This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

7L28.1.2

Harvard College Library

FROM THE

MARY OSGOOD LEGACY.

"To purchase such books as shall be most needed for the College Library, so as best to promote the objects of the College."

Received JUN 5 1888

REVUE

DE BRETAGNE

ET

DE VENDÉE.

REVUE
DE BRETAGNE
ET DE VENDÉE.

CINQUIÈME ANNÉE. — TOME X.

1861. — DEUXIÈME SEMESTRE.

NANTES

BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE, 1.

1861.

Fr Q8.1.2
~~VII.2124.~~

HARVARD COLLEGE
JUN 5 1888
LIBRARY.

Mary Osgood Fund.

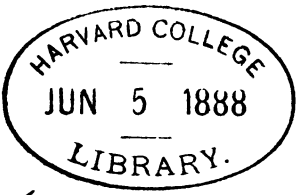

NANTES, IMP. VINCENT FOREST ET ÉMILE GRIMAUD, PLACE DU COMMERCE, 1.

ÉTUDES LITTÉRAIRES.

OEUVRES COMPLÈTES

D'AUGUSTE BRIZEUX.

III *.

Après l'idylle, l'épopée. Non que *les Bretons* réalisent pleinement les conditions du poème épique, et que la littérature française ait enfin trouvé son *Iliade* ou son *Paradis perdu*. Le poème épique vit d'action : or, il faut bien l'avouer, l'action languit dans *les Bretons*. Il n'y en a que juste assez pour lier les unes aux autres les diverses parties. C'est une galerie de tableaux poétiques plutôt qu'un poème suivi. Les amours du cloarek Loïc et de la jeune Anna, la fille du fermier Hoël, sont la trame un peu ténue, et qui souvent disparaît, sur laquelle se déroule le tissu du poème. Le vrai sujet, la vraie héroïne, c'est la Bretagne, avec ses aspects divers, sa physionomie, à la fois une et complexe, ses fêtes, ses costumes, ses mœurs, ses croyances, ses superstitions, avec toute sa poésie enfin. Luttes, pardons, foires, noces, funérailles, paysages, îles, Océan, homme et

* Voir la livraison de mai, pp. 337-354.

nature, la Bretagne entière se réfléchit dans ce fidèle miroir. Chacun des quatre *pays* de l'Armorique y a sa place; celui de Cornouaille sert de théâtre aux débuts du poème, qui promène ensuite ses épisodes de Vannes en Léon, et de Léon en Tréguier. Patrie du poète, la Cornouaille, ou pays de Kemper, a, comme de raison, la plus large part d'intérêt. C'est là que se noue et se dénoue la fraîche et innocente intrigue du clerc Loïc et d'Annaïc, sa *douce*, la même que, dans *Marie*, il appelait en chantant au bord de la lande.

Brizeux a fait précéder la seconde édition des *Bretons* d'une préface brève et discrète, comme l'est toujours sa prose, et charmante en plusieurs points, digne péristyle du rustique monument. Citons en quelques lignes, afin de mettre côte à côte et de faire apprécier concurremment le prosateur et le poète :

« ..... Ici, point d'aventures étranges ni de passions outrées, mais toujours la naïveté et la profondeur du sentiment. Le roman n'est nulle part dans la vie simple et franche du Breton; mais la poésie, elle y est partout.

» Petit enfant, longtemps en robe, chanter seul dans la lande en gardant les bestiaux; vers douze ans, accourir par les chemins creux, d'une lieue et plus au catéchisme; bientôt fleurir en de fraîches amours au milieu des Pardons, des luttes et des veillées, — amours qui, après la grande épreuve du tirage au sort, se termineront à l'église; et dès lors, tout au travail sérieux, élever dans les mêmes mœurs la jeune famille, puis ensevelir les grands parents : voilà les phases invariables et les mêmes pour tous de cette existence sévèrement réglée. Un pèlerinage lointain à Sainte-Anne d'Auray ou à Saint-Jean-du-Doigt, quelque foire célèbre comme celle de Kemper ou de la Martyre, seront les événements notables : mais le chant, les croyances, les traditions merveilleuses sauront bien animer de leurs couleurs riantes ou sombres cette apparente monotonie....

» ... Tous les événements de cette épopée familière semblaient être autant d'événements qui m'étaient propres; j'étais entré dans cette vie synthétique, et, mêlant à ces jouissances réelles les jouissances de l'artiste, j'essayais sur les grèves, par les landes, sous les bois, dans les montagnes, de mouler sur tant de sites et de scènes diverses la forme ondoyante de mon poème, et de faire jaillir un vers sain, loyal, né du sol.... Jamais poète n'eut sous la main plus abondante moisson de poésie. Cette moisson, commencée dans *Marie*, il fallait la recueillir avant qu'elle fût étouffée sous l'impitoyable niveau des idées modernes. A ceci j'ai mis tout mon zèle :

dans l'avenir terne et glacé qui les menace, peut-être les miens sauront-ils s'en souvenir.

» ..... Ramené à son principe, le poème des Bretons pourrait s'appeler Harmonie. »

Voilà, ce nous semble, d'excellente prose, à la fois sobre, ferme et colorée.

Les beautés du poème des *Bretons* sont nombreuses; plusieurs sont de premier ordre. Ce recueil en a déjà donné quelques spécimens, notamment l'homérique scène des *Lutteurs* [1].

Le VIIe chant, dont elle est le principal épisode, est d'ailleurs charmant d'un bout à l'autre. Quelle verve, quel entrain, quelle bonne humeur dans la peinture des danses qui suivent les luttes! Alerte dans sa cadence imitative, le vers semble danser lui-même au son de la bombarde du meunier Ban-Gor.

Que de fronts en sueur! Arrêtez! les plus forts,
Tant leurs jarrets sont las, ne vont plus que du corps.
Assez, braves sonneurs! encore une cadence,
Et vous étendez mort le meneur de la danse.
Vous, du cidre, aubergiste, et versez largement!
Chacun de ces gosiers est un brasier fumant.

C'est la *Kermesse* de Rubens, moins toutefois la trivialité des détails et le cynisme.

— Nous sommes dans l'île d'Hœdic, celle qui vit, dit-on, s'accomplir le *Carême impromptu*, ce charmant badinage de Gresset. C'est dimanche et voici l'heure de la messe. Que fait cette foule sur le rivage, et pourquoi tient-elle ses regards attachés sur l'île de Houat, dont les noirs rochers se dressent là-bas?

« — A genoux! dit soudain le chef, voici qu'on hisse
» Le pavillon de Dieu, c'est l'heure de l'office. »
Alors vous auriez vu tous ces bruns matelots,
Ces femmes, ces enfants, priant le long des flots,
Mais, comme les pasteurs qui regardaient l'étoile,
Les yeux toujours fixés sur la lointaine voile.

[1] Voir, dans le numéro de février 1857, l'article de M. Le Joubioux.

Tout ce que sur l'autel le prêtre accomplissait,
Le saint drapeau d'une île à l'autre l'annonçait.
Ingénieux appel! par les yeux entendue,
La parole de Dieu traversait l'étendue;
Les îles se parlaient, et, comme sur les eaux,
Tous ces pieux marins consultaient leurs signaux.

La mer furieuse déferle sur les côtes de Seîn et emplit la Baie-des-Trépassés de ses clameurs sinistres.

« — Entendez-vous leurs cris? l'ouragan les apporte,
» Murmuraient les pêcheurs; oh! fermez votre porte!
» Voici les Trépassés qui roulent sans repos,
» Car la mer s'est remise à ballotter leurs os!.... »
Le prêtre répondait : « O chrétiens, mes enfants!
» Ces cris sont les sanglots de la lame et des vents.
» Les pauvres voyageurs! quelle dure agonie!
» Pour eux tenons-nous prêts à donner notre vie,
» Prions pour eux..... »

Cependant, non loin de là, d'autres prient aussi,

Barbares chevelus, hideuses Walkyries,
Aux fureurs de la vague unissant leurs furies;
Plus les immenses voix de la mer grandissaient,
Plus montait leur prière effroyable; ils disaient :
« Vous êtes, ô Beûzec, le patron de ces côtes,
» C'est vous qui chaque hiver nous envoyez des hôtes,
» Et les larges vaisseaux ouverts sur ces brisants
» A vos fils dévoués, bon Saint, sont vos présents....
» Vous aurez votre part, Beûzec, et la plus riche :
» Deux chandeliers de cuivre aux coins de votre niche. »
.....
« — Une voile! une voile! Iann, amenez la vache!
» Vous, Pennec, amenez les bœufs, et qu'on attache
» Les fanaux à leur corne, et tenez haut les feux,
» Puis lâchons sur la dune et la vache et les bœufs.
.....
» C'est une vieille ruse en notre vieux pays :
» Nos pères en vivaient, qu'elle profite aux fils.
» Sur le vaisseau maudit encor quelques rafales,
» Demain, tout est à nous, les tonneaux et les balles.

» Du drap pour nous vêtir, du vin plein nos maisons,
» O justice du ciel, si c'étaient des Saxons! »

En vain le bâtiment lutte contre la tempête :

Lutte affreuse! Le ciel est plus noir que de l'encre :
Tous les vents déchaînés sifflent.....
Ah! quels bruits! on dirait des milliers de couleuvres.
Et tous ces grands rescifs mugissant, bondissant,
Comme des insensés vers le ciel s'élançant!

Enfin, poussé par une houle victorieuse, le navire infortuné vient sombrer sur les sables de la Baie-des-Trépassés.

... — « Seigneur Jésus, secourez-nous! » — Des câbles
Furent lancés du bord; passagers, matelots,
Comme sous un linceul roulèrent sous les flots.

Mais quand les bras tendus un malheureux aborde,
Sur la grève on entend mugir l'affreuse horde.
Les harpons des brigands, des sabres de soldats
Se choquent : ces bords seuls ont vu de tels combats.
« — O païens, je suis prêtre! à grands coups de faucille,
» Lâches, vous me tuez! Vous tuez cette fille
» Que je viens de sauver! Infâmes, à genoux!
» Ou moi, prêtre du Christ, je vous damnerai tous! »

La Mort! la Mort partout! Ouvrant sa double serre,
Elle était sur la mer, elle était sur la terre!

Tout ce chant des *Pilleurs de côtes* est plein d'une sauvage beauté.

En regard de cette peinture de la tempête sur les côtes bretonnes, nous ne pouvons résister au plaisir de transcrire ici un tableau analogue, dû à la plume d'un jeune écrivain enlevé aux lettres françaises par une mort prématurée, et dont les œuvres posthumes, recueillies par des mains pieuses et tout récemment publiées, dénotent un talent de paysagiste de premier ordre. Maurice de Guérin, d'ailleurs, appartient à la Bretagne, à laquelle il dut, sinon la naissance, du moins ses plus belles inspirations. Disciple de La Mennais, ami d'Hippolyte de la Morvonnais, il foula longtemps nos bruyères et nos grèves; et les âpres beautés de notre ciel brumeux lui firent

souvent oublier le soleil et l'azur de son ciel natal. La prose d'un écrivain qui promettait de devenir le Bernardin de Saint Pierre de ce siècle, qui l'était déjà, ne sera pas déplacée à côté des vers de Brizeux : prosateur et poète aimèrent et peignirent les mêmes paysages, la même nature, et nous ne pouvons mieux faire, puisque l'occasion s'en présente, d'unir ici leurs noms fraternels.

« Mais c'était une immense bataille dans les plaines humides. » On eût dit, à voir bondir les vagues, ces innombrables cavaleries » de Tartares qui galopent sans cesse dans les plaines de l'Asie. Il » fallait voir les lames courir à l'assaut des îlots de granit et se » lancer follement contre ces masses avec des clameurs effroyables ; » il fallait les voir prendre leur course et faire à qui franchirait le » mieux la tête noire des écueils! Les plus hardies et les plus lestes » sautaient de l'autre côté, en poussant un grand cri; les autres, » plus lourdes ou plus maladroites, se brisaient contre le roc en » jetant des écumes d'une éblouissante blancheur, et se retiraient » avec un grondement sourd et profond, comme les dogues » repoussés par le bâton du voyageur [1]. »

Ainsi maniée, la plume n'a rien à envier au pinceau.

IV.

Que de pages n'aurions-nous pas encore à choisir dans le poème des *Bretons!* Que de passages charmants ou émouvants dont la citation nous tente! — Légende de saint Cornéli, « bon patron des bestiaux », qui emmène avec lui ses bœufs dans le paradis; — dispute des cinq Bretons, Mor Vran du pays de Vannes, Hervé le Trégorrois, Lilèz de Cornouaille, le vicaire de Léon et le Gallois d'Outre-Manche, vantant à qui mieux mieux le pays où ils sont nés et se séparant bons amis; — funérailles du fermier Hoël avec leurs cérémonies touchantes et leurs pieuses superstitions; — cantique

1 Voir *Reliquiæ*, de Maurice de Guérin.

des morts chanté de porte en porte par les veilleuses, pendant la première nuit de novembre ; — lutte des conscrits et des gendarmes, au marché de Kemper, dans laquelle saint Corentin, à la prière de saint Éloi, intervient si à propos pour protéger ses fidèles, en déchaînant bœufs et vaches dans la mêlée ; — chant des conscrits, pathétique comme une élégie ; — fiançailles de Lilèz et de Léna, d'Anna et de Loïc ; noces des deux jeunes couples, — puis enfin, ce charmant épithalame, le *Chant de la Soupe de lait*, qui clôt si bien ce poème moitié épopée et moitié églogue :

Chantons la soupe blanche, amis, chantons encor
Le lait et son bassin plus jaune que de l'or.

Près du lit des époux chantons la soupe blanche :
La voilà sur le feu qui bout dans son bassin,
Comme les flots de joie et d'amour dans leur sein;
La voilà sur le feu qui déborde et s'épanche.

Chantons la soupe blanche, etc.

« Ce poème, d'un genre franchement rustique, ne semble pas avoir d'antécédent parmi nous, » a dit Brizeux lui-même des *Bretons*. C'est en effet une œuvre unique dans la littérature française. On ne peut lui trouver des analogues que dans la poésie étrangère, chez Robert Burns, par exemple. Encore le poète-laboureur du pays des Gaëls ne présente-t-il aucun ouvrage d'aussi longue haleine. La *Mirèio* de Mistral, certains poèmes de Roumanille et de quelques autres représentants de la renaissance contemporaine de la poésie provençale, se rapprocheraient davantage des *Bretons*.

Brizeux avait formé le projet de compléter son œuvre. A l'épopée rustique et populaire devait succéder l'épopée historique. L'âge héroïque de la Bretagne devait avoir son *Iliade*. Certes le sujet n'eût pas été indigne d'un Homère ; les faits et les personnages n'auraient pas manqué au poète. Le fougueux Clisson était un Achille tout trouvé ; et ce chevaleresque du Guesclin n'était-il pas un héros de la taille d'Hector, pour ne rien dire de plus ? Si le siége d'Hennebon ne peut être comparé à celui de Troie, où trouver dans l'*Iliade* une héroïne

comparable à Jeanne de Montfort? Le combat des Trente n'est-il pas un épisode vraiment homérique ?

La mort, qui se joue des hommes et de leurs vains projets, ne permit pas à notre poète d'accomplir son patriotique dessein, et la Bretagne héroïque attend toujours son Homère.

V.

Fleur d'amour, de bonheur, et vous, fleur idéale,
Sagesse, que si loin on va souvent chercher,
Fleur d'or, pour vous cueillir, vers ma terre natale
N'aurais-je donc qu'à me pencher?

Un jour pourtant le poète s'en alla bien loin des landes armoricaines à la recherche de la fleur idéale. La trouva-t-il, et n'avait-il pas raison, cet ami, ce prêtre, ancien écolier comme lui du presbytère d'Arzannô, qui lui disait :

Là-bas, à mi-chemin du Scorf et de l'Ellé,
Sous les chênes vois-tu cette chapelle blanche
Où, garçon de douze ans, tu chantais le dimanche,
Si pur qu'on t'aurait pris pour un jeune ange ailé?
Eh bien, parcours le monde; aux sages des écoles
Demande le secret caché dans leurs paroles;
Puis, rentré dans le bourg où fleurissait ton cœur,
Tu t'écrîras : « Orgueil ! vain orgueil de connaître !
Mon Dieu, le vrai savoir, je le savais peut-être,
Lorsqu'à douze ans je chantais dans le chœur. »

Vains conseils ! Il part. Cette fleur d'or, il s'en va la cherchant de Bretagne à Paris, de Paris à Florence, de Florence à Rome, à Venise, à Naples; puis il s'en revient en Bretagne, la cherchant toujours, butinant, comme une abeille diligente, le miel de la poésie sur les fleurs diverses qu'il rencontre, fleurs d'oranger ou fleurs de blé noir; — grossissant le long du chemin cette gerbe

poétique qui s'appela d'abord du nom un peu obscur de *Ternaires*, et à laquelle la pièce dont nous venons de citer une stance a donné ensuite son titre sonore et doux de *la Fleur d'Or*.

Plus d'une imagination de poète eut la nostalgie du pays du soleil et fut altérée par ses splendeurs. Pour Brizeux, il eut presque l'attrait du pays natal, et le poète aime à rattacher sa Bretagne et son ciel gris à l'Orient et à son ciel éclatant.

De Brô-Hâff descendit ma race :
Tout Celte se souvient du Pays-de-l'Été.

L'Italie fut la seconde patrie poétique de Brizeux. Non qu'il oubliât jamais la première ; elle fut, au contraire, toujours la plus aimée, et son image occupa constamment la première place dans le cœur de son barde. Comment en eût-il été autrement ? Le poète pouvait-il oublier la mère qui avait bercé son imagination de ses légendes et l'avait nourri de son lait fort et doux ? Pouvait-il oublier la patrie de Marie, le pays qui lui avait inspiré ses premiers chants et l'avait fait poète ? Aussi, que de fois, en présence des palais de marbre de Gênes ou de Venise, ou des splendeurs du golfe de Baies, son regard, perçant l'espace, va se reposer de préférence sur les humides rivages du Scorf ou du Léta !

La *piva* du *pifferaro* nomade vient-elle à faire éclater ses sons perçants dans la campagne romaine, aussitôt voilà notre barde qui rêve du pays et croit entendre le *corn-boud* des Pardons :

Sonne encore, ô *piva*, sonne, instrument sauvage !
Une voix te répond sur un autre rivage.
De l'Est à l'Occident, pays, répondez-vous;
L'un si cher à mon cœur, l'autre à mes yeux si doux !

Les deux patries du poète se coudoient ainsi à chaque instant dans le recueil de *la Fleur d'Or*. Des bords de la Méditerranée il écrit sa piquante *Lettre à un Chanteur de Tréguier;* après le *Gladiateur* et le *Forum*, vient ce cri patriotique adressé *aux Prêtres de Bretagne*, pour leur recommander le culte et la conservation de

la langue et des légendes nationales. Le dialogue antique des *Deux Statuaires* suit l'histoire, si pathétique dans sa simplicité, de *Jacques le Muçon*, de ce héros obscur qui un jour donna sa vie pour sauver celle de son ami ; car partout où la muse élevée de Brizeux rencontre un acte de vertu ou d'héroïsme, fût-ce sous la blouse, elle s'en empare comme de son bien et le chante. Il faudrait citer tout au long ces divers morceaux et bien d'autres ; nous devons nous borner ici encore à de courts extraits.

VI.

Le jour naît : dans les prés et sous les taillis verts
Allons, allons cueillir et des fleurs et des vers,
Tandis que la ville repose;
La fleur ouvre au matin plus de pourpre et d'azur,
Et le vers, autre fleur, s'épanouit plus pur
A l'aube humide qui l'arrose.

Que de fleurs ont passé qu'on n'a point su cueillir !
Sur sa tige oubliée, ah ! ne laissons vieillir
Aucune des fleurs de ce monde.
Allons cueillir des fleurs ! par un charme idéal,
Qu'avec l'encens des vers leur parfum matinal
Amoureusement se confonde.

Allons cueillir des vers ! Sous la fleur du buisson
Entendez-vous l'oiseau qui chante sa chanson ?
Tout chante et fleurit : c'est l'aurore !
Je veux chanter aussi ; blonde fille du ciel,
Ainsi de fleur en fleur va butinant son miel
L'abeille joyeuse et sonore....

Ne dirait-on pas ces strophes ravissantes traduites de l'*Anthologie* ou d'Anacréon, si elles ne respiraient, uni à leur grâce ionienne,

je ne sais quel sentiment profond et intime, inconnu au génie antique ?

A côté de ces stances délicieuses que nous regrettons de ne pouvoir toutes transcrire ici, mettez la *Lettre au Chanteur de Tréguier* qui les suit. Que le ton en est différent ! A la lyre hellénique, à la harpe éolienne succèdent les accents rustiques de la bombarde et du *corn-boud*.

Comme je voyageais sur le chemin de Rome,
Iannic Côz, une lettre arrivait jusqu'à moi;
On y parle de vous, brave homme,
Des chanteurs de Tréguier, vous le chef et le roi.

« Grâce à Jean, disait-on, sans tes vers point de fête.
Aux luttes, il les chante; il les chante aux Pardons;
Et le tisserand les répète
En poussant sa navette entre tous ses cordons.

Mon Sonneur les sait mieux que matines et laudes;
Pour Iannic le chanteur, ce malin Trégorrois,
Il t'a dû bien des crêpes chaudes,
Bien du cidre nouveau pour rafraîchir sa voix. »

Voilà ce qu'on m'écrit et j'ai tressailli d'aise :
A moi le bruit, à vous le cidre jusqu'au bord;
Sur un seul point, ne vous déplaise,
Beau chanteur, mon ami, nous serons peu d'accord.

Certain libraire intrus sous sa presse maudite
A repétri pour vous et travaillé mon grain;
Mon cœur de barde s'en irrite;
Moi-même dans le four j'aime à mettre mon pain.

Mangez-le : de grand cœur, ami, je vous le donne;
Mais gardez, en l'offrant, d'y jeter votre sel;
Assez pour la table bretonne
Mêlent au pur froment un levain criminel.

Si quelque nain méchant fendait votre bombarde,
Faussait l'anche, ou mettait du sable dans les trous,

Vous cririez !... Ainsi fait le barde.
Le juge peut m'entendre : ami, le savez-vous ?

L'ami Iannic se l'est sans doute tenu pour dit et n'a pas attendu l'intervention du juge pour s'abstenir de mêler aux chants du poète des variantes de son crû, de saupoudrer le pain du barde de son sel béotien. Toutefois, je ne me sens pas le courage, quant à moi, de lui faire nn crime de ses méfaits, puisqu'ils nous ont valu, à lui et à nous, cette charmante épître.

Un jour, notre poète va frapper à la porte du collége d'Arras, où il acheva son éducation sous la conduite d'un de ses parents, le respectable M. Sallentin. Quelle transformation ! Au lieu des cris joyeux d'autrefois, des soupirs étouffés, des gémissements, le râle des moribonds s'exhalent des vieilles murailles ; au lieu d'enfants s'ébattant bruyamment dans les cours,

Hideux et tout perclus, courbés sur leurs béquilles,
Plus de trente vieillards, usés d'âme et de corps,
Silencieusement erraient comme des morts.

Le vieux collége était devenu un hôpital. Le cœur serré, le poète parcourt ce triste enclos, et partout de doux souvenirs d'enfance se heurtent au douloureux spectacle de la maladie, de la vieillesse et de la mort. Dans sa chambre d'écolier gisait un paralytique.

Ses yeux chargés de pleurs se tournaient vers les cieux,
Et cherchaient une image aux lambris étendue :
On y voyait dans l'air une croix suspendue
Et sur terre un martyr à sa claie attaché ;
Qui regardait le Christ dans le ciel bleu penché ;
Or, le sang répandu par la divine plaie,
Comme un baume arrosait le martyr sur sa claie,
Et le front de l'apôtre et le front du Sauveur,
Tous deux resplendissaient d'amour et de ferveur.

O malheureux perclus, vieillard sans espérance,
C'était là ton recours dans ta longue souffrance !
Comme le saint martyr, toi, cloué sur tes draps,

Tu voulais voir le Christ qui te tendait les bras !
Par tes sourds râlements, par tes larmes, sans doute,
Du sang miraculeux tu cherchais une goutte;
Et tu disais: « Seigneur, penchez-vous par ici !
Jésus, ayez pitié de moi, je souffre aussi ! »

Toute cette belle pièce du *Vieux Collége* respire le sentiment le plus vrai et le plus pathétique.

Ainsi va notre barde, poursuivant son pèlerinage poétique de France en Italie et d'Italie en France, soit qu'il salue à Rome, sous le nom italien de san Mauto, le saint Malo breton; soit qu'il retrouve en Calabre et chante la fée armoricaine Morgana, qui s'en vient chaque été « des brumes de l'Arvor » bâtir ses palais d'or sur le phare de Messine; soit qu'il cherche à Florence les traces du Dante; soit qu'il cueille une feuille à l'arbre qui abrita de son ombre le Tasse errant, ou qu'il dépose sur le tombeau de Virgile au Pausilippe ses belles strophes des *Trois Frères*, comme un pieux hommage à son poète favori. Ces *Trois Frères* sont Raphaël, « jeune ange au long profil, peintre envoyé du ciel, » — Jean, « le plus doux des apôtres, » — et Virgile,

..... Digne que Jésus l'aime,
Bien qu'il soit né païen et soit mort sans baptême.

C'est ainsi que l'âme tendre et délicate de Brizeux trahit ses sympathies. Un jour, pourtant, elle se prit de passion pour une âme altière et orageuse. Nous venons de prononcer le nom du Dante : ainsi que beaucoup d'autres, Brizeux tenta de faire passer dans notre langue les mâles beautés de la *Divine Comédie;* le chantre de Marie entreprit de lutter corps à corps avec le chantre de Béatrix. Plus heureux que la plupart de ses rivaux, s'il ne triompha pas complétement de son redoutable antagoniste, au moins ne fut-il pas vaincu. Sa traduction, savante et sobre, se moulant habilement sur le texte et le suivant pas à pas, est estimée par les connaisseurs comme étant une des meilleures que nous ayons. On a remarqué, par contre, et non sans raison, que ce long et difficile travail a influé sur le style de Brizeux. Ce n'est pas en vain que l'on se

mesure avec un poète de la taille d'Alighieri. On sort d'un semblable duel plus vigoureux et plus fort, mais avec d'inévitables cicatrices.

Le vers du barde acquit à cette périlleuse gymnastique plus de solidité, mais aussi des contours plus abrupts, une concision parfois obscure. Le mystère, souvent impénétrable, des immortels tercets de l'*Inferno,* dont chacun a provoqué de volumineux commentaires de la part des scholiastes, semble avoir projeté ses ombres sur certaines des poésies de Brizeux. Quelques *hymnes* de la *Fleur d'Or* ont reçu leur part de cette obscurité.

Il nous reste à passer en revue les dernières parties de l'œuvre de Brizeux; après quoi, nous essaierons de jeter un coup-d'œil sur l'ensemble et de conclure.

L. D.

ÉTUDES HISTORIQUES.

SAINT FÉLIX, ÉVÊQUE DE NANTES.

VIe SIÈCLE

516-583.

VI *.

De ces chroniques et de ces chants ressort pour nous la forme de l'église, qui était, suivant le type déjà invariablement consacré, une basilique à trois nefs, séparées entre elles par des colonnes de marbre, dont les chapiteaux de même matière étaient sculptés avec soin; et s'il fallait confirmer cette opinion, nous renverrions le lecteur aux descriptions que fait Grégoire de Tours des diverses églises bâties de son temps, celle de Namatius, par exemple, à Clermont, qui était en forme de croix, avec une rotonde, soixante-dix colonnes et huit portes, et tout enrichie de marbres et de mosaïques. Seulement, si l'on nous demande où était placée cette rotonde, aussi bien à Nantes qu'à Clermont, nous répondrons que, d'après le texte, on peut également supposer ou qu'elle formait le point d'intersection du transept, ou qu'elle précédait l'édifice et contenait le baptistère. Quoi qu'il en soit, qu'on nous permette encore cette remarque, c'est que si au siècle dernier l'on était fort

* Voir la livraison de mai, pp. 384-398.

disposé à taxer nos pères d'exagération dans leurs récits, et à réduire leurs œuvres à de mesquines proportions, les découvertes récentes prouvent que la critique alla assurément trop loin dans cette voie. Le côté pratique de l'archéologie est, en effet, de redresser les petits systèmes des érudits de profession. Il y a deux manières de défigurer l'histoire du passé, ou en l'embellissant, ce qui n'est pas notre défaut, ou en le dénigrant, ce dont les modernes ne se font faute. Aux uns comme aux autres la terre consultée et fouillée répond; en ce qui nous touche, elle a restitué à Fortunat le caractère de véracité, que, vu sa qualité de poète, et surtout peut-être de poète chrétien, on avait prétendu lui ôter. — Nous possédons au Musée archéologique de la Loire-Inférieure, sous le n° 93 bis, un magnifique chapiteau en marbre blanc, orné de feuilles d'acanthe dont les caulicoles imitent des bandelettes et porte au milieu de chaque face une croix grecque inscrite dans un cercle. Or ce fragment, incontestablement antique et chrétien, a été trouvé au chevet de la cathédrale de Saint-Pierre de Nantes, dans les démolitions que nécessitent les travaux d'achèvement qu'on y fait, sur l'emplacement de la basilique qui nous occupe, et non loin d'un autre fragment de colonne cannelée en spirale, également en marbre blanc, inscrit au catalogue sous le n° 93.

Cette croix grecque, placée sur ce chapiteau si artistement agencé et ciselé, ne serait-elle point l'indication de la présence chez nous d'ouvriers byzantins appelés par Félix pour produire une œuvre magnifique et vraiment hors ligne? Nous laissons la décision à de plus savants; mais ces mosaïques au pavé, ces peintures sur les arceaux, les lambris, et peut-être les vitraux; cette coupole argentée suspendue sur des colonnes et formant comme une couronne de fenêtres au-dessus des toits de la cité; ces poutres apparentes à l'intérieur, autour desquelles les chaînes du Christ d'or et des couronnes étaient enroulées; ces pierres précieuses venues d'Alexandrie, ce Christ même avec son tablier de pierreries, tout nous semble en ce récit comme un écho des merveilles vantées alors à Constantinople, tout nous offre un diminutif sans doute, mais enfin une copie de la Sainte-Sophie de Justinien. Et pourquoi

s'en étonner? les rapports avec Ravenne et l'Italie, Byzance et la Grèce n'étaient-ils pas fréquents? Théodebert, pour ne citer que cet exemple, n'avait-il pas envahi l'Italie, et parmi les captifs qu'il en ramena ne se put-il trouver des ouvriers habiles? — Les empereurs grecs envoyaient ambassades sur ambassades à nos rois, qu'ils revêtaient de la pourpre consulaire. Gondowald cherchait un refuge auprès d'eux, et il en revenait ensuite chargé d'immenses trésors que ses ennemis se partagèrent. Nous verrons plus tard sainte Radégonde de Poitiers entretenir des relations avec l'empereur Justin et sa femme Sophie, et nombre de nos évêques, entre autres Namatius de Clermont, envoyer leurs clercs en Italie, à Ravenne, à Bologne, à Rome, pour en rapporter des reliques. Pourquoi Félix n'eût-il pas suivi ces exemples, et marché dans une voie que son génie tont romain lui aurait fait découvrir si elle n'eût été ouverte déjà?

Avant d'en finir avec les récits des splendeurs de la cathédrale, nous voulons arrêter l'attention sur les couronnes d'or que Félix suspendit devant l'autel. Qu'étaient ces couronnes? On a pu longtemps se le demander, mais les découvertes récentes ont encore sur ce point justifié nos vieux chroniqueurs. On connaît la trouvaille de Guerrazar, et le retour à la lumière, après douze siècles d'enfouissement, des couronnes que le roi visigoth Recceswinthe, sa femme et les grands de sa cour, offrirent, en 653, en témoignage de leur dévotion, à la Vierge de Tolède, et que possède aujourd'hui le musée de Cluny. Elles étaient, à Nantes comme en Espagne, comme à Rome, où Clovis revêtu de la pourpre par l'empereur Anastase en avait envoyé une en hommage à Saint-Pierre, suspendues dans la cathédrale et formaient, avec les lampes qu'elles entouraient, ces lustres éblouissants dont la lumière, refletée par l'escarboucle orientale, inondait le sanctuaire durant la nuit. Et ce qui est curieux, c'est qu'on lit que Reccarède, qui monta sur le trône en 586 et fut le premier roi catholique de sa race, avait offert à saint Félix une admirable couronne d'or. De quel Félix s'agit-il? Serait-ce de l'évêque de Nantes? Nous regrettons que l'auteur de l'article que nous rappelons ici, n'ait pas jugé à propos d'indiquer les sources où

il a puisé ce fait[1], il eût été intéressant de voir le texte latin En effet, si l'épithète de *beatus, saint,* y est jointe au nom de Félix, cela prouverait que l'envoi n'a été fait qu'après la mort du personnage auquel il était destiné, en 583, et ce serait une coïncidence de plus, et une indication de la vénération qui entoura immédiatement sa mémoire. Ce fait en lui-même n'aurait d'ailleurs rien de très-surprenant ; Fortunat nous affirme que la réputation de son illustre ami s'était étendue au loin et bien au-delà des limites des Gaules, de sorte que Nantes et l'Armorique pouvaient s'égaler à la Grèce et à l'Orient[2], et l'histoire par ses récits confirme ces poétiques assurances.

Poitiers était en effet sur la route qui conduisait de Soissons, de Paris et d'Orléans, par Tours, en Aquitaine et en Espagne; c'est par là que passaient toutes les ambassades, soit qu'elles conduisissent en ce pays Clotilde, Ingonde, et Rigonthe; soit qu'elles amenassent au nôtre Brunehault et Galswinthe. Ces princesses étaient accompagnées toujours de chariots chargés de présents. Fortunat avait été le chantre des royales unions de Sigebert et de Chilpéric avec ces filles des rois wisigoths, et l'on doit croire que les héros de ses poëmes, fort goûtés à la cour de Tolède, y étaient connus et aimés aussi. Supposer que Reccarède, neveu de ces princesses, dont l'une régnait encore en Austrasie, et récemment converti au catholicisme, ait voulu honorer Fortunat dans la personne d'un grand évêque, son ami, ne nous semble pas invraisemblable.

VII.

La construction de la cathédrale dura, dit-on, sept années, de 555 à 559; mais penser qu'un semblable édifice fût complet dès cette époque, ce serait mal connaître l'homme; nous croyons au contraire que Félix ne cessa d'y travailler toute sa vie et de l'orner de plus en plus, à mesure que la ville qu'il administrait sortait de ses ruines et produisait des fruits de vie dont il offrait ainsi les prémices à son Dieu.

1 L'*Illustration*, numéro du 19 février 1859.

2 Fort., lib. III, poème IV.

Cependant ces travaux n'absorbaient pas ses instants au point de lui faire oublier les autres devoirs de sa charge. Nous le voyons au contraire se mêler au mouvement intellectuel de cette époque, et se rendre en 557 au concile de Paris et en 559 à Tours. Déjà nous avons indiqué le rôle et l'importance des conciles; nous les résumerons en un mot : l'histoire des conciles en ces siècles, c'est l'histoire même de la nation française, et des premiers pas dans la vie du peuple destiné à de si grandes œuvres, les œuvres de Dieu : *Gesta Dei per Francos.* Les Francs, ces instruments de Dieu pour façonner à son gré le monde, devaient au préalable être façonnés eux-mêmes dans le sanctuaire.

L'Église, à la chute de l'Empire, avait tout à créer et elle créa tout; elle commença par le peuple qu'elle émancipa, en ayant soin toutefois de lui apprendre ses devoirs avant ses droits; puis elle instruisit et réglementa le pouvoir, ne se l'arrogeant pas, comme on l'a dit, mais se réservant de le modérer en le soumettant aux lois de la morale évangélique.

Telle fut en réalité toute l'œuvre des anciens conciles des Gaules, spécialement de celui de 557.

Et d'abord c'est une pensée toute miséricordieuse et charitable qui réunit, des divers point de la France, saint Probien de Bourges, saint Prétextat de Rouen, saint Léonce de Bordeaux, saint Germain de Paris, saint Chalétric de Chartres, saint Euphrone de Tours, saint Félix de Nantes, saint Samson de Bretagne. Il s'agit de consolider la paix que le roi Clotaire vient de jurer avec son fils révolté une première fois, le roi Chramne, puis de remédier aux abus et aux maux résultant de ces querelles. On y établit l'indépendance de l'épiscopat, cette magistrature du peuple chrétien, cette voix jamais effrayée, proclamant toujours et sans cesse la force du droit en face du droit de la force : il est défendu aux rois de fausser ce tribunal en intervenant dans l'élection des évêques qui appartient aux suffrages libres du clergé et des fidèles. On y constitue la famille en maintenant la liberté et l'indissolubilité des mariages. En face de Clotaire, incestueux, divorcé, polygame, on condamne hautement ces crimes, on frappe d'excommunication ceux qui

enfreignent les lois posées par l'Église en cette matière; ceux qui enlèvent les vierges consacrées à Dieu; ceux qui, méprisant la liberté individuelle, osent recourir à la puissance des princes pour avoir des filles en mariage malgré leurs parents; ceux surtout qui veulent dissoudre un mariage accompli sous prétexte d'infirmité survenue. Enfin, la famille mise au-dessus de toute discussion, on affirme le droit de propriété, et par là on fonde le travail libre, la paroisse, la commune, l'État. Le concile excommunie tous ceux qui oseraient demander au roi le bien d'autrui, tous ceux qui retiennent les legs pieux, qui usurpent les biens d'église, ceux enfin qui obtiennent des princes, ou qui envahissent ces biens sous prétexte de les défendre [1].

Nous venons de nommer les paroisses et nous les avons données pour mères aux communes. Voyons en effet cette filiation. — Comment naissaient les paroisses en ce VIe siècle? En Basse-Bretagne, généralement elles durent le jour à des émigrations partielles de Bretons insulaires, qui, sous la conduite de prêtres, abbés, évêques ou princes, fils de rois, s'établirent clan par clan sur un rivage, une lande, un coin de forêt, défriché par leurs soins, d'où la différence des dialectes, des costumes et des mœurs. Ces guides terrestres ne cessèrent point de veiller sur elles après leur mort : ils devinrent au ciel des patrons. Dans nos pays gallo-romains, ce résultat fut le plus souvent dû à la piété des seigneurs ou à la sollicitude des évêques. Avait-on une relique précieuse de saint Jean-Baptiste ou de saint Étienne, par exemple, une dévotion particulière à quelque saint illustre du vieux sang gaulois, à saint Symphorien, saint Martin, saint Hilaire, saint Aignan, saint Médard, saint Léobin et plus tard saint Léger, saint Philbert, saint Hermeland? On fondait un oratoire dans sa terre, on demandait à l'évêque un prêtre pour le desservir, et ainsi se formaient des paroisses à Couëron, à Treillières, à Orvault, en cent autres lieux qui ont laissé leurs noms celtiques ou gallo-romains pour ne s'appeler plus que Saint-Jean, Saint-Étienne, Saint-Martin, Saint-Hilaire,

1 *Hist. de l'Église cath.*, Rohrbacker, t. IX, p. 254.

Saint-Mars ou Saint-Lumine. Mais ces desservants ne s'accordaient que sous certaines conditions ainsi formulées dans le concile d'Orléans : « Celui qui voudra avoir une paroisse dans sa terre doit » premièrement lui donner un revenu suffisant et des clercs pour » la desservir. Les seigneurs ne mettront dans les oratoires de » leurs terres que des clercs approuvés par l'évêque, et ne les » empêcheront pas de rendre le service qu'ils doivent à l'Église ; » et il est défendu aux laïques comme aux ecclésiastiques d'aliéner » les biens donnés à l'Église. » Les conditions essentielles étaient donc : un revenu suffisant et l'inaliénabilité des biens ; conditions encore exigées pour l'érection d'une commune, et constamment imposées à toute commune constituée. Quant au rôle des seigneurs dans ces fondations pieuses, nous le prouvons par un exemple emprunté à deux auteurs contemporains de Félix, saint Grégoire de Tours et saint Fortunat de Poitiers.

A cette époque, l'univers entier, disent-ils, parlait avec admiration de la bonté et de la piété d'un personnage illustre, le duc Chrodin ; c'était le père des pauvres, le bienfaiteur des églises et des clercs. Souvent il fondait de nouvelles métairies, faisait cultiver des terres, planter des vignes, bâtir des maisons ; puis il appelait les évêques qui n'étaient pas riches, leur donnait un repas, et ensuite la maison même avec la vaisselle d'argent, les tapisseries, les meubles, les domestiques, les terres et les hommes qui les cultivaient en disant : « Ceci est à l'Église pour nourrir les pauvres et m'obtenir miséricorde auprès de Dieu [1]. » Sans doute tous ne ressemblaient pas à ce duc, mais néanmoins il n'était pas non plus le seul de son genre. Les princes les plus mauvais, les peuplades les plus sauvages écoutaient aussi cette voix et s'arrêtaient devant l'immuable autorité de l'Église. Nous avons vu Canao respecter la vie de son frère protégé par Félix, les Saxons s'adoucir et rendre leurs captifs. Nous verrons cette même influence suspendre les fureurs de Clotaire [2] et arrêter les ravages de Warroch et de ses Bretons.

1 *Hist. de l'Église cath.*, Rohrbacker, — saint Grég. de T., lib. VI, — saint Fort., *Carm.*, lib. IX, p. 16.

2 Autres exemples de ces fondations : Clotaire poursuivant Chramne passant près de

Mais ce concile de 557 en agissant ainsi, en défendant le droit qu'ont les paroisses de posséder, en mettant sous la sauvegarde de la religion, seule puissance reconnue par les barbares, tout ce qui appartenait aux églises, terres et hommes servant à les cultiver, créait l'agriculture qui, elle, n'opère pas sur des éventualités. Le colon, sûr de jouir des fruits de son champ, le retourna dès lors avec suite et ardeur. Avec le temps les paroisses se transformèrent en communes, et telle est la force de vie que possède l'Église, que de nos jours encore ce travail se renouvelle sous nos yeux; une paroisse rurale qui se fonde en nos provinces catholiques amène infailliblement, en un temps donné, l'érection d'une commune, en sorte que c'est toujours l'Église et Dieu, son auteur, qui se trouvent à la base de toutes nos créations durables. Cela est écrit partout sur notre sol; les cinq sixièmes des communes de France portent sur le front le caractère du baptême catholique; leur nom, c'est celui du saint qui les a évangélisées, ou défendues par sa protection céleste dans un jour de danger, ou sous le patronage duquel la piété et le repentir de quelque puissant de la terre les a placées jadis. Disons en outre, — et ce sera la justification de cette digression, — que saint Félix eut sa grande part dans ce travail civilisateur; il fut un des pères du concile de 557, et nul doute que la majeure partie de nos anciennes paroisses rurales se soient fondées sous son épiscopat, et par son influence. En attendant que nous ayons occasion d'y revenir à propos des prédications de saint Martin de Vertou, son archidiacre, il suffira de faire remarquer que les saints les plus vénérés dans nos campagnes, saint Aignan, saint Médard, dont on a fait saint Mars, saint Léobin, dont on a fait saint Lumine, saint Liphard et son frère saint Léonard, et saint Maximin, dont on a fait saint Mesme, étaient contemporains, qu'ils étaient tous, sauf les deux premiers, sortis de la célèbre abbaye de Micy au pays

l'ermitage de saint Constantien, dans la solitude de Javron, au pays du Maine, reconnaît l'hospitalité du cénobite par le don de propriétés considérables; il fonde un monastère, c'est-à-dire un centre de population. — Même chose arrive à saint Ernée, dont la retraite donne naissance à la ville de ce nom, et aussi à saint Alnée. (*Hist. de l'église du Mans*, par Dom Piolin.)

d'Orléans, patrie d'Eumélius et de Félix, qu'ils sont morts durant le pontificat de ce dernier, et qu'ils furent presque immédiatement vénérés par les peuples [1].

IX.

Le légendaire Albert de Morlaix et l'historien Travers nous apprennent que Félix fit un voyage à Tours, vers 559; ce dernier dit que ce fut pour assister à un concile, mais les actes qu'il donne comme émanant de cette assemblée sont ceux d'une réunion subséquente, qui n'eut lieu qu'en 566 ou 567; l'auteur quelque peu déprécié de la *Vie des Saints de Bretagne*, se bornant à relater que ce fut pour affaire de son diocèse, nous semble donc bien plus dans la vérité. Félix avait, en effet, une grande affaire à traiter avec son métropolitain; son église cathédrale était terminée, au moins quant à l'œuvre principale, et il s'agissait de la dédier; voilà pourquoi il entreprit ce voyage. Mais Dieu lui réservait là une nouvelle et insigne faveur, et, après lui avoir donné les moyens d'achever ce temple matériel, objet de tant d'amour, il lui présenta encore l'instrument dont sa sollicitude épiscopale avait besoin pour fonder, réparer et conduire à complète édification le temple spirituel, l'Église nantaise, bien autrement agréable à ses yeux. Cet instrument choisi fut un jeune homme natif de Nantes même et appelé Martin, que le Ciel avait doué de toutes les vertus de l'âme, de toutes les facultés de l'esprit, et qui étudiait, dans l'école de Tours, les sciences divines et

1 Saint Aignan fut évêque d'Orléans et défendit cette ville contre Attila. C'était un saint très-populaire. — Quant à saint Médard, on sait le rôle important qu'il joua à la cour de Clotaire, ce fut le modérateur de ce prince indompté. Les diverses paroisses qui portent le nom de saint Mars, l'ont pris pour patron, quoiqu'il soit fait mention, dans la vie de saint Melaine, d'un saint Mars, évêque de Nantes, qui l'accompagna à Angers; mais cela n'infirmerait en rien notre manière de voir sur l'antiquité de ces paroisses, remontant aux temps de saint Félix; cela la confirmerait au contraire, ce *Marsus* n'ayant laissé que son nom et le souvenir de ses vertus.

humaines, plus cultivées à cette époque qu'on ne le croit généralement.

Martin n'était point dans les ordres, mais il avait un désir extrême de se consacrer à Dieu, et l'occasion se présentant naturellement, il s'en ouvrit à son évêque. Ces deux hommes étaient trop bien doués, et surtout trop animés d'un égal amour de Dieu, pour ne pas se sentir attirés l'un vers l'autre et s'unir étroitement. Aussi, quand saint Félix retourna vers sa ville, il emmena Martin, et, ne voulant plus le quitter, il exigea qu'il demeurât près de lui. Pour cela, lui ayant conféré les ordres mineurs et majeurs, il le fit archidiacre de son Église, lui donnant le soin, non-seulement de prêcher lui-même, mais encore de diriger les prédications, la grande œuvre de ces temps; en d'autres termes, il le fit le chef de cette école épiscopale établie dans son palais, de ce collége des cent vingt prêtres que nous avons vu existant déjà à l'époque de la mort du saint pontife Eumélius.

Ce fut, avons nous dit, très-probablement pour ce qui regardait la dédicace de son église cathédrale que Félix fit le voyage de Tours. C'est, en effet, à cette époque que se place naturellement cette cérémonie. La *Chronique de Saint-Brieuc*, dont nous avons transcrit plus haut tout un passage, nous dit, si on se le rappelle : « Cette église demeura ainsi en tout honneur et beauté depuis le temps du roi Clotaire. » — Or, ce prince étant mort en 561, ce ne peut être après cette date; ce n'est pas non plus beaucoup avant, puisque saint Domnole, qui y vint comme évêque du Mans, ne succéda sur ce siége à saint Innocent que vers 560 [1]. Albert de Morlaix, d'un autre côté, se trompe en plaçant cette fête en 580, puisque saint Euphrone, qui officia, mourut en 573; mais quand il nous dit que les travaux durèrent sept ans, il nous ramène encore en 560, le premier des calendes d'octobre, et nous conduit à adopter cette date.

Le métropolitain saint Euphrone fit la cérémonie; il était accompagné de Domnole du Mans, de Domitien d'Angers, de Victorius

1 *Histoire littéraire de France*, tome III. Dom Piolin, *Histoire de l'Église du Mans.*

de Rennes; quant au quatrième évêque, les avis sont partagés. Albert et la Chronique, d'après une ode que Fortunat fit, dans la suite, le nomment Romachaire ou mieux Marachaire, qui serait, dans le premier cas, évêque de Coutances, dans le second, d'Angoulême. L'abbé Travers prétend qu'il y a dans ce nom une faute de copiste, qu'on doit lire, au lieu de Macharius, *Macliavus*, Macliau, de Vannes[1]. Nous nous rangeons d'autant plus volontiers à cet avis, que nous nous demandons quelle cause pouvait amener ce Romachaire ou Marachaire de Coutances ou d'Angoulême en nos murs, à Nantes, dans une province complétement étrangère; tandis qu'au contraire, tant de raisons faisaient un devoir à Macliau de donner cette marque de déférence à son métropolitain, d'une part, et de l'autre, à son bienfaiteur Félix. D'ailleurs, la Chronique et Albert se trompent en ajoutant à ces noms celui de Venance Fortunat. Ce poète fut, il est vrai, évêque de Poitiers, mais bien après ce temps, puisque saint Grégoire de Tours, qui mourut en 591, n'en parle en ses écrits que comme d'un prêtre vénérable. Fortunat était alors en Italie; il ne vint en France que vers 566.

Ce qui a pu causer cette erreur, c'est que ce poète, fixé dans la suite en nos contrées occidentales, par le charme qu'il trouvait dans d'illustres amitiés, parmi lesquelles il faut nommer, en premier lieu, celle de Félix, chanta cette belle œuvre de son ami; il n'eut pour s'inspirer qu'à recueillir les souvenirs que ces fêtes avaient laissés après elles, et nous, en traduisant ces vers, nous aurons, après tant de siècles, les échos vivants de ces réjouissances sacrées :

— « Quand Salomon voulut dédier son temple magnifique, il assembla tout Israël. Les lévites, les grands, les petits, les enfants, les vieillards, tous furent convoqués, tous vinrent à cette pompe royale. Les veaux sont égorgés, les taureaux tombent aux pieds des autels, tout le peuple est dans une sainte ivresse! Aujourd'hui, les

1 « Le texte de Fortunat dit *Maracharius*, dans l'édition de Browère; les éditions précédentes avaient *Macharius;* mais, par une erreur de copiste qui, ayant pris les lettres *l* et *i* liées ensemble pour la lettre *h*, lut d'abord *Macha* pour *Maclia*, et ensuite par un changement nécessaire de la lettre *u* dans les lettres *r* et *i*, pour la perfection du vers, lut *rius* pour *uus*, et ainsi *Machavius* pour Macliavus, qui est la vraie leçon. » *Histoire de la ville de Nantes*, par l'abbé Travers.

temps sont changés, nos rites sont moins sévères, nos autels sont plus doux ; Félix offre à ses peuples des fêtes splendides qui effacent les anciennes, il convoque les pères illustres à des réjouissances solennelles où tout est vérité, d'où les vieilles ombres ont disparu. Oui, ce sont nos véritables pères, intruits par Pierre aux clefs toutes puissantes pour ouvrir le royaume des Cieux, par Paul dont les écrits illuminent le monde, et posés par eux pour être les gardiens du troupeau, pour défendre les brebis des loups, les agneaux de la maladie, et dont la voix indique sans cesse à tous les sources du salut, où l'on boit dans l'or de la charité la sagesse et la foi! Entre eux brille le métropolitain sacré, Euphrone, qui siége sur le trône de saint Martin; il s'avance heureux au milieu de cette couronne des pères, qui sont ses membres et sa force; il est la tête, ils sont le cœur, et leur union forme le corps et l'honneur de l'Église. Domitien et Victorius, deux colonnes, l'illustre Domnole et Macliau marchent animés des mêmes espérances, du même zèle pour le culte de Dieu. Et maintenant, c'est le jour où de pieuses actions de grâce sont offertes, dans lequel le bon pasteur a la joie d'exprimer, dans une pompe sacrée, ses louanges au Seigneur. Ah! combien il a soupiré après ce jour si lent à venir! il ne pensait qu'à lui, en lui il avait mis tout son cœur! Il le voit enfin! il dépose, plein d'allégresse, le fardeau de ses pieux soucis. Ah! Félix, heureux pasteur d'un heureux troupeau, toi qui prépares ces grandes joies à tes peuples et à ta ville, les pontifes t'environnent, les ministres des autels te suivent, ceux-là te font une couronne d'honneur, ceux-ci t'accompagnent de leurs souhaits; les clercs dans le chœur, le peuple dans les bas-côtés, chacun met toute son âme à chanter ton œuvre. Tu l'as attendu longtemps, sans doute, ce jour, le temps est toujours long à celui qui aime; les choses sublimes se font désirer, mais aussi qu'elles sont belles! Maintenant, tu peux chanter au Seigneur des cantiques au son des trompettes; qu'un chœur à trois voix célèbre la gloire de la Trinité sainte, et qu'entre tes mains d'évêque l'hostie pure, par laquelle Dieu est honoré chaque jour, s'élève et domine au milieu de ces pompes harmonieuses. »

De ceci, nous ne ferons ressortir que deux choses: l'affirmation de la primauté de Pierre instituant les évêques, la dénégation de toute prétention à former une église séparée ou distincte de l'Église de Rome, la mère et maîtresse de toutes les Églises, et l'indice ou l'écho confirmatif de la tradition toujours conservée chez nous, à savoir que notre foi nous est venue directement de Rome, par saint Clair, disciple de saint Lin, le successeur immédiat de l'Apôtre aux clefs puissantes pour ouvrir le royaume des Cieux.

L'évêque Félix reçut donc avec grande révérence et grand bonheur, dans son palais, tous les pères de la province de Tours ; il les défraya magnifiquement, et nous aimons à nous représenter et à suivre en pensée tous ces saints hommes, docteurs et civilisateurs des peuples, dans leurs courses à travers notre pauvre ville, soit qu'ils allassent prendre place, tour à tour, dans les chaires de l'école, ou vénérer les reliques des saints dans les oratoires, qui entouraient nos murs comme d'une couronne bénie[1], soit enfin qu'ils se transportassent dans les prairies, sur l'ancien port, au bord des rivières, afin d'entendre de la bouche même du prélat les grands projets qu'il méditait. Mais ces jours heureux passèrent rapidement, et Nantes, au lendemain de ces fêtes, vit se dérouler, presque à ses portes, le drame effrayant d'une nouvelle guerre, et quelle guerre! le fils armé contre le père, Chramne levant pour la seconde fois le bras sur Clotaire et poursuivi par ce prince formidable.

X.

Vers ce temps (560), saint Germain, évêque de Paris, arriva à Nantes. Saint Germain et saint Félix s'étaient vus au concile de 557 ; c'est dire qu'ils s'aimaient.

Selon l'abbé Travers, qui commente, il est vrai, le récit beaucoup plus succinct de Fortunat, saint Germain venait de Poitiers, où il avait été trouver le duc Wilichaire, beau-père de Chramne[2], qui soutenait son gendre dans sa révolte, et il arrivait à Nantes, dans l'intention de s'aboucher, par Félix, avec Canao, qui ayant

1 Les oratoires de Saint-Donatien, Saint-André, Saint-Similien, saint-Cyr, Saint-Vincent, Saint-Clément, etc.

2 Chramne, fils de Clotaire et de Chunsène, avait été fait gouverneur d'Auvergne ; il prit pour conseiller un certain Léon, grec ou gallo-romain d'Aquitaine, qui était de Poitiers. Cet homme excitait tous les mauvais penchants de son maître, et avait coutume de dire, en parlant des saints Martin et Martial, que : *ces confesseurs de Dieu ne laissaient au fisc rien qui vaille.* Chramne, se livrant à ses conseils, désolait l'Auvergne. Il vint à Poitiers, y épousa la fille de Willichaire, puis son père étant occupé contre les Saxons, il se révolta et s'unit à son oncle Childebert; celui-ci étant mort et Clotaire de retour, il fit sa paix ; mais peu après il se retira en Bretagne, près de Canao, qui venait d'épouser Choldoë ou Choldez, sa belle-sœur, en 558, à Nantes, suivant Albert de Morlaix.

épousé Cholder, l'autre fille du duc aquitain, menaçait d'entraîner ses Bretons dans la querelle. C'était une révolte formidable, toute l'Auvergne, l'Aquitaine, le Poitou et la Bretagne réunis contre le roi franc. Malgré tous les efforts des évêques, ils ne purent détourner le fléau, et ces princes indomptés, qui en appelaient toujours au droit de la guerre et au jugement de l'épée, tandis que la loi paternelle et l'arbitrage si doux du Christianisme s'offraient à eux, durent encore une fois être jugés et punis par le glaive. Du moins, saint Germain ne perdit pas son temps, et il paraît que la libéralité envers les pauvres, ou mieux, donnons lui son sens et son vrai nom chez les chrétiens, la charité était déjà en honneur chez nos ancêtres. Saint Germain prêcha, à Nantes, des sermons de charité, et si bien que les marchands de la ville lui ouvrirent leurs bourses et le firent le distributeur de leurs aumônes. C'est Fortunat qui nous le raconte, et il ajoute qu'en retour le bon évêque fit des miracles, guérit un négociant nommé Damien d'une goutte affreuse qui le rendait perclus de tous ses membres, et donna l'ouïe et la parole à sa fille, qui était sourde et muette de naissance.

Saint Germain repartit pour Tours. Wilichaire, effrayé, se refugia dans la basilique de Saint-Martin, à laquelle il mit le feu; Clotaire arriva à marches forcées vers notre pays en passant par le Maine, et Félix se prépara par la prière à remplir les devoirs miséricordieux que pourraient lui indiquer les circonstances.

Laissons maintenant parler saint Grégoire de Tours [1], dans son style dur et énergique, seul digne de raconter ces terribles choses.

« Alors, dit-il, le roi Clotaire, grinçant des dents, se dirigea avec une armée vers la Bretagne, mais Chramne ne craignit point de sortir contre son père, et voilà que, comme chaque armée de chaque côté se fut réunie dans un même champ et que Chramne, avec les Bretons, eut combattu contre son père, la nuit étant tombée, on cessa de se porter des coups, et cette même nuit Conober [1], comte des Bretons, dit à Chramne : — « Je pense qu'il est injuste qne tu sortes contre ton père; permets que je me jette cette nuit sur son camp et je le mettrai bas avec toute son armée. » — Ce que Chramne, poussé, à ce que je crois, par une permission

1 Lib. IV, § 20.

divine, ne voulut pas être fait. Le matin venu, chaque armée réunie se porta l'une vers l'autre, et le roi Clotaire allait, comme un nouveau David, combattre Absalon, son fils, se lamentant et disant : « Voyez, Seigneur, du haut du Ciel, et jugez ma cause, parce que je supporte de mon fils des injures injustes, voyez, jugez justement entre nous, et rendez cette sentence que vous avez fait intervenir jadis entre Absalon et son père, David. » Et s'étant remis à combattre, voilà que le comte des Bretons tourna le dos et tomba là ; alors, Chramne prit la fuite, ayant des navires préparés sur mer. »

Mais Dieu l'attendait à cette heure ; il avait exaucé l'imprudente prière du père irrité qui, osant se comparer à David, n'avait point songé, comme ce roi pénitent, à demander grâce pour le coupable. Chramne, revenu sur ses pas pour sauver sa femme et ses filles, fut pris avec elles, lié sur un banc dans la chaumière d'un pauvre à laquelle on mit le feu, et périt dans les flammes. On dit qu'alors Clotaire pleura... Il y eut là deux crimes punis l'un par l'autre, un parricide et un vœu contre nature. Canao mort, ce frère, Macliau, qui s'était fait évêque de Vannes, apostasia, renversa sa mitre, laissa repousser ses cheveux, reprit sa femme et s'empara du pouvoir; il fut excommunié ; nous verrons plus loin la fin de cet apostat.

Quant à Clotaire, il se dirigea vers Nantes, si nous adoptons l'assertion d'Albert de Morlaix, qui peut être contestée, mais qui néanmoins a droit à quelque examen. Suivons, en effet, la marche du roi franc telle qu'elle nous est tracée par l'auteur de la vie de saint Constantien au Maine. Ce Constantien était un moine sorti de l'abbaye de Micy, auquel saint Innocent, évêque du Mans, avait donné les ordres et qui s'était retiré dans les solitudes du Passais, en la forêt de Nuz, au pays d'Herbon[2]. Or, tandis qu'il évangélisait ce lieu, Clotaire, poursuivant son fils Chramne, y arriva; le prêtre le reçut en lui souhaitant la paix et lui offrit de quoi rompre son jeûne *(jejunium solvere)*. Alors, le prince, reconnaissant, lui fit des présents, et le saint, en retour de ces bienfaits, bénit le roi, et, prophétisant, lui annonça la victoire sur ses adversaires et sur son fils ; ce qui fut fait, comme nous le croyons, ajoute l'auteur

1 Canao est le même personnage que Conobert. Voy. la *Biographie bretonne*, t. Ier. Art. *Conobert*.

2 Département de la Mayenne, arrondissement de Mayenne.

contemporain de ces choses, et comme il n'en faut douter, par la permission divine. Dom Bouquet dit que cette cellule de saint Constantien était située entre la Mayenne et la Sarthe, à Javron, dans le pays des Diablintes, là où depuis on a bâti un prieuré qui dépendait de Saint-Julien de Tours. On lit les mêmes faits rapportés en termes identiques dans la vie de saint Ernée, dont le monastère a donné naissance à la ville de ce nom, située plus au sud. Il en résulterait que Clotaire, arrivant de Paris par le pays chartrain, suivait la voie romaine qui, d'après M. Bizeul, aboutissait à Blain, en traversant Javron, Jublains, Ernée, Vitré[1], Chateaubriant, la forêt de Domnèche et Pont-de-Veix[2], et l'on peut croire sans invraisemblance que le combat eut lieu en quelque lande de l'arrondissement actuel de Savenay[3], où l'on rencontre tant de fossés et de retranchements recouverts d'ajoncs, que Chramne vaincu s'enfuit du côté de la mer, vers Saint-Nazaire peut-être, par la voie romaine qui descend de Blain vers ce lieu, déjà port fréquenté des navires, et que l'exécution faite, Clotaire remonta vers Tours en prenant le chemin qui suivait le cours de la Loire et conséquemment en passant par Nantes. Clotaire serait donc venu à Nantes. Quelle fut son entrevue avec Félix? Nous l'ignorons, mais il n'y a pas lieu de douter que l'évêque n'ait tenté de faire pénétrer dans ce cœur barbare les conseils de la clémence et du repentir ; du moins, nos historiens s'accordent à dire que le roi franc confirma Félix dans le gouvernement, et il est certain que c'est de ce jour que nous le voyons administrer avec une autorité incontestée, non-seulement l'Église mais aussi la cité nantaise. Clotaire mourut peu après (561).

Vte ÉDOUARD SIOC'HAN DE KERSABIEC.

(La suite prochainement.)

1 Est-ce tout à fait arbitrairement que les légendes ont conservé le souvenir des prédications de saint Clair à Vitré, ou ne doit-on pas y voir une indication de rapports qui existaient entre Nantes et ce *pagus*, au moyen d'une voie très-fréquentée?

2 *Pont-de-Veix* est la traduction littérale de *Pons-Via*. Pont-de-Veix est sur la petite rivière du Don-Doûn, profond. (*Dict. de Legonidec.*)

3 L'abbé Travers dit : « Le combat se donna l'an 560, au mois de novembre, dans un lieu que les historiens n'ont pas précisé, mais qui doit se trouver entre Vannes et le Croisic, sur les limites des deux diocèses, selon d'Argentré. »

LE CHATEAU DE POUZAUGES.

Au mois de mai 1860, en visitant une des parties culminantes du département de la Vendée, remarquable par la beauté des sites pittoresques et des ruines historiques qui viennent à chaque pas charmer les regards et parler à l'imagination, j'atteignis un bois d'essence de hêtres qui couronne le sommet d'une des plus hautes montagnes du pays. Ce massif de beaux arbres, dont les cimes élevées apparaissent, dit-on, aux marins qui naviguent dans les parages de l'île de Rhé, sert aussi de point de repère au voyageur qui parcourt la Vendée. En outre, quand le feuillage des hêtres forme une épaisse voûte de verdure, impénétrable aux rayons du soleil, on voit, les jours de fête, la jeunesse des environs se réunir sous ces ombrages pour s'y livrer à de joyeuses danses, que dirige et anime le violon de quelque ménétrier de village. Peut-être est-ce à cette antique habitude de venir danser au pied de ces arbres, dont l'écorce est couverte de noms et d'emblèmes à moitié effacés par le temps, que ce lieu charmant a dû d'être appelé le *bois de la Folie.*

Après m'être reposé sur un rocher au milieu de ce gracieux bocage, je traversai un taillis de châtaigniers planté sur le versant méridional de la montagne. En sortant de ce bois, je me trouvai sur le bord des larges et profonds fossés qui, de ce côté, environnent les remparts du vieux château de Pouzauges, et qui étaient jadis remplis d'eau. Je les franchis, je pénétrai dans l'enceinte de

la forteresse en passant par une brèche qu'un éboulement récent avait faite à la muraille; alors s'offrit à mes regards un spectacle imposant et grandiose : j'étais au pied d'un formidable donjon du moyen âge, qui, bien que mutilé par les siècles et les hommes, élève encore à une grande hauteur ses épaisses murailles à moitié couvertes d'un vert manteau de lierre.

Ce donjon, dont la forme est carrée, a trois étages tous voûtés. La première salle, presque entièrement au-dessous du sol, n'offre d'autre ouverture qu'une porte, et la seconde salle, placée à l'étage supérieur, a une porte étroite très-élevée au-dessus de la base de l'édifice. Elle reçoit le jour par une fenêtre carrée de petite dimension. Une grande cheminée permettait de chauffer cette pièce, qui était la plus belle et la moins triste de ce sombre manoir. A côté se trouve une salle complétement obscure. Au troisième, deux grandes chambres à coucher reçoivent le jour par deux ouvertures carrées. Enfin, l'édifice était recouvert d'une plate-forme qu'environnait un chemin de ronde, protégé par un parapet. On parvenait à chaque étage au moyen d'un escalier en forme de vis.

En examinant ces vastes appartements privés d'air et de lumière, où l'architecte a tout sacrifié aux ouvrages de fortifications sans rien accorder à l'agrément, on songe avez une sorte d'effroi aux guerres terribles du moyen âge, qui forçaient de riches et puissants seigneurs à venir s'emprisonner, avec leurs familles, dans de semblables demeures.

Pourtant ce château est bâti dans une des plus admirables positions que l'on puisse rencontrer. De ce lieu élevé, on aperçoit un immense horizon qui embrasse presque tout le territoire de la Vendée.

Longtemps, je promenai me regards au loin, découvrant de tous côtés des bourgs, des châteaux, des bois et une foule d'objets que j'avais peine à distinguer. Puis, quand ma vue fatiguée se reporta sur les ruines silencieuses qui m'environnaient, mon âme rêva du temps passé, et je me rappelai plusieurs faits historiques dont ce château avait été le théâtre.

La baronnie de Pouzauges avait droit de haute justice, et relevait féodalement de Thouars. Un seigneur de Pouzauges, en 1066,

accompagnait Guillaume le Bâtard, lorsque ce duc de Normandie fut conquérir l'Angleterre. Plus tard, Alix de Mauléon fait passer Pouzauges dans la maison de Thouars en épousant Guy Ier le Brun, vicomte de Thouars. — Catherine de Thouars, mariée en premières noces à Gilles de Retz, le terrible *Barbe-Bleue*, parvint à se soustraire aux barbares traitements que lui faisait endurer son cruel époux, en se réfugiant au château de Pouzauges. Après la mort tragique de Gilles de Retz, Catherine se remaria avec Jean de Vendôme, vidame de Chartres, auquel elle porta son immense fortune. — De 1525 à 1570, la baronnie de Pouzauges appartient à Claude Gouffier, grand écuyer de France, duc de Roannais. Ensuite, Pouzauges devient la propriété de la famille de Grignon, qui l'achète au commencement du XVIIe siècle. Cette terre est ensuite vendue à Charles Mesnard, marquis de Toucheprès. Celui-ci épouse une demoiselle de Grignon, puis il meurt sans enfants en laissant à sa femme, par testament, Pouzauges, qui revient ainsi à la maison de Grignon. Enfin, M. Louis Frottier de Bagneux ayant épousé, en 1773, une demoiselle de Grignon, fille d'un Grignon, marquis de Pouzauges, la terre et le château de ce nom passèrent à la famille Frottier de Bagneux, qui en est aujourd'hui propriétaire.

Situé dans un pays où le protestantisme avait de nombreux adhérents, le château de Pouzauges ne pouvait manquer de jouer un rôle important pendant les guerres de religion. Je suppose que c'est de cette époque que date sa dévastation. — En 1563, les Huguenots du Bas-Poitou, ayant à leur tête le seigneur de Sainte-Hermine et M. du Landreau, s'emparèrent de Pouzauges le 1er mars. Ils l'occupèrent jusqu'au 15, pillant et brûlant pendant ce temps les églises des environs, maltraitant et outrageant les prêtres et toutes les personnes appartenant aux ordres religieux. Enfin, les ravages causés par cette insurrection furent si grands, qu'ils firent cesser, dans cette contrée, l'exercice du culte catholique.

Le 15 décembre 1567, les habitants de la ville de Pouzauges, bâtie près du château, virent dans leur église, dévastée de la veille par les Huguenots, une nombreuse réunion de réformés, qui s'engagèrent par serment à se prêter un mutuel appui, pour anéantir

la religion catholique. Cette pièce curieuse, dont les expressions peignent bien le fanatisme des sectaires qui l'ont écrite, est suivie d'un grand nombre de signatures. En tête, on lit les noms des sieurs de Puy-Papin, des Eschardières, Cacaudière, de la Belotière, Barbière, Rollandière et Chauvinière, tous gentilshommes des environs.

A la révocation de l'édit de Nantes, il y eut, à Pouzauges et dans les paroisses voisines, des réunions séditieuses de religionnaires, à la tête desquelles se trouvaient des gentilshommes. A ce sujet, le ministre, M. de Louvois, donna l'ordre à l'intendant du Poitou, Foucault, de punir de mort les séditieux de cette province; de plus, le ministre lui mandait qu'il fallait faire démolir les habitations de plusieurs protestants qui s'étaient assemblés près de Pouzauges.

Suivi d'une troupe de dragons, Foucault s'acquitta de sa mission avec une grande sévérité. Les seigneurs de Puy-Papin, de la Chauvinière, de la Bonnelière, de la Grossetière, etc., partirent pour l'exil. On raconte que M. de Chavernay, près d'abandonner son château de la Grossetière, répondit à sa famille, qui cherchait à le retenir en lui parlant des tristesses de l'exil et de la beauté des lieux qu'il allait quitter : « Cent Grossetières ne me feraient pas détourner la tête. » Il partit, et son magnifique château fut rasé.

Malgré l'exil d'un assez grand nombre de gentilshommes et la rigueur des édits, les protestants restés dans le pays continuèrent à se réunir dans des lieux écartés ; là, cachés dans les bois ou dans quelque ravin profond, ils se livraient à l'exercice de leur culte. On nomma ces réunions *Assemblées du désert*[1].

En 1794, au mois de janvier, le vieux donjon de Pouzauges fut le théâtre d'une horrible scène que je ne ferai qu'indiquer, ne pouvant mettre sous les yeux du lecteur le tableau sanglant d'un massacre où figure la repoussante image d'une hideuse luxure.

La colonne infernale commandée par le général Grignon venait d'apparaître dans la Vendée, où elle répandait la terreur par le pillage, l'incendie et la mort. A son arrivée à Pouzauges, cette colonne renferma dans les vastes salles du donjon un grand nombre

1 Aujourd'hui la ville de Pouzauges a, comme avant la révocation de l'édit de Nantes, un temple protestant.

de personnes arrêtées par elle en divers lieux. Parmi ces prisonniers, il y avait beaucoup de femmes qui, avant d'être égorgées, eurent à subir les outrages de Grignon et de sa suite. Une jeune fille seule échappa à la mort. Les corps des victimes furent enterrés dans l'enceinte de la forteresse, à une petite distance du donjon. J'ai entre les mains plusieurs documents imprimés, intitulés : *Pièces dénonciatives*, qui racontent les crimes de Grignon et de son armée. Ces dénonciations ont toutes été faites par des républicains. Voici quelques lignes d'une de ces pièces, que son auteur, le citoyen Chapelain, témoin oculaire, déposa, le 9 août 1794, au Comité de salut public.

« Grignon me dit qu'en entrant dans la Vendée, il avait juré d'égorger tout ce qui se présenterait à lui; qu'un patriote n'était pas censé habiter ce local ; que d'ailleurs la mort d'un patriote était peu de chose, quand il s'agissait du salut public.

» Il disait un jour : On est bien maladroit, on tue d'abord ; il faudrait d'abord exiger le portefeuille, puis l'argent sous peine de la vie, et, quand on aurait le tout, on tuerait tout de même. »

Je ne je puis citer le reste de ce passage, qui raconte avec des expressions cyniques comment les victimes furent outragées par leurs bourreaux.

Pendant la guerre de la Vendée, Pouzauges fut occupé, tantôt par les républicains, tantôt par leurs adversaires.

Le 14 mai 1795, le général Canclaux y établit un camp retranché.

Le peuple de Pouzauges, qui, de tous les faits historiques que l'on vient de lire, ne connaît guère que le terrible drame dont le château fut le théâtre pendant la Révolution, fait sur le vieux manoir une foule de contes effrayants, et si quelque étranger l'interroge à ce sujet, il lui recommandera charitablement de ne pas aller, la nuit, se promener au milieu des ruines, car elles sont habitées à cette heure par des démons redoutables, par des spectres et des bêtes fantastiques.

CHARLES THENAISIE.

ANCIENS STATUTS

DE

LA FRÉRIE BLANCHE

DE GUINGAMP.

Malheur à celui qui porte dans les investigations historiques, et surtout dans la recherche et l'étude des documents inédits d'intérêt local, la passion des collectionneurs! Il se condamne par avance à une stérilité perpétuelle, ou à des chagrins incurables. En pareille matière, le bien n'a pas de plus grand obstacle que le désir immodéré du mieux. Aux yeux d'un collectionneur, le cabinet le plus curieux n'est rien, s'il y manque une seule pièce, quelque secondaire qu'elle soit : le collectionneur use sa vie à compléter des séries, et meurt sans les avoir complétées, et quelquefois du regret de n'avoir pu les compléter. Je le répète, malheur à l'historien qui porte dans ses études cette dévorante manie! J'en connais, et des mieux doués, qui tiennent inutiles des trésors, par la seule crainte qu'il ne reste quelques liards dans le terrain fouillé par eux; j'en connais d'autres dont le sommeil est troublé par le chagrin d'avoir vu un confrère ramasser quelques glanes dans le champ de leur moisson!

Il faut en bien prendre son parti et renoncer ou à écrire, ou à

poursuivre une perfection idéale, et se consoler d'avance des inévitables lacunes que nos successeurs trouveront dans nos œuvres, si peu étendues qu'elles soient. Du reste, les pièces qui échappent à des investigations consciencieuses et suffisamment prolongées, sont rarement de nature à modifier du tout au tout le jugement porté par un esprit droit, sur les faits ou les personnes. Or, en histoire, le vrai but est atteint, quand on peut asseoir des conclusions impartiales, avec suffisante connaissance de cause, sur un ensemble imposant de documents.

Dans la chasse aux parchemins, comme dans toutes les chasses, il n'y a qu'heur et malheur. Quelquefois une pièce du plus haut intérêt tombe juste à point et illumine d'un jour inespéré tout le sujet qu'on étudie; d'autres fois, et si j'en crois mon expérience personnelle, le plus souvent, le précieux document ne se découvre que lorsque le *siége est fait*. C'est une pure malice du sort.

Je viens d'en faire la désagréable expérience à propos d'une des institutions les plus originales du moyen âge en Bretagne, la *Frérie Blanche* de Guingamp. Lorsque j'ai publié, il y a deux ans, mon ouvrage sur cette ville, je ne connaissais aucun autre titre, manuscrit ou imprimé, où fût retracée l'histoire de la *Frérie Blanche*, que les lettres d'admission en cette confrérie, de la fin du XVIIIe siècle. Les archives de la mairie et de la fabrique n'avaient rien conservé.

Il y a un an environ, mon excellent ami, M. H. du Cleuziou, découvrit un règlement de la Frérie blanche, de l'an 1456. C'était une grande pancarte, imprimée au commencement du XVIIe siècle, sans nom de lieu ni d'imprimeur. Il voulut bien m'envoyer ce document avec un empressement égal à son affection. Quelque temps après, je découvris moi-même, cousu dans la garde d'un ancien rentier de la fabrique de Guingamp, un autre exemplaire de ces mêmes statuts contenant un article entier, une moitié d'article de plus que l'exemplaire que je tenais de l'obligeance de M. du Cleuziou, et toute une quatrième page d'*Autres Réglements faits par Messieurs les Confrères de la Frérie Blanche, dans leurs Assemblées Générales depuis les anciens Statuts*. Ce second exemplaire ne porte

également ni nom de lieu, ni nom d'imprimeur; mais il est postérieur à 1717, puisqu'il relate une délibération de cette année.

Ce document nécessite quelques remarques sommaires.

On supposerait volontiers, en lisant seulement le premier article, que la Frérie Blanche fut précisément instituée le lundi après le pardon de Guingamp, l'an de grâce 1456. Une lecture plus attentive de toute la pièce fait voir qu'on a voulu dire seulement que le règlement qui suit serait mis en vigueur, pour la première fois, à cette date. En effet, l'article V parle de la paresse des confrères à s'acquitter de leurs devoirs. La Confrérie existait donc déjà; elle était même probablement assez antique puisque le relâchement s'y était glissé.

L'article II montre qu'au XVe siècle il n'y avait que deux abbés ecclésiastiques, choisis « par la traduction du chapelet, » mode d'élection qui m'est totalement inconnu. L'abbé laïque qui partagea avec l'abbé ecclésiastique le gouvernement de la Confrérie, est d'institution plus moderne. C'est plus tard aussi, que l'on songea à faire de cette association, plusieurs fois séculaire, un moyen d'union entre les trois Ordres, en Bretagne. On voit que c'est dans l'assemblée de l'an 1687, que cette magnifique direction de la Confrérie reçut son complément et son couronnement par le droit d'arbitrage attribué aux abbés.

Il semble encore que le nom même de *Frérie Blanche* est postérieur au XVe siècle, puisqu'en 1456 l'association se nommait : *La Confrérie des Disciples de Notre-Seigneur.*

Voici le texte de ces anciens statuts, auxquels furent substitués ceux que j'ai reproduits dans les pièces justificatives de mon *Histoire de Guingamp.*

ANCIENS STATUTS

DE LA CONFRÉRIE BLANCHE

Article Premier.

Ensuivent les Institutions et Ordonnances d'une Confrérie nommée la Confrerie des Disciples de Notre-Seigneur Jésus-Christ, commencée et instituée en la Ville de Guingamp, par les Gens d'Eglise d'icelle et de ses Fauxbourgs et meptes d'entour, en l'Eglise de Notre-Dame de ladite Ville, chacun an à être célébrée le Lundi prochain après le grand Pardon de ladite Eglise, qui est le dimanche après la Fête de Saint Pierre et Saint Paul, laquelle Frerie commencera le Lundi après ledit Pardon de Guingamp, l'an de grace mil quatre cent cinquante-six, par l'avis et délibération de Discret, Prudent et Sage, le Révérend Pere en Dieu, Bertrand, Abbé de Sainte Croix, Maître Prigent de Munhorre, Official pour Monseigneur de Tréguier, en son Auditoire de Guingamp, par la délibération et consentement de Messieurs les Vicaires de ladite Eglise, et aussi des Recteurs et Chapelains de ladite Ville, et meptes d'entour, à laquelle Frerie il y aura Prêtres Séculiers de ladite Ville et d'entour, et aussi Religieux de Sainte Croix, Saint Dominique, Saint François, et Gens Laïques, et Femmes de noble condition, et gens dignes de foi et bonnes conversations.

De l'élection des Abbez.

II. Et premier. Qu'en ladite Frerie il y aura, chacun an, deux Abbez desdits Gens d'Eglise et Chapelains : Sçavoir, l'un d'eux de ladite Ville et Fauxbourgs, et l'autre des Champs, moyennant qu'ils soient Freres jour et an auparavant en ladite Frerie, lesquels seront choisis le jour du dîner; Sçavoir, le Lundi après le Pardon de Guingamp, ô les consentements desdits Freres, et auront le gouvernement d'icelle Frerie durant un an, choisis par la traduction du Chapelet.

De la Procession et de l'Ordonnance de l'Office.

III. *Item.* Tous les Freres et Sœurs seront tenus de se rendre ledit Lundi, après le Pardon de Notre-Dame de Guingamp, en l'Eglise dudit lieu, en leurs Surplis, accompagnez des autres Freres et Sœurs Séculiers de ladite Frerie, et Religieux en leurs habits, et la Croix de Notre-Dame dudit lieu; et il y aura quelques Bédeaux des Séculiers, et lesdits Fabriques dudit lieu, choisis par lesdits Abbez, pour tenir en ordre ladite Procession; et iront premier à la Chapelle Saint Yves, de-là aux Freres Mineurs, après ès Freres Prêcheurs. Dont avant aller en procession, l'on dira les trois Leçons des Morts, avec la Messe de Notre-Dame, *Salve, ô Gaudeamus.* Puis au retour de la Procession, sera dite la Messe

de *Requiem*, avec recommandation, avec la Chappe, Diacre et Soû-Diacre ordonnez par les Abbez qui pour lors seront.

Des Défaillans.

IV. *Item.* Tous ceux qui ne comparoîtront, ou valablement ne seront excusez de venir audit Service pour célébrer Messe, et s'acquitter vers ladite Frerie, et aussi les Laïques à comparoir en personne tant hommes que femmes, seront tenus chacun des défaillans en la somme de vingt deniers monnoie, forte et antique, s'ils ne s'excusent dûëment trois jours avant vers lesdits Abbez de ladite Frerie ou leurs Commis; et s'ils sont raisonnablement excusez, pourront lesdits Prêtres, le Mardi après, dire ou faire dire leurs Messes par aucun des Freres de ladite Confrerie et non autres.

Du Service des Gens Laïques.

V. *Item.* Pour ce que les Chapelains et Freres de ladite Frerie sont paresseux à s'acquitter vers ladite Frerie audit Lundi, est ordonné que les Gens Laïques s'acquitteront le Mardi après de faire célébrer leurs Messes par les Chapelains, lesquels seront Freres en ladite Frerie, et non par autres qui ne seront pas en ladite Frerie.

De l'Ordre du Chœur.

VI. *Item.* Est ordonné que les Abbez de ladite Frerie choisiront des Chantres jusqu'au nombre de huit, dont il y en aura deux Chappés; et pour tenir le Chant et Chœur, auront un Pot de Vin et un Echaudé qui seront mis sur le Dîner, et ceux qui ne demeureront pas pied ferme au Chœur durant l'Office, ne seront participans auxdits Vin et Echaudé.

Des Statuts.

VII. *Item.* Est ordonné que les Statuts de ladite Frerie seront lûs le jour du Service, après la recommandation, à entendible voix, par l'un desdits Freres Commis des Abbez.

Des Défaillants et du Taux.

VIII. *Item.* Avant de partir de l'Eglise, seront appelez les Freres et Sœurs de ladite Frerie, et ceux qui seront trouvez défaillants de venir ou de s'excuser audit Service et à la Procession, payera chacun défaillant, comme dit est ci-dessus, la somme de vingt deniers monnoie.

De l'Entrée et Issuë.

IX. *Item.* Payera chacune personne qui voudra entrer en ladite Frerie, une livre de Cire, et pour l'issuë demie livre de Cire.

Du Dîner.

X. *Item.* Tous ceux qui défaudront de se rendre au Dîner le jour de la Frerie, au lieu qui sera assigné par les Abbez, s'ils ne s'excusent huit jours auparavant ledit Lundi, payera chaque personne défaillante la somme de deux sols six deniers bonne Monnoie.

Item. *Du Dîner.*

XI. *Item.* Ceux qui diront leurs Messes, ou les feront dire ledit jour ou le lendemain, comme dessus est dit, moïennant qu'ils aïent comparû au Service et à la Procession, ou mis autres pour eux, en payant dix deniers à l'Abbé qui aura la charge du Dîner seront excusez de non venir au Dîner, et la Cour sera remuée, et est dit que celui jour n'y aura point d'Audience.

Du Service des Trépassez.

XII. *Item.* Est ordonné que le Service des Freres et Sœurs de ladite Frerie sera fait au jour de Samedi prochain délégué à un mois après le décès du défunt, et seront tenus les Abbez de faire à sçavoir ès amis du Trépassé, et pareillement aux Freres et Sœurs de ladite Frerie, quinze jours avant le Service, et si ne se trouvent les Freres et Sœurs en personne, ou par qui leur faire à sçavoir, ils sont tenus d'écrire et attacher, par eux ou autres, l'assignation du Service, sur peine de payer l'amende et taux des défaillans; sçavoir, une Cédule au grand Portal du Porchet de l'Eglise de Notre-Dame de Guingamp, et en ce faisant, tous ceux qui défaudront payera chacun la somme de deux sols six deniers monnoie, à être touchée par les Abbez de ladite Frerie, et tourner au profit d'icelle.

De l'assignation du Service du Frere Trépassé.

XIII. *Item.* S'il aviendroit qu'aucune personne décéderoit celui jour que le Service du Frere défunt fût assigné, et qu'il faudroit aux Chapelains de la Ville ou des Fauxbourgs aller à son Enterrement, le Service du Frere défunt sera remué jusqu'au Samedi prochain qui vient en huit jours.

Des Inconvéniens.

XIV. *Item.* Est ordonné que si aucune grande mortalité ou autres inconvénients arrivoit à Guingamp, pourquoi les Freres ne pourroient être congrégez pour ladite Frerie, ordonner et disposer que tout sera remué, que tous les inconvénients soient passez, et que les Abbez demeureront toujours en leurs lieux et temps, pareillement des taux et amendes.

Des Freres hors de la Ville.

XV. *Item.* Si le Trépassé est à une lieuë de la Ville de Guingamp, ne seront point tenus les Freres d'aller à son Service, mais sera fait son Service en Ville ou ès Fauxbourgs, là où ses amis ordonneront, et seront tenus amis et hoirs du Trépassé, de donner Chandelle et Vin pour célébrer les Messes, et se trouver en personne pour aider audit Service.

Des lieux assignez pour faire le Service.

XVI. *Item.* Les Chapelains de ladite Frerie qui prendront charge d'acquitter les Gens Laïques, seront tenus de faire à sçavoir aux

Abbez ou à leurs Commis, ou de vérifier qu'ils auront chanté, en l'intention du défunt Frere, et seront tenus d'aller faire le Service dudit défunt; sçavoir, à Notre-Dame de Guingamp, Sainte Croix, Saint Sauveur, Saint Michel, la Trinité, les Freres Prêcheurs et les Freres Mineurs, et aux jours et heures assignez, dire et célébrer leurs Messes, ou faire dire pour eux, à peine de deux sols six deniers monnoie; et si le Trépassé est d'autre Paroisse qu'est dit ci-dessus, son Service sera fait en l'Eglise de Notre-Dame de Guingamp.

XVII. *Item.* Est ordonné qu'il y aura un Livre où seront mis et écrits les noms des Freres et Sœurs, et par partie desdits Freres, ledit Livre sera signé, et que les Abbez seront sujets de vérifier de s'être bien et loyalement comportez durant leur an.

XVIII. *Item.* Il est ordonné qu'il y aura quatre Pillets de Cire, lesquels péseront chacun quatre livres, et aussi y aura deux Torches, dont en chacune Torche, il y aura six livres de Cire, et seront pris des deniers que l'on exigera des Freres et Sœurs de ladite Frerie, ausquels seront taux et amandes ordonnez par la plus saine et maire voix de ladite Frerie, le jour du Service [1], et les Abbez pourront convenir lesdits Freres et Sœurs, quant afin d'exiger vers eux la somme qu'ils auront taux, et auront lesdits Abbez la garde et gouvernement desdits Pillets et Torches, et pour voir peser ladite Cire, lesdits Abbez appelleront trois desdits Freres; sçavoir, deux Prêtres, et un des Bourgeois de ladite Ville, et seront tenus de les administrer ès amis du Trépassé, quand viendra à faire son Service ès lieux ci-dessus assignez.

XIX. *Item.* Est ordonnez que les Abbez seront sujets le jour du Service de remontrer le nom des Freres qui ne s'acquitteront point du Service, afin de les ôter, à peine d'être privez.

Autres Réglements faits par Messieurs les Confreres de la Frerie Blanche, dans leurs Assemblées Générales depuis les anciens Statuts.

Par Délibération faite en l'Assemblée Générale de l'an 1610, repetée en celles des années 1656, 1657 et 1662, il a été arrêté que l'on diroit la Messe tous les Lundis de chaque année, pour le repos des ames des Confreres trepassez, et pour l'union et la prospérité des vivans, sur le grand Autel de Notre-Dame de Guingamp, à huit heures du matin, sans que l'on puisse troubler le prêtre qui la dira, et avant de la dire, le Valet de l'Eglise aura soin de faire un son de cloche, pour avertir Messieurs les Confreres de s'y trouver.

Par Délibérations faites des années 1656, 1661, 1662, 1699, 1704 et 1711, il a été arrêté, conformément à l'article douze des

1 C'est ici que s'arrête l'autre exemplaire des présents statuts qui m'a été communiqué par M. du Cleuziou

anciens Statuts, que l'on feroit un Service solemnel pour le repos de l'ame de chaque Confrere et Sœur qui décéderont, au plus tard, un mois après son décès, auquel Service Messieurs les Abbez en charge auront soin de faire prier et avertir, non-seulement les Parents du défunt, mais encore tous les Confreres d'y assister.

Par Délibérations des années 1693 et 1699 il a été arrêté, qu'outre le Service particulier que l'on fera pour chaque Confrere après sa mort, il en sera fait tous les ans un solemnel en mémoire de tous les défunts Confreres, généralement le premier Lundi suivant l'Octave des Morts, auquel Messieurs les Abbez en charge doivent faire prier Messieurs les Confreres d'assister, lequel Service Messieurs les Recteurs de Notre-Dame de Guingamp, et Messieurs les Confreres Ecclésiastiques ont bien voulu promettre et s'engager de faire suivant la Délibération de l'année 1693.

Par Délibération faite en 1687, il a été convenu ce qui suit, que l'on a extrait de ladite Délibération : sçavoir, que Messieurs les Confrères ayant réfléchi sur l'esprit de la Confrerie, et de la Bulle en conséquence, ont reconnu que la véritable intention des uns et des autres, et le meilleur fruit de leur exécution, doit être de maintenir lesdits confrères en une parfaite union d'esprit et d'intérêts ; pour parvenir à quoi il n'est pas de meilleur moyen que celui d'établir des Médiateurs justes et raisonnables qui s'acquittent de ce devoir, et pour cet effet ont résolu qu'à l'avenir, en cas de différens entre mesdits sieurs les Confreres, les Abbez de l'année lors en charge se donneront la peine de s'entremettre de leurs accomodemens, et de les convier de prendre des Arbitres pour concilier leurs esprits ou leurs intérêts, les admonestant que par devoir d'Abbez, et conformément aux intentions de ladite Confrerie, ils sont tenus de leur donner lesdits avis, et eux de leur part d'y souscrire, de tout quoi sera fait rapport en l'Assemblée suivante par mesdits sieurs les Abbez, pour, en cas de non accord, y être pourvû par l'Assemblée plus efficacement entre mesdits sieurs les Confreres absens ou présens.

Comme le Service de la Confrerie se doit faire solemnellement le jour de l'Assemblée générale, et les jours des Services que l'on fait pour les défunts, il a été arrêté par Délibération faite en 1698, qu'en cas qu'il ne se trouve pas un nombre sufffisant de Confreres Ecclésiastiques pour le faire, que les Abbez en charge auront soin de prier des Prêtres non Confreres d'y assister, ausquels sera payé à chacun cinq sols pour son droit d'assistance.

Par la Délibération faite en 1717 il a été réglé, du consantement unanime de tous Messieurs les Confreres, que le plus ancien Abbé Ecclésiastique portera l'Etolle à la Procession qui se fait le jour de l'Assemblée générale de Messieurs les Confreres.

S. ROPARTZ.

JOSCELIN DE DINAN

SEIGNEUR DE LUDLOW, EN SCHROPPSHIRE.

(XIIe SIÈCLE.)

Une chronique anglaise, rédigée au XIVe siècle, au plus tard, donne quelques détails sur l'histoire d'un chevalier breton qui, jusqu'à ce jour, est resté parfaitement inconnu dans sa province; je vais essayer de prendre dans ce « roman historique, » qui a déjà eu les honneurs de trois éditions [1], l'ensemble des faits qui ajoutera une nouvelle page aux recherches que j'ai déjà publiées sur la généalogie des sires de Dinan [2].

Lorsque Guillaume-le-Bâtard, maître de l'Angleterre, « dona » terres à diverse genz qe ou ly vindrent [3], » les principaux chevaliers de Bretagne qui l'avaient aidé de leurs épées eurent une large part au butin. Les juveigneurs des comtes des Bretons, les Rohan, les Dinan et bien d'autres, obtinrent ainsi des fiefs dans la Bretagne insulaire.

1 *The history of Fulck-Warine an Outlawed baron, etc. London, printed for the Warton Club*, 1835. — Histoire de Foulques Fitz-Warin, publiée par M. F. Michel, Paris, 1840. — Nouvelles françaises en prose du XIVe siècle, collection Jannet, 1858.

2 *Mélanges historiques et archéologiques sur la Bretagne*, 1re série, 3e cahier, 1858, p. 1 à 52.

3 Les textes que je publie dans cette Étude sans indication d'auteur, sont empruntés à l'histoire même de Foulques Fitz-Warin.

C'est ainsi que le comté de Schrewsbury échut, vers 1070, à Roger de Montgomery, originaire de Normandie ; Roger fonda l'abbaye de Saint-Pierre en 1083, et commença la construction des châteaux forts de Bridgworth et de Ludlow, dans le comté de Shrop ou Salop. Le fils aîné de Roger, nommé Robert, lui succéda, et son fils puîné, Arnaud, eut le comté de Pembrock; ils avaient encore un autre frère qui portait le prénom de leur père.

Il arrive souvent que les conquérants, lorsqu'ils ont atteint leur but, n'ont pas de plus gênants voisins que leurs propres compagnons d'armes ; les lieutenants des grands capitaines, dès qu'ils ont recueilli le prix de leurs services, cherchent à se rendre indépendants et quelquefois trahissent leurs bienfaiteurs. Le roi Henri, fils et successeur de Guillaume-le-Bâtard, en 1100, ne fut pas à l'abri de cette ingratitude.

Le comte Robert de Schrewsbury avait acquis, ainsi que ses frères, une triste célébrité par ses violences, ses exactions et ses actes de rebellion, lorsqu'à bout de patience, le roi Henri le cita devant l'assemblée des barons pour se justifier de quarante-cinq chefs d'accusation. — Robert s'enfuit dans ses terres et se hâta de terminer les fortifications de Bridgworth. — Le roi, aussitôt, prit le commandement de son armée et vint mettre le siége devant cette place, afin de dompter le rebelle. Pendant ce temps, Robert se tenait caché derrière les remparts de Schrewsbury, et le duc de Normandie s'emparait des domaines qui lui appartenaient en France.

Au bout de trois semaines (1102), la forteresse de Bridgworth tombait au pouvoir du roi : le comte Robert eût pu prolonger la résistance s'il eût envoyé du renfort aux assiégés. Le roi se disposait ensuite à aller attaquer Schrewsbury, lorsque le comte Robert, effrayé, se rendit à discrétion. Usant d'une modération assez rare à cette époque, le roi se contenta de faire embarquer Robert, le chassant d'Angleterre, ainsi que ses frères Roger et Arnaud [1].

Les biens des proscrits furent confisqués ; un demi siècle plus

[1] Orderic Vital, l. XI, 3.

tard, Ludlow fut détaché du domaine et fut donné par Henri II « à » monsire Joce, sun chevaler, et tut le pays entour, devers la ryvere » de Corve, ou tut l'honour. » Le chroniqueur donne à Ludlow le nom de *Dynan*, et ajoute que le chevalier Joce, depuis cette donation, en prit le nom.

Il y a ici une erreur provenant de l'ignorance où l'auteur était de l'origine de Joce ; il savait que ce personnage était désigné sous le nom de Joce de Dinan ; il savait encore que Ludlow portait la même dénomination tant que cette place fut au pouvoir de Joce : il en conclut que le chevalier avait pris le nom de *l'honour*, qu'il devait à la libéralité de son suzerain [1]. Rétablissons les faits dans leur vrai jour.

Geoffroi Ier, sire de Dinan, l'un des compagnons d'armes de Guillaume-le-Bâtard, eut plusieurs fils : Olivier II, qui lui succéda comme sire de Dinan ; Guillaume, dit *l'Abbé*, qui donna au prieuré de Jugon une maison sise dans cette petite ville ; Alain, auteur de la branche des sires de Dinan-Bécherel ; Rolland et *Joscelin*, qui sont simplement mentionnés dans une charte de leur père. Geoffroi Ier avait eu des fiefs en Angleterre [2] : n'est-il pas évident que l'un de ses fils puînés resta au service du roi d'Angleterre ? Joscelin, fils de Geoffroi Ier et de Radegonde Oriou, est, à mes yeux, le même personnage que Joce de Dinan, sire de Ludlow par don d'Henri Ier [3]. Il donna le nom de Dinan à son nouveau fief, suivant l'exemple de quelques-uns des compagnons de Guillaume-le-Bâtard, qui aimaient à donner à leurs terres d'Angleterre les noms de leur pays natal ou de leurs fiefs de France, quand ils en avaient ; ainsi avait fait le sire de Montgomery ; ainsi avait également agi Gamel, en donnant la dénomination de *Meaux* aux terres qui lui avaient été concédées dans l'île d'Holderness.

1 « Ore avez oy coment sire Joce de Dynan, Sibille, la eyné, et Hawise, la puisné, ces » filles, furent deshéritez de le chastel e l'onour de Dynan, qe sire Walter de Lacy tient » à tort ; mès puis fust la ville de Dynan reparillée e refete, e ai fust apellée Ludelowe. » Ainsi parle le chroniqueur à propos de la captivité de Joscelin de Dinan, dont il sera bientôt question.

2 En 1122, il donnait au prieuré de Saint-Malo de Dinan les terres de *Notuella* et *Melpefort*.

3 *Mél. hist. et archéol.*, *loc cit.*, p. 8.

Joce termina le château commencé par Roger de Montgomery, et construisit un pont de pierre sur la rivière de Tame, au-dessous du bourg, sur le chemin de Cester à Bristol. « Joce fist son chastiel » de Dynan de tres baylles, et le envyronna de double fossée, une » dedens e une dehors. » Le chroniqueur nous a conservé les noms de deux des tours du château, *Mortemer* et *Pendovre*. Ce dernier nom, peut-être altéré, rappelle le *Poudouvre*, cette partie du Dinannais de Bretagne où était le célèbre château de Montafillant [1].

Joscelin de Dinan [2] eut deux filles : l'aînée, Sibille, épousa Payn Fitz John, « molt vaylant chevaler; » la cadette, Hawoise, fut la femme de Foulques II, Fitz-Warin. Ce dernier était petit-fils de Guarin ou Warin de Metz, à qui le roi Henri Ier avait donné le fief d'Alberbury, et qui eut en outre Wittington par son mariage avec la fille de Williams Peveril, sire du Pic.

Foulques II, dont le nom vient de paraître, à l'âge de sept ans fut confié par son père à Joscelin de Dinan, « por aprendre e » noryr, quar Joce fust chevaler de bone aprise. » Il fut donc page ou damoisel à Ludlow jusqu'à seize ans, époque où il sut montrer

1 Il est curieux de voir ce que Camden relate, au sujet de la petite ville de Ludlow : « *Ludlow inde, britannice Dinan, et Lystwisoc, id est* principis palatium, *ad ejus-* » *dem Temdi cum Corvo confluentes colle attollitur, majore elegantia quam* » *vetustate oppidum. Rogerus de Montegomerico primum castrum pulcherrimum* » *et munitissimum quod Corvo impendet, et inde mœnia quæ plus minus mille* » *passuum circuitu colligunt adjecit. Verum filio ejus Roberto proscripto,* » *Henricus primus sibi retinuit, obsessumque postea fortiter Stephani regis* » *insultus pertulit, qui cum gravissima obsidione premeret, Henricus Scotorum* » *regis filius, unco ferreo equo abstractus, parum abfuit quia intra mœnia* » *abreptus esset. Sed presto illi adfuit ipse Stephanus, et singulari animi ma-* » *gnitudine, a tanto periculo exemit. Deinde rex Henricus II hoc castrum tam* » *subjecta valle ad Corvum, quæ vulgo Corvesdale dicitur, Fulconi de Dinan* » (lires *Joscelino*, Camden confond ici le gendre et le beau-père) *elargitus est.* » *Postea Laciorum fuit, et per filiam ad Golfridum de genevile pictavensem,* » *vel ut alii volunt, e familia Lotharingica descendit, a cujus posteris rursus* » *per filiam ad Mortuomarios, et inde in sacrum principis patrimonium here-* » *ditario devenit.* »

2 D'après le chroniqueur, la bannière de Joscelin de Dinan était « tote blaunche d'ar- » gent à trois lyons d'azur passants, coronez d'or. » Foulques Fitz-Warin, son gendre, portait « un escu quartillée de goules et d'argent endentée. »

qu'il était de bonne race et qu'il avait su profiter des enseignements du chevalier breton. — Depuis longtemps, du reste, il existait des rapports d'affection entre la maison de Fitz-Warin et les Bretons du continent. Le chroniqueur rappelle que Guarin de Metz ayant eu besoin de compagnons pour l'assister dans un tournoi où il voulait conquérir la main de Melette de la Blanchetour, il s'adressa au duc de la Petite-Bretagne, qui lui envoya dix chevaliers.

Revenons au château de Ludlow-Dinan.

Sur cette frontière du pays de Galles, les seigneurs étaient en luttes perpétuelles entre eux, quand ils étaient en paix avec le roi. Une chronique du prieuré de Wigmore nous a conservé le souvenir de démêlés qui eurent lieu entre « sir Hugh de Mortemer et Joce » de Dinant, adonck seygneur de Loddelawe [1]. » Hugues de Mortemer inquiétait les environs de Ludlow au point que Joscelin de Dinan ne pouvait plus sortir de ses remparts en sécurité; désespérant d'atteindre son ennemi dans une lutte régulière, Joscelin « mist » espies par les chemins par où il entendy que sire Hugh passereit » seugle, si le prist et le tint en sun chastel enprisonés. » Hugues, pour recouvrer sa liberté, devait fournir une rançon de 3,000 marcs d'argent; « sa vessele, et ses chevaus et ses oisels » n'y suffisant pas, il eut recours à ses amis et enfin au prieur Henri, de Wigmore, afin que ce dernier consentît à engager sa terre de Schobbedon. Le prieur refusa, en alléguant que les biens donnés à Dieu ne pouvaient servir à de pareils expédients; puis, dégoûté du milieu dans lequel il se trouvait, retourna à Saint-Victor de Paris, d'où il avait été appelé.

Combien le naïf prieur Henri eût paru arriéré avec cette théorie, si, quelques siècles plus tard, il avait pu voir avec quel entrain les souverains prenaient peu à peu le temporel ecclésiastique ! Ce fut un roi galant homme, épithète malheureuse, qui, au commencement du XVIe siècle, prenait, avec l'assistance du bourreau, les grilles d'argent de Saint-Martin de Tours, et faisait de l'amortissement des biens ecclésiastiques un trafic véritable : il n'avait pas

1. Monast. Anglic. II, p. 213.

même l'excuse de faire ces belles opérations pour ouvrir les portes de sa prison.

Joscelin de Dinan ne fut pas toujours aussi heureux avec ses belliqueux voisins. Gautier de Lacy, sire de Ewyas-Lacy, ne lui donnait pas moins d'inquiétudes que jadis Hugues de Mortemer; souvent Joscelin montait sur la plate-forme de l'une de ses tours pour s'assurer que la sécurité régnait dans la campagne. Un jour, du côté de la montagne de Whitcliff, il aperçut une bande nombreuse guidée par la bannière du sire de Lacy. L'alarme est donnée aussitôt; tous les hommes, chevaliers et bourgeois, accourent au pont de la Teme et arrêtent l'ennemi : Joscelin arrive en personne et, traversant le pont, surprend les hommes de Lacy, saisit la bannière de son antagoniste, et répand dans les rangs un tel désordre, que Gautier prend la fuite, seul, ayant « grant peur de perdre la vye. » — Josselin s'acharne à le poursuivre, l'atteint près de Bromfield et le force à s'arrêter pour se défendre.

Dans ce duel, Gauthier de Lacy allait succomber; son bouclier était fendu : blessé au bras gauche il allait tomber aux mains de son ennemi, lorsque trois de ses chevaliers le rejoignent et retablissent le combat dans des conditions telles que, malgré des efforts surhumains, c'en était fait de Joscelin de Dinan; les trois chevaliers étaient Godard de Bruce, André de Reez et Ernaut de Lyls.

Dès le commencement de l'alerte, la dame de Dinan et ses deux filles, du haut du donjon, priaient Dieu « devoutement qu'il salve » lur Seignour e cez gents de anuy e de encombrement. » Elles assistaient ainsi au combat, au passage du pont, à la fuite de Lacy, puis à sa lutte corps à corps avec le sire de Ludlow; lorsqu'elles virent le danger qui menaçait celui-ci, elles perdirent tout espoir et poussèrent des cris de détresse qui arrivèrent jusqu'aux oreilles de Foulques Fitz-Warin : le jeune page, sans doute à cause de son âge, n'avait pas pris rang parmi les combattants. — Il monte précipitamment vers les dames de Dinan, et s'informe des motifs de leur douleur : « Tes toy, s'écrie Hawoise; poy ressembles-tu ton » père quest si hardy et si fort, e vous estes coward et tous jours » serrez. Ne veiez-vous là mon seigneur qe grantement vus ad

» chéry e suefment norry, est en péryl de mort pur defaute de ayde? » e vus, maveys, alez sus e jus seyntz et ne donez ja garde. »

J'ai tenu à reproduire les dures paroles que le chroniqueur met dans la bouche de la damoiselle de Dinan; leur énergie même leur donne un parfum d'authenticité.

Foulques, honteux, descend en toute hâte, s'empare d'un casque, d'une vieille armure rouillée, d'une hache danoise comme celle dont le roi Etienne se servait à la bataille de Lincoln, enfourche un cheval de somme, et vole au secours de son maître. Il arrive au moment où celui-ci, renversé sous son cheval, allait passer de vie à trépas, écarte avec sa hache deux des chevaliers, laisse à Joscelin le temps de se relever, puis, réuni à lui, force Lacy et Lyls à se rendre. Les captifs furent amenés à Ludlow et mis dans la tour de Pendovre. Leur sort n'était pas trop déplorable, car les trois dames pansaient leurs blessures, et chaque jour les consolaient. Joscelin les admettait à sa propre table.

Tandis que Joscelin revenait vers son château, conduisant ses prisonniers, il voulut savoir quel était son sauveur. Foulques avait sa visière baissée, et son armure en mauvais état paraissait ne pouvoir appartenir qu'à un bourgeois, « quar, dit le chroniqueur, » borgeis rellement ont vestu les armes[1].

« Amys borgeis, dit Joscelin, mout estes fort e vaylant, e si vus ne » ussez esté, je usse esté piecà mortz. Je vus su mout tenuz e serroy » pur tous jours. Vus demorrez ou moy e je ne vus faudrey jamès. » — Sire, répondit Foulques, je ne sui nul borgeis, e ne me co- » nussez poynt? Je su Fouke vostre norry. — Beal filz, reprend » Joscelin, benoit seyt le temps que je vus unque norry, quar jamès » son travayl ne perdra, qe pur prodhome fra. »

Un jour, Joscelin descendait de la tour Mortemer qui s'élevait dans la troisième enceinte du château, et se mettait à table. Par

1 Il n'est pas sans intérêt de noter le soin avec lequel le chroniqueur insiste sur ce détail que les bourgeois pouvaient alors revêtir une armure; il en parle de manière à laisser croire qu'au moment où il écrivait, les bourgeois d'Angleterre ne combattaient plus ainsi. Dans une charte de 1343, communiquée par M. Boutaric, on voit que les habitants roturiers de Briançon étaient armés à peu près comme les nobles, lorsqu'ils prenaient part aux chevauchées du Dauphin. (*Rev. des Soc. sav.* t. II, p. 707.)

son ordre on alla comme de coutume avertir les captifs de venir prendre place au repas, mais leurs logis étaient vides, les prisonniers avaient disparu.

A toute époque, la présence des femmes, dans les prisons, fut un contre-sens, les prisonniers de bonne maison tiennent la clef de leur cachot lorsqu'ils ont des geôlières : Ernaut de Lyls se fit aimer de l'une des suivantes de la dame de Ludlow, et lui promit de demander sa main, si elle l'aidait à prendre la clef des champs. Aussi Marion de la Bruyère fournit au captif des draps au moyen desquels il s'enfuit de sa tour, accompagné de son seigneur. Joscelin ne semble pas s'être beaucoup préoccupé de cette évasion, il ne chercha pas à poursuivre les fugitifs ; mais Gauthier de Lacy avait juré de se venger de l'hospitalité forcée qui lui avait été imposée.

La guerre recommença bientôt, plus acharnée que jamais ; elle continua sans avantages marqués pour l'un et l'autre des rivaux, jusqu'à ce que les barons d'Angleterre, voulant mettre un terme à ces luttes sanglantes, profitèrent d'un *jour d'amour*, la trève de Dieu des Anglais, pour forcer les deux ennemis à s'embrasser.

Joscelin, tranquille alors, s'empressa de notifier cette bonne nouvelle au père de son page : Foulques Fitz-Warin vient avec sa femme à Ludlow, et Joscelin voulant s'acquitter de sa dette de reconnaissance envers le jeune Foulques, propose de lui donner la main de sa seconde fille, celle même qui avait si rudement gourmandé le damoisel : « Sire, dit-il au petit-fils de Warin de Metz, » vus avez seinz un fiz que je vus ay nory. J'espoir qu'il sera pro- » dhome e vaylant; e sera vostre heir, sy yl vus survist. E je ay deus » files qe sunt mes heirs; et sy vus plust, vodrey je qe nus fussoms » entre aliez par mariage, e donqe ne doterons gueres nul » grant seignur d'Angleterre, qe nostre partie ne serreit meintenu » a droit e a resoun. E, si vus le volez graunter, je vueil que Fouke » le Brun espouse Hawyse ma puisné file, et qu'il seit heir de la » meyté de ma terre. »

Foulques s'empressa d'accepter cette alliance ; Rolland de Melun, évêque d'Hereford, vint bénir le mariage, et pendant quinze jours, le château de Ludlow fut en fêtes. — Joscelin de Dinan, ensuite,

résolut d'aller, avec le beau-père de sa fille, passer quelque temps à Hertland. Il partit avec toute sa famille, non sans laisser une bonne garnison, pour défendre Ludlow contre les ennemis qui, en son absence, pourraient tenter de surprendre le château.

Hertland était la principale résidence des Dinan, en Angleterre : là demeurait alors Geoffroi II, neveu du sire de Ludlow, et fils d'Olivier II, sire de Dinan. Jadis, avant la conquête, la femme du comte Godwin avait fondé à Hertland un monastère en l'honneur de saint Nectan : Geoffroi II de Dinan augmenta singulièrement cette fondation en substituant des chanoines réguliers aux chanoines séculiers qui y avaient été établis. Geoffroi II, était le chef de la maison de Dinan, en France et en Angleterre, les mœurs contemporaines expliquent comment la visite de l'oncle ne fut ici, en réalité, qu'une démarche faite auprès du chef de la famille.

Cependant Marion de la Bruyère, restée à Ludlow, confiante dans la promesse d'Ernault de Lyls, entretenait une correspondance avec son amant, et cherchait, en l'absence du seigneur, à se ménager avec lui une entrevue. Ernaut voit une occasion inespérée de venger sa captivité : il s'empresse d'aller trouver Lacy qui semblait disposé à observer fidèlement la paix conclue aux Love-Days, et rechauffant sa colère, parvient à lui persuader que Joscelin de Dinan ne s'est rendu à Hertland que pour chercher du secours et le combattre : il le décide enfin à profiter de la passion imprudente de Marion pour pénétrer dans le château et s'en emparer.

Fort de l'assentiment de son suzerain, qu'il avait trompé par ses propos perfides, Ernaut de Lyls réunit ses vassaux, et marche, de nuit, vers Ludlow : une partie de sa bande se cache dans les bois de Whitcliff, l'autre s'approche des jardins et remparts. Ernaut, accompagné d'un écuyer qui portait une échelle de cuir, se dirige vers la fenêtre, par laquelle Marion jette une corde destinée à hisser l'échelle, et à la fixer à un créneau. Ernaut monte, et va s'enfermer avec Marion; puis l'écuyer grimpe à son tour, une centaine de soldats le suivent, tuent les sentinelles, massacrent la garnison; puis, ouvrant les portes, font entrer le reste de la troupe. La ville fut livrée à l'incendie et au pillage : au lever du soleil la bannière de Lacy flottait sur la tour de Pendovre.

Dès le commencement de l'assaut, Marion effrayée du bruit qui retentissait dans le château, se penchait à la croisée, et voyait que son chevalier l'avait rendue complice involontaire d'une trahison : folle de honte et de colère, elle saisit l'épée d'Ernaut de Lyls, le tue, en lui disant : « Jamès ne vus avanterez a nulle amye qe vus averez » qe, par ma déceyte, avez conquis le chastiel de Dinan e le pays, » puis elle se précipite au bas des murs, à l'endroit le plus escarpé.

A la nouvelle de la prise de Ludlow, Joscelin de Dinan demande le secours de ses parents et de ses amis, et, accompagné des deux Foulques Fitz-Warin, il arrive à la tête de 7000 combattants. A deux milles de son château, il s'arrête dans les retranchements ruinés de Caynham, débris d'une forteresse que déjà la tradition rattachait à Kox, sénéchal du roi Arthur ; le lendemain, Joscelin et ses compagnons attaquent la place ; le sire de Lacy fait une sortie avec ses Irlandais, qui sont taillés en pièces ; un autre assaut traîna en longueur jusqu'à ce que les assiégeants se fussent emparés de la première enceinte.

Pendant ce temps, Foulques Ier était revenu malade à Alberbury, et y était mort. Foulques II, après avoir pris possession de l'héritage paternel, avait rejoint son beau-père devant Ludlow. Gautier de Lacy, serré de près, avait écrit à son parent et allié Jorwerth Drwyndwine, prince de Galles, qui arriva en toute hâte à son secours, ravageant les pays qu'il traversait.

Prévenu à temps de cette diversion, Joscelin de Dinan livra bataille à ses nouveaux ennemis ; mais forcé de céder au nombre, il se retira avec son gendre dans les retranchements de Caynham : d'assiégeant il devint assiégé. Pendant trois jours, il tint contre le prince de Galles et le sire de Lacy, puis il fut blessé et fait prisonnier après avoir eu un cheval tué sous lui ; « e le mandèrent à » prison à le chastel de Dynan, là où il soleit estre seignur e » mestre. » — Foulques II s'était jeté dans la mêlée pour défendre puis venger son beau-père, mais, gravement blessé par Owen Cyveilioc, prince du Haut-Powis, il fut contraint de prendre la fuite et ne dut son salut qu'à la rapidité de son cheval : il se retira auprès du roi, qui était alors à Glocester.

Bien accueilli par son souverain, qui appela auprès de lui Melette, sa mère, et Hawoise de Dinan, sa femme, Foulques guérit de ses blessures et vit naître Foulques III, le héros véritable de la chronique dans laquelle je puise la plus grande partie de ces détails. — Dès qu'il eut recouvré la santé, il songea à son beau-père, et aux moyens de lui rendre la liberté. A sa prière, le roi Henri écrivit à Gautier de Lacy que s'il ne relâchait pas son prisonnier et ses compagnons d'infortune, « yl les vendra quere meymes, e fra tiele jus- » tice qe tote Engleterre om parlera. » Gautier s'empressa d'obéir, et Joscelin de Dinan, après un séjour à Glocester, se retira à Lamburne, dans le Barskire, où il mourut peu après[1].

Chargé par le roi de guerroyer contre Jorwerth Drwyndwyn qui s'était emparé de la marche de Cester jusqu'à Worcester, Foulques II tint la campagne durant quatre années : après plusieurs combats, le roi d'Angleterre et le prince de Galles se réconcilièrent, *un jour d'amour*, à l'instigation du roi de France : Jorwerth rendit tous les fiefs qu'il s'était annexés, hormis Blanchelande et Maylor, en compensation desquels le roi donna à Foulques Alveston, dans le Glocestershire.

Foulques II mourut vers 1197 : sa femme Hawoise de Dinan lui survécut quelques années, et décéda elle-même à Alberbury. Outre Foulques III, il naquit de cette union quatre autres fils, Guillaume, Philippe le Roux, Jean et Alain, qui furent élevés à la cour du roi d'Angleterre avec les fils de celui-ci.

Mes lecteurs me permettront de terminer en leur disant quelques mots de la la vie aventureuse de Foulques III, qui paraît avoir joui, au moyen âge, d'une grande popularité. Le vieux poète anglais Robert de Brune, racontant comment Robert Bruce fut réduit, après la défaite de Methuen, à se réfugier dans les retraites les plus sauvages de l'Écosse, compare l'existence qu'il mena à celle de *Don Warin*, et renvoie à la chronique qui nous occupe en ce moment :

1 Camden nous apprend que Wantage et Lamburne avaient été donnés, comme récompense de services militaires, à Foulques Fitz-Warin par Roger Bigod, maréchal d'Angleterre. Foulques y avait créé une foire.

« Thus of dan Warin in his boke men rede [1]. » Ces détails, du reste, ne sont pas étrangers à notre Bretagne.

Foulques III Fitz-Warin succéda aux biens de son père, et fut en faveur auprès du roi Richard Cœur-de-Lion : il se croisa avec lui. Après la mort de ce prince, en 1199, Foulques vit changer sa fortune. Jean-Sans-Terre, frère de Richard, avait contre lui une antipathie qui datait de leurs jeunes années, si nous en croyons le chroniqueur. Lorsque Foulques, alors enfant, se divertissait avec les jeunes fils du roi Henri II, il était aimé de tous, excepté du prince Jean : un jour, il arriva que, jouant aux échecs, Jean jeta l'échiquier à la tête de Foulques et le blessa. Foulques sentit le sang breton bouillonner dans ses veines, et aussitôt envoya dans la poitrine du jeune prince un vigoureux coup de pied qui le lança jusqu'à la muraille, la tête la première. Lorsque Jean, revenu de pamoison, vint se plaindre au roi, celui-ci le reçut froidement, et lui fit comprendre paternellement qu'il n'avait que ce qu'il méritait.

Aussi, dès qu'il se vit roi d'Angleterre, Jean prit sa revanche de la partie d'échecs : seulement, cette fois, les hommes servirent de pions, et les domaines de Foulques furent l'échiquier. — Foulques III avait encore d'autres torts aux yeux du nouveau souverain : d'abord, sa fidélité inébranlable pour le feu roi Richard; ensuite, les efforts qu'il avait faits, de concert avec l'évêque de Durham, pour empêcher Jean sans Terre de s'emparer de la couronne pendant que son frère était prisonnier.

La querelle commença au sujet de la seigneurie de Blanchelande : cette partie du patrimoine des Fitz-Warin, nous l'avons vu plus haut, était restée aux mains du prince de Galles, et celui-ci en avait fait don à Roger de Powis. A l'avénement de Jean, Morice, fils de Roger, trouva moyen de se concilier la bienveillance du nouveau roi, et de se faire confirmer par lui dans « l'onour de Blaunche-Ville. » Foulques réclama, mais vainement; les présents de Morice de Powis avaient rendu le roi inébranlable.

L'entrevue qui eut lieu devant le souverain entre les parties

1 Voyez l'excellente introduction de MM. L. Moland et Ch. d'Héricault qui précède les « Nouvelles françaises en prose, du XIVe siècle »

réclamantes fut peu parlementaire : Morice de Powis insulta Foulques ; Guillaume, frère de celui-ci, répondit aux injures par un héroïque coup de poing, qui couvrit de sang le visage de l'usurpateur de Blanchelande; Foulques, après avoir reproché avec véhémence à son suzerain sa partialité, se retira en déclarant qu'il se considérait comme libéré de ses droits de vassal envers lui.

Les cinq frères Fitz-Warin quittèrent aussitôt Wincester. A peu de distance, ils furent rejoints par un corps de gens d'armes envoyés en toute hâte par le roi pour leur faire un mauvais parti : les Fitz-Warin se défendirent vaillamment, échappèrent à cette embuscade, puis Foulques se rendit à Alberbury, pour mettre sa mère, Hawoise de Dinan, au fait des événements, « e s'en alla, ly e ses » frères, à ses cosyns, en Bretaygne le Menour, e séjourna tant come » ly plust. » — Pendant ce temps, Jean-Sans-Terre confisquait tout ce que Foulques avait en Angleterre[1].

Au bout de quelques mois, Foulques, ses quatre frères, Audolf de Bracy, sire de Meole près Shrewsbury, et Baudouin de Hodnet, ses cousins, prirent congé de « lur amys e cosyns de Bretaygne le » Menour, e vindrent en Engleterre. » Alors, commençait vers la fin de l'an 1200, la guerre de partisans des barons anglo-normands contre le roi : Foulques Fitz-Warin, devenu *outlaw*, c'est à dire mis hors la loi, prit le commandement d'une bande de rebelles, et, jusqu'en 1203, tint la campagne, faisant à son souverain tout le mal possible.

Dès le XIe siècle, le nord de l'Angleterre était peuplé de Saxons et de Danois, débris des anciens possesseurs du sol, qui continuaient la lutte contre les conquérants : c'étaient les *outlaws;* les nouveaux venus n'avaient rien trouvé de mieux que de déclarer hors la loi ceux qu'ils avaient dépouillés : ainsi raisonne toujours

1 Le départ de Foulques III pour le continent paraît coïncider avec la lutte d'Arthur, héritier légitime du duché de Bretagne, contre le roi d'Angleterre : jusques à présent, je n'ai rien trouvé qui établisse positivement la part que Foulques Fitz-Warin dut prendre à ces événements : il est certain, du moins, que les Dinan, *ses cousins*, qu'il était venu rejoindre, et près desquels il séjourna, soutenaient le parti contraire à Jean-Sans-Terre.

le plus fort, et le dernier paradoxe de Proudhon n'est pas déjà si insoutenable, quand on étudie les faits : le volé trop faible est un rebelle et même un brigand aux yeux du voleur triomphant. On comprend dès lors que les outlaws aient été populaires : les poètes célébraient leurs exploits, leurs luttes, les ruses qu'ils employaient pour piller le trésor et mettre en défaut les soldats du souverain.

A la fin du XIIe siècle, Richard revenant de sa captivité, eut à soumettre les rebelles que Jean-Sans-Terre avait ameutés pour s'emparer trop tôt de la couronne : il visita ensuite, suivant un récit peut-être légendaire, la forêt de Sherwood ou Yorkshire, dernier refuge des Saxons et des outlaws : là régnait Robin-Hood, le héros des récits des chaumières.

Quelques années plus tard, Foulques III Fitz-Warin héritait de la renommée de Robin-Hood ; comme lui, rusé, infatigable, d'une audace inouïe, Foulques était souverain dans la forêt. Je n'entrerai pas dans le détail de ses faits d'armes et de ses aventures, qui n'intéressent pas directement la Bretagne : ses exploits d'outlaw tiennent parfois de la légende ; on le voit parcourir le royaume de forêt en forêt, voyageant la nuit, dormant le jour, et jouant aux troupes royales des tours et des stratagèmes qui prouvent que, dans leur position précaire, ces partisans aimaient à rire et à mystifier leurs ennemis. Constatons seulement que, peu avant la réconciliation de Foulques avec le roi, il était encore, avec ses compagnons, « en Bretaygne le Menour, e demorèrent là demy an e plus, » ou ses parentz e cosyns. »

Les archives de la Tour-de-Londres donnent des renseignements authentiques sur la rentrée en grâce de Foulques, en novembre 1203, ainsi que sur les noms de ses compagnons d'outlawry. Il mourut vers 1256, dans l'abbaye d'Alberbury, fondée par son père, et où il s'était retiré.

ANATOLE DE BARTHÉLEMY.

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

VIE DES SAINTS DE BRETAGNE, d'après les Légendes et autres anciens Documents, par M. Léon Roumain de la Rallaye. — Rennes, chez Hauvespre.

« Les saints sont les plus grands hommes de leur siècle. Cette vérité, qui nous paraît évidente, n'est peut-être pas assez mise en lumière. On incline généralement à faire deux parts trop distinctes dans le domaine du Créateur : ici la terre ; là le ciel. On regarde la terre comme le théâtre des vicissitudes des choses périssables. Dieu et ses serviteurs sont en quelque sorte relégués dans le ciel. C'est une erreur, car Dieu règne aussi bien ici-bas que là-haut. S'il a placé son trône dans le ciel, la terre, comme dit l'Ecriture, est l'escabeau de ses pieds. Sans doute ses élus sont souvent en ce monde ignorés ou méprisés ; toutefois ils opèrent de grandes choses et influent notablement sur les destinées, même temporelles, de leurs concitoyens. Cela est vrai surtout des Apôtres qui ont converti un peuple, des Docteurs qui l'ont instruit, des illustres pénitents dont la vie mortifiée a tout à la fois servi d'expiation et de modèle. Une fois morts, la haine s'éteint, l'indifférence disparaît, un culte pieux s'établit. Les grâces obtenues par leur intercession resserrent de jour en jour, entre eux et leurs clients, le double lien qui naît de la reconnaissance et d'une bienveillante protection..... Cette tendre dévotion que le peuple manifeste à l'égard des saints est surtout visible lorsque ceux-ci sont des saints nationaux. Pourquoi s'en étonner ? Ils ont vécu avec nos pères, ils ont foulé le sol que nous habitons, ils ont respiré le même air que nous..... leurs noms, leurs images, leurs reliques nous environnent. Que de motifs pour leur vouer une sympathique confiance..... Malheureusement, si leur puissance est hautement reconnue, les traits les plus marquants de leur vie sont souvent ignorés. La crosse de bois doré qui

accompagne la statue grossière dont est décorée l'église du village, le modeste froc qui recouvre les épaules de cette image dont le front porte l'empreinte de la tonsure cléricale indiquent que celui-ci fut évêque, que celui-là fut moine. Mais voilà tout. Et cependant que d'enseignements découlent des détails de ces saintes existences! que de lumières pour la connaissance des siècles les plus obscurs. Méditer la vie des saints, telle que les documents les plus anciens la racontent, ce n'est pas seulement étudier le cœur humain dans ses manifestations les plus belles, ni la grâce de Dieu dans le chef-d'œuvre de ses opérations; c'est encore apprendre l'histoire morale, civile, et souvent l'histoire politique de leur temps.

» Ces considérations diverses ont porté des personnes versées dans la connaissance de nos antiquités religieuses, à souhaiter qu'un livre fût fait qui contînt, sous une forme accessible à un grand nombre de lecteurs, *la vie des Saints* de notre Bretagne. »

Ces lignes, placées en tête de l'ouvrage dont nous sommes heureux d'annoncer la publication aux lecteurs de la *Revue*, en indiquent suffisamment le but et l'esprit. L'auteur avait d'ailleurs sous la main, dans les actes des saints bretons, une mine d'une richesse merveilleuse et bien loin d'avoir été épuisée par ses devanciers. Le bon Père Albert Le Grand raconte les miracles avec une grâce naïve pleine de charme, mais trop crédule pour être utile; D. Lobineau tombe quelquefois dans le défaut opposé et n'est plus lisible; et l'abbé Tresvaux, malgré ses intéressantes observations, n'a pas une forme plus attrayante. Jusqu'à présent personne n'a songé à écrire pour tout le monde. La tâche présentait, il est vrai, des difficultés réelles pour quiconque eût voulu l'entreprendre en chrétien et en critique, concilier les règles de la science avec le repect des traditions. On sait par exemple que beaucoup de légendes anciennes ne sont que des amplifications brodées par l'imagination sur un fonds de vérité presque impossible à discerner quand on n'a pas le document primitif.

M. Roumain de la Rallaye a fort bien senti cette difficulté et a cherché à l'éluder plutôt qu'à la résoudre en se prononçant le moins possible sur l'authenticité de beaucoup des miracles, qu'il raconte d'ailleurs le plus souvent d'une manière fort attachante. A propos d'un monstre dont saint Samson délivra une tribu de Bretons insulaires (p. 62), il ajoute :

« Ce récit est-il l'expression d'un fait réel? Est-il simplement un poétique symbole? Doit-on penser avec un archéologue breton qu'à une époque reculée, il existait dans nos contrées, alors sauvages, des bêtes monstrueuses douées d'une rare vigueur et d'instincts féroces, que les progrès de la culture, de la civilisation et une population croissante ont depuis longtemps fait disparaître? Ou bien faut-il croire que la crédulité naïve, peut-être la vive imagination des légendaires d'une époque postérieure aurait traduit dans un langage compris de la foule le fait important mais complexe de la destruction du paganisme? »

Pour notre compte nous n'hésitons pas à répondre en affirmant la première hypothèse. Les récentes observations de la science ont en effet prouvé l'existence, à une époque relativement moderne, de races d'animaux sauvages que le progrès agricole a fait disparaître de nos contrées. Pourquoi douter des faits attestés par des traditions ou des documents non suspects, quand ils n'ont en eux-mêmes rien d'impossible?

Il est un autre point sur lequel les anciens historiens laissent souvent à désirer et dont l'auteur de la nouvelle *Vie des Saints* s'est occupé plus d'une fois avec bonheur. Je veux parler de l'identification des noms de lieux si propres à conserver dans les localités le culte des serviteurs de Dieu qui y ont passé, et si utile pour la vérification de l'identité des actes. Nous citerons pour exemple ce qu'on lit au commencement de la vie de saint Thurial touchant sa naissance près du monastère de Ballon. M. de la Rallaye cite les deux opinions plaçant cette localité si importante, à cause de la grande bataille gagnée par Nominoë sur les Franks, l'une sur l'ouest en Bains, près Redon; l'autre en Baulon, près Saint-Thurial, laquelle lui semble la plus acceptable. S'il eût remarqué que les actes donnés par les Bollandistes disent en propres termes que le lieu de naissance du saint était dans le Pan-Trécoët (*Pagus Trocoët*), que par une erreur évidente D. Lobineau a traduit par pays de Tréguier, ce qui l'a fait placer le monastère de Ballon à Lanvollon (Côtes-du-Nord), il n'eût certainement pas hésité. Le petit coin de l'Ille-et-Vilaine où sont les paroisses de Saint-Thurial et de Baulon est admirablement bien placé pour avoir servi de champ de bataille aux Franks et aux Bretons. Il était à la lisière de

cette grande forêt de Brékélien, boulevard de l'indépendance de nos pères au IXe siècle, et justement sur la voie romaine que les envahisseurs devaient suivre pour aller de Rennes chercher Nominoë dans son pays de Vannes. On y trouverait aussi, je crois, les marais dans lesquels furent culbutés les guerriers de Charles le Chauve. Cette observation n'est pas sans importance, et nous la livrons aux méditations des archéologues bretons.

Nous avons aussi remarqué dans le cours plein de charme de notre lecture un certain nombre de passages au sujet desquels nous aurions des opinions différentes de celles de l'auteur. Répétant une erreur de D. Lobineau, il identifie Conmôr, usurpateur de la Domnonée, avec Conober ou Canao, comte de Vannes (p. 66), personnage tout différent, ainsi que M. de la Borderie l'a démontré dans l'article *Domnonée* de la *Biographie bretonne* de M. Levot. Le premier périt dans une bataille livrée près de l'ancienne abbaye de Rélec, dans les montagnes d'Arrez, vaincu par Judwal, fils du prince dont il avait usurpé les états. Le second succomba avec Chramne, auquel il avait donné un refuge, sous les coups de Clotaire, sur un champ de bataille voisin de la mer, dit Grégoire de Tours.

Nous ne pouvons pas davantage partager l'opinion de M. de la Rallaye sur la partie de la Bretagne où il le place, dans sa vie de saint Ethbin (p. 85). Une fois, en effet, la distinction bien établie entre le meurtrier de Trifine, comte de Poher et usurpateur de la Domnonée, et le comte de Vannes, allié de Chramne, il n'est pas possible de placer l'action où ces deux derniers périrent dans le pays de Dol. En l'absence de preuves positives, on devrait plutôt en chercher la position dans le Vannetais breton. Si l'on parvenait à déterminer le site du monastère de Taurac le problème serait résolu. Le passage surtout de la vie de saint Ethbin pourrait peut-être y aider :

« Ethbin revenait un jour, dit M. de la Rallaye, avec le saint prêtre Guénolé, d'une chapelle de la Sainte-Vierge, située à une demi-lieue du monastère de Taurac, où il avait fait l'office de diacre, lorsqu'ils rencontrèrent un lépreux qui gisait abandonné sur le sol et poussait des cris lamentables. Saint Guénolé regardant

par pitié ce pauvre ladre, dit à saint Ethbin : Mon frère, quel bien ferons-nous à ce malade? — Saint Ethbin lui répondit : Père, nous lisons aux actes des apôtres que saint Pierre et saint Jean entrant en une église, un boiteux leur demanda l'aumône ; et eux n'ayant de quoi, lui donnèrent ce qu'ils avaient, c'est à savoir, la grâce de Dieu et le boiteux fut guéri. — Alors saint Guénolé dit au lépreux : Mon ami, qu'est-ce qui vous fait mal? Le lépreux lui répondit : Tout mon corps, comme vous le voyez, n'est qu'une affreuse plaie. Mais j'éprouve surtout au visage une douleur intolérable ; si aujourd'hui même je n'éprouve pas de soulagement, c'en est fait de moi, je ne dois compter que sur la mort. — Guénolé regardant de plus près, s'aperçut alors que du nez du lépreux découlait une humeur indescriptible. Il essaya d'abord de l'enlever en prenant toutes les précautions imaginables. Mais comme le malade se plaignait et criait que ses maux redoublaient, il fit un effort héroïque, et approchant ses lèvres de l'endroit cruellement affecté, il aspira courageusement le venin. Cependant Ethbin qui tenait le lépreux dans ses bras, levant les yeux en haut vit les cieux ouverts et une croix gigantesque. »

C'était Jésus-Christ, que les saints transportèrent au-delà d'un cours d'eau qu'ils avaient à traverser. Saint Ethbin quitta le monastère de Taurac pour aller s'établir en Irlande, mais saint Guénolé y resta.

Or, j'ai trouvé au pied d'un monticule artificiel surmonté d'un menhir, un peu au sud du village du Moustoir (*Monasterium*), en la paroisse de Carnac, nom assez rapproché de Taurac, les débris d'un édifice construit en briques comme tous ceux du XIe siècle en Bretagne, et que les habitants du pays disent avoir été un monastère de moines. Ceux-ci, ajoutent-ils, allaient dire la messe à une petite chapelle placée sur une éminence au-delà d'un cours d'eau dans le village de Coëtatouss, laquelle, avant sa démolition, il y a quelques années, renfermait le tombeau de son patron saint Guénolé, qui ne peut être que le compagnon de saint Ethbin, puisque la sépulture de son homonyne, dit le grand saint Guénolé, était à Landevenec (Finistère).

Quant à la différence entre *Taurac* et Carnac, elle ne consiste réellement qu'en deux lettres que le copiste du cartulaire de Landevenec, où se trouve l'original, a fort bien pu changer par mégarde. Carnac nous semblerait donc réunir, mieux que les autres

localités proposées jusqu'ici, toutes les conditions voulues pour avoir été le lieu où Clotaire fit brûler son fils en 560.

L'article consacré à saint Convoyon, à la fondation de l'abbaye de Saint-Sauveur de Redon et à l'histoire si angélique de ses premiers habitants, semble avoir été traité avec un soin tout particulier. On voit que la règle de saint Benoît y fut apportée par un ancien moine de Saint-Maur, nommé Gerfret, retiré, dit le *Cartulaire,* dans un ermitage au fond de la Bretagne, en compagnie d'un certain Fidweten; lesquels ayant quitté leur retraite, sans doute pour retourner dans le pays des Franks, furent déterminés à aller à Redon par un prêtre du nom de Nometen chez lequel ils étaient logés à leur passage à Vannes. Il est dit que leur ermitage était dans la forêt de Wenoe, dans laquelle M. de la Rallaye voit Lanouée, près Josselin. Ne serait-ce pas plutôt le bois de la Roche (en breton Coët-Wenec ou Wenoc), en la paroisse de Lanedern (Finistère), tout près de Locqueffret (Locgerffret, l'ermitage de Gerffret), tout à fait au fond de la Basse-Bretagne et d'où il était assez naturel que les deux solitaires passassent par Vannes en se rendant soit à Nantes, soit à Redon?

Il n'entre pas au reste dans notre pensée de donner à ces remarques plus d'importance qu'elles ne le comportent. Le livre que nous essayons d'apprécier et de faire connaître, n'eût-il d'autre mérite que celui de présenter aux amis des saints de la patrie bretonne un abrégé bien écrit des illisibles volumes de D. Lobineau et de l'abbé Tresvaux, serait assuré d'être bien accueilli. Mais il a plus que cela, un style facile et élégant, une véritable piété, et l'approbation de Mgr l'archevêque de Rennes, toutes choses avec lesquelles il est aisé de lui prédire un heureux avenir.

CHARLES DE KERANFLEC'H.

LES TROIS POISSONS DE SAINT NÉEDS.

Le fait merveilleux que l'on va lire est détaché d'une Étude que M. Grimouard de Saint-Laurent va bientôt publier sous ce titre : *Les Animaux modelés à l'école des Saints*, et qui fera suite à ses *Fleurs de Sainte Enfance*. Il s'est attaché à établir une succession de faits analogues, en commençant par les Saintes Écritures pour ne finir qu'aux Saints modernes.

Issu du sang des rois anglo-saxons et proche parent du grand roi Alfred, saint Néotus, vulgairement saint Néeds, avait eu le bonheur de ne voir dans sa famille que de pieux exemples, et il avait si bien su en profiter que, tout jeune encore, il avait préféré aux honneurs du monde la vie pauvre et pénitente d'un monastère. Mais il lui fallait plus d'austérités encore, et il quitta le cloître pour la solitude ; puis, ayant fait à Rome un pèlerinage, il construisit à son retour un nouveau monastère pour un grand nombre de religieux qui demandaient à marcher sur ses traces.

Dans le temps où il avait entrepris de vivre avec un seul compagnon, il rencontra, près des lieux déserts où il avait fixé sa demeure, une petite fontaine qui répandait à l'entour une agréable fraîcheur. Trois petits poissons s'ébattaient joyeusement dans son onde pure. Les pêcher était facile ; et, dans l'état de dénûment où elle était réduite, ce n'était pas chose indifférente d'alimenter la table de l'ermitage.

Reconnaissant là un don du bon Dieu, le saint homme ne voulut pas y mettre la main avant de lui avoir demandé comment il devait en user. Après avoir prié, il comprit que, pour le faire avec la modération que comportait l'état qu'il avait embrassé et pour ménager les biens que la Providence lui envoyait, il devait se contenter, le premier jour, de prendre un seul des trois poissons.

Le lendemain, pour prix de sa discrétion, il les retrouva encore tous trois dans la fontaine ; et depuis, chaque fois que les besoins de la maison le demandaient, il en prenait un, mais jamais qu'un seul. On le mangeait, et le jour suivant, néanmoins, il ne manquait

jamais de s'en trouver trois à frétiller dans l'onde vive. Le bon saint voyait dans ce miracle une image de l'inépuisable bonté de Dieu, qui donne beaucoup, alors même qu'il donne peu à la fois, parce qu'il donne toujours.

Survint une maladie. Barrius, le compagnon de saint Néeds, était un homme simple, mais dévoué. Voyant son cher maître, qu'il aimait comme la moelle de ses os, tombé dans la dernière faiblesse, il s'en alla à la fontaine, et jugea que, pour le fortifier un peu, ce n'était pas trop de deux petits poissons. Il les prit donc et se mit en devoir de les apprêter de son mieux. Il fit rôtir l'un et bouillir l'autre, se disant que cette légère variété de mets exciterait davantage l'appétit du malade. Sa cuisine terminée, il les lui présenta et le pressa d'en manger.

Le serviteur de Dieu, qui de longtemps n'avait vu sur sa table une telle abondance, demanda d'où venaient ces poissons. Barrius n'y avait pas entendu malice; il raconta ce qu'il avait fait, avec la même simplicité qu'il avait mise à le faire. — « Mon père, répondit-il, j'ai été à la fontaine, j'y ai pris deux poissons et je les ai préparés chacun d'une manière différente. Si vous ne pouvez pas manger de l'un, j'ai pensé que peut-être au moins vous goûteriez de l'autre, et que vous vous restaureriez un peu. »

— « Qu'as-tu fait! s'écria le saint homme, se laissant aller extérieurement à une vive indignation qui n'altérait pas le calme intérieur de son âme; qu'as-tu fait! comment! tu nous a enlevé cette ressource que le Seigneur nous avait envoyée dans sa miséricordieuse bonté! Comment as-tu osé, sans prendre ses ordres, sans t'enquérir de sa volonté, emporter ces deux poissons à la fois? Rejette-les dans la fontaine! »

Barrius, désespéré, reprit son plat et alla jeter dans la fontaine les deux poissons comme ils étaient. Le bon saint Néeds, pendant ce temps-là, s'était mis en prière, aussi occupé d'obtenir du bon Dieu qu'il accordât quelque consolation au pauvre Barrius pour la peine qu'il venait d'éprouver, que de demander pardon à sa divine Majesté.

Il n'avait pas terminé, qu'il vit revenir Barrius, tout joyeux, lui

annoncer que les deux poissons, à peine entrés dans l'eau, avaient repris la vie et qu'ils nageaient à qui mieux mieux dans la claire fontaine.

Saint Néeds n'en avait pas demandé tant; il se confondit en témoignages de reconnaissance pour le bon Dieu, et voulut bien alors qu'on reprît un des poissons et qu'il lui fût apprêté; il le mangea, et, comme d'ordinaire, il ne continua pas moins ensuite de s'en trouver trois dans l'onde de la fontaine bénite [1].

H. GRIMOUARD DE SAINT-LAURENT.

GUIRLANDE A MARIE, par Mme la comtesse de HAHN-HAHN, traduite de l'allemand par M. BAILHACHE. — Nantes, chez Mazeau et Poirier-Legros.

Chaque jour, l'âme pieuse aime à reporter ses regards et sa pensée vers la Reine du ciel pour admirer sa beauté et lui demander quelque faveur; mais souvent elle cherche en vain sur ses lèvres l'expression des sentiments de son cœur : elle a besoin d'un secours extérieur, comme il faut à une lyre une main habile qui en fasse vibrer les cordes muettes et en tire d'harmonieux accords.

C'est pour prêter aux âmes délicates et aux intelligences cultivées de dignes accents d'amour, que Mme la comtesse de Hahn-Hahn a écrit le livre que nous désirons faire connaître au public religieux. Cette dame célèbre, l'une des femmes les plus distinguées de l'Allemagne par sa naissance, sa fortune et son talent, ayant abjuré solennellement la religion protestante pour embrasser la foi catholique, a recueilli les plus belles fleurs de la piété et de la poésie, et, d'une main habile et délicate, elle a tressé une fraîche et gracieuse guirlande qu'elle a déposée aux pieds de la Vierge-Mère.

1 Mabillon, *Actes des saints Bénédictins*, IVe siècle, 2e partie.

M. Bailhache, ancien professeur de seconde et de langues vivantes au Lycée du Mans, nous a apporté d'Allemagne ces fleurs écloses sous l'inspiration d'une foi vive, et fécondées par une riche imagination. Il a cru pouvoir les transplanter sur notre sol sans les faner, sans en dissiper le suave parfum, et nous pensons qu'il y a réussi. — Nous éprouvons quelque embarras à parler de sa traduction, retenu que nous sommes par les liens de famille qui nous rattachent à lui. L'éloge dans notre bouche pourrait paraître suspect, dicté par la faveur plutôt que par la justice. Nous ne pouvons cependant nous empêcher de dire, avec les juges compétents et impartiaux qui l'ont lue, que cette traduction est à la fois fidèle, élégante, harmonieuse, et le plus grand éloge qu'on puisse en faire, c'est que l'on ne s'aperçoit pas en la lisant que c'en est une.

La *Guirlande à Marie* s'adresse surtout à l'aristocratie des intelligences : aussi le traducteur a-t-il pensé, avec raison, qu'elle devait revêtir une élégante parure pour se produire avantageusement dans le monde distingué où elle doit vivre. Le fonds n'est pas moins gracieux que la forme. La religion y a retrouvé son antique alliance avec la poésie. La pensée s'y produit toujours sous une image, et le goût s'y forme en même temps que la piété s'y nourrit. La *Guirlande à Marie* n'est pas un livre de circonstance, une fleur destinée à s'épanouir un jour et à se faner le lendemain. Il y a tantôt dix ans qu'on lit ce petit livre en Allemagne, sans qu'il ait rien perdu de sa nouveauté, de son actualité. C'est que Mme de Hahn-Hahn y défend avec une grande force toutes les vérités de l'ordre religieux, et combat avec non moins d'énergie toutes les erreurs du siècle. Dans un style figuré et saisissant, elle déplore l'audace d'une philosophie téméraire, les attaques dirigées contre l'Église, et elle gémit à la vue de la barque de Pierre battue par d'éternels orages. Ne dirait-on pas que la prière qu'elle adresse à la Vierge, sous le titre : *Auxilium Christianorum*, est faite d'hier ? Au moment où l'Église en deuil prie pour son vertueux et doux Pontife, nous croyons devoir citer une partie de cette prière où les âmes pieuses trouveront des accents capables de fléchir le cœur de la Mère de Dieu :

« Appui tutélaire des chrétiens, nous nous tournons vers vous; venez nous protéger contre les ruses de notre cruel ennemi. Du haut de votre trône étoilé, écoutez les plaintes que nous exhalons pendant les nuits, et daignez porter nos larmes aux pieds de votre divin Fils.

» O Marie, secourez-nous !

» La Reine des âmes, l'Église soupire au milieu des outrages. Quelle bouche pourrait redire les crimes que la haine inspira contre elle ? Ils lui ont pris, en l'insultant, sa robe de pourpre ; ils lui ont ravi sa couronne et dérobé ses joyaux.

» O Marie, secourez-nous ! »

Puis, s'adressant anx rois et aux princes de la terre, Mme de Hahn-Hahn s'écrie :

« Détachez-la du poteau où elle est enchaînée; contemplez avec un saint amour les cicatrices de ses blessures; rendez-lui sa pourpre et sa couronne : vos trônes se raffermiront si vous faites fleurir le royaume du ciel.

» O Marie, secourez-nous ! »

Cette citation suffit pour donner une idée du talent de l'auteur et de l'esprit qui l'anime. Chacune des invocations des litanies de la sainte Vierge, chacun de ces cris du cœur chrétien vers sa Mère, fait naître dans l'âme de l'auteur un sentiment profond, une grande pensée qu'elle développe avec le luxe d'une imagination allemande et l'éclat d'un esprit français. Chacun de ces tableaux a le caractère de la vraie poésie lyrique ; on y retrouve la hardiesse des images, la rapidité des mouvements, le feu étincelant de la pensée, le *beau désordre* qui *est un effet de l'art*. On aime l'obscurité transparente à travers laquelle on devine le fil invisible qui relie toutes les pensées. Ce petit livre a eu beaucoup de succès au-delà du Rhin; nous espérons qu'il ne recevra pas un accueil moins favorable en France des personnes religieuses et lettrées.

Longtemps avant sa conversion, Mme la comtesse de Hahn-Hahn s'était fait un nom célèbre en Allemagne par la publication de romans et de poésies ; mais ces ouvrages n'étaient que les impressions d'excursions nombreuses. Après cette vie errante et agitée,

Mme de Hahn-Hahn a abaissé son esprit superbe devant la foi lumineuse qui a éclairé cette grande âme, et c'est aujourd'hui dans le calme d'un monastère que l'ardeur de cette âme se consume à aimer Dieu et à composer ces suaves poésies qu'elle envoie par le monde pour y réjouir les cœurs pieux et faire quelque bien parmi les hommes [1]. Mais nous nons arrêtons ici, d'autant plus que le lecteur trouvera en tête de la *Guirlande à Marie* une intéressante notice par le traducteur sur la vie et les écrits de cette femme célèbre.

HIPPOLYTE BAILHACHE.

PENSÉES.

⁂ A l'heure où les ténèbres couvrent la terre, le malfaiteur sait reconnaître le sentier qui le mènera vers la demeure dont il a médité le pillage, et ne se trompe pas sur le lieu le plus favorable au guet-à-pens qu'il veut dresser, tandis qu'il arrive à l'honnête homme de marcher en aveugle, de se heurter aux pierres du chemin, et de perdre la route : ainsi aux époques de sophisme, qui sont la nuit des nations, les ambitieux et les pervers n'ont ni doute ni erreur sur la marche qu'ils ont à suivre et les coups qu'ils ont à frapper; mais les intelligences les plus pures et les plus vives se troublent et se voilent, et les cœurs les plus fermes et les plus droits s'inquiètent et s'égarent.

⁂ La société humaine ressemble à un champ de blé : les esprits et les épis les plus vides sont ceux qui s'y tiennent la tête la plus haute.

⁂ Un grand nom accompagné d'un petit mérite ressemble à l'effigie royale d'un souverain sur le cuivre d'un centime.

⁂ L'extérieur d'un homme, ses traits et ses manières, sont à son esprit ce que la reliure est à un livre. Ah! que de mauvais livres bien reliés !....

Vte CHARLES DE NUGENT.

[1] Mme de Hahn-Hahn a reçu le voile, de la main de Mgr Angebault, au couvent des religieuses du Bon-Pasteur, à Angers.

CHRONIQUE.

L'EXPOSITION NATIONALE DE NANTES.

« Un recueil périodique, disait il y a quelques mois le chroniqueur du *Correspondant,* a bien de la peine à se mettre au pas des événements; forcé de paraître à jour fixe, il lui arrive souvent de venir trop tôt ou trop tard pour parler des questions imprévues. » Cette histoire a été et sera plus d'une fois la nôtre; cette situation, aussi fâcheuse pour le lecteur que pour l'écrivain, nous la subissons aujourd'hui vis-à-vis de l'Exposition nationale de Nantes, inaugurée, mais incomplète; ouverte en principe, mais par le fait encore à moitié fermée, grâce aux nombreux retardataires, dont on serait tenté de médire, comme des gens qui se donnent le tort de se faire longtemps attendre à un dîner. Heureusement que nous ne sommes pas ici en présence d'un de ces événements qui ne vivent que *ce que vivent les roses, l'espace d'un matin,* et qu'il faut saisir par devant, aux cheveux, comme l'Occasion, si l'on ne veut pas avoir l'air de sortir d'un autre monde en s'occupant d'eux quand ils sont déjà pour tous aussi morts et enterrés que Marlborough. Dieu merci, notre billet, pour parler la langue commerciale, est à quatre-vingt-dix jours d'échéance; autrement, nous avons trois bons mois pour nous revoir, pour examiner la naissante Exposition sous toutes ses faces et vous rendre compte de nos impressions par le menu. Dans les premiers jours d'août, nous l'espérons, toute l'armée des exposants sera à son poste et sous les armes. C'est alors qu'il conviendra de passer la revue d'honneur. Quant à présent, nous n'avons pas autre chose à faire qu'à imiter le musicien qui attend

l'heure où il lui sera permis de jouer pour tout de bon : il prélude, il fait des gammes. Passez-nous donc les gammes aujourd'hui, cher lecteur, en faveur de l'exécution sérieuse que nous vous promettons pour nos deux prochaines chroniques.

Avant toutes choses, j'éprouve le besoin de vous faire ma profession de foi au sujet des expositions prises à un point de vue général. Vous me permettrez de me citer moi-même et d'emprunter quelques considérations à la chronique où je vous entretins de l'Exposition régionale de Rennes. Elles seront nouvelles pour vous, puisqu'elles datent de deux siècles, — je veux dire de deux années, qui ont vu s'accomplir tant et de si lamentables choses ! Ce que je pensais alors, je le pense plus que jamais, et je ne saurais l'exprimer autrement; ce que je disais de l'Exposition de Rennes s'appliquera parfaitement à celle de Nantes, puisqu'elles auront été toutes deux industrielles et artistiques.

Les expositions publiques d'objets d'art sont utiles aux visiteurs et aux artistes, et parfaitement fondées en raison, car pour sentir la beauté d'une œuvre d'art, point n'est besoin de connaissances spéciales; le sentiment du beau suffit, que tout le monde n'a pas sans doute, mais où tout le monde peut prétendre; et c'est pourquoi une exposition artistique doit nécessairement ouvrir ses portes à tout le monde. Mais il en va autrement des produits de l'industrie. Ni le sentiment du beau, ni nul autre sentiment inné, sans connaissances techniques et études spéciales, ne pourra me faire comprendre les mérites de la machine à vapeur ou de la machine à battre, les qualités de telle fonte, de tel fer, de tel acier, non plus que les avantages de la casserole progressive et de la marmite perfectionnée. Je parle ici, bien entendu, des produits industriels qui ne valent que par leur utilité positive, matérielle, et où la beauté des formes extérieures n'est absolument comptée pour rien. Car pour toutes les industries dont les œuvres tirent leur mérite de la beauté des formes, elles ne sont que des branches de l'art; par exemple, l'orfèvrerie, la broderie sur étoffes, l'ébénisterie de luxe, etc. — Je préférerais donc voir les produits purement industriels renvoyés, chacun selon leur spécialité, à l'examen de jurys composés d'hommes spéciaux, devant qui se feraient à loisir les nombreuses expériences indispensables pour constater les perfectionnements et les avantages que les producteurs prétendent réaliser dans leurs produits. Ainsi l'agriculture a ses expositions et ses concours, en présence des comices et des sociétés agricoles ou des associations régionales, comme ceux, par exemple, qu'inaugura en Bretagne notre utile Association Bretonne, et qu'elle renouvela, pendant seize années, avec tant de succès et de profit pour le pays. — Mais devant les visiteurs passagers d'une exposition, comment faire des concours, des expériences? Et aussi n'en fait-on pas. Quel peut donc être en définitive le principal résultat de ces exhibitions d'objets aux

formes bizarres, devant lesquels la foule passe en y jetant des regards distraits, souvent sans même en connaître l'usage? Serait-ce simplement de fournir une amusette aux badauds, une réclame aux marchands et aux fabricants? Ce résultat vaudrait-il les frais que s'imposent, pour l'atteindre, les villes et les départements? Simples questions que je vous pose, ami lecteur, et que vous résoudrez tout à votre aise..... à moins que vous préfériez ne les résoudre pas.

Cela posé, revenons à notre exhibition actuelle et, si vous le voulez bien, rendons-nous place Louis XVI, où elle a établi son siége. Ce siége est d'une dimension fort respectable : une immense case en bois, décorée du nom de *Palais,* occupe, avec ses annexes, le cours Saint-Pierre tout entier : c'est le temple de l'Industrie. La place de la Duchesse-Anne lui sert d'appendice, et renferme les machines agricoles, les voitures, etc. — A l'entrée du cours Saint-André, et faisant face au *Palais de l'Industrie,* s'élève le *Palais des Beaux-Arts,* beaucoup plus restreint, comme cela se comprend; et le reste du terrain, jusqu'au bout du cours, a été transformé en un jardin, où l'on visite tous les produits qui se rattachent à l'horticulture : fleurs, arbustes, serres et châlets de toutes formes et de toutes dimensions, jet d'eau jaillissant d'une rivière dont une toile imperméable forme le lit, pont de bois suspendu, parcs d'huîtres, ruches où les abeilles travaillent sous verre, etc., etc.

Il nous serait difficile de vous dire un seul mot de l'exposition artistique, par la bonne raison qu'elle n'existe pas même à l'état rudimentaire. Son *palais* est encombré de caisses; — chrysalides qu'il nous tarde de voir laisser échapper leurs papillons: d'autant plus que l'on a employé un moyen ingénieux pour arriver à un excellent résultat : on est allé trouver à Paris un grand nombre des artistes qui se sont le plus distingués. On s'est chargé de prendre leurs toiles dans l'atelier et de les y remettre sans qu'ils eussent à s'en occuper. C'est ainsi que nous aurons *la fleur du panier* du Salon qui vient de se clore [1].

Arrêtons-nous quelques instants, s'il vous plaît, à considérer l'entrée des deux palais au milieu desquels monte avec majesté la colonne de Louis XVI. Mon droit et mon devoir est d'être franc; eh bien, je le déclare sans détour, cette double façade n'a pas le don de me plaire; et, au contraire de ce qui arrive quand on voit souvent une vilaine figure dont l'ha-

1 Voici la liste des artistes bretons et vendéens qui y ont été récompensés : *Peinture.* Rappel de médaille de première classe, MM. Fortin et Baudry. — Rappel de deuxième classe, M. de Curzon. — Médaille de deuxième classe, M. Toulmouche. — Rappel de troisième classe, M Luminais. — *Sculpture.* Rappel de première classe, M. Debay. — Rappel de deuxième classe, M. Gaston Guitton. — *Gravure d'architecture.* Mention honorable, M. Octave de Rochebrune.

MM. Baudry et Fortin ont été nommés chevaliers de la Légion d'Honneur.

bitude finit par atténuer à nos yeux la laideur, plus je regarde ces portiques, plus je les trouve indignes de leur destination. C'est l'œuvre, m'a-t-on dit, d'un décorateur de théâtre. Je ne lui en fais pas mon compliment. Il peut être habile à produire des effets pour la lumière du lustre; c'est un *peintre de nuit;* il est regrettable que l'on n'ait pas eu affaire à un *peintre de jour,* lequel eût été bien maladroit s'il n'avait pas mieux réussi les médaillons dont on a désagréablement *illustré* les deux malheureuses façades. — Ici, au sommet du Palais des Beaux-Arts, un Léonard de Vinci, coiffé d'une calotte rouge, porteur d'une figure non moins rouge, et que j'ai pris de loin, — Dieu me pardonne! — pour la République démocratique et sociale avec le bonnet phrygien. A droite, un médaillon qui est censé représenter l'*Art antique :* ce sont trois femmes, munies d'attributs aussi difficiles à déchiffrer que des hiéroglyphes; l'une d'elles, une espèce de momie égyptienne, a l'air de tenir à la main un perroquet vert; après cela, c'est peut-être un ibis; les paris sont ouverts. Le médaillon de gauche a la prétention de symboliser l'*Art moderne,* figuré encore par trois femmes; tout est par *trois.* — Entre nous, je soupçonne l'artiste d'être un disciple de Pierre Leroux et de professer le culte de la *triade.* — Donc, il y a trois femmes; celle-ci porte une cathédrale dans la main, c'est l'*Architecture;* celle-là, une sorte de magot vert; vous devinez, à grand'peine, que c'est la *Sculpture.* La troisième ne porte rien, ou presque rien, un phylactère, sur lequel a été écrit, jusqu'à ces derniers jours, le mot : ÉCLETISME. On vient de s'apercevoir que l'artiste n'était pas plus fort en orthographe qu'en peinture, et le mot est désormais correctement écrit.

On ne s'attendait guère
A *le* voir en *ce phylactère!*

Est-ce la *Peinture?* Est-ce la *Philosophie* que désigne cette enseigne? Je livre ce problème à de plus pénétrants.

Si Léonard de Vinci a été donné pour patron aux Beaux-Arts, Laurent Lavoisier a été choisi comme patron de l'Industrie. J'y consens volontiers, mais à la condition que vous me permettrez de rire de la piteuse physionomie qu'on lui a octroyée. Il est sans doute fort mécontent, — et il y a de quoi! — de l'habit par trop vert-pomme dont on l'a affublé; et je suis sûr que s'il pouvait parler et agir, il ne chanterait point le refrain de *Mon Habit :*

Mon vieil ami, ne nous séparons pas,

et qu'il n'aurait rien de plus pressé que de mettre habit bas. — Dans le médaillon de droite, trois femmes, la physique, l'astronomie et la chimie, se livrant à leurs fonctions respectives; dans celui de gauche, trois femmes encore, trois femmes toujours. L'une d'elles faisait

le digne pendant de la femme au phylactère de l'Art moderne, et elle s'est nommée la *Viniculture,* jusqu'au jour de la réparation où l'*éclétisme* est devenu l'*éclectisme*. Ma foi, je préfère *vini* à *viti*, car, avec le manteau lie de vin que l'artiste, en quête de couleur locale, a jeté sur ses épaules, et la branche de vigne qu'elle porte fièrement comme un sceptre, cette déesse me paraît aimer à mordre à la grappe, et le culte de Bacchus — vieux style — doit occuper une grande place en son cœur. Je ne serais même point étonné qu'elle fît du prosélytisme, et que sa compagne, cette plantureuse commère qui tient, pour la forme et pour justifier son nom d'*Agriculture*, une gerbe d'une main et une faucille de l'autre, ne se fût laissé entraîner par elle au cabaret du coin. Ses jambes sont mal assurées, ses joues fortement *enluminées*. A coup sûr, comme on dit vulgairement, *elle a une pointe*. Leur troisième compagne, l'*Horticulture,* a l'air assez honteux de se trouver en compagnie aussi compromettante; de là vient, sans doute, qu'elle leur tourne le dos et se console en respirant son bouquet. — Ce n'est pas tout : dans l'angle droit, au-dessus de la porte, un Génie tient sur ses genoux une carcasse... de navire, qu'il s'occupe à édifier. Un autre Génie, dans l'angle gauche, presse tendrement sur son cœur... Devinez-quoi?... un pain de sucre, entouré d'une chemise bleue. Or voici ce qui est arrivé : le navire a été construit, il a fait voile pour la Réunion, et il a rapporté du sucre que l'on a raffiné dans notre bonne ville de Nantes. — Comprenez-vous maintenant l'Allégorie?.....

Pardonnez-moi, cher lecteur, de m'être attardé et amusé ainsi aux bagatelles de la porte. Pas si bagatelles, après tout. Les Parisiens ne s'y étaient point trompés, à leur Exposition universelle de 1855, où un concours avait été ouvert entre les artistes pour le projet et l'exécution de la principale façade. Ils savaient fort bien que les regards avaient besoin d'être flattés et favorablement prévenus dès l'abord; et je crois qu'il eût été facile de suivre leur exemple, — de loin, bien entendu.

Pénétrons enfin dans le sanctuaire.

La première chose que vous voyez... c'est que vous ne voyez rien du tout. Vos regards vont se heurter sur la panse maflue et rebondie d'une machine en cuivre, chef-d'œuvre de chaudronnerie, à ce qu'on m'assure, et devant laquelle j'ai entendu s'extasier bien des gens. Je n'ai point fait chorus et j'ai passé, pour jouir plus vite du coup d'œil de la grande nef. Empressons-nous de déclarer qu'il est d'un bel effet. Mais est-il aussi beau qu'il eût pu l'être? *That is the question*. On a soutenu devant moi le pour et le contre. Les satisfaits soutiennent que tout est pour le mieux dans la meilleure des expositions..... nantaises; les contradicteurs prétendent qu'il n'y avait aucune obligation de diminuer de moitié l'élévation de la voûte en l'inondant de ce flot d'oriflammes et de drapeaux. Le

tapissier ou l'architecte, j'ignore lequel, qui a conseillé cette disposition, pense assurément que

Quand on *pend des drapeaux*, on n'en saurait trop *pendre*.

Il est certain que ceux qui aiment à voir *les trois couleurs* faire

Briller à travers les nues
L'arc-en-ciel de la liberté,

pour parler comme feu Casimir Delavigne, auront de quoi satisfaire amplement leur goût.

Quand les yeux, revenus de leur première surprise, abandonnent la voûte pavoisée et plongent devant eux, l'objet qui les attire le plus, c'est une statue colossale montant au milieu du transept, un guerrier dont les regards et le bras droit sont tendus vers le ciel, *Alain Barbe-Torte*, dit une inscription placée sur le piédestal, *duc de Bretagne, second fondateur de la ville de Nantes, rendant grâces à Dieu de la victoire qui le fit le libérateur de notre pays.*

Cette œuvre, de notre sculpteur nantais, M. Amédée Menard, est, à mon sens, le morceau capital du Palais de l'Industrie. Nous l'examinerons avec tout le soin et tout l'intérêt qu'elle mérite; disons seulement que le désir bien légitime et bien patriotique de l'artiste serait d'exécuter ce remarquable modèle pour une des places publiques de Nantes, où nulle de nos gloires bretonnes n'a encore reçu un pareil hommage. Disons aussi, en passant, que si nous avions l'honneur de faire partie du comité, nous plaiderions chaudement pour qu'une récompense exceptionnelle, — la croix de la Légion-d'Honneur, ni plus ni moins, — fût décernée à l'auteur d'*Alain Barbe-Torte*, de *sainte Anne*, des statues du Palais-de-Justice, de la Gare, du beffroi de Sainte-Croix, du *Forban*, etc. Je répéterai à propos de M. Ménard ce que j'ai eu l'occasion de dire à propos de son confrère M. Barré, qui porte le ruban rouge depuis plusieurs années : c'est un des artistes les plus estimables et les plus distingués qui, outre son talent hors ligne, possède, pour moi, ce grand mérite de ne point dédaigner sa ville, de rester au milieu de nous et d'enrichir sa province de nobles œuvres, tandis qu'il lui serait facile certainement de se créer à Paris une position honorable.

A côté d'Alain Barbe-Torte, on remarque un *Güttemberg* de M. Barré, déjà nommé, et un *Sénéfelder*, inventeur de la lithographie, encore de M. Menard. J'en revoie l'appréciation au mois prochain, où j'aurai fort à faire, car les belles choses ne manquent point à cette exhibition : chaires en bois; autels en bois et en pierre; vitraux; bronzes d'art; calvaire en kersanton; meubles; ameublements; ornements d'église; livres avec ou sans lithographies, etc., etc. Mais les choses insignifiantes ou médiocres s'y rencontrent aussi comme contrastes; nous les signalerons;

et tenez, pour finir, il faut que je note la désagréable impression qu'a produite sur moi, au moment où j'allais sortir, la vue d'un cadre en tête duquel on lit : COPSON, A LA ROCHELLE, COIFFEUR-DESSINATEUR EN CHEVEUX; cadre renfermant: *1° S. M. l'Impératrice des Français, copiée par Copson sur un dessin de M. E. Dubufe en 1855. Prix: 200 francs; 2° Saint Vincent-de-Paul, né à Saint-Pous (Landes). A vendre 300 francs;* et *3° Béranger. 100 francs.* — Oui! Béranger, le chantre des *Deux Sœurs de Charité,* celui qui n'a pas craint d'écrire ces rimes :

> Vierge défunte, une sœur grise,
> Aux portes des cieux rencontra
> Une beauté leste et bien mise
> Qu'on regrettait à l'Opéra. (*Bis.*)

et qui pousse l'impiété et le cynisme jusqu'à les faire entrer toutes deux au ciel, sous prétexte que l'*on est admis dans l'empire* de Dieu,

> Pourvu qu'on ait séché des pleurs,
> Sous la couronne du martyre,
> Ou sous des couronnes de fleurs.

Saint Vincent-de-Paul et Béranger! Le rapprochement est aussi heureux, que le dessin, avec accompagnement de vrais cheveux et de vraie barbe, est repoussant! — L'estimable coiffeur-dessinateur ne cèle point son admiration et sa profonde sympathie pour le chansonnier dit national, — qu'il préfère, n'en doutez pas, au grand apôtre de la charité, — car sous l'image du patriarche de la gaudriole il a écrit ces huit vers, qu'il a attelés deux à deux comme des bœufs, les prenant — l'erreur était facile! — pour de la prose à la Jourdain :

> Ici-bas comme tout succombe, volant à l'immortalité,
> Il est descendu dans la tombe, de tout un peuple regretté.
> Mais au grand deuil de la patrie aucun Français n'est étranger;
> Avec moi que chacun s'écrie : Honneur et gloire à Béranger!

Membre du jury, j'aimerais à voter comme récompense au coiffeur-dessinateur un exemplaire du *Béranger des familles,* pour qu'il fît sucer *les bons principes* à ses enfants ou petits-enfants; et puisqu'il demande cent francs de son *travail en cheveux,* je lui dirais : — Cher monsieur Copson, voici la somme, cachez ce Béranger, *où les vers se sont mis...,* et faites-moi une bonne perruque pour mes besoins à venir!

LOUIS DE KERJEAN.

ÉTUDES LITTÉRAIRES.

LE PÈRE LE BRUN

POÈTE NANTAIS SOUS LOUIS XIII.

Nantes a produit peu de poètes, et ceux qu'elle a produits, elle les a promptement oubliés. Je n'en veux pour preuve que le P. Le Brun, qui mettait cependant avec une certaine fierté son titre de Nantais sur tous ses livres. Qui se souvient de lui à Nantes? Pour mon compte, je l'avoue, son nom m'était complétement inconnu, lorsqu'il y a peu de jours, M. de Wismes, curieux de raretés comme tous les érudits, me montra un joli petit volume qu'il venait de déterrer chez un bouquiniste, et en tête duquel je lus :

Laurentii Le Brun Nannetensis, è societ. Jesu, Ecclesiastes Salomonis, paraphrasi poetica explicatus. — Editio ultima. — Parisiis, apud Sebastianum Cramoisy, regis et reginæ architypographum et Gabrielem Cramoisy, viâ Jacobæâ, sub ciconiis. 1653. C'est-à-dire : — « L'Ecclésiaste de Salomon, poétiquement expliqué et » paraphrasé par Laurent Le Brun, Nantais, membre de la société » de Jésus. — Dernière édition. — Chez Sébastien Cramoisy, im- » primeur en chef du roi et de la reine, et Gabriel Cramoisy, rue

» Saint-Jacques, sous les cigognes. » Ces cigognes, soit dit en passant, jouent un certain rôle dans notre histoire littéraire. Après avoir servi d'enseigne aux Cramoisy, les premiers directeurs de l'Imprimerie royale et les plus anciens imprimeurs de l'Académie française, elles devinrent plus tard celle des Barbou.

Le petit volume répondait d'ailleurs très-bien à la renommée deux fois séculaire des Cramoisy; l'exécution en était soignée et l'ornementation de bon goût. Cette ornementation se compose principalement de fleurs de lys qui, diversement couchées ou agencées, forment tantôt les barres qui séparent les chapitres, tantôt les culs-de-lampes qui les terminent. Enfin un riche frontispice nous représente Salomon éclairé par l'Esprit-Saint sous la forme consacrée de la colombe, et parlant du haut de son trône aux Anciens de Jérusalem, parmi lesquels, avec un peu de bonne volonté, il ne serait pas difficile de reconnaître Anne d'Autriche, le chancelier Séguier, etc., etc.

Je le répète, le volume était séduisant et je m'y suis laissé prendre. Ce mot de *dernière édition*, d'ailleurs, indiquait un succès, ce qui devint pour moi plus évident encore, lorsque je vis par l'*approbation*, à la fin du volume, que c'était une *quatrième* édition... en treize ans. Je ne sais si, à part Meschinot, le *Banni de Liesse*, il y a exemple d'un autre Nantais qui ait eu pareille fortune [1].

Mais, me dira-t-on, le Père Le Brun était jésuite et ses livres se vendaient aux écoliers des Jésuites; c'était un succès de collége. Peut-être; mais sait-on bien ce que c'était qu'un succès de collége, au temps du Père Rapin, du Père Commire, du Père Jouvency, du Père Vanière, c'est-à-dire de tout un ensemble de poésie et de poètes qui ont fait revivre un instant parmi nous le charme, la facilité et la grâce des lettres antiques? Je n'ignore pas que le Père Le Brun précéda dans la carrière les joûteurs illustres que je viens de nommer. Il naquit à Nantes en 1607, tandis que le Père Rapin ne vit le jour qu'en 1621, le Père Commire en 1625; mais

1 Les *Lunettes des Princes* de Meschinot eurent vingt-deux éditions, presque toutes des dernières années du XVe siècle et des quarante premières du XVIe.

enfin il les connut, il leur montra le chemin et, s'il ne fut pas leur rival, il les eut du moins probablement pour disciples. A ce point de vue déjà, convenons-en, il mériterait bien quelque intérêt.

Je ne veux point dissimuler toutefois que M. Levot, ordinairement si exact et toujours si consciencieux dans ses études, dit carrément à la page 208 du second volume de la *Biographie bretonne*, que *la poésie de Le Brun est prosaïque*. A cela je ne vois qu'une réponse, c'est de citer; le lecteur jugera.

Est-il, après tout, nécessaire, pour laisser un nom, d'avoir une veine constamment heureuse? Commire, dont M. Le Bas dit qu'il *saisit quelquefois le ton d'Horace*, vivrait-il dans la mémoire de beaucoup de gens, sans sa jolie comparaison du papillon et de la fleur :

Florem putares nare per liquidum æthera.

« Vous diriez une fleur qui vole. »

Et Vanière, que Titon du Tillet célèbre avec une admiration si sentie, dont il dit : le *génie du Père Vanière*, que se rappelle-t-on bien clairement aujourd'hui des seize livres de son *Prædium rusticum?* Quelques lignes sur son père :

Ille meus pater est quem mors sævissima dudum
Abstulit..... .....

« Oui, c'est là mon père, que la mort trop cruelle vient de m'enlever, mais sans pouvoir éteindre mon amour... » On voudrait tout citer.

Or, ce qui est arrivé aux poètes latins modernes parlant une langue dépaysée et plus inconnue de jour en jour, n'est-il pas arrivé aussi à plus d'un poète parlant notre langue? A quoi tient, par exemple, la célébrité de Moncrif? A deux vers qui touchent, il est vrai, au vif de notre cœur :

En songeant qu'il faut qu'on l'oublie,
On s'en souvient.

Et celle de Mme Des Houlières, si louée, si fêtée, il y a deux

cents ans, que l'on comparaît à Corinne et à Pindare, à quoi tient-elle? A une idylle :

> Sur les prés fleuris
> Qu'arrose la Seine.....

Et Clotilde de Surville, cette ombre charmante qui fit tant parler d'elle, au commencement de ce siècle, eût-on seulement pris garde à sa mystérieuse résurrection sans les strophes à son *enfantelet?*

> Dors, petiot; cloz, amy, sur le seyn de ta mère
> Tien doulx œillet par le somme oppressé.....

Malherbe, enfin, cet Apollon de notre littérature, dont *tout reconnut* les *lois,* a dit Boileau, à quoi se réduit désormais, pour le commun des lecteurs, son bagage immortel? Je n'ose le dire, mais, sans les stances à du Perrier, sa poésie n'aurait-elle pas eu le sort peut-être de la fille de son ami :

> Et, Rose, elle a vécu ce que vivent les roses.

Eh bien! me disais-je, est-ce que le P. Le Brun, notre digne compatriote, quelque anathême qu'on ait lancé contre ses vers, n'a pu avoir, lui aussi, son bon jour et son bon mot? Disant cela, je commençai ma lecture.

Je rencontrai d'abord une dédicace au chancelier Séguier, qui est malheureusement dans le style de la plupart des dédicaces du XVIIe siècle, et surtout des pièces de collége adressées à d'illustres protecteurs, je veux dire, ambitieuse et obséquieuse. Qu'on représente Salomon venant chercher pour sa sagesse l'appui du chancelier Séguier, *en qui se résume la sagesse de tous les siècles,* c'est déjà beaucoup; mais qu'on ajoute qu'il manquerait quelque chose à la sagesse de Salomon si celle du chancelier ne lui apposait son sceau, *sigillum apposuerit,* voilà qui est par trop, et je ne pardonne au bon Père qu'en me rappelant toutes les extravagances qu'un des beaux talents de l'époque, le P. Mascaron, débitait, quelques jours

après, à l'honneur du même chancelier, en présence de son catafalque[1].

Je remarque à la fin de la dédicace de Le Brun, qu'il fait hommage de son livre au chancelier, au nom des membres nombreux, *multis*, tant de sa famille religieuse que de sa famille privée. Nous savons ce qu'est devenu la famille religieuse, mais la famille privée, nombreuse alors à ce qu'il paraît, où la trouver parmi nous?

Venons maintenant à la *Paraphrase poétique de l'Ecclésiaste.* Paraphraser l'Écriture, cette parole si haute, si brève, si magnifique et si mystérieuse! Voilà assurément qui est bien hardi! Paraphraser la parole de Dieu, n'est-ce pas lui faire perdre d'un seul coup la concision et le mystère, qui sont deux des éléments de sa grandeur? Comment surtout paraphraserez-vous ce premier verset de l'Ecclésiaste : *Vanité des vanités et tout n'est que vanité,* qui nous rappelle à la fois Salomon proclamant le vide des richesses, au fond du royal palais de David, Chrysostôme appelant la pitié sur Eutrope, du haut de la chaire de Constantinople, et Bossuet ouvrant les caveaux de Saint-Denis au corps inanimé de la belle duchesse d'Orléans. Que changer et qu'ajouter à de telles paroles?

Voici cependant l'amplification du P. Le Brun :

« Tout n'est que vanité, illusions, figures trompeuses, ne cesse de crier le sage! Une ombre qui fuit et rien de plus, tel est en définitive tout ce qui fait grand bruit, tout ce qui s'énorgueillit d'une beauté d'un instant. » Je ne puis rendre ici l'énergie du latin : *Vultu tumescit inani.* Or il faut convenir que, le genre de la paraphrase une fois admis comme exercice de rhétorique, c'est s'en tirer assez bien. Continuons :

1 Mascaron n'hésite pas à comparer le chancelier Séguier à ces *intelligences de premier ordre que Dieu ne dédaigne pas d'associer à sa Providence dans la conduite de l'univers.* Tout son discours repose même sur cette ressemblance. Il a, dit-il, *leur lumière, leur fermeté, leur religion*, ce sont ses trois points. Puis rappelant les paroles de l'Ecriture qui compare les juges à des dieux : *Deus stetit in synagogâ Deorum*. il ajoute : — « Le grand homme qui repose en ce tombeau n'était pas un dieu du commun, *non de plebe Deus;* par la lumière de l'esprit aussi bien que par l'éminence de sa dignité, il pouvait être appelé le premier des dieux.» Ailleurs il compare l'*esprit de lumière* dont le chancelier était *inondé*, à un *grand déluge*, etc.

L'Ecclésiaste. — « Que reste-t-il de plus à l'homme, de l'immense travail dont il est accablé sous le soleil? » C. I, v. 3.

Le P. Le Brun. — « Lorsque vous aurez accompli vos tristes années dans l'anxiété et dans la douleur, quel fruit vous restera-t-il des mille chagrins qui ont fait obstacle à vos pas, et des hasards et des périls si multipliés de la vie? *La fatigue! voilà l'unique récompense de tant de fatigues!*

Quippe laboris erit tanti, labor, unica merces.

N'y a-t-il pas une grande force et une grande vérité dans ce vers?

L'Ecclésiaste. — « Une génération passe et une génération vient, mais la terre demeure toujours. » C. I, v. 4.

Le P. Le Brun. — « *La race humaine se perpétue par les pulsations intermittentes de la mort.* A de perpétuelles naissances se mêlent de perpétuelles funérailles. Elle tombe, elle se relève, et jamais le monde ne périt. Le fils succède au père, la fille à la mère, l'un s'éteint lorsque l'autre voit le jour..... Ainsi rien n'est durable dans la vie de l'homme.... et *la terre supporte cette scène*, toujours fixe sur son pôle, toujours semblable à elle-même. Lorsque tout fléchit, elle *demeure suspendue dans l'espace, attendant son sort* .... Ses fortes épaules continuent de porter fièrement les montagnes, et sa masse demeure inébranlable, *mole suâ stat.* »

Ce dernier trait est emprunté et ce n'est assurément pas le meilleur. Combien je préfère cette belle image de la terre suspendue et attendant son sort, *pendulaque expectat casum;* et le contraste de la mobilité, de la défaillance de toute chose humaine en présence de l'immobilité et de l'éternelle jeunesse de la terre qui *supporte cette scène!* N'y a-t-il pas aussi quelque hardiesse dans ce tableau de la race humaine se perpétuant par la mort?

Mortibus alternis soboles humana perennat.

L'Ecclésiaste. — « Le vent parcourt le monde entier dans sa course et il revient sur lui-même dans ses circuits. » C. I, v. 6.

Le P. Le Brun. — « Les vents courent au hasard et se jouent

dans le vide, puis ils reviennent par un mouvement opposé, *toujours prompts à obéir*. Cependant tout s'émeut sous le feu du ciel; l'aquilon irrité ébranle les forêts, les monts résonnent, le bruissement de la mer grandit, puis les vents s'apaisent *majestueusement*, et les tempêtes domptées rentrent sous les verroux. »

Ou je me trompe fort, ou il n'y avait qu'à profiter sous un pareil maître de rhétorique. Tout fait image : ces vents dans leur course désordonnée, *toujours prompts à obéir*, cette émotion de la nature à l'approche de l'orage, ce bruissement de la mer, cette agitation des forêts, puis cet apaisement non moins grandiose, *contrà posito fastu*, qui nous représente si bien les derniers et lents ébranlements que produit encore un vent qui se calme : tout cela est beau à la fois d'imagination et d'expression.

L'Ecclésiaste. — « La vue ne peut rassasier l'œil ni la parole emplir l'oreille. » C. I, v. 8.

Le P. Le Brun. — « Considère les cieux, la terre, l'océan, l'univers entier s'étendant dans un espace immense, les fontaines, les fleuves, les montagnes, les abîmes; considère les forêts, puis le reptile dont le ventre sillonne le sable, l'oiseau dont les ailes rapides fendent l'air, tant de visages différents, tant de pays, tant de peuples... *Écoute, sans rien dire, ce que l'ami dit tout bas à son ami, ce qu'il murmure, dans le secret de sa demeure, à son oreille avide, et ce que cette oreille entend à peine;* sois attentif au contraire aux paroles du crieur public et à sa voix de théâtre qui sort d'un gosier aigu, *disrupto gutture;* et la vue ne rassasiera pas ton œil ni la voix ton oreille. Le désir, de lui-même, est insatiable; les remèdes le font circuler plus âpre dans le sang, et la jouissance ne fait que le rendre plus vif. *L'oreille a toujours dans ses cavités sinueuses quelque trompe curieuse d'entendre,* et il faut sans cesse de nouveaux spectacles à la vue. »

Je ne puis m'arrêter à faire remarquer les beautés de ce tableau; tout le monde les sent.

L'Ecclésiaste. — « On ne se souvient pas du passé, et les générations à venir ne se souviendront pas davantage du futur, lorsqu'il sera passé à son tour. » C. I, v. 2.

Le P. Le Brun. — « L'homme aveugle ignore les actions de ses pères, et les siennes seront ignorées à leur tour. Dominée par des ombres éternelles, *la Renommée finit par subir la honte du sépulcre et le froid silence de la nuit.* Elle n'avait que trop de paroles il y a un instant, et, tout-à-coup, dès que les destins se sont accomplis, elle apprend à se taire... Demandez la célébrité à vos trésors, et la gloire vaine qu'ils vous donneront sera bientôt enterrée par le temps sans mémoire. Gravez vos titres sur l'écorce des arbres afin qu'ils vivent et croissent avec eux; inscrivez-les sur le marbre, sur les métaux les plus durs : les arbres tomberont sous la hache ennemie du charpentier ou sous la faulx du temps, bien qu'elle fasse attendre son dernier coup; la mort viendra même pour les pierres, *mors veniet saxis,* et les monuments, rongés par les ans, s'écroulent. »

En vérité, s'il y a de la prose en tout ceci, elle vient de moi. Mais l'idée elle-même, et le mouvement de l'idée, c'est-à-dire ce qui appartient en propre au P. Le Brun, sont assurément fort loin d'être prosaïques.

L'Ecclésiaste.— « Le nombre des sots est infini. » C. I, v. 15.

Le P. Le Brun. — « Quiconque niera que le nombre des sots est incalculable, augmentera ce nombre et sera lui-même le plus sot de tous. »

Stultorum augebit numerum stultissimus ipse.

La tournure n'est pas si mauvaise.

L'Ecclésiaste. — « Et j'ai dit : J'irai, je m'enivrerai de délices et je jouirai des biens; et j'ai vu que cela encore était vanité. » C. II, v. 1.

Le P. Le Brun. — « Et je me suis dit en moi-même : — Livrons-nous aux délices... Que notre table se couvre de mets exquis... Approche, ô toi qui domptes la faim et les soucis, Volupté, verse le vin dans les coupes. Que la brise complaisante emporte loin d'ici les gémissements, les sanglots, le deuil et la douleur; et *si jamais le chagrin vient frapper à ma porte, qu'il s'en aille à jeûn.* Mais à peine me suis-je assoupi, à peine mon esprit est-il revenu au

jour, *reddita luci est,* que mes pensées sont tout autres : — O trompeuse sirène, m'écriai-je, ô cruelle Volupté, qui attires sur les écueils, qui conduis à la mort les aveugles qu'a séduits le doux charme de ta voix perfide! Pendant que retentit ici le bruit des fêtes et que tout est sacrifié au goût et au plaisir, la mort est là qui boit à notre coupe. »

Nobiscum paribus cyathis mors ebria ludit.

Je le demande: y a-t-il beaucoup de tableaux de cette force, même dans les meilleurs auteurs? On admire, et avec juste raison, le vers d'Horace qui nous montre le *noir souci* s'attachant au cavalier et galopant en croupe : *Post equitem sedet atra cura;* mais cette image de la mort buvant à notre coupe, ou, pour serrer de plus près le latin, *jouant dans notre coupe et s'enivrant avec nous,* n'est-elle pas encore plus frappante?

Le P. Le Brun est revenu sur cette idée quelques pages plus loin, et l'a exprimée d'une autre manière. Je ne cite pas le texte de l'Ecclésiaste parce que la paraphrase s'en éloigne tellement ici qu'on ne l'y reconnaît plus.

Le P. Le Brun. — « Heureux, ô trop heureux celui à qui il est donné d'étancher sa soif à l'eau courante de la fontaine, au fond d'une vallée ombreuse, et qui dort ensuite sous le feuillage. Pour lui, le poison ne se cache pas dans l'or et parmi les perles, et, malheureux, il ne boit pas la mort à pleine coupe. »

Non... pleno mortem miser ebibit auro [1].

Ici encore nous retrouvons Horace, qui aimait beaucoup, lui aussi, le frais et les vallées ombreuses, mais avec quelques variantes.

« O Dellius! garde une âme égale dans l'adversité et défie-toi d'une joie insolente dans le bonheur; car il te faudra mourir, soit que tu aies passé ta vie dans la tristesse, soit que les jours de fête t'aient vu couché à l'écart sur le gazon, et savourant le plus vieux Falerne. Vois-tu ce grand pin et ce blanc peuplier dont les rameaux

1 C. II, v. 11.

unis se plaisent à offrir une ombre hospitalière? Entends-tu le murmure de ce ruisseau qui suit impatiemment les sinuosités de son cours? Ordonne qu'on t'apporte en cet endroit les vins, les parfums et les feuilles trop tôt fanées de la rose [1]... »

Voilà qui est charmant! mais ne trouvez-vous pas que le *Mortem miser ebibit auro* vaut bien le *Bearis interiore nota Falerni?*

S'il est une science toute poétique, c'est assurément la science des comparaisons. Qui ne se rappelle les belles comparaisons d'Homère et les charmantes comparaisons de Virgile ou du Tasse : *Qualis populea mærens... — Cosi à l'egro fanciul...* et mille autres! Le Dante lui-même, quoique planant fort loin de notre sphère, ne lui emprunte pas moins à chaque instant des rapprochements ingénieux : — *Comme un petit enfant qui se réfugie où il a le plus de confiance... Comme l'oiseau entre les feuilles aimées... Comme une colombe se pose près de sa compagne... Comme se lève et va et entre en danse une jeune fille...* etc. Eh bien! je suis obligé de le dire : le P. Le Brun n'était nullement étranger à cet art des comparaisons. Quelquefois elles lui sont fournies par l'Écriture, mais il les développe bien; quelquefois elles lui appartiennent en propre. En voici une qu'il trouve dans le texte sacré.

L'Ecclésiaste. — « Comme le bruit des épines qui brûlent sous la chaudière, ainsi est le rire de l'insensé. » C. VII, v. 7.

Le P. Le Brun. — « Lorsque la flamme dévore les épines, on entend un crépitement, un vain bruit; et que produit ce bruit si vif? Un peu de cendre. Ainsi la langue du bavard. A quoi aboutit son babil? A rien. Du bruit, du bruit, voilà tout. Or, qu'est-ce qu'une peine inutile, sinon un peu de cendre? »

La comparaison est certainement très-jolie; mais le P. Le Brun a un peu modifié le texte. L'Écriture parle du rire de l'insensé, et le P. Le Brun, de la langue du bavard. Il a pensé qu'il y avait peu de distance de l'un à l'autre. A-t-il eu tort [2]? Il est plus fidèle dans la comparaison suivante :

1 L. II. *Ad Dellium.*

2 L'Ecclésiaste lui-même dit, au reste, quelques pages auparavant : — *In multis sermonibus invenitur stultitia.* C. V, v. 2. — « En beaucoup de paroles, se trouve toujours la sottise. »

L'Ecclésiaste. — « Si le serpent mord dans le silence, ainsi fait celui qui médit en cachette. » C. 10, v. 2.

Le P. Le Brun. — « Si par hasard un voyageur égaré dans les champs presse du pied une vipère, aussitôt la langue du reptile fait pénétrer, de son double aiguillon, le virus mortel dans ses veines. La bouche du malheureux pâlit, ses yeux s'obscurcissent, ses entrailles brûlent : *la langue de l'homme a, elle aussi, des poisons qui donnent la mort.* »

Humanæ sua sunt fatalia toxica linguæ.

Ailleurs, il saisit la comparaison de la rouille que lui indique le Livre saint, et il la développe avec bonheur :

« Aiguise ta hache si elle est émoussée ou si une oisiveté trop longue (*l'oisiveté porte toujours sa peine avec elle*) a laissé la rouille la noircir; il te faudra sans doute un long travail pour lui rendre sa beauté première, mais enfin elle reprendra l'éclat qu'elle a perdu. Ainsi, ô pécheur, chasse la rouille qui s'est attachée à ton esprit; aiguise-le comme le fer sur la pierre; que tes sueurs soient comme l'eau pour le remouleur, et, à force de travail, il reprendra sa pointe et son éclat [1]. »

L'oisiveté portant sa peine avec elle, *supplicium ipsa sibi*, offre une de ces remarques fines et heureuses dont le trait porte d'autant mieux que dans la circonstance il est plus inattendu.

Voici maintenant une comparaison qui appartient véritablement en propre au P. Le Brun :

« Suis-tu un sentier inconnu pour te rendre à la ville? On te voit errer à travers champs, puis revenir d'un pas égaré, et, à mesure que tu poursuis le but sans l'atteindre, plus tu te hâtes, plus il s'éloigne. Tel est l'insensé qui a perdu le droit chemin du ciel; il court vainement de ci de là, jusqu'à perdre haleine. Il tourne au hasard et s'embarrasse dans mille circuits, sans jamais reconnaître sa route [2]. »

1 C. x, v. 10.

2 C. x, v. 15. Le texte dit simplement : — « Le travail des insensés affligera ceux qui ne savent comment aller à la ville. »

On nous pardonnera aussi de reproduire le tableau suivant qui, à part les deux premiers traits du jeune roi et du vieux roi, est complétement de l'invention du poète :

« Ah! trop malheureuse la terre que gouverne un enfant sans raison! Ses magistrats oublient leurs devoirs dans les festins, et les premiers objets que dorent les rayons du soleil, ce sont leurs coupes, leurs plats et leurs aiguières. Trop heureuse, au contraire, est la province qui obéit à un roi de vieille souche et plein d'années. Les repas n'y viennent qu'aux heures fixées par les anciens, et on les quitte bientôt pour ne manquer à l'accomplissement d'aucun devoir. Qui ne sait que lorsque les chevrons sont pourris, ils fléchissent, que lorsque les poutres sont brisées, les planchers croulent! Considère ce palais qui naguère s'élevait fièrement vers le ciel. Il a perdu son aplomb. Ses murs percés de crevasses laissent entrer la pluie, et les vents, s'engouffrant dans les grandes salles, y font leur demeure. L'ortie habite les chambres abandonnées; le chardon s'est fait l'hôte des pénates. La corneille, le milan, l'orfraie, toute la légion des oiseaux de nuit a pris possession des appartements où naguère un roi magnifique dormait sur un lit d'or. Qui a produit une si déplorable ruine? Est-ce le luxe, lui qui dévore si promptement les héritages? Est-ce la paresse, cette fidèle compagne du luxe? Oui, c'est la paresse, c'est le repos, c'est l'oisiveté impuissante qui, plus à craindre que Mars, multiplie la mort autour d'elle. Quand Atlas lui-même porterait le faix du royaume, si l'amour de la paresse s'emparait de lui, il tomberait bientôt sans même être frappé, et entraînerait le royaume entier dans sa chûte[1]. »

Certes, ou c'est là de l'éloquence et de la plus belle, ou je ne m'y connais plus. Que dit cependant l'Écriture : — « La paresse fera tomber la charpente, et la faiblesse des mains laissera la pluie dégoutter dans la maison. » — Voilà le texte qui a donné lieu à cette magnifique peinture, où l'on dirait que plus d'un trait a été dérobé d'avance à Chateaubriand.

1 C. X, v. 16, 17, 18.

Nous avons parlé des comparaisons comme d'une partie très-importante de la poésie; il en est une autre plus importante encore, je veux dire la nouveauté et la hardiesse des expressions. Lorsque Horace dit, par exemple, les *cheveux adultères,* les *lourdes amitiés,* les *richesses pénibles,* etc., ou lorsque le Dante appelle l'embrassement de deux amis, *une courte fête,* il y a dans chacun de ces coups de pinceau quelque chose de vif et d'imprévu qui frappe et qui saisit. Eh bien! il ne nous sera pas difficile de trouver plus d'un trait de ce genre chez le P. Le Brun. On a souvent admiré le vers de Delille :

Il chante, l'air répond et *le silence écoute*[1].

Mais que dira-t-on alors du *clamosa silentia,* du silence *plein de clameurs* ou qui *crie si haut,* du P. Le Brun? Voici dans quelle circonstance cette expression est employée : Un malade vient de mourir; la chambre mortuaire retentit de gémissements, et à cette agitation, à ce bruit de la douleur répondent l'immobilité du cadavre et son *silence qui crie si haut*[2]. L'opposition est ici d'autant plus belle que le mot est plus hardi et l'idée plus vraie.

N'y a-t-il pas aussi quelque énergie dans cette peinture de la médisance *rongeant, écorchant* un nom :

Arosum verbis deglubere nomen.

Dans son poème de l'*Hexameron*, ou des *Six Jours de la Création,* le P. Le Brun a cherché à exprimer, en deux vers, l'existence divine avant tous les mondes :

Ipse sibi Deus hospes erat, sibi regia solus.
Idem dives erat divitiæ que Deus.

« Dieu lui-même était son hôte; il n'avait d'autre palais que lui-même ; il possédait tous les trésors et tous les trésors étaient lui. »

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que ces hauteurs

1 Milton, que Delille traduit en cet endroit, dit : *Le silence est ravi.*
2 C VII, v. 3.

théologiques ont été très-hardiment et très-heureusement franchies par le poète. Le Tasse a dû exprimer les mêmes idées dans le poème qu'il a consacré, comme le P. Le Brun, aux *sept jours de la création.* Voici comment il les a rendues. — « Avant que Dieu fît le ciel et la terre, il n'y avait ni beaucoup de dieux, ni beaucoup de rois divisés sur le grand projet de créer un nouveau monde. Et cependant le Souverain Père ne gisait pas dans les ténèbres, dans la solitude, dans un éternel silence ; mais planant sur l'immensité avec son Fils et son divin Esprit, il trouvait en lui-même son *trône et son royaume.* Les mondes qu'il roulait dans sa pensée attendaient qu'il les fît éclore; car ce fut l'œuvre de son unique pensée. Qu'avait-il besoin d'armées et de manœuvres ? qu'avait-il besoin d'un théâtre pour sa gloire, lui qui trouve en lui-même *toute puissance et toute gloire.* » — Suit un admirable passage sur le *Verbe.* Le Tasse est assurément très-beau dans ses développements ; mais la concision du P. Le Brun n'est pas sans mérite.

Voulant peindre la création de cette masse sans nom, de ce chaos primordial, d'où devait sortir tout ce qui frappe nos regards, le P. Le Brun a recours à un solécisme : — « La terre et le ciel *fut* » : *Terra polusque fuit.* Lorsqu'il parle des astres de la nuit, il les représente comme des yeux sans nombre toujours ouverts pour le voyageur que menacent des ombres inconnues,

Ne ruat ignotis per opaca viator in umbris,

pour le navigateur exposé à s'égarer sur des eaux *aveugles*, pour la sentinelle qui compte les heures, pour la servante prolongeant la veillée dans des soins pénibles. Ces détails sont loin de manquer de grâce : Dante multiplie les détails de ce genre dans son poème, et Le Tasse ne les a pas épargnés davantage dans ce poème de la *Création*, qui fut ses adieux à la vie. Je me bornerai à rappeler ce mot sur la sagesse humaine, *fine*, dit Le Tasse, *comme une toile d'araignée qui résiste à grande peine aux attaques d'une mouche.*

Arrivé au cinquième jour de la création, le P. Le Brun s'attache avec un soin tout particulier à peindre les oiseaux, et il y a dans ses descriptions, généralement assez courtes, des traits d'observation

qui font penser à Delille. Or, remarquons bien qu'il suffit souvent d'un seul trait de ce genre pour animer tout un tableau. Ainsi, par exemple, lorsque le P. Le Brun, dans une élégie adressée aux Pères de la société de Jésus, nous montre un enfant cherchant à obtenir de son maître une toupie ou une noix, comment le représente-t-il?

Teque humero blandùm subsiliente rogat.

« Il vous prie d'un air caressant et en *soulevant l'épaule.* »

Ne voyez-vous pas le petit drôle? Ah! le bon Père Le Brun! que de fois il vit de semblables manœuvres durant sa longue carrière magistrale!

Eh bien! la nature est tout aussi heureusement saisie sur le fait dans le tableau si diversifié des créatures qui naissent sous la main de Dieu. Ainsi, voilà bien le paon : il se tourne, il s'admire :

Se rotat et plumas et se miratur euntem.

Et l'humble perdrix rasant le sol de ses ailes rapides :

Demissam celeri remige radit humum.

Voilà bien la petite alouette avec sa crête, avec les habiles évolutions de son vol qui la porte vers les cieux, auxquels elle fait entendre son chant si doux :

Et galeata caput, doctoque per aëre gyro,
Carmine vicinum mulcet Alauda polum.

Mais je n'en finirais pas si je voulais me perdre dans les citations. Je ne puis cependant complétement laisser en oubli le limaçon, qui, *nulle part n'est exilé,* dit le P. Le Brun, *nusquàm exul.* Que de pensées dans ce mot! L'homme réduit parfois à envier le sort du limaçon, qui, lui, du moins, ne se sépare jamais de sa patrie et de ses pénates : *Semperque suis in sedibus hospes!*

Ce sentiment de la patrie se reproduit plus d'une fois dans les vers du P. Le Brun [1]. Ainsi, lorsqu'il en vient à la création de

1 « Les écrivains religieux ont toujours répandu ce noble sentiment dans leurs écrits. » Chateaubriand. *Génie du Christ.*, p. IVe, ch. V.

l'homme, il nous le peint la tête haute, regardant les astres et les *lares paternels :*

.....Et ad patrias lumina ferre lares.

Qui ne se souvient du guerrier mourant de l'*Éneide,* dont le dernier souvenir est pour sa douce patrie? *Dulces moriens...* Eh bien! ce premier regard de l'homme vers les lares paternels n'a-t-il pas aussi sa beauté, non pas de mélancolie, — il n'y a de mélancolie que dans le souvenir, — mais du moins de fierté et d'espérance? C'est, de sa part, le premier et le plus noble signe de la vie. Il en est un autre tout matériel que le P. Le Brun n'a pas moins bien exprimé : c'est le mouvement du sang dans les artères :

Venaque subsultu perpetuante micat.

Ce *soubresaut* régulier et continu de la veine ne rend-il pas admirablement une des merveilles de notre organisation?

Mais je m'arrête ; je ne veux pas qu'on puisse m'adresser le *ne quid nimis*[1] de Térence. Il me serait impossible d'ailleurs d'analyser tous les ouvrages du P. Le Brun. Nous savons, en effet, par les biographies, que le studieux Jésuite composa, en outre des poèmes dont j'ai parlé, deux livres d'élégies intitulées les *Franciades,* et consacrées à déplorer la barbarie et les douleurs du Canada ou de la Nouvelle-France, comme on disait depuis quelque temps[2], puis des églogues, des géorgiques et une épopée, l'*Ignaciade,* dont le héros, on le suppose bien, était saint Ignace. Ajoutons qu'il donna au recueil de ces dernières pièces le titre un peu ambitieux de *Virgile chrétien.* Il publia également un *Ovide chrétien,* dont l'*Hexameron* faisait partie ; il y tenait lieu des *Fastes.* Divers

1 *Jamais rien de trop.*

2 J'avais préparé une analyse de ces *Franciades*, où se trouvent des beautés réelles à côté de beaucoup de lieux communs et de longueurs. Il est curieux surtout de rapprocher les tableaux du bon Père des réclis de Charlevoix et de la brillante mise en scène des *Natchez*, et parfois l'infériorité du P. Le Brun n'est pas telle qu'elle ne soit déjà un succès. Quelle énergie, par exemple, dans cette peinture du prisonnier de guerre brûlé, déchiré, torturé pendant des heures et dont le dernier souffle est un sourire :

Risus erit mutili supremus anhelitus oris !

récits de conversions y remplaçaient, non sans à-propos, les fabuleuses Métamorphoses; une paraphrase des *Lamentations de Jérémie* suppléait les *Tristes*, et enfin un chant sur l'*Amour de Dieu* s'efforçait de faire oublier le trop célèbre *Art d'aimer* du poète de Sulmone. En tout cela, l'intention du moins était excellente. Le P. Le Brun s'était imaginé que, tout en apprenant le latin aux enfants, il était assez inutile de leur mettre dans la tête la morale fort décolletée d'Ovide ou d'Horace, et même celle de Virgile, un peu vive, comme on sait, à l'endroit de la *très-belle* Didon et du *charmant* Alexis. Était-ce un travers? Je veux bien le croire, puisqu'on l'affirme; mais enfin ce travers eut cela de bon que ce fut lui, dit-on, qui inspira au Père Jouvency l'idée de ses éditions annotées et expurgées des classiques anciens, éditions qui, après deux cents ans, servent encore aujourd'hui la cause des bonnes mœurs et des bonnes lettres dans nos colléges.

Depuis son entrée chez les Jésuites jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 1er septembre 1663, le P. Le Brun remplit constamment les pénibles fonctions de professeur, et il a consigné les traditions de son enseignement dans deux ouvrages, l'un latin, l'autre français. Le premier porte pour titre : *Eloquentia poetica sive præcepta poetica exemplis poeticis illustrata;* le second est intitulé : *Figures poétiques ou Lieux-Communs de l'Éloquence poétique.* N'oublions pas, je le répète, que c'est à l'époque de ces ouvrages et sous l'influence peut-être de leurs leçons que se formèrent Rapin, Commire, Bouhours, et que se prépara parmi nous le dernier âge d'or de la littérature latine.

On se ferait difficilement une idée aujourd'hui de l'importance qu'avaient alors les lettres anciennes. La renommée de Santeuil, non-seulement dans l'école, mais dans le monde, ses vers aux Harlay, aux Pelletier, à Mme Turgot, à Mme Bignon, ses chants pour les Condé, pour les Naïades de Chantilly, pour le petit chien de la princesse [1], sont autant de preuves que si le latin ne courait pas absolument les rues, où cependant il n'était pas un monument, pas

1 *Quæ mea sors ! Audite Canes, audite Catelli !*
Natum ad blanditias.. ,

une fontaine qui n'eût son inscription ou sa petite poésie latine, il hantait du moins très-familièrement les hôtels et les palais. On n'était pas encore complétement revenu de la thèse contre laquelle avaient lutté avec tant d'énergie Ronsard, Du Bellay, Baïf et le poitevin Rivaudeau, thèse qui consistait à représenter la langue française comme impropre à la haute poésie; et l'insuccès définitif de Ronsard, si célèbre de son vivant, servait même la cause des latinistes. — « Chaque jour donne une physionomie nouvelle à la langue de notre patrie, s'écriait Commire, et les délices d'aujourd'hui seront rejetées avec dégoût demain. Ainsi Ronsard, ce *père de la langue française*, blesse maintenant de son barbare murmure les oreilles délicates. Qui désormais estimerait un écu les vers de cet ignorant de Desportes, vendus jadis plus de dix mille ? Et toi-même, Du Perron, tu gis déjà à terre ! Toi-même, Malherbe, tu vois les nymphes de la Seine devenir chiches d'admiration pour tes vers. La grâce de Voiture, cette grâce si vantée, s'en va. Vénus a fui les écrits de Balzac, et elle a fui d'un pied par trop rapide *(festino nimiùm)*. Ainsi, ce qui a plu un jour ennuiera longtemps. Mais *une gloire certaine est réservée à ceux qui parlent la langue du Latium.* Poètes, ils n'ont point à craindre les vains dégoûts d'un siècle qui passe, et la grâce leur reste fidèle. Ainsi vivra à jamais la muse de Sidronius, plus pure qu'un beau fleuve ; ainsi braveront le noir hiver les fleurs charmantes que sema la main prodigue de mon cher Rapin et qu'elle arrosa de parfums si doux. Et toi, La Rue, l'aïeule transmettra ton nom à ses petits-enfants..... »

N'est-ce pas un rêve ? Convenons du moins que les illusions du P. Commire ne sont pas sans charmes. Elles avaient d'ailleurs, avant Corneille, avant Racine, quelques bonnes raisons pour elles; mais chaque jour et chaque nouveau succès de notre langue les menaçaient de l'oubli qu'elles promettaient aux autres. Santeuil le sentait vivement; aussi poussait-il les hauts cris. Il s'adressait à Perrault, il s'adressait à Bossuet, qui venait d'être nommé précepteur du Dauphin, afin d'obtenir secours et appui. — « Nous fûmes poètes romains, s'écriait-il tristement, aujourd'hui troupe sans gloire, et nos écrits gisent sous la poussière. Pourquoi aussi tous

les grands souvenirs que nous avons inscrits sur l'or, tous les monuments des rois que nous avons célébrés, ne périraient-ils pas avec nous ? Mais non, vous fleurirez toujours, arts de Pallas, si le Dauphin que vous avez instruit vous aime ! Ah ! s'il nous regarde avec faveur, nous pénétrerons dans le Louvre, la garde posera les armes et nous pourrons marcher avec assurance. Alors grandiront les arts, alors grandira la gloire des lettres latines, et leur antique honneur leur sera rendu.... » — Santeuil rappelle ensuite qu'à l'abri des *vaines inconstances du langage*, ses vers n'ont rien à craindre des atteintes de la barbarie ; aussi conserveront-ils une éternelle jeunesse. On les lit partout, dit-il, sur les bords de la Lippe comme sur les bords de la Seine ; ils se sont même fait entendre *jusque chez les Mânes :*

Ad numeros Manes ingemuere meos.

« L'ombre de César en a pâli ; Germanicus et Drusus en ont pris la fuite à droite et à gauche, et Caton s'est voilé le visage. — Nous sommes vaincus, s'est-il écrié, et notre Rome n'a pas été la seule à produire des Romains ! »

Voilà, certes, de l'enthousiasme ! et, pour être juste, il faut ajouter que ce n'est pas seulement pour lui que Santeuil l'éprouve, c'est pour La Rue que les Mânes ont entendu avec frémissement célébrer les exploits de l'invincible Louis, c'est pour Commire dont les vallées de l'Élysée se plaisent à répéter les chants, c'est pour Cossart, etc., etc. » Les vers, d'ailleurs, sont beaux et témoignent à la fois d'un talent éminent, d'une passion quelque peu étudiée et d'une confraternité touchante dans les rangs des latinistes. Mais quelque pindarique que soit cet enthousiasme, combien je préfère les deux modestes vers par lesquels notre bonhomme Le Brun termine sa traduction poétique des Vêpres de la Vierge :

Musa, cani solitas tibi laudes vespere, dicit :
Sis vatis vitæ vespere, VIRGO, *memor.*

« La muse me dit de te chanter les louanges accoutumées au soir du jour ; ô Vierge, daigne, au soir de la vie, te souvenir du poète ! »

Voilà qui vaut bien, en vérité, comme sentiment et même comme poésie, l'effroi des Mânes et le visage voilé de Caton.

Que conclure cependant de cette étude peut-être un peu longue ? Dirons-nous que tout est poésie dans les vers du P. Le Brun ? Non, sans doute ; mais puisqu'il est entendu que le *bon Homère dort quelquefois*, nous serions bien sévères si nous trouvions mauvais que le P. Le Brun dorme souvent. Ce qui importe, c'est qu'il a des réveils, et d'assez fréquents, d'assez bons réveils pour que nous n'ayons pas le droit de l'oublier. Si donc notre vieux compatriote se montre fier de sa ville natale, je ne vois pas quelle bonne raison aurait sa ville natale de ne pas être fière de lui.

EUG. DE LA GOURNERIE.

LETTRES PARISIENNES.

A Madame de Kerlouarnec, en son Manoir de Kerlouarnec, Paroisse de Plou.....

Paris, 20 juillet 1861.

Vous souvient-il, Madame, du temps où nous étions jeunes? Ce début est d'une singulière impertinence, mais je ne peux pas faire que nous n'ayons joué ensemble dans notre enfance, et que vous ne soyez grand'mère. C'est tout récent, à la vérité, et je viens vous adresser mon compliment sur votre dignité nouvelle. Elle ne fait pas obstacle à ce que, dans la théorie de cet excellent M. Flourens, nous ne soyons encore tous deux à la fleur du bel âge, et, si j'osais vous tourner une galanterie, j'ajouterais que l'impression de ceux qui vous rencontrent est ici conforme à la théorie. Il me semble cependant, et M. Flourens lui-même en tomberait d'accord, que nous étions plus jeunes il y a vingt-cinq ans.

Un quart de siècle, c'est bien quelque chose dans la vie. Il n'y en a pas tout-à-fait autant, mais peu s'en faut, que j'assistais à votre mariage. Avez-vous conservé mes couplets? Le manoir dont vous alliez prendre possession, et où je vous suivais huit jours après pour le retour de noces, ne brillait pas, convenez-en, par l'élégance de l'ameublement ni par le luxe de la décoration. C'étaient les

vieilles mœurs, et votre respectable beau-père n'aimait pas le changement. Un jardin plantureux en légumes étalait jusque sous vos fenêtres les têtes d'oignons et les cœurs de salade. Au centre du parterre, un cadran solaire marquait l'heure, quand voulait bien luire « le soleil de ma Bretagne. » Alors aussi l'on trouvait un abri sous une charmille impénétrable à ses rayons, où les pinsons et les merles bâtissaient leurs nids respectés. — Un dessinateur de Paris — chose qui eût semblé fort étrange à nos pères — a bouleversé tout cela. Vous avez des bosquets au lieu d'un mail de charmille; des allées tournantes séparant des pelouses gazonnées, au lieu des allées droites aux bordures de buis et de fraisiers; des buissons de rhododendrons, (votre jardinier bas-breton a eu bien de la peine à retenir ce nom baroque) au lieu des buissons de groseillers et d'artichauts. Vous ne voyez plus, de vos fenêtres, vos espaliers de verjus ni vos quenouilles de *Bon-Chrétien;* un rideau de feuillage vous les cache. Vous avez même votre petite rivière serpentine, et vous pouvez, assise sur un banc rustique, lire cette lettre en entendant le murmure de votre cascade.

Qu'est devenu le vieux cadran solaire? Je ne retrouve plus qu'au Palais-Royal cette horloge primitive qui me rappelle nos jeunes années. Qu'est devenue la pendule à poids du vestibule, avec son mécanisme de tournebroche, et les oscillations monotones de son large balancier? Qu'est devenu le paravent de la grand'salle? Ou plutôt qu'est devenu l'ancien manoir? Il a été presque entièrement reconstruit, avec goût, j'en conviens, et vous n'avez guère conservé de la vénérable maison des aïeux que la tourelle, épargnée pour son effet pittoresque. J'avoue que les chambres d'amis sont mieux meublées, tout en étant aussi hospitalières. J'avoue que la cuisine est meilleure, et qu'à ma dernière visite je n'ai regretté que sous le rapport sentimental le sac ficelé de fars de blé noir que vous avez banni de votre ordinaire. Vous marchez avec le siècle, Madame, et, dans leurs cadres neufs, les portraits des ancêtres regardent d'un air étonné, sur la table de palissandre de votre salon, les albums, les journaux illustrés, la double lorgnette du stéréoscope et les collections de photographies.

Il vous reste cependant une singularité, vous n'êtes jamais venue à Paris. Vous avez toujours eu une excellente raison d'ajourner ce voyage, et je crois en vérité que vous y mettez de la coquetterie. Vous aimez à vous dire une simple campagnarde, et à parler de vos sabots. Combien je connais de pieds parisiens, chaussés de satin, qui n'ont pas la finesse des vôtres! Et combien de marquises des deux faubourgs, qui devraient envier la grâce et la culture de votre esprit de villageoise? Quand de loin en loin, et trop rarement, je vais m'asseoir à votre foyer, il vous arrive parfois encore, par distraction je suppose, de me demander des nouvelles de Paris, et je réponds à une lettre où vous me priez de vous en donner. Ceci, Madame, est un lieu commun de conversation qui n'est plus digne de vous et un reste des usages d'autrefois. J'ai bien connu le temps où, lorsqu'on descendait du coche en revenant de Paris dans notre province reculée, on était pressé d'interrogations, on se trouvait l'objet d'une curiosité générale. Mais aujourd'hui que pourrais-je vous apprendre? Pour les événements politiques, le télégraphe aura toujours devancé la poste, et défloré l'intérêt même des gazettes. Vous recevez des journaux de plusieurs couleurs, une foule de chroniqueurs spécialement appointés pour cette besogne se chargent de vous approvisionner tous les matins d'anecdotes et de cancans. Je n'ai pas la prétention de glaner après eux, ni le loisir de vérifier leurs commérages.

Lisez les recueils de lettres des siècles passés, ce sont presque des mémoires historiques. Qui osera jamais imprimer un recueil de lettres du temps présent? A peine le pourrait-on si elles étaient datées de la Chine. La poste à bon marché, et l'habitude de l'affranchissement, ont achevé de tuer le style épistolaire. Alors qu'on ne pouvait sans injure affranchir sa lettre, on s'efforçait de la remplir de telle sorte qu'elle valût son port, on y mettait de la recherche et de la vergogne. Je ne me serais pas permis de vous faire payer un franc, plus le décime du facteur rural, (c'était le tarif il y a vingt ans), pour vous souhaiter en quelques lignes votre fête, ainsi que je l'ai fait l'année dernière. Il est si commode aujourd'hui de coller un timbre bleu sur une enveloppe! Souvent on pourrait se borner à

y insérer une carte de visite; elle serait aussi éloquente qu'un grand nombre des missives actuelles.

Et que dites-vous, Madame, de la correspondance télégraphique? Voilà une variété vraiment nouvelle de style épistolaire. On a merveilleusement profité, en l'inventant, de certain sermon que j'ai entendu débiter jadis contre les paroles inutiles. Ici, les mots sont comptés et taxés, chacun d'eux a son prix et doit valoir son pesant d'or. Aussi, comme l'on s'évertue à élaguer les expressions parasites et superflues! Comme l'on proscrit les épithètes et les adverbes! Avec quelle simplicité nerveuse, avec quelle concision on parvient à concentrer sa pensée! Chacun se sent un petit Tacite, l'avocat le plus verbeux réussit à ne dire qu'une phrase. Je doute que l'électricité ait encore eu à transmettre une seule fleur de rhétorique. Vous représentez-vous Théramène confiant au bureau télégraphique de Trézène le récit de la mort d'Hippolyte? Le bon pédagogue eût certainement fait l'économie de la voix formidable et du cri redoutable, de la plaine liquide et de la montagne humide, des cornes menaçantes et des écailles jaunissantes, du dragon impétueux et des replis tortueux, du désordre affreux et du flanc poudreux, sans préjudice d'autres ratures.

Mais l'on ne se borne pas à enlever ces fioritures du langage. L'épithète absente me laisserait, je l'avoue, peu de regrets. On supprime aussi les articles, les particules. On fabrique un patois qui dégradera et déshonorera la langue à mesure que s'étendra l'usage de la télégraphie. A plus forte raison, l'on néglige toutes les formules de l'étiquette et de la bienséance. Un inférieur donne des ordres à son supérieur; un fils s'adresse à son père plus sèchement que je n'écrirais à mon portier : il serait un enfant prodigue, s'il l'assurait de ses respects. Le tutoiement républicain n'atteignait pas à la licence de ce jargon brutal, incorrect, insolent, que nous vaut la plus belle découverte de notre temps. C'est vraiment la démagogie dans le langage.

Et que direz-vous, Madame, de ces confidents inconnus qui enregistrent nos dépêches intimes, qui les traduisent et les transmettent, sous l'attestation de leur griffe? Une lettre, c'était un

secret entre deux personnes. Le plus imparfait cachet en protégeait le mystère. On ne pouvait pas soulever ce cachet sans félonie; on ne pouvait même pas jeter un œil indiscret sur la lettre déjà ouverte ; il y avait là quelque chose de sacré. Aujourd'hui, l'on vous apporte, sur les faits qui touchent de plus près votre cœur d'épouse et de mère, une nouvelle qu'une série de bureaucrates ont connue avant vous. Le dernier intermédiaire est ce jeune homme que vous rencontrez dans les rues de la ville voisine, que vous recevez peut-être chez vous. Il a su vos félicités, plus souvent vos douleurs, quand vous les ignoriez encore ; il a dépendu de lui d'en avancer ou d'en retarder pour vous l'annonce. Il sait pourquoi votre front est soucieux, pourquoi, à son aspect, vos yeux n'ont pu retenir une larme.

Les amoureux de tragédie n'avaient qu'un seul confident, d'ordinaire vénérable et qu'ils avaient pu choisir. Les amoureux de l'époque actuelle, pour peu qu'un sort fatal les éloigne de l'objet aimé (vieux style), auront plusieurs confidents, à ce commissionnés par l'Administration. Je suppose, Madame, que vous ayez promis votre charmante fille à un marin, ou à un brillant officier ; la guerre éclate et force d'ajourner le mariage, mais les choses sont si avancées que vous autorisez une correspondance avec le pigeon voyageur. Après un naufrage, après une bataille, le jeune homme, échappé au danger, éprouvera le besoin irrésistible de donner de ses nouvelles, et comment se refuserait-il la joie d'exprimer les sentiments que vous avez approuvés? Mademoiselle Jeanne, palpitante d'anxiété, recevra donc une dépêche brûlante, se terminant par les mots sacramentels : Je vous aime. — *Certifié conforme,* aura dû ajouter le confident officiel de tout le voisinage, lequel était peut-être un rival !

Mais je vous demande pardon de cette supposition romanesque. Je conviens que je déteste la télégraphie. C'est chez moi une aversion raisonnée, réfléchie, confirmée par mon expérience personnelle, et non point un paradoxe littéraire, ni une impression routinière, comme le sont, par exemple, les boutades contre les chemins de fer. Il est très-facile, au nom de la poésie et du pitto-

resque, de regretter les chevaux de poste et les voiturins de nos pères, voire les bidets de louage que j'enfourchais pendant mes vacances d'écolier, toujours embarrassé de ma valise, et suivi, sinon précédé, d'un piéton agile. Je pourrais faire, comme un autre, des phrases sur cette thèse déjà usée. Elles ne seraient pas sérieuses, et je déclare hâter de mes vœux le jour où le chemin de fer me transportera près de votre manoir. Si l'on parvient à charroyer plus rapidement encore nos personnes et nos lettres, j'applaudirai.

Le style, c'est l'homme; nos lettres nuancées à loisir, avec les précautions que peut exiger l'importance du sujet, écrites et signées de notre main, sont encore une part de nous-mêmes, un monument irrécusable de notre pensée. Les dépêches de la télégraphie sont tout autre chose. Elles n'ont aucune authenticité certaine, elles peuvent être une copie infidèle, ou même l'horrible jeu d'un faussaire invisible et impuni. *Traduttore, traditore.* C'est bien en cette matière que l'adage italien a cruellement raison, et qu'un maladroit traducteur devient un traître. J'ai vu une famille désespérée ouvrir une dépêche qui portait ces mots : « Votre fils est mort ce matin. » Nous vous donnons les détails par une lettre. » La lettre arriva deux jours après dans la maison en deuil, pendant qu'on célébrait un service funèbre. Elle annonçait que le jeune homme était hors de danger. Il eût fallu lire : « Votre fils est *mieux* ce matin. »

Les dépêches ont toujours quelque chose de violent, d'émouvant, de dramatique. Or, je hais particulièrement le mélodrame, au théâtre d'abord, et plus encore dans la vie. Elles ont causé bien des attaques de nerfs, des défaillances, des accidents plus graves encore. Elles vous poursuivent et vous atteignent partout, jusqu'à la table de vos amis ; elles vous annoncent un deuil au milieu d'un repas de noces; elles vous réveillent en sursaut, et l'on a organisé le service de nuit afin qu'il fût bien établi qu'aucun Français n'était assuré d'une heure de sommeil tranquille. Enfin, leur tort principal est qu'elles apportent incomparablement plus de mauvaises nouvelles que de bonnes.

Je plains les gens d'affaires et les fonctionnaires d'aujourd'hui.

Ils sont constamment suspendus à un fil électrique. Il y avait autrefois ce qu'on appelait l'heure du courrier ; on dépouillait sa correspondance, on y trouvait un mélange de choses agréables et de choses pénibles, et la balance ne penchait pas toujours du même côté. On avait alors la paix jusqu'au lendemain matin, on distribuait des ordres, on disposait sa journée, et, suivant l'occurrence, on se donnait du bon temps. M. le Préfet ne dédaignait pas un peu d'école buissonnière ; les grands bras et les gestes du vieux télégraphe ne l'inquiétaient guère ; il aurait toujours la ressource du brouillard. Aussi, nouant à son fauteuil les rênes du département, il allait à la chasse, montait à cheval, se présentait chez vous, Madame, quand il était homme de bonne compagnie, et s'y laissait volontiers retenir. Il lui suffisait de rentrer dans son gouvernement de manière à pouvoir répondre au courrier du lendemain. Son Excellence ne savait jamais rien de ces équipées. Aujourd'hui, M. le Préfet n'ose plus bouger de sa capitale, il maudit, comme Louis XIV, *la grandeur qui l'attache au rivage*, et, s'il a la témérité de s'échapper un moment, il a soin de laisser derrière lui son itinéraire, et de préciser dans quelle garenne ou dans quel salon on le rencontrera à chaque minute de son absence. Le dépêche est l'obsession de ses loisirs, le cauchemar de ses nuits. Je ne désespère pas de voir le jour où, grâce à un perfectionnement nouveau de l'institution, les personnages importants ne circuleront qu'en déroulant un petit câble électrique et en se munissant d'un appareil de campagne. On l'entendra sonner dans leur poche, et ils le disposeront le soir sous leur oreiller.

Voilà, Madame, une bien longue digression. Je vous jure que je ne la cherchais pas. Elle m'est venue au courant de la plume, elle me révèle la seule manière dont je conçoive désormais une correspondance suivie avec vous. Désirez-vous que je continue ainsi? Je le veux bien, à charge de revanche. Nous deviserons, nous bavarderons comme au coin du feu, en vieux amis qui ne craignent pas de rabâcher. Sur ce terrain-là, tout est matière à causeries, et je vous narrerai, si vous le permettez, jusqu'à mes petites tribulations de ménage.

J'en étais là de ma lettre, lorsque j'ai été interrompu par la visite de mon tailleur. C'est tout une histoire à vous conter, Madame. J'hésite à vous la dire, et suis cependant bien certain que vous ne la trouverez pas dans la gazette. L'anecdote m'est personnelle, elle est de ce matin, elle m'a beaucoup ému, elle a le caractère le plus intime. Il s'agit d'un pantalon mal cousu. Si vous étiez anglaise, vous détourneriez la tête en rougissant et en vous écriant : *shocking!* Mais, quoique bretonne, vous n'avez rien de britannique, et mon épître vous a peut-être trouvée raccommodant la déchirure d'une ronce dans le vêtement essentiel de votre mari. Rassurez-vous d'ailleurs, mon anecdote ne sera point leste, elle serait plutôt attendrissante.

Le drame occupe deux journées. La scène est ma chambre. Au lever du rideau, on aperçoit un tailleur qui, je suis bien obligé de répéter le mot, m'essaie un pantalon neuf, et remarque avec stupeur, sur mon exclamation, que les coutures baillent. J'en fais de vifs reproches à l'artiste saxon, il paraît très-étonné, il affirme qu'il s'était confié à un de ses meilleurs ouvriers. Il ne peut nier cependant la défectuosité du travail et il reprend... sa marchandise. Ici finit le premier acte, qui date d'hier, car s'il y a unité de lieu dans la pièce, l'unité de temps y manque.

Vous trouverez peut-être, Madame, que jusqu'à présent l'intérêt des situations n'est pas très-vif, et qu'il n'a pas dû être dépensé beaucoup d'esprit dans le dialogue, mais un acte d'exposition a toujours le droit d'être ennuyeux. Veuillez attendre la fin sans trop d'impatience.

Ce matin donc, même scène, mêmes personnages. Bibliothèque à gauche; en face, une fenêtre ouverte; à droite, un bureau devant lequel je suis assis, les pieds sur une peau de renard et une plume à la main. Ma physionomie doit être celle d'un homme qui écrirait à une femme aimable et aimée. — Le Saxon de la veille fait son entrée, rapportant l'objet de la veille. — « *Fous afiez raison*, — me dit-il, comme Pandore, — il m'a fallu reprendre toutes les coutures. J'ai voulu me plaindre à mon ouvrier, ce gaillard-là était malade et avait fait faire votre pantalon par sa femme. »

A ce propos, pourriez-vous me dire, Madame, pourquoi tous les tailleurs sont allemands, quoique leur pays n'ait jamais passé pour être celui de l'élégance; pourquoi tous les fumistes sont italiens, quoiqu'il n'y ait pas de cheminées en Italie, et pourquoi tous les pâtissiers sont enfants des montagnes de l'Helvétie? Même dans nos villes de Bretagne, on n'achète de croquignoles qu'à des collatéraux de Guillaume Tell. C'est une question qui mériterait d'être approfondie, mais je crois deviner que vous réclamez la suite de l'histoire.

Vous ne l'avez donc pas comprise? Elle finit là, et je vous proteste que je n'en ai pas su davantage. Seulement, quand mon homme a été sorti, je suis tombé dans une pénible rêverie. J'ai songé à cette chose lamentable : la maladie de l'ouvrier à Paris! — Ce malheureux avait probablement lutté tant qu'il avait pu contre la fièvre. Forcé de s'aliter, il n'avait pas osé renvoyer l'ouvrage inachevé. Les enfants avaient faim, leur mère savait à peu près coudre, elle avait essayé de faire la besogne. Elle y avait sans doute passé la nuit. A quel cinquième étage, sous quel toit échauffé, une pauvre femme, tout en veillant son mari malade, souvent interrompue pour le soigner et pour calmer les vagissements de son dernier-né, s'était-elle brûlé les yeux à travailler pour moi?

Le matin venu, elle avait marché une heure, deux heures peut-être, pour rapporter son ouvrage et en toucher le maigre salaire, aussitôt réparti entre le boulanger et le pharmacien. Celui-ci avait eu la meilleure part. Fatiguée, inquiète, oppressée, elle avait gravi en se hâtant les cent marches de sa mansarde. Le mari gémissait et s'impatientait d'une trop longue absence, les enfants n'avaient pas mangé et criaient. Vite, il fallait faire à l'un de la tisane, un peu de soupe aux autres, et puis reprendre l'aiguille. S'il y avait sur la fenêtre un plant de réséda, il avait dû être négligé. On n'avait pas eu assez de temps, peut-être pas assez d'eau pour l'arroser. La fleur était morte, comme Picciola, et non pas oubliée dans les émotions du bonheur. — Et quand le lendemain, après une nouvelle nuit d'insomnie, la pauvre ouvrière était retournée chez le patron, elle l'avait trouvé grondeur et irrité. — Vous m'avez

fait avoir des reproches de mon client — lui avait-il dit. Allez chercher de l'ouvrage ailleurs. — Alors elle avait avoué sa ruse avec larmes, en suppliant de n'en pas garder rancune à son mari. Éconduite d'une manière bourrue, et non payée, elle était rentrée bien triste, avec un pain pris à crédit, tandis que le patron, empressé de se justifier près de ce terrible client, montait dans un cabriolet et venait me dire : *Ce gaillard-là* était malade !

Et si le *gaillard* s'avisait de rester malade plusieurs jours ou plusieurs semaines, que deviendrait-il, grand Dieu ! Il aurait, pourvu qu'on y trouvât de la place, la ressource de l'hôpital. Mais que deviendraient sa femme et ses enfants ?

Me permettrez-vous de vous demander, Madame, si vous trouvez encore qu'il n'y a rien dans mon anecdote ?

La longue maladie est cruelle dans tous les rangs de la société, la simple indisposition est désastreuse pour la famille de l'ouvrier. Moi qui écris ces lignes, vous qui les lisez, nous pouvons, sans grave dommage pour personne, bien soignés, bien dorlotés, garder quelques jours le lit ou la chambre. Mademoiselle Jeanne doit avoir près de vous, dans ces circonstances, toutes les grâces d'une Hébé ; et je connais bien des hommes qui, pour être soignés par elle, s'estimeraient heureux d'avoir la grippe. Votre fermier lui-même n'est pas seul dans son exploitation ; il est entouré d'auxiliaires et de voisins qui le suppléeront au besoin. Mais l'ouvrier de Paris, qui gagne jour par jour, heure par heure le pain de ses enfants, s'il n'a pas d'épargnes, la plus courte maladie fera entrer chez lui la misère. Les dépenses augmentent en même temps que les ressources sont taries ; les visites du médecin, les médicaments coûtent cher ; si la femme a une petite industrie qui venait en aide au ménage, elle est obligée de la négliger pour se faire garde malade ; on commence à demander crédit chez les fournisseurs, puis le terme, l'inexorable terme du loyer approche, au milieu de poignantes perplexités. Oh ! je comprends alors, quand la pensée chrétienne est absente, bien des pensées amères et mauvaises. *Malesuada fames.* (Vous voudrez bien, Madame, demander à votre digne curé, en me rappelant à son souvenir, l'explication de ce

latin). Je comprends que le cœur de l'ouvrier livre accès à l'envie, et qu'il se révolte contre l'inégalité des conditions sociales. Je comprends qu'il prête une oreille complaisante aux chimères des doctrines égalitaires. Lorsque les charlatans de l'école réclamaient hautement le droit au travail, ils ne faisaient pas assez. Qu'importe le droit au travail à l'ouvrier malade? C'est le droit à la santé qu'il faudrait introduire aussi dans le code de l'humanité régénérée.

En attendant que ce nouveau droit soit proclamé, n'y a-t-il donc rien à faire, et n'a-t-on rien fait pour l'ouvrier malade? J'avoue que ces hautes questions sociales me troublaient pendant que j'ajustais les boutons de mon pantalon, ce qui est pourtant une attitude peu favorable à la méditation. Je regrettai d'avoir laissé partir mon tailleur sans le questionner plus en détail sur la maladie de *ce gaillard-là*. Je fus au moment de lui écrire pour lui ordonner de payer double la mauvaise façon dont je m'étais plaint. Il y a un adage tristement profond dans sa forme paradoxale : Méfiez-vous de votre premier mouvement, car il est presque toujours bon. Le mien était sans doute excellent, la réflexion me le fit paraître passablement absurde et presque immoral. Quel fâcheux exemple ce serait que de récompenser la supercherie! Il y avait eu manifestement une petite fraude commise, excusable sans doute à raison de ses motifs, entourée de circonstances bien atténuantes, mais qu'il n'était pas à propos d'honorer d'une prime d'encouragement. Où s'arrêter dans cette voie? Paierai-je double la pinte de lait frelaté, lorsque j'apprendrai que le dévouement maternel de ma laitière a réservé pour un enfant chétif le plus pur de la substance, en administrant à ce qu'elle a bien voulu m'en laisser le baptême d'immersion? Augmenterai-je les gages de ma cuisinière, quand il me sera démontré que sa tendresse conjugale nourrit en ville son mari à mes dépens? Et que ferai-je alors pour l'austère probité qui, même sous les étreintes du besoin, se sera refusée à toute usurpation? Que ferai-je pour la femme de l'ouvrier qui aura rapporté consciencieusement l'ouvrage qu'il est impuissant à achever?

Celle dont l'aventure m'intéressait si vivement avait, après tout,

en déjouant la surveillance du patron, compromis la renommée de la maison. Supposez la chose renouvelée deux ou trois fois, j'aurais pu, sans réclamer, sans rien dire, m'adresser ailleurs. Voilà une vieille clientèle perdue, gros chagrin, gros dommage pour un fournisseur. J'aurais pu entraîner avec moi quelques amis, dont chacun à son tour eût fait une propagande officieuse au profit de l'heureux concurrent, au détriment de l'honnête saxon qui livrait des pantalons si mal cousus. Il n'en faut pas davantage pour marquer le signal de la décadence, cela va vite, le discrédit s'étend comme la tache d'huile, et quand une maison menace de s'écrouler, chacun s'empresse de la déserter. Quoiqu'il fît ses courses en voiture pour gagner du temps, le patron, qui avait autrefois poussé l'aiguille lui-même, n'avait pas plus de rentes au soleil ni de pignons sur rue que son ouvrier. Son industrie était toute sa fortune. La ruine, la faillite et la désolation de sa famille pouvaient donc devenir les conséquences de cette fraude que tout à l'heure, dans un élan irréfléchi du cœur, j'étais prêt à récompenser.

Non, me dis-je alors, il est juste que la tromperie soit réprimée, elle est toujours un désordre, et je ne me reproche plus d'en avoir été le dénonciateur. Et cependant la punition serait ici bien cruelle, il y a au moins place pour l'indulgence. Ces pauvres gens me font encore grand' pitié. Malgré la dureté de sa boutade justificative, mon vieil allemand n'est point un méchant homme. Il aura pardonné, assisté peut-être de quelques avances. Je veux m'en informer, je veux savoir l'adresse de l'humble ménage, connaître ses besoins, soulager, s'il y a lieu, indirectement sa détresse. Je le signalerai à un de mes jeunes amis les plus chers, membre infatigable de la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Il gravira les cinq étages, il entrera dans la chambre du patient, le rameau d'espérance à la main; il apportera les secours urgents et les paroles qui consolent; il sèchera les larmes, il apaisera les murmures. De combien d'infortunes semblables n'a-t-il pas déjà calmé les angoisses! Ce n'est pas tout, en se retirant il verra les bonnes sœurs du quartier. Toutes lui sont connues par la complicité de la charité. La sœur Rosalie est allée recevoir au ciel la couronne; mais elle a

laissé une nombreuse postérité de saintes émules. Je ne suis plus trop inquiet de mes protégés inconnus. Si la maladie de l'ouvrier s'aggrave, qu'il ne craigne pas d'aller à l'hôpital, il y trouvera d'autres sœurs qui lui prodigueront leurs soins éclairés. D'autres sœurs encore sont prêtes à garder dans la crèche et dans l'asile ses enfants en bas âge, d'autres à instruire ses filles grandissantes, d'autres à protéger leur adolescence, d'autres à les placer un jour selon leurs aptitudes ou leurs talents. Il y a des frères aussi, institués pour éduquer ses petits garçons, et, au milieu de tous ces zélés auxiliaires, de toutes ces spécialités de la charité, il y a monsieur le curé qui en résume les fonctions diverses, qui a toujours à donner un secours ou un conseil opportun, qui sollicite, quis timule la générosité des riches, paresseux ou futiles, et compose de contributions volontaires le budget paroissial des bonnes œuvres destiné à subvenir aux besoins les plus pressants. Ainsi, à toutes les phases de l'existence précaire de l'ouvrier, la charité chrétienne lui offre son appui, et elle a enfanté, avec une fécondité merveilleuse, des dévouements sublimes dans leur humilité, obscurément consacrés à faire le bien.

Comme j'en étais là de mes réflexions consolantes, on m'apporta les journaux du matin, et je me mis à les parcourir d'un regard encore un peu distrait. Je lus que notre armée venait d'évacuer la Syrie, ne laissant à Beyrouth que quelques soldats malades confiés à des sœurs de la Charité. Je lus les curieux détails de la réception des ambassadeurs siamois, amenés parmi nous de l'extrême Orient par un prêtre français, leur interprète, vaillant pionnier de notre civilisation, qui leur avait inspiré assez d'estime pour qu'ils se fiassent à sa parole. Je lus qu'un autre prêtre français venait d'être massacré en Cochinchine, continuant une longue liste de martyrs, mais que leur sang avait fait germer pour nous une magnifique colonie, et que les populations épouvantées de la tyrannie se réfugiaient à l'ombre de notre drapeau. Je lus qu'on embarquait à Toulon une petite garnison pour notre nouvelle colonie, et qu'une frégate à vapeur recevait à son bord, je reproduis textuellement la nouvelle dans son éloquente simplicité, « l'artillerie, la gendar-

» merie, et tous les détachements isolés, composés d'infirmiers, » d'ouvriers d'administration *et de sœurs de charité.* » Je lus enfin que l'Académie française venait de couronner un livre intitulé : *la Charité à Paris*, livre d'un auteur frivole, rempli cependant des merveilleuses inventions et des ingénieuses combinaisons des œuvres catholiques. Ainsi, je voyais partout le sacerdoce et les autres vocations religieuses recevant l'éclatant hommage des faits; en France, s'empressant au secours de toutes les misères du corps et de l'âme; puis se répandant hors de nos frontières, et, dans les expéditions les plus lointaines, entourant de leur dévouement nos soldats malades ou blessés, précédant même nos armées, pénétrant avec une sublime témérité chez les peuples barbares, affrontant tous les périls, partout grandissant, honorant, glorifiant le nom de la France.

Et en même temps, par la plus bizarre inconséquence, à la première page de ce journal plein, à ses nouvelles diverses, de ces hommages éclatants, de ce journal démocratique où l'on affiche bruyamment tant de sympathie pour les classes laborieuses et de sentiments patriotiques, je trouvai des diatribes violentes contre le sacerdoce et toutes les œuvres catholiques. Je vis qu'on attaquait avec colère la société de Saint-Vincent-de-Paule, qu'on la dénonçait comme une peste publique, et que mon jeune et excellent ami, à qui je m'étais promis de recommander la famille de l'ouvrier malade, n'était qu'un intrigant dangereux. Je vis qu'on applaudissait à la persécution qui s'acharne en Portugal contre quelques sœurs de charité françaises. Je vis qu'on s'efforçait de soulever les passions populaires contre l'influence du Curé, contre l'école des Frères, contre le dévouement des Sœurs, que c'était une guerre résolûment déclarée, et qu'on prêchait aux masses la grande croisade de l'ingratitude. Je vis enfin qu'un redoublement d'invectives insultait dans Rome le centre d'où s'épanchent sur le monde tous les rayons de la charité catholique.

Je restai stupéfait de ce contraste. Ouvrez au hasard, Madame, le premier journal venu, parmi ceux qui ont le plus de lecteurs, vous en serez frappée comme moi. Dans les articles de la rédaction,

vous ne trouverez que l'outrage aux œuvres de la charité catholique, et particulièrement à celles où s'exerce le génie de la France. Tournez la feuille, lisez les faits de chaque jour et les nouvelles étrangères, les rapports de nos marins, de nos généraux, de nos consuls, de nos voyageurs, vous n'y trouverez que des hommages.

A quoi songez-vous donc, grands patriotes du journalisme, qui insultez ainsi tous les matins gratuitement (mais non gratis) la foi de votre mère ? Quel but poursuivez-vous ? Quand vous aurez fermé les églises et dissous toutes les congrégations religieuses, pensez-vous que le peuple en sera plus heureux à l'intérieur et la France plus honorée au dehors ? Est-ce vous qui ferez l'école aux enfants pauvres du voisinage ? Si, par aventure, vous venez à vous marier, vous plaît-il de vous contenter de la bénédiction de monsieur l'adjoint et surtout de choisir une femme qui s'en contenterait ? Si vous avez une sœur de douze ans, vous plaît-il qu'au lieu d'aller au catéchisme elle se forme l'esprit et le cœur par la lecture de vos articles et des romans de vos amis ? Si votre mère tombe dangereusement malade, est-ce une plieuse du *Siècle* ou une figurante de l'Ambigu que vous appellerez à la soigner ?

Je vous ai déjà dit que ma croisée était ouverte. J'entendis dans la rue un bruit de pas inusité. Je m'approchai de la fenêtre, je vis deux longues files de petites estropiées qui se rendaient à la promenade, avec presque autant de béquilles que de jambes. Je n'eus pas de peine à reconnaître mes voisines de l'asile des *Jeunes Incurables*. Oui, Madame, ces deux mots ont pu être associés ! Quelques sœurs, pieuses bergères de ce troupeau malingre, le conduisaient ; d'autres traînaient à la suite, dans de légers chariots d'osier, les enfants les plus infirmes du troupeau, celles qu'aucune béquille ne pouvait soutenir debout, et que réjouissait cependant un peu d'air, de mouvement et de soleil. Il en était resté à la bergerie de plus infirmes encore, clouées sur leur lit de douleur ou trop hideuses d'aspect pour qu'on osât les faire sortir et impressionner les passants du spectacle de leurs misères. Une dérision cruelle a établi l'asile de ces pauvres petites créatures au bout de l'*avenue de Plaisance*, laquelle à la vérité commence par côtoyer un abattoir.

Vous conviendrez que les édiles qui l'ont nommée ont eu là un singulier caprice.

La caravane qui défilait sous mes fenêtres ne cheminait point tristement. Il en sortait des voix, des rires, des cris qui seraient aisément devenus trop bruyants sans les avertissements des surveillantes. Toutes les plaies étaient pansées, on avait du linge blanc, des robes proprettes, on allait en ordre au bois de Boulogne pour s'y débander, jouer, chanter librement, courir ou ramper sur l'herbe, cueillir des pâquerettes, les effeuiller, hélas! comme si elles pouvaient varier leurs présages; on devait même manger des gâteaux — c'était la fête de la supérieure. On avait à cette occasion un jour de congé, et la veille au soir on avait débité des compliments, offert des bouquets, chanté des cantiques, voire même dialogué des charades en s'affublant d'oripeaux. L'insouciance de l'enfance jouissait de l'heure présente, et une véritable allégresse régnait parmi ces infortunées.

Une élégante voiture découverte revenait du bois, enlevée à fond de train par deux chevaux de prix. Enveloppée dans des flots de soie, une jeune femme, dont l'attitude et la toilette avaient quelque chose de provoquant, y étalait seule ses grâces. Je me trompe, un petit chien *king-charles* s'agitait devant elle sur un coussin. Le groom et le cocher avaient de riches livrées. L'équipage rangea de près l'humble cortége et faillit renverser une petite boiteuse qui ne s'écartait pas assez vite. Une sœur accourait pour soutenir l'enfant chancelante, et le regard de la vierge chrétienne rencontrait celui d'Aspasie. Que se passa-t-il dans ce rapide échange de regards? Laquelle dut baisser la première les yeux? Je pensai à l'impudente chanson de Béranger :

Toutes deux dignes de louanges
Montaient au céleste séjour,
L'une sur les ailes des anges,
L'autre dans les bras des amours.

J'avais encore un journal à la main, je le parcourus en rêvant. Le feuilleton exaltait une danseuse avec les transports d'un stupide

enthousiasme, et, quelques lignes plus haut, le rédacteur en chef signalait gravement le péril et les perfidies des associations religieuses. — Décidément, pensai-je, Béranger valait mieux. Lui, du moins, tenait la balance égale.

Ma plume se fatigue, Madame, et je vous ai à peine raconté la première heure de ma journée. Elle a eu bien d'autres événements; mais il y a fin à tout, et, comme disait le roi Dagobert, il n'y a pas si bonne compagnie qui ne se quitte. Je vous demande mille pardons; il me revient en mémoire que c'est à ses chiens que le grand prince adressait cette politesse. N'avez-vous pas, dans votre voisinage, un Nemrod qui en dirait aux siens autant, si même il pouvait se résoudre à les quitter jamais? Je regrette de me reposer sur cette malice; c'est écrit, et je ne peux pas supporter les ratures dans la correspondance. Elles excitent mal à propos la curiosité, on s'évertue à lire sous les barres et les jambages, l'on soupçonne et l'on découvre parfois des énormités là où il n'y avait qu'une phrase mal bâtie. J'ai connu deux amis brouillés par un paragraphe effacé. Au surplus, vous serez discrète, et vous n'oublierez pas que cette lettre est pour vous seule. En épouse confiante, vous pourrez offrir à votre mari d'en prendre connaissance, et je n'y ai certes aucune objection. Mais il la trouvera trop longue, il n'aura pas la patience d'aller jusqu'au bout, et je sais d'ailleurs qu'il a l'excellent principe de ne pas lire les lettres de sa femme. Quant à mademoiselle Jeanne, l'espiègle serait bien capable de tout lire, et peut-être de ne pas s'effaroucher de mes compliments. Je crains que votre prudence n'en veuille pas faire l'épreuve. Voilà bien des chapitres indiqués, quand je n'avais l'intention que de prendre congé de vous. J'entends que vous me dites : « Taisez-vous donc, bavard. » Je me tais; mais j'ai tant de plaisir à causer avec vous, que je ne vous promets pas, Madame, de ne pas recommencer.

ALFRED DE COURCY.

POÉSIE.

—

LES CHOUANS.

TIRÉ DU BARZAZ-BREIZ.

—

Les femmes, les vieillards et les petits enfants
Qui ne peuvent aller chouanner dans les bruyères,
Avant de se coucher diront dans leurs prières,
Tous les soirs, un *Pater*, un *Ave* pour les Chouans.

Pour les Chouans, vrais chrétiens qui tiennent la campagne,
Combattant pour la foi, les prêtres, le pays;
S'ils viennent à passer devant votre logis,
Ouvrez-leur votre porte, ô femmes de Bretagne !

Toute grande ouvrez-la, c'est moi qui vous le dis;
Et sans tarder longtemps, mettez sur votre table
Du cidre et du pain blanc, soyez-leur secourable :
Dieu le sera pour vous dans son saint paradis.

Julien-le-Roux [1] disait un matin à sa mère :
— « Je vais avec les gens de Plœmel, de Carnac,

1 Julien Cadoudal.

De Baden et d'Auray rejoindre Tinténiac,
Car il me plaît d'aller pour me battre à la guerre. »

— « Tes deux frères déjà sont loin, bien loin d'ici;
Toute seule chez nous faudra-t-il que je meure?
Mais s'il te plaît d'aller, quitte notre demeure;
A la garde de Dieu! Va, Julien, pars aussi. »

Et les Chouans arrivaient partout en grandes bandes,
De Vannes, de Tréguier, de Quimper, de Léon,
Et du pays français et du pays breton,
Remplissant les sentiers, les forêts et les landes.

Auprès de Coëtlogon, ils rencontrent les Bleus
Qui venaient en courant du côté de la ville :
« Voici l'heure, marchons! Ils sont au moins trois mille!
Mais le ciel est pour nous, si l'enfer est pour eux. »

Ils en viennent aux mains. Alors, dans la mêlée,
Je vis Julien frappant à grands coups de pen-bas,
Et chacun de ses coups jetait trois Bleus à bas;
Et sous le poids des morts la terre était foulée.

Autour de lui, partout le sang des Bleus coulait;
Un coup de sabre avait coupé sa chevelure
Et dans son flanc ouvert une large blessure.....
Julien frappait toujours, disant son chapelet.

Et bientôt je le vis assis au pied d'un chêne.
Il tenait Tinténiac penché sur ses genoux,
Et pleurait, regardant d'un œil timide et doux
Le front pâle et blessé du pauvre capitaine.

Le soir venu, chez nous tout allait pour le mieux.
Et les Chouans : « Nous avons, disaient-ils, la victoire;
Mais Tinténiac est mort : que Dieu l'ait dans sa gloire! »
Puis ils prièrent tous, les jeunes et les vieux.

GEORGES DE CADOUDAL.

SCÈNES DE LA TERREUR

EN BRETAGNE.

I.

LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE DE LANNION.

L'ACCUSATEUR PUBLIC.

Citoyenne Tierrier, femme Taupin, avance.
Ton mari n'est-il pas émigré ? Dis sans peur.

ELLE.

Je n'ai peur de parler que contre ma croyance.
Mon mari dans l'exil a suivi Monseigneur.

L'ACCUSATEUR.

Les tyrans sont chassés, et tu n'as plus de maîtres.
Qui donc veux-tu nommer ?

ELLE.

L'évêque de Tréguier.

L'ACCUSATEUR.

N'as-tu pas recélé dans ta maison deux prêtres ?

ELLE.

Poursuivis innocents, ils étaient sans foyer.

L'ACCUSATEUR.

On te voyait souvent aux ci-devant églises.

ELLE.

Je ne trouvais que là de consolation.

L'ACCUSATEUR.

Tu ne rougissais point de croire à des sottises?

ELLE.

J'implorais Dieu pour ceux qui blasphèment son nom.

L'ACCUSATEUR.

Ne regrettes-tu pas le règne des despotes?

ELLE.

Je demeure fidèle à mon Roi comme à Dieu.

L'ACCUSATEUR.

Tu deviens pour cela suspecte aux patriotes.
N'as-tu pas des enfants?

ELLE.

Oui, qui sont en ce lieu.

L'ACCUSATEUR.

Veux-tu donc les priver des mains qui les nourrissent?

ELLE.

De ce que j'ai juré je ne me dédis pas.
Pourrez-vous les priver de la main qu'ils bénissent,
Et qui du haut des cieux veillera sur leurs pas?

L'ACCUSATEUR.

Au châtiment des lois la justice te livre.

ELLE.

En me faisant mourir ne plaignez point mon sort.
De toutes mes douleurs l'échafaud me délivre :
J'y monte en priant Dieu; mais vous, craignez la mort [1] !

1 Cette histoire est vraie. Ursule Taupin, fille Tierrier, fut condamnée à mourir sur l'échafaud pour avoir donné asile à deux prêtres. A la nouvelle du meurtre de sa femme,

II.

La Bretagne pleurait la mort de Louis Seize,
Et les scènes d'horreur que vit Quatre-vingt-treize
Rallumaient l'énergie et la foi dans son cœur.
Quand tant de citoyens, par impuissance ou peur,
S'étaient de leurs bourreaux faits les lâches esclaves,
Il était beau de voir, France, un reste de braves,
Fidèle à ses autels et fidèle à son Roi,
S'exposer à la mort pour défendre sa foi !

Minuit sonne : écoutez cette lointaine cloche.
Cent barques à la fois glissent de chaque roche.
Traqués par les soldats et chassés du saint lieu,
Les paysans bretons vont en mer prier Dieu.
Là-bas sur l'Océan une croix d'or se dresse :
Debout dans cet esquif un prêtre dit la messe.
Sûrs de n'avoir ici que les cieux pour témoins,
Femmes, enfants, vieillards viennent de tous les points
Prendre avec leur pasteur part au saint sacrifice
Le bruit des flots se mêle aux versets de l'office,
Et la lune, en brillant, montre au pied de l'autel
La foule agenouillée entre l'onde et le ciel.

Un homme à ce moment s'avance et dit au prêtre :
« Ma femme fut livrée au bourreau par un traître;
» Priez pour lui, mon père ! » — Et le prêtre répond :
« Le pardon du Seigneur descende sur son front ! »

Taupin revint en France et jura de se venger. — Voir à ce sujet, p. 85, les intéressantes études sur la Révolution en Bretagne, par MM. Geslin de Bourgogne et A. de Barthélemy.

III.

LA CHAMBRE DE L'ACCUSATEUR PUBLIC PENDANT LA NUIT.

TAUPIN.

Traître, réveille-toi!

L'ACCUSATEUR.

Que me veux-tu?

TAUPIN.

Ta vie.

L'ACCUSATEUR.

Prends mon argent, mes biens, pour ne pas m'égorger.

TAUPIN.

Garde des biens volés dont je n'ai pas envie.
Tu fis périr ma femme, et je viens la venger.

L'ACCUSATEUR.

Pour vivre encore un jour que veux-tu que je fasse?

TAUPIN.

Lâche, mon crime enfin va te punir des tiens.

L'ACCUSATEUR.

Si tu n'as point, bourreau, de pitié pour moi, grâce,
Grâce pour mes enfants!

TAUPIN.

Toi, qu'as-tu fait des miens?

(Il le tue.)

ALBÉRIC D'ANTULLY.

LE SCEAU DE L'ÉVÊQUE DE LÉON

ET

LE SERMENT DE L'ÉVÊQUE DE TRÉGUIER.

Le 18 octobre 1483, une brillante et nombreuse assemblée était réunie dans la chapelle du château de Nantes, pour entendre la messe à laquelle assistait le duc de Bretagne. Faible et débonnaire, mais ami du luxe et de la magnificence, François II ne négligeait aucune occasion de satisfaire son goût pour les fêtes et les plaisirs, et surtout de paraître environné du pompeux éclat de la puissance ducale. Or, ce jour-là, Robert Guibé, neveu de Pierre Landais, trésorier-ministre et favori à l'apogée de sa fortune, rendait hommage pour l'évêché de Tréguier, auquel il venait d'ête appelé, quoique n'ayant pas l'âge requis par les règlements ecclésiastiques. Aussi, pour flatter la vanité de l'orgueilleux ministre et contenter en même temps le bon plaisir du maître, avait-on déployé toute la solennité possible.

Aux côtés du duc se tenaient le baron d'Avaugour, François de Bretagne, fils naturel d'Antoinette de Magnelais, messire Guy du Boschet, évêque de Cornouailles (Quimper), vice-chancelier de Bretagne, messire Alain le Moult, évêque de Léon depuis le 28 mars 1482, tous deux conseillers du duc et présidents de la Chambre des comptes. Divers autres personnages, que leur emploi ou leur naissance attachait d'une manière spéciale à la personne du souverain breton, avaient également été « à ce appelez et requis. »

La messe terminée, l'archidiacre de Penthièvre, vénérable et discret maître Guillaume Gueguen, celui-là même qui fut depuis premier président de la Chambre des comptes et évêque de Nantes, s'avança et remit respectueusement au prince plusieurs actes dont quelques-uns laissaient apercevoir la bulle de plomb, insigne caractéristique de la chancellerie romaine. C'était, en effet, les brefs contenant l'assentiment et la confirmation que le pape Sixte IV donnait au choix et à l'élection de Robert. Après la vérification et le contrôle de l'authenticité de ces pièces, l'archidiacre, au nom et comme procureur du jeune prélat, fut admis à rendre les aveux et reconnaissances et à prêter « en les expriment et faisant la lecture » le serment de fidélité et promesses que devaient les évêques de Tréguier : « Quelles choses le duc a aceptées, receues et eues » agréable, et a voulu que ledit esleu de Treguer entre en la poces- » sion réelle et actuelle dudict évesché et en joisse au désir des- » dictes lettres apostoliqnes et pour luy en ont été requis instru- » mens à tous notaires ou autres. »

Ce qu'on vient de lire est extrait presque textuellement de la suscription inscrite au dos d'un titre sur parchemin, intitulé : *Procuratorium ad prestandum juramentum, in manibus ducis necnon et prestitum juramentum,* énoncé qui, de même que les lignes précédentes, est tout à fait opposé à l'assertion de M. P. Levot écrivant dans la biographie du prélat[1] : « Le duc ayant refusé de recevoir son serment par procureur, Robert Guibé le prêta en personne le 18 août. »

Outre cette pièce déposée aux Archives départementales de la Loire-Inférieure *(Trésor des chartes, arm. F, cass. B, num. 25),* le même fonds R. E. 12 renferme une lettre très-laconique du pape Sixte IV, datée du 21 mai 1483. Elle informe, en ces termes, le duc de Bretagne de la nomination de Robert : *Quare hortamur nobilitatem tuam in Domino ut eidem Roberto quem confidimus propter ejus probitatem et virtutes quibus est preditus, utilem et accomodum ipsi ecclesie futurum omni oportuno favore et auxilio adesse velis,* etc..... L'expression si simple des qualités du jeune prélat,

1 Voir *Biographie Bretonne*, t. I, p. 861.

que sa vie entière fait encore ressortir davantage, semble motiver le choix du pontife romain, bien que l'abbé Tresvaux attribue cette élection à la seule influence du ministre breton, lorsqu'il dit à la page 360 de son *Histoire de l'église de Bretagne* : « Il était encore mineur, mais la faveur du trésorier Landais lui donnait l'âge et le mérite compétents pour remplir un si redoutable ministère. » Sans doute, François II et le crédit du trésorier ne furent pas étrangers à la nomination de Robert ; mais les différentes ambassades, les importantes missions qu'il eut à remplir, sa translation aux évêchés de Rennes et de Nantes, sa nomination au cardinalat, prouvent sa valeur personnelle et montrent qu'il était à la hauteur des difficiles fonctions dont il était revêtu. Au reste, cette minorité citée par plusieurs historiens et que la lettre mentionne ainsi : *In minori nunc etate constitutum, in administratorem prefecimus donec ad legitimam pervenerit etatem*, pourrait peut-être s'entendre seulement de l'âge ecclésiastique. En effet, les auteurs des *Vitæ et res gestæ Pontificum romanorum et S. R. E. Cardinalium*, appuient cette opinion vers laquelle ils inclinent, par un passage d'Aubery, d'après lequel Robert Guibé mourut en 1513, à l'âge de cinquante-quatre ans, ce qui lui donnerait vingt-quatre ans en 1483, au lieu de dix-huit que lui assignent ceux qui prétendent qu'il fut nommé cardinal en 1505, à l'âge de quarante ans.

Le nouvel évêque, alors à Rome, avait délégué pour rendre son hommage, avec Guillaume Gueguen et Olivier Chohan, protonotaire apostolique, son oncle, qualifié dans la procuration de *nobilem ac magnificum virum Petrum Landays, dominum temporalem loci oratorii Coterelli*, « noble homme et magnifique Pierre Landays, seigneur temporel du Loroux-Bottereau. » Michel Guibé, frère aîné de Robert, leur était adjoint [1]. Voici, suivant cette procura-

1 Adenet Guibé et Olive Landais, sœur du trésorier, avaient encore deux fils, dont l'un, *Jacques*, fut gouverneur de Rennes et vice-amiral de Bretagne ; l'autre, *Jean*, fut capitaine de Fougères. *Marie* l'aînée des filles, veuve de Jean de Parthenay, épouse en secondes noces Brient de Châteaubriant, seigneur d'Orange, et mourut sans enfants. (Dupas, p. 483). *Guillemette*, la cadette, mariée à Guillaume Hamon, dont elle eut entre autres enfants François, évêque de Nantes après le cardinal Robert Guibé, son oncle, et André, évêque de Vannes. (*Gén. de Cornulier, supplément, p.* 124). La *Biographie bretonne* mentionne une troisième fille sans la nommer. — Cette famille, après avoir,

tion, la formule même du serment que devait employer celui de ces mandataires qui était désigné par le choix du duc :

« Robert, par permission divine et du sainct siége apostolique, » administrateur et esleu confermé de l'évesché de Triguer, etc..., » avons aujourduy de nostre certain et bien délibéré propos, en » ensuyvant nosdits antecesseurs, recogneu et advoué et par ces » présentes recongnoissons et advouons mondit souverain seigneur » le duc et ses prédécesseurs fondeurs, protecteurs et gardes de » nostredit evesché et église de Triguer, et des regales et temporel » d'iceluy. Jurons et promettons à mondit seigneur par nostre » serment et en foy de prelat que toute nostre vie nous luy serons » et à ses successeurs ducs de Bretaingne, bon et feal subiet et » conseiller, et à ses mandemens obeirons prouche a luy que a » nul autre, ses honneur et bien procureront son dommaige estli- » mirons *(sic)* a tout nostre povair et des appellacions et derrains » resors des jugemens des cours du regale et temporel de nostredit » evesché obeirons aux relevement et jugement de son parlement, » sauff droit de ressort du sainct siege apostolique, ne entendons » pour ce faire aucun prejudice aux droictz du saint siege aposto- » lique telx que lui appartiennent ne aux aultres droictz et prévi- » léges de nostredite église. En tesmoign des choses et chacune » dessurdictes nous avons signé ces présentes de nostre seign » manuel et en deffault de notre grant scel y avons mis nostre » propre signet, duquel avons acoustumé de user et d'abundant » y avons a nostre requeste fait apposer le scel du reverend Père « en Dieu Monseigneur l'evesque de Dol pour plus grande fermeté » des choses dessurdictes. Donné à Rome *(in arce sancti Angeli)*, » le vingtiesme jour de May l'an mil quatre cens octante et troys. »

Au bas de cet acte, écrit de la main du secrétaire de Robert et qui n'est que la copie de sa procuration, est attaché sur doubles lacs de chanvre une jolie empreinte en cire rouge assez bien conservée, sauf la partie inférieure un peu détériorée. Sa forme est

grâce au crédit de Pierre Landais, traversé comme un splendide météore les derniers jours de l'autonomie bretonne, s'éteignit probablement dans la personne même des frères du cardinal. Ce dernier, mort à Rome, non le 9 septembre, mais le 9 novembre 1513, portait pour armes, d'après le *Gallia purpurata* (p. 552 et suiv.), *d'argent à trois fasces d'azur, chargées de six roses d'or, la 1re de 3, la 2e de 2, la 3e d'une rose.*

ogivale, comme la généralité des sceaux ecclésiastiques, et son style celui de la renaissance. Dans un intérieur décoré de deux colonnes corinthiennes et d'arcades à plein cintre, la Vierge, agenouillée, reçoit la salutation de l'ange Gabriel, tenant d'une main une branche de lys, tandis que l'autre semble indiquer l'Esprit-Saint, qui, sous la forme d'une colombe, s'approche de Marie. Un phylactère porte les mots : *Ave, gratia plena.* Au milieu du fronton, surmonté d'un gracieux dôme, Dieu le père, la tête entourée du nimbe crucifère et ornée de la tiare, porte de la main gauche le globe surmonté de la croix, tandis que la droite, faisant le geste de la bénédiction, semble dominer et présider cette scène. Le moyen âge eut une prédilection marquée pour la Salutation Angélique, type si souvent reproduit et même gravé jusque sur ces belles monnaies d'or qui, de cette image, tirèrent leur nom de *saluts.* Au-dessous du portique se trouve soutenu par deux anges, ou mieux deux amours, l'écu du prélat, chargé d'une rose en chef, timbré d'une mitre et entouré d'une couronne de chêne.

Mais ce sceau de l'évêque de Dol qui, comme on l'a vu, tient lieu ici de celui de Robert Guibé, par une particularité singulière, est le sceau de l'évêque de Léon. Il porte pour légende :

S (*igillum*) THOME EPISCOPI LEONENSIS.

Son possesseur, Thomas James, prieur perpétuel commandataire du prieuré de Saint-Jacques-lèz-Pirmil, avait aussi été transféré au siége de Dol le 28 mars 1482, et remplacé le même jour par Alain-le-Moult. Ainsi ce cachet, destiné à valider un titre souscrit par un tiers, en suppléant celui qui devait y figurer, énonçait faussement une qualité que n'avait plus le droit de prendre le complaisant prélat qui l'employait également sans doute, faute du sien propre. On trouve fréquemment des actes revêtus de monuments sigillographiques empruntés par les signataires à leurs parents ou à des personnes étrangères; mais l'exemple de la double substitution dont il s'agit est assez rare, et il faut le motif d'un séjour probablement prolongé à Rome pour justifier et nécessiter l'emploi de cette pièce, rappelant un titre résigné depuis quatorze mois.

STÉPHANE DE LA NICOLLIÈRE.

ÉTUDES BIOGRAPHIQUES.

LE PÈRE BAUDOUIN

SA VIE ET SES ŒUVRES.

Il y a vingt-six ans, un humble prêtre terminait, au sein du Bocage de la Vendée, au milieu d'unanimes regrets, une vie toute de zèle et de dévouement, toute de charité et d'abnégation. Son nom était populaire et vénéré. Il s'appelait Louis-Marie Baudouin. C'était le père des pauvres, qu'il assistait de ses intarissables largesses; le père d'une multitude d'âmes pieuses, qui avaient recours à la sagesse de ses conseils; le père de tous les ecclésiastiques de la contrée, qni le regardaient comme un guide et un ami; le père d'une nombreuse jeunesse, qu'il avait préparée au sacerdoce ou formée pour le monde; le père de deux familles religieuses, qu'il avait fondées, et qui devaient rester après lui, comme un perpétuel et vivant témoignage de tout ce que peut un prêtre animé de l'esprit de Dieu, saus autre ressource que son énergie et sa foi. La renommée de cet homme de Dieu ne s'étendit guère au-delà des limites du diocèse ou s'écoulèrent ses jours. Les hommes qui parlent de tout ne parlèrent point de lui, et ses éminentes vertus, qui avaient

excité l'admiration de tous ceux qui l'avaient connu, ne reçurent d'autre consécration que celle qui, du reste, accompagne toujours la sainteté là où elle a exhalé son parfum, laquelle consiste dans ce tribut de vénération et d'intime confiance qui se paie sous le chaume, au coin du foyer domestique, de la bouche et du cœur des simples et des pauvres, à ceux que Dieu semble avoir marqués, dès cette vie, du sceau des prédestinés.

Il est cependant peu de mémoires plus dignes d'être honorées que celle du P. Baudouin. Ce saint prêtre a fait de grandes choses, inspiré et maintenu de grandes œuvres. Une coopération active l'a mêlé à tout ce qui a été entrepris pour le bien dans notre pays, après des jours de ruine et de désolation. Missions, séminaires, associations d'hommes et de femmes, il a mis la main à tout. On l'a vu partout où il y avait une ruine à relever, une institution chrétienne à refaire, un service à rendre à la Religion, un peu de bien à opérer. Il ne sera donc pas sans intérêt de reposer un instant nos regards sur l'une de ces belles et saintes figures, que l'on contemple avec d'autant plus de respect qu'elles se rencontrent plus rarement[1].

Né à Montaigu (Vendée) le 2 août 1765, M. Baudouin eut le bonheur d'appartenir à l'une de ces familles patriarcales, du reste fort communes sur le sol de la Vendée, et chez qui les sentiments de religion, de probité, d'honneur étaient héréditaires. Il montra, dès sa plus tendre enfance, avec une piété précoce, un vif attrait pour l'état ecclésiastique. Lui aussi, dès son plus jeune âge, il entrevit, au-delà des jouissances du foyer domestique, au-delà des bornes

[1] La vie du Père Baudouin a été écrite, il y a quelques années, en deux volumes in-8°. Cet ouvrage, plein de détails instructifs et du plus haut intérêt, est rédigé avec la netteté, la simplicité et l'égalité de style qui conviennent aux œuvres historiques. On sent que celui sous l'inspiration duquel il avait été composé, avait été admis dans l'intimité du P. Baudouin, associé à ses pensées et à ses espérances. Nous tenons à dire que nous avons puisé là les éléments de notre travail. Notre but n'est point, dans cette notice, d'ajouter des faits nouveaux aux faits nombreux et édifiants déjà recueillis; nous voulons seulement, dans un récit abrégé, mettre en relief les traits principaux qui caractérisent davantage le vénérable serviteur de Dieu, et faire ressortir en même temps le mérite et l'importance de ses œuvres. Il nous a semblé, du reste, que la *Revue de Bretagne et de Vendée*, qui n'oublie rien de ce qui peut accroître l'éclat et la gloire de notre pays, devait un hommage à l'un des hommes qui l'ont honoré le plus.

étroites des affections humaines, ces horizons immenses où l'amour en se dilatant perd son nom terrestre pour se nommer la charité. Lui aussi, il reçut l'écho de cette voix intérieure, mystérieuse, qui se fait entendre de bonne heure au jeune lévite, lui communique un irrésistible élan, et qu'on nomme vocation, c'est-à-dire appel de Dieu. Il n'y a rien de persistant comme une vocation ; et du reste, dans cette fermeté du jeune homme que rien ne trouble, que rien ne déconcerte, qui marche sans crainte vers son but, il y a quelquefois le secret pressentiment du bien que Dieu doit un jour opérer par ses mains. Les inclinations saintes du jeune Louis-Marie Baudouin furent parfaitement secondées par sa mère, douce et pieuse femme qui avait déjà payé le tribut qu'elle devait à Dieu en consacrant un autre de ses fils au service des autels, et qui sembla trouver une consolation à son récent veuvage, dans la pensée que le plus jeune de ses enfants allait ceindre à son tour la couronne du sacerdoce.

M. Baudouin prit ses premières leçons de latin au collége de Montaigu. Puis, ayant terminé rapidement ses humanités chez son frère, le même qui devait être, plus tard, curé de Luçon et mourir en exil pendant la Terreur, il entra au séminaire de Luçon pour y suivre les cours de philosophie et de théologie, sous la direction des Lazaristes. A cette époque, le souffle de l'impiété avait déjà flétri les plus nobles intelligences ; l'esprit d'insubordination et de révolte avait pénétré jusque dans les maisons de probation ecclésiastique. Mais M. Baudouin sut se tenir en garde contre ces trompeuses lueurs de liberté et d'indépendance. Il se fit toujours remarquer par une soumission exemplaire aux règles de la discipline, par un profond respect pour ses maîtres, en même temps que par une tendre piété et une dévotion particulière envers la sainte Vierge. Quoiqu'on ne vît en lui que des talents ordinaires, une grande maturité de jugement le signalait déjà aux yeux de ses maîtres et de ses condisciples, et faisait présager, dès lors, cet ascendant qu'il devait conserver plus tard sur tous ceux qui avaient été ses égaux, ses familiers et ses amis. La grâce agissait merveilleusement dans le jeune homme que Dieu destinait à devenir un jour

l'instrument de ses desseins, pour la gloire de son Église et la régénération de son pays.

Tandis qu'il croissait ainsi dans le silence, à l'ombre du sanctuaire, il se sentit tout-à-coup entraîné vers la vie religieuse, et conçut le dessein de se retirer dans un cloître. Puis il rêva les Missions étrangères. Dans la paix de la méditation, dans le ravissement de la prière, il vit l'incomparable dévouement des missionnaires, il vit les cachots, les supplices, le martyre, il vit des millions d'infortunés vivant sous l'empire des ténèbres, privés des suaves consolations de la foi, et plein de ces pensées, il se rendit à Paris dans la maison de Saint-Lazare, prêt à s'élancer au-delà des mers, au premier signal, pour voler à la conquête des âmes. Mais il fut bientôt réclamé par son évêque, qui tenait à conserver pour son diocèse un sujet si précieux. Rien ne montre mieux le travail de la grâce que cette agitation, cette inquiétude, cette indécision, que l'on remarque en certaines âmes privilégiées, et qui ne sont point en elles une preuve d'inconstance, mais un moyen dont Dieu se sert pour les pénétrer d'un plus vif désir de sa gloire, pour les détacher d'elles-mêmes et de leur propre volonté, et pour manifester plus clairement les sentiments qui les animent à ceux qui ne les connaissent pas encore. Il en fut ainsi de M. Baudouin. Ses divers projets, quoique restés sans exécution, raffermirent sa vocation, la dessinèrent plus nettement aux yeux de ses directeurs qui prévirent ce que l'Église devait attendre d'un jeune homme au caractère si fortement trempé et en qui l'esprit de Dieu agissait si visiblement. Peu après, M. Baudouin, ayant obtenu de Mgr de Mercy, évêque de Luçon, alors aux États-Généraux, des lettres dimissoriales, reçut l'onction sacerdotale des mains de Mgr de Pressigny, évêque de Saint-Malo. L'on était au 19 septembre 1789.

Dans ce temps-là, la carrière ecclésiastique n'offrait que fort peu d'attraits. Il n'y avait encore qu'un petit nombre d'années que les Jésuites avaient succombé sous les efforts combinés des philosophes, des Jansénistes et des courtisans, et déjà grondait sourdement l'orage de la Révolution. Des réformes antireligieuses menaçaient l'Église de France d'un bouleversement général. On voulait l'abais-

sement du clergé, l'asservissement de l'Église, la suppression des monastères. Les ressorts de l'État étaient brisés, les passions déchaînées. L'arbre maudit de la philosophie moderne portait ses fruits vénéneux, fruits naturels de cette philosophie mensongère, qui, depuis ciquante ans, plus ou moins cachée, mais avec la ténacité du mal, avait corrompu les esprits faciles et infecté de son souffle impie presque toutes les classes de la société. On avait déjà dépouillé les ordres religieux de leurs propriétés ; il ne restait plus qu'à décréter la confiscation générale de tous les biens du clergé. Cette mesure extrême ne devait pas se faire attendre. C'était sur ces entrefaites que M. Baudouin, récemment ordonné prêtre, allait remplir les fonctions de vicaire à Luçon, dont son frère était alors curé. Déjà il commençait à exercer avec fruit son saint ministère, quand il apprit la promulgation de la Constitution civile du clergé (12 juillet 1790). Neuf mois s'étaient à peine écoulés depuis sa consécration sacerdotale.

Ce décret impie changeait les lois constitutives de l'Église et bouleversait sa hiérarchie. On faisait main basse sur les biens du clergé, on supprimait les ordres monastiques. C'était le dernier coup porté à la Religion. Il ne manquait plus que la persécution. On y arriva. Tous les évêques et les prêtres reçurent l'ordre de prêter serment à la constitution civile du clergé, sous peine d'être destitués de leurs fonctions, privés du titre et des droits de citoyens, et poursuivis comme perturbateurs du repos public.

Le clergé de France, forcé d'opter entre la voix de sa conscience et celle d'une autorité sans pouvoir, fonctionnant despotiquement en dehors du Saint-Siége, protesta en masse contre cette mesure tyrannique, et, à un fort petit nombre d'exceptions près, il refusa le serment. M. Baudouin, comme tous les prêtres vertueux et éclairés, devina facilement le schisme qui se cachait sous la formule captieuse d'un serment sacrilége ; il n'y répondit également que par un refus. Alors des décrets de proscription furent lancés contre tous les ecclésiastiques qui n'avaient pas voulu prêter serment et qui refusaient de se soumettre à la juridiction des évêques constitutionnels. Il en coûtait sans doute à M. Baudouin de s'éloigner de

son pays; mais bientôt dénoncé, emprisonné, prévoyant les maux qui allaient fondre sur la France, il crut devoir profiter du court délai qui lui fut donné pour se dérober à une mort certaine, et prit le parti de s'expatrier. Déjà dans les diverses contrées de la France, plus de cinquante mille prêtres, obéissant forcément à la sentence prononcée contre eux, avaient demandé leurs passeports aux municipalités et pris le chemin de l'exil. M. Baudouin suivit ce noble exemple, et, au mois de septembre 1792, accompagné de son frère et de plusieurs autres ecclésiastiques vendéens, il s'embarqua pour l'Espagne, tandis que les provinces inquiètes et agitées faisaient entendre de ces bruits souterrains, de ces rumeurs indéfinies, de ces tressaillements sans nom qui précèdent les éruptions d'un volcan, tandis que la Vendée, menacée dans ses croyances religieuses et dans ses traditions monarchiques, se recueillait dans sa force et dans son génie, organisant silencieusement son œuvre de résistance.

Nous ne suivrons point M. Baudouin dans cet exil de cinq années durant lesquelles il habita successivement Valence, Tolède et Terrajo, partageant son temps entre la prière et l'étude de l'Écriture sainte et de la théologie, édifiant tellement les Espagnols par son angélique piété, que les uns disaient en le voyant passer : « Dom Louis, priez pour nous! » d'autres, après l'avoir vu offrir le divin sacrifice, s'écriaient : « Nous avons vu un ange à l'autel. » Nous ne le montrerons point réunissant autour de lui les petits enfants, à ses heures de loisir, pour les instruire des vérités fondamentales de la Religion; rêvant, sur les bords du Tage, aux grands projets qu'il devait réaliser plus tard, quand il aurait remis le pied sur le sol de la Vendée; établissant enfin, de concert avec les prêtres qui l'avaient accompagné, une corporation religieuse sous la dénomination de Société de Marie, au moment même où les abbés de Tournely et de Broglie essayaient de former en Belgique, avec les débris du clergé français, la Société du Sacré-Cœur qui devait un jour rouvrir aux Jésuites les portes de la France; tant il est vrai que les hommes supérieurs ont entre eux une conformité de vues et de sentiments qui indique la source où ils puisent d'ordinaire leurs inspirations.

Dès que le calme parut renaître dans la France agitée, M. Baudouin rentra dans son pays. A travers mille périls, il aborda aux Sables-d'Olonne, dans la nuit du 14 au 15 août 1797. Mais la tempête révolutionnaire n'avait paru s'apaiser un instant que pour recommencer à mugir avec plus de fureur. Il suffisait alors de donner un signe quelconque d'attachement à la religion catholique ou de dévouement à une cause désormais proscrite pour mériter d'être poursuivi comme suspect. La fidélité politique et la fidélité religieuse excitèrent toujours la rage de l'injustice triomphante et du crime victorieux. M. Baudouin fut donc réduit à se cacher en attendant des jours meilleurs. Cependant son zèle ne put rester inactif. Retiré aux Sables-d'Olonne dans le secret asile que lui avait offert une personne d'une piété solide et d'une discrétion à toute épreuve, il fit de cet asile un sanctuaire où l'on vit se renouveler les scènes ravissantes de la primitive Église, alors que les fidèles, persécutés pour la foi, se retiraient dans les catacombes pour prier et participer aux saints mystères. Catéchiser les enfants, rompre le pain de la divine parole, diriger les personnes pieuses qui sentaient le besoin de s'éclairer de ses conseils, donner la communion aux âmes ferventes qui se glissaient furtivement dans son mystérieux abri, visiter les infirmes et assister les malades sous le voile d'un ingénieux déguisement, lire les Livres saints, et s'offrir lui-même en holocauste, en exerçant sur son corps les plus rudes austérités, dans le but d'apaiser la colère du Seigneur et de hâter le retour de la liberté pour l'Église et de la paix pour la France, telles étaient les saintes occupations de M. Baudouin. Plus d'une fois il fut sur le point d'être arrêté, mais la Providence, qui veille sur les amis de Dieu, le sauva toujours.

Enfin des jours plus sereins commencèrent à luire pour la France et pour l'Église. On avait vu tout ce que la liberté renferme de servitude; on avait vu l'extrême de la licence et l'extrême de l'oppression; on avait vu tous les désordres qui peuvent résulter du choc confus des opinions humaines. La France, fatiguée du joug des gouvernements turbulents et sanguinaires qui venaient de peser sur elle, aspirait au calme et à la tranquillité. Le général Bonaparte, à

qui ses brillantes victoires avaient acquis déjà une immense popularité, ayant renversé le Directoire, abolit en même temps ses lois impies et tyranniques, et rendit à la religion la liberté qu'on lui avait ravie. Les temples furent rouverts, les autels relevés et les prêtres rappelés de l'exil. En voyant la religion déployer de nouveau la pompe de ses solennités saintes depuis trop longtemps interrompues, l'impiété put reconnaître la vanité de ses fêtes et l'impuissance de ses triomphes, puisque le catholicisme qu'elle avait cru mort se levait devant elle, après dix ans de persécution, rajeuni et plein de force comme aux plus beaux jours. A dater de ce moment, la Vendée, qui avait si noblement combattu pour ses rois, ses autels et ses foyers, cessa d'être ensanglantée par la guerre civile, et M. Baudouin put se réjouir enfin à la pensée qu'il pourrait recommencer librement l'exercice de son saint ministère, au milieu des populations héroïques auxquelles il avait voué son existence.

Hélas! quel triste spectacle offrait alors la Vendée, livrée depuis dix années au meurtre, au pillage et à la dévastation! L'on n'y apercevait plus de toutes parts que des églises détruites, des châteaux et des chaumières incendiés. Les ruines morales étaient plus tristes encore, et elles avaient été s'amoncelant par suite de la pénurie des prêtres, du défaut d'instruction religieuse, et grâce aux désordres et aux doctrines de la Révolution. Nous ne nous arrêterons point à considérer M. Baudouin consacrant les prémices de son ministère à conférer le saint baptême, à réhabiliter les mariages, poursuivi par la haine, la vengeance et la calomnie, et ne recueillant pour prix de ses services que ces épreuves et ces déboires qui sont l'apanage ordinaire de ceux qui se dévouent pour le bien, et qui servent du reste à retremper les grands caractères, à reconforter les grands courages et à perfectionner les solides vertus. Il y avait alors dans la Vendée deux classes d'hommes bien différents. A côté de la population restée fidèle à sa foi politique et religieuse, se trouvaient des hommes que le flot de la Révolution avait jetés comme une épave sur le sol vendéen, des hommes en qui une grossière impiété, surpassée par une ignorance plus grande encore, avait altéré le sens moral, et qui se faisaient une espèce de mérite

de professer en même temps une aversion profonde pour la Religion et une haine irréconciliable contre ses ministres. M. Baudouin eut à lutter contre quelques-uns de ces hommes. Ils lui tendirent même des piéges pour lui ôter la vie; mais sa prudence déjoua leurs complots, et plusieurs, vaincus, séduits par l'attrait de ses vertus, eurent le bonheur de mourir entre ses bras, réconciliés avec les hommes et avec Dieu, demandant publiquement pardon des scandales qu'ils avaient causés.

Il y avait déjà près de deux ans que M. Baudouin exerçait obscurément son laborieux et pénible ministère dans la Vendée quand il fut nommé à la cure de Chavagnes-en-Paillers. Il succédait à l'un de ces prêtres qui s'identifient en quelque sorte avec les populations qu'ils évangélisent, et qui, lorsqu'ils disparaissent, laissent toutes les familles en deuil. C'était M. l'abbé Remaud, le frère de cet autre abbé Remaud qui n'avait point quitté la Vendée pendant la Terreur et que l'on avait vu affronter le feu de l'ennemi, parcourir les rangs de l'armée vendéenne, exhorter les soldats, relever les blessés, assister les mourants, ensevelir les morts, et porter partout, jusque dans les chaumières les plus retirées, les secours et les consolations de la Religion. Le vénérable abbé Remaud ne pouvait avoir un plus digne successeur que M. Baudouin, en qui semblait se résumer le type de ces prêtres qui avaient à la fois subi l'exil et la persécution. Une haute réputation de vertu avait du reste précédé M. Baudouin dans sa nouvelle paroisse où l'attendait une population impatiente. Il y arriva le 1er juillet 1801. Dieu aussi l'attendait là.

Qui pourrait dire tout le zèle qu'il déploya pour le salut des âmes dans cette paroisse qu'il n'administra que quatre ans seulement comme curé; mais où il habita près de vingt ans, et qui fut comme le foyer de ces œuvres merveilleuses dont le rayonnement devait vivifier la Vendée et y renouveler l'esprit chrétien. Il serait trop long de raconter par quel concours de circonstances M. Baudouin fut amené à quitter Chavagnes en 1812 pour devenir supérieur, d'abord du grand séminaire de La Rochelle, puis de celui de Luçon en 1821, quelques années après le rétablissement de ce dernier siége. *Faire du bien et s'estimer peu, c'est le propre d'une âme*

humble, dit l'auteur de l'*Imitation*. Ce fut le propre de M. Baudouin. Mais les honneurs ecclésiastiques devaient venir arracher à l'obscurité où il aurait voulu s'ensevelir, cet humble prêtre dont tout le monde appréciait les qualités éminentes, et qui était le seul à s'étonner qu'on le crût capable de quelque chose. Admis successivement dans l'intimité de trois évêques, il fit preuve de cette sagesse, de ce tact, de cette pénétration qui caractérisent les hommes de conseil. La netteté de son jugement, sa grande expérience, la sûreté de son coup d'œil, la sainteté de ses vues, jointes à la dignité et à la fermeté de son caractère, en même temps qu'à l'excellence de son cœur, lui valurent une rare influence dans les trois administrations diocésaines dont il fit partie. Cependant les honneurs pesaient à son humilité, ses yeux et son cœur étaient sans cesse tournés vers Chavagnes. C'est là qu'il aspirait à vivre encore comme pour accomplir sa tâche inachevée; c'est là enfin qu'il devait revenir après seize ans d'absence; c'est là aussi qu'il devait mourir, après avoir défriché le champ du père de famille en serviteur laborieux et fidèle, et planté des arbres magnifiques qui allaient grandir et s'épanouir dans une admirable floraison.

Nous ne faisons ici qu'esquisser à grands traits, parce que, avant de pénétrer dans l'intime de la vie si sainte de cet homme de Dieu, nous voulons initier le lecteur aux œuvres importantes que son zèle lui inspira, que son énergie et sa foi lui firent entreprendre et mener à bonne fin, et dont une seule suffirait pour immortaliser sa mémoire. Nous voulons parler de la fondation d'un petit séminaire, de l'établissement d'une Société de prêtres voués à l'enseignement et aux missions, de l'institution d'une Congrégation de religieuses.

I. FONDATION DU SÉMINAIRE DE CHAVAGNES.

M. Baudouin, avant même d'arriver à Chavagnes, avait déjà sondé les plaies de la Vendée et songé aux moyens de les guérir. La Vendée sans doute s'était levée pour défendre sa foi. Le bon sens de ses populations, la solidité de ses principes, avaient formé comme

un boulevard devant lequel les baïonnettes de la Révolution avaient reconnu leur impuissance et leur stérilité. Au milieu de l'officielle extinction du flambeau religieux, il avait fallu tout son héroïsme pour conserver quelque étincelle de la vraie lumière. Mais enfin elle avait conservé cette étincelle. La sève chrétienne avait continué de circuler dans ce pays, malgré la suspension légale de toute manifestation religieuse, et cela était dû au zèle infatigable de ces âmes d'élite que l'on avait vu priant dans les granges isolées, quand il n'y avait plus d'églises, et enseignant secrètement le catéchisme aux petits enfants; cela était dû à l'intrépide courage de ces prêtres généreux qui, aux plus sombres jours de cette époque néfaste, sans craindre les arrêts de mort lancés par la Convention, sans craindre les haines locales toujours prêtes aux dénonciations et aux exécutions sommaires, étaient restés cachés dans les greniers et dans les caves, au fond des bois et dans les cavernes, ouvrant aux fidèles la source des sacrements et maintenant solidement le flambeau de la vérité à côté des passions, des préjugés et des apostasies révolutionnaires. Mais qu'était-ce qu'un petit nombre d'instructions religieuses données à la hâte dans le fouillis d'un bois, au coin d'une maison retirée ou sur les ruines d'une église détruite? Du reste, la Révolution avait moissonné une bonne partie de la génération fidèle. Il ne restait plus que des enfants orphelins réclamant le pain de la vérité et ne trouvant personne pour le leur rompre. Des prêtres qui étaient partis pour l'exil, un grand nombre avait péri. De ceux qui étaient restés dans la Vendée, la plupart avaient été victimes de la guerre, les autres étaient épuisés par les fatigues et les privations de tout genre.

Ce furent ces deux considérations, le défaut d'instruction religieuse et les vides immenses que la Révolution avait faits dans le clergé, qui inspirèrent à M. Baudouin la louable pensée de fonder une maison d'éducation où la jeunesse vendéenne pût recevoir une instruction solidement vertueuse et où l'Église pût recruter des ministres pour ses autels. A peine arrivé à Chavagnes, il chercha les moyens d'exécuter son projet.

Comme toutes les œuvres vraiment inspirées de Dieu, cette œuvre

n'eut d'abord que de faibles commencements. Le bon prêtre se contenta de recueillir quelques jeunes gens en qui il reconnaissait des dispositions pour l'état ecclésiastique, et leur donna lui-même des leçons de latin. « Ses bontés à leur égard étaient inépuisables, a » écrit depuis l'un de ces élèves; mais ce qu'il y avait de remar- » quable dans cet ami de la jeunesse, c'est qu'il avait un don parti- » culier pour faire goûter les choses de Dieu et inspirer cet esprit » de piété et de ferveur, si propre à charmer les jeunes cœurs. »

Il y avait déjà quatre ans que la petite tribu lévitique croissait et se développait grâce aux soins éclairés et tout paternels de M. Baudouin, quand Mgr Demandolx, évêque de la Rochelle, vint à Chavagnes administrer le sacrement de confirmation. Des jours plus heureux avaient commencé à briller pour la Religion. Les évêques étaient remontés sur leurs siéges. Les églises veuves avaient retrouvé leurs pasteurs. En outre, les conséquences du concordat de 1801 se manifestaient de plus en plus. L'Église, malgré les hésitations d'un pouvoir encore un peu hostile, jouissait d'une liberté plus large et tendait graduellement au développement de ses doctrines et de ses institutions. Les ordres religieux renouaient leur chaîne interrompue et le sens chrétien se ravivait dans les âmes. Mgr Demandolx fut charmé de rencontrer à Chavagnes des élèves du sanctuaire, formés par M. Baudouin, et il crut devoir conférer la tonsure cléricale à quelques-uns des étudiants. Cette marque d'attention de la part du pieux évêque fut sensible au digne curé de Chavagnes, qui y vit une approbation et un encouragement pour son œuvre, en même temps qu'une récompense de son dévouement. Peu après, Mgr Paillou, successeur de Mgr Demandolx, fixa définitivement à Chavagnes son séminaire diocésain et adjoignit aux humanités les cours de philosophie et de théologie. La direction du séminaire fut confiée à M. Baudouin. Le saint prêtre se remit à l'œuvre avec une nouvelle ardeur et trouva bientôt, pour son établissement, un local convenable, que des dons inespérés lui permirent d'agrandir encore, car c'est l'ordinaire des hommes qui, pour faire le bien, se confient aux ressources de la Providence, de les trouver toujours inépuisables. Leur confiance sans bornes leur permet de mépriser les

règles de la prudence et de s'avancer au-delà des limites du possible. Des secours inattendus semblent tomber du ciel, et les plus généreux sont envoyés par des mains qui restent inconnues.

Mgr Paillou ayant compris qu'une direction active était nécessaire pour donner aux études une impulsion efficace et intelligente, délivra M. Baudouin de la charge pastorale, afin qu'il pût s'occuper exclusivement de son séminaire; puis il s'empressa de lui adjoindre pour collaborateurs des maîtres distingués, parmi lesquels figurèrent M. Couperie, mort depuis évêque de Babylone, et M. Léonard Pérocheau, ce digne et saint évêque de Maxula, dont la vieillesse vénérable se prolonge malgré les fatigues et l'épuisement d'un long et périlleux apostolat, comme si la mort respectait ses vertus et craignait de briser une vie si précieuse devant les hommes et devant Dieu. Le séminaire de Chavagnes, dirigé par de tels hommes, compta bientôt près de trois cents élèves. C'était le premier séminaire fondé en France depuis la restauration des autels.

Il fallait pour conduire un établissement de cette sorte un tact exquis et une grande prudence, car la diversité d'opinions politiques entre un si grand nombre de jeunes gens pris dans toutes les classes de la société, pouvait amener de regrettables conflits. M. Baudouin ne fut point au-dessous de sa tâche. Personne ne sut mieux que lui captiver l'esprit et le cœur des enfants. La confiance qu'il inspirait naissait de l'affection qu'il avait pour tous, et dont ses reproches mêmes n'étaient qu'un écho. Il voulait former l'intelligence et le goût, en montrant, dans l'action religieuse pleinement acceptée, l'une des plus sûres garanties de la culture sérieuse des lettres. N'oubliant pas qu'il avait à former, avant tout, des prêtres, son but était d'atteindre directement l'âme et d'y déposer le germe des vertus chrétiennes ainsi que la flamme du zèle sacerdotal. Tout était ramené là. Pour avoir une idée de son habileté en fait d'éducation, il suffit de lire les règles sages qu'il avait rédigées pour ses professeurs :

« Il faut beaucoup de soin dans l'éducation. Il ne faut pas craindre » d'entrer dans les menus détails avec les enfants.

» Le professeur se mettra à la portée du plus faible des élèves.

» Les explications seront claires et en peu de paroles. Beaucoup » parler aux enfants, c'est vanité et perte de temps...

» Toutes les facultés de l'âme s'étendent ou se développent par » la lecture; mais la mémoire s'acquiert presque entièrement, et » pour l'acquérir, il faut apprendre par cœur.

» Les enfants sont de vrais pauvres qu'on veut enrichir. Il faut le » leur bien faire entendre. Comme ils ne raisonnent guère, et que » le raisonnement suppose déjà quelques connaissances, il faut » faire agir la mémoire; elle deviendra un magasin d'où ils tire- » ront des marchandises pour le commerce. Faisons passer, avant » tout, les vérités de la Religion. Les élèves doivent savoir le caté- » chisme et l'entendre mieux que le rudiment.

» Excitez l'émulation par l'amour du devoir, et encore mieux » pour la gloire de Dieu.

» Un professeur attentif connaîtra les différentes espèces de » caractères, ce qui sert beaucoup pour la direction et l'éducation. » Il ne faut point humilier les ineptes.

» Un arc ne peut être toujours bandé. Une honnête et simple » récréation est dans l'ordre établi de Dieu; mais, pour réussir en » toutes choses, les enfants doivent être instruits à sanctifier toutes » leurs actions et à ne pas perdre en récréation la crainte de Dieu » et la crainte de pécher. La récréation des chrétiens doit différer » de celle des païens.

» Les professeurs sont comme les bergers de ces petites brebis, » ils doivent les veiller et les garder jour et nuit. »

Voici maintenant comment M. Baudouin se traçait à lui-même ses propres devoirs :

« Le supérieur sera doux, vigilant, prévoyant, pacifique, s'ou- » bliant pour les autres. Il sera ferme, mais sans passions. Il se » montrera facile à pardonner, lorsqu'il ne devra pas s'ensuivre d'in- » convénient. Il se regardera comme le serviteur de tous, et non » comme le supérieur. »

On conçoit qu'avec de pareils principes et une telle direction, le séminaire de Chavagnes dut prospérer. La science, la piété et la régularité y florissaient, en effet, quand un décret du 15 novembre

1811 statua que toutes les écoles secondaires ecclésiastiques seraient gouvernées par l'Université, et qu'à dater du 1er juillet 1812, toutes celles qui ne se trouvaient pas dans les mêmes villes que les lycées ou colléges seraient supprimées; qu'aucune de ces écoles ne pourrait être placée à la campagne; que dans les lieux où il y aurait des écoles ecclésiastiques, les élèves de ces écoles seraient tenus de suivre les classes des lycées et des colléges.

Au moyen âge, le catholicisme avait mis l'État au service de la Religion. La Réforme, ensuite, mit la Religion au service de l'État. Le gouvernement impérial suivait les errements de la Réforme. Dans ce but, il avait créé l'Université. On voulait, en s'emparant par l'éducation des générations naissantes, les délivrer de la tutelle importune de la Religion et les façonner aux idées nouvelles. Le décret était, en outre, attentatoire au droit sacré des évêques, livrait la doctrine et la foi à la discrétion du gouvernement, et tendait à corrompre le ministère ecclésiastique dans sa source.

Le séminaire de Chavagnes était supprimé. Les élèves l'abandonnèrent en pleurant. Déjà toute une génération de prêtres, sortis de cette sainte maison, évangélisait la Vendée, et une noble phalange de jeunes gens d'élite professait hautement dans le monde les principes chrétiens qu'elle y avait puisés. Le vénérable fondateur fut désolé de ce coup fatal, mais non pas abattu. Un jour, l'un de ses amis mourant lui avait dit avec un accent prophétique : « Il y aura » toujours un séminaire à Chavagnes. » Ces paroles le rassuraient pour l'avenir. En effet, cinq ans après, les entraves forgées contre l'éducation ecclésiastique avaient disparu, et le séminaire de Chavagnes se reformait déjà. Puis, Mgr Soyer, d'aimable et sainte mémoire, étant monté, en 1821, sur le siége de Luçon, rétabli par un nouveau concordat entre le pape Pie VII et Louis XVIII, chargeait M. Baudouin de compléter la réorganisation de l'école ecclésiastique de Chavagnes, dont il le reconnaissait comme le fondateur. Presque aussitôt le séminaire se repeuplait, annonçant pour un prochain avenir des renforts précieux au sacerdoce décimé.

Depuis cette époque, selon la prédiction du respectable ami de M. Baudouin, il y a toujours eu un séminaire à Chavagnes. C'est de

là qu'est sorti en grande partie ce clergé instruit, dévoué, qui, par la pureté de ses mœurs, la fermeté de ses convictions et la générosité de son caractère, a fait de la Vendée l'une des plus belles perles de la couronne de l'Église. C'est là que tant de pères de famille vraiment chrétiens sont venus chercher, avec les connaissances qui font les hommes éclairés et les citoyens utiles, l'enseignement inappréciable de la vertu et de la foi. C'est là encore que les fils du laboureur et de l'artisan viennent, à côté des héritiers de la noblesse et de la bourgeoisie, étudier les éléments des sciences humaines, se former aux nobles sentiments qui constituent seuls ici-bas la véritable grandeur de l'homme, en attendant que, plus tard, se retrouvant au sein de la société, ils renouent, dans des positions diverses, les liens de douce confraternité qui les ont unis au séminaire. Combien de jeunes gens, entrés dans cette maison sainte avec des vues toutes mondaines, ont trouvé là le germe de la vocation au sacerdoce, dans ce contact journalier avec des condisciples auprès desquels ils vivaient en frères, au milieu de cette atmosphère de vertus dont ils étaient entourés. Là, on ne voit rien de la sombre discipline, de la sévérité farouche, des haines inexorables et des immenses ennuis du collége. Ce ne sont que des joies fraternelles, des fêtes bénies, de douces paroles qui vont au cœur. La foi et la piété règlent et fécondent les exercices, tempèrent le commandement, rendent l'obéissance aimable et facile. Car, on ne doit pas l'oublier, quand il s'agit de l'éducation de la jeunesse, il faut que la piété soit le sel et l'assaisonnement de cette fadeur et de ce dégoût que les jeunes gens trouvent dans l'étude. Les exercices de piété doivent tenir une grande place dans la série de leurs occupations et de leurs délassements.

Et ces pratiques pieuses ne sont pas seulement d'une grande importance pour les étudiants ecclésiastiques, elles ont une importance égale pour les jeunes gens qui se destinent aux carrières du monde. Sans doute la fidélité à la vocation n'étant pas moins nécessaire pour le prêtre que les connaissances qu'elle demande, c'est un devoir sacré pour les évêques, en pourvoyant à l'éducation scientifique des membres du clergé, de les former aussi à la véritable

piété, sans laquelle, comme disait M. Baudouin, le prêtre n'est qu'un honnête homme revêtu du caractère sacerdotal. Mais les laïques aussi ont besoin d'être nourris de bonne heure du salutaire aliment de la piété. Assez tôt, quand ils auront échappé à l'étreinte bienfaisante de la religion, assez tôt la légèreté, le mauvais exemple, le respect humain, la honte, viendront altérer ces premiers sentiments. S'ils sont fortement enracinés au fond du cœur par une habitude précoce, il en restera toujours quelque souvenir. Le monde, un jour, pourra les obscurcir; mais, quand une prédication émouvante et lumineuse viendra s'adresser à ces consciences égarées, ces souvenirs se réveilleront unis à toutes les impressions d'enfance, et ils auront sur l'âme d'autant plus de puissance, que l'éducation chrétienne ne reposera pas sur un sable mouvant et sur des préjugés antireligieux, mais sur les éternels et immuables principes de la foi. Tel est l'effet de l'éducation vraiment chrétienne de déposer dans les cœurs une semence qui ne saurait périr. Au moment où elle semble avoir disparu sans retour, voilà que, sollicitée par une douce influence, par un souvenir de jeunesse, elle apparaît comme une fleur qu'un rayon de soleil fait renaître et reverdir au milieu des ronces.

« Malheureusement, dans notre siècle, a dit le comte de Maistre, » on a cru que l'éducation scientifique était l'éducation, tandis qu'elle » n'en est que la partie, sans comparaison la moins intéressante, » et qui n'a de prix qu'autant qu'elle repose sur l'éducation morale. » On a tourné les esprits vers la science, et on a fait de la morale » une espèce de hors-d'œuvre, un remplissage de pure convenance..... On a eu l'orgueil de la science sans en avoir la substance[1]. »

On a trop oublié, en effet, que la science qui ne se vivifie pas au foyer de la Religion devient un ulcère qui ronge et dévore les sociétés comme les individus. On a trop oublié que le sentiment moral ne trouve que dans les convictions de Dieu et de la destinée éternelle de l'homme, une ancre qui le soutienne dans la tourmente

1 *Lettres sur l'éducation publique en Russie.* 1re lettre.

des passions. On a trop oublié que la meilleure garantie de l'ordre et de la discipline intérieure d'un établissement quelconque, c'est le sentiment religieux, et que partout où ce sentiment n'existe pas, la peur du châtiment, la crainte de compromettre un avenir incertain donnent seules à la révolte les apparences de la soumission, tandis que là où il existe, l'autorité devenant une chose sainte, le maître un représentant de Dieu, tout paraît doux à celui qui obéit, parce qu'il obéit à Dieu, et partout où l'homme obéit à Dieu, il y a liberté, partout où l'homme n'obéit qu'à l'homme, il y a servitude[1].

« C'est poussées par ce seul instinct qui ne trompe jamais, a dit » encore le comte J. de Maistre, que toutes les nations du monde » ont toujours confié l'éducation de la jeunesse aux prêtres. Et cela » n'appartient pas seulement aux temps du christianisme. Toutes » les nations ont pensé de même. Il y en eut même quelques-unes » qui, dans la haute antiquité, firent de la science une propriété » exclusive du sacerdoce[2]. »

Loin de nous la pensée d'enlever aux laïques la part qui leur revient dans l'enseignement public. Leur intervention et leur dévoûment ne sont pas de trop, et la plupart même dirigent des maisons d'éducation avec une sagesse et une intelligence qui ne peuvent être dépassées. Mais l'intervention du prêtre est toujours indispensable;

1 Nous avons été heureux de rencontrer à l'appui de nos idées sur la nécessité de la Religion dans l'éducation, le témoignage d'un profond penseur et d'un grand homme d'État, à qui Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, souhaitait naguère toute la lumière de ses paroles :

« La Religion, dit M. Guizot dans le troisième volume de ses *Mémoires*, n'est pas une » étude et un exercice auquel on assigne son lieu et son heure, c'est une foi, une loi qui » doit se faire sentir constamment et partout et qui n'exerce qu'à ce prix sur l'âme et sa » vie toute sa salutaire action.

» En même temps que l'action de l'État et de l'Église est indispensable pour que l'instruc- » tion populaire se répande et s'établisse solidement, il faut aussi, pour que cette instruc- » tion soit vraiment bonne et socialement utile, qu'elle soit profondément religieuse. Et je » n'entends pas seulement par là que l'enseignement religieux y doit tenir sa place, et que » les pratiques de la Religion y doivent être observées. Un peuple n'est pas élevé religieuse- » ment à de si petites et de si mécaniques conditions; il faut que l'éducation populaire soit » donnée et reçue au sein d'une atmosphère religieuse, et que les impressions et les habi- » tudes religieuses y pénètrent de toutes parts. »

2 *Lettres sur l'éducation publique en Russie.* 1re lettre.

car l'important pour l'homme, c'est de connaître son devoir. La connaissance du devoir résulte de la connaissance de Dieu. Nous ne pouvons pratiquer le devoir régulièrement sans l'aimer; nous ne pouvons l'aimer sans aimer Dieu, et cet amour de Dieu et du devoir n'a qu'un seul foyer, la Religion, qu'un seul initiateur, le prêtre. Du reste, l'Église, appuyée sur son droit et sa mission divine, n'a jamais réclamé autre chose que la liberté de diriger l'instruction, au moins en ce qui concerne les convictions religieuses et morales, et l'on reconnaîtra que rien absolument ne la touche de plus près, n'appartient plus incontestablement à la sphère de son pouvoir que l'éducation des aspirants à l'état ecclésiastique, destinés à devenir un jour les instructeurs et les pasteurs du peuple de Dieu.

De nos jours, on a voulu séculariser l'éducation, sous prétexte que le prêtre est l'ennemi systématique de l'intelligence. « Non, » non, nous ne sommes pas les ennemis systématiques de l'intelli- » gence, répondrons-nous avec un spirituel écrivain, car nous » savons que l'intelligence affermit et réchauffe la foi du chrétien, » en lui permettant d'apprécier les grandeurs de la création et les » merveilles de la prévoyance divine. Nous savons que plus l'intel- « ligence du chrétien s'élève, plus l'homme comprend que quand » sa liberté n'est point exclusivement l'organe de son adoration » et l'auxiliaire de sa foi, elle ne peut être que l'instrument de sa » perte. »

Aussi, dans nos séminaires, et en particulier dans celui dont nous parlons, si les pensées de la foi élèvent l'esprit, consolent le cœur, fortifient la volonté, on y apprend également l'art de bien dire, l'art de revêtir des idées nobles, élevées, généreuses, d'une forme élégante, harmonieuse et pure. L'instruction y est solide, étendue, variée, en harmonie avec les découvertes des sciences et les progrès du siècle, en même temps qu'embellie par une tendre piété, car il est écrit que les lèvres du prêtre sont les dépositaires de la science, et il faut fournir au jeune lévite des armes victorieuses contre tous les assauts de l'incrédulité.

Ces considérations suffiront pour faire comprendre quel immense

service M. Baudouin rendit à la Vendée en fondant et en dirigeant le séminaire de Chavagnes à une époque où la philosophie enseignait le plus grossier matérialisme à la jeunesse, dans les lycées, et aux hommes faits, dans les académies, à une époque où l'histoire était faussée et le mouvement des sciences exactes dirigé contre les vérités révélées, à une époque où la liberté de la presse était devenue la faculté de produire indifféremment et avec un droit égal toutes les élucubrations de la pensée humaine, tous les sophismes et toutes les tendances corruptrices. Et si aujourd'hui, où l'on se plaint avec tant de raison de l'oubli des devoirs, de la confusion des principes, de l'abaissement et de la défaillance des caractères, le peuple vendéen a conservé cette foi vive, cette probité à toute épreuve, ce sentiment inaltérable du devoir que les pères transmettent à leurs fils comme un héritage traditionnel, si le clergé vendéen se distingue encore par les qualités que remarquait en lui le général Turreau, c'est-à-dire *une vie exemplaire et des mœurs patriarcales*, on peut dire que c'est au pieux établissement fondé par M. Baudouin, et au petit séminaire des Sables, formé sur ce modèle, qu'on en est redevable. Le bien qui s'est fait continue encore à se faire. L'esprit du P. Baudouin plane sur cette maison bénie. Et cet esprit, c'est cet ensemble de sages maximes, de savantes leçons, d'édifiants exemples, de mesures pratiques, de tendres avis, d'utiles conseils, d'innocents plaisirs, de jeux enfantins, de prières communes, de douces récompenses, de saintes exhortations, de pieux encouragements qui donnent à une maison d'éducation son cachet particulier et font sa force et sa prospérité en perpétuant la mémoire de ses anciens maîtres. Les enfants du P. Baudouin, à qui le séminaire est confié, suivent les traces de leur vénéré père. On dirait que sa voix y parle encore et que sa main continue à tout diriger.

L'abbé AUGUSTE PIRAUD.

(La fin prochainement.)

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

GILDAS, roman inédit, par M. Francis Wey. — Paris, Hachette, 1861. — Bibl. des Chemins de fer.

En l'an de grâce 1861, il y a un charme véritable à lire un roman où l'on est délivré des ennuis d'allusions politiques ou sociales, du tableau de l'immoralité profonde et éhontée de certaines classes de notre société, de théories agricoles, de psychologie médicale, et de scènes bourgeoises ou rustiques, dans lesquelles, sous prétexte de couleur locale, on endort son public au bourdonnement de cancans insipides débités par des personnages d'Opéra-Comique. Que, par un effort de mémoire, on essaie de se rappeler lestement la trame des romans célèbres, grands ou petits, édités depuis quelque temps, on retrouvera dans les sujets, — j'allais, comme un vieil étudiant, dire dans les *scies*, — énumérés plus haut, l'ordre d'idées qui inspire la plupart des feuilletons ou des livres. Hélas! ils fatiguent la vue, ils souillent la mémoire, ils faussent le jugement; en un mot, ils font grand mal dans les salons dorés comme dans la chambre de l'ouvrier, car il y a trop de personnes qui sont friandes de cette denrée frelatée.

Je ne sache pas, à l'heure qu'il est, qu'une infamie n'ait pas trouvé son romancier, souvent avec accompagnement de gravures

un rôle. Il y a là aussi une excellente étude de boutiquier parisien enrichi, et transformé en châtelain ridicule : ce n'est pas chargé, et cependant c'est d'un grotesque parfait.

Je crois que la touchante histoire de *Gildas* est destinée à avoir de nombreux lecteurs. Puisse la *Bibliothèque des chemins de fer* apporter beaucoup de livres semblables dans notre province ; nous serions d'humeur à les traduire dans notre vieil idiome national.

Anatole DE BARTHÉLEMY.

ALEXANDRIADE OU CHANSON DE GESTE D'ALEXANDRE-LE-GRAND, *épopée romane du XIIe siècle, de Lambert Le Court et Alexandre de Bernay,* publiée pour la première fois en France avec introduction, notes et glossaire, par F. Le Court de la Villethassetz et Eugène Talbot. — Paris, Durand; Dinan, Huart; Nantes, J. Forest.

L'*Alexandriade* est l'histoire du roi de Macédoine appliquée à celle de la chevalerie, aux croisades et aux traditions armoricaines; c'est un poème en quelque sorte encyclopédique ; on y trouve un peu de tout, de l'histoire, de la mythologie et des légendes de tous les peuples. MM. de la Villethassetz et Talbot regardaient comme une honte pour la France que cet ouvrage, né sur son sol, n'eût encore jamais été imprimé dans sa patrie, et ils se sont intrépidement dévoués à ce grand labeur. Ils en seront récompensés par la reconnaissance des érudits; et nous savons que M. Paulin Pâris leur en a récemment fait de sérieux éloges. Au moment où il recevait leur livre, l'Académie des Inscriptions recevait elle-même une nouvelle édition allemande de la *Chanson de geste d'Alexandre,* mais le savant académicien, si compétent en cette matière, se prononça en faveur de la récente édition française, qu'il tient pour la plus consciencieuse et la plus intéressante par l'exactitude du texte, les explications multipliées et les notes philologiques et historiques dont elle est accompagnée.

Sur le fond de l'histoire d'Alexandre, lisons-nous dans l'*Introduction*, « comme sur un tissu, sont tracés mille curieux détails relatifs à la chevalerie, aux coutumes et aux croyances du moyen âge, aux luttes généreuses de l'époque des croisades. Tout ce qu'il y a d'héroïque, de vigoureux, de naïf et presque de sauvage dans la *Chanson de Roland* et dans celle des *Saxons*, tout ce qu'il y a de précieux pour l'historien et pour l'antiquaire dans la *Chanson d'Antioche*, on le trouve surabondamment dans celle d'Alexandre, mêlé à des faits, dont l'incontestable vérité se teint d'une couleur toute particulière, en passant par l'imagination de nos vieux poètes français. Nous sommes souvent loin de la Macédoine, de la Grèce, de la Perse, de la Syrie et de l'Inde; mais c'est justement là un des principaux attraits du poème, nous voulons dire la peinture fidèle et vraie des mœurs du moyen âge, non point défiguré par les teintes superficielles et capricieuses, inventées plutôt que trouvées par certains auteurs de notre époque, mais présenté sous un jour manifeste et naturel. Cette manière de comprendre, de reproduire et même de travestir l'antiquité, n'annonce pas, nous en convenons volontiers, une science profonde; mais elle affecte je ne sais quelle indépendance, qui nous ravit et nous instruit à la fois. Maintenant surtout que les travaux de la critique et de la philologie moderne nous ont initiés à tous les secrets de la littérature et de la vie du peuple grec et du peuple latin, nous croyons qu'il y aurait excès de dédain à ne pas considérer de plus près la physionomie de nos aïeux. C'est une vue qui fait naître une impression pareille à celle que fait éprouver le tableau de Lucas de Leyde, où des anges chantent au lutrin, devant le berceau du Christ, allaité par sa mère, tandis que, au fond, s'élèvent les tours et les clochers des églises de Bethléem. Et ce n'est pas seulement l'artiste, de même que l'historien, qui peut faire son profit d'une semblable étude, le littérateur et le philologue y trouvent une mine féconde de matériaux et de documents d'une valeur qu'il nous semble presque inutile de faire ressortir. »

LA BRETAGNE, PAYSAGES ET RÉCITS, par M. Eugène LOUDUN. — Paris, Brunet, rue Bonaparte, 31.

Entre tous les livres publiés sur la Bretagne, je me persuade que celui que vient de nous donner M. Eugène Loudun ne tiendra pas un des moins bons rangs, si je m'en rapporte à l'agrément que j'ai trouvé dans sa lecture. Une fois que vous l'avez ouvert, vous êtes pris : votre curiosité éveillée ne vous laisse ni trève ni repos jusqu'à la dernière page. Heureux les ouvrages qui méritent cet éloge!

Les lecteurs de la *Revue* savent aussi bien que moi les qualités de style, l'élévation de sentiments, la justesse et la finesse d'observations, qui distinguent l'auteur de la *Bretagne*, car ils n'ont pas oublié les deux chapitres dont il a bien voulu nous offrir ici la primeur, *Quiberon* et *Les Vieilles Villes, les Vieilles Maisons*. Ils connaissent sa manière de procéder. Tout voyageur a la sienne. Beaucoup notent leurs impressions jour par jour, et vous racontent leurs aventures, comme se proposait de le faire le pigeon de la fable :

J'étais là; telle chose m'avint.
Vous y *croyez* être vous-même.

Ce système, sans contredit le plus commode, ne laisse pas quelquefois d'être assez ennuyeux. La minutie, la puérilité des détails est un écueil contre lequel vient se briser plus d'un *journaliste voyageur*, et Montaigne s'en moquait déjà de son temps. — Que dirait-il aujourd'hui, grand Dieu! — Il voulait que l'on visitât les pays étrangers, « non pour en rapporter combien a de pas *santa rotonda*... ou combien le visage de Néron, de quelque vieille ruyne de là, est plus long ou plus large que celuy de quelque pareille médaille; mais pour en rapporter principalement les humeurs de

ces nations et leurs façons; et pour frotter et limer notre cervelle contre celle d'autrui [1]. »

Je crois que Montaigne eût été content de M. Loudun et de son livre, car il a appliqué son précepte. « Les sauvages comme les Turcs, dit Chateaubriand, n'étaient attentifs qu'à mes armes et à ma religion; les armes, qui protégent le corps de l'homme, la religion qui est son âme même. C'est à ce point de vue que la Bretagne a été peinte dans ce livre; la Bretagne est religieuse, c'est ce qui fait qu'elle est encore la Bretagne. » — M. Loudun n'analyse pas, le plus souvent, il généralise; il a tout vu, tout examiné, mais il ne décrit pas tout; il préfère offrir une vue d'ensemble, résultant des impressions diverses qu'il a recueillies, et qui vous donnera une idée exacte des choses, en vous inspirant un vif désir d'aller les examiner après lui et avec lui.

La Foi et la Poésie des Bretons, les Pierres, Quiberon, les Rochers, Combourg, Saint-Ilan, la Mer, Saint-Florent, les Vieilles Villes, les Vieilles Maisons, Saint-Nazaire, les Lutteurs, les Monuments, Quériolet et le Mouvement intellectuel en Bretagne, voilà en résumé ce qu'embrasse le cadre du livre, *ondoyant et varié,* comme on voit.

Un des chapitres qui m'ont le plus frappé, c'est celui où M. Loudun décrit les luttes; ce chapitre rappelle celles de l'*Iliade,* de l'*Énéide*, et il vous remet en mémoire le beau chant des *Lutteurs,* de Brizeux, — un des plus beaux des *Bretons,* à mon goût, — avec lequel le prosateur semble s'être fait un point d'honneur de *lutter* lui-même. Je tiens à vous faire juge de ce tournoi littéraire.

« Un roulement de tambour annonce l'ouverture des luttes; un vaste cercle se forme à l'instant, chacun prend place : les hommes s'étendent sur l'herbe, à plat ventre, c'est le premier rang; d'autres, les retardataires, s'agenouillent ou s'assoient sur leurs talons, en seconde ligne; quant aux femmes, elles se tiennent derrière, debout, en rang pressés..... »

« Un lutteur célèbre s'est présenté; cent bouches le nomment à la fois; il fait deux pas en avant avec lenteur et gravité, et étendant

[1] *Essais*, liv. I, c. XXV.

le bras : *Reste debout !* dit-il. A ces mots, Yves Hervé, du bourg de Banalec, s'arrête : il a reconnu Postic, de Scaër ; le prix sera vivement disputé. Aussitôt il quitte sa veste et son gilet, ne gardant que son bragou-bras et sa chemise de grosse toile, exactement serrée au corps, afin que son adversaire ait moins de prise. Ses parrains s'approchent et, rassemblant ses longs cheveux, les nouent par derrière avec un long ruban. Les pieds nus, il se tient immobile, allègre et agile pour le combat. Postic aussi s'est dépouillé de ses vêtements, mais ses parrains ne se sont pas présentés pour lui attacher les cheveux ; il les laisse flotter librement sur son cou ; le haut de la tête nue, le visage maigre et sillonné des rides que creusent de bonne heure les travaux des champs, il ressemble presque à un vieillard, mais sa taille haute et droite, ses bras robustes croisés sur sa poitrine, et le regard assuré de ses yeux enfoncés sous ses sourcils, décèlent l'homme dans la force de l'âge.

» Le signal est donné : les deux adversaires font le signe de la croix, et s'approchent lentement l'un de l'autre, les yeux dans les yeux, les bras tendus, cherchant comment ils se vont saisir. Puis, d'un même mouvement ils se joignent et enlacent leurs bras ; en un moment ils sont serrés l'un contre l'autre d'une force égale ; de leurs mains crispées, ils tâchent, à travers la chemise, de saisir la peau ; tous deux, maîtres d'eux-mêmes, combinent à la fois leur propre effort et celui de l'adversaire ; on voit les muscles saillir à leur cou et sur leurs épaules. Hervé sait quelle est la force et l'habileté de Postic, mais c'est pour lui un honneur de le combattre, il ambitionne la gloire de le vaincre, et, deux fois déjà, il a évité le choc par lequel Postic le devait renverser. Quant à Postic, la lutte lui est si familière, qu'il semble modérer sa force plutôt que la développer tout entière ; à un moment même où il veille moins sur lui, un de ses pieds cède, il glisse et tombe. Un grand cri part de l'assemblée, les juges se lèvent de leur siége : mais, dans le temps même où il perdait pied, Postic a vu le danger, et, d'un mouvement agile et preste, s'est tourné de manière à tomber sur le côté. Il reste là, quelques secondes, immobile, pour qu'il soit bien prouvé qu'il n'est pas vaincu. En effet, le vaincu, c'est la loi des luttes, doit

être renversé droit sur le dos, les deux épaules touchant la terre; c'est ce qu'on appelle *avoir le saut*. Les juges déclarent que le coup ne compte pas, et Postic se relève, aux applaudissements des uns, au milieu du silence des autres.

» Le spectacle va avoir maintenant une autre physionomie : jusque-là, l'assemblée avait assisté, muette, aux incidents de la lutte; mais les passions sont, à cette heure, éveillées : les gens de Scaër prennent parti pour Postic, ceux de Banalec pour Hervé. Le combat est repris plus vif, plus acharné que la première fois; les deux lutteurs, animés par un intérêt plus ardent, ont à soutenir, l'un son premier succès, l'autre sa réputation. Ils ne demeurent plus dans le même lieu, ils se pressent, ils se poussent de plusieurs pas en arrière ou en avant; à chaque instant les jambes sont lancées l'une dans l'autre; les bras enlacés autour du buste, font plier les reins; deux fois successivement ils s'enlèvent de terre, et l'on croit qu'ils vont tomber ensemble, puis ils reprennent pied et recommencent le combat. Ils ont alors, dans ces mouvements précipités, des gestes et des attitudes d'une admirable noblesse : lorsque Postic, tenant fermement le bras droit d'Hervé, et, lui serrant l'épaule gauche de son autre main, l'éloigne de lui, et, la tête baissée en avant, s'appuie sur l'une de ses jambes raidie comme un arc fortement bandé, il rappelle ces belles statues d'athlètes que nous a laissées l'antiquité, et que l'on regarde avec une sorte d'orgueil, tant elles donnent une grande idée de la beauté et de la force de l'homme.

» Les spectateurs, cependant, les yeux attachés sur les combattants, suivent leurs mouvements avec une émotion passionnée : tout est oublié, excepté le spectacle qui est devant eux. Hommes et femmes se baissent, se redressent, comme si eux-mêmes prenaient part à la lutte; de la voix et du geste, ils excitent les combattants; on entend à chaque instant : *Stard! Derta! Courage! tiens bon!* Ou bien ce sont des cris d'admiration à un coup habile : *Ce n'est pas sot!* Quelques-uns, emportés par une ardeur dont ils n'ont pas conscience, se traînent sur leurs genoux et sur leurs mains, et suivent dans sa marche désordonnée la lutte qui, à tout moment,

change de place ; tous les bras sont agités, les yeux animés et brillants, tout le monde a la fièvre.

» Mais, tandis que la lutte semble le plus incertaine, Postic saisit, de ses deux mains fermées comme des étaux, le corps d'Hervé, l'arrache du sol, et, d'un effort gigantesque, l'enlevant par-dessus sa tête, le lance derrière lui. Hervé tombe lourdement, le choc a été si violent qu'il demeure étendu de tout son long ; le sang lui sort par le nez et la bouche. Il n'y a de doute pour personne, les deux épaules ont à la fois touché la terre. Les vieillards se lèvent : *Mad !* disent-ils, *le coup est bon !* D'unanimes applaudissements éclatent dans l'assemblée : Hervé s'éloigne en essuyant le sang qui coule de son visage, et Postic rentre dans le cercle, du même pas grave et lent qu'en arrivant. »

Le spectacle de la lutte m'a entraîné plus loin que je n'aurais voulu ; mes lecteurs ne s'en plaindront pas sans doute. Forcé de conclure brusquement, je suis heureux de dire avec un bon juge : on respire dans ce livre l'air frais et pur de la Bretagne, et il s'y lève des souvenirs qui élèvent les âmes, et comme de fraîches brises qui rassérènent le cœur. — Quant à l'écrivain, je lui appliquerai volontiers l'éloge qu'un spirituel critique, Hippolyte Rigault, adressait au président de Brosses : « Ce savoir solide et varié, cette justesse et cette flexibilité de goût, cette étendue et cette curiosité d'esprit, qui font qu'on s'intéresse à tout..., voilà ce que j'ai voulu faire ressortir en lui comme les premiers mérites du bon voyageur. »

Émile Grimaud.

CHRONIQUE.

L'EXPOSITION NATIONALE DE NANTES.

PALAIS DE L'INDUSTRIE.

J'éprouve, il faut bien l'avouer, un grand embarras à tenir la promesse que j'ai faite de parler de l'Exposition nantaise, car réservant pour une autre chronique l'examen du Salon de peinture, je n'ai plus en face de moi qu'un énorme amas d'objets de toutes sortes parmi lesquels l'ami des arts trouve bien peu de choses à signaler. Aussi je vous demande, cher lecteur, de n'être pas trop exigeant, et de vouloir bien vous contenter de la simple promenade que je me propose de faire avec vous. Pénétrons donc sans autre préambule dans ce qu'un Anglais de ma connaissance appelait, au débarqué, par habitude sans doute, notre *cristal-palace,* et ce que nous osons, dans notre style officiel et solennel, décorer du nom de *Palais de l'Industrie*. Je comprends fort bien qu'en entrant, M. le Sénateur-Maire de Nantes ait été poursuivi par l'idée que cela pouvait ressembler à une foire. Ma foi, de jour en jour cela en prend assez la tournure, et depuis les étiquettes suspendues à l'intérieur sur chaque objet exposé et annonçant le prix qu'on en demande ou celui qu'on en a trouvé, jusqu'aux illuminations et aux fêtes nocturnes et vénitiennes qui se succèdent au dehors à grand renfort de réclames et de tambourins, tout assurément tend à prolonger cette illusion. Après tout, est-ce une illusion? et doit-on demander à l'industrie et au commerce d'oublier leur but, et la remunération à laquelle ils aspirent, — le gain? Non, assurément; aussi nous permettra-t-on de ne pas partager la manière de voir de M. le Sénateur-Maire lorsqu'il s'écrie dans son discours d'inauguration : « Sous l'empire de la

civilisation moderne l'industrie se montre plus ambitieuse de récompenses morales que de profits matériels. » M. le Maire nous semble grandement s'avancer. Eh bien! quand ce serait une foire, où serait le mal? et pourquoi ne pas donner aux choses leur vrai nom? A moins que ce ne soit pour établir quelque différence entre le passé et le présent, bien entendu au profit du dernier venu et de la civilisation moderne; c'est la mode du temps. Pour moi, je ne déteste pas les foires, et j'avoue que leur retour parmi nous ne me causerait point de chagrin et ne ferait en aucune façon descendre l'industrie dans mon estime. Que chaque chose reste en sa sphère; il est bien probable que l'on produit pour vendre.

Par où commencer et quel ordre suivre? Hélas! c'est difficile, car enfin si MM. les organisateurs n'en ont suivi aucun, en apparence du moins, — et cela soit dit sans leur faire de reproche, car nous n'ignorons pas qu'un exposant n'est pas un soldat qu'on range facilement à un ordre convenu d'avance, — comment pourrions-nous réussir là où ils ont échoué? Suivons donc aussi nous le caprice et la fantaisie.

Débutons si l'on veut par la fin, et hâtons-nous de parler brièvement des machines, pour que, ce tribut payé, nous ne soyons plus obligé d'y revenir. Assurément loin de nous la pensée de dire que ce ne soit une partie très-intéressante de notre exhibition, la plus intéressante aux yeux de beaucoup, sans doute, mais, outre qu'il faut, nous le répétons, des connaissances spéciales ou entrer en des détails minutieux pour en dignement parler, j'estime qu'il est nécessaire d'avoir l'objet sous les yeux si l'on en veut bien comprendre le mécanisme et le mérite. De ces machines il y en a de toute espèce, depuis la gigantesque chaudière en cuivre de M. Legal, les presses typographiques de M. Alauzet, jusqu'à la machine à papier de M. Voruz, en passant par toute la série des charrues, herses, semoirs, faucheuses, moissonneuses, batteuses, qui prennent le blé en semence pour le rendre en gerbes et en grains aux moulins et aux pétrisseurs de M. Rolland. En vérité, si cela continue, nous n'aurons plus qu'à nous croiser les bras, et du fer broyé dans nos usines va renaître l'âge d'or chanté par les poètes. N'oublions pas les fourneaux économiques de MM. Jusseaume et Perraudeau, sans compter ceux dont j'oublie les noms connus des cuisinières; j'allais dire aimés, mais je me reprends, car il en est encore beaucoup de rebelles au progrès, — réactionnaires du rôt et du pot-au-feu, qui trouvent à la salle à manger plus d'un souteneur convaincu. N'oublions pas non plus les marmites, dont il est une foisonnante génération, étalée sur les planches de presque tout un bas-côté! Que de marmites, bon Dieu! Je n'eusse jamais cru cette race aussi intéressante et envahissante! Il en est de même des balais et des brosses; je ne vous dirai pas s'ils sont perfectionnés, j'attends pour le savoir les délibérations du jury. Ce sera grave et laborieux!

Au bas du cour, dans les annexes qui couvrent la place de la Duchesse-Anne, on a rangé les voitures de nos habiles carrossiers, MM. Bretonnière, Landrin, Bras, Pellat, Brunellière. J'ai eu du plaisir à examiner une charmante petite voiture en osier peint, exposée par MM. Dufour frères, de Périgueux, qu'on dirait destinée à un attelage de nos petits chevaux bretons, si robustes et si agiles. Mais j'ai hâte de me tirer de tous les bassins, où l'eau séjourne sur une toile imperméable, et des machines à vapeur grondantes, pour remonter dans la grande case, non sans m'ébahir toutefois devant la figure que l'artiste décorateur de la façade nouvellement posée de ce côté a cru devoir donner à Denis Papin. Rien de plus épouvanté que ce visage d'homme. Si cet inventeur eut un aspect aussi hérissé, je ne m'étonne pas qu'il ait éprouvé tant de difficulté à se faire bien voir; la science en lui ne paraît point avenante. Aussi, est-ce probablement pour remédier à cette impression qu'en un médaillon à côté on a eu soin de représenter trois femmes ou trois hommes avec cette légende à l'entour : *La Science et le Travail aident à* LA PRATIQUE. Quelle pratique? celle qui exécute ou celle qui consomme? Heureuse équivoque! Décidément l'Allégorie prend racine chez nous; elle n'habite plus son palais diaphane! *Pratique* me fait involontairement songer à boutique; mais la boutique a du bon, et ce n'est pas moi, grand Dieu! qui y trouverai à redire, tant s'en faut : je souhaite à tous négociants et marchands qui s'adonnent au travail et au commerce honorable, une belle et solide fortune; — pas par exemple celle que nous expose le même décorateur dans le médaillon qui fait pendant à celui que nous venons de citer. La Fortune qu'il nous montre est par trop débraillée; elle ressemble trop à la *Liberté* de Barbier; bref, ce n'est point une fille honnête avec laquelle on puisse contracter mariage, et je ne me fierais pas à cette Fortune-là.

Tout près, et pour faire contraste, se dresse le beau calvaire en granit bleu de Lannion, de M. Yves Hernot, un simple ouvrier de carrière, dont la foi a fait un artiste, et un artiste de talent, si le talent est le don précieux de toucher les âmes. Qui ne s'arrête, en effet, saisi d'une émotion pure et saine devant cette image du Dieu-Homme. C'est l'art de nos sublimes tailleurs de pierre du moyen âge retrouvé parmi nous, ramené par le même sentiment qui les avait inspirés jadis. Aussi, gardons-nous bien de juger cette œuvre à la mesure de nos idées païennes. Que m'importe si toutes les règles de la statuaire antique ne sont pas observées rigoureusement; ce n'est pas avec le compas, c'est avec le cœur que je contemple et que je juge; et mon œil, quand il cherche un crucifix, y veut trouver un Dieu et non pas un homme, une âme et non pas un corps. C'est la grande différence qui existe entre l'art antique et l'art tel que le christianisme l'avait fait, tel que le comprend le sculpteur chré-

tien de Lannion. Ainsi donc, sur ce bel arbre de la croix, ne venez point voir quelque criminel vulgaire dont le corps, habilement tordu dans les angoisses d'une agonie savante, dessine tous ses muscles pour la plus grande gloire du statuaire; vous seriez déçu. Vous n'y verrez que l'enveloppe tranquille d'un Dieu fait homme, qui subit un supplice accepté pour le salut du genre humain. Ce n'est pas le calvaire dans son horreur, c'est le calvaire transfiguré; l'artiste, comme aux grands siècles de foi, ne songe pas à lui, il est tout à la grandeur de son sujet; mais il faut s'empresser de dire que s'il s'oublie, ceux qui auront une fois lu son nom au bas de son œuvre ne le désapprendront plus.

Ce beau calvaire n'a pas encore, que je sache, de destination. Pourquoi ne nous serait-il montré que pour nous être enlevé dans deux mois, ne laissant plus après lui qu'un regret d'autant plus vif que nos yeux se seront plus habitués à l'admirer? Pourquoi ne resterait-il pas à Nantes? Voilà, si j'avais l'honneur d'être un de nos édiles, ce que je proposerais à mes collègues; voilà ce dont, j'en suis sûr, Nantes ne serait pas fâchée. Et, tenez, croyez-vous que l'érection de cette belle œuvre sur une de nos places, au Bouffay, par exemple, là où la croix de la guillotine a, durant de si longs jours, élevé ses bras rouges et sanglants; croyez-vous, dis-je, que cela ne répondrait pas à un sentiment tout populaire et que cela ne ferait pas honneur à une administration?.... On parle souvent de conciliation et d'oubli. Certes, nulle paix ne serait mieux cimentée que celle-là; nul sceau n'est meilleur que la croix de Celui qui, tout innocent qu'il était, répandit son sang et priait en mourant pour ses bourreaux. Cela ne vaudrait-il pas toutes les allégories? Mais..... je ne suis pas de la municipalité nantaise!

En rentrant, je me trouve face à face avec un M. Delaporte, qui m'attend dans son cabinet noir pour me faire contempler ses jets d'eau lumineux et multicolores. J'en sors pour m'entortiller dans les beaux cordages destinés à notre marine et dans les fers, si admirablement tordus et noués, qu'expose l'usine de M. A. Langlois, et je tombe sur l'exposition des fossiles de M. Caillaud, notre célèbre voyageur. Il y a là un bloc de grès quartzeux et ferrugineux de la plus dure contexture, et que néanmoins trouve moyen de perforer l'*echinus lividus*. On se demande pourquoi se sont égarées tout auprès de charmantes faïences, imitations des célèbres fabriques italiennes du XVIe siècle. C'est M. Signoret, de Nevers, qui reprend cette tradition, et vraiment, si j'habitais la campagne, j'aimerais à me composer un service, à la fois rustique et plein d'élégance, dans cette jolie faïence de Rouen ressuscitée sous nos yeux. Je dis que ces belles poteries se sont égarées là, quand je me rappelle qu'à l'autre extrémité, dans la grande nef, sont étalées les faïences émaillées de M. Laurin, de Bourg-la-Reine, parmi lesquelles j'ai surtout distingué un grand plat

aux couleurs harmonieuses représentant le combat des anges et des démons. Il fera le désespoir des nombreux amateurs de notre ville, tous ne pouvant l'acquérir. Un peu plus loin et presque en face, dans une vitrine qui sans contredit eût été mieux placée au *Palais des Beaux-Arts*, on admire les œuvres du grand artiste de Tours, Avisseau. Chacun sait que le moderne Palissy, Avisseau le père, vient de mourir; mais sa place est dignement remplie par son fils, et nous voyons se renouveler, dans l'humble appartement de la place de l'Archevêché, ce qu'on admirait aux grandes époques que leurs travaux rappellent, la succession des talents dans une même famille. M. Avisseau le fils a exposé un brûle-parfums de style mauresque, un plat de poissons, des flambeaux de l'époque de Henri II, une coupe avec incrustation de terres colorées du même temps, et surtout un splendide groupe rustique appartenant à la ville de Tours et timbré de ses armes en relief émaillé. Du fond d'une grotte sort un ruisseau; sur le sommet un serpent se roule et lance son dard vers un héron qui s'effraie et se rejette en arrière, écrasant sous une de ses pattes une pauvre grenouille qui n'en peut mais et qui se trouve fort gênée. Ah! si elle avait la parole pour nous exprimer son angoisse! A en juger par ses yeux, elle s'écrierait :

De tout temps,
Les petits ont pâti des sottises des grands.

Sur le bord du ruisseau, des fleurettes s'épanouissent, des bestioles voltigent, des limaçons s'étirent; tout est d'une couleur et d'une vérité qui charment : c'est la vie.

Mais tandis que cette scène me conduit aux champs et près des murmurantes fontaines, les pianos de Hertz, de Pleyel, de Bressler, de Roux, de Testé et de Lété m'affirment en chantant que je les oublie et que j'emploie mal mes loisirs; je cours à eux; mais l'orgue de M. Lelogeais m'attire gravement vers lui, et la cloche de M. Besson me conduit vers les autels.

J'aime beaucoup la menuiserie de M. Baranger. Sa chaire en bois, destinée au pensionnat Saint-Stanislas, me semble réussie. Une petite question seulement : Est-elle destinée aux enfants ou aux maîtres?.... Un bon curé de mes amis me dit en passant : — Je voudrais m'y voir assis. — Et pourquoi? lui dis-je. — Parce que cela prouverait qu'on peut s'y asseoir, ce qui ne me semble pas démontré.

Ce trait de mon facétieux ami me fait jeter les yeux au ciel, et mes yeux rencontrent la sainte Vierge pourtraiturée par M. Denis, notre habile peintre verrier. Ses couleurs sobres, harmonieuses, et son dessin pur me plaisent. J'aime moins les ombres indécises qu'un vitrail voisin me laisse soupçonner plutôt que voir. Je redescends vers la terre et je me heurte à l'autel en fonte qu'expose une maison de Lyon. On a beau y mettre de l'or

et des couleurs, je ne trouve pas cet essai heureux, et il me faut reporter les yeux sur la vitrine de M. Lemoine pour pardonner à cette maison de prendre une aussi pauvre idée sous son patronage.

Les ornements sacerdotaux de M. Lemoine sont, à mon sens, l'œuvre la plus remarquable de l'Exposition, et assurément la plus remarquée. Quelles ravissantes peintures que ces broderies sur or et argent avec pierres précieuses enchâssées et fleurs s'épanouissant sur le velours comme aux jardins du ciel ! Tout est digne d'attention, et l'on va, ravi, des ornements dont se revêt Mgr de Nantes aux grands jours, à cette belle chape de deuil de l'évêque d'Angers, où les nuages d'argent qui entourent la croix se perdent si littéralement dans le velours, qu'on les croirait plutôt peints que brodés. C'est un tour de force. — Quoi de plus digne d'abriter un roi, le Roi du ciel, que cet admirable dais de la paroisse Saint-Clément en drap d'argent et brodé en couleurs ? Est-il rien de mieux compris que cet élégant ornement destiné au collége des Couëts et qui nous rend, avec le sceau de la duchesse Françoise d'Amboise, ses armoiries aimées, unies aux hermines bretonnes ? Le jour n'est pas loin, j'espère, où Rome nous permettra de rendre à cette bienheureuse princesse le culte qui lui est dû et que depuis longtemps les peuples lui ont décerné. Alors ce sera belle et grande fête en Bretagne. — M. Lemoine est seul, et je ne sache pas qu'aucune maison ait songé, non-seulement à lui disputer le pas, mais même à prendre place auprès de lui. En le quittant à regret, j'ai remarqué les beaux bronzes d'église de la maison Berger et Leredde d'Angers, particulièrement un modèle de chandelier romain, puis un joli autel en pierre de Chauvigny, destiné à la chapelle des Mères-Chrétiennes au collége des Enfants-Nantais, et surmonté de la statue fort gentille de la petite bergère de Pibrac, la bienheureuse Germaine Cousin, dont l'auteur est M. Potet; et je m'arrête devant notre brave et valeureux duc Alain Barbe-Torte, auquel M. Amédée Menard vient enfin de payer la dette de reconnaissance des Nantais.

Voilà neuf cents ans que ce pieux guerrier, descendant des collines qui bordent l'Erdre sur la prée de Nian, actuellement la place Royale, y remportait, avec l'aide de la vierge Marie, une décisive victoire sur les Normands. Le lendemain il pénétrait dans nos ruines; de sa vaillante épée il se frayait un passage parmi les ronces qui poussaient là où fut la cathédrale, et il paraissait alors aux yeux de ses peuples délivrés, et en face de Dieu, tel que l'artiste nous le rend aujourd'hui, fort et calme, fier et doux, guerrier triomphant et chrétien pieux, heureux du succès, mais le rapportant à qui le donne. On sent à le voir qu'il est de la race des fondateurs de villes et que de sa main tendue vers Dieu tombait la semence de laquelle devait germer un peuple... mais non pas un peuple reconnaissant, si l'on en juge par ses œuvres; car on chercherait vaine-

ment sur le sol fécondé par ce grand homme, un monument, si petit qu'il soit, consacré à son souvenir. De toutes parts les voix se sont épuisées à solliciter la réparation de cette ingratitude. Mellinet, M. de la Gournerie et bien d'autres ont répété à nos édiles : — Voilà votre sauveur, votre fondateur. Vous n'avez pas de monument, vous en voulez, trouvez donc dans votre caisse, ouverte à tant d'autres, de quoi payer cette dette sacrée; donnez-nous quelque chose, ne fût-ce qu'une fontaine, qui porte son nom. — Une fontaine! Comprend-t-on quel heureux sujet c'eût été! Pas une ville de France n'eût offert un monument qui réunît à la fois tant de convenances, qui eût eu plus de cachet, plus d'originalité. C'eût été une page d'histoire toujours vivante..... Mais au lieu d'Alain Barbe-Torte, vainqueur des Normands sur la place Royale et remerciant Dieu de la fontaine obtenue par l'intercession de la Vierge et de la victoire qui fut la suite de ce don, nous aurons une demi-douzaine de nymphes très-court vêtues, — et encore le seront-elles? — qui viendront tristement vider leur petite potée d'eau sous nos yeux.

Nous devons savoir gré à M. Amédée Menard d'avoir pris à cœur cette dette du pays, de l'avoir payée autant qu'il était en lui, et d'ôter ainsi tout prétexte à notre ville de persévérer en un si étrange oubli. Au surplus c'est le goût de M. Menard de consacrer son beau talent aux gloires locales, et si l'on veut se souvenir de ses *Enfants-Nantais*, du *roi Gralon*, de Quimper, on verra qu'en toute rencontre le pays l'a parfaitement inspiré. Ajoutons à ces créations son *Forban*, cette idée si originale, ses statues du Palais, si pleines de dignité et de noblesse, la page magistrale du fronton de l'église Notre-Dame, et l'on sera bien forcé de convenir que nos éloges ne sont pas au-dessus de l'œuvre de sa vie, et qu'en persistant à demander une récompense exceptionnelle, — la croix de la Légion-d'Honneur, — comme couronnement, nous ne sommes que dans la vérité et dans la justice.

Aux pieds d'Alain Barbe-Torte et comme pour rappeler que Nantes, en effet, n'a prospéré qu'après qu'il y eut passé, se dressent les modèles de navires construits dans les chantiers Guibert, et les charmants bronzes sortis de la fonderie de M. Voruz : l'Enlèvement de Déjanire, celui des Sabines lui faisant pendant, et au milieu un groupe rustique de M. Gonon qui l'a modelé et fondu, représentant une fauvette qui défend son nid, inquiétée d'un côté par un rat et de l'autre par une couleuvre. Mais la foule m'entraîne vers les salons de M. Leglas-Maurice, je la suis en saluant *Sénéfelder*, dont le costume moderne prêtait peu à l'art, et *Guttemberg* de M. Barré, de Nantes. Je n'ai pas grand'chose à dire de ce *Guttemberg*, si ce n'est que je lui sais gré de n'avoir pas reproduit l'outrecuidante sottise du *Fiat lux*, que l'immortel inventeur n'a pas dite, il est vrai, — pas plus que Cambronne la belle phrase que l'on sait

— mais dont l'a gratifié David, d'Angers, dans une statue qu'on a faite célèbre. J'aime mieux aller étudier le talent de M. Barré à Saint-Nicolas, où se trouvent son Christ à la colonne et sa Madeleine pénitente, une vraie Madeleine, celle-là.

Nous voici chez M. Leglas-Maurice, et il n'y a rien qui n'y paraisse à l'encombrement. Le beau n'y manque point, tant s'en faut, mais tout n'est pas également réussi. Le vestibule me dit peu de choses; les meubles du salon sont, au contraire, de bon goût, plus solides qu'élégants peut-être, mais au demeurant fort bien faits, et bien dans le style adopté; la dorure m'en semble soignée, irréprochable; la table en marqueterie ne laisse rien à désirer. Dans le cabinet de travail, il y a un délicieux meuble, genre Louis XIII, je suppose, destiné à renfermer des fusils; la bibliothèque est fort belle aussi; le bas cependant me paraît moins bien compris que le haut et d'un dessin moins pur. La salle à manger en vieux chêne me séduit tout particulièrement. J'aime beaucoup aussi le boudoir entièrement tendu d'une jolie toile perse à petites fleurs; mais je m'arrête stupéfait devant ce qu'on nomme *la chambre de jeune fille*. Quelle erreur de destination! je ne me l'explique pas. Il y a là une épithète de trop; et si vous enlevez cette sainte Vierge malencontreusement placée dans ces dentelles, et que sur ce lit vous jetiez un de ces corsets bleus, mauves, violets, abricot ou rose des Alpes, d'où s'échappent des marguerites et des lys de batiste, qu'expose un peu plus loin Mlle Leneveu, vous saurez à qui cette chambrette. — Telle qu'elle est, l'exposition de M. Leglas-Maurice vaut que l'on s'y arrête, et répond à la réputation de cette maison; je n'y reprends que quelques fautes de goût, mais il en est de toutes sortes, — de goûts, s'entend, — et le public nombreux qui se presse vers ces salons ne partage probablement pas le mien. Eh! qu'importe! vous savez, de longue date, cher lecteur, que je vous dis toujours ma façon de penser, laissant d'ailleurs chacun libre.

Je dois noter les belles étoffes d'ameublement de M. Pillet-Meauzé de Tours, et les broderies ombrées de la maison Frangeul-Hyrvoix, qui montre des mouchoirs de poches devant lesquels les hommes mariés passent en courant...., autant que le permet leur femme, s'ils l'ont au bras. Les plus opiniâtres discussions s'engagent à leur sujet; tandis que ces dames les trouvent légers, ces messieurs prétendent qu'ils sont lourds, très-lourds. Ils sont l'un et l'autre, dis-je à un ami qui m'interrogeait à cet endroit. — Comment l'entendez-vous donc? — Eh! oui, légers dans la main des femmes et lourds à la bourse des maris! — Bah! reprit-il, ils sont toujours légers, car enfin la bourse dégonflée pèse moins qu'avant....

On voit bien que mon ami n'est pas marié! mais s'il a son tour!!!...

En attendant, il m'emmène vers les meubles façon antique qu'exposent

MM. Planchon, Lécuyer et Mazaroz-Ribaillier, de Paris. M. Ganachaud fils, de Nantes, a un bahut style François Ier qui n'est point éclipsé par ses voisins. Il n'est pas jusqu'à un amateur vannetais qui ne montre quel parti un gentilhomme dans ses loisirs peut tirer de son ciseau[1]. M. Meslet, un laborieux menuisier-ébéniste de Nantes, a exposé un fort joli secrétaire Louis XV, en bois de rose et de violet, et enrichi de marqueteries.

Mais il en faut finir; aussi bien seriez-vous aussi lassé que mes jambes. Je passe en courant devant les amusants coucous de M. Furderer-Jœgler, de Strasbourg, et je m'arrête aux vitrines de nos habiles libraires, imprimeurs, éditeurs, lithographes. L'œuvre de M. Armand Guéraud, que la mort vient d'enlever si prématurément, ne ressent aucun trouble de se trouver rapprochée de l'étalage de la maison Hachette. — *Paris dans sa splendeur*, la *Galerie armoricaine*, et en première ligne la *Vie et les mystères de la bienheureuse Vierge Marie, mère de Dieu*, pour n'en point nommer d'autres, représentent dignement la maison Charpentier. Ce dernier ouvrage supporte assez bien la comparaison avec les délicieuses *Heures d'Anne de Bretagne*, éditées par Curmer, qui a encore exposé des Heures illustrées dans le goût des manuscrits enluminés du XVe siècle, et dont la reliure vaut le livre, puis *Le Lac* de Lamartine, série d'eaux-fortes d'Alexandre de Bar. Je n'aurai garde d'oublier les élégantes reliures des maisons Montagne, Pottin, de Nantes; Renard de Tours, et Simier de Paris; les encadrements de gravures de M. Montagne, les impressions de M. Oberthur, de Rennes, Guyon, de Saint-Brieuc, Robuchon, de Fontenay-le-Comte, tous éditeurs d'ouvrages qui, comme *le Nobiliaire* de M. Guérin de la Grasserie, les études sur la Bretagne, de MM. Geslin de Bourgogne et A. de Barthélemy, et le *Poitou et Vendée*, de MM. de Rochebrune et Fillon, sont œuvres de la plus grande importance au point de vue des histoires provinciales. — A ce point de vue, comme à celui de l'art typographique aussi, je me ferais un reproche de passer sous silence la maison Vincent Forest. Je sais quelle discrétion m'imposent les fréquents rapports de la *Revue de Bretagne* avec son imprimeur; mais ce n'est pas une raison pour dénier justice à qui elle est due. Au surplus, je renvoie les promeneurs à cette vitrine où, près du spécimen du *Nobiliaire et Armorial de Bretagne* par M. Pol de Courcy, et l'*Histoire des Barons d'Ancenis*, s'ouvre le splendide album consacré par M. le baron de Wismes aux châteaux du Maine et de l'Anjou.

1 Sur le meuble de M de Limur on lit le quatrain suivant :

Limur et Gilles réunis
Tailleurs d'images en ce pays
Me bâtirent de noyer gris
Et pour m'ouvrer un an fut mis.

Vannes.

Au-dessus de la vitrine de M. Vincent Forest, vous examinerez les lithographies de M. Auguste Bry, de Paris, lesquelles, selon moi, emportent la palme du genre. *Le Christ* de Prud'hon, par Lasalle, *Les Bœufs* de Troyon, *Les Catalans* et la dernière lithographie de Raffet, *Le portrait de Lafontaine*, *Le Dévouement du Clergé catholique pendant le siége de Rome*, etc., sont autant de pages supérieurement traitées et qui charmeront les yeux de tous, connaisseurs ou non. Les dessins du *Maine et l'Anjou*, de M. de Wismes, sont lithographiés par cette habile maison.

Je ne demande plus qu'une minute; c'est pour entr'ouvrir ce superbe livre, chef d'œuvre de typographie de Lahure, l'*Inferno* du Dante, illustré de dessins sur bois par Gustave Doré, dessins en tous points dignes du texte, mais que l'auteur a condamnés au mystère, et c'est grand'pitié, en en rendant la vue pénible pour un homme tant soit peu pudique, impossible pour toute femme honnête. Oui, c'est grand'pitié de voir l'art véritable ne pas vouloir comprendre sa mission moralisatrice, et persister à nous entraîner vers la boue, tandis qu'on lui a donné des ailes pour nous ravir!

La boue, ai-je dit. Ce mot — je ne parle plus de la boue au figuré, bien entendu — me fait penser aux fortes chaussures qu'elle nécessite, et il me rappelle un honorable exposant que je me suis promis de vous présenter. Le mois dernier, en prenant congé de vous, cher lecteur, je vous laissais en tête à tête avec un artiste coiffeur. Aujourd'hui, c'est par un disciple de saint Crépin que je finis; ce qui prouvera une fois de plus que les extrêmes se touchent. M. Poirier, cordonnier à Châteaubriant, a eu une idée fort originale : au milieu de ses bons et beaux souliers de chasse, il a placé une coupe d'argent qui lui fut jadis donnée par M. le duc d'Aumale, au temps où ce prince possédait la terre de Châteaubriant. Une coupe? — Et pourquoi pas? D'autres ont bien étalé sous verre leur décoration, sans oublier le ruban rouge. Ma foi, j'en félicite sincèrement M. Poirier : au moment où tant de gens usent leurs bottes à courir après les chars rapides des heureux du jour, il prêche, lui, l'immobilité, et il ne craint pas de faire infidélité à son métier pour rester fidèle à ses affections et à ses souvenirs!

LOUIS DE KERJEAN.

LES JEUNES MORTS.

I.

MAURICE DE GUÉRIN

RELIQUIÆ.* — LA CHÊNAIE EN 1833.

Parmi les publications récentes, j'en remarque deux qui me donneront l'occasion d'étudier non pas seulement deux livres, mais deux âmes. Les auteurs de ces livres, moissonnés avant le temps, songeaient en effet très-peu au public. Ils cherchaient uniquement à se rendre compte, jour par jour et la plume à la main, de leurs pensées, de leurs impressions, de leurs inquiétudes, et ce sont ces confidences intimes qui ont été recueillies par leurs amis comme un dernier souvenir, comme une pieuse *relique* de nobles facultés éteintes et d'un bel avenir perdu.

L'un de ces jeunes morts se nomme Georges-Maurice de Guérin. Né dans le Midi, il passa une année en Bretagne chez l'abbé de La Mennais qui n'avait pas encore rompu avec son génie et avec sa foi, et ce séjour, qu'il aima longtemps à rappeler, le souvenir de la Bretagne, la *bonne contrée,* le *pays de ses plus doux songes,* forment la partie la meilleure de son œuvre comme elles le furent de sa

* *Maurice de Guérin, Reliquiæ*, publié par G.-S. Trébutien Paris, Didier, 2 vol. in-18.

vie. Revenu ensuite à Paris, descendu du *Carmel* pour rentrer à *Babylone,* ainsi qu'il l'écrivait sur les pages qui lui servaient de confidentes, il s'y étiola vite et mourut en 1839 à l'âge de vingt-neuf ans.

L'autre se nomme Alfred Tonnellé. Né à Tours en 1831, brillant élève du lycée de cette ville et plus tard des écoles de Paris, il promène ensuite un peu au hasard les aspirations inquiètes d'un beau génie et d'une belle âme, et revient mourir, à vingt-sept ans, sous le toit paternel, où l'illustre P. Gratry accourt pour recevoir son dernier soupir.

Maurice de Guérin ne rêvait que poésie; la *poésie! mon ange, mon amour, ma plus chère folie,* disait-il, et cependant il y avait en lui toute l'étoffe d'un philosophe pour qui eût su la mettre en œuvre. Alfred Tonnellé ne se sentait au contraire d'attrait que pour la philosophie, et ses méditations revêtaient la forme de la poésie la plus douce. On dirait d'ailleurs de l'un et de l'autre, deux belles fleurs pressées d'éclore et de donner leur parfum; mais leur tige encore faible, l'une surtout, fléchit au moindre souffle. Ce n'est point le talent dans toute sa force; ce sont les prémices de deux beaux talents, et il y a dans leur pensée comme dans leur vie quelque chose d'incomplet qui attriste mais qui attache.

Nous ne parlerons aujourd'hui que de Maurice de Guérin.

Maurice, né et élevé dans un vieux castel du Languedoc, où l'on vivait pauvrement mais noblement, eut le malheur de perdre sa mère à un âge où l'on ne peut sentir cette perte; et, si c'est toujours un grand malheur, ce l'est surtout alors. Le seul souvenir d'une mère protège et embellit la vie; cette première vive affection ouvre le cœur, le prépare à aimer, à se confier, le tient en garde contre l'isolement, et détourne de lui à l'avance, je ne dirai pas la tristesse qui naît de chagrins réels trop fréquents en ce monde, mais la mauvaise tristesse qui ne provient que d'une fâcheuse disposition de l'esprit. Or, tel fut précisément l'écueil contre lequel Maurice heurta dès l'abord. Un père, quelque respecté qu'il soit, impose toujours une certaine réserve; il est rare qu'on ait avec lui de ces épanchements et de ces joies intimes qui réchauffent et qui éclairent. Aussi, bien

que l'éducation que reçut Maurice fût des plus soignées et des plus saines, l'enfant resta concentré, et, longtemps après, il parlait encore de ses préférences pour Harpocrate, ce dieu du silence représenté l'*index sur la bouche* [1].

Le grand inconvénient de cette vie à part, surtout lorsqu'elle s'écoule dans la gêne, dans la solitude et au milieu de deuils répétés, c'est d'assombrir promptement la vie. Les habitudes charitables de Maurice, les visites qu'il faisait aux pauvres et aux mourants avec le curé de la paroisse, ne relevaient même pas son courage par le spectacle de douleurs à alléger ni par la pensée que nous avons tous une mission et une belle mission devant nous. Ce qui le frappait surtout, c'était la vue du malheur; il l'avait connu dans sa famille et il le retrouvait sous chaque toit. Ces scènes de la mort *m'instruisaient*, disait-il, *de la brièveté et de la fragilité de la vie*, et cet enfant, qui n'avait pas encore vécu, se tenait déjà pour désabusé.

La transition du manoir domestique au collége ne produisit même pas sur lui un effet très-heureux. Il y avait trop de silence chez son père; mais pour une âme qui s'était habituée à vivre seule, il y avait trop de bruit au collége. Il se sentait craintif, dépaysé et, à dix-huit ans, il était *saisi d'un affreux dégoût de toutes choses* [2].

« J'ai vu souvent à Paris, écrivait-il peu de temps après, des enfants s'en aller en terre dans de tout petits cercueils et traverser ainsi la grande foule. Oh! que n'ai-je traversé le monde comme eux, enseveli dans l'innocence de mon cercueil et dans l'oubli d'une vie d'un jour! Ces petits anges ne savent rien de la vie; *ils naissent dans le ciel*. Mon père m'a dit que dans mon enfance il a vu souvent mon âme sur mes lèvres, prête à s'envoler. Dieu et l'amour paternel la retinrent dans l'épreuve de la vie. Reconnaissance et amour à tous deux! mais je ne puis m'empêcher de regretter le ciel où je serais et que je ne puis atteindre que par la ligne oblique de la carrière humaine [3]. »

Ah! qui de nous, s'il n'a pas exprimé un pareil regret avec tant

1 T. I, p. 180.
2 T. II, p. 7.
3 T. I, p. 3.

de sentiment et tant d'âme, ne l'a pas éprouvé du moins! Mais ce que nous avons tous senti, en même temps, et ce que la mère de Maurice lui eût dit si elle eût été encore là pour lire dans sa pensée, c'est que les voies les plus obliques deviennent droites pour ceux qui le veulent. Que faut-il pour cela? Un peu de bonne volonté, au lieu de stériles regrets. Mais ce qu'il ne faut pas surtout, eût-elle ajouté, c'est se complaire dans sa peine, c'est nourrir son mal par des lectures énervantes. Maurice d'ailleurs le comprenait bien : — « Il y a des livres, écrivait-il, qu'il ne faut plus lire. » — C'était de *René* qu'il parlait ainsi, à l'instant même où il venait de le relire, *pour essayer tout le pouvoir de ce livre sur une âme;* et il ajoutait : — « Je prends un charme infini à revenir sur mes premières lectures, *mes lectures passionnées de seize à dix-neuf ans.* J'aime à puiser des larmes aux sources presque taries de ma jeunesse [1]. »

Quand on en est là, l'abîme est bien prêt. Maurice en fut préservé par un ami de collége; car, tout concentré qu'il fût, il eut promptement pour amis ceux qui ne se laissaient pas rebuter par la froideur uu peu défiante de son accueil. Cet ami, le cœur le plus aimant, l'âme la plus active, était Eugène Boré. Effrayé de la faiblesse de Maurice, il lui indiqua une pieuse retraite où il trouverait quelques bons amis de son âge, de l'étude, de la prière et un but à sa vie. Cette retraite était la Chênaie en Bretagne où l'abbé de La Mennais, revenu récemment de Rome, réunissait quelques jeunes gens pour en former une congrégation mi-séculière et mi-bénédictine, dont les travaux devaient être consacrés à la défense de la religion. Malheureusement l'abbé de La Mennais, à cette époque, ne pouvait être bon pour personne et surtout ne pouvait être bon pour Maurice. Blâmé à Rome, il avait sans doute paru se soumettre, et cette promptitude d'obéissance avait ajouté à sa gloire; mais son âme n'en récelait pas moins des tempêtes que ses amis n'ignoraient pas complétement et contre lesquelles ils s'efforçaient de lutter autour de lui. Que pouvait, je le demande, cette âme triste

1 T. I, p. 2.

et agitée pour guérir les tristesses et les agitations des autres? Maurice arrivait cependant plein d'espoir.

« Je suis faible, bien faible, écrivait-il, combien de fois même, depuis que la grâce marche avec moi, ne suis-je pas tombé comme un enfant sans lisières? Mon âme est frêle au-delà de tout ce qu'on peut imaginer. C'est le sentiment de ma faiblesse qui me fait chercher un abri.... Or, parmi les asiles ouverts aux âmes qui ont besoin de fuir, nul ne m'est plus favorable que la maison de M. de La Mennais, pleine de science et de piété [1]. »

Si cette confiance d'ailleurs fut déçue de la part du maître, elle ne le fut pas de la part des disciples en lesquels Maurice trouva ce qui lui avait si souvent manqué, de l'affection et de l'épanchement joints à de bons exemples. Les liaisons qu'il forma à la Chênaie furent la force de sa vie. *Ce petit paradis de la Chênaie* [2], disait-il lorsqu'il lui fallut le quitter; et, trois mois après, ayant voulu revoir cette maison déserte, il écrivait : — « C'est un sanctuaire que cette pauvre Chênaie, mais tout y respire encore les parfums de cette *douce fête que nous y avons célébrée neuf mois durant :* car n'est-ce pas une fête continue qu'une vie studieuse et cachée [3]. »

La Chênaie répondait d'ailleurs merveilleusement, comme site et comme habitation, aux goûts passionnés de Maurice pour les beautés agrestes de la nature.

« La Chênaie, écrivait-il, est une espèce d'oasis au milieu des steppes de la Bretagne. Devant le château s'étend un vaste jardin coupé par une terrasse plantée de tilleuls avec une toute petite chapelle au fond. J'aime beaucoup ce petit oratoire où l'on respire deux paix : la paix de la solitude et la paix du Seigneur. Au printemps nous irons prier entre deux rangées de fleurs. A l'orient et à quelques pas du château dort un petit étang entre deux bois peuplés d'oiseaux dans la belle saison; et puis, à droite, à gauche, de tous côtés, des bois, des bois, partout des bois. C'est triste, maintenant que tout est dépouillé, que les forêts sont couleur de rouille, et avec

1 T. I, p. 3 et 4.
2 T. II, p. 64.
3 T. II, p. 111.

ce ciel de Bretagne toujours nuageux et si bas qu'il semble vouloir vous écraser; mais, au retour du printemps, le ciel se hausse, les bois reprennent vie et tout sera charmant [1]. »

Ce qui est déjà charmant c'est ce tableau, et assurément il ferait honneur à l'écrivain le mieux formé. Mais Maurice ne dit pas tout; il y avait autre chose encore qui le charmait dans le paysage. C'était une plantation de hêtres qui lui rappelaient quelques hêtres du Midi auxquels se liaient pour lui, suivant l'expression de M. Sainte-Beuve, de *chers et troublants* souvenirs; et lui, qui était venu jusqu'au fond de la Bretagne *se replier et oublier en Dieu* [2], se plaisait à aller chasser l'oubli sous les hêtres.

A des natures ainsi faites il faut une garde sévère et un constant appui. Et c'est ici que nous sommes obligé d'examiner quelle fut l'action de M. de La Mennais sur Maurice. Nulle part elle n'est indiquée; mais elle résulte de quelques traits et des habitudes mêmes de pensée du disciple. Nous sommes d'abord frappé de ses lectures, de celles, bien entendu, qu'il a consignées sur son journal, évidemment parce qu'elles lui firent une plus forte impression. Ce sont, en premier lieu, les *Mémoires de Goëthe*, de l'auteur de *Werther*. Maurice voudrait suivre sans retour la mauvaise voie de *René* qu'il ne s'y prendrait pas mieux. Puis viennent les *Études de la Nature* de Bernardin de Saint-Pierre : — « C'est un de ces livres, écrit-il, dont on voudrait qu'ils ne finissent pas [3]. » Que trouve-t-on cependant dans ces *Études?* De la douceur dans la pensée, de l'harmonie dans le style, une préoccupation marquée de la Providence; mais peu de vues de Dieu, j'entends d'un Dieu précis, du Dieu du *Credo;* beaucoup de sentiment et peu de foi; c'est déjà en germe la séduction et le déisme de la *Chaumière indienne*. Était-ce là ce qu'il fallait à une imagination aussi aventureuse que celle de Maurice? De Bernardin il passe à Victor Hugo. — « J'ai lu avec la plus vive délectation *Lucrèce Borgia*. Tout ce qui part de Hugo, il va sans dire que c'est remarquable et portant quelque forte empreinte....

1 T. II, p. 20.
2 T. II, p. 29.
3 T. I, p. 37.

L'âme est profondément remuée et grandement échauffée *du moins*. — *Échauffée!* beau résultat!

Eh bien! si j'avais eu l'âge et l'expérience de M. de La Mennais et que j'eusse connu les préférences de mon disciple, préférences qu'il ne confiait pas, il est vrai, à tout le monde, car il eut toujours un coin caché, même pour ses plus intimes, il me semble que je lui aurais dit : « A votre âge, on a toujours besoin d'une nourriture forte; mais vous surtout, avec les ardeurs un peu indépendantes de votre pensée et les faiblesses trop habituelles de votre imagination, vous en avez un pressant besoin. Mettez donc promptement de côté les mets qui excitent et ceux qui énervent. Attachez-vous à la vérité, non pas seulement par une foi banale, mais par une étude plus sérieuse, par une compréhension plus vive, par une possession plus entière. Vous avez besoin de lisières, dites-vous; cramponnez-vous à celles que Dieu lui-même vous donne, et votre imagination, votre cœur trouveront alors une expansion qui vous étonnera. Attendez avant de lire les écrivains des cent dernières années : ils vous passionnent trop facilement, leur imagination peu sûre vous est fatale; mais lisez ceux du grand siècle, lisez surtout Bossuet; vous rencontrerez en lui tout ce qui vous charme, d'admirables éclairs d'imagination, un sentiment profond des beautés de la nature, des coups sublimes d'éloquence, une science qui embrasse tout, et dans ses lettres une tendresse de mère. »

Voilà, ce me semble, ce que je lui aurais dit si j'avais eu l'expérience de M. de La Mennais. Je l'aurais aussi renvoyé à l'*Imitation* et aux *Réflexions* que l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence* y a jointes, à celle-ci, par exemple : — « Qu'est-ce que la raison comprend? Presque rien; mais la foi embrasse l'infini. Celui qui croit est donc bien au-dessus de celui qui raisonne, et la simplicité du cœur bien préférable à la science qui nourrit l'orgueil [1]. » — Cette pensée n'allait-elle pas tout naturellement à Maurice, qu'un de ses amis de la dernière heure se plaisait à appeler le *Poète de*

1 Réflexion à la suite du ch. V, l. 1er.

l'infini, et qui était malheureusement trop porté à chercher l'infini dans ses rêves.

Nul doute, au reste, que Maurice ne trouvât des censeurs à la Chênaie; nous savons, en effet, par un de ses amis qu'il ne fut pas *sans éveiller quelques mécontentements et s'attirer quelques amères défenses* [1]. L'abbé de La Mennais entra-t-il pour quelque chose dans ces *mécontentements* et ces *défenses?* Tout porte à le croire; mais ce que je sais bien en même temps, c'est que huit jours ne s'étaient pas écoulés depuis l'arrivée de Maurice à la Chênaie qu'il recevait communication d'un grand travail philosophique dont s'occupait en ce moment le maître du lieu. Voici en quels termes Maurice parle de ce travail :

« C'est une reprise de toute la philosophie avec des développements plus larges et d'un point de vue plus synthétique. C'est une sublime *intuition* du monde *à la manière des philosophes indiens.* La trinité est le type, le moule de l'univers, et va se reproduisant dans tous les détails de ce vaste ensemble depuis l'homme jusqu'à l'être inorganique. Ce grand poème sera publié dans six mois à peu près [2]. »

Pauvre jeune homme, qui a surtout besoin de foi et qu'on renvoie pour comprendre le monde, pour en avoir l'*intuition*, c'est-à-dire cette vue claire et distincte qui sera une des jouissances de l'éternité, qu'on renvoie à la *manière des philosophes indiens !*

Il n'y avait pas seulement déception, à mon avis, il y avait très-grand danger pour Maurice, qui n'était déjà que trop porté à absorber l'homme dans l'humanité, ou même plus encore, dans ce *vaste ensemble* des êtres. On est tout surpris, en parcourant son journal, de n'y trouver, au lieu des impressions qu'il devait recevoir de ses études, de ses leçons, des hommes tous plus ou moins marquants au milieu desquels il vivait, qu'une constante méditation sur les accidents journaliers du monde physique. — « A mesure que le soleil monte, écrit-il, et que la chaleur vitale se répand dans la nature, l'étreinte de la douleur perd de son énergie; » et il

1 *Université catholique*, t. XI, p. 77.
2 T. II, pp. 19 et 20.

compte sur le printemps pour adoucir ses *souffrances morales* [1]. — « Les bois n'ont pas encore de feuilles, mais ils prennent je ne sais quel air vivant et gai.... Tout se prépare pour la *grande fête de la nature.* »

Et chaque jour les observations de ce genre se renouvellent avec un charme de style qui dénote déjà le grand écrivain, mais aussi avec un *échauffement* d'imagination qui devient maladie. L'œil collé contre sa fenêtre, Maurice passe de longues heures à suivre tantôt les nuages qui, dans une attitude *fuyarde*, semblent se *porter un défi*, tantôt les arbres qui se *débattent* sous les bouffées de vent *comme des furieux.* Les troncs noirs des vieux chênes, la sombre verdure des lierres, les *jambes blanches et lisses des bouleaux*, les vents, *ces haleines formidables d'une bouche inconnue*, tout lui parle, tout l'émeut. Il voudrait *s'identifier au printemps*, bien que sous le ciel de la Bretagne il lui fasse l'effet d'un *mariage célébré dans une église tendue de noir.* — « J'allais sans cesse, dit-il, montant de la nature à Dieu et descendant de Dieu à la nature [2]. »

Ceci est assurément très-bien ; c'est au reste la seule pensée qui doit ressortir pour nous de l'étude de la nature; mais pour aller librement à Dieu, il ne faut pas s'*identifier* si complétement avec les objets créés. L'abbé de La Mennais écrivait dans son bon temps : « Il faut se prêter aux hommes et ne se donner qu'à Dieu. Un commerce trop étroit avec la créature partage l'âme et l'affaiblit : elle doit vivre plus haut. [3]. » — Ah ! pourquoi Maurice ne méditait-il pas ces paroles ? Croyait-il donc qu'il n'y avait de péril pour son âme que sous les hêtres de son pays, et que s'il est dangereux de se donner aux hommes, on peut se donner sans crainte aux vents et aux nuages ?

Le mal cependant grandissait à vue d'œil. Maurice ne pouvait parler de la *nature* sans joindre à ce mot celui d'*adoration.* — « L'âme s'abreuve à perdre haleine, disait-il, de cette vie universelle; elle y nage comme le poisson dans l'eau [4]. » — « Si l'on

1 T. I, p. 9.
2 T. I, p. 112.
3 *Imitation*, l 1er, ch. VIII.
4 T. I, p. 22.

pouvait, disait-il encore, croire aspirer en soi toute la vie, tout l'amour qui fermentent dans la nature ! Se *sentir* à la fois *fleur, verdure, oiseau, chant, fraîcheur, élasticité, volupté, sérénité !* Que serait-ce de moi ? Il y a des moments où, à force de se concentrer dans cette idée et de regarder *fixement la nature*, on croit éprouver quelque chose comme cela [1]. »

La tête tourne rien qu'à lire de pareilles phrases ! Et quand on songe qu'elles sont écrites par un homme de valeur, par un homme qui, mieux que cela, a fui le monde pour trouver Dieu, on demeure anéanti par ce spectacle de notre faiblesse. Maurice trouvait que la *vie intérieure dépérissait chaque jour en lui* [2]. Je le crois bien ! Tantôt il se comparait, dans cette solitude ombragée de la Chênaie, à *un arbre mort au milieu d'un bois tout verdoyant* [3]; tantôt il disait de l'état de son âme, de ce qu'il appelait son *désespoir*, un jour d'orage : « C'est comme le *délaissement et les ténèbres hors de Dieu;* » pnis il ajoutait avec un sentiment où revivait le chrétien près de se laisser abattre : « Mon Dieu, comment se fait-il que mon repos puisse être altéré par ce qui se passe dans l'air, et que la paix de mon âme soit ainsi livrée au caprice des vents ? Ah ! c'est que je *ne sais pas me gouverner*, c'est que *ma volonté n'est pas unie à la vôtre*, et comme il n'y a pas *autre chose où elle puisse se prendre*, je suis devenu *le jouet de tout ce qui souffle sur la terre* [4]. »

Quelle vérité de pensée et de style !

« Mon Dieu ! disait-il encore, après une de ses contemplations passionnées de la nature, que fait donc mon âme d'aller se prendre ainsi à des douceurs si fugitives, le Vendredi-Saint, en ce jour tout plein de votre mort et de notre rédemption ! Il y a en moi je ne sais quel damnable esprit qui me suscite de grands dégoûts et me pousse, pour ainsi dire, à la révolte contre les saints exercices et le recueillement de l'âme qui doivent nous préparer aux grandes

1 T. I, p. 49.
2 T. I, p. 65.
3 T. I, p. 46.
4 T. I, p. 51.

solennités de la foi. Nous sommes en retraite depuis deux jours et je ne fais que m'ennuyer, me ronger avec je ne sais quelles pensées et m'aigrir même contre les pratiques de la retraite. Oh ! je reconnais bien là le vieux ferment dont je n'ai pas encore bien nettoyé mon âme [1] »

Voilà bien la lutte trop fréquente de l'esprit distrait, curieux, attaché aux choses extérieures, et ne rompant qu'à demi cette attache, contre l'esprit de recueillement et d'abandon confiant entre les mains de Dieu. Le jour de Pâques apporta néanmoins de douces et bien pures consolations à Maurice. Ce jour de Pâques 1833 est cependant, à lui seul, une triste date. Ce ne fut pas, comme le raconte M. Sainte-Beuve, le jour où le malheureux abbé de La Mennais offrit pour la dernière fois le saint sacrifice; mais ce fut la dernière Pâque qu'il célébra [2]. Laissons maintenant parler Maurice.

« La grande fête est trois jours derrière nous. Un anniversaire de moins à la mort et à la résurrection du Sauveur ! Chaque année emporte ses solennités; quand donc viendra la fête éternelle ? J'ai été témoin de quelque chose de bien touchant : François nous a amené un de ses amis qu'il a gagné à la foi. Ce néophyte a suivi les exercices de notre retraite et, le jour de Pâques, il a communié avec nous. François était aux anges; c'est un grand mérite qu'il s'est fait là. François est tout jeune ; il a à peine vingt ans. M. de la M. en a trente et il est marié. Il y a quelque chose de très-touchant et comme de naïf de la part de M. de la M. à se laisser ainsi mener à Dieu par un tout jeune homme ; et cette amitié si jeune qui se fait apôtre chez François n'est pas moins belle et touchante [3]. »

Quel charmant tableau ! comme l'âme s'y montre transparente ! et que de bonnes pensées et de bonnes choses ne pouvait-on espérer de cette sensibilité pour le bien ? François, c'est-à-dire

1 T. I, page 35.

2 A Paris, au mois de janvier 1834, l'abbé de Lamennais offrait encore le saint sacrifice. Le jour de Pâques, MM. du Breil de Marzan et de Guérin le rencontrèrent dans une chapelle; mais il n'y était plus que comme simple assistant, et, le mois suivant (avril 1834), il cessa même d'entendre la messe, après son retour à la Chênaie. Voir l'intéressante notice de M. du Breil de Marzan sur Georges-Maurice de Guérin, *p.* XL.

3 T. I, p. 36.

M. du Breil de Marzan, et M. de la M., ou, en d'autres termes, Hippolyte de la Morvonnais, devinrent dès-lors les amis dévoués de cette pauvre âme qui avait tant besoin d'appui. Maurice trouvait, en outre, à la Chênaie, des ressources d'affection et d'édification bien précieuses. En outre de ses compagnons d'études, d'Elie de Kertanguy, notamment, *grand et beau jeune homme accompli de tout point....* et qui a *une bonne tête que je n'ai pas,* écrivait-il à sa sœur, on y rencontrait habituellement l'abbé Gerbet qui, pour parler comme M. du Breil de Marzan, — « occupait la première place dans ce *Portique* chrétien dont il était la lumière pure en même temps que le charme. Mais il y avait dans son esprit, continue M. du Breil, de l'inquiétude et de la rêverie. Ce visage, habituellement si calme, laissait voir par moment des signes de préoccupations pénibles, qui le faisaient ressembler à celui d'un ange commis à la garde d'un temple dont il pressentirait la ruine prochaine et peut-être la profanation. Le savant et bonhomme abbé Rohrbacher (je cite toujours), y venait, de la succursale de Malestroit dont il était supérieur, prendre des notes pour son *Histoire de l'Eglise* et s'assurer de la manière dont on traitait au Noviciat la question de la nature et de la grâce qui l'inquiétait non sans motifs. Nous aimions tous l'humeur joviale de ce consciencieux et naïf érudit qui avait une manière à lui de tourner les jeux de mots et d'en rire, et dont la figure franche et carrée s'épanouissait sous le moindre rayon de gaieté, comme celle d'un vieillard qui dilate ses deux mains devant une belle flamme. Les membres laïques de l'Ecole, MM. de Coux, d'Ortigue, de Cazalès, s'y donnaient aussi rendez-vous. Quant au plus célèbre des jeunes disciples séculiers, M. de Montalembert, il y paraissait de temps en temps, accompagné de nobles proscrits de la Pologne dont il avait chevaleresquement épousé la cause [1]....»

A ces charmants détails nous en ajouterons quelques-uns que nous fournit Maurice :

« Les chemins enfin praticables nous amènent de nombreuses visites. Nous attendons prochainement MM. de Montalembert et

1 *Quatre années de la vie de Georges-Maurice de Guérin* par M. du Breil de Pontbriand de Marzan, p. IX.

Sainte Beuve[1].... Il y a trois semaines, nous avons eu Cazalès, et sa venue a été pour moi l'occasion d'un petit voyage charmant. Je mourais d'envie de voir la mer dont je n'avais pu approcher jusque là, à cause des mauvais temps et des mauvais chemins. Or, par un beau jour d'avril, nous avons fait, tous deux, à pied, ce pèlerinage. Cazalès qui, au premier abord, paraît froid et renfermé, se laisse aller à la causerie la plus intime, la plus confiante, pour peu qu'on pousse son âme vers cette pente. Son esprit très-étendu et très-élevé possède une étonnante variété de connaissances, et cela se combine chez lui avec une religion profonde, une grande tendresse d'âme et une merveilleuse intelligence de la vie. C'est une félicité non pareille de faire route, d'aller voir la mer avec un compagnon de voyage ainsi fait. Notre conversation alla, pour ainsi dire, tout d'un trait, de la Chênaie à Saint-Malo, et, nos six lieues faites, j'aurais voulu voir encore devant nous une longue ligne de chemin, car vraiment la causerie est une de ces douces choses qu'on voudrait allonger toujours. L'impression que cet entretien m'a laissée, mêlée à celle de l'Océan, qui parle aussi prodigieusement à l'âme pour peu qu'on soit impressionnable, a placé ce voyage à côté de mes plus doux souvenirs qui sont, hélas! en si petite compagnie dans le coin de l'âme où ils se logent[2]. »

Le talent de l'écrivain n'atteint-il pas ici à la perfection? Correction, naturel, mouvement, tout s'y trouve. Dans son journal Maurice revient sur ses conversations avec notre excellent ami de Cazalès :

« Je fus ravi, écrit-il, d'entendre Cazalès exprimer précisément ce que j'ai au fond de l'âme sur ce sujet (l'étude de la nature). Il

1 Dans une autre lettre, Maurice écrivait : « Les visites abondent. Il en est une que j'attends avec la plus vive impatience et que *je ne donnerais pas pour mille*. Sainte-Beuve nous est annoncé pour le mois de mai; *conçois-tu un tel bonheur ?* Je tâcherai de causer avec lui, etc., etc., » t. II, p. 23. — Je cite cette phrase parce qu'elle est, à elle seule, un trait de caractère. M. de Montalembert n'est que nommé; mais on *ne donnerait pas pour mille* M. Sainte-Beuve, qui n'était pas cependant encore l'éminent critique d'aujourd'hui. Pourquoi cela? Parce que M. Sainte-Beuve avait écrit les *Consolations*, et que cette poésie souffrante, attristée, toute pleine des ennuis du siècle et de ses velléités languissantes de retour à Dieu, répondait merveilleusement à la douleur vague mais profonde dont se laissait ronger Maurice.

2 T II, p. 34.

ajouta : — Ce grand mystère de la bonté de Dieu qui se manifeste à tous, bons et méchants, par ce déploiement des beautés et des richesses naturelles, est, à mon avis, un grand motif d'espérance.... — La pensée de la mort qui nous apparut à travers ces réflexions, nous sembla si douce et si consolante que nous nous prîmes à désirer de mourir. Nous avions ôté à la mort ce masque hideux que la peur des mauvaises consciences lui a plaqué sur le visage, et elle nous souriait. N'en serait-il pas de même pour tous si l'on était ému d'un brin d'amour pour les choses célestes ?.... Il me disait encore : — J'ai été comblé des plus grandes grâces ; j'en ai prodigieusement abusé, et j'ai cependant une telle confiance en Dieu que je me tiens sûr de mon salut. — Nous poussâmes notre conversation bien avant dans ce champ [1]. »

Qui ne se rappelle, en écoutant les confidences et les désirs de ces deux jeunes gens, ceux qu'échangeaint Monique et Augustin, lorsque appuyés sur leur fenêtre, à Ostie, près du navire qui devait les emporter, *ils oubliaient tout le passé, pour ne penser plus qu'aux biens à venir* [2].

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

(La fin au prochain numéro.)

1 T. I. p 40.
2 *Confessions* L. IX. ch. X.

LETTRES PARISIENNES.

A Madame de Kerlouarnec, en son Manoir de Kerlouarnec, Paroisse de Plou.....

II.*

Paris, 20 *août* 1861.

Vous exigez absolument, Madame, que je vous donne des nouvelles de la famille de l'ouvrier malade. Vous voulez même contribuer de vos deniers à soulager sa détresse, et je vous vois toute prête à organiser au besoin une loterie en sa faveur. Je reconnais bien là l'élan du cœur de la femme, et du vôtre en particulier. Nous sommes plus accoutumés, à Paris, je vous l'avoue, à être quêtés pour des œuvres de province qu'à recevoir, de la province, des secours pour nos misères parisiennes. Ce n'est pas la saison, et depuis quelques mois les nobles solliciteuses me laissent assez tranquille. Mais vienne l'hiver, et Dieu sait combien de poulets plus ou moins parfumés, cachetés de blasons plus ou moins purs, et signés de comtesses plus ou moins authentiques, m'apporteront les échantillons d'un genre de style épistolaire dont j'omettais de vous parler dans ma dernière lettre. J'ai connu d'intrépides quêteuses qui, de leur main blanche, ont retranscrit cinq cents fois de suite la même page d'éloquence attendrissante, à l'adresse de cinq cents

* Voir la première *Lettre* dans la livraison d'Août, pp. 101-117.

amis intimes qui eussent tenu difficilement dans la maison de Socrate. — « Permettez-moi, Monsieur, de faire un confiant appel » à votre charité en faveur de..... etc., etc. »

J'ai moi-même été chargé d'exécuter une variation sur ce thème passablement usé, et de rédiger le modèle d'une touchante supplique où je me suis efforcé de mettre aussi peu de banalité qu'il m'a été possible. C'était encore beaucoup, je vous assure. Le malheur de cette littérature est qu'on ne la lit pas. On passe aussitôt du début à la signature, et, quand on ne jette pas le tout au panier sans autre cérémonie, on proportionne son offrande, non pas au degré d'intérêt qu'inspire l'œuvre recommandée, mais aux sentiments qu'on éprouve pour la patronnesse.

Du temps où j'étais jouvenceau, je mettais une certaine recherche de coquetterie à répondre à ces obligeants messages. Il m'est arrivé même plusieurs fois de rimer ma réponse, en dépit du siècle prosaïque où le ciel m'a fait naître. Ainsi j'écrivais un jour :

C'est votre honneur, jeunes femmes du monde,
De relever, le prenant par la main,
Le pauvre Job sur son fumier immonde.
Vous lui donnez un meilleur lendemain,
Et, par vos soins, la Providence émonde
Devant ses pas les ronces du chemin.

Nous sommes, nous, enclins à la paresse,
Blasés, distraits, hélas! Dieu voit combien!
Avec les mots que vous savez si bien,
Quand votre cœur à notre cœur s'adresse,
Vous le touchez comme d'une caresse
En nous aidant à faire un peu de bien.

Il y avait une demi-douzaine de stances taillées sur ce patron, je vous fais grâce des autres, vous priant seulement d'avoir la condescendance de remarquer la richesse de la rime. J'avais un faible pour cet artifice. Vous comprenez qu'ainsi accompagnée, mon offrande, si modeste qu'elle fût, était doublement bien reçue, et me valait le plus gracieux remercîment. Les femmes ont toujours aimé les vers, j'entends ceux qui leur sont adressés et qui contiennent

des hommages. Convenez que vous-même, Madame, vous ne faisiez pas fi de cet encens, quand il m'arrivait de vous en envoyer des bouffées.

Une autre fois, je recevais un billet de concert que m'imposait d'autorité une belle marquise, protectrice d'un ennuyeux pianiste. Ceci est un genre de bienfaisance qui, je le crains, ne sera pas compté pour grand'chose au ciel, et n'y amassera pas des trésors de mérites. Vous aurez rarement l'occasion de l'exercer dans votre manoir de Kerlouarnec. Je vais cependant vous expliquer le procédé. Une femme du monde accueille un artiste étranger (c'est la condition de cette bienveillance), d'un nom bien impossible à prononcer, qui éprouve le besoin d'être connu à Paris et qui est recommandé par quelque princesse russe. Elle a pu l'entendre elle-même aux eaux de Hombourg ou de Wiesbaden. Elle lui fait l'honneur de lui ouvrir l'accès de son salon, de l'écouter en petit comité d'abord, puis de convier des réunions plus nombreuses, où chacun se répand en compliments et en applaudissements. Elle daigne même le prendre le matin pour accompagnateur, et lui demander des conseils suivis, que, sans violer la langue, on appellerait peut-être des leçons. Elle se garde bien de le payer, ce serait sortir du rôle de haute puissance protectrice. L'artiste reconnaissant se prête à tout, avec une complaisance imperturbable. Pourtant les fumées des louanges ne soldent pas ses frais d'auberge ni ses cravates blanches. Vient le moment d'afficher sur tous les murs le concert du célèbre pianiste Kriegenhauser. La protectrice alors s'exécute, elle prend généreusement cinquante billets de dix francs —et s'empresse de les distribuer, au prix coûtant, à autant d'habitués de son salon. Il n'est pas sans exemple qu'elle en ait gardé un pour elle.

Je me trouvais ainsi associé à cette œuvre de munificence. J'étais encore naïf, la marquise était un peu coquette, elle me promettait, outre des merveilles musicales, l'avantage d'être assis près d'elle, dans une partie réservée de la salle. Il me sembla que cela valait bien un madrigal, que je terminai par ces vers galantins :

Pour mes dix francs vous m'offrez tant de choses
Qu'assurément vos brillants virtuoses
N'ont pas sujet d'en être très-flattés.
Les doux regards de vos yeux veloutés,
Les mots charmants de vos lèvres de roses,
Pour combien donc les avez-vous comptés?

Croirez-vous en les lisant, Madame, que je fusse vraiment aussi naïf qu'il me plaît de le dire? Je vous laisse à cet égard pleine liberté d'appréciation. La naïveté n'est pas une fleur qui se conserve longtemps dans les salons parisiens, à la clarté des lustres et des candelabres. Ce qui est certain, c'est que n'ayant ce soir-là rien de mieux à faire, j'entrai dans la salle du concert. J'y trouvai rassemblés en assez grand nombre les familiers de la marquise. Elle seule manquait à la réunion qu'elle avait provoquée. Comme il est élégant d'arriver en retard, je l'attendis longtemps. Je subis deux morceaux savants de piano, de la composition de l'illustre Kriegenhauser, qui brisa plusieurs cordes de l'instrument, et, ne me souciant pas d'entendre le troisième, je sortis sans avoir pu obtenir pour mon argent le moindre regard velouté.

C'était bien fait, direz-vous — et vous penserez que l'air de Paris m'avait déjà singulièrement gâté, puisque je pouvais m'amuser à de pareilles balivernes. Soyez sûre, du moins, que je ne commets plus ces péchés de jeunesse. Je suis encore exposé à prendre des billets de concert, mais je ne m'évertue pas à témoigner poétiquement la vive satisfaction que j'en éprouve. Je crains, à la vérité, que, dans ma retenue d'aujourd'hui, il n'y ait plus de paresse et d'alourdissement d'esprit que de repentir sincère. La contrition parfaite me manque. Et il ne serait pas fâcheux, à mon avis, que les jeunes gens de l'époque actuelle se missent un peu plus en frais qu'ils ne font avec la bonne compagnie, surtout si c'était aux dépens de la mauvaise.

Tout cela ne satisfait pas votre curiosité charitable. Réservez, Madame, les émotions de votre cœur pour les misères qui vous entourent. Depuis que je vous parlais de mon pauvre ouvrier, il s'est guéri quatre fois, il est retombé quatre fois malade, et sa santé a eu tout juste autant de péripéties qu'il y a eu de lundis. Ce n'en est pas

plus réjouissant pour sa femme, mais ce n'est ni vous ni moi qui apporterons le remède. Vous ne l'ignorez pas, le peuple intelligent de Paris, qui fabrique les révolutions et qui lit *le Siècle*, est trop esprit fort pour chômer le dimanche, mais il chôme religieusement saint Lundi, plus honoré à lui seul que tous les saints du calendrier. Je m'apitoyais avec vous, et non sans raison, sur la maladie de l'ouvrier. Le désordre et l'inconduite sont des fléaux bien plus redoutables encore. Les rechutes sont fréquentes, et les guérisons rares. Dans notre bon pays, encore si chrétien, ou dans ce Paris si énorgueilli de ses splendeurs, faudra-t-il toujours rencontrer les mêmes humiliations, et voir vos routes les jours de marché, les rues populaires de Paris le lendemain des dimanches, jonchées d'êtres humains chancelants et abrutis! Il me semble qu'en Bretagne l'habitude a rendu trop indulgent pour cette dégradation de notre espèce. Je voudrais apprendre qu'un Père Mathieu y levât le drapeau de la tempérance. Nos Bretons ont des qualités si précieuses! S'ils savaient être sobres, ce serait, je n'en doute pas, une des meilleures races du monde.

Je vous dirai au surplus que je suis bien moins exposé que par le passé à contempler l'affligeant spectacle d'abrutissement qui a si souvent attristé mes regards. Depuis ma lettre du mois dernier, un coup de baguette magique a subitement transformé le quartier que j'habite. Quand je vins m'y établir, il y a quelques années, je n'étais séparé de la barrière que par des terrains vagues où paissaient des chèvres, et par les chétives masures de ce qu'on nommait la Petite Pologne. J'étais aux confins du monde civilisé, j'avais pour voisins des bandes de chiffonniers. Je connaissais de vue plusieurs de ces humbles industriels, je n'étais pas fâché de les rencontrer lorsque je rentrais le soir à une heure tardive, et de me mettre sous la protection de leur lanterne. Il y en avait pourtant d'un effrayant aspect, un surtout, jeune encore, à la longue barbe inculte, aux haillons sordides, aux traits durs et énergiques. Le malheureux avait une jambe de bois, ce qui ne l'empêchait pas de marcher la nuit entière, penché sur des immondices, à la porte des somptueux hôtels où l'opulence sommeillait à l'abri des rideaux de soie, ou dont les appartements illuminés pour la danse envoyaient à son oreille des

vibrations harmonieuses. Je le voyais chaque matin, succombant sous le faix de sa hideuse récolte, ruisselant de sueur, gravir courageusement la colline; une contraction douloureuse du visage répondait à chaque effort de sa cuisse mutilée. Il se parlait tout seul à demi-voix. Hélas! que pouvait-il se dire? Il déposait son fardeau sur une borne, entrait dans un bouge, soufflait, buvait un large verre d'eau-de-vie, puis reprenant sa hotte il allait en trier le contenu, et se jeter sur un grabat pour recommencer le soir à la remplir. Cet homme m'inspirait une profonde pitié. Est-il possible, grand Dieu! qu'une de vos créatures, formée à votre image, douée d'intelligence et animée d'une âme immortelle, soit réduite à cette abjection!

Je rencontrais aussi, armée de l'ignoble crochet, une femme d'une trentaine d'années au plus, que me fit d'abord remarquer la singulière propreté de sa mise. Elle avait en effet le talent de maintenir sa modeste toilette hors des atteintes de toute souillure. Sa physionomie était douce et calme, elle allait toujours seule, sans se mêler aux groupes avinés de ses compagnons d'industrie. Un dimanche je la reconnus agenouillée à l'église de Saint-Augustin, entre deux jeunes enfants. Elle m'intéressa vivement, je voulus savoir son histoire. Je vous la conterai peut être quelque jour, Madame, mais au coin de votre feu, ce serait bien long pour une lettre. Qu'il me suffise de vous dire que ma sympathie était méritée, et que le sceau divin n'était pas effacé du front de cette infortunée.

J'avais aussi d'autres voisines dans ma province reculée — c'est ainsi que mes amis de l'intérieur de Paris nommaient mon domicile, en s'étonnant parfois de la témérité avec laquelle je le regagnais à une heure avancée de la nuit. Je vous ai déjà parlé de mes pauvres petites Incurables. Plus près encore, presque à ma porte, j'avais, et j'ai encore, de bonnes amies que je n'ai jamais vues, que je ne verrai jamais, mais dont j'entends souvent la voix, avec qui j'échange des politesses, à qui j'achète des légumes et de l'eau de mélisse, les pieuses filles de sainte Thérèse. Paris est le pays de tous les contrastes, et les Carmélites ont érigé leur charmante chapelle ogivale dans le quartier des chiffonniers. Puis, je m'endormais au chant du rossignol, je m'éveillais au chant de la grive.

Devant mes fenêtres, le parc agreste de Monceaux étendait ses ombrages longtemps négligés. Je ne me plaignais pas de son abandon, j'étais du nombre des privilégiés, admis à pénétrer dans cet enclos presque champêtre, où de vraies vaches laitières broutaient l'herbe touffue, où, parfois, un lapin se dérobait sous mes pieds, où mille oiseaux gazouillaient et roucoulaient dans le feuillage des vieux arbres.

C'était un monde à part que celui des habitués du parc de Monceaux. Il n'y en avait pas un seul dont je susse le nom, et je les aurais rencontrés dix ans de suite sans m'en informer, ni leur adresser une parole. Pourtant il me semblait que je les connaissais tous. Les promenades de Paris ont un genre d'intérêt dont vous ne pouvez pas vous douter, Madame. Vous avez toujours vécu cantonnée au milieu d'une petite population casanière comme vous, et je suis sûr qu'il vous arrive de passer des mois entiers sans apercevoir jamais un visage sur lequel vous ne puissiez mettre un nom. Ici, c'est tout le contraire; on ne chemine, on ne s'asseoit qu'à côté d'inconnus. J'aime assez à percer le mystère de ces destinées multiples, non point au moyen d'informations prises, non point en m'attachant aux pas des gens, je vous prie de croire que je n'ai pas l'honneur d'appartenir à la police, mais par une inquisition rapide des traits, des toilettes, des attitudes, parfois en commentant quelques paroles saisies au vol. Je me suis exercé à ce travail de commentateur, et bien que j'aie eu rarement l'occasion de vérifier mes hypothèses, j'ai la prétention d'en faire au moins de plausibles.

Qu'importe d'ailleurs qu'elles soient plus ou moins fondées? C'est un amusement innocent de la flanerie. Je suis convaincu que ce procédé d'investigation sommaire est utilement employé par les vaudevillistes et les romanciers de profession. On s'étonne de la fécondité de leur imagination, souvent elle n'a eu qu'à développer quelques indices ainsi recueillis. Il en est un peu de cela comme des bouts-rimés. Vous vous souvenez que nous avons joué quelquefois, dans les longues soirées du manoir, à ce jeu d'esprit trop dédaigné. La rime est un embarras et une entrave pour le poète grave, s'il en existe de tels, qui veut exprimer avec précision une pensée préconçue, mais elle est plus souvent qu'on ne pense l'ins-

piratrice de la pensée elle-même. Vous prenez des mots au hasard, sans autre lien qu'un rapport de consonnance, vous les choisissez bien disparates d'aspect, et vous exigez que j'en fasse la terminaison d'autant de vers. Chacun de ces mots est une idée, et j'obtiendrai ainsi de leurs combinaisons des effets inattendus, auxquels, sans votre ordre, je n'eusse jamais songé d'avance. Soyez sûre, Madame, qu'il y a beaucoup de bouts-rimés dans la poésie des plus illustres, et que maint alexandrin célèbre n'a dû son origine qu'au dictionnaire des rimes. De deux vers qui résonnent ensemble, l'un au moins a été le produit de ce travail de marqueterie. Est-ce le premier ou le second? Je ne doute pas que dans la plupart des cas ce ne soit le premier. En formulant définitivement l'expression de sa pensée, le poète intervertit l'ordre des temps. C'est son second vers qu'il a dû concevoir d'abord. Voyez le début de l'immortelle invocation au *Lac*, qui demeurera, je pense, le chef-d'œuvre de la poésie moderne :

Ainsi, toujours poussés vers de nouveaux rivages,
Dans la nuit éternelle emportés sans retour,
Ne pourrons-nous jamais, sur l'océan des âges,
Jeter l'ancre un seul jour?

N'est-il pas évident que les deux premiers vers sont dans la dépendance des deux autres et n'ont pas pu les précéder dans l'ordre de la composition?

Il n'y a pas grand'chose à tirer, pour un observateur, des lambeaux de conversation de deux interlocuteurs du sexe barbu et à peu près du même âge, sinon cette observation générale : s'ils ont moins de trente ans, ils parlent de leurs plaisirs; s'ils ont de trente à soixante ans, ils causent de leurs affaires; s'ils ont passé la soixantaine, ils s'entretiennent de leurs santés respectives, et se font des confidences sur leurs petites ou grosses infirmités. Il faut que les âges et les sexes soient plus mêlés pour que puisse naître un intérêt dramatique. Un jour, je vis assise sur un des bancs de pierre de mon vieux parc de Monceaux une jeune femme d'une remarquable beauté et d'une tenue à la fois modeste et distinguée, près d'un jeune homme pareillement de bonne mine. Ils interrom-

pirent leur conversation pendant que je passais devant eux, et comme je m'éloignais, j'entendis ces seuls mots : « Vous ne m'aviez pas dit que vous étiez si belle. » Je continuai ma promenade en m'ingéniant à chercher quelle situation indiquaient ces paroles. Je vous engage à chercher ainsi, Madame, et peut-être permettrez-vous à Mademoiselle Jeanne de chercher de son côté. Au temps où les princes se mariaient par procureurs sans s'être jamais vus, j'aurais cru que j'avais sous les yeux un nouveau ménage princier, et un jeune Amadis tout ébloui de la compagne que lui avait destinée un heureux caprice de la politique. Les rencontres de ce genre ont été rarement aussi agréables, et il est curieux de lire dans les mémoires des siècles passés les impressions réciproques d'augustes époux mis en présence l'un de l'autre après avoir été diplomatiquement unis. Mais il n'y avait pas à s'arrêter à cet anachronisme.

Je supposai qu'Amadis, fiancé par des arrangements de famille à sa petite cousine, l'avait quittée encore enfant pour une longue absence, qu'il avait correspondu avec elle, que, de retour d'Amérique, il l'avait retrouvée dans le plein épanouissement de la beauté, et que, marié de la veille, du matin peut-être, il lui exprimait de la sorte une admiration passionnée. Le ton assez froid dont avaient été prononcées les paroles que je commentais et le calme des attitudes contrastaient pourtant avec cette interprétation romanesque. Je ne pus résister à la tentation de repasser devant les deux beaux jeunes gens. Je crus remarquer entre leurs traits une singulière ressemblance. L'air du soir devenait assez frais. « Donne-moi mon châle », dit simplement la jeune femme, ou plutôt la jeune fille, car il n'y avait pas à s'y méprendre aux dimensions étriquées de ce châle de barège. Elle tutoyait ainsi sans cérémonie, en présence d'un étranger, l'homme qui s'était adressé à elle dans une forme plus respectueuse. Je me perdais en conjectures, et répétant intérieurement la phrase qui m'avait tant intrigué, je m'aperçus, alors seulement, qu'elle avait la mesure irréprochable d'un vers. La jeune fille prit le bras de son frère, ce ne pouvait être autre chose, et je compris qu'à travers la causerie il lui avait récité quelque vieille rapsodie, sinon des bouts-rimés de sa façon.

Pauvre parc de Monceaux, je le pleure au moment où tout le

monde le vante et l'exalte. Vous ne croiriez pas, Madame, que l'immense majorité des Parisiens ne le connaissait pas plus que vous. On ne soupçonnait pas l'existence de cette oasis de verdure, qui occupait cependant dans l'ancienne enceinte un espace de près de quarante journaux de notre pays. C'était un lieu véritablement mystérieux, une sorte de bois sacré, interdit aux profanes, ignoré du vulgaire. Je suivais tristement, depuis quelques mois, les travaux qu'on y exécutait à huis clos, et qui le réduisaient de moitié, en changeant le caractère de ce qu'on a bien voulu conserver. J'entendais le bruit de la cognée, le bruit plus mélancolique encore des grands arbres précipités sur le sol dans toute la pompe de leur feuillage, avec les nids qu'ils abritaient. Ils me semblaient se plaindre qu'on n'eût pas attendu les frimas pour leur porter les coups qui les faisaient saigner, et auxquels l'engourdissement de l'hiver les eût rendus moins sensibles. Les hamadryades qui habitaient sous leur écorce murmuraient la touchante élégie d'André Chénier : *Je ne veux pas mourir encore.* Elles disaient d'une voix éplorée :

Je ne suis qu'au printemps, je veux voir la moisson,
Et comme le soleil, de saison en saison,
Je veux achever mon année.....

Les merles, les pinsons poussaient des cris effarés ; j'entendais les derniers gémissements des tourterelles à qui l'on n'avait pas permis d'élever leurs couvées. Mais rien n'arrêtait la barbare impatience de l'homme. Les gazons émaillés de pâquerettes, bordés de lilas et d'ébéniers fleuris, étaient ravagés par d'horribles charrois de pierres. La scie mordait les blocs équarris, le rouleau écrasait les cailloux, le marteau scellait les grilles, les chevaux hennissaient, les charretiers les excitaient à force de fouets et de blasphèmes. Tels ont été cette année, Madame, mes concerts printaniers.

Il y a huit jours à peine, on ouvrait les barrières, je ferais mieux de dire qu'on levait le rideau, car ç'a été un véritable coup de théâtre, et la foule se ruait dans son nouveau domaine comme au spectacle gratis. Je dois reconnaître que la représentation a pleinement réussi. La rapidité avec laquelle avaient été posés les derniers décors a été prodigieuse. On inaugurait en même temps la magnifique avenue du boulevard Malesherbes, qui, vers son point culmi-

nant, paraît percée entre deux falaises crayeuses de Normandie. De pauvres pins sans racines, tranchés pour l'ornement éphémère de la fête, figuraient les plantations futures, alternant avec les mâts vénitiens aux flottantes banderolles. Les guirlandes de feuillage étaient assez multipliéos pour former tapisserie aux deux côtés de l'avenue. Mais j'oublie que tous les journaux ont été pleins de ces descriptions. Je vous signalerai un détail intéressant qu'ils n'ont pas rapporté. On a profité de l'occasion pour rendre publiquement à la bonne ville de Paris ses nobles armoiries, et, sur tous les écussons, les trois fleurs de lys d'or de nos pères, reprenant leur place d'honneur au lieu du champ étoilé, surmontaient la vieille nef de la cité.

Vous avez pu lire, Madame, les détails de la cérémonie officielle. Croiriez-vous que j'étais commandé nominativement pour l'embellir de ma présence. J'espère que vous êtes surprise de la fatuité de cet aveu, et que vous attendez une explication qui ne me laisse pas trop ridicule. Je n'étais que médiocrement flatté de l'attention personnelle dont je me trouvais l'objet, je n'appréciais pas assez haut la jouissance de faire espalier par trente degrés de chaleur, le fusil au pied, le sac au dos, sous ma tunique pseudo-militaire. Aussi, je vous confierai que je me suis dispensé de la corvée. Je vous assure qu'il n'y a point paru, et que la fête n'en a rien perdu de son éclat. Vous vous feriez difficilement une idée de l'ébahissement de la foule qui, après avoir remonté le boulevard improvisé, a fait irruption dans le parc rétréci de Monceaux, en admirant les corbeilles de fleurs innombrables, les pelouses verdoyantes, les colonnes, les ruines non moins artistement fabriquées que les rochers, la cascade, la rivière que traverse le gracieux arceau d'un pont digne de ceux de Venise, tout ce Trianon qui venait de jaillir de terre. Le soir, une illumination multicolore, suspendue à toutes les branches des arbres, courant en festons le long des gazons et des colonnades, et répétée par le miroir des eaux, a redoublé l'enthousiasme. Je me suis mêlé, en voisin et en observateur, aux flots pressés des promeneurs; c'étaient des trépignements d'enfants, des exclamations, même des salves d'applaudissements. Rarement l'explosion de la satisfaction populaire m'a semblé aussi naïve et

aussi spontanée. J'accorderai d'ailleurs que pour ceux qui aiment les paysages artificiels et les décorations d'opéra, le spectacle était merveilleux.

Maintenant, dans mon quartier naguère si désert, j'assiste au défilé d'une incessante procession de visiteurs. Le parc de Monceaux est le but de toutes les promenades. On paie sa chaise pour se reposer un moment à l'ombre, on paie une autre chaise si l'on veut changer de place. On n'échappe aux tourbillons de poussière qu'en s'exposant aux ondées des arroseurs qui délaient le sable des allées, et, par le plus ardent soleil, il est bon de se munir de souliers de caoutchouc et de parapluies. — Je préférais le vieil enclos solitaire, si vite tombé dans le domaine du passé. Je préférerais surtout, Madame, m'asseoir au milieu de votre famille bien-aimée, parmi les fougères, loin de la foule importune, au-dessus du petit vallon de Kerfily. Je me souviens d'une de ces soirées. Le soleil empourpré se couchait dans l'Océan, éclairant de ses derniers rayons les blanches voiles des pêcheurs. J'entendais le murmure d'un vrai ruisseau, polissant de son eau limpide les cailloux de son lit, et fuyant à travers les aulnes. J'entendais les mugissements des génisses, et le cantique de la jeune vachère, et le tintement de l'angélus, et la voix douce du rouge-gorge, dont les accents ont quelque chose de religieux comme une prière du soir. Vous me racontiez la délicieuse légende de ces oiseaux plaintifs, pour qui j'ai compris et partagé désormais votre prédilection. Je ne l'ai point oubliée. L'un d'eux voulut assister le Sauveur sur la croix et porter un fruit aux lèvres divines que les hommes ne savaient abreuver que de fiel. Il se rougit de son sang la gorge aux épines de la couronne, et le Christ attendri lui promit que ce glorieux stigmate se conserverait dans toute sa postérité. Depuis, le chant de ces oiseaux a quelque chose de gémissant, et, dans tous les buissons où se cache un rouge-gorge, sa douleur s'exhale en modulations mélancoliques à l'heure où expirait le Sauveur du monde. — Ainsi je contemplais la splendeur de la nature, ainsi mon âme se plongeait dans la religieuse poésie des champs, ainsi je savourais les pures jouissances de l'amitié.

ALFRED DE COURCY.

PÈLERINAGE ARCHÉOLOGIQUE

AU

TOMBEAU DE SAINTE ONENNE.

LA BARONNIE DE MAURON. — SAINT-LERY.

Un des plus curieusement érudits parmi les archéologues de Bretagne m'avait demandé de profiter de mon séjour de quelques semaines à Mauron, pour aller, jusqu'à Trehoranteuc, dessiner à son intention la statue d'une princesse domnonéenne, sœur de Judicaël, sainte comme son frère, et honorée seulement dans la petite église de cette bourgade ignorée.

Je crois bien qu'on a tracé, sur quelque carte officielle, un beau chemin vicinal qui relie le bourg de Trehoranteuc à Mauron, son chef-lieu de canton; mais je sais par expérience que ce chemin fantastique n'existe que sur le papier. On va d'un point à l'autre, à travers champs. Il faut un guide et du jarret; c'est un sentier de douze kilomètres à suivre dans ses inextricables méandres. Du reste, un archéologue n'a pas le droit de se plaindre : il sait qu'il n'a rien à gagner en suivant les routes battues; le chemin des écoliers vaut mieux pour lui : n'est-il pas, au fond, un écolier perpétuel?

Je vais raconter ma journée, non pas que j'aie la prétention d'avoir fait des découvertes importantes; mais le pays que j'ai traversé a été peu exploré, et surtout peu décrit.

L'histoire de cette région ne commence qu'avec le VIIe siècle. Il faut en chercher les origines dans les vies de saint Méen, de saint Judicaël, de saint Josse, de saint Lery, surtout. Le biographe de saint Méen raconte qu'elle était déserte, et habitée seulement par les bêtes fauves, quand Cadwon, petit chef breton, campé précairement au milieu de ces solitudes, sollicita le saint d'y établir un monastère. « J'ai ici, dit-il, un territoire vaste et spacieux, tout à fait désert; venez y demeurer près de moi, et, quand je ne serai plus, vous m'y succéderez. » Ce fut, sans aucun doute, la réputation du monastère de Saint-Méen qui attira sur cette frontière de leur royaume les princes de la famille de saint Judicaël, qui eurent certainement une habitation à Gaël[1]. La légende de saint Lery dit que ce saint prêtre étant venu à la cour domnonéenne, obtint du roi un ermitage que Bili, chapelain de Morone, femme de Judicaël, avait fait bâtir, sur les bords de la rivière de Douëf, pour un solitaire du nom d'Élocan, qui trouvant cette retraite trop près de Gaël, l'avait délaissée et s'était enfoncé soit dans la forêt de Brocéliande, soit dans les solitudes du Mené. Or, saint Lery a laissé son nom à une paroisse où nous reviendrons; on trouve dans une lieue carrée les villages de Bran-Bili, Lan-Bili, le Bois-Bili; j'avoue que je ne vois rien de monstrueux au système de certains archéologues locaux qui rattacheraient volontiers Mauron à la princesse Morone.

Mauron, comme fief, suivit jusqu'au XVIIe siècle la destinée de Gaël, dont il était membre, c'est à dire qu'il fut, dès l'origine, à la vieille race de Montfort, qui perdit son nom en s'alliant à la maison de Laval. Le duc de la Trémouille, dilapidateur effréné de cette royale fortune des Laval dont il fut héritier, vendit Mauron avec Gaël aux Rosmadec, qui gardèrent Gaël et revendirent Mauron aux Brehand, comme je le dirai à propos du Plessix.

Je n'ai pour toutes archives féodales qu'un aveu de 1676. Les archives paroissiales sont absolument nulles et ne renferment que les registres de baptême. Le plus vieux de ces registres nous

1 Il faut visiter, à Gaël, l'emplacement du château et une église du XIIe siècle, à fenêtres en meurtrières, restaurée à diverses époques et principalement à la fin du XVe ou au commencement du XVIe siècle. Il y aurait des recherches à faire sur l'*eau de Gaël*, contre la rage. Je crois que mon ami Ch. de Keranflec'h s'en est occupé.

apprend que les troupes du prince de Dombes détruisirent absolument les archives antérieures. Les guerres civiles de la Révolution parachevèrent l'œuvre des guerres civiles du XVIe siècle. Je renvoie au *Registre de Concoret*[1] le lecteur curieux de savoir quelles furent les fureurs révolutionnaires dans ces cantons.

J'ai dit que pour aller de Mauron à Trehoranteuc, il fallait un guide. L'excellent abbé X... voulut bien être le mien. Je l'allai rejoindre à l'église où il finissait sa messe. L'église de Mauron est du XVIe siècle, sauf la tour, qui est du XVIIIe. Il n'y a de remarquable à l'extérieur que le porche du midi, où M. de la Borderie a déchiffré à moitié une inscription empâtée de badigeon, portant la date de 1525 et le nom de l'ouvrier. M. de la Borderie lit avec hésitation P. Moncorrie; je préférerais lire *Moinnerie*, nom connu encore dans le pays[2]. A l'intérieur, on admirera une magnifique charpente dont l'entablement et les poutres sculptées peuvent être proposées pour type de la plus riche ornementation usitée en Bretagne à cette époque[3]. Une assez longne inscription enroulée autour d'une poutre donne sans doute la date précise de l'ouvrage; la hauteur où elle est placée et l'obscurité de la nef ne m'ont pas permis de la lire en entier; j'en ai seulement déchiffré le fragment le plus essentiel, je veux dire les noms des artistes, qui sont écrits dans la partie la mieux éclairée : ils se nommaient, l'un Guillaume Dupré, charpentier, l'autre, Guillaume Danoux, menuisier. Le nom de Guillaume Danoux est répété sur la frise, vis-à-vis de la porte; c'était le sculpteur. A la maîtresse vitre était une belle peinture sur verre du commencement du XVIe siècle, représentant la Pentecôte; on y a entremêlé à l'aventure des fragments d'autres vitraux, notamment d'un crucifiement de saint Pierre, qui en font aujourd'hui une macédoine des plus burlesques[4].

1 *Le Registre de Concoret*, mémoire d'un prêtre réfractaire sous la Terreur, publié pour la première fois sur le manuscrit de l'abbé Guillotin, par S. Ropartz, brochure in-8°. Saint-Brieuc, L. Prudhomme, 1855.

2 La Borderie, *Annuaire historique de Bretagne*, 1861, p. 231.

3 Je ne parle ici que de la charpente de la nef et du cœur : celle des transepts et notamment de la grande chapelle méridionale, grossière et lourde imitation de celle de la nef, porte la date de 1552.

4 Cette même Pentecôte, peinte d'après les mêmes cartons, se voit dans l'église de Ploërmel, en la vitre au-dessus du porche septentrional. Cette belle verrière porte en

Mon aveu de 1676 porte en ce point : « Est ledit sieur de Mauron, seigneur supérieur et fondateur des églises de Mauron et de Saint-Lery et des chapelles qui en dépendent, et y a toutes marques de supériorité et fondation, savoir : en celle de Mauron les écussons et armes en bosses et pierres au dehors d'icelle église, sur les portes et en divers endroits et au dedans du chœur, sur la porte de la sacristie, en la tour et en toutes les vitres de ladite église : et quatre bancs et accoudoirs, deux au haut du chœur des deux costés proche du marchepied du principal autel, et deux autres, l'un au bas dudit chœur et l'autre en la chapelle du Rosaire et un tombeau en bosse, au milieu du chœur avec la figure d'un homme armé au-dessus. » La chapelle du transept septentrional était privative au seigneur de la Ville-David, maison noble admirablement située sur les hauteurs qui dominent Mauron au nord. Toutes les armoiries de l'église de Mauron ont été martelées. Dans la sacristie, un tableau porte les armes de Brehant et de Volvire en alliance.

La halle de Mauron ne date que de la fin du XVIIe siècle, ainsi que le constate l'aveu. Sur la petite place qui la sépare de l'église, étaient la potence et le poteau armorié où pendait le collier, instruments peu redoutés, mais signes très-redoutables de la haute-justice. Sur la porte renaissance de la maison d'ailleurs moderne qui fait l'angle de cette petite place au midi, on voit, en un écusson porté par un jouvenceau du XVe siècle, les armes du Plessix.

En traversant les rues de Mauron, irrégulièrement bordées de petites maisons qui ont uniformément un air vieillot sans être antiques [1], on se demande si ce n'est point là même que coula le sang d'un maréchal de France, et le sang plus glorieux encore d'un survivant du combat des Trente. C'était le 14 août 1351. Le maréchal Guy de Nesle, envoyé par le roi Jean au secours de Charles

date : *M. V^cc XXXII. Yvon Audren a donné cette vitre. Dieu lui pardoint.* Ceci donne une date très-approximative au vitrail de Mauron.

1 Quelques-unes sont du XVIe siècle ; le plus grand nombre, du XVIIe. A une maisonnette de la Grande-Rue, un linteau de fenêtre contient une sorte de rébus dont je n'ai pas le mot ; on y voit à la file une fleur de lys, un cœur, une hermine héraldique et un canard. Ce serait sans doute prêter beaucoup trop d'esprit satirique au maçon dont le marteau picota cette pierre au commencement du XVIe siècle que d'y soupçonner une épigramme contre le mariage de la duchesse et l'union de la Bretagne à la France.

de Blois, attaquait, avec des forces supérieures, le château de Mauron, dont un capitaine anglais, que nos historiens nomment Guillaume de Wenceley, s'était emparé. Grâce à la fougue de Tanneguy du Châtel, capitaine breton du parti de Jean de Montfort, les Anglais gagnèrent la bataille. Les partisans de Charles de Blois y laissèrent treize seigneurs de distinction, cent quarante chevaliers et un nombre infini de gens de pied. On compta parmi les morts le maréchal lui-même, le comte de la Marche, un Rohan, et Tinténiac, que la sanglante journée de Mi-Voie avait récemment épargné.

J'ignore le lieu précis où était situé le château de Mauron, démantelé par du Guesclin, durant cette malheureuse campagne qu'il fit, au service du roi de France, contre sa patrie. Je ne saurais, je l'avoue, en retrouver aucun vestige à Bran-Bili, où M. l'abbé Oresve [1], sur l'indication de d'Argentré, veut qu'il fût bâti, et cette position est merveilleusement choisie à l'encontre de toutes les idées stratégiques du moyen âge. Il est bien plus naturel de penser que le vieux donjon s'élevait au cœur même de la petite ville, dont les constructions modernes ont entièrement bouleversé le terrain. Il n'existe pas dans toute la bourgade une pierre que l'on puisse dire antérieure au XIVe siècle et à du Guesclin, si ce n'est une vieille croix brisée, que l'on nomme la croix de Saint-Michel.

En traversant le Douëf, au Lépont, vous entendrez le tictac monotone de la trémie d'un petit moulin, perdu à gauche dans les saules. C'est « le moulin ancien de la seigneurie de Gaël, en la paroisse de Mauron, nommé le moulin au Cellier. » Je crois qu'il faudrait écrire : le moulin au *Sellier*, et rattacher ce moulin à Guillaume Le Sellier, qui, du consentement de ses fils et de ses seigneurs, donnait un champ de la paroisse de Mauron pour aider à la fondation de l'abbaye de Saint-Jacques de Montfort, en 1152. Pierre, fils d'Urvoi le Veneur, donna aussi une certaine terre dans la même paroisse [2]. Je sais, d'un autre côté, que l'abbé de Paimpont était gros décimateur dans Mauron; mais, faute d'archives, les détails me manquent. Mon aveu porte d'une manière générale « de

[1] *Histoire de Montfort*, in-8°, 1858, p. 135.

[2] *Ibid.*, p. 302, et D. Morice, *Preuves*, tom. 1, col. 614 et 615.

ladite baronnie relèvent les paroisses de Mauron et Saint-Lery en proche ou arrière-fief, *fors les fiefs d'église.* »

Après avoir cheminé quelque temps, on commence à apercevoir à mi-coteau, sur la droite, des ruines grandioses. La forme du pavillon central, à croupe arrondie, laisse deviner du plus loin une construction du XVIIIe siècle. Il y a une petite tourelle du XVIe. C'est le château du Plessix, riche et vaste construction qui n'a pas duré cent ans et qui ne sera bientôt plus qu'un monceau de pierres. Le Plessix était une châtellenie dont le fief s'étendait aux villages du Plessix, de la Sillandaye, de la Ville-ès-Alos, de la Rochette du Plessix, de la Concise[1], du Coudray, de Quinformel, de Bréhoussoux, de la Grée, du Désert et de la Ville-Juhel. Ce château est le berceau de la famille du Plessix, connue sous le nom de du Plessix de Grenedan, qui n'a jamais cessé de fournir des défenseurs dévoués jusqu'à la mort aux saintes et nobles causes. Il resta aux du Plessix jusqu'au XVIIe siècle. Il passa alors aux Brehant, par le mariage de Jeanne du Plessix avec Louis de Brehant, sieur de Galinée. Leur fils Jan de Brehant acheta de Mathurin de Rosmadec, baron de Gaël, tout ce qui constituait la prévôté de Gaël, en Mauron et Saint-Lery ; il acheta, en outre « de M. du Rouvré Gascher et de dame Jane Maigné, sa compagne, la châtellenye du Bois-Jagut, » sur laquelle je reviendrai, et le tout fut érigé en baronnie, suivant lettres-patentes du roi, de l'année 1655, et le nom du Plessix changé en celui de Mauron, avec droit de menée à la barre de Ploërmel. De cette baronnie relevaient les fiefs dont les noms suivent, avec les noms des seigneurs auxquels ils appartenaient en 1676 : le baillage du-Bois-de-la-Roche, en Mauron, et le Roz, à M. de Volvire, comte du Bois-de-la-Roche; le baillage de Marsan et de la Pierre-Aubry, en Mauron, à M. de Meneuf, comme héritier de dame Renée Pépin, sa mère; Lourme, comprenant les baillages de Lourme, de la Rivière et de la Gaudissière, à M. du Plessix-Josseau; la Ville-David, comprenant les baillages de la Ville-David, de la Folie, du Plessix-Hossart et de Garnouët, à M. de Lahaye, sieur de la Ville-David; Quilhèdre, à

1 La Concise était dès-lors une métairie. Ç'avait été autrefois un manoir d'une certaine importance, ainsi que le démontrent les ruines du XVe siècle qui s'y voient encore.

écuyer Allain Guihard; le Bohier, à écuyer Jean-Baptiste Loret; les Baillages de la Vallée Coitte, du Bé, des Cliots, et partie du rolle de la Motte, à écuyer Pierre Gault, sieur du Tertre; Quihiac, au sieur de la Fretaye; le fief du Faux de Gaël, s'étendant en Mauron; la Ville-Froget, à noble homme Pierre Perrot; le Loup, en Saint-Lery, au sieur des Grées de La Noë. Je n'ai point le degré de juridiction de ces fiefs; c'étaient évidemment, pour la plupart, des basses-justices; j'en excepte, bien entendu, la portion de la seigneurie du Bois-de-la-Roche, s'étendant en Mauron, et Le Loup, seigneurie principale de Sain-tLery. Je passe une foule de maisons et métairies nobles dont la liste serait fastidieuse. Presque toutes ces gentilhommières étaient habitées et avaient « leurs chapelles, coulombiers, moulins, jardins, bois-taillis, de haute futaye et de décoration, » le tout peu splendide, il faut le reconnaître. La quantité était en raison inverse de la qualité. Une belle habitation, avec de magnifiques futaies, vint grossir cette liste, au XVIIIe siècle. Je veux parler du Ferron. L'aveu de 1696 décrivait ainsi le lieu où fut bâti, plus tard, le Ferron : « Plus dépend de ladite seigneurie une grande estendue de terre, la plus grande partie en landes et quelques parties en bois-taillis, nommée anciennement les Haies de Gaël. »

J'ai parlé de chapelles; il y en avait au Haut-Quilhèdre, à la Ville-L'Évêque, à Quihiac, au Bois-Jagut; il y en a encore à la Ville-David, au Boyer, au Ferron, au Plessix[1], à Bœufvres, et de plus, deux chapelles paroissiales, Le Coudray, qui prend son nom du village voisin[2], et Saint-Utel, un saint parfaitement inconnu de tous les légendaires bretons. Il est représenté, dans sa chapelle, en ermite. C'est, sans doute, un de ces innombrables solitaires qui vécurent au milieu des forêts de l'Armorique, durant les siècles

1 Dans la chapelle du Plessix, qui est du XVIIIe siècle, on voit un fragment de vitrail du XVIe siècle, avec la figure d'un donateur portant un pourpoint armorié mi-parti de sable à la croix potencée contre-potencée d'argent, et d'azur à six coquilles d'argent, 3 et 3. Je ne puis attribuer sûrement ces armoiries et ne sais d'où vient ce vitrail.

2 Noël du Coudray, de la paroisse de Mauron, anobli en 1440, fut la souche d'une famille de ce nom, qui portait d'or, à la bande de gueules chargée de trois coquilles d'argent et accostée de deux cotices d'azur.

héroïques de l'émigration bretonne. Il y avait foire et assemblée à Saint-Utel le jour Saint-Jean. L'aveu parle, en outre, d'une chapelle Saint-Sauveur, près les villages du Désert et la Touche-Renault, où il y avait assemblée. Je pense qu'il y avait aussi, plus anciennement, une chapelle à Lourme; car il existe près de cette maison une fontaine très-vénérée, dédiée à sainte Apolline, et où les personnes tourmentées de maux de dents se rendent de loin en pèlerinage [1].

Je n'ai pas relevé, dans l'aveu de la baronnie de Mauron une seule redevance bizarre, si ce n'est celle-ci : « Les mariez et derniers espousez auxdites deux paroisses en chacune année sont tenuz présenter des soules auxdits seigneurs ou à leur procureur, à peine d'amende, sçavoir : ceux de Mauron, le jour de Noël et dimanche de la Quinquagésime, et ceux de Saint-Lery, le jour de Carnaval [2]. » J'ai noté que les rentes en avoine se mesuraient au *trébuchet :* on pense bien que ce n'est point de l'engin destiné à prendre les petits oiseaux qu'il s'agit ici. L'aveu définit ainsi notre trébuchet, « quel vaut la huitième partie d'un cruble d'avoine, ledit cruble composé de deux boisseaux d'avoine, mesure de Mauron, un comble et l'autre rez. »

Nous traversons le gros village de la Touche-aux-Bouviers. Ce nom de la Touche est excessivement répandu, et on paraît en avoir perdu la signification. Je la retrouve dans une commission du

1 La chapelle de Saint-Utel renferme des fragments qui pourraient remonter au XIVe siècle; la majeure partie est du XVIe. Au-dessus de la porte d'entrée, on voit les burelles des Volvire. La statue de saint Utel, au maître-autel, a, je ne sais pourquoi, un glaive au côté; c'est, du reste, un morceau de bois si grossièrement taillé à la hache, qu'il est impossible de lui assigner une date. Une autre statue, plus vieille, conservée dans une petite armoire vitrée, n'a point d'épée, mais bien une croix d'une main et un livre de l'autre. Les deux portent un froc brun ceint d'une corde.

2 Il y avait quintaine à Saint-Brieuc-de-Mauron, paroisse limitrophe de celle de Mauron, où l'on peut voir en la longère nord de l'église percée de petites fenêtres en meurtrières, un curieux spécimen d'appareil roman en arêtes de poisson, exécuté avec des pierres plates de schiste bleu. Au porche méridional, on trouve un bénitier roman, orné de trois faces humaines grossièrement ébauchées. Non loin du bourg, est la maison de la Gabtière, érigée en vicomté en 1657. Cette terre appartenait aux Troussier, et ce sont leurs armes que l'on voit en divers lieux : d'hermines au lion de gueules. Saint-Brieuc était un prieuré-cure de Paimpont. Ses livres baptistaires remontent à 1574 : il n'y a pas d'autres archives.

21 janvier 1494 (V. S.) donnée par François de Laval, pour vendre « *une tousche de boys*, à lui appartenante, scituée près sa forest, soit en gros et le tout assemblement, ou en détail et par le mynu. »

Nous arrivons au Bois-Jagut, maison-forte du XVIe siècle, très-bien décrite en mon aveu : « Ladite seigneurie est une terre signalée et de grande antiquité, ayant pour son principal logement une grande maison, et forteresse à l'entour, douves, fossez et pont-levis pour l'entrée d'icelui, dont ensuit la déclaration par le particulier : un corps de logis consistant dans une grande salle, chambre basse au bout, vers septentrion, et à l'autre bout un logis neuf et sur lesdits logements des chambres hautes et greniers, contenant le tout de long deux cents pieds, et au derrière de la salle une cuisine bastie en my-croix, et au-dessus une chambre haute et un grenier contenant trente pieds de long. Les escuries au costé oriental de la cour, contenant cinquante pieds de long, et, du même costé, une tour servant de flanc à ladite maison, dans l'en-bas de laquelle est un four, et au-dessus une petite chambre. Au proche du portail de ladite maison, un pavillon contenant vingt-cinq pieds en carré, le surplus de la cour fermé de murailles. »

Ce dont l'aveu ne parle pas et qui paraîtra encore bien plus curieux aux archéologues que les restes à moitié ruinés d'une maison forte du XVIe siècle, c'est une motte féodale des mieux conservées, située au milieu du taillis du Bois-Jagut, presque vis-à-vis la ferme des Rues-Boscher. L'aveu avait bien raison de dire qu'il s'agissait ici d'une seigneurie de « grande antiquité » ; car ces mottes féodales sont, on le sait, antérieures au XIe siècle. Elles servaient de base à des tours en bois, où s'abritaient le seigneur et ses vassaux, en cas d'alerte. On ne commença à bâtir des forteresses en pierres qu'après l'an 1000, et lorsque fut dissipée la crainte de la fin du monde, à laquelle on assignait cette année pour date précise.

Les anciens châtelains du Bois-Jagut ne sont point en odeur de sainteté dans le pays. La motte féodale est, selon la tradition, le dernier vestige d'un château effondré et fondu en terre, en punition des crimes de ceux qui l'habitaient. Si l'imagination s'exalte un peu

au récit des bonnes gens, on voit toute une légion de barons bardés de fer, emportant au grand galop de coursiers à demi-fantastiques, toutes les jolies filles du canton. Le diable s'en mêle, à l'heure convenable. — J'ai eu plusieurs fois l'occasion de constater que les traditions de cette nature remontent aux excès de tous genres qui accompagnèrent et suivirent les guerres civiles du XVIe siècle.

En quittant le taillis du Bois-Jagut, on arrive à Bœufvres. L'aveu de 1676 porte que dès lors la maison de Bœufvres, acquise par M. de Brehant, avec le président de Meneuf, était absolument ruinée. Il reste une chapelle dédiée à sainte Anne, où il faut remarquer une statue de la sainte patronne assez bizarrement disposée, en ce que sainte Anne tient sur ses bras la sainte Vierge, toute jeune, qui, elle-même, porte sur les siens Jésus enfant. Cette statue, du XVIIe siècle, comme la chapelle, porte sur sa base des armoiries où sont figurées trois épées en pal, surmontées de trois besants, que l'on doit attribuer aux Brehault; ledit blason en alliance avec un autre écu, où l'on voit un sautoir, avec un franc-quartier chargé de deux poissons en fasce, qui ne peut être que celui des Bourgneuf. Les mêmes armes se retrouvent au chevet de la chapelle [1].

La tradition orale a conservé, à Bœufvres, le souvenir d'un ermite qui y aurait vécu dans une petite cellule d'environ neuf pieds carrés, dont les vestiges subsistent encore. On ne fait pas remonter la mort de ce pénitent à beaucoup plus d'un siècle, et je pense qu'on ne se trompe guère. Il y avait encore, dans le XVIIe siècle, en Bretagne, un grand nombre de reclus. M. Le Gué m'a montré aux archives des Côtes-du-Nord une très-curieuse pétition d'un homme qui avait été soldat et qui demandait au seigneur du Buhen la permission de vivre en ermite dans les bois de Lantic. La date de cette requête coïncide avec l'époque où la tradition fait vivre

1 On les voit également en la vitre d'une chapelle de l'église de Ploërmel, celle dans laquelle on a transporté les statues tumulaires de Jean II et Jean III : les émaux sont pour Brehault : de gueules, à trois épées d'argent en pal, surmontées de trois besants d'or; pour Bourgneuf : d'argent au chevron de sable au franc-quartier de gueules chargé de deux poissons d'argent.

l'ermite de Bœufvres. Dans la chapelle si richement meublée de Notre-Dame de la Houssaye, près Pontivy, on lit au bas d'un mauvais tableau de l'Assomption, après les noms du recteur de Noyal et du chapelain de la Houssaye, cette curieuse mention : « Et lors estoit hermite H. H. Jan Le Métayer, du village de Quesquomarch, et fut posé le 7e novembre l'an 1669. »

De Bœufvres, nous allâmes à la chapelle du Bois-Bili, en Néant. Cette chapelle, qui porte la date de 1666, est sans intérêt; j'y remarquai toutefois six pierres disposées dans la maçonne, à l'extérieur, avec une certaine symétrie, et sur lesquelles sont profondément gravées des croix pattées inscrites dans un cercle. Il ne peut être ici question de consécration, et d'ailleurs le nombre de six n'est pas liturgique.

Quand on est arrivé sur la lande qui sépare le Bois-Bili de Trehoranteuc, on découvre un panorama immense qui, dans un horizon, va au-delà de Ploërmel, perdu dans un pli de terrain, et dans l'autre horizon, laisse parfaitement distinguer Saint-Méen, Gaël et Mauron. Bien plus près, au nord, l'œil embrasse tout le village du Bois-de-la-Roche, dominé par un magnifique et imposant donjon, bâti par les sires de Montauban. Vous trouverez dans Du Paz la généalogie des seigneurs de cette terre importante, érigée en comté en 1607. Tout le monde sait la pieuse histoire d'Anne Toussainte de Volvire, châtelaine du Bois-de-la-Roche au XVIIe siècle, qui vécut et mourut en sainte, et dont le tombeau est vénéré dans l'église de Néant, dont nous voyons le clocher à l'ouest. Ce tombeau, comme la fontaine dédiée à la *sainte de Néant*, est plus que mesquin. Il faut voir, dans la sacristie, le portrait de la bienheureuse, et quelques grisailles à la maîtresse vitre. — En nous retournant vers le midi et en poursuivant notre marche sur Trehoranteuc, nous avions devant nous les derniers restes de cette mystérieuse forêt de Brocéliande, si chère aux vieux romanciers; nous pouvions marquer la place où coule la fontaine fatidique de Baranton. Le plus léger recueillement de notre imagination ou de notre mémoire allait ressusciter Merlin et Viviane, quand tout-à-coup, au milieu même de la lande, nous nous trouvâmes en face

d'un de ces monuments étranges, que nous ont légués, sans nous en transmettre la signification précise, les habitants de notre péninsule aux temps anté-historiques.

C'est une enceinte elliptique, qui mesure vingt-cinq pas dans un sens et quatre ou cinq dans l'autre, formée par une cinquantaine de pierres brutes de moyenne grosseur. Cela s'appelle, parmi les pâtres qui mènent sur ces bruyères des bandes de brebis naines, le Jardin-des-Moines. C'est évidemment une sépulture. Respectées par vingt siècles, ces pierres funéraires me semblent gravement menacées aujourd'hui ; on vient de partager la lande immense ; chacun enclôt déjà la parcelle qui lui est devenue propre ; quelle que soit l'infécondité de cette terre sur laquelle de gros rochers de schiste rouge montrent partout leur arrête moussue, le progrès moderne voudra la défricher, et ceux dont le poète a dit :

De la tombe d'Arthur ils feraient une borne,

n'éprouveront, à coup sûr, aucun scrupule de broyer ces beaux cailloux de quartz blanc, pour macadamiser les futurs chemins vicinaux de Trehoranteuc.

En quittant la tombelle, nous descendîmes, j'allais dire nous tombâmes dans un défilé profond, tortueux, large de vingt mètres, long de cinq cents, creusé par quelque torrent diluvien, au milieu d'un double rempart de schiste rouge et tapissé, dans toute sa largeur, d'un gazon fin et court, sur lequel glisse sans bruit un petit filet d'eau limpide. Le temps a arrondi les crêtes des rochers immenses et a revêtu leur croupe aride d'une couche de lichen gris. On n'entend rien, si ce n'est, par intervalle, le cri des éperviers ; on ne voit rien, si ce n'est par hasard, au haut des glacis, la silhouette d'une jeune fille qui file sa quenouille, en gardant un troupeau de moutons si petits qu'on les devine, plutôt qu'on ne les distingue dans les bruyères. Je n'ai jamais mieux compris la solitude qu'au milieu de cette gorge silencieuse. Tout-à-coup elle s'élargit, et devient vallée. On voit un gros village : c'est Trehoranteuc. De quelque côté qu'on se tourne, la montagne, aride au nord, boisée au midi, partout rapide et presque perpendiculaire, entoure

la vallée, comme les gradins d'un amphithéâtre entourent l'arène : c'est un vrai cirque. L'impression que produit l'aspect de la culture, de la civilisation, de la fertilité, de la vie sociale, en un mot, après avoir traversé la lande, est étrange : on a oublié qu'à deux kilomètres plus loin, on avait laissé les mêmes guérets, les mêmes pommiers, la même verdure. Les habitants sont fiers de ce que leur oasis a de pittoresque ; ils ont peur qu'on ne le remarque point assez ; la femme d'un notable nous disait avec emphase : « On vient jusque de Paris, pour voir cela. » — O Beotiens ! n'est-ce pas assez de recevoir d'Athènes des jugements sans appel sur la réputation des ténors et des philosophes, des chevaux de courses et des danseuses, des hommes d'État et des histrions ; faut-il encore, avant d'admirer notre nature, telle que le bon Dieu l'a faite, attendre les oracles de ces arbitres, qui n'ont pour terme de comparaison que le bois de Boulogne et les décors de l'Opéra !

Mais il ne faut pas oublier que je suis venu à Trehoranteuc avec l'intention principale d'étudier les documents relatifs à sainte Onenne, patronne du lieu.

Il est question de sainte Onenne, mais de son nom seulement, dans deux généalogies des rois de Domnonée, l'une attribuée par D. Lobineau à Ingomar et conservée par le compilateur du Chronicon Briocense, l'autre insérée par D. Morice, en tête des actes de saint Winoch. L'une et l'autre de ces généalogies mettent sainte Onenne au nombre des enfants de Judhaël et de Pritelle, et la font, par conséquent, sœur de saint Judicaël. Le mariage de Judhaël et de Pritelle n'est pas étranger à notre sujet ; puis on s'attarde volontiers au milieu de ces belles histoires.

Judhaël reçut de son père Judwal le sceptre de toute la Domnonée et le tint d'une main ferme et fidèle. De son temps, un homme de la race du roi Hispertit « et du nom d'Ausoch, vivait sur le rivage de la mer, et vers l'occident de la Domnonée, à Tre-flés en Kemenet-Ili. Le seigneur lui avait donné une fille d'une grande beauté, nommée Pritelle. Un soir, le roi Judhaël, fatigué d'une journée de chasse, vint coucher dans la maison de cet Ausoch, son client. » La belle Pritelle, suivant l'usage, servait l'hôte de son père, et la nuit Judhaël

eut un songe : « Il vit au milieu de son pays de Bretagne une grande montagne à laquelle on accédait par un sentier difficile à trouver. Le roi lui-même était assis au plus haut sommet, sur une chaise d'ivoire, et il voyait devant lui un poteau merveilleusement élevé, ayant la forme d'une colonne bien arrondie. Elle tenait en terre par de puissantes racines et poussait jusqu'au ciel de vigoureux rameaux. La partie inférieure était de fer brillant comme l'étain poli. Tout autour étaient fichées des chevilles de fer recourbées où pendaient des cuirasses, des casques, des hauberts, des carquois pleins de flèches; où pendaient des glaives, des épées, des lances, des dards, des javelots; où pendaient des éperons, des freins, des selles, des mors, des trompettes, et des écus, et autres instruments de guerre. La partie supérieure de la colonne était d'or, étincelante comme un phare anglais.[1] Tout autour étaient enfoncés des clous d'or recourbés auxquels étaient suspendus des chandeliers, des encensoirs, des cierges, des étoles, des calices, des évangéliaires. Le roi se mit à prier, et tout le ciel s'ouvrit, et il vit à ses côtés Pritelle, la fille d'Ausoch, dans toute sa beauté, qui s'empressa de le saluer d'un air soumis, et lui dit : Salut, chef Judhaël, car le créateur a merveilleusement ordonné votre venue en ce lieu et pour vous et pour moi, afin que vous, et non un autre homme, me confiiez à moi, et non à une autre femme, la garde de cette colonne et de tous les ornements qui la couvrent. » Et lorsqu'elle eut dit ces paroles le ciel se ferma. Et Judhaël se réveillant se prit à se rappeler avec étonnement son étrange vision. »

« A son retour, le roi envoya un serviteur fidèle au monastère de Gildas, dans la province de Werech, où se trouvait alors Thaliésin, le devin venu d'outre-mer, dont l'habileté à deviner les présages était merveilleuse, et qui savait prédire le cours heureux ou malheureux de la vie. » Thaliésin déclara que le songe de Judhaël voulait dire que de son mariage avec Pritelle naîtrait une nombreuse lignée

1 Les Bénédictins bretons ne publient point le texte de ce songe qui est d'Ingomar, je l'emprunte aux pièces justificatives de l'*Histoire de Montfort*. M. Oresve a imprimé *Anglicus* et sa traduction prouve qu'il a lu *Angelicus*. Le Baud donne une ravissante version de toute cette légende dans son *Histoire de Bretagne*, page 81.

de guerriers illustres, figurés par le fer, et de saints prêtres, figurés par l'or. Le roi s'empressa d'épouser Pritelle et ils eurent une telle multitude d'enfants que les généalogies s'y perdent : l'une compte quatorze fils, l'autre dix-neuf; la première cinq filles, la seconde quatre. Mais la prédiction de Thaliésin reçut dès cette génération un éclatant accomplissement : parmi les fils trois sont honorés comme saints; à savoir : saint Juduaël, saint Josse et saint Winoch, et l'on sait que Juduaël fut aussi grand roi qu'il fut grand saint. Les filles fournirent deux saintes : sainte Eurielle et notre sainte Onenne.[1] Je dois confesser toutefois que les deux généalogies dont j'ai parlé ajoutent l'épithète de saint au nom de Juduaël, de Josse, de Winoch et d'Eurielle, et ne la donnent point à Onenne. J'ajoute que toutes deux mettent notre bienheureuse au second rang parmi les filles de Judhaël, soit qu'Eurielle fût réellement l'aînée, soit que les légendaires lui attribuassent la première place par honneur rendu à sa sainteté reconnue. Cette dernière remarque pourrait s'appliquer au généalogiste de saint Winoch qui met les trois saints en tête de tous les fils de Pritelle; mais il en est autrement d'Ingomar, qui suit sans doute l'ordre de primogéniture, car il nomme saint Josse le quatrième, et saint Winoch le treizième.

Ces deux documents sont tout ce que nous possédons d'écrit touchant sainte Onenne.[2] Il n'y a pas, à Trehoranteuc, un morceau de

1 Albert le Grand écrit *Ovenne*. Tout le monde sait qu'il y a près de Saint-Méen une paroisse dédiée à saint Onen. J'aurais été tenté d'y voir saint Ouen, l'ami de saint Judicaël; mais la fête de saint Onen fixée au 9 septembre, et la tradition locale qui en fait un moine de Saint-Méen doivent faire rejeter cette hypothèse. Du reste on ne se figure pas la variation que les caprices orthographiques de chaque époque font subir aux noms propres. Je cite, parce qu'il se présente à ma mémoire, Saint Agathon, près Guingamp, dont toutes les chartes des XIVe, XVe et XVIe siècles font Saint-Neganton, et Saint-Adrien près Bourbriac, dont les mêmes chartes font invariablement Saint-Dian. Le recteur de Saint-Onen m'a dit que son église avait des archives anciennes et curieuses: je n'ai eu ni le temps, ni l'occasion de les étudier.

2 Je ne parle que des documents anciens. M. Tresvaux a publié une note de l'excellent M. Baron Duthaya, dans son second volume des *Vies des saints de Bretagne*. M. de Geraby a consacré une courte notice à sainte Onenne et on trouve une note de l'abbé Oresve à l'article *Trehoranteuc* du nouvel Ogée. M. l'abbé Piéderrière, avec une obligeance parfaite, m'a communiqué une légende de sainte Onenne rédigée par lui d'après un manuscrit du XVIIIe siècle, époque où l'hagiographie florissait peu. Il y a joint quelques notes, également inédites sur saint Utel.

papier antérieur à la Révolution, si l'on en excepte les livres de baptême, mariage et sépulture, assez anciens, m'a-t-on dit. L'église a été presque entièrement reconstruite de 1823 à 1825; dans ce temps-là, une église de campagne était, pour les architectes, une grange un peu plus grande que les autres et destinée à abriter de la pluie les gens qui vont à la messe. Il est resté dans un pan de mur du vieil édifice, au-dessus de la porte de la sacristie, une pierre sculptée sur laquelle il est aisé de deviner sous le badigeon des macles qui doivent être des Montauban, et indiquent que Trehoranteuc relevait du Bois-de-la-Roche.

Il y a dans l'église plusieurs représentations de sainte Onenne. D'abord, la statue, du côté de l'Évangile, au maître autel; c'est un magot qui n'a ni sexe, ni âge, fabriqué à coup de hache par un charpentier de l'endroit, il y a trente ans. On reconnaît que ce tronc à peine dégrossi a une couronne sur la tête et une palme dans la main; je comprends jusqu'à un certain point la couronne, mais pourquoi la palme? Il n'y a pas une seule tradition qui fasse de sainte Onenne une martyre.

Une seconde statue bizarrement placée près de la porte d'entrée est du XVIIIe siècle, elle surmontait autrefois un tombeau; elle est aujourd'hui suspendue à un pied du sol, une pierre sous la tête, une autre sous les pieds. C'est très-certainement la Vierge de Bouchardon qui a servi de modèle à quelque sculpteur de province, pour agencer cette statue. Elle est en bois. Feu M. de Garaby, qui a consacré une notice à sainte Onenne dans sa *Vie des Bienheureux et Saints de Bretagne*, au 30 avril, écrit à ce propos[1]: « L'ancienne statue la montre couchée, les mains jointes, *mourant d'hydropisie.* » Vous avouerez, ami lecteur, que dans une église une pareille représentation, quand même ce serait un chef d'œuvre, comme la célèbre toile de Gérard Dow, serait fort drôlatique. Mais j'affirme que l'imagination a fait tous les frais de cette description, et qu'à la vue de la statue, le plus fin disciple d'Hippocrate et de Gallien serait bien empêché de dire de quelle maladie la sainte est morte. Le fait est

1 M. l'abbé Oresve, dans une note du nouvel Ogée, dit exactement la même chose.

que l'on invoque particulièrement sainte Onenne contre l'hydropisie; d'où quelqu'un a conclu qu'elle avait dû mourir hydropique. J'ajoute qu'il me paraît probable que l'invocation de sainte Onenne contre l'hydropisie n'est même que le résultat d'une confusion. En effet, saint Eutrope est le premier patron de Trehoranteuc; or, dans tous les pays catholiques, les hydropiques ont spécialement recours à saint Eutrope. D. Lobineau, dont les idées quand il touche aux miracles sont étonnantes, dit que c'est « à cause du rapport d'*Eutrope* à *hydrope* ou hydropisie. » Quoi qu'il en soit, comme sainte Onenne, à Trehoranteuc, figure en tout à côté du principal patron de la paroisse, comme sa fête se célèbre le même jour, rien de plus naturel pour les malades que de confondre les deux saints dans une même invocation.

M. de Garaby ajoute : « La nouvelle statue s'élève du côté de l'Évangile, couronnée, la palme en main et couverte d'un manteau d'hermines. — Elle mourut vers 630. Elle se fit enterrer parmi les pauvres, près la dernière porte, et un recteur ayant trouvé sa châsse en plomb, la fit transporter ailleurs, il y a plus de cent ans. » Je ne dis rien de cette hardiesse a affirmer les intentions de sainte Onenne pour sa sépulture, tout comme s'il s'agissait d'une grande dame du XVIIe siècle, qui aurait consigné ce vœu d'humilité dans une clause de son testament; je veux dire seulement que cette châsse de plomb au VIIe siècle me paraît suspecte. Dans ce temps-là on enterrait dans des cercueils de pierres creusées comme des auges : on voit, à Saint-Méen, le cercueil de saint Judicaël.

M. de Garaby dit encore : « Une vitre coloriée la figurait en vêtement très-simple. Elle a été perdue à la reconstruction de l'église. »

Personne n'a parlé de la bannière. Elle est du XVIIe siècle, et a été fort belle. Elle représente d'un côté le crucifix, de l'autre la Vierge entre saint Eutrope et sainte Onenne agenouillés. La Vierge remet au saint une riche crosse d'or, l'Enfant Jésus bénit la sainte, vêtue d'une sorte de voile ou de coiffe blanche, d'une robe jaune et d'un manteau bleu roulé autour de la ceinture. C'est le même

costume que la statue couchée; du grec ou du romain comme en faisaient les peintres de Louis XIV. Il ne faut point omettre une cane blanche et trois canetons figurés sur la bannière entre les deux saints. Le sacristain nous a expliqué qu'avant la Révolution, une cane avec ses halbrans ne manquait jamais de précéder dévotement la procession qui, le jour de la fête patronale se fait autour d'un champ, voisin de l'église et où est la fontaine de sainte Onenne. Cette tradition est un plagiat évident de la célèbre cane de Montfort.

Personne n'a parlé non plus d'une statuette en bois ayant tous les caractères d'une sculpture du XVe siècle et qui me paraît représenter aussi sainte Onennne, quoique le socle ne porte aucun nom, et que partout ailleurs je l'eusse prise moi-même pour une sainte Marguerite. Une sorte de diadème ceint une épaisse et longue chevelure, qui lui tombe jusqu'aux reins, et qui ne messied point trop peut-être à une princesse des temps mérovingiens. L'étroite et longue tunique qui la serre est garnie d'hermines au col et aux poignets, ce qui convient à une princesse bretonne; car si les hermines ne signifiaient rien au XIIe siècle, elles signifiaient beaucoup au XVe, quand a été sculptée cette figurine. Enfin, on voit se tordre une horrible guibre, dont la gueule béante mâche les derniers plis de la robe de la sainte, et dont la queue squameuse enserre sa ceinture, tandis que la bienheureuse, les mains jointes, garde, dans sa prière, la paix de Dieu. Ce symbole qui est celui de la victoire de la prière sur l'enfer, peut être rendu commun à toutes les saintes, et à mon sentiment, je le répète, la statuette que je viens de décrire, est une figure de sainte Onenne, beaucoup plus ancienne, et à tous les points de vue beaucoup plus intéressante que toutes les autres.

La fontaine consacrée à la sainte n'est qu'un trou garni de maçonnerie.

Dans un champ à mi-coteau, aspecté au midi, et après lequel commencent immédiatement la montagne aride et la lande, la terre est toute jonchée de briques brisées, et à chaque labour, le soc en fait sortir de nouvelles du sol où elles sont enfoncées. Tout le monde vous dira que c'est là l'emplacement de la maison de sainte Onenne.

Le plus superficiel examen de ces briques suffirait pour con-

vaincre un écolier en archéologie de leur origine romaine ou gallo-romaine.

Faut-il en conclure, comme l'ont fait quelques-uns, que sainte Onenne était une vierge romaine? Ce serait effacer d'un trait la tradition constante qui a pour point de départ des documents dont les meilleurs critiques ont admis l'autorité. Ce serait donner le pas à l'archéologie sur l'histoire; et nous savons à quelles fabuleuses conséquences on arrive par ce système.

Faut-il en conclure avec l'abbé Oresve, dans une note fournie aux nouveaux éditeurs d'Ogée, que les Bretons du VIIe siècle bâtissaient en briques absolument semblables à celles employées par les Romains ou, à leur imitation, par les Armoricains? Ce serait une conclusion assez précieuse pour la science archéologique, mais je ne puis la proposer; car il me paraît évident que sainte Onenne n'eut aucune espèce de raison de se bâtir, à Trehoranteuc, soit un palais, soit si l'on veut une simple maison.

Est-ce à dire qu'il faille rejeter la tradition qui veut que sainte Onenne ait habité précisément ce lieu? Pas davantage.

La légende de saint Pol-Aurélien raconte un trait qui s'applique fort bien ici, et qui est rapporté, du reste, de plusieurs autres saints, qui, du Ve siècle au VIIIe, s'enfoncèrent dans les solitudes des Gaules. « Chemin faisant, dit M. de la Borderie à propos de saint Pol[1], ils rencontrèrent un *oppidum* remparé de murs de terre, un château d'antique structure, *castellum antiquæ structuræ:* impossible assurément de méconnaître là quelque ancienne forteresse ou ville gallo-romaine. Mais devinez ce qu'ils y trouvèrent pour garnison: une laie allaitant ses marcassins, un essaim d'abeilles dans le creux d'un arbre, un buffle ou taureau sauvage, un ours. Tels étaient alors les habitants des villes gallo-romaines. Le saint chassa ces intrus, aspergea l'antique enceinte d'eau bénite, au dedans et au dehors, et en prit solennellement possession. »

Ainsi en fut-il de sainte Onenne. Si elle quittait la royale maison de son père ou de son frère, c'était pour obéir à l'attrait religieux, qui poussait les chrétiens fervents et préoccupés des choses célestes,

[1] La Borderie, *Annuaire historique de Bretagne*, p. 46.

à rechercher les solitudes les plus sauvages et les moins accessibles pour y vivre avec Dieu seul. C'est en parcourant dans ce but les forêts profondes de Brocéliande, que la noble fille rencontra sans doute la villa à moitié ruinée de quelque riche armoricain qui, séduit par l'aspect pittoresque du val de Trehoranteuc, y avait bâti trois ou quatre siècles auparavant un pavillon de chasse et de plaisance. Elle s'abrita en quelque recoin et y passa solitairement toute sa vie en compagnie des bêtes sauvages et des anges du ciel. Et voilà pourquoi on trouve des briques romaines dans le champ où fut, au VIIe siècle, la maison de sainte Onenne, sœur du roi Judicaël.

Voilà pourquoi aussi la patronne de Trehoranteuc est représentée tantôt comme une reine et tantôt comme une humble fille.

Le champ des briques dépend d'une maison noble située au milieu de la vallée qu'on nomme les Rues-Neuves et qui mérite une visite. C'était une construction très-considérable du XVIe siècle. La porte, fortifiée par une tourelle percée de petites meurtrières et recouverte par des constructions partie en bois, partie en pierres, qui en faisaient une façon de donjon, subsiste seule aujourd'hui dans un état de parfaite conservation. C'est un spécimen curieux et qui mériterait, si je ne me trompe, d'être gravé. La tradition veut que les Rues-Neuves aient été un nid de Huguenots : les détails que je viens de donner n'y répugnent point. Les Rues-Neuves appartenaient au moment de la Révolution à la famille Busnel, et plus récemment à un aimable érudit et à un excellent homme, feu M. Baron Duthaya, qui m'a le premier et le plus paternellement encouragé à l'étude de nos antiquités bretonnes.

Une particularité très-singulière de ce portail, c'est qu'une petite porte qui semble en faire partie, dépend non des Rues-Neuves, mais de Gautro, autre maison noble avec haute-justice, dont les jardins et les cours murées s'entremêlent avec celles des Rues-Neuves. Je ne sais pas si on trouverait un autre exemple de deux maisons fortes se touchant ainsi, au milieu de la campagne. Gautro est une construction contemporaine des Rues-Neuves, et aussi belle que possible, dans un pays où l'on n'a pour matériaux que des pierres plates et

étroites qui font des constructions solides, mais de l'appareil le plus mesquin. A Gautro, les ouvertures extérieures et intérieures sont en granit, ainsi que deux jolies lucarnes à pignons aigus et crêtés. Toutes les armoiries, dans les deux manoirs, ont été martelées avec un soin sauvage.

Il y a encore, tout près du cimetière, les ruines d'une petite construction carrée, qui m'a paru également du XVIe siècle et que le sacristain, notre cicérone local, appelait le Petit Château du Bois.

En somme, à Trehoranteuc il y a énormément de ruines de toute nature, et si ce n'est le presbytère, où nous trouvâmes une cordiale hospitalité, je n'ai pas vu une seule maison neuve, ce qui, entre nous, ne prouve pas grand'chose en faveur du progrès moderne.

En quittant Trehoranteuc, nous nous dirigeâmes sur Saint-Lery. Nous saluâmes, en passant, l'église du Bran, petite chapelle du XVIIIe siècle complétement isolée au milieu des champs, et tout étonnée d'être devenue paroisse. L'archéologie n'a rien à y voir [1].

Le bourg de Saint-Lery eut jadis une certaine splendeur et une certaine activité commerciale. Il y avait marché tous les lundis, deux foires, l'une le jour de la Nativité Notre-Dame, 8 septembre; l'autre le jour de saint Jérôme, dernier du même mois, et une assemblée le lundi de Pâques. J'ai remarqué que les possessions de la maison de Laval furent ainsi favorisées d'un grand nombre de foires et de marchés. La concession du droit de foire était un privilége ducal. Le zèle des seigneurs à solliciter de pareilles concessions pouvait sans doute être excité par les impôts qu'ils prélevaient sous le titre de coutumes; mais ces impôts étaient d'un

1 Le Bran était une chapelle de la paroisse de Gaël, sous le patronage de Comper. L'édifice porte la date de 1712. On voit dans la vitre du côté de l'épitre un fragment d'armoiries, entourées du collier des ordres, et qui devaient être écartelées avec un écu brochant. Il ne reste en tout que le 4e quartier qui est d'azur à quatre fusées d'argent. — Le Bran a pour premier patron saint Nicodème. La statue vêtue d'une longue robe et d'une sorte de casque tient en main des tenailles pour marquer sans doute que Nicodème fut un de ceux qui détachèrent le Christ de la croix. Or, ces tenailles ont valu, dans tous le pays, à saint *Nicodème du Bran* le patronage spécial des chevaux, confié partout ailleurs, comme on sait, à saint Éloi. Pour consacrer cette attribution particulière, on a cloué, au-dessous du piédestal de la statue, un grand fer à cheval.

revenu si léger qu'il faut bien laisser place à un sentiment plus élevé : l'intérêt qu'ils portaient à leurs vassaux.

L'origine de la paroisse de Saint-Lery est très-connue. Comme tant d'autres ermites de son temps, saint Lery se vit bientôt malgré lui à la tête d'une sorte de monastère ; ce monastère abandonné des religieux, dit D. Lobineau, soit par décadence, soit par suite des invasions normandes, devint le siége d'une paroisse, qui conserve le nom et le tombeau du saint ermite.

Notre première visite était naturellement pour ce tombeau. M. Tresvaux, dans sa réédition de D. Lobineau, l'a décrit en ces termes : « Il est élevé au-dessus du sol, et sur la pierre qui le couvre est sa statue vêtue d'une chappe et couchée, tenant une crosse de la main droite et un livre de la gauche ; sur le rebord de la pierre tumulaire on lit ces mots écrits en lettres gothiques : *Cy fut mis le corps de Monsieur S. Lery.* A la partie inférieure du tombeau, se trouve une suite d'arcades en ogive, avec la figure d'un religieux entre chaque colonne. Tout le monument est en pierre. Nous ne savons à quel siècle il appartient. »

Ce tombeau, d'un travail grossier, est du XVIe siècle. La description de M. Tresvaux est peu exacte. Les arcades en ogive sont des carrés, les colonnes n'existent point et les quatre religieux sont des anges avec des ailes. Il est bon d'ajouter, parce que ces détails sont une date, que la tête de la statue repose sur une pierre carrée et ses pieds sur un chien. La veritable orthographe de l'inscription est celle-ci : *Cy fut mins le corps de Monsigneur saint Liri.*

Auprès du tombeau on voit deux panneaux de bois, grossièrement sculptés et de la même époque, qui se rapportent à quelque épisode de la vie de saint Lery. Ce que D. Lobineau a traduit de la légende originale ne suffit pas à les expliquer. Je ne sais si les fragments inédits conservés dans les portefeuilles des *Blancs-Manteaux* ont quelque trait qui y convienne, en attendant je décris les bas reliefs eux-mêmes. Le premier représente un religieux mourant au milieu de ses frères : il n'y a de particulier que la présence d'une femme agenouillée au premier plan, entre deux moines qui récitent les prières, et tout contre le moribond étendu sur sa couche. L'autre

panneau est divisé en deux : dans la partie supérieure un personnage, dont on ne voit plus que l'extrémité de la robe, est enlevé au ciel par deux anges ; un autre personnage vu à mi-corps, entouré de tourelles et de bastions, qui représentent un château ou une ville, semble invoquer celui qui monte au ciel. Dans la partie inférieure, deux hommes portent une châsse sur un brancard : un troisième personnage, à genoux, revêtu d'un costume militaire, tient de sa main droite une hallebarde ; la main gauche complétement séparée du bras est demeurée collée contre la châsse. Cela veut-il dire qu'un sacrilége, un Normand par exemple, ayant voulu s'opposer par la force à la translation des reliques de saint Lery, eut la main coupée, ou plutôt se coupa lui-même la main? Cela veut-il dire qu'un soldat qui avait eu la main séparée du poignet par un accident quelconque, ayant touché la châsse du saint, fut miraculeusement guéri?

Après le tombeau nous visitâmes la bannière : elle est du XVIe siècle et représente sur une des faces le bienheureux patron du lieu.

L'église peu remarquable en elle-même est flanquée au midi d'une chapelle de la fin du XVe siècle, très-richement construite en granit, ce qui est un luxe tout particulier dans le canton où nous sommes. La porte qui du cimetière donne dans cette chapelle, et la porte principale de la nef qui est toute voisine, sont fermées toutes deux de vantaux de bois sculptés dans le style de la Renaissance avec une délicatesse et un art très-supérieurs à ce que nous sommes habitués à trouver dans les églises de campagne. L'un des personnages de la porte de la nef représente un moine tenant un dragon en laisse : est-ce saint Lery? est-ce saint Méen, dont le dragon est l'emblème habituel[1] ? — La porte du transept est surmontée et entourée de sculptures sur pierres dignes de remarque. Au dessus de la porte on voit l'Annonciation ; à droite un homme nu dévoré par des

[1] A ce propos, je dirai que sur la porte principale de l'église de Mauron, qui est de la même époque que celle de Saint-Lery, mais bien inférieure d'exécution, on remarque à coté de saint Nicolas et de sainte Catherine, un moine dans une hutte de branchages où arrivent des mendiants estropiés. J'y vois la représentation de saint Lery ; peut-être aussi l'artiste a-t-il voulu figurer saint Utel, ce patron inconnu d'une des chapelles de la paroisse.

monstres représentant les vices ; à gauche saint Michel terrassant Satan. Il y a aussi des armoiries : en supériorité, celles de Bretagne; à droite, celles de Jean L'Espervier, évêque de Saint-Malo de 1450 à 1486, et l'un des personnages les plus influents du conseil de François II. Il portait d'azur au sautoir engreslé d'or, cantonné de quatre besants de même ; ce blason, quoique martelé, se lit encore parfaitement à Saint-Lery. L'écusson de gauche est absolument fruste.

Dans cette même chapelle on visite un beau vitrail représentant diverses scènes de la vie de la sainte Vierge. On y lit l'inscription suivante publiée en partie seulement par M. de la Borderie dans son *Annuaire historique de Bretagne* :

L'an mil cinq cens et IIII XX
Et encore XIII pour bien compter
Tresoriers estoient les Jouins
Me fist à Rennes Herman Milnier.

Cette date de 1593 est parfaitement confirmée par les armes qui se voient sur cette vitre et qui sont à droite parti de France et Bretagne, et à gauche de France pleine. Dans le panneau qui représente le mariage de la Vierge et où, je crois, maître Herman Milnier a eu l'intention de donner à la divine fiancée de saint Joseph les traits mêmes de la duchesse-reine, le carrelage est composé de tuiles sur chacune desquelles il y a une lettre majuscule ; cela sans doute renferme un sens ou tout au moins une allusion, mais je n'ai rien deviné.

La fontaine dédiée à saint Lery est dans le jardin du presbytère. Il n'y a pas, en Bretagne, un pèlerinage qui n'ait sa fontaine.

La paroisse de Saint-Lery, comme Mauron et Trehoranteuc, n'a d'autres archives que des livres de baptêmes dont le plus ancien est de 1520, plus de nombreux rôles de capitations et quelques comptes de trésoriers du XVIIIe siècle seulement.

Nous visitâmes, en passant, le lieu de Bran-Bili, où l'on veut qu'ait été le château de Mauron. C'est, au milieu d'une prairie, un petit mouvement de terrain, qui indiquerait peut être une ancienne mais

très-modeste construction. Si j'avais un sentiment à émettre, je dirais que ce fut là le premier ermitage créé par Bili pour Elocan, et donné plus tard à saint Lery. Il résulte, en effet, des actes de saint Lery, rédigés antérieurement au Xe siècle, qu'à cette époque, il y avait deux maisons religieuses à Saint-Lery. L'une s'appelait le Petit-Monastère : c'est là que vivait un prêtre nommé Wigrial, qui fut assassiné par deux clercs. On en vint avertir, au milieu de la nuit, l'auteur des actes, qui demeurait au bourg de Saint-Lery, et il se leva avec ses clercs et ses disciples, qui formaient une troupe de trente-trois personnes, pour courir en hâte au Petit-Monastère. D'un autre côté, les mêmes actes nous disent que la cellule bâtie par Bili pour Elocan était sur le bord du Douëf, ce qui ne convient pas exactement au bourg de Saint-Lery et convient de tout point à Bran-Bili. Si l'on rapproche de ces textes le nom de Bili qu'a conservé cette prairie, on pourra trouver à mon opinion quelque fondement.

Notre journée était terminée. Nous avions pu voir du même coup d'œil pour ainsi dire des monuments de tous les âges : des pierres proprement ou improprement appelées druidiques, des briques romaines, une motte féodale, une croix des temps primitifs, des constructions civiles et religieuses du moyen âge et de la renaissance. Noble pays celui qui peut offrir, dans une de ses régions les moins favorisées, une telle moisson à ceux qui, comme moi, glanent humblement après les maîtres.

S. ROPARTZ.

POÉSIE.

L'HEURE PRÉFÉRÉE.

A M. ALFRED DE COURCY.

Pour composer ses vers tout poète a son heure.
Comme le rossignol qui chante dans la nuit,
Il en est qui, cachés au fond de leur demeure,
Le visage éclairé par la lampe qui luit,
Laissent chanter en eux la voix intérieure
Que n'effarouche alors aucun profane bruit.

Moi, je me tais le soir. — Ainsi qu'à l'alouette,
Il me faut le grand air, le soleil et les champs;
A mes regards il faut que la nature en fête
Offre de claires eaux où le ciel se reflète,
Et de l'herbe et des fleurs et des bois pleins de chants.

Je déteste une chambre et son mur qui vous borne;
Un oiseau prisonnier qui heurte ses barreaux,
Dans sa cage n'est pas plus abattu, plus morne
Que moi lorsque la pluie inonde mes carreaux.

J'aime à voir ruisseler les rayons dans l'espace,
Les nuages courir, l'hirondelle qui passe
Saisir pour ses petits le pauvre insecte errant;
J'aime à voir ces lointains où l'aurore s'efface,
Et ceux où l'astre d'or, près de voiler sa face,
Se revêt d'un manteau de pourpre transparent.

ÉMILE GRIMAUD.

LETTRES INÉDITES DE Mme SWETCHINE*.

A Madame la Duchesse de La Rochefoucauld, née de Tott[1].

Paris, 27 octobre 1829.

Ce que vous ne pouviez savoir, ma très-chère compagne[2], c'est que votre lettre m'est venue précisément le jour de l'arrivée de ma sœur, et qu'il a bien fallu se laisser absorber par une joie vive, inespérée et multipliée par cinq. Mes neveux sont mes petits enfants, et

* Au mois d'octobre 1859, avant de publier sa *Vie de Mme Swetchine*, — qui en est à la cinquième édition, — M. le comte de Falloux avait bien voulu en offrir à nos lecteurs un important extrait. — Dans quelque temps, deux volumes de *Lettres inédites de Mme Swetchine* feront suite à la *Vie*, et l'illustre et bienveillant éditeur, daignant témoigner, cette fois encore, à la *Revue de Bretagne et de Vendée* une sympathie dont nous sommes aussi fiers que reconnaissants, a détaché pour nous de l'œuvre qu'il prépare le beau fragment que l'on va lire. (*Note de la Rédaction*).

1 Marie de Tott, duchesse de la Rochefoucauld, était fille du baron de Tott, connu par de curieux Mémoires et d'utiles travaux sur l'Orient. Le baron de Tott d'origine hongroise avait successivement servi en Hongrie, en France et en Turquie. Le duc de la Rochefoucauld était fils de Françoise de la Rochefoucauld, duc de Liancourt, grand-maître de la garde-robe du roi Louis XVI et député aux Etats-Généraux de 89. Le duc de Liancourt était devenu duc de la Rochefoucauld par la mort prématurée de son cousin-germain, assassiné à Gisors, sous les yeux de sa mère et de sa femme, par des bandes révolutionnaires étrangères au pays.

2 Mme de la Rochefoucauld et Mme Swetchine étaient compagnes dans l'œuvre de la visite des hôpitaux. Le trait suivant emprunté à la *Vie de Mme de Pastoret* donnera l'idée de ce qu'était, pour les dames visiteuses, l'accomplissement du devoir auquel elles s'étaient engagées. En entrant dans les longues files d'un dortoir de l'Hôtel-Dieu, une dame visiteuse se trouva devancée par l'une de ses compagnes qui, assise près d'un lit, remuait doucement un berceau. Elles étaient à trop longue distance pour se reconnaître, mais en avançant de quelques pas elle crut distinguer le costume habituel de Mme de Pastoret, et demanda à la sœur de service si elle ne se trompait point. — Assurément, ré-

vous savez d'expérience ce que cette extension donnée à la tendresse maternelle y ajoute. Quand je dis absorbée, j'ai cependant tort; ce n'est ni de penser ni d'agir dans l'intérêt de ce qui vous préoccupait dont je me suis abstenue, mais uniquement de vous rendre compte des cent et une démarches, presque toutes vaines, de cette sollicitude que vous m'avez comme léguée.

Depuis votre départ, je n'ai pas cessé de voir à de très-courts intervalles vos deux protégés, qui se trouvent dans une position très-critique, très-pénible. Le pauvre Th..., qui est particulièrement un de mes habitués, a été sur le point, il y a dix ou quinze jours, de voir saisir ses meubles par son propriétaire pour deux termes non payés. L'on est parvenu à le dégager des serres de ce véritable oiseau de proie, moyennant un léger à-compte et un billet à ordre pour le restant de la somme. Le 8 novembre, les angoisses de ce malheureux homme vont recommencer, et s'il n'a pas de quoi payer les arriérés, il n'a pas davantage de quoi vivre; ce dénuement qui fait porter son poids et sa misère sur toute une famille est bien douloureux! J'ai essayé de lui faire obtenir quelque chose de la guerre, mais le crédit d'un ami de M. de Bourmont y a échoué par la raison que Th... en avait reçu un secours au printemps; il n'a pas été plus heureux pour la place de portier. J'avais espéré jusqu'à hier, et ce matin il est venu me dire que cette place avait été donnée à un autre, mais que M. Sosthènes de la Rochefoucauld[1] lui en faisait espérer une au musée. Je vais tâcher de mon côté d'y intéresser M. de Forbin ou M. de Clarac[2], selon que l'un ou l'autre se mêle du personnel de cette administration. C'est beaucoup que d'avoir une telle perspective; elle ranime le courage de ce pauvre homme et

pondit la sœur, c'est Mme de Pastoret! La malade que vous voyez là-bas a le col du fémur cassé; les médecins lui ont défendu de suspendre la nourriture de son enfant pour éviter la fièvre, et lui interdisent tout mouvement pour ne point déranger le pansement de sa jambe. Il faut donc quelqu'un qui veille sans cesse auprès d'elle, tantôt pour endormir le petit nourrisson, tantôt pour le lui présenter. Mme de Pastoret ayant remarqué que la pauvre femme était forcément négligée à certaines heures, a choisi ce moment pour la visiter; tous les jours elle vient s'asseoir où vous la voyez là, et y remplit, quelquefois durant plusieurs heures, son office de berceuse.

1 Alors le vicomté de la Rochefoucauld, aujourd'hui duc de Doudeauville. Son père, le duc de Doudeauville, avait été plusieurs années ministre de la maison du roi Charles X, et son fils, le vicomte Sosthènes de la Rochefoucauld avait la direction des beaux-arts.

2 Le comte de Forbin, lui-même peintre fort distingué, était directeur-général des Musées; le comte de Clarac, sous-directeur.

relève un peu le nôtre : car il est bien vrai que ce qu'il y a de bon dans un succès, c'est d'en préparer un autre. Mais toutes ces éventualités n'empêchent pas l'extrême pénurie du moment, et ces cent treize francs qu'il faut donner le 8 novembre en partie ou en totalité! Si vous le jugiez à propos, je pourrais distraire des cinquante francs que vous abandonniez à F..., dix francs pour Th..., qui grossiraient la somme destinée à faire attendre le reste. D'ici à une place, il est impossible d'abandonner ce pauvre homme, si on veut le soustraire à la prison ; l'intérêt qu'on lui témoigne, de légers secours peuvent, en soutenant son crédit, lui faire gagner le moment où il pourra peu à peu faire face à ses engagements. Maintenant revenons-en à F.... qui vous émeut encore davantage. J'aurais bien désiré répondre à l'idée qui vous était venue pour lui, mais je n'ai plus un coin à donner dans mon logement, en tout cas, cela n'eût point épargné grand chose pour un espace de quinze jours, F... ne payant dans son hôtel garni que 16 francs par mois pour son logement et 40 sous par jour pour sa nourriture. Il serait bien facile de suppléer à cela si l'on avait en vue quelque chose d'à peu-près certain. C'est bien difficile et le guignon s'en est encore mêlé ; une place de maître-d'hôtel demande l'habitude du service, et même une sorte de spécialité qui n'est pas sans étude et sans science. Ce qui vaudrait mieux pour lui, ce serait une place pour voyager ; j'en ai parlé à tout ce que je connais de Russes et d'étrangers, et je vais redoubler d'activité. Je lui ai donné 25 francs de votre part, le reste de la somme restera à sa disposition, sans que pour le moment il le sache ; j'y joindrai le peu que je puis moi-même.

Je crois avoir traversé avec vous, ma bien chère compagne, tous les mouvements qui séparent une impression désagréable et pénible, de cet état d'acquiescement paisible où nous ne voulons plus que ce qui a été voulu pour nous. La première impression est toute la nature ; l'état qui suit est ce que la grâce nous ménage de plus précieux. Dieu ne permet souvent nos répugnances que pour nous donner l'occasion de nous vaincre ; l'effet obtenu, les objets reprennent leur forme et leur couleur véritables. Il devient bien évident alors que c'est au fond de nous-mêmes qu'existait leur réalité, et pour la réfléchir fidèlement il faut que l'ouragan ait cessé.

Nos mouvements spontanés ne doivent pas compter, quelque intenses qu'ils puissent être; on peut comme les séparer de soi, les observer comme des éléments étrangers dont l'invasion est passagère. Cette manière de les considérer les a bientôt réduits; aussi quand on le veut bien, n'empêchent-ils pas longtemps le sentiment si doux et si bienfaisant de l'ordre et du calme. C'est à l'apaisement de notre âme que nous pouvons juger de notre union avec Dieu; et il est bien vrai qu'à l'âge où les illusions ne nous fascinent plus, la mesure de notre piété est presque toujours celle de notre bonheur. Nos progrès nous font avancer simultanément dans cette double voie, et je ne sais comment il se fait que la terre même s'embellit de ces rayons qui tous vont se concentrer dans le ciel.

Ma petite Hélène est fort gentille; elle a de la vérité, de l'élévation, et un tact singulier à saisir tout ce qui a de la vraie grandeur et de la vraie beauté. Son caractère est aimable et affectueux; avec cela, si même on éprouve quelques obstacles, on est loin de se décourager. J'espère bien, puisque vous me le permettez, vous la mener l'année prochaine à la Roche-Guyon[1]; je n'attendrai pas si longtemps pour vous la présenter et vous demander d'être bonne pour elle comme vous l'êtes pour tous, mais un peu aussi comme vous l'êtes pour moi. Vous avez donc eu la bonté de parler de moi à M. de Brézé[2]; je me sais gré d'avoir si tôt apprécié tout ce qu'il y a dans son esprit de solidité et d'agrément; il rappelle ces branches d'oranger qui portent à la fois des fleurs et des fruits. Recevez mille tendres assurances d'un attachement que nous avons placé bien au-delà de la région des vicissitudes.

1 Le château de la Roche-Guyon, l'un des plus intéressants qui soient en France par les souvenirs historiques, par la beauté du site et par la richesse architecturale, s'élève sur la rive droite de la Seine, entre Paris et Rouen. C'est là qu'est conservé le manuscrit des *Maximes*. A l'abolition des substitutions, la Roche-Guyon passa de la duchesse de la Rochefoucauld-d'Enville à la duchesse de la Rochefoucauld, née Rohan-Chabot, qui le céda elle même à son frère le duc de Rohan. Du duc de Rohan, il échut à son fils le prince de Léon, depuis archevêque de Besançon, duc et cardinal de Rohan. L'abbé de Rohan se plut à restaurer, à agrandir et à orner, avec le goût ingénieux de l'Italie, la chapelle de la Roche-Guyon. C'est alors que M. de Lamartine intitula une de ses premières Méditations: *La Semaine sainte à la Roche-Guyon*. Promu à l'archevêché de Besançon et au cardinalat, l'abbé de Rohan, par le premier contrat de vente qui se rencontre dans l'histoire de ce château, vendit la Roche-Guyon au duc de la Rochefoucauld, qui venait d'en prendre possession depuis peu de temps, à la date de cette lettre.

2 Le marquis Scipion de Brézé, qui jeta beaucoup d'éclat dans sa courte carrière à la Chambre des pairs.

Jeudi.

Dimanche soir nous nous laissions toutes deux bien souffrantes; une heure après votre départ, chère amie, j'étais dans mon lit pour n'en sortir qu'hier. J'ai eu sur la première couche de mes maux d'habitude plus d'une souffrance accidentelle, et ce qui m'en coûte le plus, c'est l'argument qu'on en peut tirer contre mes courses du matin. Je sais bien que tout, jusqu'à ma raison, sera toujours pour elles; mais il y a longtemps que l'on a reconnu l'inconvénient d'avoir raison toute seule et le chagrin de ne pas persuader, lorsque l'on est si convaincu. A présent, de toute façon, j'en ai pour quelques jours; le froid s'ajoute à tous les autres obstacles, et il faut le plus doucement que l'on peut ronger son frein. Profitons du moins, chère amie, des légères épreuves que Dieu nous envoie; quand ce n'est pas leur poids qui nous écrase, c'est leur forme que nous voudrions changer : il semble toujours qu'il manque à la souffrance qui nous est envoyée quelques-unes des conditions qui la font méritoire, et qu'en la façonnant à notre guise, elle irait plus sûrement au but. Certes ce n'est pas là ce que l'intelligence christianisée s'avoue, mais c'est ce qui inintelligemment s'élève sans cesse de notre cœur rebelle. Vous ne me dites pas si vous croyez pouvoir sortir bientôt, mais je sais que vous ne m'oublierez pas quand vous pourrez sortir. Adieu, chère bonne amie; à bientôt, j'espère.

Paris, 28 novembre 1829.

Ma très-chère, je ne vous ai point écrit, je le voulais pourtant; mais je savais que d'autres vous rendaient compte de ces douloureuses fluctuations prolongées pendant vingt-huit grands et cruels jours, et puis l'affreux coup a frappé, et toute force m'a été ôtée à moi-même[1]. La douleur de ces malheureux parents me navre, et pour mon propre compte mes regrets sont profonds. Cette pauvre chère enfant était pour moi pleine d'affection et de confiance; j'avais lu dans ce cœur qui a déployé tant de force et de soumission, et c'est au fond du mien que je l'avais adoptée. Jamais plus grande épreuve n'a été imposée à la résignation; mais l'épreuve n'a pas

1 La mort de la comtesse d'Auteuil, fille de la marquise de Lillers.

été plus forte que le courage simple, profondément sincère, vraiment chrétien de notre pauvre amie. J'ai recueilli tous les gémissements de sa douleur, et je puis dire que pas un seul instant, dans ce bouleversement affreux de la nature, je n'ai vu la nature abandonnée du secours divin; la touchante union de l'affliction profonde et d'une sainte espérance, le sentiment de la miséricorde, retournaient à Dieu, après avoir été inspirés par lui. Le néant de cette terre se découvre à proportion des secours qu'on reçoit d'en haut, et s'il reste encore quelques consolations ici-bas à cette pauvre Mme de Lillers, ce n'est plus là qu'elle les cherche; tout comme on éloigne les affligés des lieux où ils ont beaucoup souffert, il faut transporter ailleurs son âme, si l'on veut lui faire respirer un air bienfaisant et régénérateur. J'ai toujours bien apprécié dans Mme de Lillers les dispositions qui s'expriment si hautement aujourd'hui, et vous pouvez penser combien j'ai besoin de lui consacrer des soins, de les lui voir accepter. C'est un beau spectacle pour ceux qui désirent aimer Dieu, de voir les prodiges qu'il opère dans tout ce qui fléchit sous sa main adorable. Vous sentiez bien cela, ma bien chère, et cette douceur d'être entendue, réservée dans sa plénitude à de plus longs entretiens, est déjà quelque chose lorsqu'elle fait seulement vibrer une de ces cordes que le monde n'a jamais touchées.

Je veux vous rendre compte de l'état des affaires de vos deux protégés dont je n'ai cessé de m'occuper. M. F... dont la situation m'a inquiétée davantage, par la raison qu'il n'est rien de si pénible que de voir mille et mille démarches et tentatives vaines dévorer le temps et le peu de ressources d'une situation forcée, me donne pour la première fois quelque espoir d'amélioration. Un de nos secrétaires d'ambassade a en vue pour lui une place de régisseur à la campagne, qui lui conviendrait beaucoup, et nous avons des chances en notre faveur. On attend une réponse; je lui ai donné 40 francs de votre part, les 10 autres à Th..., dont la famille nombreuse m'a paru exiger pour mon compte plus d'efforts. Il est impossible que ce pauvre homme existe avec ses seules ressources; il faut le faire vivre en attendant qu'il ait une place, et surtout empêcher qu'on le saisisse pour dettes. Au moyen d'un à-compte,

j'ai obtenu, de ce marchand de vin qui le serrait de près, un nouveau délai qui remet l'échéance de son billet au 15 janvier. A votre retour nous concerterons des démarches nouvelles, et, en attendant, je vais prier Mme de Pastoret d'écrire à M. de la Bouillerie en faveur de Th..., et en lui disant que vous vous y intéressez, cela lui vaudra, j'espère, quelque chose.

Adieu, ma très-chère ; je suis pour le moment dans un vrai conflit d'affaires, de préoccupations et surtout de regrets, ceux de ma petite Hélène et les miens propres. Mme de Nesselrode part demain et il me semble que ce qu'il y a de plus lourd et de plus imposant dans la responsabilité que j'ai prise ne commence que d'aujourd'hui. Conservez-moi un peu d'amitié : ce sera à la fois et bien bon et bien juste.

Le Hâvre, 24 juillet 1830.

Je vous assure, chère amie, que ni les jours écoulés, ni les diversités du voyage, ni même la mer dans toute sa solennité, ne m'ont distraite de la Roche-Guyon et de ses aimables habitants. L'accueil si bon et si cordial que j'en ai reçu est encore un de ces souvenirs qui conservent pour toujours ce qui pourtant était si court et si fugitif ; mais heureusement il n'y a pas une seule manière de mesurer et de graver le temps. C'est à d'autres qu'à vous, chère amie, que je parle de l'impression que j'ai remportée de toutes les magnificences de la Roche-Guyon, de cette grandeur sévère et pourtant attrayante, qui a le mérite avant tout de s'être laissée faire par les siècles et de ne ressembler qu'à elle-même. Voilà ce qu'auront jugé et ce que diront beaucoup mieux tous ceux qui ont vu la Roche-Guyon, mais ce qui m'était réservé encore plus qu'aux autres, c'est l'appréciation d'un intérieur que j'ai pu surprendre dans un de ces meilleurs moments pour moi ; aucun élément étranger ne s'y trouvait mêlé, et chose plus douce encore, des heures d'abandon et de confiance m'ont fait reprendre tout le fil du passé. Combien il me paraissait naturel de vous entendre, de recevoir tant d'épanchements précieux qui me faisaient lire dans votre âme ! Sans le principe chrétien qui nous est commun, les douceurs mêmes de la confiance ne seraient pas sans inconvénients ; la plainte sans Dieu amollit et décourage : ce qui n'était qu'une ombre légère prend corps et on

s'indulge dans une sensibilité qu'il faut surtout combattre. Telles ne sont pas les communications entre ceux qui savent que tout est ici-bas pour notre épreuve, qu'il n'est pas d'épreuve sans utilité; et alors la juste confiance dans l'efficacité du remède en diminue l'amertume. N'oublions pas que Dieu, qui nous fera, je l'espère, la grâce d'arriver, veut surtout que nous marchions, que laissant derrière nous nos regrets, nos troubles, nos inquiétudes, nous avancions librement dans une carrière qui comporte bien la crainte toujours raisonnable, mais qui exclut les terreurs. Pouquoi se trop inquiéter des tribulations passées? Si le passé est irrévocable, quelque chose peut l'être aussi, c'est notre résolution de ne plus vivre que dans une unique et sainte pensée.

Certes je n'ai pas attendu à vous écrire pour renouer notre entretien; le cours de mes pensées ne m'éloigne pas des vôtres : quand on vit au même lieu, on parle la même langue, et il semble que tous les mouvements interrogent ou répondent. J'espère que j'aurai bientôt de vos nouvelles. Soyez assez bonne pour me rappeler à M. de la Rochefoucauld, et pour exprimer à Mme de Castelbajac combien j'ai été, non pas seulement enchantée, mais touchée d'elle[1]; sa bonté a une grâce toute particulière, et vraiment toutes les charmantes nuances dont elle se compose en font un nom propre. Adieu encore une fois; permettez-moi de vous embrasser de tout cœur.

Le Hâvre, 11 août 1830.

Chère amie, quand on a vécu nos âges, on a été témoin de terribles vicissitudes, mais aucune peut-être n'a saisi plus vivement! Rien d'accidentel ne suffit, ce me semble, pour expliquer un bouleversement si rapide; c'est un symptôme, voilà tout. Pendant que nous nous croyions tranquilles, tout était fait dans la disposition des esprits. Ce que j'ai souffert d'être enchaînée ici par mon respect pour le dépôt qui m'est confié ne peut se rendre; livrée à une mortelle anxiété, je sentais que mon devoir était de rester près d'Hélène, et j'apprenais en même temps que ma sœur avait eu des balles dans son appartement, et que mes amis les plus chers étaient

1 Sophie de la Rochefoucauld, marquise de Castelbajac.

exposés. Je vous assure que j'ai pu apprendre tout ce que j'avais à peu près oublié de la force presque irrésistible des premiers mouvements, en résistant à celui qui était mien deux fois, et par les circonstances et par la nature de mon caractère. Voilà pour ce qui m'a été personnel. Quelle autre douleur encore que la violation de ce qu'on respecte, les plus justes craintes pour l'avenir, les malheurs publics et cette contradiction extérieure et presque générale des sentiments les plus forts et des idées les plus arrêtées! C'est dans des temps comme ceux-ci qu'on a le besoin de vivre avec ses véritables amis, ses amis de cœur et de conscience! Le bon du malheur, son côté humainement favorable, c'est qu'il fait que ceux qui se conviennent se cherchent davantage, et que si le cercle se rétrécit, les liens se resserrent, ce qui est avoir tout gagné.

Chère amie, dites-moi si vous avez des nouvelles de M. de Castelbajac[1], si vous êtes rassurée sur tous vos intérêts premiers? Il me semble que si vous aviez été inquiète, vous me l'auriez dit. Ecrivez-moi et poussez la condescendance jusqu'à ne pas faire attention à mes inexactitudes; vos lettres, l'expression de vos sentiments, que je partage en plein, me sont vraiment chères, je vous le dis bien sincèrement. Des moments aussi tristes que ceux où nous sommes ont une vraie solennité : la vérité seule ose s'y montrer. Mes projets sont toujours à peu près les mêmes, parce qu'ils sont subordonnés au traitement conseillé à Hélène et mes vœux tendent toujours vers Paris; j'espère être libre d'y aller au commencement du mois prochain, et je compte les heures. Mon beau-frère vient d'arriver; il a appris au Simplon les terribles nouvelles, et vous pouvez juger combien le reste de son voyage a été plein d'angoisses!

Adieu, chère amie; il faut que je vous quitte, mais je reprendrai bientôt.

Le Hâvre, 26 août 1830.

Chère amie, je ne puis vous rendre la peine que j'éprouve de manquer à ce que vous aviez la bonté d'attendre de moi et de résister en même temps au mouvement si vrai qui m'aurait conduite vers

1 Armand de Castelbajac, gendre de la duchesse de la Rochefoucauld, fils du marquis de Castelbajac et de Charlotte de Cazalès, sœur de l'illustre orateur de la Constituante, commandait alors un régiment, en garnison à Bordeaux.

vous; mais depuis que je suis ici, je n'ai point fait, je crois, un acte de spontanéité ni même de volonté : j'obéis au plus pressé en osant à peine écouter mes regrets qui exposeraient trop ma faiblesse. Je vous ai mandé l'arrivée de mon beau-frère; il devait venir me trouver ici et il en est empêché; il me demande à grands cris. Dans l'intérêt d'un autre devoir, j'ai dû attendre. Hélène ne comptera son soixantième bain que demain matin, nombre qui avait été ordonné; cependant pour faire un peu plus que je ne devais, seule manière peut-être de faire vraiment ce qu'on doit, je comptais ne partir que le 30, et je me promettais de tenir en réserve quelques heures pour vous les consacrer, lorsqu'une nécessité tout à fait imprévue me force à partir demain, avant même cette lettre qui vous sera remise probablement après mon arrivée à Paris.

Adieu, chère amie; écrivez-moi, je vous prie, et compatissez à mes biens sincères regrets.

Paris, 16 octobre 1831.

Chère amie, je vous reviens après une longue absence aussi confiante dans votre bonté que si je ne vous avais pas quittée; les choses ont été si lourdes ou ont marché si vite, qu'en ne cessant pas de penser à vous, j'ai été inhabile à les soulever ou à courir comme elles. Enfin, chère amie, me voilà rendue à mes affections, à mes habitudes, après bien des luttes et des émotions plus pénibles que je ne m'y serais attendue. Après avoir quitté l'Angleterre, Dieppe, où je me suis de nouveau réunie à Mme de Nesselrode, n'a été qu'une longue préoccupation de nos intérêts communs. A peine revenue à Paris, j'ai été absorbée par les apprêts et la tristesse de ma séparation avec Hélène. Il y a huit jours que cette chère petite a passé le détroit, et maintenant elle vogue encore à travers bien d'autres espaces. Ses regrets ont été bien touchants; ceux de sa mère de voir interrompre ou plutôt soumettre à un nouveau régime des progrès qui l'avaient frappée, ont mis plus d'une fois la consolation auprès de la peine. Dieu sait combien est faible la part que je me fais dans un développement bien naturel à cet âge, mais je conviens aussi que si à seize ans et demi on peut tout continuer sous une même influence, il est difficile de recommencer sous des auspices nouveaux. C'est à ce qui ne pourra plus être que difficilement fait

que s'attachent mes regrets ; ils ne sont jamais plus justes que pour ce qui est en ascendance, car pour nous autres, le retour personnel gagne peut-être à être un peu triste. En tout genre nos regrets sont une matière première si précieuse ! Il ne tient qu'à nous qu'ils soient de l'or façonné par un ouvrier divin. Chère amie, il est trop naturel de s'attacher par ses soins, pour qu'il ne m'ait rien coûté de perdre Hélène ; mais, d'une autre part, je sens que cet affranchissement est une grâce. Mes forces répondaient peu à ce que l'hiver eût exigé de moi ; l'inquiétude de transiger avec le devoir ou d'en partager le poids avec d'autres me maintenait dans un état d'appréhension ; que sais-je enfin ? J'étais maintenue dans une sorte de provisoire, état toujours fâcheux pour ceux dont le terme peut être prochain. Si Hélène était restée, je n'aurais songé à aucune de ces réflexions là ; elles sont renfermées dans le fait même de son départ, car vous savez que je ne crois qu'à ce qui est, c'est-à-dire que la seule position qui nous soit bonne et sûre, c'est celle à laquelle Dieu nous soumet. Aussi, chère amie, j'acquiesce à tout, et rien ne me manque ; je suis heureuse au-delà de mes désirs !

Qne vous dis-je-là ? Est-ce de telles profondeurs qu'on peut explorer après trois mois de silence ? Chère amie, ceci n'est pas une de ces lettres comme on en écrit tant ; c'est sommairement que vous saurez ma vie extérieure ; mais lorsque c'est par le contact des âmes et dans une même atmosphère spirituelle que les rapports ont commencé, on va droit à la vie cachée au fond de nous-mêmes. C'est comme cela que, pour ma part du moins, j'efface jusqu'à la trace d'une longue interruption. Les véritables communications faites, ce n'est pas que je ne sois impatiente de savoir tout le reste. Ce qui m'importait surtout pour la paix de votre excellent cœur, c'est la santé de M. de la Rochefoucauld, et plus d'une fois, j'ai su qu'elle était bonne au point de ne vous plus donner d'inquiétude. Je sais la duchesse de Liancourt à Paris [1] ; j'ai été empêché d'aller la voir hier, mais j'irai la chercher demain, et je saurai par elle des détails sur la Roche-Guyon, où elle doit aller bientôt. Je crois que vous y

[1] Zénaïde de Bastignac, fille du marquis Chapt de Bastignac et de Mlle de la Rochefoucauld-Doudeauville, mariée au duc de Liancourt, fils aîné de la duchesse de la Rochefoucauld.

réunirez également Mmes vos filles, ce sera là un bon moment, arraché à tant d'idées inquiètes et d'affligeantes prévisions. On ne pourrait pas jouir ainsi au milieu des menaces de tout genre, si l'imagination ne se familiarisait pas avec les symptômes les plus redoutables; on dort au milieu des dangers de la chose publique, comme sur le bord des volcans. La nature et le monde, dans leur généralité, sont vaincus par l'habitude. Il n'y a qu'une chose à laquelle notre cœur ne s'accoutume pas, c'est ce qui le fait souffrir dans ce qu'il aime. Avez-vous fixé quelque chose pour votre retour? Est-il bien sûr, veux-je dire, que vous reveniez à Paris vers l'époque accoutumée? Je serais bien contente de vous revoir, je le sens du fond du cœur. D'ici là, nos relations se trouveront tout à fait rétablies, et j'ai besoin d'espérer, pour ma part, qu'aucun mouvement imprévu ne viendra plus déranger mes projets de vie obscure et retirée qui ne laisse plus de place qu'aux intérêts réels.

Adieu; priez pour moi, comme je prie pour vous.

Paris, 31 octobre 1831.

Combien j'aime, chère amie, à vous trouver si parfaite d'indulgence et de bonté? voilà ce qui enchaîne et ce qui encourage : l'idée qu'on est compris et que le fond n'est pas sans cesse compromis par un vice de forme. Ce qu'il y a de sûr, c'est que vous pouvez compter sur moi, et c'est en Dieu que nous retrouverons la vérité de ces paroles. Je voudrais vous écrire souvent, parce que je sens que nos entretiens seraient inépuisables, la simplicité et la vérité ne s'épuisant jamais. On se touche par tous les bouts quand on aime au même point, qu'on espère aux mêmes conditions. Je regrette Hélène, et pourtant je ne murmure pas; jamais je ne me suis sentie si légère et si heureuse; la volonté humble et ardente qui domine ma vie, libre d'agir dans mon âme, s'y étend, s'y développe à l'aise; c'est comme un arbre qui pousse ses branches dans tous les sens et que je laisse faire sous l'influence du soleil adorable qui le vivifie et l'attire. Ma santé va très bien, et au milieu de tout cela, je me fais vieille sans trop regimber. C'est beaucoup que de ne pas résister dans les luttes forcément inutiles. Mes forces ne sont pas bien remarquables, mais j'ai beaucoup

moins de souffrances; elles m'ont servi à défaire une foule de liens inutiles, à briser avec le monde; les devoirs que je n'ai plus y ont contribué aussi. Aujourd'hui je recueille le fruit de tout cela; arrivée à la situation que j'aurais choisie, comme Sixte V devenu pape, je me redresse et je rajeunis, me réjouissant d'être à l'apogée de mes désirs. J'ai eu bien des combats à soutenir, mais tout est court quand on est inébranlable. Si le devoir parlait, sans doute j'obéirais; mais il ne faudrait pas qu'il prît le masque d'un intérêt humain, car j'aurais bien de la peine à le reconnaître sous ce déguisement. A présent passons, chère amie, au véritable sujet de ma lettre.

Mme de Vignolles[1], pleine de souvenir et de gratitude de votre visite à Mme de Bondy, qui vous avait valu l'espérance d'un secours de quatre mille francs, vient encore recourir à votre bonté pour vous demander s'il est possible de presser l'exécution de cette promesse[2]. Jusqu'ici rien n'a été obtenu pour le Bon-Pasteur, dont les ressources diminuent et dont la situation devient toujours plus hasardée et plus précaire. Votre excellent cœur ne pourrait-il pas de la Roche-Guyon réclamer l'assistance de Mme de Bondy et ses charitables sollicitations? J'ai dit à Mme de Vignolles que vous ne vous y refuseriez pas; j'aurais pu dire tout aussi bien que vous ne tarderez pas à le faire et que vous y mettrez tout le zèle qui est en vous.

Adieu, chère amie; si Mme de Liancourt était avec vous, soyez assez bonne pour lui parler de moi.

Fleury, 11 juillet 1832.

Chère amie, ne croyez pas que pour ne pas me le reprocher assez vivement, il ne m'en ait coûté aucun regret d'être restée jusqu'ici sans vous écrire, mais je savais que vous ne m'en accuseriez pas, et je passais outre pour satisfaire des exigences beaucoup moins

1 Mme de Vignolles, née de la Réataguy, fut, en 1816, fondatrice de l'œuvre de la visite des prisons, et, en 1818, de l'œuvre du Refuge, tenu par les Dames de Saint-Thomas de Villeneuve, puis de l'œuvre du Bon-Pasteur, sous la direction de l'abbé Legris-Duval. Elle mourut en 1849, après avoir présidé au rapide développement de ces admirables institutions.

2 Le comte de Bondy était alors préfet de la Seine.

tendres dans leur principe. Je suis venue ici avec le projet de mettre un peu à profit l'excellent air de ces collines, tous ces ravissants ombrages qui nous entourent; mais les ouvriers, le déplacement, quatre jours perdus à Paris m'avaient arriérée pour des choses indispensables, et cette fois la clef des champs n'a point été celle de la liberté. Depuis deux ou trois jours, je commence pourtant à en appeler; et ce petit moment que je vous ai réservé, ce petit moment que je vous offre avec tant d'amitié, n'est entaché ni de fatigue ni de contrainte, il va très-librement à vous.

Voilà le choléra recommençant ses ravages et frappant de nouveau sur les sommités. La perte de M. de Saint-Martin est encore une perte immense pour la science. C'était un savant de premier ordre et un savant chrétien, ce qui rend à Dieu, dans l'homme, la gloire qu'il lui a donnée. Et que d'autres principes de destruction et sur presque tous les points! Tous ceux qui ne glissent pas sur les événements de ce triste monde n'ont certes rien à désirer en fait de leçons et d'avertissements; quant aux autres, à ceux qui ont compris, une fois pour toutes, l'apologue de cette terrible fable, vraiment il n'y a plus qu'à détourner la tête, et, comme César mourant, à s'envelopper dans son manteau. L'arrivée du journal est le mauvais moment de la vie paisible que nous menons ici, de ces entretiens pénétrés d'un autre esprit que celui du monde; cette manière d'y rentrer est souvent bien dure, car la traduction la plus littérale des nouvelles que l'on apprend est, la plupart du temps, une menace ou un arrêt. Je suis bien sûre, chère amie, que vos impressions à cet égard se rapprochent tout à fait des miennes; c'est du même regard que nous suivons ces scènes non pas mouvantes seulement mais tourmentées. Mille intérêts vous y rattachent encore, mais ce ne sont pas les intérêts résultant des devoirs qui empêchent d'y voir juste. Là où il y a nécessité, il y a grâce de position; ce sont les passions, petites ou grandes, de quelque nom qu'elles se couvrent, les personnalités ardentes, quelque mesquin que soit leur objet, qui égarent cet instinct de vérité que la Providence donne presque en toutes choses aux âmes simples.

Chère amie, ceci n'est point encore une de nos bonnes conversa-

tions futures à la Roche-Guyon, mais quelque chose qui les prépare. Comme vous me laissez disposer du mois d'août, c'est du mois d'août que je profiterai avant ou après le jour qui le coupe en moitiés égales. Adieu, chère amie; je vous embrasse de cœur et d'âme.

Paris, 4 août 1834.

Je reçois vos aimables murmures d'hier, comme vous les appelez, chère bonne amie, et grâce à ces douces gronderies, je ne perds pas un moment pour m'amender. La voilà donc mise bien en défaut la théorie de l'inutilité des reproches, théorie, digne sœur de celle-ci : On ne se corrige pas plus qu'on ne répare. Dans un monde de formes visibles, il faut bien que les apparences comptent. Avec la certitude que jamais vous n'avez eu tant sujet d'être contente de moi, je suis obligée de souffrir que vous le niiez, et pourtant vous feriez, par le contraire, bien plaisir à la vérité et à moi.

J'attends des lettres pour savoir le jour de mon départ, déterminé par celui de ma sœur et de mon beau-frère, qui, de Munich, me donne rendez-vous à Baden, près d'une amie qui m'appelle. Cette amie est Mme de Nesselrode dont l'amitié est toujours bien fidèle, mais dont le crédit n'est pas à son niveau, car certes notre situation ne serait pas ce qu'elle est, s'il avait suffi, pour obtenir une exception, d'une intercession vraiment vive et chaude. A peine débarquée en Allemagne et même encore en Russie, elle me demandait ce rendez-vous à Baden, qu'elle vient de fixer vers la mi-août; de son arrivée plus ou moins rapprochée dépendra le jour de mon départ. Voilà donc le fond de mes projets du moment; ce que j'en laisse généralement connaître est un peu différent. Je me borne à dire que je vais voir ma sœur, ce qui ne représente que Munich et me fait éviter les indiscrètes et dangereuses questions qu'éveillerait un nom diplomatique. Dans ces circonstances, que j'obtienne ou que je n'obtienne pas ce que je désire, toujours me faudra-t-il revenir à Paris pour y reprendre mon mari et arranger mes affaires. Mais quelle différence d'y toucher barre ou de pouvoir me dire que je foulerai cette terre jusqu'à ce qu'elle me recouvre! De l'une et de l'autre manière, Dieu l'aura également voulu; c'est

là ce qui console de tout, et ce qui fait que la résignation aux peines accomplies est plus facile, parce que Dieu l'exprime dans le fait d'une manière plus claire et plus précise que dans la succession des difficultés, où il faut encore avoir le malheur de choisir. Ah! ma chère bonne amie, comme nombre, comme poids, comme étendue, jamais des peines comparables à celles qui m'éprouvent n'étaient venues m'assaillir; je vois à présent que le bon Dieu songe sérieusement à me sauver, et que, pour la première fois peut-être, j'aborde la réalité des choses, leur rude et sèche enveloppe. J'ai le bon sens de sentir combien j'avais besoin de ces épreuves, de ces voies nouvelles; j'y mesure, j'y élève ma volonté et la nourris du retranchement de tout ce qui pourrait l'affaiblir. Se sevrer soi-même, voilà ce que la plus douce et la plus tendre des mères finit par exiger de l'enfant qui, trop longtemps, n'a voulu que de son lait. Ma santé, au milieu de tout cela, est étonnamment bonne.

Paris, 16 novembre 1832.

Nous reviendrons, chère amie, sur le contenu de vos lettres, nous y reviendrons plus d'une fois, les mêmes textes étant toujours ramenés par les mêmes effections de notre pauvre âme et par tout ce qui naît du même sol. L'abbé Galliani disait qu'on ne faisait jamais qu'une seule sottise dans sa vie, parce qu'on recommençait toujours la même. C'est aussi vrai des défauts qui résultent de la tendance des caractères; il faut s'être vaincu, s'être dépossédé de soi-même jusque dans ses derniers retranchements, pour qu'il n'en soit plus question; œuvre difficile et que nous serions pourtant si coupables de croire impossible.

Je viens d'être bien souffrante, chère amie; la plus légère atteinte du froid m'est très-mauvaise, et cette année il a été très-précoce. Je prévois que je serai bien souvent arrêtée; pourvu que ce ne soit pas pour l'essentiel, la saison morte ne me fera pas trop de peine.

J'ai bien pensé que le cruel événement de l'arrestation de Mme la duchesse de Berry vous peinerait vivement. C'est peut-être de tous les événements auxquels se mêle la politique, celui qui a mis à découvert le moins de mauvais sentiments; une impression de tris-

tesse et de respect m'a paru générale, et on m'a dit que la plupart des journaux que je ne voyais pas étaient unanimes à cet égard. Adieu, chère, amie.

Paris, 6 juillet 1833.

Ma bonne chère amie, vous aurez quelque peine à pardonner mon silence; il faut pourtant que vous en veniez là, même avant de savoir qu'indulgence est justice; et puis n'est-ce pas douce et tendre chose que de pardonner à tort et à travers? Rappelez-vous que dans nos engagements de contingent réciproque, je ne vous ai jamais promis d'exactitude; pour cela, je me sais trop surchargée. Mais je vous ai dit que toutes vos paroles correspondraient à l'intérêt le plus sincère et le plus inviolable, qu'elles tomberaient toutes dans une terre fidèle à les recueillir, où elles germeraient silencieusement si elles ne pouvaient se hâter de retentir. Chère amie, j'ai vu tant de gens qui trahissaient et écrivaient toujours, que j'ai perdu un peu de ma sévérité pour ceux dont la fidélité est muette. Pourtant, n'allez pas croire que ce soit là le régime habituel auquel je veuille me mettre.

Vous me demandez pourquoi je ne vous ai pas fait écrire par l'abbé Nicolle? Chère bonne amie, parce que je n'ai pas trop su comment m'y prendre pour obtenir de lui des lettres spirituelles, qu'on est si mal à l'aise pour improviser lorsque des communications établies et intimes ne mettent pas sur la voie. L'abbé Nicolle ne vous connaissant pas davantage, pourquoi ses lettres vous seraient-elles plus profitables que celles de Fénelon ou de Duguet? Pour sonder la blessure, il faut voir par ses yeux, et ces vives impressions qui inspirent le remède ne se transmettent pas par procuration. D'ailleurs, chère bonne amie, ne sommes-nous pas convenues ensemble qu'il n'est qu'une seule chose de sage, c'est d'agir sur nos entraves, sur les inconvénients qui nous entourent, sur les dangers qui nous menacent, pour les diminuer, puis d'attendre les secours extérieurs avec l'idée que Dieu nous les donnera en temps nécessaire et utile. J'aime fort l'action négative, et j'avoue que je me défie toujours de la volonté positive, qui entreprend sur ce que nous ne possédons pas. Dans ce dernier cas, c'est prendre l'initiative, c'est appeler

quelque chose dont nous ne connaissons pas les effets, tandis que dans l'autre nous opérons, par le retranchement, sur un terrain qui nous est connu. Je sens aussi vivement que personne peut-être la tristesse et la sévérité d'une marche solitaire, le besoin d'appui et d'exemple; la douleur d'un autre dans mes chutes, la joie pour mes progrès, cet œil qui nous suit, ce bras qui nous soutient, me manquent, hélas! autant qu'à vous, quand ils me manquent; mais sont-ce là les seuls secours qui soient efficaces et solides? La voix rude de la conscience, la nuit et le silence, même dans le mécontentement de nous, l'attention qui fait veiller à ses pas quand on marche seul, cette volonté qui ne s'affaiblit ni par le retour et l'attendrissement sur soi, ni par le mouvement si naturel de s'appuyer sur un autre, n'ont-ils pas aussi leurs précieux avantages? Croyez-moi, chère amie, pour nous, qui si rapidement approchons du terme, il nous faut travailler à perdre la disposition qui distingue les liquides; il faut que nous nous condensions toujours davantage, que nous concentrions nos forces, comme on les recueille naturellement pour un grand effort. Et n'est-ce pas là ce qui doit caractériser nos derniers jours, qui demandent à se purifier de tout ancien levain, à vaincre la nature jusque dans ses derniers retranchements? Le moment est déjà si près où Dieu seul sera avec nous! Cherchez-le déjà surtout en vous-même, et vous verrez s'il est une plus délectable, plus ravissante, plus riche, plus pleine société que celle appelée solitude par les hommes.

A présent, je vous demande de me dire la mesure de vos bouquets; j'ai été rue Saint-Denis pour des fleurs de ma chapelle; les communes sont beaucoup moins chères, mais les belles s'écartent peu du prix de Batton.

Paris, 17 juillet 1813.

Je veux vous rendre compte des fleurs que vous m'avez demandées pour votre chapelle, chère amie, et savoir votre avis avant de passer outre. Je suis allée hier chez Gavelle, rue Saint-Denis; il s'élève passablement haut dans ce qu'il fait de mieux et sait se tenir au niveau des choses à effet. J'y ai trouvé précisément des

bouquets tout blancs qui lui avaient été demandés. Ce ne sont ni de belles ni même de très-jolies fleurs; quand on les voit de près, on s'assure surtout que ce ne sont pas des fleurs fines, mais c'est assez bien imité, très-convenable, et vu d'un peu loin, cela doit remplir très-bien son objet. Les bouquets de onze à douze pouces sont à 6 francs la paire, et ceux de quinze à seize pouces sont de 9 francs. Je ne sais à combien pourraient monter le carton et l'emballage; je pense que cela ne dépasserait guère 3 ou 4 francs. Si pour ce prix vous n'imaginiez pas les avoir assez bien, il faudrait, je crois, consentir à y mettre beaucoup plus d'argent pour obtenir une réelle différence. Mes deux derniers bouquets sont de chez Gavelle et m'ont coûté 35 francs; ceux de Batton sont encore plus cher. Voulez-vous que je vous envoie nn de ces bouquets pour en juger vous-même ?

L'abbé Nicolle a dû vous répondre, chère amie, et vous envoyer directement sa lettre. J'ai des excuses à vous faire de la manière leste et cavalière dont j'ai répondu au vœu d'être entendue, vœu naturel à une âme croyante et tendre. A la manifestation d'un tel désir, on croirait avoir tout gagné avec une autre; mais je traite un peu l'onction de votre piété comme on traite les amis dont on est sûr : je l'aime et l'estime beaucoup, et c'est par cela même qu'elle a peu de progrès à faire, que je voudrais porter votre zèle au perfectionnement de vertus moins inhérentes à votre caractère.

J'espère vous revoir ici au mois d'août, et cette presque certitude m'aurait fait ajourner un avertissement que je me crois obligée de vous donner, si la crainte de vous voir marcher et obéir trop vite à votre vive préoccupation du moment ne me décidait à vous prévenir immédiatement. Vous savez le rapprochement que vous désiriez voir ménager à Vienne à Mme *** et le genre d'avantage que vous vous en promettiez? J'ai lieu de craindre, chère amie, que, plus informée, ce contact habituel et intime ne fût propre à élever des craintes précisément là où vous mettiez des espérances, et j'ai pensé que, ne pouvant rien empêcher, il fallait au moins que vous vous abstinssiez de toute action. Vous sentez

combien la communication que je vous fais est délicate; ma confiance en vous n'eût jamais été jusqu'à me permettre de vous faire part de mes doutes, car c'est l'utilité et l'opportunité d'une confidence qui lui impriment seules son caractère; mais en vous voyant vous diriger directement contre cet écueil, j'ai cru qu'il était de mon consciencieux devoir de vous mettre en garde. Je ne vous demande pas le secret, chère amie; votre cœur vous dira trop ce que cet avertissement me coûte, pour que votre silence ne me soit pas assuré.

J'ai reçu une lettre excellente de mon Prieur bénédictin; elle est pleine d'onction, de paix et de joie; une confiance solide et qui n'a rien de présomptueux le soutient contre l'incertitude de leur situation, incertitude cruelle, puisque, si l'on en croyait la raison humaine, bien peu de chances seraient pour eux. C'est peut-être un bien : s'ils marchent, on verra plus distinctement le principe qui les fera marcher, et rien ne sied mieux aux choses de Dieu que de réussir contre toute espérance. S'ils succombent, il faudra se soumettre et porter son zèle ailleurs. C'est le 11 juillet, jour de la translation des reliques de saint Benoît, que l'installation de nos Bénédictins s'est faite; ils étaient déjà cinq prêtres et trois frères convers. Avez-vous vu dans la *Revue Européenne* l'article de M. de Cazalès sur Solesmes ?

Adieu, chère amie; je vous embrasse.

Paris, 13 août 1833.

Votre cœur est toujours bien aimable, chère amie, lors même que je serais tentée de ne pas le trouver assez généreux, car il ménage ses dons et aussi les compte. Chère amie, pour rendre, faut-il payer précisément dans la même monnaie ? Est-ce à la petite semaine que l'on prête à ses amis ? Il me semble qu'on écrit pour écrire encore bien plus que pour répondre, et que la liberté des mouvements fait tout leur prix. Ne vous arrêtez jamais, je vous en conjure, à un détail, pour concevoir un mécontentement qui ne peut porter avec justice que sur l'ensemble; soyez assez bonne pour vous dire que jamais ma volonté ne vous manquera, que si elle néglige le moins, vous la retrouverez dans le plus; et puis,

chère amie, votre équité n'aura-t-elle pas quelque compassion de ce qui dans ma vie s'appelle mes loisirs ? C'est en sortant des généralités que je me sens forte et habile à dresser à votre pitié un vrai guet-à-pens par le tableau de toutes mes misères. Vous saurez donc que je ne cesse d'être souffrante, que mes nuits, qui ne sont plus seulement sans sommeil ou avec trop peu de sommeil, mais tourmentées d'étouffements et d'angoisses, abrégent mes matinées, et enfin, avec d'autres devoirs que je ne puis négliger, vient un des plus chers et le plus quotidien, mon petit voyage à Saint-Michel[1], qui ne me laisse plus le courage de rien disputer au temps que je lui donne. Ces derniers dix jours ont été dominés aussi par une pensée bien exclusive. M. Desjardins a été beaucoup plus malade ; dans quelques symptômes on a cru reconnaître les traces d'une attaque. Son intelligence plus élevée, plus lucide, plus forte que jamais, m'éloignerait de cette idée, si en tout la Providence ne semblait pas vouloir démontrer en lui la séparation des deux natures et la haute indépendance de l'âme dans son sublime essor. A tous ces obstacles s'est joint aussi comme raison de silence l'idée qu'août vous ramènerait pour le mariage de M. votre fils. Ne se fait-il pas à Paris[2] et n'est-il plus fixé pour ce mois ? J'aimerais bien que quelques jours vinssent remettre à flot nos causeries et tant de pensées, d'impressions amassées respectivement, dont l'échange est si profitable et si doux. Je serais sûre, par exemple, de vous faire aimer mes Bénédictins et de vous faire sortir de votre inaction en vous faisant lire les lettres du Père Prieur. C'est une de ces âmes marquées dès la première jeunesse du sceau de Dieu et qui n'ont connu du monde que ce qui n'en est pas. La religion, qui sépare du monde, le devine et le sait si bien lorsqu'il s'agit de le juger et de le réformer. L'esprit de dom Guéranger, et il en a beaucoup, n'a reçu qu'une seule culture, ne s'est développé qu'à un seul principe de chaleur et de lumière, et c'est prodigieux tout

1 Mme Swetchine venait de placer au couvent de Saint-Michel, rue Saint-Jacques, une jeune Anglaise protestante récemment convertie.

2 Le comte Hippolyte de la Rochefoucauld, ministre plénipotentiaire à Florence, marié, en août 1833, à Mlle Élisabeth de Roux.

ce qu'il y a de philosophie profonde et de vraie poésie dans une nature heureuse qui s'est consacrée à la suprême Unité. Ah ! chère amie, tout ce qui est vraiment bien n'a pas d'autre source ; c'est à ce soleil-là qu'il faut présenter sans cesse ses membres fatigués et engourdis.

Pour vous, chère amie, ce que je voudrais, dans mon affection et peut-être dans ma faiblesse, c'est que les privations du cœur vous fussent épargnées. Ce départ de Mme de Castelbajac, l'éloignement de M. de Liancourt, votre isolement enfin, qui contraste avec le nombre des soutiens et des soins consolateurs que le bonheur de famille semblait vous réserver, me peinent et m'attristent. Quand on n'est pas mère, la solitude paraît simple, mais il me semble qu'on n'est plus entier soi-même lorsqu'il faut retrancher de sa vie habituelle ceux qui en font si essentiellement partie. Mais Dieu est là, chère amie ! il est là pour les mères surtout qui savent ne compléter qu'en lui le plus irrésistible et le plus désintéressé des sentiments. C'est votre fête jeudi ; j'y penserai bien, et j'espère que cette lettre, qui vous parviendra demain, vous fera penser à moi aussi. Elle supprime l'expression de tous les vœux que pourtant elle contient ; ce que l'on sent le mieux est ce qui ne s'articule pas, et souvent l'on retrouve partout ce qui n'est nulle part. Adieu ; soyez assez bonne pour me dire si j'ai la chance de vous revoir bientôt ici ? Mme de Pastoret est de retour ; sa santé est bonne, et c'est ma plus douce consolation.

Paris, 10 novembre 1833.

Ma bien chère amie, vous avez senti mon affliction et aussi le baume versé par la Providence sur ma profonde blessure [1]. Ah ! certes, ce n'est pas une de ces douleurs dont un cœur même rebelle songerait à se plaindre ; la sublimité d'un tel spectacle absorberait

1 Mort de M. l'abbé Desjardins (Philippe-Jean-Louis), docteur de Sorbonne, ancien curé des Missions étrangères, vicaire-général du diocèse de Paris, archidiacre de Sainte-Geneviève, décédé le 21 octobre 1833, âgé de quatre-vingts ans. Parmi les souvenirs confiés à des chiffons de papier, Mme Swetchine avait écrit celui ci : « Ma pauvre et belle chapelle noire pour mon bon Père Desjardins, des palmes pour sa victoire, des immortelles pour son éternité et les couronnes d'étoiles constellées pour ses vertus. »

dans l'admiration tout sentiment étroit et égoïste, mais cela n'empêche pas de souffrir, de se sentir oppressée d'isolement et de tristesse. Ce n'est pas ce qu'on pourrait appeler des regrets, car je ne voudrais pas le rappeler, mais c'est la présence d'une immense privation. J'ai toujours vu qu'on ne remplaçait rien sur cette terre; des consolations peuvent s'élever à côté, mais les places vides restent telles, et plus une affection a eu d'influence sur notre vie, moins son caractère prononcé laisse à aucune autre la chance de s'y assimiler. Il y a bien des gens sûrement qui ont encore la bonté d'aimer mon cœur; mais personne, personne plus n'aimera mon âme : cette sollicitude qui tombait de si haut était comme un autre œil de la Providence. Je n'ai jamais regretté rien aussi profondément que mon père selon la nature, et je pleure aussi sincèrement mon autre père selon la grâce, d'une autre manière à la vérité. Les larmes d'un lien spirituel ne ressemblent pas plus aux larmes des liens du sang, que celles de dix-huit ans ne ressemblent aux larmes versées à cinquante, et pourtant l'identité des souffrances se trouve dans le degré où on les éprouve. Ce que je me dis sans cesse, c'est qu'il n'est qu'une seule manière d'honorer une telle mémoire, et Dieu sait que cette perte si sensible me paraît surtout devoir être une date. Puissé-je y être fidèle et recueillir toutes mes forces pour imprimer aux années qui me restent la ressemblance de ce qu'il aurait osé vouloir pour moi !

Chère bonne amie, je vous assure que ni mes pensées tristes, ni mes pensées consolantes ne m'ont séparées de vous; j'ai suivi ces malaises, ces inquiétudes, et je puis dire vos progrès, comme quelqu'un qui a moins besoin de parler parce qu'il regarde. Chère amie, on avance dans la vie spirituelle sous les mêmes conditions que l'on guérit dans les maladies chroniques. Pendant longtemps, les rechutes se succèdent, mais elles sont toujours moins intenses et plus séparées; on n'est plus ce qu'on était, et pourtant on se retrouve encore quelquefois la même : il y a en même temps différence et rapport. Pendant ce temps-là, chère amie, le soleil de Dieu luit; ces miséricordes, ces alternatives avec l'action d'en haut mûrissent le fruit, et l'œuvre se consomme presque toujours sans

qu'on ait pu se dire qu'elle est consommée. Prier pour d'autres, c'est bien, comme vous le dites, thésauriser pour payer la rançon de ceux qui nous sont chers; Dieu a voulu, en nous autorisant à intercéder pour eux, que nous ne manquassions jamais d'un moyen sûr de réchauffer notre piété pour nous-même, et c'est comme cela que s'est faite cette prière de tous pour tous, de chacun pour tous et de tous pour chacun, cette prière commune, mêlée, cette prière à tort et à travers qui fait que les indignes prient pour les saints, que les saints, sans oublier leurs égaux, vont chercher les plus indignes; enfin, qu'un sentiment vrai, de quelque point qu'il parte, se fraye route à travers l'empyrée. Cette communauté de prières, ces prières incessantes sont peut-être ce qu'il y a encore de plus touchant et de plus beau dans une religion qui réunit tous les caractères de la vraie beauté et de la vraie magnificence. Ah! chère amie, que nous sommes heureux de l'aimer !

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

UN HOMME DE BIEN. ÉTUDE BIOGRAPHIQUE ET MORALE, par M. Hippolyte Violeau. — Paris, A. Bray, 1861.

Dans un temps où le culte du veau d'or est l'un des plus répandus autour de nous, et lorsque certains de ses adeptes, plus nombreux peut-être et plus fervents que jamais, n'hésitent point à sacrifier sur l'autel de leur divinité et leur conscience et leur honneur, il est bon de placer sous les yeux de tous l'exemple d'une vie modeste, toujours digne et constamment vouée au bien. Cet exemple, M. Violeau vient de nous l'offrir, en écrivant, avec un talent dont il est devenu superflu de parler, la biographie de M. Gillard de Keranflec'h, son ami, son conseiller, l'un de ses plus fidèles et de ses plus fermes appuis.

« Essayer de ramener au sentiment du respect des hommes engourdis dans les hontes du matérialisme, des hommes intéressés à ne reconnaître nulle part une élévation qui n'est pas en eux, serait un noble effort pour l'écrivain qui aurait quelque chance de réussir.... Le respect! j'ai voulu montrer dans une vie dénuée d'éclat et qui n'a eu la gloire d'aucun sacrifice héroïque, comment on pouvait le pratiquer à l'égard du plus petit d'entre les hommes, et le mériter aussi soi-même par la dignité constante des moindres actions. Cet exemple, la sphère où Dieu l'a placé le rend plus facile à suivre, et je me figure au bien qu'il m'a fait dans mes défaillances chagrines, que d'autres y puiseront comme moi un enseignement plein d'utilité.....

» Témoin de beaucoup de ses bonnes actions, confident de ses pensées les plus intimes, je voudrais me persuader, en m'aidant de sa correspondance et de mes souvenirs, que je pourrais étendre

jusqu'à ceux qui ne l'ont pas connu, jusqu'aux sceptiques de circonstance qui se demandent si le respect ne serait pas toujours une duperie, l'influence vraiment chrétienne, l'influence dont le charme incomparable dans son éternelle jeunesse écartait d'au milieu de nous les exagérations de la défiance et les langueurs du découragement. »

Ces quelques lignes suffisent à faire connaître à la fois et le but de l'ouvrage et les vœux de l'auteur. Ces vœux seront-ils réalisés, ce but atteint? Je l'espère, et de plus, il me semble que nul ne refermera le livre sans éprouver pour l'homme de bien dont il admirera la vie, un peu de cette sympathie profonde qui respire dans chaque ligne de cet attachant récit.

« En publiant ces pages, m'écrivait il y a quelques jours l'auteur, j'ai voulu encore payer une dette de reconnaissance à la mémoire d'un homme qui m'a été très-utile dans la dangereuse carrière des lettres. Sans lui et une autre personne nommée dans mon livre, je faisais retraite après les *Loisirs poétiques.* » Cette reconnaissance vouée par M. Violeau à l'un des amis les plus constants de toute sa vie, ne devons-nous pas l'éprouver aussi un peu pour celui qui nous a conservé notre cher poète, notre moraliste et notre conteur? La réponse ne me paraît pas douteuse, et je crois qu'une fois de plus et mieux que jamais peut-être, M. Violeau saura faire partager à tous ses lecteurs, qui, presque tous, sont un peu ses amis, les sentiments qui ont inspiré son livre.

Gabriel Gillart de Keranflec'h naquit dans les plus mauvais jours de la Révolution, au vieux château de Kerouzeré, bien connu des archéologues bretons. Son père était émigré; son grand-père ne tarda pas à périr sur l'échafaud, et son éducation, confiée par sa mère et son aïeule à un prêtre resté fidèle, fut, paraît-il, dirigée avec une certaine rigueur : le précepteur, qui sans doute aimait beaucoup son élève, abusait parfois un peu des austères préceptes de l'Ecclésiastique. Continuées au collége de Beaupreau, ses études se terminèrent à Paris en 1813, alors que les besoins de la guerre, chaque jour plus pressants, dévoraient sur les champs de bataille toute la jeunesse de France. M. de Keranflec'h avait peu d'attraits pour la vie militaire, et la gloire de l'Empire n'en excusant pas le despo-

lisme à ses yeux, il se maria pour éviter les gardes d'honneur, et vécut à Morlaix jusqu'en 1817, époque à laquelle il fut nommé substitut à Brest; peu d'années après il y devint procureur du roi.

Le jeune magistrat ne fut point au-dessous de ces importantes et alors difficiles fonctions. La conspiration du général Berton et surtout l'affaire des missionnaires lui fournirent l'occasion de montrer que la race des Achille de Harlay et des Matthieu Molé n'est pas encore éteinte dans notre France fertile en courages de toute sorte. Malgré quelques conseils timides, malgré les menaces de l'opinion soi-disant libérale, M. de Keranflec'h demeura inébranlable. Il joignit à la fermeté du magistrat la modération du chrétien, et sut par son énergique conduite contraindre au respect ses adversaires les plus acharnés. C'était en 1826. Quatre ans plus tard, la Révolution, qui conduisait ses rois en exil, le rendit lui-même à sa retraite; il était de ceux qui restent toujours et partout fidèles, et sa conscience ne lui permettait pas de prêter un nouveau serment à la nouvelle dynastie qui venait d'envahir le trône. Avec bonheur il retrouva ses loisirs, ses livres, ses études et son cher ermitage de la Villeneuve qu'il ne devait presque plus quitter. Mais le repos ne pouvait être l'oisiveté pour un tel cœur et une pareille intelligence; retiré des affaires publiques, il ne se crut pas le droit de se retrancher dans l'isolement et l'égoïsme, et n'ayant plus la mission d'être le soutien de la justice, il s'en donna une autre non moins belle, celle de devenir un apôtre de la charité! Il voua toutes les facultés dont il était doué si richement à l'amélioration de l'état des classes pauvres, et ne se bornant point à de vaines théories, il parvint, grâce au concours généreux de ses concitoyens, à résoudre presque complétement, à Morlaix, le grand et difficile problème de l'extinction de la mendicité. — « Le meilleur moyen d'assurer son bonheur est de s'occuper un peu de celui des autres, » disait-il, et il le prouva. Sans enfants, privé jeune encore de l'aimable compagne de sa vie, il se voua presque exclusivement au soulagement du malheur, et trouva dans les jouissances de la charité, dans les douceurs de quelques amitiés précieuses, des consolations à ses regrets, en même temps qu'un but aux généreuses aspirations de son âme.

L'établissement de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, l'organisation des patronages qu'il regardait à juste titre comme la base la plus puissante de la moralisation et d'une régénération sociale, l'occupèrent tour à tour, et Dieu sait quelle ardeur il apporta à l'accroissement de ces œuvres nouvelles.

Ce fut là sa vie jusqu'à ce que la confiance de ses concitoyens l'appelât à représenter le Finistère à l'Assemblée Constituante, puis à l'Assemblée Législative. Après de longues hésitations qui ne purent être vaincues que par un appel à sa conscience, M. de Keranflec'h se résigna à accepter un honneur que tant d'autres briguaient en vain ; et s'il n'apporta aux chambres, ni l'éloquence d'un grand orateur ni l'habileté d'un grand homme d'État, il fit plus et mieux, il y resta ce qu'il avait toujours été, un homme de bien dans la plus véritable acception du mot. Homme de principes et de conviction avant tout, également éloigné de l'ambition et de la crainte, il resta fermement, constamment fidèle à sa conscience et à son devoir. « L'amour de mon pays et une parfaite indépendance de caractère et de position, voilà, disait-il, tout ce que j'ai apporté dans l'exécution du mandat qui m'a été confié. » C'est bien quelque chose quand trop souvent les plus grands talents ne furent à l'abri ni des défaillances du cœur ni des faiblesses du caractère. Aussi, lorsque délivré de Mazas, l'ermite de la Villeneuve regagna sa douce retraite avec « une forte dose de mépris pour l'espèce humaine, » et un amour plus grand que jamais pour sa solitude, peuplée de quelques amis, il y put jouir du repos auquel il venait d'acquérir de nouveaux droits, avec le bonheur que donnent une conscience irréprochable et la pensée d'un devoir noblement accompli.

Sa fin fut digne de sa vie entière. « Ni son corps ni son esprit ne connurent les affaissements, les langueurs qui font ordinairement de l'âge avancé un déclin pénible. » Il garda jusqu'à soixante-dix ans le charme de cette jeunesse éternelle que Dieu accorde parfois à ses élus comme une première récompense d'une vie pure et bienfaisante, comme une preuve que la vertu, même en ce monde, est quelquefois suivie du bonheur. « Si nous pouvions oublier la perte prématurée de sa compagne, séparation douloureuse et l'unique

malheur de sa vie, nous dirions qu'il fut heureux comme il fut bon, partout, toujours, jusqu'à la fin. »

Sa dernière maladie fut courte, et comme il venait d'expirer : « Ne vous y trompez pas, » disait le prêtre qui avait assisté ses derniers moments, aux quelques amis qui avaient partagé avec lui ce devoir suprême, « ne vous y trompez pas, c'est de joie que je pleure devant une mort si douce, si calme, si chrétienne ; et maintenant demandons à Dieu de finir ainsi. » Puis il ajouta : « Quelle perte pour les riches comme pour les pauvres, car les exemples donnés aux uns valaient les secours donnés aux autres. Ici les croyances, les principes, les paroles, les actions étaient en parfait accord : c'est beau et c'est rare ! »

Heureux ceux qui meurent ainsi, laissant après eux, comme un reflet de leur vie, l'exemple de leurs vertus et le souvenir de leurs bienfaits !

Charles DE TAILLART.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — Un *canard* diplomatique. — Mgr Nardi à Rennes, à Saint-Malo, au tombeau de Chateaubriand. — Fête du 8 septembre, à Rennes. — Historique du Vœu de 1634. — Renouvellement en 1861. — Lettre de Mgr l'Archevêque. — Le jour de la fête. — La procession : les présents et les absents. — *Vive Pie IX!* toujours. — L'illumination. — Les quatre discours du R. P. Lavigne. — La Vierge Marie *duchesse de Bretagne*.

Les *grands journaux* se sont tant occupés, ce moi-ci, de Mgr Nardi et de sa prétendue mission, qu'il nous sera sans doute permis, à nous qui avons eu l'honneur de le voir de près, d'en dire à notre tour quelques mots.

Et d'abord, déclarons-le, cette mission n'a existé que dans le cerveau des journalistes en quête de nouvelles, et, au besoin, d'inventions propres à remplir leurs immenses carrés de papier et à défrayer tellement quellement l'insatiable curiosité de leurs lecteurs. — On contait donc que ce prélat, l'un des plus chers confidents de l'auguste Pie IX (cela du moins est vrai), apportait en France une lettre des plus importantes, écrite de la main même de Sa Sainteté et adressée au chef de l'État; on indiquait le jour, l'heure, presque la minute où cette missive avait été remise par lui, au camp de Châlons, entre les mains du destinataire. Au fond de toute cette histoire, il n'y a rien..... qu'un *canard* diplomatique.

La vérité est que Mgr Nardi, fort avant, comme on vient de le dire, dans la confiance du Saint-Père, n'avait pourtant de lui ni lettre autographe, ni mission officielle, et qu'il n'a point vu le chef de l'État. Dans l'un des rares et brefs loisirs que lui laisse sa charge, il a voulu faire en France un court voyage, non pas pour son agrément, sans doute, mais pour étudier de près notre pays et pour avoir l'occasion de féliciter quelques-uns de ceux qui, chez nous, consacrent leurs veilles, leur argent, leur sang à la défense de la Religion et de son chef. A défaut de mission, son cœur le poussait naturellement, d'un effort irrésistible, vers les vrais et les plus sincères amis de l'Église et de la Papauté : s'il n'est pas allé au camp de Châlons, il s'est dirigé immédiatement vers la Bretagne, et la brièveté de son séjour en France ne lui permettant pas de parcourir toute notre province, il en a du moins voulu visiter l'ancienne capitale parlementaire, Rennes, — l'un des principaux ports, Saint-Malo, — et la plus belle cathédrale, Dol.

Mgr Nardi a, d'ailleurs, fait tout au monde pour garder le plus strict incognito; il n'y a pas toujours réussi. A Saint-Servan, par exemple, le 25 août, la population instruite de sa venue quelques minutes seulement avant son arrivée, s'est jetée en foule sur ses pas avec des cris passionnés de : *Vive le Pape! vive Pie IX pontife et roi!* Partout où la présence du prélat a été connue, pareil accueil s'est renouvelé. J'ai eu occasion moi-même d'en être témoin en pleine campagne ou à peu près, au bourg de Paramé, près Saint-Malo. Dès qu'on a su que le prélat le devait traverser, le 25 au soir, pour aller à Dol, deux arcs de triomphe ornés de feuillage se sont dressés en moins de rien, l'église a été ornée au dehors, illuminée au dedans, le peuple en attente s'est groupé sur la route en rangs pressés. Puis, quand Mgr Nardi est arrivé, pendant les quelques instants qu'il a passés à l'église, au moment de son départ, les mêmes cris qu'à Saint-Servan ont éclaté de toutes parts avec force.

Mgr Nardi est un homme d'environ cinquante ans, avec une de ces figures vénitiennes de vieille race, profondément sympathiques et intelligentes : il appartient en effet, par sa famille, au patriciat de Venise. Tous ceux qui ont eu l'honneur de s'entretenir avec lui ont été charmés de sa vive intelligence, de son savoir (il parle quatorze langues), de sa piété, de son esprit ferme et sage : inutile d'ajouter que son dévouement au Saint-Siége est entier, inébranlable; il est de plus fort avisé, doué d'une vue fine et profonde qui perce aisément toutes les surfaces et discerne le fond des choses sous les voiles dont on voudrait l'envelopper : son âme sait d'ailleurs comprendre et apprécier tous les dévouements, tous les services rendus à la cause sacrée de l'Église, et, chose plus rare, les récents ne lui font pas oublier les anciens.

Ainsi, après être allé, à Saint-Malo, porter ses consolations à M. et Mme Thierry du Fougeray, dont le fils est l'une des glorieuses victimes du guet-apens de Castelfidardo, il a voulu visiter le rocher du Grand-Bé et prier sur le tombeau de Chateaubriand.

Le jour même où le digne conseiller de Pie IX rendait ce funèbre hommage à l'auteur du *Génie du Christianisme*, on lisait dans toutes les églises du diocèse de Rennes une lettre de Mgr l'Archevêque, annonçant, pour le 8 septembre suivant, une splendide solennité, qui devait avoir pour théâtre la cité rennaise.

Comme cette solennité, par son origine, son but, et aussi par le détail de sa célébration, sort de la ligne ordinaire, et peut servir à caractériser fortement l'état présent des esprits et des mœurs publiques dans notre province, la *Revue* ne peut se dispenser de s'y arrêter un peu.

Il n'est pas rare, surtout depuis quelques années, de voir des villes choisir, dans le passé de leurs annales, quelque événement glorieux ou notable, pour en représenter de nouveau, aux yeux de la génération actuelle, toute la physionomie extérieure, au moyen de ces cavalcades

historiques, dont la tradition remonte même, en certaines contrées, jusqu'aux temps du moyen âge. Voilà ce qui se peut voir partout en France, ce qui s'est vu même en Bretagne. Mais ce qui ne peut guère, je crois, se voir qu'en Bretagne, c'est un peuple cherchant dans son passé un événement religieux, non pour en reproduire aux yeux un vain simulacre dont le costumier fait tous les frais, mais pour le renouveler en esprit, en vérité, avec tous les sentiments recueillis et toutes les prières ferventes, aussi bien qu'avec les pompes sérieuses et la majesté sacrée de la Religion. Et voici d'ailleurs quel événement.

Au commencement du XVIIe siècle, une maladie contagieuse désola la ville de Rennes pendant huit années, de 1624 à 1632, sans que pendant tout ce temps aucun effort — ni les remèdes des médecins, ni les prières des bonnes âmes — pût réussir à arrêter la marche du fléau. Enfin, quelques habitants furent inspirés de vouer solennellement la ville entière à la protection de la Vierge. Cette idée, à peine émise, fut adoptée d'enthousiasme, et le vœu formulé solennellement au nom de la cité par l'évêque et le chapitre, par les magistrats municipaux et ceux du Parlement. On résolut de faire exécuter, en argent, une sorte de plan en relief de la ville de Rennes, et de le déposer dans l'église du couvent des Jacobins, dédiée à Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, l'un des sanctuaires les plus vénérés de notre province. Presque aussitôt ce vœu fait, le fléau cessa. Richement exécuté à Paris, le Vœu fut transporté au lieu de sa destination deux ans après, le 8 septembre 1634, au milieu d'un immense concours de peuple, par une splendide procession où figuraient — outre le clergé, les moines et les congrégations pieuses — tous les magistrats judiciaires, municipaux et autres, ainsi que les commandants militaires résidant alors à Rennes. Les bons Pères Jacobins firent même, par la suite, construire une chapelle spéciale pour y conserver le Vœu, et les choses restèrent ainsi jusqu'à la Révolution, qui, bien entendu, ferma le couvent et ruina l'église de Bonne-Nouvelle. Quant au Vœu, véritable chef-d'œuvre d'orfèvrerie dont la cité était fière, la République le vola, le brisa, le fondit, pour en faire un certain nombre de ces affreuses pièces de cent sous, dont le titre, la fabrication, les grossiers emblèmes rappellent le monnayage des peuplades barbares.

Après le rétablissement du culte, la dévotion de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle fut portée dans l'église paroissiale de Saint-Aubin, très-voisine de l'ancien couvent des Jacobins; mais la place du Vœu de la ville resta vide. Cependant, il y a quelques années, un certain nombre de Rennais conçurent l'idée de réparer cette perte : c'était, à leurs yeux, comme une dette d'honneur de la cité tout entière envers Marie, qui d'ailleurs, plus d'une fois depuis 1634, avait donné à cette cité même des preuves signalées de sa puissante protection. Cette idée germa promptement, et des souscriptions furent recueillies; dès qu'elles eurent atteint un certain

chiffre, le digne curé de Saint-Aubin se mit en devoir de faire confectionner le nouveau Vœu chez l'un des plus habiles fabriçants de Paris, M. Trioullier, et il y a peu de temps seulement que cette belle pièce d'orfèvrerie, très-compliquée et d'une excellente exécution, a pu être terminée et envoyée à Rennes.

Comme l'ancien Vœu, le nouveau consiste en une plate-forme d'argent, de forme ovale, longue d'environ un mètre, entourée d'une ceinture de remparts avec tours, bastions, portes de ville, dans l'intérieur de laquelle s'élèvent, figurés en plein relief, les principaux monuments de la cité rennaise, non seulement ceux qui existaient en 1634, mais, en outre, plusieurs autres d'une date postérieure, comme, par exemple, l'Hôtel-de-Ville, l'église Saint-Sauveur, et même le nouvel Hôtel-Dieu; mais, du moins, — nous l'avons constaté avec plaisir, — n'a-t-on pas manqué d'y représenter aussi l'antique hôpital Saint-Yves, qui bientôt, malheureusement, ne sera plus qu'un souvenir. Au centre de la plate-forme, se dresse une colonne d'argent doré et émaillé, dont le sommet domine de haut tous les édifices et porte une statue de la Vierge.

Le 8 septembre, jour anniversaire de la reddition du Vœu en 1634, a été naturellement choisi pour son renouvellement en 1861.

La lettre de Mgr l'Archevêque marque parfaitement la haute signification et la portée véritable de cette grande cérémonie: « La peste, dit-» il, ne désole plus l'antique capitale de la Bretagne; mais un fléau mille » fois plus redoutable que celui qui ne tuait que les corps menace de tuer » les âmes, en leur ravissant la foi et les mœurs, qui sont leur vie sur-» naturelle. Je veux parler de ces mauvaises doctrines, répandues par » la mauvaise presse en si grande abondance.... » Hélas ! peut-on ajouter, non seulement la mauvaise presse, mais aussi, mais plus encore le spectacle corrupteur des triomphes contemporains a répandu de toutes parts, dans l'air que nous respirons, les germes d'une vraie peste morale. Ce qui est attaqué aujourd'hui — on ne saurait trop le répéter — ce n'est pas seulement la Religion, c'est la racine même de la morale, la distinction essentielle du bien et du mal : et qu'est-ce que ce dogme honteux du *fait-accompli*, tant prôné de nos jours, sinon la négation de la Justice, dorénavant remplacée par le Succès d'où qu'il vienne, fût-il le fruit dégoûtant de la bassesse, du mensonge et du crime ! C'est parmi ces miasmes-là que nous vivons. Aussi, certes, ne fut-il jamais plus instant de prier Dieu, par l'intercession puissante de sa Mère, — comme Mgr l'Archevêque de Rennes nous y conviait le 8 septembre — « de maintenir à » jamais parmi nous notre vieille foi bretonne, nos mœurs antiques, et » surtout ce respect profond, cet attachement inaltérable au Siége Apos-» tolique et au Pontife Romain, qui ont fait jusqu'ici de la vieille Armo-» rique un pays digne de servir de modèle, en ce genre, aux catholiques » du monde entier. »

La question ainsi posée, il était intéressant de savoir dans quelle mesure le pays et la cité s'associeraient à cette fête. Or, de l'aveu de tous ceux qui en ont été témoins, jamais depuis bien longtemps on n'avait vu à Rennes manifestation plus unanime, plus universelle et surtout plus spontanée du sentiment religieux.

Dès le matin, le chemin de fer, les diligences et mille autres véhicules de formes et de couleurs diverses versaient dans Rennes des flots de peuple, accourus de tous les points du département ou même des départements voisins, et qui ne tardèrent pas à doubler la population normale de la ville. Dès le matin aussi les habitants se prirent à parer leurs rues de feuillages, de fleurs et de tentures.

A mesure que s'avançait l'heure, la foule s'épaississait dans les rues et la décoration se complétait, au point de former enfin, sur tout l'itinéraire de la procession, une suite non interrompue de dômes de guirlandes, relevés en façon de tentes, ornés à chaque pas de riches couronnes, de suspensions élégantes, de gerbes de fleurs. Enfin, vers quatre heures et demie, la procession, sortant de la cathédrale, se fraya sans peine un chemin à travers cette foule compacte, qui s'ouvrait d'elle-même respectueusement sur son passage. Cette procession, à mon sens, n'était guère moins remarquable par les absents que par les présents.

Les présents, c'était, d'abord, une centaine d'enfants des Écoles chrétiennes vêtus en angelots et porteurs de bannières bleues; — quatre cents jeunes filles voilées, entièrement vêtues de blanc, tenant à la main des cierges enguirlandés, — et derrière ce long nuage blanc, suave, pur et charmant, les communautés d'hommes et de femmes non cloîtrées, dans leur sévère costume noir, — les huit paroisses de Rennes avec leurs bannières de velours, leurs splendides ornements d'or et d'argent; — le Vœu, porté par seize jeunes gens des bonnes familles de la ville, accompagnés de huit délégués représentant les paroisses, précédé de l'excellente musique des pompiers sans uniforme, et d'un joli petit bataillon de 24 jeunes garçons, habillés, en chevaliers de la Sainte-Vierge, d'un gracieux costume Louis XIII blanc et bleu, avec des étendards de mêmes couleurs; — derrière le Vœu, plus de deux cents prêtres du diocèse, venus à Rennes pour la cérémonie, — les chanoines honoraires et le chapitre de Saint-Pierre en chapes, — Mgr de la Hailandière, ancien évêque de Vincennes (États-Unis) et Mgr l'Archevêque de Rennes, l'un et l'autre en ornements pontificaux; — derrière l'Archevêque, le corps des fabriciens et des habitants notables de la ville, et la ligne interminable des associations pieuses d'hommes et de femmes, chacune suivant sa bannière, sa croix et ses insignes.

Voilà les présents : quant aux absents, c'étaient — il faut le dire tout de suite — tous les habits officiels, tous les uniformes galonnés, brodés, et autres. Pas une seule *autorité*, pas un fonctionnaire, pas un soldat,

pas même un simple pompier, — car la musique de ce corps était, je l'ai déjà dit, en habit de ville. Certaines personnes, nous le savons, ont regretté cette absence, et sans doute, à quelques égards, il eût été désirable de voir au moins figurer la magistrature municipale dans une fête si intimement liée aux souvenirs historiques de la cité. Mais à un autre point de vue plus important, cette absence, que tous ont vue et sentie, me semble beaucoup moins regrettable; car il en ressort la démonstration palpable de ce fait — qu'ici le sentiment religieux, seul, a tout inspiré, tout dirigé, tout conduit; — et comme, pendant tout le trajet de la procession, qui n'a pas duré moins de deux heures sur un espace d'environ une demi-lieue; comme, dans cette foule énorme qui encombrait les rues et formait d'un bout à l'autre une double haie continue, il ne s'est pas produit le plus léger trouble; comme au contraire la sympathie, le respect, le recueillement se montraient partout dans les regards, les gestes, les attitudes, il faut bien conclure de là que le sentiment religieux garde encore parmi nous autres Bretons une puissance, une énergie, que nul n'est admis à contester. C'est là l'idée qui frappait, qui saisissait tout d'abord, à la vue de cette belle fête.

Hélas! le sentiment religieux n'a pu encore laisser passer cette occasion de témoigner ses alarmes: au milieu des banderolles bleues et blanches dédiées à la Vierge, nous avons vu flotter en plus d'un lieu des bannières aux couleurs pontificales, avec cette inscription ou plutôt ce cri, qui sort aujourd'hui incessamment de tous les cœurs vraiment catholiques: *Vive Pie IX, pontife et roi!* Remarquez, en effet, que depuis l'explosion de cette violente tempête qui menace aujourd'hui la Papauté, depuis ces entreprises de schisme dont certaines gens nous menacent, l'attachement des fidèles pour le Saint-Siége semble redoubler et ne cesse de se manifester sous toutes les formes, en toutes les occasions.

Disons au reste, pour rendre justice à tout le monde, que les autorités civiles ont tenu à prouver au moins par leurs illuminations leur sympathie pour la fête du 8 septembre. Le soir, le Palais de Justice, l'Hôtel-de-Ville et la Préfecture étaient brillamment illuminés, mais sans emblèmes politiques, hommage de bon goût rendu au caractère de la fête. A deux pas de la Préfecture, il est vrai, par un contraste trop frappant pour n'être pas remarqué de tous, la Division militaire restait plongée dans l'obscurité la plus complète. Ce point faisait tache : on ne pouvait, quoi qu'on en eût, ne pas regretter cet *aparté* dans le concert universel des sympathies populaires, qui de cette solennité a fait la fête de la Ville autant que celle de la Vierge. Et la ville le montrait bien, ce soir-là, par son illumination vraiment générale et presque partout splendide, telle qu'on n'en avait pas vu à Rennes depuis la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception (7 janvier 1855). Je ne puis malheureusement m'arrêter à la décrire : disons seulement, en deux mots, qu'après l'intérieur de Saint-Aubin,

ruisselant de lumière, où la foule s'est pressée jusqu'à dix heures pour admirer le Vœu, on remarquait surtout la façade sud de l'église de Saint-Germain, la chapelle des Missionnaires diocésains, l'Archevêché; — et parmi les illuminations particulières, dont beaucoup étaient charmantes, nulle pourtant ne surpassait en éclat, en élégance, celle de nos excellents confrères du *Journal de Rennes*.

Impossible de terminer ce bref compte-rendu sans nommer le R. P. Lavigne, dont le talent d'ailleurs est si connu, si populaire dans toute la Bretagne, et qui a vraiment été, — si l'on peut parler ainsi, — la *voix* de cette fête, l'interprète des sentiments de tout ce peuple assemblé. Dans cette journée du 8 septembre, il n'a pas prêché moins de quatre fois, — les deux premières dans l'intérieur de la cathédrale; la troisième, du haut des degrés de la cathédrale sur la place Saint-Pierre; la dernière, devant l'église Saint-Aubin, sur cette même place Sainte-Anne, où résonne encore, après quatre siècles, l'écho des prédications de saint Vincent Ferrier. — « Ce Vœu, s'est écrié le P. Lavigne, dans une de ses allocu-
» tions, c'est d'abord un renouvellement de notre foi; il montre que la
» Bretagne d'aujourd'hui est la même que la Bretagne d'hier; que sa foi,
» comme son sol, pose sur le granit. Mais ce Vœu marque, de plus, un
» perfectionnement de notre foi. Quand le premier Vœu fut rendu, il y a
» deux siècles, la Religion n'était pas attaquée comme de nos jours :
» quels assauts, depuis cent ans, lui ont été épargnés? Et si, comme il
» est certain, comme cette fête elle même le prouve, la foi des Bretons
» a persévéré malgré tant d'assauts, elle n'a pu persévérer sans acquérir,
» dans l'épreuve, une pureté, une vivacité de plus en plus grandes. Per-
» sévérons donc aussi sans relâche dans notre confiance en Marie! Nous
» sommes maintenant entourés d'une atmosphère pestilentielle; le mal
» déborde de toutes parts : si nous voulons obtenir la cessation du fléau,
» implorons sans relâche la Reine du ciel. Elle seule, par ses prières
» toutes-puissantes, peut préserver la Bretagne, guérir la France, sauver
» le monde! »

Ainsi, cette fête restera, dans l'histoire de notre province, comme une consécration spéciale à Marie, non seulement de la ville de Rennes, mais aussi de toute la Bretagne.

Dans le fait, les Polonais ont, depuis longtemps, proclamé la Vierge Marie *Reine de Pologne :* et nous Bretons, pourquoi donc ne l'acclamerions-nous pas *Duchesse de Bretagne?* — La duchesse Anne, à coup sûr, ne se plaindrait pas d'une telle héritière!

A. DE LA BORDERIE.

— L'arrivée tardive et l'étendue des *Lettres de Mme Swetchine* nous force à renvoyer au mois prochain le récit de l'entrée de NN. SS. les Évêques de Luçon et de Vannes dans leurs diocèses, un article de M. H. Violeau sur *Eve*, le nouveau et charmant livre de Mlle Z. Fleuriot, et la fin de la revue de l'Exposition nantaise par M. Louis de Kerjean.

LES JEUNES MORTS.

I.

MAURICE DE GUÉRIN

RELIQUIÆ.* — LA CHÊNAIE EN 1833**.

Au nombre des habitants de la Chênaie, il en était un que nous avons jusqu'à présent à peine nommé, bien qu'il fût le centre de la réunion et qu'il n'eût pas cessé d'en être l'oracle. Il nous est impossible cependant de ne pas recueillir quelques-uns des traits sous lesquels Maurice de Guérin nous le montre.

« M. Féli, dit-il (c'était un diminutif de Félicité, nom de baptême de M. de La Mennais), M. Féli est un homme admirable à étudier dans l'intimité de son caractère... Ses conversations valent des livres, mieux que des livres. Impossible d'imaginer, à moins de l'avoir entendu, le charme de ses causeries où il se laisse aller tout à l'entraînement de son imagination : philosophie, politique, voyages, anecdotes, historiettes, plaisanteries, malices, tout cela sort de sa bouche sous les formes les plus originales, les plus vives, les plus saillantes, les plus incisives, avec les rapprochements les plus neufs,

* *Maurice de Guérin, Reliquiæ*, publié par G. S. Trébutien. Paris, Didier, 2 vol. in-18.

** Voir la livraison de septembre, pages 169-182.

les plus profonds, quelquefois avec des paraboles admirables de sens et de poésie, car il est grandement poète... Le soir, après souper, nous passons au salon. Il se jette dans un immense sopha, vieux meuble en velours cramoisi râpé, qui se trouve précisément placé sous le portrait de sa grand'mère, où l'on remarque quelques traits du petit-fils, et qui semble le regarder avec complaisance. C'est l'heure de la causerie. Alors, si vous entriez dans le salon, vous verriez là-bas, dans un coin, une petite tête, rien que la tête, le reste du corps étant absorbé par le sopha, avec des yeux luisants comme des escarboucles, et pivotant sans cesse sur son cou. Vous entendriez une voix tantôt grave, tantôt moqueuse, et parfois de longs éclats de rire aigus : *c'est notre homme* [1]. »

Pour compléter ce portrait, si achevé cependant, il ne serait pas inutile de prendre quelques couleurs aux lettres que La Mennais écrivait à cette époque, lettres dès lors si pleines de moquerie et d'amertume [2]. Maurice de Guérin ne cite d'ailleurs que deux traits de ces longues conversations : — « Savez-vous, nous disait M. Féli, dans la soirée d'avant-hier, pourquoi l'homme est la plus souffrante des créatures? C'est qu'il a un pied dans le fini et l'autre dans l'infini, et qu'il est écartelé, non pas à quatre chevaux, comme dans des temps horribles, mais à deux mondes.

» Il nous disait encore en entendant sonner la pendule : — Si on disait à cette pendule qu'elle aura la tête coupée dans un instant, elle n'en sonnerait pas moins son heure jusqu'à ce que l'instant

1 T. II, pp. 37 et 38.

2 Le 9 octobre 1832, La Mennais écrivait au marquis de Coriolis en faisant allusion aux décisions du pape : « Je vous adresse cette mienne réponse à Toulouse, où j'espère qu'elle vous trouvera bien rétabli et bien disposé à vous réjouir, l'hiver prochain, des *nouvelles bouffonneries* qu'on nous prépare sans aucun doute. Il y aurait trop à gémir si on ne riait pas. *Rions donc.* » — Le 1er novembre, jour de la Toussaint, il écrivait à la comtesse de Senfft : « J'ai vu là (à Rome), le plus *infâme cloaque* qui ait jamais souillé des regards humains. L'égoût gigantesque des Tarquin serait trop étroit pour donner passage à tant d'immondices. » — Il écrivait au comte de Beaufort le 25 mars 1833, jour de l'Annonciation : « Que *le pape*, d'un côté, les rois, de l'autre, se liguent contre les peuples et contre les *éternelles vérités du christianisme*..... J'y vois l'annonce d'une ère nouvelle, d'un immense changement dans les idées, et par conséquent dans les choses. Croyez-moi, il ne s'agit plus d'ultramontanisme ni de gallicanisme ; *la hiérarchie s'est mise hors de cause.* Il s'agit d'une *transformation analogue à celle qui eut lieu il y a dix-huit siècles.* »

fût venu. Mes enfants, soyez comme la pendule : quoi qu'il doive arriver, sonnez toujours votre heure [1]. »

Et ce même homme, après avoir tant de fois sonné l'heure de Dieu, allait sonner le glas de l'incrédulité !

Un jour, la souffrance qu'il éprouvait dans ses dernières luttes contre la grâce, se trahit aux yeux de ses plus intimes :

« Élie m'est arrivé tout ému, la larme à l'œil, écrit Maurice, le 24 mars. — Qu'avez-vous ? — M. Féli m'a effrayé.... Il était assis derrière la chapelle, sous les deux pins d'Écosse ; il a pris son bâton, a dessiné une tombe sur le gazon, et m'a dit : — C'est là que je veux reposer, mais point de pierre tumulaire, un simple banc de gazon. Oh ! que je serai bien là ! [2] »

Ainsi, pas d'inscription, pas même de croix, un simple banc de gazon ! et ce cri : *Oh ! que je serai bien là !* Comme si tout était fini sous un peu d'herbe !

Les agitations de cette âme ne pouvaient longtemps échapper à l'autorité diocésaine, et, bien qu'aucun acte public de révolte n'eût encore été accompli, la petite société de la Chênaie dut se dissoudre. On ne peut lire sans attendrissement les touchants adieux de Maurice à ce *toit bienheureux de la Chênaie.*

« L'an passé, au mois de septembre, à deux heures de l'après-midi, par un beau soleil, j'ai dit adieu à ce bonheur qui se rencontre à un certain passage du chemin de la vie, vous mène quelques lieues en vous entretenant de choses ravissantes avec des paroles d'ange, et puis, tout d'un coup, vienne un carrefour, prend la gauche s'il vous faut prendre la droite, disant avec une douceur railleuse : « Voyageur, adieu ; voyageur, fais bonne route [3]. » Et j'ajouterai que, cette année, au mois de septembre, à quatre heures du soir, par un temps gris et brumeux, j'ai embrassé, pour le quitter, un homme que j'aime de cette affection ardente et qui ne ressemble à nulle autre, allumée au fond de l'âme je ne sais par quelle étrange puissance réservée aux hommes de génie. M. Féli m'a mené dans

1 T. I, p. 56.

2 T. I, p. 26.

3 Il s'agit évidemment ici de cette jeune fille, de cette Louise qu'il avait rencontrée dans le Languedoc, et dont l'image se représentait fréquemment à son esprit.

la vie neuf mois durant, au bout desquels le fatal carrefour s'est rencontré. L'habitude de vivre avec lui faisait que je ne prenais pas garde à ce qui se passait dans mon âme ; mais, depuis que je ne le vois plus, j'y ai trouvé comme un grand déchirement qui s'est fait au moment de la séparation [1]. »

Cette émotion part d'un cœur trop élevé pour qu'on n'excuse pas jusqu'à un certain point l'irritation qui l'accompagne, quoique l'expression dans ce premier moment en soit parfois très-fâcheuse. Ainsi, Maurice écrira : « Notre Samson a la chevelure longue et Rome ne l'endormira pas sur ses genoux. » Et ceci : « Quand même le Pape condamnerait, n'y a-t-il pas au ciel une cour de cassation ? [2] » — Pensées de disciple et de jeune homme que l'éloignement effaça bientôt. Mais si, en quittant la Chênaie, Maurice évitait un grand danger, il allait en trouver plus d'un autre sur son chemin. La congrégation dispersée se réunit à Ploërmel sous la direction du pieux abbé Jean de La Mennais, et il était bien évident que, sous une telle main, les rêves, la fantaisie, les *pensées folles* ne seraient plus possibles. Maurice le sentit vite, et il partit de Ploërmel, préférant, écrivait-il, « courir les chances d'une vie aventureuse que de *se laisser garotter par un règlement* [3]. » — M. Féli disait à peu près la même chose, à la même heure, dans sa solitude de la Chênaie.

Que va devenir cependant Maurice ? Le voilà livré de nouveau, ainsi qu'il le dit lui-même, à l'*indécision*, à l'*anxiété*, au *va-et-vient d'une âme faible et plus mobile qu'une feuille de tremble* [4]. Sans fortune, il lui faut *gagner sa subsistance*, *pomper un peu de vie*, et c'est tout au plus s'il s'en sent la force. Triste affaissement de la pensée, lorsqu'au lieu de s'attacher au sévère lien du devoir, elle se complaît en courses *stériles* et en *longs enivrements d'imagination* [5]. Pourquoi Maurice ne se rappelle-t-il plus les bons conseils de l'abbé Gerbet : « Il faut prendre garde, lui disait cet

1 T. I, p. 74.

2 Cité par M. du Breil de Marzan, pp. XXXVIII et XXXIX de ses *Quatre années de la vie de Georges-Maurice de Guérin*.

3 Du Breil de Marzan, p. XXXVIII.

4 T. II, p. 62.

5 Pp. 66 et 149.

excellent guide, à ne pas se laisser emporter par l'imagination si loin dans l'ordre idéal qu'on *se prenne de dégoût pour l'ordre réel*, et que *la vie imaginative nuise à la vie pratique* [1]. »

Les amis de Maurice vinrent du moins à son secours. Quelques-uns lui cherchèrent un emploi, et Hippolyte de la Morvonnais lui offrit provisoirement un asile au Val de l'Arguenon, dans cette *Thébaïde des Grèves*, comme il l'appelait, qui était un petit sanctuaire d'amitié cordiale, de poésie facile et surtout de bonnes et chrétiennes pensées. Là se réunissaient souvent, chez la Morvonnais, du Breil de Marzan, Amédée Duquesnel, Paul Quemper, tous jeunes gens distingués, instruits, et dans le vif entrain d'une studieuse jeunesse. Mme de la Morvonnais ajoutait au charme de ce séjour et de ces réunions par la part sympathique qu'elle prenait à tout ce qui faisait le sujet habituel des études et des conversations de son mari. On eût dit, écrivait Maurice, une *seule âme, mais dédoublée*. Enfin, une petite fille complétait le cercle, se mêlant, sinon toujours à la causerie, du moins aux sourires. — « Il y a ici de petites lèvres qui savent si bien ce petit jeu, écrivait Maurice, que c'est toute une volupté d'y jouer avec elles [2]. »

Les deux mois que Maurice passa au Val de l'Arguenon furent certainement les plus heureux de sa vie. — « Je ne crois pas, écrivait-il, avoir jamais senti avec autant d'intimité et de recueillement le bonheur de la vie de famille. Jamais *ce parfum qui circule dans tous les appartements d'une maison pieuse et heureuse* ne m'a si bien enveloppé. C'est comme un nuage d'encens invisible que je respire sans cesse [3]. »

C'est de ce séjour au Val de l'Arguenon que datent les seuls vers de Maurice qui méritent d'être cités ; car sa poésie, négligée, sans facture, affectant la prétention de reproduire le mouvement naturel de la prose, n'est, le plus souvent, que de la prose rimée, c'est-à-dire ce qui blesse le plus les oreilles délicates. J'excepte, toutefois, je le répète, quelques vers écrits au Val, dans lesquels

1 T. II, p. 25.
2 T. I, p. 90.
3 T. I, p. 93.

l'inspiration de l'amitié est parvenue à triompher de l'esprit de système [1].

O la Brousse et le Val [2], bienheureuses demeures !
Là, le temps me paya le compte de mes heures
En or pur; là, je fus divinement bercé
Dans les bras blancs et doux de la sainte amitié.
L'une a le col penché sur le miroir des ondes,
L'autre a les yeux ouverts sur les forêts profondes,
Ce sont comme deux sœurs; et moi qui les voyais
Me sourire à la fois, j'allais et revenais
De la rêveuse assise au sable fin des grèves
A la rêveuse aux bois agitant ses longs rêves.

O mes doux souvenirs, qui des chants composez
Avec tous les débris de mes bonheurs passés,
Flottez, flottez longtemps sur le Val et la Brousse;
Vous y composerez des chansons la plus douce,
Et si quelqu'un après peut endormir les coups
De cette rude main qui me pousse et repousse,
Ce sera vous, ce sera vous!

Si la phrase manque un peu de correction où d'harmonie, on sent du moins le cœur.

En quittant ces *bienheureuses demeures,* Maurice éprouva comme un nouveau déchirement.

« Pourrais-je assez revenir sur des souvenirs encore tout trempés de mes larmes et qui demeureront toujours incorruptibles dans mon âme! Ce bon Hippolyte et son adorable Marie! Je lui avais dit adieu; elle m'avait répondu avec quelques paroles de la plus touchante bonté. J'avais balbutié encore quelques mots et m'étais mis à descendre rapidement l'escalier, croyant qu'elle n'avait pas passé le seuil de la porte et que *tout était fini,* lorsque j'entendis un nouvel adieu, qui me venait d'en haut. Je levai la tête et je la vis penchée sur le balustre. Je répondis *faiblement, bien faiblement,*

1 M. du Breil de Marzan a parfaitement caractérisé, dans de charmantes pages, les idées et le système de la petite école poétique qui s'était formée au Val-de-l'Arguenon.—Voir *Quatre Années de Georges-Maurice de Guérin*, p. 27 et suivantes.

2 Habitations de MM. du Breil et de la Morvonnais.

car sa voix avait *achevé ce qui me restait de force* pour retenir mes larmes[1]. »

Nous trouvons dans les notes d'Alfred Tonnellé un départ qui nous rappelle celui-ci; il y a moins d'exaltation dans la pensée, mais non moins de profondeur dans le sentiment. Alfred, voyageant en Angleterre, avait voulu revoir son ancienne institutrice, miss Hariett Atkinson, qu'il n'avait pas vue depuis dix-sept ans, et le séjour qu'il fit près d'elle lui rendit toutes ses émotions d'enfance : — « Je suis vraiment heureux, écrivait-il, dans cet intérieur qui m'est si cordialement ouvert... Rien ne charme l'homme comme de retrouver une habitude du cœur, un commerce interrompu. J'aurai de la peine, je le sens, à quitter ce séjour si aimable et si vite tourné en douce habitude. Je voudrais rester; il faut pourtant s'arracher, et le moment s'avance. *Toujours rompre!* » — Et, à l'instant du départ : — « Levé, écrit-il, avec un sentiment pénible, en songeant que c'est pour quitter cet intérieur aimable et cette affection *revived*. Ces quelques jours vont me gâter le reste de mon voyage, je me sentirai bien plus seul qu'avant. *Il faut être homme et savoir vivre,* savoir surmonter ces petits découragements du cœur qui ne peut se faire à renoncer à une habitude, à un lien... *Tout le sentiment de la souffrance et de la dispersion, toutes les incertitudes de la vie humaine se pressent au moment d'un départ.* »

Quelle science du cœur chez ce jeune homme de vingt-six ans, mais, en même temps, quel calme! Il y a un mot : *toujours rompre!* qui résume avec une puissance saisissante toute la vie; mais il en est un autre : *il faut être homme et savoir vivre*, qui en résume non moins admirablement toutes les obligations et tous les devoirs. C'est un mot qu'aurait bien dû se dire, lui aussi, Maurice de Guérin.

Maurice rentrait donc dans le monde, et il y rentrait avec un profond dégoût. *Le monde me fait horreur,* disait-il, « je suis renvoyé au *grand destructeur de toute joie intérieure, de toute noble énergie, de toute naïve espérance, le monde*[2]. » Mais il ne prenait pas garde que si, à une certaine époque de la vie, *monde et solitude,*

1 T. I, p. 110.
2 T. I, p. 78.

tont *est redoutable*[1], comme il le disait très-bien, il y a de certaines dispositions, de certaines nonchalances d'esprit dont on peut dire la même chose. Si le monde lui fut funeste, la solitude ne l'aurait pas été moins, avec ses pensées habituelles, sans les vieux amis qui l'entouraient. Ce qui lui fit défaut à Paris, ce furent ses amis de Bretagne, et il les suivait encore de ses regrets alors même qu'il ne s'entendait plus avec eux. Il y a trois années de la vie de Maurice que sa famille eût désiré voir passer sous silence; mais tel n'a pas été l'avis de M. Sainte-Beuve, dans un article qu'il a consacré à Guérin. — « Cette vie, dit l'éminent critique, est celle que beaucoup d'entre nous ont connue et qu'ils mènent encore.... Le talent est une tige qui s'implante volontiers dans la vertu, mais qui souvent aussi *s'élance au-delà et la dépasse.* Il est même rare qu'il lui appartienne en entier au moment où il éclate; *ce n'est qu'au souffle de la passion qu'il livre tous ses parfums.* »

Je ne veux point trop approfondir cette thèse qui revient à dire, ce me semble, que Bossuet, Pascal et la plupart des grands écrivains du XVIIe siècle n'ont jeté que des parfums insipides, parce qu'ils n'ont pas su *dépasser la vérité et s'élancer au-delà;* suivons tout simplement Maurice et étudions la théorie en ce qui le concerne.

Nous l'avons vu jusqu'ici s'égarant facilement, mais se retrouvant toujours, ayant des tristesses, mais ayant aussi des joies qui lui ont même inspiré ses plus charmantes pages, parce que ce sont les plus senties. Quel progrès va-t-il donc faire? Car M. Sainte-Beuve nous dit que *s'il perdit d'un côté, il gagna de l'autre.* Le progrès! le voici : nous nous rappelons de quel amour Maurice aimait la poésie; aujourd'hui, il écrira : — « La poésie n'est plus présente à mon âme; je ne jouis plus de ses entretiens familiers.... Le poète est chassé d'exil en exil..., etc.[2] » — L'imagination le berçait, le charmait, non sans danger toujours. Désormais il la sent *refroidie;* il entend sa voix au loin, bien haut, déjà *faible et presque éteinte*[3]. Naguère il jouissait de la vérité, il courait du Languedoc jusqu'en

1 T. II, p. 105.
2 T. I, p. 160.
3 T. I, p 160.

Bretagne pour *se blanchir, se replier et oublier en Dieu :* aujourd'hui, il se demande avec angoisse si la vérité ne serait qu'*une illusion des yeux de l'âme* [1], et il nous représente son âme se roulant sur elle-même, hier comme une feuille, aujourd'hui comme un *peloton de nerfs* [2]. Il a acclamé la liberté à peu près comme son malheureux maître, *la liberté! le plus grand bonheur, le plus grand progrès de l'humanité* [3]! Et voilà qu'au bout de quelques jours, il sent *que le gouvernement de sa pensée ne lui appartient pas* [4]. Il s'est affranchi avec joie de ce qu'il appelle ses *préjugés;* sa foi a brisé toutes les *menues chaînes,* et voilà que ses pensées nouvelles lui échappent, à chaque instant, comme *un peu de vapeur flottante,* comme de *vagues lueurs,* comme des *flocons épars, sans cesse balayés par le vent; la lumière ne lui arrive presque plus, il sent le froid qui le gagne* [5].

« Autrefois, écrit-il, mes douleurs étaient comme *trempées;* elles sont devenues *arides*... Aujourd'hui, je ne projette que *de l'ombre;* ma misère intérieure gagne, je *n'ose plus regarder au dedans de moi*... Il y a au fond de moi je ne sais quelles eaux *mortes et mortelles* comme cet étang profond où périt Sténio. » Et il s'écriera : — « Mon Dieu ! que je souffre de la vie!... Je n'en peux plus, *comme un vieil empire*... l'aigreur d'une existence profondément altérée par *mille poisons intérieurs,* telle est *l'unique saveur de mes jours* [6].

Guérin revient souvent sur cette pensée, et ses paroles révèlent à quel point de misanthropie l'incrédulité peut conduire. Lorsqu'on est mécontent de soi, comment ne serait-on pas mécontent des autres? Lui qui jouissait tant de la Chênaie, où il trouvait *la société la plus aimable et la plus douce amitié,* il se ronge aujourd'hui de *dépits concentrés, de colères sourdes;* la vie au milieu d'hommes d'un *niveau désolant* lui semble une *grande agonie de l'âme* [7]; et il aurait voulu s'embarquer pour un pays où il pût se faire des habi-

1 T. I, p. 147.
2 T. I, p. 175.
3 T. I, p. 133.
4 T. I, p. 159.
5 T. I, pp. 66, 136, 137, 157, 159.
6 T. I, pp. 120, 156, 168, 169, 184, 185, 188.
7 T. I, pp. 130, 180.

tudes nouvelles, il aurait voulu se perdre en quelque sorte dans le sein de la nature : « Oh ! qui m'exposera sur le Nil !....[1] » Ou bien, renouvelant les fables antiques, il enviait *la vie forte et muette qui règne sans l'écorce des chênes.*

» S'entretenir d'une séve choisie par soi dans les éléments, s'envelopper, paraître aux hommes puissant par les racines et d'une grave indifférence comme certains grands pieds d'arbres qu'on admire dans les forêts, ne rendre à l'aventure que des sons vagues mais profonds, tels que ceux de quelques cimes touffues qui imitent les murmures de la mer, *c'est un état de vie qui me semble digne d'efforts.* »

Où en sommes-nous, bon Dieu ! et serait-ce là vraiment ce qu'on appelle un progrès ? Mais le *Centaure,* me dira-t-on ; vous oubliez le *Centaure,* où se révéla tout-à-coup une puissance si magistrale ! Je n'ai assurément nulle envie d'oublier le *Centaure ;* mais on conviendra d'abord que le talent ne consiste pas seulement dans le style, il consiste, avant tout, dans l'idée ; or, nous savons, par Maurice lui-même, qu'à cette époque, ses essais n'étaient que des *créations sans suite, convulsives.* — « Je m'échappe à moi-même, dit-il ; un trouble funeste bouleverse ma tête ; *la vivacité de certaines idées l'enivre :* elle *bat la campagne à travers je ne sais quelles imaginations*[2] » — Le *Centaure* en est la preuve.

1 T. I, p. 182. — Triste exemple des extrémités auxquelles peut se porter l'imagination lorsqu'on lui met la bride sur le cou. Guérin a commencé par admirer la nature, ce qui était tout simple, puis il s'est passionné pour elle, il est allé jusqu'à l'adoration, tout en voulant y voir l'adoration de Dieu, et, grâce à cette réserve, il s'est laissé aller sans scrupule à toute la fascination d'un esprit qui ne s'appartenait plus. Il s'est plû à rêver une existence nourrie *de soleil, de brise tiède et de parfum*, un *contact de la nature et de l'âme engendrant une volupté ineffable.* La terre est devenue transparente pour lui, et il a découvert

Au plus creux de son sein
Des choses à ravir les yeux d'un séraphin.

Mais qu'est-ce donc que ces choses ? C'est la nature *échauffée* à pétrir

Les germes inconnus des êtres à venir.

Triste exemple, je le répète, et grande leçon pour tous les rêveurs qui ne voient qu'une distraction parfaitement innocente dans leurs rêves. N'est-ce pas le cas de dire comme Guérin : — *Mes idées s'en vont, je ne sais où comme des folles.*

2 André Chénier, auquel on compare Guérin, était fort loin de partager son admiration pour les Centaures. Tantôt, il les appelle

Le peuple *monstrueux* des enfants de la nue ;

Fatigué de la vérité et des beautés simples comme elles, Maurice parcourait un jour le musée des Antiques, et ce qui l'y frappe, ce sont les monstres, c'est le Centaure, c'est l'Hermaphrodite ; sa tête s'échauffe aussitôt, et il suppose Macarée, le dernier des centaures, racontant sa vie, cette puissance et plénitude de vie qui aujourd'hui lui semble nous faire défaut. Et que nous apprend ce Centaure? Ses sabots se sont usés dans des voyages effrénés, il s'est enfoncé dans les forêts, il s'est plongé dans les rivières, il a aspiré la vie à pleins poumons, il a éprouvé des frémissements de volupté, tantôt à sentir la *croissance et les degrés de vie monter dans son sein*, tantôt à entendre la vie *courir en bouillonnant* dans ses membres et *rouler le feu qu'elle avait pris dans l'espace ardemment franchi;* il a possédé *l'ivresse de la course*, il a vécu *avec l'abandon des fleuves*, il a bondi partout comme *une vie aveugle et déchaînée*, il a *respiré sans cesse Cybèle*, dont il n'a pu toutefois *surprendre les rêves*, et, ayant aperçu l'homme, il le méprisa : — « Voilà tout au plus, dis-je, la moitié de mon être..... sans doute c'est un centaure renversé par les Dieux et qu'ils ont réduit à se traîner ainsi.

» Pour moi, ajoute-t-il, je décline dans la vieillesse, calme comme le coucher des constellations; je garde encore assez de hardiesse pour gagner le haut des rochers où je m'attarde, soit à considérer les nuages *sauvages et inquiets*, soit à voir venir de l'horizon les hyades pluvieuses, les pleïades ou le grand Orion; mais je reconnais que *je me réduis et me perds rapidement comme une neige flottant sur les eaux, et que prochainement j'irai me mêler aux fleuves qui coulent dans le vaste sein de la terre.* »

Cette fin, à la manière des neiges fondantes, peut être charmante pour un centaure; mais j'aime un peu mieux, pour mon compte, l'attente du chrétien : *In domum Domini ibimus*. Le *Centaure* a valu d'ailleurs à Maurice de Guérin les éloges de Georges Sand, de

tantôt d'*insolents quadrupèdes*. Il rappelle, à leur sujet, le festin de Pirithoüs, que Macarée oublie, je ne sais pourquoi, dans le récit de Guérin, car ce fut bien certainement une des circonstances où il sentit la *vie bouillonner* le plus fortement dans ses veines. Chénier nous affirme, en effet, qu'il s'y trouvait :

Et le noir Macarée,
Qui de trois fiers lions dépouillés par sa main,
Couvrait ses quatre flancs, ornait son double sein, etc.

Sainte-Beuve et l'épithète, qu'il eût reniée, je pense, d'*André Chenier du panthéisme*. Si je prends d'ailleurs au sérieux l'idée fondamentale de cette œuvre, c'est uniquement parce qu'on s'obstine à la prendre ainsi; car, pour moi, le *Centaure* eût été simplement un caprice littéraire, une imitation de l'antique, et, sous ce rapport, nul ne niera que l'exécution n'en soit fort remarquable. Mais si l'on veut y voir une création *hardie*, nous sommes beaucoup plus de l'avis de Guérin, qui traitait alors ses créations de *convulsives*. Belle hardiesse, vraiment, de mettre le centaure presque au-dessus de l'homme, parce qu'il a une croupe de cheval et des passions indomptées. Ah! qui nous rendra la Chênaie, le Val de l'Arguenon, la longue causerie avec Edmond de Cazalès, tous ces récits émus du journal!

Voilà où en était Guérin, lorsqu'une maladie lente le coucha sur le lit d'où il ne devait plus se relever. Il se souvint alors de ses anciens amis et de ses sœurs, dont les prières ne cessaient de monter au ciel; il se souvint de Dieu et retrouva enfin le calme qu'il avait si peu connu.

Maurice de Guérin dit quelque part que *le calme dans les pensées marque la force de l'intelligence*. Sénèque avait dit à peu près la même chose : *nil magnum nisi placidum*. Il ne tint qu'à Maurice d'arriver à cette force et à cette grandeur, mais il préféra la tempête, et il y succomba. On est profondément attristé, en le lisant, de voir l'impuissance à laquelle il se condamne. Son cœur aimant ne cherche, n'aspire que *la vie universelle*; son imagination, si curieuse, en vient à rêver, comme dernier terme, les agitations frénétiques d'un centaure on l'immobile indifférence d'un chêne; son intelligence, si belle, s'épuise dans le vide. Pourquoi la plainte continue qui s'exhale de son âme? Pourquoi ces cris aigus d'une souffrance inexpliquée? Parce qu'il n'a pas, comme ses amis, renouvelé assez souvent cette fête qu'ils célébraient ensemble avec délices, le jour de Pâques 1833; parce qu'il s'est trop facilement d'abord, trop complétement ensuite, éloigné de Dieu, avec qui, suivant le mot de l'Écriture, le cœur de l'homme est *une fête continuelle*.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

ESSAIS DE LITTÉRATURE POPULAIRE.

LES APOLOGUES
DE MATHURIN BONHOMME.

LE JARDINIER EXCENTRIQUE, OU L'ÉGALITÉ ABSOLUE *.

I.

Du temps que les clubs s'épanouissaient librement sur la face de noble belle France, il y avait, dans je ne sais quelle petite localité, un jardinier qui les fréquentait assidûment. Nous le nommerons, si vous voulez, Pacôme. Or, Pacôme, qui n'avait pas la judiciaire bien forte, finit par prendre au sérieux tout ce qui se déblatérait autour de lui. A force d'entendre répéter sur tous les tons : « L'égalité est de droit naturel, l'égalité est dans la nature, toutes les distinctions sont de création humaine et opposées à la nature,... » il se persuada de bonne foi qu'il en était véritablement ainsi, et il voulut appliquer ces belles maximes à son métier et à son jardin. Car le bonhomme se piquait de logique et prétendait tirer les conséquences d'un principe jusqu'à l'infini. Si l'égalité est réellement dans la nature, disait-il, il faut la rétablir là où une culture artificielle l'a détruite.

Le voilà donc, un beau jour, planté au milieu de ses carrés et

* Voir le dernier apologue, livraison de juin, pp. 462-469.

contemplant d'un œil soucieux cette agréable diversité qui fait de nos parterres une image et comme un souvenir à demi-effacé de ce charmant Éden où vécut heureux, trop peu de temps, hélas ! l'homme innocent sorti des mains du Créateur.

Tout-à-coup il sortit de sa méditation et s'écria d'une voix solennelle : — « Le règne de l'égalité commence parmi vous, ô plantes fortunées de mon jardin ! Disparaissez, priviléges ! Sommités végétales, rentrez sous terre ! Je vais opérer une révolution aussi bienfaisante que radicale ! »

Au centre du jardin s'élevait un magnifique cyprès, à la tête altière. Il devint la première victime du zèle égalitaire du maître. — « Tu ne sers à rien, dit celui-ci, tu ne fais que surcharger inutilement la terre de ta lourde et disgracieuse masse ; (voyez comme il dépréciait ce pauvre cyprès !) je vais t'abattre. » — L'arbre condamné eût pu faire observer pour sa défense qu'il était le principal ornement de ce petit domaine, et que tout ce qui contribue à la décoration ne peut être considéré comme absolument superflu. Son arrêt de mort était prononcé : il fut exécuté. Le cyprès, frappé de la hache, tomba avec un fracas épouvantable.

Maître Pacôme avisa ensuite, dans un coin, un cerisier d'une belle venue, dont les branches chargées de fruits bientôt mûrs s'avançaient un peu trop, il faut l'avouer, sur les arbrisseaux voisins et leur causaient quelque dommage. La vue de cet arbre estimable, quoique légèrement enclin à l'envahissement, excita sa colère.

« Il est vraiment pitié, dit-il en haussant les épaules, de voir de pauvres plantes végéter tristement à l'ombre de ce superbe colosse. Leurs tiges penchées vers la terre, leur pâle feuillage, leurs fleurs étiolées montrent bien qu'elles manquent d'air et de souffle. Déplorable résultat de l'oppression ! Funeste effet de l'inégalité !

» Je voudrais bien savoir pourquoi ce cerisier dégingandé s'élève plus haut, par exemple, que cet abricotier, dont le maintien sage et réservé ne mérite que des éloges ? Serait-ce, par hasard, ajouta-t-il d'un ton ironique, parce qu'il porte des fruits plus petits et moins délicats ?

M'est avis que cet excentrique jardinier était un peu cousin-germain de maître Garo, cité par le bon La Fontaine.

Il y avait pourtant quelque chose de juste dans ces réflexions ; car il est rare qu'on dise de grosses absurdités sans aucun mélange de vérité. Cela se voit pourtant quelquefois par ce temps de progrès universel, maintenant que tout prend des accroissements prodigieux, la bêtise humaine et la méchanceté, comme aussi, dans un autre sens, la perspicacité délicate et le dévouement. Le cerisier nuisait aux plantes voisines; mais pour détruire le mal qui était visible, le remède se trouvait sous la main. Il fallait tout simplement retrancher les jets exagérés, couper les branches gourmandes, les rameaux horizontalement étendus, émonder, en un mot, d'une main discrète, de façon à dégager les modestes végétaux qui souffraient, sans nuire au cerisier lui-même, qui avait bien son prix et qu'il importait de conserver.

Au lieu de cela, maître Pacôme, stupidement fidèle à un stupide principe d'égalité absolue, coupa net le cerisier juste à la hauteur de cet abricotier modèle et bien appris qui avait trouvé grâce à ses yeux.

D'autres arbres, offrant les mêmes conditions de stature que le cerisier infortuné, subirent le même sort et perdirent, frappés par le tranchant meurtrier du fer, la plus grande partie du feuillage touffu qui couronnait si gracieusement leur tête.

Mais ce n'était pas le seul désastre que devaient occasionner l'imprévoyance cruelle et la fougue irréfléchie de notre égalitaire. Quand il contempla d'un œil d'abord satisfait les ruines de verdure qu'il avait accumulées, il ne fut point, il est vrai, offusqué par les masses pyramidales qu'il avait jetées bas; mais il ne tarda pas à s'apercevoir avec déplaisir que l'abricotier qu'il avait cru devoir conserver à cause de ses dimensions modestes, s'il était un nain vis-à-vis du défunt cerisier, lorsque celui-ci se dressait dans toute sa gloire, figurait comme un géant à côté des plantes plus humbles, telles que les pois, les haricots, les fèves et autres légumineuses de cette sorte.

Il fallut donc aussi rogner l'abricotier.

Et non-seulement l'abricotier, mais encore une foule d'autres arbres à fruit de la même taille, que cette conformité au type primitivement adopté avait jusque-là fait respecter.

Dès lors, ce fut une nécessité (dure nécessité !) de renoncer à la récolte, non-seulement des abricots dorés, mais encore des pêches veloutées, des prunes aux mille nuances, et de cette innombrable variété de poires fondantes, cassantes, sucrées, acidulées, musquées, parfumées.... Rien que d'y penser, l'eau en vient à la bouche !

Perte douloureuse, perte cruelle pour le gourmet et aussi pour le simple mortel qui, accablé de chaleur, mourant de soif durant l'été, aime à se désaltérer en mordant à pleine bouche dans un de ces fruits savoureux que fait mûrir le soleil du bon Dieu.

Maître Pacôme, dont l'âme stoïque était à la hauteur de ses convictions, en prit bien vite son parti. Tandis que d'une main il désignait les arbres qui devaient succomber sous le fatal niveau, il élevait solennellement l'autre vers le ciel et s'écriait avec une emphase qu'il prenait pour de la dignité : — « Périssent tous les poiriers plutôt qu'un principe ! Nous n'aurons plus de fruits, poursuivit-il du ton résolu d'un homme qui fait un grand sacrifice, mais nous aurons des légumes. Ce sera moins agréable au goût, mais infiniment plus substantiel. Le pot-au-feu y gagnera. »

Et ravi de la découverte de cet argument domestico-culinaire, il poussa de toutes ses forces le cri triomphant de : « Vive l'égalité ! »

« En voilà assez pour cette fois, » ajouta-t-il en s'essuyant le front, car il l'avait baigné de sueur, non-seulement par suite du violent travail corporel auquel il s'était livré pour abattre toute cette ramure, mais encore à cause de l'effort héroïque qu'il avait fait pour se dépouiller de ses propres mains de si précieuses richesses. Puis il alla se coucher, comme on fait d'habitude après une journée bien remplie, et s'efforça de s'endormir du sommeil du juste.

II.

J'imagine que de sombres visions durent l'assaillir pendant la nuit. Sans doute il vit dans ses rêves tous ces honnêtes et bienfaisants végétaux, qu'il avait immolés à sa funeste manie, s'entasser près de lui, se serrer contre sa poitrine haletante et lui faire sentir le poids effroyable de leurs tronçons meurtris, ou bien, formant autour de son lit une ronde fantastique, se tenir enlacés les uns aux autres par leurs rameaux à demi-brisés et pantelants. Leurs blessures récentes et pour ainsi dire encore saignantes étaient pour lui à la fois une menace et un reproche. Ces ombres gémissantes lui adressaient de lamentables et terribles objurgations. — « Ingrat ! lui disaient-elles, nous vous avions donné un doux ombrage; nous réjouissions vos yeux par l'agréable aspect que présentaient nos verts feuillages, nos fleurs blanches et roses, nos fruits aux teintes variées. Nous faisions plus encore : aux dépens de notre propre substance, nous apaisions votre faim, nous calmions votre soif. Chaque année, ce que nous avions de meilleur vous était réservé; nous nous laissions sans regret dépouiller de nos plus chers trésors. Pour peu que vous voulussiez bien nous permettre de vivre, afin de vous combler à la saison prochaine de nouveaux biens, nous étions satisfaits. Et voilà que votre main barbare, en nous mutilant sans pitié, nous condamne à une vie courte et désormais inutile, à une fin précoce et sans honneurs ! Est-ce donc là le prix de tant de bienfaits, d'une générosité, d'un dévouement poussé jusqu'à l'abandon du plus pur de notre séve ? Ingrat ! ! »

Ces plaintes douloureuses, ce murmure confus et indéfini, ces notes discordantes, la voix mélancolique du lugubre cyprès dominant le funèbre concert, tous ces bruits étaient bien capables de jeter le trouble dans une conscience souillée. Effrayé de ces invectives, attristé de ce noir tableau, bourrelé de remords, Pacôme

s'éveilla plus d'une fois en sursaut et maudissant l'œuvre néfaste qui lui valait un sommeil si agité.

Mais quand la vieille aurore avec ses éternels doigts de rose, qui, par parenthèse, doivent avoir rougi depuis le temps qu'on les célèbre en vers et en prose, eut entr'ouvert les portes du ciel, je veux dire les rideaux de son alcôve, sous la forme d'une gouvernante cassée et ridée annonçant d'une voix rauque l'heure qui sonnait à l'horloge du village, notre homme secoua sa terreur avec son bonnet de nuit, et, ouvrant de grands yeux, se détirant les bras, et poussant un profond soupir : — « Dieu ! dit-il, quel épouvantable cauchemar! Qu'est-ce que j'ai donc mangé d'indigeste hier soir? » Et brave comme un blanc-bec qui s'enhardit en voyant fuir l'ennemi devant lui, il sauta promptement de sa couche et courut sur le théâtre de ses exploits de la veille.

Le voyez-vous debout, fièrement campé sur son champ de bataille, que l'on pouvait, à bon droit, appeler un champ de carnage? Le vainqueur, ivre de son triomphe, s'apprêtait à compter et à faire enlever les victimes, lorsque son regard joyeux qui se dirigeait successivement vers tous les points de l'horizon que formait pour lui le mur de clôture, afin d'examiner si nul objet, en dépassant le niveau fatal, ne faisait plus obstacle au rayon visuel, s'assombrit en rencontrant une planche magnifique d'énormes haricots qui semblaient menacer le ciel de leurs larges feuilles découpées, et la terre de leurs gousses pesantes, capables de blesser de tendres chicorées surgissant du sol, tout humides de rosée.

Cette vue fit froncer le sourcil à notre austère politique. « Mes conquêtes d'hier, murmura-t-il d'un ton sentencieux, me coûtent assez cher. Au moins faut-il les assurer par une dernière immolation. Sol sacré, sol arrosé par mes sueurs et fécondé par un labeur opiniâtre, je ne négligerai rien pour ta prospérité. »

Puis, s'animant peu à peu, car on s'échauffe à parler tout seul, et un interlocuteur a toujours cela de bon qu'il vous force sinon à l'écouter, du moins à vous taire un instant lorsqu'il parle, et à laisser votre sang se calmer et vos nerfs se détendre : « Voilà un haricot, dit-il, qui me semble furieusement aristocrate. Voyez comme il se

donne de grands airs, des airs souverainement déplaisants! Eh! de quel droit cet orgueilleux haricot humilierait-il cette modeste chicorée? Je plains cette utile laitue, cet honnête navet, jouissant à grand' peine d'un faible rayon de soleil qui pénètre à travers son pampre touffu, tandis que ce noble légume se pavane à son aise et absorbe pour lui seul presque toute la lumière de l'astre de jour. Je m'indigne quand je suis témoin d'une inégalité si révoltante. Qu'à fait, encore une fois, ce haricot pour étaler ainsi son fastueux panache? Il n'a eu que la peine de naître haricot; voilà tout. Ce que c'est que le hasard de la naissance! O Providence! ô arbitre suprême! où es-tu? Il tranche du gentilhomme, par ma foi! Monsieur *Haricot*! Monsieur *le Haricot!* Monsieur *du Haricot!* Saluez bas, saluez jusqu'à terre Monsieur le marquis *de la Haricotière!*

» Il a beau se jucher sur ses échalas comme sur des échasses; on connaît son origine, c'est une misérable graine qui n'est souvent que de la graine de niais.... »

— Niais toi-même, en vérité.

« Conclusion: Pois, haricots, choux, carottes navets, oignons et *tutti quanti,* votre destinée est commune. Vous irez tous bouillir de compagnie dans la marmite d'étain ou dans la casserole de cuivre. Puisque vous aurez tous même fin, pourquoi seriez-vous diversement partagés? Vous ne valez pas mieux les uns que les autres. L'égalité devant le pot-au-feu, je ne connais que ça! »

Les actes suivirent de près les paroles. En un clin-d'œil tout fut dévasté. Est-il nécessaire de répéter les scènes de deuil que nous avons déjà vu s'accomplir? Les légumes de haute tige succombèrent comme avaient fait la veille les arbres fruitiers. Les fleurs, chose cruelle à dire, les fleurs mêmes ne furent pas épargnées. Qui l'aurait cru? Ces pauvres fleurs, qui livrent si généreusement leurs parfums au vent, leur nectar à l'abeille, leur corolle épanouie à tous, qui sont la joie, la consolation et le luxe du pauvre, qui décorent la mansarde nue de l'ouvrière et reposent agréablement ses yeux fatigués d'une application soutenue, les fleurs subirent la loi commune. Les rosiers autour desquels s'enroulaient les gracieuses

spirales du flexible *volubilis*, étant affreusement rognés, dépérirent, finirent par sécher sur pied et ne purent désormais servir d'élégant appui à la plante grimpante qui naguère les payait de leur secours fraternel par le doux éclat de ses guirlandes glauques et azurées. Tout ce qui dépassait un inflexible niveau de plus en plus rapproché de terre fut impitoyablement sacrifié. On eût pu croire que le jardinier-exécuteur avait à cœur d'imiter le superbe Tarquin, de classique mémoire. Mais il ne connaissait même pas le nom du tyran ; l'histoire romaine lui était peu familière ; Pacôme n'était point un homme lettré. Aucune tradition, aucun instinct d'imitation ne le guidait. Il obéissait simplement à une rage égalitaire et destructrice.

Quand tout fut saccagé, quand les sentiers jonchés de pétales et de ramure se furent enrichis aux dépens des plantes affreusement mutilées, maître Pacôme s'applaudit : il se croyait un habile homme ; il n'était qu'un sot. Qu'advint-il en effet ? Je n'ai pas besoin de vous le dire ; vous le savez d'avance : le jardin perdit du coup toute sa valeur pittoresque et d'agrément, et une bonne partie de sa valeur de rapport. Les fleurs et les fruits, les plus beaux légumes ayant disparus, que restait-il ? Peu de chose, et ce peu de chose ne profita point. Vous pensez bien que la chute des arbres et des arbustes causa des dégâts considérables parmi les plantes plus humbles, objet de la prédilection du maître de céans. Il fallut, à grands frais et à force de bras, enlever ces gigantesques cadavres, tristement étendus sur le sol. Quand on eut déblayé le terrain, le dommage ne fut guère moindre.

Les végétaux proscrits, parce qu'ils étaient trop grands, garantissaient les petits contre les vives ardeurs du soleil. Leur absence se fit bien vite sentir. Dans les années de chaleur et de sécheresse, les produits du jardin furent grillés. De plus, les nombreux oiseaux qui avaient l'habitude de nicher sur ces cimes de feuillage, voyant leurs édifices écroulés, s'enfuirent à tire d'aile et ne revinrent plus. A leur place surgirent des myriades d'insectes malfaisants auxquels ces volatiles faisaient auparavant une rude et heureuse guerre. Or, ces insectes vécurent aux dépens des utiles végétaux que mon-

sieur Pacôme réservait pour son pot-au-feu. Le pot-au-feu en souffrit.

Vous voyez ce qu'il avait gagné à faire table rase.

III.

Maintenant, si vous voulez, parlons un peu raison.

Vous entendez beaucoup crier contre les inégalités sociales, proclamer bien haut que tous les hommes naissent égaux, déclarer solennellement que l'égalité est dans la nature. Tout cela est-il vrai? Vous voyez bien que non. Tout, au contraire, autour de vous, démontre que le monde se compose d'inégalités de fait. Vous ne confondez pas le chêne robuste avec le roseau flexible; le fleuve au cours puissant avec le faible ruisseau; l'éléphant colossal avec le microscopique colibri. Vous comprenez que tous ont leur raison d'être et qu'ils sont bien chacun à leur place. Quant aux hommes, je vous le demande, se ressemblent-ils en force, en santé, en talents, en vertu? Non! Il n'est donc pas étonnant que la société, qui est formée d'éléments naturellement inégaux et qui est d'ailleurs le reflet de l'ordre naturel où l'inégalité règne, admette dans son sein des rangs, des classes, une hiérarchie, en un mot, sans laquelle elle ne pourrait pas même exister. Oui, il y a des classes distinctes dans la société, et il y en aura tant que la société subsistera; mais, pour empêcher que l'une de ces classes ne préjudicie aux autres, il y a aussi la loi.

La loi, protectrice pour tous, destructrice pour personne, ménage les intérêts, sauvegarde les droits de chacun. Si elle tend plus volontiers la main au petit et au faible, si elle défend le petit et le faible contre les usurpations possibles du grand et du puissant, ce n'est point qu'elle doive plus de sympathie aux uns qu'aux autres, c'est que les premiers ont, en général, plus besoin d'elle que les seconds; voilà tout. Mais n'en tirez pas la conclusion que ceux-ci, c'est-à-dire, les forts et les riches, soient une superfétation dans la société, qu'ils soient inutiles. Il n'en est pas ainsi.

Grands seigneurs, gros banquiers, industriels patentés de pre-

mière classe, riches propriétaires, ce sont, passez-moi l'expression, des arbres de haute futaie dans la forêt sociale. Vous savez à quoi ils servent. Leur rôle est de grouper autour d'eux des agrégations d'individus qui, par l'union, acquièrent de la force, de former des centres de ralliement pour l'accroissement de la production, pour la circulation de la richesse générale. S'ils abusent de leurs ressources plus grandes, de leur crédit, de leur puissance, en un mot, pour opprimer au lieu de protéger, alors la loi est là qui les arrête; mais, encore une fois, la loi, dans un état bien ordonné, ne tend à la destruction d'aucune classe; elle les empêche seulement de se nuire les unes aux autres; elle les met à même de se prêter un concours réciproque.

Ceux qu'on appelle riches créent des réserves plus ou moins abondantes qu'on est fort heureux de trouver en certaines circonstances. Gardez-vous bien, au nom de la justice d'abord, au nom de votre intérêt ensuite, gardez-vous bien de chercher à les amoindrir. Si jamais ils disparaissaient, si par des mesures économiques ou politiques on parvenait à les atteindre gravement dans leur fortune, ce serait pour votre dam, croyez-le bien. Au jour de l'épreuve, au jour d'une détresse générale, quand viendraient les dures années, ces années où l'on a tant besoin d'un peu d'aide, il n'y aurait plus de réserve, il n'y aurait plus de recours contre les fléaux dévastateurs; et alors il vous arriverait ce qui arriva aux plantes du jardin de monsieur Pacôme, quand les végétaux supérieurs eurent été abattus,.... vous seriez tous grillés!

FIDÈLE DE SAINT-M.

POÉSIE.

L'ART ET LA FOI.

A HIPPOLYTE VIOLEAU.

Est-ce que le Seigneur a dit dans sa colère :
« Homme ! je ne veux plus que mon soleil t'éclaire ;
» Je ne veux plus, à l'heure où la lumière fuit,
» Semer de diamants le manteau de la nuit.
» D'un éternel hiver je frappe la nature ;
» Plus de feuilles aux bois, verdoyante tenture,
» De lierre qui s'élance au front des vieilles tours,
» Plus de fleurs, plus d'espoir, plus de nids, plus d'amour !
» Un frein est à la mer désormais inutile ;
» Le vent s'est endormi sur le flot immobile ;
» Les monts décapités ne forcent plus tes yeux
» A chercher leurs sommets dans les hauteurs des cieux ;
» Nulle source ne chante au vallon solitaire,
» Et des volcans éteints j'ai comblé le cratère.
» Tout ce qui, dans ton cœur, répand l'émotion,
» Tout ce qui fait, foyer de l'inspiration,
» Aux soudaines clartés d'un cerveau qui s'allume,
» Rayonner la palette, étinceler la plume,
» Je l'ai détruit : d'un mot, je t'ai déshérité
» De ta part de génie et d'immortalité ;
» Et, de ton vieil orgueil châtiant l'insolence,
» J'ai fait, autour de toi, la nuit et le silence ! »
Est-ce que le Seigneur a dit cela ? Jamais !
Le ciel à notre oubli répond par des bienfaits.

De la création une splendeur nouvelle
A nos yeux éblouis chaque jour se révèle;
De la terre, qu'il couve en son amour jaloux,
Le soleil est toujours le radieux époux;
Et, depuis six mille ans, toujours du ciel bénie,
Notre mère a gardé sa jeunesse infinie!
Toujours la vie aux champs, dans les eaux, dans les airs;
Toujours des oasis au milieu des déserts;
Toujours, à l'horizon, un nuage qui passe,
Nos rêves, avec lui, voyageant dans l'espace;
Toujours, au bord des flots, toujours, au fond des bois,
De l'esprit souverain l'intelligible voix;
Cette voix par qui Dieu se communique à l'homme;
Voix auguste, parlant un céleste idiome
Au génie étonné qui s'éveille en sursaut,
Et lui disant : « Debout, et marche, — l'œil en haut! »

Toujours, comme autrefois, elle coule abondante
La source où but Virgile, où s'enivra le Dante,
Où, de l'art illustrant l'hellénique berceau,
Appelles et Zeuxis trempèrent leur pinceau;
Car, cette source là, c'est le jour que Dieu crée;
C'est la nature entière et sa beauté sacrée;
C'est la patrie en pleurs; c'est la guerre poussant
Au choc des nations, quand le droit veut du sang!
C'est notre cœur; ce sont nos amours et nos haines;
Ce sont les passions dont nous portons les chaînes;
C'est l'histoire, implacable à qui fut sans remords,
Et qui, pour les juger, ressuscite les morts!

Et pourtant il n'est plus de glorieux délire!
On voit bien s'agiter la palette et la lyre;
Mais sur les chevalets nos yeux cherchent en vain
La toile où le génie a mis son sceau divin;
Et, pour chanter ces chants qui vont ébranler l'âme,
Quel barde, de nos jours, a des lèvres de flamme?
Des chairs sans mouvement, des croquis sans vigueur,

Indifférents pour l'œil et muets pour le cœur,
Des vers froids, larmoyés par une muse blême,
De l'art contemporain voilà le mot suprême !

Ah ! notre âge aurait-il redouté cet affront,
Quand il voyait, la gloire illuminant leur front,
De sublimes enfants à l'allure guerrière,
Armés par le génie, entrer dans la carrière !
Leur début fut splendide ; et, d'espoir palpitant,
Notre âge à sa grandeur a pu croire un instant.
Quel beau jour présageait une si belle aurore !
Hélas ! ce jour brillant ne devait point éclore.
Le génie a voulu, lyre ou pinceaux en main,
Hors du vrai, hors du beau, se frayer un chemin ;
Et fuyant, par orgueil, la lumière éternelle,
En s'égarant dans l'ombre il a brisé son aile...
Et la gloire, pleurant sur ses lauriers flétris,
La gloire a renié ses ingrats favoris !

Du cerveau, chez les uns, toute verve est bannie,
Chez d'autres la démence étouffe le génie ;
Et pas une œuvre forte et vivace ! Et pourquoi?
Parce que l'art s'éteint lorsque s'éteint la foi ;
Sans la foi, l'art lui-même à la mort se condamne.
Il la faut.... quelle soit ou sacrée ou profane ;
Il faut que, dans sa foi, comme en un char de feu,
L'art se sente emporté vers la gloire ou vers Dieu ;
Il faut, lorsque la nuit a déroulé son voile,
Qu'au fond du ciel la foi lui découvre une étoile,
Astre que l'art lui seul voit dans l'obscurité ;
Et cet astre lointain, c'est la postérité !

Pas de foi, pas d'artiste, et pas d'œuvre immortelle.
Mais, cette foi, jamais se rallumera-t-elle ?
De ses cendres éclos, l'art, phénix radieux,
Planera-t-il encor dans la sphère des dieux ?
Le siècle à l'onde sainte un jour voudra-t-il boire ?
Comme il a soif de lucre, aura-t-il soif de gloire,

Et le verra-t-on, lui, le siècle agioteur,
Pour un laurier divin combattre avec ardeur?
Au lieu de s'écrier, à l'essor de la vie :
« Mon Dieu, fais-moi Crésus ; c'est de l'or que j'envie ! »
Le jeune homme, levant son regard vers le ciel,
S'écrîra-t-il : « Fais-moi Corneille ou Raphaël ! »
Pourquoi pas! A la nuit succède la lumière;
L'esprit règne à son tour où régnait la matière;
L'amour des hommes change, et tout change avec lui;
Dieu seul sera demain ce qu'il est aujourd'hui.

Comme leurs jours de foi, d'héroïque vaillance,
Les siècles ont aussi leurs jours de défaillance;
Jours de doute, où le ciel n'est plus qu'un rideau bleu;
Où, parce qu'on le nie, on croit détrôner Dieu;
Jours de deuil, où l'honneur au rigide langage
Est un hôte importun dont l'homme se dégage;
Où les plus effrontés ont le succès pour eux,
Où tout bandit est saint, pourvu qu'il soit heureux!
Jours d'avilissement, où, promise à Tacite,
Aux genoux de Néron Rome se précipite,
Se vautrant dans sa honte et s'écriant : « César,
» Mets le pied sur mon cou pour monter à ton char;
» Sois empereur, sois dieu, fais parler les oracles;
» A toi le monde ! à moi du pain et des spectacles ! »
Oh ! pendant ces jours-là, — quand la digue se rompt,
Quand le vice entre à flots dans les cœurs qu'il corrompt, —
L'art qui vit d'amour pur, de chauds enthousiasmes,
Du bourbier social respire les miasmes;
Il pâlit, il chancelle, il tombe..., on le croit mort;
Erreur! Que la foi brille, et, dans un saint transport,
Soudain l'art se redresse, ardent et plein de sève;
Plus bas il est tombé, plus haut il se relève...
Il suffit d'un éclair sur le monde jeté
Par le Verbe céleste ou par la Liberté !

HIPPOLYTE MINIER.

LETTRES PARISIENNES.

A Madame de Kerlouarnec, en son Manoir de Kerlouarnec, Paroisse de Plou.....

III.*

Paris, 15 octobre 1861.

Les hirondelles sont parties, Madame. Vous les avez vues se rassembler sur votre toit, attendre, appeler à grands cris les retardataires, puis s'élancer en tourbillonnant. Vous les avez suivies des yeux avec quelque mélancolie ; vous avez senti en même temps comme un premier frisson d'hiver. Dans les apprêts agités de leur voyage, il y avait aussi de la tristesse. Elles ne quittaient pas sans chagrin le manoir qui leur a été si hospitalier et qui garde le berceau d'un grand nombre d'entre elles. Elles vous disaient adieu, elles vous disaient au revoir, car un touchant instinct les ramènera des lointains climats aux lieux de leur naissance. Plusieurs répareront avec amour, pour y remplir à leur tour les patients offices de la maternité, le nid même où elles sont écloses. Combien cependant manqueront au rendez-vous? Et celles qui s'y trouveront fidèles rencontreront-elles présents tous les membres de votre famille? C'est la question qu'on s'adresse au moment de toute séparation de quelque durée. Je ne pense pas que vos émigrantes l'aient formulée très-clairement, pourtant il est manifeste que les gazouillements du retour seront plus joyeux que leur chant du départ.

* Voir les deux premières *Lettres*, pp. 101-117, 188-194.

Il est vrai qu'elles reviendront avec le printemps. Maintenant vous commencez à fouler les feuilles des tilleuls et des châtaigniers que détache chaque raffale de la brise. Les vieux chênes, les grands hêtres gardent encore leur parure, mais elle change rapidement de couleur et se diapre de toutes les nuances du soleil couchant. Si je ne m'arrêtais, Madame, je serais capable de vous envoyer par la poste une description de l'automne, ce qui ne serait pas très-neuf, et paraîtrait, de plus, assez ridicule de la part d'un citadin comme moi. Je ne serais pas le premier qui, mollement assis..... sur un fauteuil, et les pieds dans des pantouffles, sinon devant des tisons, me serais évertué à

Faire dire aux échos des sottises champêtres.

Aujourd'hui tel n'est point mon dessein, et si je vous ai parlé des hirondelles, c'est que j'ai à vous conter à leur sujet une anecdote sentimentale, une sorte de bucolique parisienne. Voilà deux mots fort étonnés, j'imagine, de leur rapprochement, et qui même pourraient bien se coudoyer sans se reconnaître.

C'était vers la fin d'une des brûlantes journées du mois d'août. Je cheminais sur le boulevard des Italiens. Vous n'êtes pas campagnarde au point d'ignorer que c'est un de nos quartiers les plus animés. Mon front ruisselait de sueur; je tenais à la main mon horrible chapeau de feutre noir, me découvrant avec une politesse dont je vous assure que les passants ne songeaient pas à me savoir gré, et je maudissais le décorum qui, en toute saison, ne permet pas à un homme qui se respecte d'autre coiffure que cet abominable tuyau dessiné par un fumiste. Il mérite bien le nom impertinent de couvre-sot que je lui ai entendu donner. Comment Messieurs les artistes chapeliers n'ont-ils rien su inventer ou faire accepter de plus gracieux ni de moins incommode? Les Lapons ont des bonnets de fourrure, les nègres ont de légers tissus de feuilles ou d'écorce; je les proclamerais volontiers plus sages que nous, si par malheur je ne remarquais que les Lapons et les nègres, à mesure qu'ils s'élèvent dans l'échelle de la civilisation, deviennent jaloux de nos costumes, et croient se requinquer d'autant en s'affublant d'un feutre fabriqué à Paris. Car le tuyau de poële a fait le tour du monde,

et s'exporte sous toutes les latitudes. Vos bons paysans, hélas! ne l'envient-ils pas aux bourgeois? Les plus naïfs le saluent par les chemins, comme un signe de supériorité sociale. Les plus vaniteux, les échappés de collége et de séminaire l'adoptent ou l'ambitionnent. Combien cependant est préférable, à tous les points de vue, pour l'élégance et pour l'usage, le chapeau de la mode ancienne, avec ses larges bords protecteurs, sa calotte arrondie où s'enroulent plusieurs rangs de chenilles multicolores, et la boucle d'acier qui reluit au devant comme un brillant écusson!

Si j'avais l'honneur d'être membre de l'Institut, je proposerais à toutes les classes réunies d'ouvrir dans leur propre sein un concours pour la réforme du chapeau. L'Académie des Sciences, section de médecine, donnerait son avis sur la question d'hygiène. L'Académie des Beaux-Arts aurait dans son département spécial la question pittoresque. L'Académie des Inscriptions apporterait les trésors de son érudition et offrirait des modèles de coiffures de tous les peuples et de tous les siècles. Il semble moins facile de préciser le rôle de l'Académie des Sciences morales et politiques. Mais la précision n'est pas le caractère des travaux de ce docte corps, et je ne vois pas bien pourquoi ils ne s'appliqueraient pas à l'étude comparée des chapeaux considérés comme institution. Assurément la diversité des formes, des tissus et des ornements pourrait servir à marquer la hiérarchie des rangs, la question ne serait donc pas étrangère à la politique. Il est certain aussi que la courtoisie fait partie de la morale; or, pour donner ou rendre un salut avec grâce, il est évident que la structure du chapeau n'est pas chose indifférente. Combien n'y a-t-il pas eu d'inimitiés et de querelles, même sanglantes, faute d'un coup de chapeau! Combien de perplexités, dans les rencontres journalières, à qui tirera son chapeau le premier! Combien de troubles intérieurs, de luttes rapides entre l'orgueil, l'intérêt, la bienséance et la dignité personnelle! Vous êtes heureuses, Mesdames, de ne point connaître ces raffinements. Vos marchandes de mode peuvent varier leurs ingénieuses inventions sans se préoccuper de la question morale. Je vous assure qu'il y a là pour nous une grosse difficulté. Je désirerais sincèrement n'offenser personne, je ne voudrais pas témoigner une fierté déplacée, je ne voudrais pas

non plus être obséquieux, et il y a bien des gens que je ne me soucie pas de saluer. Aussi me suis-je trouvé plus d'une fois dans un véritable embarras.

Et que dirons-nous de la célèbre affaire du bonnet, immortalisée par les invectives éloquentes de Saint-Simon, qui a tant passionné les Parlements et les Ducs, et si longtemps agité la cour du grand roi? Que dirons-nous de tant d'ambitions et d'intrigues, de tant de compétitions entre les couronnes, pour un chapeau de cardinal? La couronne elle-même que je viens de nommer, n'est-elle pas une sorte de chapeau royal? En voilà plus qu'il ne faut, je pense, pour justifier l'intervention de l'Académie des Sciences morales et politiques, sans compter que le groupe des économistes aurait à disserter sur le côté industriel et commercial de la question, et sur le libre échange des peaux de lapins, si précieuses pour la chapellerie.

Mais que feraient dans ce débat, et surtout lorsque la discussion s'engagerait sur le sujet intéressant des peaux de lapins, les immortels de l'Académie française? Les anges de la poésie se voileraient sans doute la face de leurs ailes. Les lettres cependant, cela s'est dit en une foule de pompeuses harangues, élèvent tout à elles, ennoblissent tout, embrassent tout dans l'immensité de leur formule. Comment dédaigneraient-elles de s'associer à des travaux destinés à mieux parer, à mieux protéger contre les intempéries le front de l'homme, le siége de sa glorieuse intelligence? Evidemment c'est à un représentant des lettres que devrait écheoir la mission de rapporteur général du concours. Il serait curieux qu'un illustre évêque, accoutumé à tous les genres de succès, fût élu par ses collègues de l'Académie pour présider à la restauration de la chapellerie française. Il ne pourrait guère échapper à cet honneur, car tout le monde a déjà proclamé qu'il serait bien digne du chapeau.

Je cheminais donc sur le boulevard, en méditant ces grandes pensées et en m'essuyant le front. J'étais sourd aux appels enroués des petits industriels qui colportent du matin au soir le plan de Paris, le guide de l'étranger, la bijouterie fausse, les nouveaux joujoux d'enfants, et tant d'autres produits à vil prix, devant la façade

des somptueuses boutiques qui s'adressent à d'autres bourses. J'avais passé sans m'arrêter près de quelques pauvres diables de Napolitains en haillons, qui se trémoussent en jouant d'une sorte de biniou. Je me disais qu'ils étaient encore mieux là que dans leur patrie régénérée. Je n'avais même pas fait attention à la musique ni à la faconde du fameux marchand de crayons. Vous me demanderez quelle est cette illustration. Sachez, Madame, que Paris possède un charlatan magnifique, un Fontanarose de haute école, affublé d'oripeaux et de clinquant, casque en tête, juché sur une voiture à deux chevaux, caressant sa longue barbe, excitant l'hilarité d'une foule, sans cesse renouvelée, par un flux intarissable de provocations et de balivernes, et ayant derrière lui un comparse couvert d'une défroque non moins saugrenue, lequel fait de la musique pendant que l'orateur reprend haleine. Ce n'est pas un arracheur de dents ni un empirique, c'est un négociant sérieux, et, si je ne vous l'avais déjà dit, je vous donnerais en mille à deviner l'objet de son négoce. Cet homme est avantageusement connu dans tous les carrefours de Paris, où il fait depuis dix ans ou plus le bonheur des oisifs, et ce qu'il débite dans cet appareil burlesque, sous la protection de la police, n'est pas autre chose que d'innocents crayons. Moi qui n'en use pas un en plusieurs années, je n'ai jamais compris, je l'avoue, le choix singulier de ce commerce, ni quelles classes d'acheteurs peuvent l'alimenter, mais plus d'une fois j'ai grossi les rangs des badauds, et pris en riant ma part de la parade.

Ce jour-là j'avais passé outre, et un peu plus loin j'allais dépasser un autre attroupement sans m'informer de sa cause, lorsqu'une voix criarde de femme, partant du milieu du groupe, vint frapper de ces mots mon oreille : « A deux sous les hirondelles! Qui veut rendre » la liberté à une hirondelle pour deux sous? » La chose me parut étrange. Je m'approchai, et je vis, en effet, aux pieds de la péronnelle, une vaste cage où se débattaient une centaine d'hirondelles. Des bonnes, des enfants, des militaires, des flaneurs, tout le personnel ordinaire de ces petits attroupements faisaient cercle à l'entour. Plusieurs mettaient avec hésitation la main à leur poche en paraissant attendre un exemple, et la femme criait de plus belle : « A deux » sous les hirondelles ; allons, Messieurs, Mesdames, ayez pitié de

» ces pauvres bêtes. Elles n'ont pas mangé depuis ce matin. Qui » est-ce qui n'a pas deux sous pour délivrer une prisonnière? » — Délivre-les toi-même, étais-je tenté de lui dire; mais je supposai qu'il serait plus efficace de payer mon tribut à l'œuvre de la Merci, afin d'arracher au moins une captive aux Barbaresques. Je bravai donc le respect humain, qui si souvent s'oppose à la réalisation d'une bonne pensée, je tendis un décime à la geôlière aux paroles compatissantes, elle prit au hasard dans le tas, et assez brusquement, je vous jure, une de ses prisonnières, que je saisis à mon tour, en m'efforçant de ne point meurtrir ses membres délicats, ni froisser son doux plumage.

Je la tins quelques secondes dans ma main; elle me regardait avec de grands yeux inquiets, ne sachant pas encore si c'était la délivrance. Ma pensée se plongeait rapidement dans une rêverie sans limites; je songeais au domaine de l'homme sur la nature, à la puissance de la force, et aussi à la puissance de la faiblesse désarmée. Je crois en vérité que j'eus le temps de songer au terrible problème du libre arbitre, qu'ont remué tous les théologiens et tous les philosophes. Je n'avais qu'à serrer les doigts pour étouffer une innocente créature du bon Dieu livrée à ma discrétion. Ce n'eût pas été prudent, j'aurais été maudit, hué, maltraité peut-être par le groupe qui m'entourait, et un garçon boucher, au tablier maculé de sang, qui assistait avec attendrissement à la scène, n'eût pas été un des moins indignés de ma barbarie. Je n'avais qu'à les ouvrir pour rendre à l'oiseau suppliant l'indépendance avec la vie. Par quels mystérieux canaux le choix que j'allais faire dans la plénitude de ma liberté morale communiquerait-il une impulsion à mes organes immobiles?

Vous vous impatientez, Madame, et vous pensez que ma rêverie a bien mal à propos prolongé l'angoisse de l'hirondelle. Rassurez-vous, tout cela ne fut pas long. Je sentis palpiter ma captive; j'ouvris les doigts — j'espère bien que vous n'avez jamais douté de ce dénouement — un instant elle demeura étourdie; bientôt déployant ses ailes, elle s'élança dans l'espace en poussant des cris joyeux, auxquels répondit aussi un joyeux murmure de l'assistance, et chacun la suivit du regard jusqu'à ce qu'elle eût disparu. Ce fut

alors à qui tirerait ses deux sous. Voyez le pouvoir d'un bon exemple ! Mais la rêverie que vous me reprochiez tout à l'heure, bien à tort, vous allez le comprendre, m'avait excité. Je voulus hâter la délivrance générale, je voulus aussi multiplier mon plaisir en y associant les enfants qui m'entouraient. J'achetai donc la cage entière, je permis aux enfants d'en soulever le couvercle, à la condition de ne pas se livrer, comme moi, à des méditations philosophiques. Cet âge est sans pitié, a-t-on dit, et pourtant il s'abandonnait ici à la joie de délivrer des hirondelles. Il ne s'agit que de le bien diriger. Toutes s'envolèrent ensemble, saluées d'une acclamation dont s'étonnèrent les passants étrangers à ce spectacle et qui fit arriver en se hâtant des sergents de ville. L'attroupement se dispersait ; chacun avait un air d'allégresse ; je suis sûr qu'au repas de famille et à la causerie du soir on a beaucoup jasé de l'aventure des hirondelles et de la générosité du milord. Car j'ai dû passer pour un milord en voyage. La femme emportait sa cage vide ; j'ai grand' peur qu'encouragée par le succès, elle n'ait tâché de la remplir de nouveau le lendemain. Je m'éloignais aussi ; il me semblait que chaque hirondelle que je voyais planer dans l'azur me devait sa liberté ; en rentrant chez moi j'avais le cœur léger, je me souvenais du mot de Titus ;

... On ne s'attendait guère
A voir *Titus* en cette affaire ;

et je me disais que je n'avais pas perdu ma journée.

Vous penserez peut-être, Madame, qu'il y a dans tout cela une sensiblerie passablement ridicule, et qu'il eût été mieux, puisque j'étais en humeur d'attendrissement, de m'apitoyer sur des infortunes humaines, comme, hélas ! il n'en devait pas manquer le long de ma route. Je crains que vous n'ayez raison, mais, que voulez-vous ? je confesse que j'ai un faible pour les hirondelles. C'est certainement une des créatures les plus poétiques, quoiqu'elles me paraissent n'avoir qu'une intelligence assez bornée, et qu'il y ait peu de variété dans leurs habitudes. Elles sont mentionnées dans la Bible, au livre de Tobie, je dois avouer que ce n'est pas pour leur

plus grande gloire. Elles ont un nom dans la mythologie. Je vous fais grâce de la tragique histoire de Progné, qui aurait de la peine aujourd'hui à s'échapper des filets de la cour d'assises. Je préfère ne me souvenir que d'une chose, c'est qu'elle était sœur de Philomèle. Elles n'ont que deux fables dans Lafontaine, et c'est trop peu, tandis que les mouches en peuvent compter jusqu'à cinq, mais Philomèle elle-même n'en a qu'une seule. Elles ont inspiré des stances charmantes à Lamartine. Si vous ne connaissez pas la mélodie mélancolique que Bonoldi a brodée sur ces paroles, je me ferai un plaisir de vous l'envoyer, c'est un petit bijou musical dont vous me remercierez. Vous savez déjà par cœur, je n'en doute pas, la gracieuse bluette de Félicien David. Je me souviens même que nous l'avons chantée ensemble.

On dit que les hirondelles aiment l'homme; il est certain du moins qu'elles recherchent sa demeure, et qu'elles font plus de cas de nos fenêtres et de nos toits que de tous les arbres de la nature. Je me permets de penser qu'elles aiment encore mieux les moucherons. Elles excitent la jalousie haineuse de l'araignée, qui ne peut pas lutter avec elles, et à qui elles enlèvent sous son nez les morceaux les plus friands. Aussi la pauvre aragne, réduite à guetter la proie poursuivie par sa rivale, se plaignait amèrement à Jupiter, un jour de famine, de la disproportion de ses moyens :

Progné me vient enlever les morceaux,
Caracolant, frisant l'air et les eaux.
. . . . . .
La sœur de Philomèle, attentive à sa proie,
Malgré le bestion, happait mouches dans l'air,
Pour ses petits, pour elle, impitoyable joie,
Que ses enfants gloutons, d'un bec toujours ouvert,
D'un ton demi-formé, bégayante couvée,
Demandaient par des cris encor mal entendus.
. . . . . .

Il me semble que je dévie singulièrement, et que ceci cesse d'être sentimental. Je tombe en plein réalisme. Ah! si les mouches savaient parler, ou si nous savions traduire le langage de leurs bourdonnements, ce ne sont pas des idylles ni de suaves mélodies que nous les

entendrions moduler au sujet des hirondelles. Elles doivent se livrer à de terribles imprécations contre la férocité de ces bêtes carnassières. Tous les tigres, tous les chacals, toutes les panthères du monde entier ne font peut-être pas, en un siècle, autant de ravages dans notre espèce que n'en exerce en un seul jour, parmi le peuple moucheron, un couple amoureux de tendres hirondelles. Représentons-nous, si nous le pouvons, des bandes innombrables de vampires suprà-gigantesques dont chacun croquerait cinq cents hommes pour sa collation, et nous nous ferons une idée assez juste des sentiments éprouvés par un moucheron à l'aspect de la gracieuse Progné. Si après cela on voulait nous forcer à écouter des églogues sur les amours de ces vampires et sur leurs nichées, à pleurer leur départ, à nous attendrir de leur captivité, la plaisanterie nous paraîtrait assez cruelle. Je réfléchis à l'instant que, l'autre jour, les mouches qui assistaient, perchées sur le nez des badauds, à la petite scène du boulevard, n'ont pas dû trouver fort débonnaire l'élan généreux de mon cœur. Je me souviens que l'une d'elles m'a obstinément importuné, revenant sans cesse à la charge jusqu'à ce que j'aie réussi à la saisir et à l'écraser. Je n'y ai mis aucun scrupule, tandis que je me serais cru un monstre si j'avais étouffé son ennemie. Pourquoi cette différence? La pauvre mouche se dévouait peut-être pour ses compagnes; je comprends qu'au péril de sa vie elle s'efforçait de détourner mon intention. Voilà ma joie empoisonnée, ma compassion était barbare, et cette pensée vient détruire toute la satisfaction de ma bonne action.

Hélas! Madame, n'est-ce pas l'histoire de bien des lendemains? Les questions ont plusieurs faces, on ne les aperçoit pas toutes en même temps, et l'on a souvent agi lorsqu'on voudrait être encore à temps de délibérer. Il est vrai que l'on n'agirait guère si l'on prétendait épuiser tous les arguments de la délibération. On mourrait de faim entre deux bons ragoûts, comme l'âne philosophe entre ses deux rations d'avoine, faute d'avoir pu se déterminer à donner à l'un la préférence. Le moins qui pourrait arriver serait qu'on les aurait laissé refroidir. — N'importe, la première fois que je rencontrerai le corsaire femelle qui met à rançon la liberté des hirondelles, j'aurai soin de ne pas oublier les moucherons. Heureusement

il n'y a rien d'urgent dans la décision, et j'ai jusqu'à l'été prochain pour me préparer à la pondération des deux intérêts contraires.

Mais voici que je crois avoir aperçu le vrai motif déterminant, et vous ne vous douteriez pas où je l'ai trouvé. C'est dans un savant rapport de la commission des pétitions au Sénat de l'Empire. Je gagerais, Madame, que vous ne lisez jamais les rapports de nos Pères Conscrits. Vous avez tort, je puis vous affirmer qu'ils disent parfois des choses fort curieuses. Il y a trois mois environ qu'un supplément du *Moniteur* a publié le document qui me revient très-à propos en mémoire. Il s'agissait de quelques pétitions où l'on demandait que le gouvernement prît sous sa protection spéciale les oiseaux, considérés comme bienfaiteurs de l'agriculture. Le rapporteur s'est livré à cette occasion à une étude approfondie d'histoire naturelle que j'ai lue d'un bout à l'autre, et, je vous assure, avec un vif intérêt. Moi qui aime passionnément les oiseaux, — et comment n'aimerait-on pas ces délicieux chantres de nos bois? — j'ai été charmé de les voir défendus avec cette autorité.

Il est certes assez rare que la science utilitaire et la poésie se rencontrent d'accord, pour qu'on doive se réjouir de l'exception. La fauvette, la mésange, le rouge-gorge, le bouvreuil, le chardonneret, le troglodyte, le grimpereau, le rossignol, le roitelet, l'alouette, tous ces petits êtres charmants, si variés de chants et de plumage, dont les concerts printaniers sont un des attraits les plus pénétrants du séjour de la campagne, sont aussi des êtres utiles, et de précieux auxiliaires des travaux agricoles. Ils diminuent la besogne du sarcleur et de l'échenilleur, ils la font d'avance en détruisant des myriades de larves et d'insectes nuisibles, et des myriades de graines de mauvaises herbes. Ne leur reprochez pas quelques fruits de votre jardin, quelques grains de blé ou de raisin qu'ils s'approprieront en la saison; c'est un salaire trop légitimement dû, pour tant de mois où ils ne vous ont rendu que des services gratuits. Plusieurs même ne réclament jamais ce salaire. Philomèle et Progné, si leur conscience n'est pas nette dans la mythologie, ne peuvent pas du moins être accusées, depuis les temps de leur métamorphose, du moindre larcin fait à l'homme, et ne lui sont connues que par leurs bienfaits. Philomèle, dont le repentir recherche

davantage l'ombre et le mystère, et dont l'appétit est sans doute plus discret, se contente obscurément de quelques vermisseaux du bocage. On ne l'a jamais vue prendre ses repas, et comme, au mois de mai, on l'entend chanter à peu près constamment, on est tenté de croire qu'elle s'est condamnée pour cette époque à un jeûne absolu. Les chantres de votre paroisse, Madame, comprendront difficilement qu'un gosier soumis à ce régime puisse célébrer les louanges de Dieu avec tant d'éclat et de persévérance. Progné est assurément plus vorace, et ne peut prétendre au mérite de la sobriété. Mais elle ne nous dispute aucun de nos aliments, elle s'est donné pour mission de purger l'air des cousins malfaisants qui nous harcèlent de leurs piqûres, elle ne nous demande d'autre récompense qu'un perchoir sur nos cheminées, et un emplacement pour son nid à l'abri de nos toits. Aussi faut-il vouer à toutes les persécutions des moustiques les chasseurs ingrats et paresseux qui s'exercent à tirer des hirondelles.

Il y a d'autres oiseaux moins bien famés dont le rapport au Sénat m'a révélé les mérites méconnus. Le hibou, par exemple, réputé de mauvais augure, est un bourru bienfaisant. Convenez qu'il en a toute la mine renfrognée! Il ne nous a jamais causé aucun dommage, il n'est redoutable qu'aux souris, aux rats, aux mulots, aux loirs, aux taupes, qui sont pour nous autant d'ennemis. Nous devrions donc, en bonne politique, faire avec lui un traité d'alliance. Je croirais volontiers que son gémissement lugubre est une plainte qu'il exhale contre l'ingratitude des hommes. La grande buse elle-même a des vertus, quoiqu'elle soit moins irréprochable que le hibou. Elle se permet bien de temps à autre, lorsqu'elle est en goguette, le régal d'un perdreau, non truffé, que nous préférerions réserver pour notre table. Mais ce n'est pas là son ordinaire, on peut lui pardonner cette débauche en observant la terrible guerre qu'elle fait aussi aux petits rongeurs de nos récoltes. On remarque toutefois, à la manière dont elle évite l'approche de l'homme, qu'elle n'a pas le sentiment d'une parfaite innocence. La corneille, plus confiante, suit pas à pas le laboureur, s'installe dans le sillon que vient de creuser le soc, et débarrasse la terre fraîchement remuée des larves qui l'infestent. A la voir cheminer ainsi à la queue de la

charrue, parfois se percher amicalement sur le dos des bêtes cornues, on comprend qu'elle se considère à bon droit comme une auxiliaire, ayant son attribution spéciale dans les travaux de l'agriculture.

Il n'est pas jusqu'au moineau vulgaire, jusqu'à l'effronté pierrot dont le Sénat n'ait enregistré les titres à notre bienveillance, bien qu'une ordonnance de M. le Préfet de police, encore en vigueur, et qu'il faudrait se hâter de rapporter en ce qui le concerne, le classe parmi les animaux malfaisants. J'en ai été fort réjoui. J'aime assez la familiarité de ce solliciteur gourmand, qui partout se tient à notre porte, sinon à notre fenêtre, prêt à ramasser nos miettes. On ne le rencontre jamais que dans le voisinage de nos habitations, il est une sorte de parasite de l'homme. Il pullule librement à Paris, où il a droit de cité. Je croirais volontiers qu'il est médaillé par la Préfecture, comme les autres vagabonds autorisés et les joueurs d'orgues. Son plumage n'a rien d'éclatant : Pierrot n'est point Arlequin. Son gosier n'est pas mélodieux. L'ensemble de son personnage n'est point lyrique. Il ne m'est guère apparu, si ce n'est en temps de neige, dans l'attitude mélancolique du passereau solitaire des Psaumes. *Sicut passer solitarius in tecto.* Il est batailleur et maraudeur, il est criard, goguenard, égrillard comme un vrai gamin de Paris. On est indulgent pour ses défauts, il amuse nos enfants, qui partagent avec lui leurs gâteaux, il a ses grandes et petites entrées dans les jardins publics. C'est un assez plaisant spectacle, je vous assure, que de voir les bandes de pierrots du Palais-Royal sautiller presque dans les jambes des marmots, et ceux des Tuileries faire cortége, sur les gazons, aux gros ramiers privilégiés de l'endroit, devant une galerie de nourrices.

Mais ce n'est pas du moineau de Paris qu'il s'agit, et la gravité sénatoriale n'aurait pas permis à nos Pères Conscrits de s'occuper de ce petit saute-ruisseau. Ici, je vous prie de me permettre une digression qui amènera une transition naturelle.

Vous étiez bien jeune, Madame, vous sortiez à peine de l'enfance, quand votre arrondissement était administré par un mandarin, au bouton jaune ou bleu, qui s'appelait M. Romieu. Il se peut que vous n'ayez pas oublié son nom. C'était un homme d'esprit, qui s'était

préparé à sa magistrature par des précédents assez bohèmes, et qui avait à Paris une légende passablement scabreuse. C'est de lui qu'on racontait qu'au sortir d'un repas trop copieusement arrosé, ses amis l'avaient laissé sommeiller dans la rue, en lui plaçant sur la poitrine un lampion allumé pour empêcher les voitures de l'écraser.

Te souvient-il qu'en bruyantes cohortes
Vous parcouriez la nuit tous nos quartiers?
Te souvient-il que vous battiez les portes,
Et même aussi quelquefois les portiers?
Mais à présent que ta gendarmerie
Prend au collet tout tapageur têtu,
Des anciens jours de polissonnerie
Dis-moi, Romieu, dis-moi t'en souviens-tu?

Ainsi disaient irrévérencieusement, en ce temps de licence de la presse, les poètes du *Charivari*. Devenu mandarin, M. Romieu avait pris ses fonctions au sérieux, mais sa première campagne administrative prêta pourtant à rire. Il imagina de prêcher une croisade contre les hannetons, qui cette année étaient en Bretagne une sorte de plaie d'Egypte. En cherchant bien dans les archives de votre mairie, vous trouveriez peut-être encore la circulaire fameuse de M. le sous-préfet. Un malin l'envoya à Paris, et ce fut une explosion de gaîté parmi les anciens compagnons de bamboche, dont plusieurs tenaient une plume plus ou moins bien taillée dans les journaux d'opposition. Cela s'appelle exercer le sacerdoce de la presse. L'idée de voir un pareil étourdi se déchaîner contre les hannetons parut bouffonne. Ce fut un feu roulant de facéties et de calembredaines dont votre pauvre magistrat fut criblé comme une cible, on ne le nomma plus que Romieu-Hanneton. La caricature s'en mêla, et la notoriété fut telle que, bien des années après, je voyais encore à l'étalage des papetiers, parmi la collection des charges burlesques de Dantan, la portraiture de votre sous-préfet, modelée en plâtre avec des ailes et des pattes de coléoptère, et pataugeant dans le suif d'un lampion qui servait de piédestal à la statue.

« Législateurs, disait Pythagore, laissez au peuple la liberté du han-
» neton retenu par un fil. » Ceci prouve que le divertissement barbare

de nos bambins ne date pas d'hier, non plus que les bonnes théories de gouvernement. Il serait tentant, convenez-en, d'ouvrir ici une nouvelle parenthèse, et de me lancer dans de hautes considérations de politique transcendante. Mais j'ai hâte de revenir à la question des pierrots. Il est constant que le mets dont sont le plus friands ces oiseaux omnivores n'est pas autre que le scarabée. Vos enfants, Madame, en ont fait cent fois l'observation, alors qu'ils chantaient « *Hanneton vole,* » sans songer le moins du monde à Pythagore, et qu'ils voyaient un insolent moineau venir leur enlever leur victime en emportant aussi le bout de fil. Tout sert aux gens industrieux, et le bout de fil devenait fort utile pour lier les brins de paille du nid. Vous avez entendu à cette occasion bien des sanglots, vous avez eu de gros chagrins à calmer, et ce n'est certes pas à ce moment que vos marmots eussent été disposés à écouter patiemment le panégyrique du maraudeur. Or, il est avéré que la larve du hanneton est un des plus grands fléaux de l'agriculture. Il est constaté que le moineau franc est le plus terrible ennemi du hanneton. Le moineau est donc un conservateur de nos récoltes et un bienfaiteur de l'humanité. Le syllogisme est sans réplique, et j'invoquerais ici avec confiance le propre témoignage de Pythagore.

Un bon bourgeois de la rue Vivienne, je trouve encore ce fait officiellement consigné au *Moniteur,* avait au-dessus de sa terrasse une nichée de pierrots. Pendant le temps où s'élevait la petite famille, il a eu la curiosité de compter les ailes de coléoptères rejetées du nid, et l'addition ne lui a pas fourni moins de seize cents étuis. Voilà donc un chiffre respectable de huit cents hannetons au minimum consommés à domicile par un seul ménage, sans préjudice du gaspillage ; et cela au beau milieu de Paris, où il fallait être bien hanneton pour venir chercher du feuillage de chêne, tout près du Palais-Royal, où les pierrots ont tant de restaurants ouverts. Jugez quelle doit être la consommation des ménages agrestes. Je ne m'étonne plus des observations publiquement recueillies au-delà de nos frontières. On a vu des gouvernements imbéciles mettre à prix, en Allemagne, la tête des pierrots. On leur reprochait de voler du grain pendant la moisson, peut-être de picorer quelques précieux raisins de Tokay ou de Johannisberg. Ce fut une exécution en

masse, un massacre des innocents, une destruction générale des couvées, presque toujours placée à la portée de l'homme. Engins et filets de toutes sortes furent employés à la besogne, et les derniers survivants de la nation proscrite émigrèrent en passant le Rhin. Ils trouvèrent chez nous l'hospitalité due au malheur, ce fut comme une revanche de la Révocation de l'Édit de Nantes. Voilà les cultivateurs allemands bien joyeux d'être à l'abri des déprédations des pillards. Et, en effet, leurs récoltes ne furent pas pillées l'année suivante, par l'excellente raison que la vermine démesurément multipliée les avait rongées dans leurs racines. Il fallut reconnaître, trop tard, la faute commise, il fallut rappeler et réhabiliter les émigrés.

J'en conclus, Madame, que Dieu fait bien ce qu'il fait. J'en conclus qu'il faut dire : Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux oiseaux. « Considérez les oiseaux du ciel, dit l'Évangile ; ils ne sèment point, ils ne moissonnent point, ils n'amassent rien dans les greniers, mais votre père céleste les nourrit. » Elevons donc nos enfants dans le respect de ces gracieux volatiles. Que jamais on ne leur permette le cruel plaisir d'aller détruire des nids, et de montrer comme trophées des chapelets d'œufs enfilés, dont l'enlèvement a fait pousser des cris de douleur aux pauvres couveuses. Apprenons leur plutôt à balayer la neige dans la saison rigoureuse, à répandre à propos un peu de grain. Que nos fils grandissants ne fassent pas leurs premières armes contre les hôtes du bocage. Les oiseaux et les fleurs sont la parure de la nature. Déjà les forêts sont silencieuses. Il serait trop triste qu'elles le fussent encore quand reviendra le printemps, et la campagne aurait perdu ses charmes, si vous ne deviez plus entendre les concerts harmonieux qui salueront le retour du soleil.

ALFRED DE COURCY.

ÉTUDES HISTORIQUES.

SAINT FÉLIX, ÉVÊQUE DE NANTES.

VIe SIÈCLE

516-583.

XI*.

Saint Félix, ainsi confirmé dans son pouvoir par le roi des Francs et libre de tout souci de ce côté, se résolut de mettre enfin la main à l'œuvre qu'il avait depuis si longtemps méditée et dont il avait préparé avec tant de soin les instruments. Voulant tirer ce peuple de sa ruine, lui rendre la vie, le civiliser, il s'attacha d'abord à lui donner une âme véritablement vivante, c'est-à-dire toute spirituelle, refaite à l'image du Créateur et rendue par là créatrice elle-même. Les premiers qui attirèrent ses regards furent ces Saxons, que les auteurs contemporains nous indiquent comme existant près de nous, chez nous, dans les îles de la Loire, qu'il faut y chercher et que la tradition nous fait découvrir. La tradition! voilà encore un de ces mots qui effraient bien des gens, et cependant, à tout considérer, la tradition n'est-elle pas le fondement de presque tout ce que nous savons des hommes? Qu'est-ce donc que l'histoire, sinon le recueil des traditions écrites? Les traditions, il est vrai, im-

* Voir la *Revue*, pp. 384-398, 19-34.

pliquent la foi ; mais en est-il autrement de nos sciences, et les mathématiques, la plus exacte et la plus raisonnée de toutes, ne posent-t-elles pas dès l'abord à leurs adeptes l'obligation de croire ce qu'elles appellent des axiômes, véritables actes de foi, qu'ailleurs on nomme principes? N'ayons donc pas peur des traditions ; et s'il n'est pas à dire qu'il faille ajouter une égale créance à tous les souvenirs répétés par nos villageois, ne craignons point d'affirmer, au moins, qu'un fait qui a été cru généralement et d'une manière constante, et qui n'est en contradiction avec aucune des preuves écrites et contemporaines, a droit à tout le respect et à toute l'attention d'une critique sérieuse. Nous avons dû faire cette digression, parce que notre sujet nous conduit à avoir souvent recours à cette source abondante des traditions populaires; mais nous nous hâtons d'ajouter que nous avons cet heur de n'y puiser que pour fortifier les preuves écrites. Qu'on se rassure donc, nous ne demanderons point d'actes de foi, et nous entendons rester dans le droit commun.

Des Saxons s'étaient établis dans notre pays nantais ; cela résulte des vers de Fortunat et (pour ceux qui n'accordent qu'une médiocre attention aux œuvres d'un poète) d'une assertion formelle de saint Grégoire de Tours. « Childéric, nous dit l'historien des Francs, fit » la guerre aux Orléanais; Adovacre vint à Angers avec les Saxons; » le roi Childéric y arriva le jour suivant.... Sur ces entrefaites la » guerre s'alluma entre les Saxons et les Romains; mais les Saxons, » prenant la fuite, abandonnèrent un grand nombre des leurs au » glaive des Romains qui les poursuivaient.. Leurs îles furent prises » et ravagées par les Francs qui tuèrent une grande partie des » habitants [1]. » Les Saxons avaient donc, à l'époque qui nous occupe, un établissement, ancien déjà, dans des îles de la Loire; mais où étaient ces îles ? La tradition dit dans la Basse-Loire, et les uns nomment la presqu'île guérandaise, que les autres réservent exclusivement aux Bretons, parce qu'en ce moment on y parle un dialecte de cette langue, comme si, au cas où les Saxons eussent

[1] Grégoire de Tours, liv. II.

précédemment envahi ce coin de terre, les Bretons n'eussent pu les en chasser subséquemment; pour nous, cela nous importe peu, et ce n'est pas là que nous prétendons retrouver les traces de ces pirates étrangers; nous les voyons manifestes ailleurs, et, comme ceux qui sont riches, nous abandonnons volontiers notre superflu.[1]

Pour qui connaît notre pays, pour qui a descendu notre fleuve et consulté nos cartes géologiques [2], il est facile de restituer à cette partie du territoire son aspect primitif. Alors que la Loire, coulant à travers les forêts vierges des Gaules, avait l'ampleur des fleuves du Nouveau-Monde et battait de ses eaux les pieds des collines de Retz d'un côté, le sillon de Bretagne de l'autre, les vastes vallées en étaient couvertes, et les mamelons sur lesquels s'élèvent à cette heure les bourgs de Basse-Indre, de Cordemais, de Lavau et divers autres villages, étaient autant d'îles ou de péninsules, les unes désertes, les autres habitées déjà. La rive était profondément découpée par ces archipels, et la Loire, arrivée à Donges [3], s'enfonçait dans les terres, et formait un golfe ou des lagunes parsemées d'innombrables îles, connues encore de nos jours sous les noms d'îles d'Her, de Trignac, de Fedrun, de Besné, etc., enclavées maintenant dans les marais de la Brière, qui ont succédé aux eaux appauvries du fleuve. C'est là qu'au temps de saint Félix nous trouvons les Saxons; là qu'étaient, selon nous, leurs îles pressées, aux passes difficiles et inexplorées, refuge impénétrable, nid de corsaires, d'où ils s'élançaient à leurs jours, et où ils revenaient sans crainte d'être suivis ou inquiétés. Et qu'on ne dise pas que la Loire avait déjà

1 Les habitants de ce pays veulent être Saxons d'origine. C'est une tradition qui a cours, mais qui n'est peut-être qu'une invention de lettrés, de date relativement fort moderne. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à l'époque où nous nous plaçons, cette contrée n'était pas *bretonnisée*. Cela se faisait, mais n'était pas encore, et cela résulte de Grégoire de Tours lui-même, qui nous raconte qu'un soldat des bandes de Warroch étant arrivé à Saint-Nazaire, voulut piller ce lieu et enlever de l'église un baudrier qu'on y avait pendu en hommage au saint, et qu'il trouvait à sa convenance. Il en fut sévèrement puni, car, étant entré à cheval dans l'église, il se frappa la tête en sortant au linteau de la porte et se la brisa.

2 Carte géologique du département de la Loire-Inférieure, dressée par M. Caillaud.

3 *Doun*, profond.

perdu du volume de ses eaux. Oui, sans doute, et surtout dans la partie supérieure de son cours ; mais les textes sont formels pour nous rappeler que, précisément en ce temps même, saint Friard se retira dans une île de la Loire nommée *Wendunita;* qu'un siècle plus tard saint Hermeland à son tour se réfugia dans une autre île du fleuve nommée *Antrum* (Aindre) ; et qu'enfin, au XIe siècle, ces mêmes îles existaient encore, ainsi que d'autres [1]. Au surplus, il suffit de nos jours d'aller au printemps faire une promenade en ces lieux, pour voir que l'hiver et les crues ont rétabli les choses en leur ancien état.

Nous y plaçons le théâtre des premières prédications de l'archidiacre Martin ; et, en effet, où devait-il porter tout d'abord ses pas, sinon chez des peuples qui avaient eu déjà des relations avec Félix, que les entretiens du saint évêque avaient adoucis, que des services rendus, probablement dans les querelles des Saxons et des Bretons de Canao, dont nous avons précédemment parlé, avaient disposés favorablement et que de pieux ermites évangélisaient par la prédication muette, mais non pas impuissante, de leurs vertus. Nous voulons parler de saint Friard, de son compagnon Secondel et du solitaire de Campbon, saint Victor.

XII.

Saint Friard était un paysan né dans la contrée [2], c'est Grégoire de Tours qui nous le raconte. Ses parents étaient laboureurs, gens de bien et craignant Dieu, qui lui donnèrent toute la science

1 Des chartes, recueillies par nos Bénédictins bretons, nomment Trignac, *insula Tyrinniacum* ou *Tiliniacum*, et Besné, *insula Bethene*. D. Morice, *Preuves*, t. I.

2 Nous croyons trouver, dans ce nom de Friard ou Fréard, une physionomie toute saxonne. Donges, dont nous avons parlé plus haut, a été une seigneurie importante, dès les siècles les plus reculés de notre histoire ; depuis les premières années du XIe, on connaît six vicomtes de Donges : Rodosld, Friold ou Frédor, Gauffrid, Savaric, Rosld et Rouaud. M. Bizeul, à propos de ces noms, fait les réflexions suivantes, qui confirment notre manière de voir : « Ces noms, dit-il, n'ont aucune analogie avec les noms purement

qu'ils possédaient eux-mêmes, c'est-à-dire la foi. Friard, au milieu d'un peuple, sinon complétement infidèle, tout au moins fort ignorant et grossier, se maintint pur de toute dissolution et ferme en sa règle de conduite; ce qui fit que Dieu le glorifia par plusieurs miracles. Aussi avait-il en ce Dieu une confiance toute filiale et un abandon touchant. « Or, un jour, dit Albert de Morlaix, dont nous aurions de la peine à ne pas citer le naïf langage, comme il émondait un arbre, étant tombé du haut en bas, mais de branche en branche, de sorte qu'il se trouva sur ses pieds, il dit en action de grâce : *Adjutorium nostrum in nomine Domini qui fecit cœlum et terram* (quoi qu'il avait toujours en la bouche) et raisonnant à part soi, commença à philosopher ainsi rustiquement (quoique utilement) et dit : Si tant est que la seule invocation du nom de Jésus-Christ et l'application du signe de sa sainte croix m'ont préservé d'un si grand danger, que tardai-je davantage à me dédier entièrement au service d'un si bon Seigneur? Qu'ai-je à faire parmi le tracas du monde? A quoi me servent le peu de commodités que j'amasse avec tant de peine et risque de mon salut? Non, non, c'est trop tarder, je me veux donner du tout à mon Dieu et passer le reste de mes jours à son service. » Et aussitôt, il passa dans une île de la rivière de Loire, dont saint Grégoire de Tours défigure le nom tout celtique de Beth-enez [1], en le latinisant suivant la mode de l'époque et en en faisant *Wendunita*. Là, un jeune diacre, nommé Secondel, vint le rejoindre, et ils y vécurent plutôt comme des

bretons que nous rencontrons en grand nombre dans le cartulaire de Redon; il est, au contraire, fort aisé d'y reconnaître une origine teutonique, et cette origine pourrait nous porter à penser que les seigneurs de Donges, comme la majeure partie de ceux que nous retrouvons à la même époque établis sur les bords de la Loire, sont les descendants de ces chefs normands qui, dès le Ve siècle, suivant Grégoire de Tours, occupaient les îles du fleuve, et qui, au commencement du Xe siècle, restèrent les maîtres absolus du pays pendant plus de trente ans, jusqu'à ce qu'Alain Barbe-Torte vînt délivrer la cité nantaise. Ce ne serait pas outrer la conjecture que de croire que ce prince, après sa victoire, put traiter avec quelques-uns des principaux chefs et recevoir sous sa suzeraineté ces fiers et sauvages guerriers du Nord. » (*Biographie bretonne*, art. *Donges*). On trouve encore, parmi les vassaux de Rodosld, un Richard, dont le nom est assurément normand.

1 Il faut prononcer le *th*, comme les Anglais : Bethenez, Bez énez et par contraction Bes né; de même, Arthur se prononce en breton Arzur; Arthon, Arzon.

anges que comme des hommes. Ce fut dans les années qui suivirent la mort de Clotaire qu'eut lieu cette retraite, peu après l'arrivée de saint Martin à Nantes et la dédicace de la cathédrale; car on raconte qu'après la mort du prince franc, un certain Sabaudus, qui avait été de sa domesticité, c'est-à-dire de ses familiers, et qui depuis s'était fait moine et était devenu ensuite abbé de son monastère, poussé sans doute par le souvenir qu'il avait gardé des vertus de Félix, ou bien par sa grande réputation, était venu à lui, et lui avait demandé où se retirer, afin de marcher dans les voies de la perfection. Il espérait peut-être qu'on l'eût retenu à Nantes, mais le saint prélat, pénétrant sa pensée et voulant l'éprouver, l'adressa à ce bon paysan Friard, qui philosophait à part lui d'une si rustique et si sage manière. Sabaudus aborda dans l'île Bethenez; il y vit cette existence si humble et pénitente partagée entre la prière et le travail des mains, et soutenue par l'aumône. Cela lui parut trop simple, trop ordinaire; il reprit le chemin du monastère, où il régnait en maître, et où il fut tué dans la suite. — Quant à Friard et à son jeune compagnon, ils se bâtirent deux cellules, ayant chacune leur jardinet, et la tradition pieuse du pays a conservé le souvenir de l'emplacement du champ de saint Friard. Longtemps on le montra sur la lande, convert d'un épais gazon que l'ajonc n'avait pas la permission d'envahir. Depuis, Mgr Jaquemet, successeur de saint Félix au siége de Nantes, a continué cette œuvre de la Providence en faisant enclore cette terre sanctifiée. Tout auprès, les deux solitaires élevèrent un oratoire où ils s'unissaient, plusieurs fois le jour, dans une commune prière, et qui depuis est devenu l'église paroissiale du bourg de Besné; car là encore une commune est sortie de l'ermitage de deux saints. Nous avons pu voir nous-même ces restes vivant après tant de siècles, nous avons vénéré les tombes enfermées dans l'église, la fontaine de saint Secondel, et parcouru le jardin de saint Friard.

Mais, nous dira-t-on, quels rapports ont entre eux saint Friard, saint Martin et saint Félix? Quelles traces nous restent d'une action commune? Nous ne voyons même pas comment saint Friard, retiré dans son île, a pu rencontrer l'archidiacre de Nantes?

A cela nous répondrons que pour nous les lieux mêmes ont une voix, et que c'est le sol qui parle. Les routes romaines, ces grands chemins de la conquête, furent aussi ceux par où passèrent les pieds si beaux des évangéliseurs, et c'est ainsi que le peuple, qui n'oublie rien et qui a plus de mémoire que les savants de profession, les a nommés, tantôt *Chemin de Saint-Hilaire,* du côté de Poitiers, tantôt *Chemin de Saint-Martin,* du côté de Tours [1]. Si donc nous voulons suivre la voie qui, sortant du port des Nannètes, traversait l'Erdre à Barbin, remontait par Locquidic, coupait l'immense forêt des coteaux d'Orvault, de Treillière, de Sautron, de Vigneux, d'Héric, de Fay, en séparant ces paroisses entre elles, pour arriver à Blain, ce vaste camp retranché des temps de la conquête, si bien placé pour commander le pays, et redevenu déjà un simple bourg, et si nous redescendons par le chemin qui de ce lieu s'inclinait vers le fleuve et son embouchure en suivant la rive, nous arriverons bien près de Campbon, au bord de la Brière, l'ancien golfe du Brivet (*Brivates portus*), maintenant desséché, mais renfermant encore en ses tourbières les îles saxonnes, et c'est là que nous verrons nos saints se rejoindre.

Campbon existait-il alors comme bourg, comme paroisse? Rien ne le prouve, tout même nous fait supposer le contraire; mais là, vécut au sixième ou septième siècle, on ne sait au juste, un saint ermite, si bien caché qu'il n'a laissé sur cette terre d'autre souvenir que son nom et des ossements qui ont fait des miracles. Il se nommait Victor, et l'église paroissiale de Campbon l'a pris pour second patron; le premier est saint Martin, non pas saint Martin, le grand évêque de Tours, mais Martin, l'abbé de Vertou. Or, pourquoi ces honneurs tout particuliers en ce lieu? Pourquoi son nom joint à celui de l'ermite Victor, sinon parcequ'en effet saint Martin reçut l'hospitalité soit de Victor, soit de ses parents, ou qu'il l'y rencon-

1 Si nous osions, nous dirions que le nom de *Hent-Ahès*, chemin d'Aës ou d'Aëlius, que portent les voies romaines en Bretagne, a la même origine. Ce sont les chemins que suivit l'armée de ce grand capitaine, quand elle vint en Austrasie faire respecter en nos contrées l'autorité des Romains. Ailleurs c'est *chaussées de Brunehault*, non parce que cette reine fit ou repara ces routes, mais parce que la pompe de ses royales noces y passa, frappant l'imagination des peuples.

tra, homme fait ou enfant, et qu'à eux deux ils fondèrent, ensemble ou successivement, cette chrétienté ? Ce n'est pas tout : non loin, et au bord de la Loire, était Lavau, alors île ou péninsule dont l'église paroissiale est encore sous le même patronage, et, chose remarquable, dont la cure, comme celle de Campbon, était, avant la Révolution de 1789, à la présentation du chapitre de la cathédrale. Nous voulons bien qu'en tout cela, il n'y ait pas certitude historique, mais enfin, c'est une induction qu'il est permis de tirer, qui a quelque raison de se produire et que nous fortifierons plus tard.[1]

Quant à Bethenez, c'était une île déserte; nous en avons des preuves écrites et contemporaines; mais nous croyons de plus que c'était une île d'une certaine importance. Il devait y avoir là un siége des antiques superstitions; on y trouvait des pierres consacrées et une fontaine, tout ce qu'il fallait pour les cérémonies druidiques[2]. Le nom seul de Bethenez confirmerait d'ailleurs, ce que nous avançons; Beth-Enez veut dire littéralement l'Ile de la Tombe[3]. Or, ces habitudes prises, il fallait les détruire, et ce fut précisément l'œuvre des conciles célébrés en ces temps, notamment de celui de Tours, qui ne recula point devant les difficultés de l'entreprise, mais au contraire en fit l'objet de plusieurs de ses canons. Nous pouvons, dès-lors, penser que Martin, le confident de Félix, l'un des pères de cette assemblée, engagea saint Friard à quitter le continent pour aller faire la guerre au démon dans un de

1 Sans doute, le chapitre cathédral de Nantes n'existait probablement pas en ce VIe siècle, puisqu'ordinairement on place l'institution de ces chapitres au IXe; mais bien que la mense capitulaire de Nantes ait été constituée postérieurement de beaucoup, on n'en doit pas moins trouver cette particularité fort remarquable, surtout quand on verra plus tard tout le pays au midi de la Loire évangélisé par ce même Martin, placé sous son patronage, ou les cures à la présentation du chapitre, ou de l'abbé de Saint-Jouin de Marnes, successeur aux droits de l'abbaye de Vertou. Lors de la constitution de cette mense, on dut prendre en considération les traditions locales et les droits acquis ; sans cela, ce serait supposer que le hasard ou le caprice auraient présidé à ces dispositions; or, ce n'est pas ainsi que procède l'Eglise.

2 Jusqu'à ces derniers temps, on voyait, au-delà du bourg actuel, un dolmen qu'on appelait la *Pierre à Berthe* ou à *Beth*, vers lequel, suivant Ogée, on venait en pèlerinage; et, tout auprès, est la fontaine de saint Secondel.

3 *Beth*, tombeau, *énez*, île; ou, si l'on veut, *Bénos*, béni, *énez*, île.

ses temples[1], afin que, là où de pauvres esprits abusés venaient auparavant chercher les oracles ou les inspirations mauvaises des anges déchus, ils reçussent la parole de vie et l'exemple de toutes les vertus. Cette force de l'exemple est grande chez tous; elle était immense chez les peuples d'origine celtique, habitués à vénérer les druides, que les bardes, leurs derniers représentants, ne se lassaient pas de rappeler à leur souvenir et à leurs regrets en les poétisant encore. Saint Friard et saint Secondel, dans leur solitude, au milieu des eaux et abrités sous des dolmens, vivant dans la retraite, le mystère, et comme des druides chrétiens, réalisaient cet idéal, et c'était une prédication d'autant plus puissante qu'elle était plus appropriée aux mœurs, aux affections et aux préjugés de ces peuples. Mais le démon, — car il faut bien y venir; et contester ou nier son pouvoir et son action parmi les hommes, ce serait tout simplement contester et nier l'évangile pour lequel seul on affecte un si grand respect cependant, — le démon, disons-nous, ne devait point céder son sanctuaire et la victoire sans combattre; il se servit d'ailleurs fort habilement de l'instrument de sa défaite, et faisant briller aux yeux de nos solitaires la gloire et l'éclat des prédications de Martin, il posa cette question tant et si souvent répétée depuis et toujours : A quoi bon votre vie retirée? Pourquoi n'imitez vous l'envoyé de l'évêque? Restez dans le monde, faites-y du bien, n'enfouissez pas la lumière sous le boisseau; vous êtes responsables des dons de Dieu. Sabaudus fut bientôt convaincu; Friard, trop vieux chrétien, fut réservé pour un dernier effort; Secondel, jeune et ardent, plein de foi et de loyauté, devint le point de mire de l'ennemi. Donc, une nuit qu'il était dans sa cellule, priant de toute son âme, Satan lui apparut déguisé en ange de lumière et lui dit : Sache que je suis Jésus-Christ. Je daigne te visiter pour te donner un avant-goût des délices que je réserve à mes élus; ton nom est inscrit au livre de vie, mais afin que tu profites à plusieurs, quitte ta solitude, sors de cette île, va prêcher mon peuple; tu feras des miracles, et les malades te devront la santé. Or, dit le bon Albert de Morlaix, dont il faut encore ici transcrire le charmant langage, « quand cet ennemi déguisé eut fini ce discours, il s'éva-

1 Ce que nous le verrons faire plus tard lui-même.

nouit, mais ses paroles firent une grande impression sur le cœur de Secondel, qui n'était pas encore expérimenté aux ruses de l'ennemi. Il sort vitement de son ermitage et, sans examiner de qui pouvait être cette mission ni en conférer avec Friard, lequel ayant plus d'expérience aurait découvert la tromperie, il se jette dans la campagne, commence à prescher, catéchiser et opérer merveille; tout le monde le qualifie de saint; tout le monde l'honore et, quoique du commencement il n'avait point de gloire propre, néanmoins comme c'est un poison qui s'insinue doucement et quasi imperceptiblement, il se trouva incontinent prêt de respirer cet air, tout joyeux du profit qu'il semblait faire, bien aise d'être bien venu partout, ces titres de saint, de serviteur de Dieu, et semblables qu'on lui donnait étant capables de lui flatter l'oreille. Enfin, comme nous avons naturellement je ne sais quelle passion de découvrir à nos amis ce qui s'est rendu maître de notre cœur, il fend la presse, s'en va trouver son ancien maître et compagnon, Friard, et la joie qui possède son cœur en tire ces paroles : « Ah! que faites vous ici, quittez cette solitude, il vaut bien mieux gagner des âmes à Dieu, le profit que j'ai fait depuis mon départ d'avec vous est quasi incroyable; allons de compagnie, les peuples nous recevront à bras ouverts et se tiendront heureux de nous posséder! » Le saint ermite le voyant tout décontenancé et comme sécularisé, et ne sachant bonnement ce qu'il voulait dire, Secondel le prévenant lui raconta tout ce qu'il avait fait, et la révélation qu'il avait eue. Alors saint Friard se prit à déplorer le malheur de ce pauvre abusé et lui dit en pleurant : Hélas! mon frère, ça été le diable qui vous a séduit et trompé; retournez-vous en votre cellule, faites pénitence de votre faute, et priez Dieu de vous la pardonner, et vous assister, de peur que l'ennemi ne vous séduise de rechef. Secondel, touché des paroles de saint Friard, se jeta à ses pieds, avouant sa légèreté et la faute qu'il avait faite de n'avoir conféré de sa vision avant d'y avoir ajouté foi, le suppliant de prier Dieu qu'il lui pardonnât. Saint Friard le releva et le consola lui disant : « Mon frère, prions tous deux, et j'espère que Dieu, qui ne veut point la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et fasse pénitence, nous accordera notre requête. »

Ils se retirèrent chacun en leur cellule, mais voilà que le démon, marri d'avoir perdu sa proie et de ce que Secondel s'était reconnu, revint le visiter, et prenant la même forme et une voix en même temps douce et sévère, lui reprocha de manquer à sa mission et de laisser l'œuvre inachevée. Mais le pénitent, cette fois sur ses gardes, lui dit : Je reconnais en toi l'ennemi des hommes, et non celui que tu dis être, et pour preuve imprime sur ton front, si tu l'oses, le signe adorable de la croix en laquelle ce même Jésus-Christ est mort pour notre rédemption. Et il se signa : le diable s'évanouit. Cependant, à quelques jours de là il s'en revint, accompagné d'une troupe de démons, et le trouvant en oraison, ils le battirent tellement, qu'ils le laissèrent demi-mort et tout baigné dans son sang. Mais que peut toute la fureur du démon, s'écrie le même légendaire, contre la constance d'un serviteur de Dieu? Il peut bien lui moissonner des palmes, mais non pas lui arracher les couronnes. Le diable, vaincu, s'enfuit pour ne plus revenir; Secondel persévéra plusieurs années dans la retraite, et mourut saintement sous les yeux de saint Friard, qui l'inhuma dans son ermitage. Le nom seul et le souvenir des vertus cachées de saint Secondel ont survécu, mais de toutes ses œuvres dans le monde et de ses prédications nulle trace n'est demeurée, parce qu'au contraire de celles de saint Martin, elles n'étaient point autorisées par celui qui, successeur des Apôtres, pouvait seul donner mission d'enseigner, et qu'il n'y a que ceux qui viennent de Dieu qui répandent des semences de vie.

Nous ne saurions mieux terminer cette relation du premier apostolat de saint Martin, qu'en donnant la traduction de cette hymne que Fortunat fit au sujet du baptême des Saxons, qui en fut le fruit.

HYMNE SUR LA RÉSURRECTION DU SAUVEUR,

A Félix, évêque.

« Salut, ô jour de fête que le monde entier célèbre, jour où Dieu, vainqueur des enfers, s'élève triomphant aux cieux! Voici que la nature qui renaît à la vie s'empresse d'attester sa joie par les charmes dont elle se pare. Tous les dons réapparaissent sur la terre

avec son auteur. La saison fait éclore les fleurs variées et la porte des cieux s'ouvre splendide et vaste au devant du soleil! L'astre qui vomit des flammes fournit alors sa carrière la plus longue, depuis le moment où il sort des flots jusqu'à celui où il s'y replonge. Armé de ses rayons, illuminant toute chose, il s'attarde et rend la nuit plus courte, tant il aime à répandre le jour. Les airs radieux offrent un visage qui ne trompe pas, et les astres brillants répondent à leur joie; la terre favorable se couvre de présents; l'année s'ouvre pleine des richesses du printemps; les molles violettes envahissent les champs qu'elles empourprent; les prés verdissent sous les herbes tendres; peu à peu se montrent les yeux charmants des fleurs qui doivent égayer les gazons; la moisson sort à son tour de la semence confiée aux sillons et rassure le laboureur contre les craintes de la famine; la vigne pleure ses joies sur le sarment dont on la prive et se répand en eau, en attendant qu'elle prodigue un vin généreux; enveloppé dans la douce laine dont l'entoure l'écorce maternelle, le bouton se gonfle et se dispose à pousser; le bois, sous la feuille dont l'a couvert l'automne, se prépare à reprendre sa verte couronne, et le myrte, le saule, le pin, le coudrier, l'osier, l'orme et l'érable, chaque arbre s'applaudit de sa parure retrouvée; l'abeille, qui songe à ses rayons, court en bourdonnant se suspendre aux fleurs et en revient chargée de miel jusqu'aux jarrets; l'oiseau, que l'hiver avait condamné au silence, retrouve ses notes et sa voix; Philomèle accorde son luth et rend plus doux encore l'air qui répète ses chants. Tout dans la nature s'émeut de ce retour, tout rend grâce au Seigneur. — Oui, après les tristes efforts de l'Enfer, tout célèbre la victoire du Christ! Le bois par ses feuilles, l'herbe par ses fleurs! La lumière, le ciel, les champs, les mers, les astres, tout rend à l'envi gloire à Celui qui les délivre! Voici qu'enfin le Dieu qu'on avait crucifié règne sur toute créature, et que toute créature l'adore et le prie! La jeunesse de l'année, la beauté des mois, la fertilité des jours, la magnificence des heures favorisent ces élans! Et tandis que la forêt par ses ombrages, les champs par leurs moissons, la vigne par ses espérances le célèbrent, comme un petit oiseau, je murmure aussi mes chants et je veux faire ma partie comme le plus humble des passereaux! O Christ, salut de tout ici-bas! Créateur et rédempteur de ce monde! Fils unique de Dieu le Père, intimement et ineffablement attaché à son cœur! Verbe subsistant et pénétrant toute chose, son compagnon égal, semblable, coéternel, principe de tout, toi qui as tendu les airs, qui as fait le soleil, qui as fondu les eaux! tu as vu l'homme plongé dans son abîme sans fond, et pour le relever tu t'es fait homme! Et non-seulement tu as voulu naître, mais tu as ambitionné de livrer à la mort cette chair divine! Auteur de la vie et du monde, tu te soumets aux funérailles, tu prends le chemin de la mort en ouvrant à tous celui de la vie! Tu brises les tristes liens

qu'avait ourdis l'Enfer, et tu portes enfin ta lumière au fond du chaos! Ton immortel flambeau dissipe ses ténèbres et la nuit épouvantée s'enfuit!..... Mais, ô Dieu tutélaire, rends-nous ta lumière promise; voici le troisième jour, lève-toi, mon doux enseveli. Il ne convient pas que ton corps reste plus longtemps dans cet humble tombeau; il ne faut pas qu'un vil rocher couvre cette rançon du monde! Il ne se peut qu'une pierre retienne captif celui dont la main retient tout! Oh! soulève, je te prie, ces voiles; laisse ce suaire en ce sépulcre; tu es notre nécessaire, et vraiment, sans toi, nous n'avons plus rien! Ah! dissipe les ombres de l'infernale prison et ramène à la lumière avec toi tout ce qui succombe sans toi! Rends-nous ta face qui est le soleil des siècles, rends-nous le jour qui s'éteint quand tu n'es plus là! Mais, pieux voyageur, voici qu'en revenant à la vie, tu as pleinement accompli ton dessein! Les Enfers sont désormais vaincus, et déjà ils ne retiennent plus leur victime. L'Enfer, qui a tant absorbé dans ses gorges profondes, devient à cette heure ta proie; tu arraches un peuple innombrable à ses prisons de mort, et cette foule, libre enfin, suit tes pas libérateurs! Bête féroce, elle rend ceux que, tremblants, elle allait dévorer, et voilà que l'Agneau arrache les brebis de la gueule des loups, et que, semblable à un guerrier triomphant, il emporte au ciel ces dépouilles opimes! Ceux qui déjà dans le chaos souffraient loin de toi, tu les as consolés en te donnant à eux, et tu rends aussi la vie à ceux que la mort attendait. Roi saint, c'est vraiment ton jour de triomphe, quand le bain sacré a rempli de joie les âmes qu'il purifie; quand une blanche armée sort des eaux limpides et que le vieux levain reste au fond; quand une robe éclatante désigne à tous les yeux ces âmes ainsi régénérées; quand le pasteur ne conduit plus qu'un troupeau sans tache! C'est par là que Félix, l'évêque, se rend héritier des récompenses promises à celui qui rend au Seigneur deux talents pour un qui lui avait été confié, qui transporte au bercail ceux qui erraient parmi les Gentils, qui fortifie la bergerie contre les loups. Ceux qu'Ève avait infectés d'un lait corrompu, sont suspendus au sein de l'Église et nourris de cet aliment sacré. Ses douces allocutions les remuent, et des ronces de ces cœurs incultes naissent de splendides moissons! La rude nation saxonne qui vivait au fond de ses bois à la manière des bêtes fauves, par ta médiation sainte, ô mon Dieu, rend ainsi les brebis qu'elle allait dévorer! Par toi, cette manse abandonnée rend au centuple, et le grenier s'emplit des fruits d'une abondante moisson! C'est par ta grâce que ce peuple purifié reprend sa vigueur et qu'il devient une hostie sainte et un gage d'amour! Ah! qu'une couronne célèbre ton retour au ciel, mais que ton peuple aussi en tresse une pour toi sur la terre! »

Cette inspiration est vraiment belle, et nous ne savons si nos petits-neveux, au cas où ils s'occupent de poésie, — ce dont il est

permis de douter au train dont vont les choses, — nous ne savons si, en parcourant les recueils publiés de nos jours, ils en trouveront beaucoup de ce genre.

Mais revenons à l'histoire et au VIe siècle. Cette hymne est précieuse; elle nous indique, à n'en pas douter, le grand fait de la conversion de ce canton par les soins de Félix, l'évêque, l'époque et la manière dont se fit la cérémonie. Ce fut probablement peu après le concile de Tours, tenu en 566, puisque Fortunat était dans nos contrées occidentales et que c'est à Tours et en ce temps qu'il se lia d'amitié avec Félix; mais cette date coïncide d'ailleurs avec ce que nous avons dit de Martin qui, déjà depuis près de six ans à Nantes, avait pu professer à l'école diocésaine, former des prédicateurs, et mérité d'être mis à leur tête. Tout s'accorde donc dans ce récit, tout concourt à nous confirmer dans nos conjectures. Le jour de la résurrection du Sauveur vit cette grande cérémonie; c'était alors l'usage de marquer les principales fêtes du Christianisme par ces naissances spirituelles[1]. Clovis et ses Francs avaient été baptisés au jour de Noël; on choisit, pour les Saxons, le jour de Pâques. Les vers de Fortunat indiquent, d'ailleurs, que le baptême se fit par immersion.

XIII.

Mais tandis que ces choses se préparaient, Félix dut songer à se rendre à Tours pour le concile qu'y réunissait saint Euphrone, son métropolitain. Ce fut le 17 novembre 566 ou 567, on ne sait au juste l'année, que la basilique de Saint-Martin vit les Pères assemblés dans ses murs. Ces évêques étaient saint Prétextat de Rouen, réservé à de si tragiques destinées; saint Germain de Paris, saint Chalétric de Chartres, Leudebaude de Séez, et les quatre suffragants de l'archevêque, saint Domnole du Mans, Domitien d'Angers, Victurius de Rennes et notre saint Félix. Macliau de Vannes n'y parut pas. On y fit vingt-sept canons, tous relatifs à la

1 Concile d'Auxerre, entre autres, en 585, 18e canon.

discipline, au célibat ecclésiastique, à la liturgie, à la défense des biens des églises et à la propagation de la foi. Les plus remarquables sont le troisième, qui ordonne que le corps du Christ sera placé sur l'autel, non dans un ordre imaginaire, mais sous le signe de la croix; ce qui est assez obscur et ce qu'on explique différemment; le cinquième, qui porte que chaque ville nourrira ses pauvres, et que les prêtres des campagnes et les habitants devront aussi secourir les leurs, afin d'empêcher les mendiants vagabonds de courir les villes et les provinces; admirable et unique moyen de résoudre cette grande question de l'extinction de la mendicité que poursuit en vain notre philantropie moderne, renouvelée des païens. L'Église ne l'avait pas cherché loin, elle l'a trouvé dans son cœur, en faisant un devoir de l'aumône, douce obligation que saint Félix se hâta de mettre en pratique, ainsi que nous l'apprend Fortunat dans ces vers : « Tu rends la vie à ceux qui sont à jeûn, tu es le pain des pauvres; ce que chacun souhaite avec ardeur, tu le réalises; ton propre bien, tu le jettes dans le sein des malheureux, et tu rassasies les entrailles avides du mendiant. »

Le neuvième canon est curieux, nous y reviendrons; il défend d'ordonner dans l'Armorique un évêque breton ou romain, c'est-à-dire gaulois, sans le consentement du métropolitain ou des comprovinciaux. Le douzième dit : L'évêque qui est marié doit vivre avec sa femme comme avec sa sœur, et pour éviter tout soupçon, il aura une habitation séparée. — Macliau, qui venait de reprendre la sienne, tombait sous le coup de cette excommunication; on comprend dès lors pourquoi il ne s'était pas rendu à Tours. Le dix-septième règle les jeûnes des moines et ordonne, entre autres choses, qu'on fera cette mortification les trois premiers jours de janvier, afin d'abolir les superstitions par lesquelles les païens les consacraient; enfin, le vingt-deuxième prescrit aux pasteurs et aux prêtres de chasser de l'église les chrétiens qui, par un reste d'idolâtrie, célébraient le premier jour de janvier en l'honneur de Janus, qui, à la fête de la chaire de Saint-Pierre à Antioche (22 février), offraient des viandes aux mânes des morts, et qui, revenant chez eux après la messe, mangeaient de ces viandes vouées aux démons,

qui honoraient des pierres, des arbres ou des fontaines; d'où l'on voit que le paganisme était loin d'être éteint chez nos aïeux en ce VIe siècle, et que les évêques, au contraire, non-seulement avaient à convertir des infidèles, mais encore et tout autant à confirmer les chrétiens dans leur foi et à débarrasser le champ du Seigneur des ronces de toutes les superstitions romaines, celtiques ou scandinaves. Et devons-nous nous étonner de cette persistance de l'erreur? Non, assurément, si, portant un œil investigateur dans nos campagnes, nous considérons attentivement les mœurs de nos paysans, si chrétiens cependant; nous y retrouverons, tantôt dans leurs formes antiques encore conservées et réprouvées, tantôt sous le voile que le christianisme, qui ne brusque rien, a toléré, ces mêmes observances. Quand Satan nous retient, ce n'est pas sur l'heure qu'il consent à nous relâcher, il faut une plus longue contestation; cette lutte, c'est la vie de l'homme individuel, et l'existence comme le but de l'Église [1].

1 On ne peut, en effet, s'étonner qu'il fallût toute l'autorité d'un concile pour combattre ces superstitions, puisqu'après tant de siècles écoulés et tant de luttes, nous voyons notre société, policée ou non, les traîner toutes à sa suite. Quelle est l'antique observance qu'on ait oubliée? Sont-ce les augures, qu'on tirait, alors comme aujourd'hui, ou du vol ou du cri des oiseaux, du corbeau, de la corneille, de la chouette, que nos paysans appellent la *fresaie;* ou de l'aboiement nocturne des chiens, qui, dit-on, *sentent la mort*, ou même de l'éternuement des personnes, après lequel on se hâte de dire: *A vos souhaits!* ou: *Dieu vous bénisse!* pour détourner le mal? N'est-il pas des demeures aristocratiques ou bourgeoises où plus d'un soi-disant esprit fort voit un présage dans une glace qui se brise ou dans du sel qui se répand, etc.? N'observe-t-on plus les jours néfastes, le vendredi par exemple, et les nombres heureux ou malheureux, treize et ses multiples? Ne consulte-t-on plus, en des moments d'indécision, le *sort des saints*, en ouvrant au hasard un livre pieux ou autre et en regardant la première pensée qui s'offre aux yeux comme la réponse de Dieu ou du sort, du destin? Et ces traces ne sont pas les seules, nos usages en sont pleins. Ainsi le premier jour de janvier, consacré à Janus et aux échanges d'étrennes et des compliments, est encore chômé de la même façon dans nos mœurs; le jour de Jupiter, le jeudi, est connu de tous les écoliers, c'est leur fête fidèlement gardée. Notre carnaval, arrivant à la fin de février, a remplacé les réjouissances païennes destinées à fêter les mânes; ces festins étaient d'usage si enraciné, que l'Église dut, pour en faire perdre la coutume ou tout au moins pour la sanctifier, y placer une fête chrétienne, *la Chaire de saint Pierre à Antioche*, et permettre des festins fraternels qu'on nomma *les Agapes de saint Pierre*, et la fête, *festum epularum sancti Petri*. La même cause amena l'établissement, au 1er août, de la fête de saint Pierre-ès-liens, et ce que nous devons faire remarquer, c'est que dans notre diocèse, gouverné et évangélisé par un des Pères de ce concile de Tours de 566, nous avons

Après ces réglements, les Pères du concile se séparèrent, paraît-il, mais non pas tous, car nous apprenons par Grégoire de Tours qu'il arriva vers ce temps des lettres de sainte Radegonde, qui ne nous sont pas parvenues, mais auxquelles les évêques Euphrone, Prétextat, Germain, Domnole, Félix, Domitien et Victurius répondirent collectivement. La sainte reine, retirée à Poitiers, avait bâti près de cette ville un monastère où elle vivait avec un grand nombre de vierges, mais dont elle ne s'était pas jugée digne d'être la supérieure. Elle aimait cette fondation pieuse comme une mère sait aimer; tous ses soins étaient pour en assurer l'existence. Ce fut le but de sa missive; elle demandait aux Pères leur protection et leur approbation pour la règle de saint Césaire qu'elle avait donnée à ses filles. On se rendit à ses vœux, on loua sa piété et l'on fit un décret conforme à ce qu'elle demandait.

En outre, saint Euphrone et trois de ses suffragants, Domnole, Domitien et Félix, adressèrent aux fidèles une lettre pastorale que

trois paroisses rurales placées sous le vocable de la Chaire de saint Pierre : le Clion et Saint-Père-en-Retz au pays d'Herbauges, et Escoublac en celui des Saxons, converti en ce temps; Escoublac, dont le nom, *Eskob-Lac'h* *, veut littéralement dire *Pierre de l'Évêque*, et rappelle, à n'en pas douter, l'existence en ce lieu de quelque pierre sacrée à laquelle on rendait un culte proscrit. Huit autres paroisses sont sous le vocable de saint Pierre-ès-liens : ce sont Remouillé, Trans, Louisfert, Petit-Mars, Montrelais, Piriac, le Port-Saint-Père et Prossay. Lors des fêtes funèbres dont nous parlons, les idolâtres portaient à manger aux ombres des morts et suspendaient des bandelettes autour des tombeaux; nos paysans laissent aussi, dans la nuit du 1er au 2 novembre, des repas préparés pour leurs défunts, et nous, nous jetons des bouquets sur leurs tombes. Il n'est pas jusqu'à nos mascarades et à nos déguisements dont nous ne trouvions le souvenir en ces temps. Le concile d'Auxerre, tenu en 585, condamne ceux qui, aux calendes de janvier, époque de nos bals masqués officiels, se costument en vaches ou en cerfs (*in vitulâ vel cervulo vadunt*), et l'on sait que ces transformations en bêtes sont les plus goûtées du public. Mais si ces superstitions rappellent surtout le polythéisme gallo-romain, il en est d'autres qui sont des émanations plus directes du druidisme, et ce sont celles que nous retrouverons plus vivaces encore dans nos campagnes et dont nous nous occuperons à propos de la ville d'Herbauges et des prédications de saint Martin.

---

* *Eskob* ou *Escop* veut dire en breton *évêque; Plescop*, près de Vannes, peuple de l'évêque, *plebs* ou *plou*, et *episcopi* ou *escop*, « *Lec'h* et *Lac'h*, pierre. En Haut-Léon, on donne ce nom par excellence à certaines grandes pierres plates un peu élevées de terre et sous lesquelles on peut être à couvert, et qui donnent lieu à des fables parmi les paysans. (Le Gonidec, *Dict.*)

nous avons encore. Des calamités nombreuses frappaient les peuples, des pestes, des inondations, des guerres, tous fléaux de la colère de Dieu. Le seul moyen d'y échapper, disaient-ils, le seul remède à y apporter, c'est de désarmer sa justice par la pénitence. Alors, enfin, cet acte de paternelle sollicitude accompli, chacun reprit la route de son diocèse; mais si Félix y revint seul, il avait du moins formé à Tours les nœuds d'une affection célèbre avec le plus bel esprit de ces temps, qui vint bientôt le rechercher jusque dans nos murs; nous voulons parler de Fortunat.

Ce fut en effet à Tours que Fortunat rencontra Félix. Il venait d'Italie, où il était né vers l'an 530, près de Céséna, dans le pays de Trévise. Il avait étudié à Ravenne la grammaire, la réthorique, la poétique et un peu de jurisprudence; il faisait des vers avec facilité et dans le goût peu épuré de son époque; ce n'était alors qu'un bel esprit de profession, un rhéteur, beaucoup plus occupé de versification que de graves pensées. Soudain, il quitta son pays, déchiré par des luttes intestines peu aimées des littérateurs et des poètes, et ayant été guéri d'un mal d'yeux par l'intercession de saint Martin, il se résolut à venir remercier le ciel près du tombeau de son bienfaiteur; mais étant passé par l'Austrasie, juste au temps où Sigebert épousait Brunehault, il n'eut garde de résister aux instances qui lui furent faites pour chanter cette union. Il écrivit les vers qui nous restent, et où l'on voit un curieux attardement des divinités de l'Olympe dans une pompe toute chrétienne. C'est qu'alors, comme nous l'avons dit, ce poète, fort jeune, chantait pour chanter, sa poésie, comme celle de notre grand siècle, était plus savante que naturelle, et il n'avait pas encore fréquenté ce Félix, qui devait, ainsi qu'il le dit lui-même, accroître son faible talent par ses entretiens.

Vte EDOUARD SIOC'HAN DE KERSABIEC.

(La suite prochainement.)

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

ÈVE, par Mlle Zénaïde FLEURIOT (*Anna Edianez*). — 1 volume in-12. — Paris, chez Dillet, rue de Sèvres, 15.

En annonçant, il y a moins de deux ans, le premier ouvrage de Mlle Zénaïde Fleuriot, nous disions combien les *Souvenirs d'une Douairière* nous paraissaient d'un heureux augure pour l'avenir littéraire de leur auteur. Depuis cette époque, notre aimable compatriote a beaucoup écrit, et le nouveau recueil de nouvelles qui nous parvient aujourd'hui confirme mieux encore que ses devanciers nos riantes espérances. Nous préférions, en effet, dans leur ensemble, les *Souvenirs d'une Douairière* à la *Famille Bretonne* et à *Marquise et Pêcheur;* mais, cette fois, le volume que nous venons de lire avec une grande attention, nous a tellement ravi que nous hésiterions à nous prononcer entre les récits qui le composent et les pages les plus attachantes du *Bouquet Fané* et de *la Vie d'une Femme à la Mode.* Sans parler de la légende du Folgoat qui a bercé notre enfance, quelle mélancolie touchante dans la simple histoire d'*Ève de Ponternac;* quel intérêt dans *Heur et Malheur;* quelle vérité dans *Ce qui Console* et dans la *Dernière Cause!* Quelle variété, quelle facilité charmante a rendre les impressions les plus diverses, à faire passer un lecteur de l'attendrissement au sourire! — Un mérite qui n'appartient qu'à un petit nombre de conteurs se distingue particulièrement dans les livres de Mlle Fleuriot : la vie y

circule d'un bout à l'autre. Là pas un personnage de convention, rien de froid, rien de maniéré. Hommes, femmes, enfants, ses héros n'appartiennent point à un autre monde que celui-ci; nous les avons rencontrés partout; ils sont dans nos rues, nos places, nos maisons; ils sont nous-mêmes.

Après avoir rendu justice à la fidélité des portraits dans les nouvelles de Mlle Fleuriot, nous devons signaler aussi la justesse des réflexions amenées naturellement par le sujet, et qui, suivant nous, ornent les fictions de notre auteur sans jamais les alourdir. Dans le dernier récit, par exemple, plusieurs femmes réunies dans un salon causent entre elles des peines de la vie, du moyen de s'y résigner, et toutes s'accordent à ne trouver ce moyen nulle part hors de la Religion, seule efficace. Accepter sans murmure de la main de Dieu les plus rudes épreuves, c'est déjà beaucoup; mais enfin la résignation chrétienne n'exclut ni la souffrance, ni la tristesse, et voici qu'une jeune mère établit une distinction entre ce qui donne la force de supporter un malheur et ce qui console. Pour mieux se faire entendre, elle raconte à ses amies l'histoire de la famille Mérissan qui, après avoir vécu longtemps dans un morne désespoir, à la suite de catastrophes épouvantables, se retrouve un jour paisible et heureuse autour du berceau d'un petit enfant.

« Jeanne, continue la jeune femme, nous introduisit dans ce même salon où, deux ans auparavant, j'avais éprouvé une impression si pénible. Rien n'y paraissait changé, et cependant quelle différence! Les fenêtres qui donnaient sur le jardin étaient ouvertes et laissaient un libre passage à l'air, au soleil, aux douces senteurs; la petite chaise d'Anna apparaissait parmi les siéges, et ses jouets épars se voyaient un peu partout. Tout ce qui tient à l'enfance, tout ce qui la rappelle a un charme infini, et j'arrêtai des regards de complaisance sur une poupée qui gisait à terre à quelques pas de moi.

» Bientôt le pas rapide, la voix joyeuse de la petite fille se firent entendre. Nous ne parlâmes que d'elle pendant notre visite. Madame Mérissan et ses fils riaient de ses naïves saillies, de ses raisonnements enfantins, et se ployaient sans peine aux capricieuses fantaisies de ce lutin aux yeux bleus qui les gouvernait par ses caresses.

» — Eh bien, me demanda en souriant Madame Dortain quand nous eûmes franchi le seuil de cette maison redevenue hospitalière, qu'en pensez-vous?

» — Je pense que la métamorphose est accomplie et que le cœur humain est plein de mystères, répondis-je. Il est facile de constater l'influence bénie qu'a exercée et qu'exerce cette enfant, mais je ne me l'explique pas bien.

» — Parce que vous n'êtes pas mère, reprit ma vieille amie, et parce que vous n'y avez pas sérieusement songé. Réfléchissez-y ; c'est peu de chose qu'un petit enfant, en apparence du moins; en réalité et dans la famille c'est une véritable puissance. Il serait trop long de vous énumérer le rôle que jouent ces petits êtres dans certaines destinées, restons-en à cet exemple assez frappant. Sachez-le, ceux qui ont souffert ensemble de la même douleur, ceux qui se partagent de navrants souvenirs sont impuissants à se consoler mutuellement. Devant les yeux qui ont beaucoup pleuré, il faut un clair regard sans tristesse, devant les fronts sur lesquels les soucis et les regrets ont creusé leurs rides, il faut un front pur et serein, un front d'enfant. Anna a été cela pour sa famille. Ses petites mains ont, en quelque sorte, tendu un voile entre le passé et le présent. Elle a distrait ces intelligences, occupé ces cœurs, et, pensées et sentiments, tout a convergé vers elle. — La faiblesse morale et physique des enfants, qui les rend si intéressants, les rend aussi propres à faire oublier. — La vie qui s'achève s'oublie devant cette vie qui commence. Comment parler de tristesse devant cette petite créature qui l'ignore? Pour elle le passé n'existe pas, elle habitue à ne vivre que dans le présent et elle personnifie l'avenir pour les siens. Comprenez-vous maintenant la force secrète de ce faible moyen employé par la Providence pour adoucir la dernière période d'une existence cruellement éprouvée?.... Ce qui occupe, ce qui sourit, ce qui ignore, ce qui aime, c'est-à-dire un petit enfant, voilà donc *ce qui console.* »

Nous n'aurons jamais le courage d'analyser des récits comme *Ève, la Dernière Cause* et *Ce qui console.* Là, tous les détails sont précieux, et plutôt que de les omettre en nous arrêtant seulement aux faits, nous aimons mieux nous borner à recommander à nos amis une lecture aussi attachante. Chacun remarquera comme nous la scène entre le jeune avocat et le président du tribunal de N..., celle où la pauvre Aline se décide à vendre ses bijoux, et, tout ému du sacrifice de la jeune fille, on remerciera Mlle Fleuriot de nous dérider un peu en nous présentant presque aussitôt la figure originale de Mme de Kervily. Ensuite, il faudra voir Aline, les yeux baissés, le cœur plein d'angoisses, précipitant sa marche vers la maison de l'orfèvre, et le découragement d'Edouard, et sa prière dans la petite chapelle, et la conversation du frère et de la sœur, et le beau cha-

pître du plaidoyer, et les félicitations de la vieille amie qui, dès sept heures du matin, accourt chez Mme Villeramel pour s'extasier à loisir sur le grand succès de la veille.

« Par dessous les bandeaux châtains, placés de travers, se montraient çà et là des touffes de cheveux blancs. Le grand chapeau d'uniforme noir, vaste et commode, ordinairement abaissé sur le front, où il maintenait tout l'appareil de la coiffure, se renversait coquettement en arrière comme s'il eût oublié son âge et sa forme également respectables, qui ne s'alliaient guère à la mode du jour, et le bonnet de soie noire qu'il devait couvrir de son ombre, apparaissait fièrement avec sa petite rosette de ruban. Cela donnait à la figure, jaune et ridée, de madame de Kervily un certain air évaporé qui amena un léger sourire sur les lèvres d'Aline.

» Madame de Kervily s'arrêta un moment sur le palier pour respirer et en profita pour rappeler son chapeau à l'ordre. Elle le saisit de ses deux mains et le ramena violemment en avant, ce qui fit tomber ses bandeaux au milieu de son front.

» Puis, sans répondre à Aline, qui lui demandait en vain des nouvelles de sa santé : — Votre mère est-elle éveillée, mon enfant? lui demanda-t-elle.

— » Oui, madame, si vous voulez la voir.....

— » Comment! si je le veux; c'est bien pour cela que vous me voyez si matin, répondit la vieille dame en suivant Aline, qui traversa rapidement le palier et ouvrit la porte de l'appartement de madame Villeramel.

» Madame de Kervily déposa son parapluie, passa devant elle et trotta jusqu'au lit de la malade, qui la regarda avec surprise et lui tendit la main en souriant.

— » Bonjour, bonjour! s'écria la vieille dame, dont la physionomie était radieuse. Ah! ma chère Antoinette, que je sois la première à vous féliciter! Quel triomphe, ma chère amie! quel beau talent! »

Deux ans plus tard, c'est encore Mme de Kervily qui, tout en cherchant sa tabatière oubliée sur une chaise, à l'église, nous donnera les explications nécessaires sur le mariage du jeune avocat avec Berthe de Laumont. Tout cela est vrai, ingénieux, charmant, et si nous avions habité la même ville que Mlle Zénaïde Fleuriot, après la lecture de cette ravissante nouvelle, nous aurions bien pu, dans notre empressement pour la féliciter, accourir chez elle d'une manière aussi insolite que la bonne Mme de Kervily.

Terminons en appliquant aux ouvrages de l'auteur d'*Ève* et des *Souvenirs d'une Douairière* cette pensée de Mme Swetchine :

« Les romans qui présentent une peinture vraie et naïve du cœur de l'homme et de ses mystères, me semblent l'histoire par excellence. Des noms dénués d'intérêt, des faits stériles, des dates savamment inutiles, voilà ce qu'on devrait appeler roman, si l'on entend par là une bigarrure fatigante dont le résultat est nul pour notre expérience et notre amélioration. »

Hippolyte VIOLEAU.

UN HOMME DE BIEN, ÉTUDE BIOGRAPHIQUE ET MORALE, par M. Hippolyte VIOLEAU. — Paris, A. Bray, 1861.

Comme complément de l'appréciation que nous avons donnée le mois dernier, nous sommes heureux de publier la lettre par laquelle M. le comte de Falloux a remercié M. Hippolyte Violeau de l'hommage de son livre, et qui fait autant d'honneur à l'*homme de bien* qu'à son biographe.

« Me voici de retour au bourg d'Yré, cher Monsieur, et je me suis hâté de réclamer le volume qui m'y attendait. Votre nom eût suffi pour m'inspirer cette impatience, mais je puis vous assurer que le nom de M. de Keranflec'h y ajoutait encore. Sa haute stature, son mâle visage, sa sérénité calme et ferme au milieu des orages que nous avons traversés ensemble, me sont toujours présents. On aurait pu, en tournant les yeux de son côté, s'inspirer du devoir dans les circonstances difficiles, tant il en offrait l'empreinte visible dans sa parole simple et juste, dans son attitude en même temps fière et douce.

» Vous avez admirablement compris ce caractère, cher Monsieur, et par conséquent vous l'avez parfaitement rendu. « Dans une armée, dites-» vous, les chefs ont un grand rôle à remplir, mais celui des soldats est » aussi fort important. » Vous avez grandement raison, et vous parlez là comme un parlementaire expérimenté. Mais le rôle de soldat n'implique cependant pas l'obéissance passive, et plus d'une fois, c'est la clairvoyance et la fermeté du soldat qui relève le courage ou qui rectifie le coup-d'œil du chef. Indigne et incapable de conduire les autres serait l'homme qui prétendrait ne puiser qu'en lui-même. M. de Keranflec'h était donc, j'en conviens avec vous, du nombre de ceux qui ne visent point au commandement, mais il était aussi, et au premier rang, de ceux qu'on ne pouvait manquer de consulter avant de prendre un parti où la conscience, la loyauté, les intérêts moraux du pays se trouvaient intéressés; il était de ceux dont l'action a été plus efficace qu'apparente; de ceux enfin à qui un ami ne rend que justice quand il se fait pour eux historien.

» Recevez donc, cher Monsieur, mes remerciements les plus empressés et les plus sincères. Il eût été vraiment injuste que la modestie de M. de Keranflec'h trompât, même après sa mort, sur son rare et sérieux mérite. L'homme de bien, dans la vraie acception de ce mot, est un type qu'on ne saurait trop placer sous les yeux de la France. Vous avez bien choisi votre moment, votre sujet et votre modèle. Permettez-moi donc de vous renouveler le vœu de vous remercier bientôt de vive voix et de vous témoigner à mon gré combien je vous suis cordialement dévoué et reconnaissant.

A. DE FALLOUX.

» Segré, 3 septembre 1861. »

CHRONIQUE.

L'EXPOSITION NATIONALE DE NANTES.

PALAIS DES BEAUX-ARTS.

Au moment où je puis terminer avec vous, cher lecteur, ces causeries, déjà trop longues peut-être, sur l'Exposition de Nantes, par un coup-d'œil jeté sur le Salon de peinture, les portes de ce Salon se ferment et les artistes qui n'ont pu vendre leurs œuvres, les emballent. Je ne viens donc pas aujourd'hui vous servir de guide dans vos visites, encore moins porter des jugements sans appel, ou vous indiquer ce que vous devez aller admirer ou répudier. Je me bornerai à dire mes impressions, heureux si je me rencontre avec vous, qui avez vu; plus heureux encore de vous intéresser, vous qui n'avez pu venir à Nantes. Je n'ai pas d'ailleurs la prétention de détailler chaque tableau de mérite, et surtout de n'oublier personne : ce recueil tout entier n'y suffirait pas; à plus forte raison la part, quelque grande qu'elle soit, réservée à cette chronique. Je ferai comme précédemment, parcourant avec vous les galeries, m'arrêtant quelquefois, mais le plus souvent indiquant les œuvres qui m'auront frappé et le nom de leurs auteurs. Vous connaissez d'ailleurs notre sincérité; qu'on ne s'attende donc pas à me trouver toujours et quand même d'accord avec ce qu'on appelle *l'opinion publique*. On sait trop ce que c'est et comment elle se forme en petit comité, pour s'étonner de me voir repousser son joug. Je ne suis pas de ceux qui estiment que le goût et la science sont l'apanage du plus grand nombre, et pour moi, bien que la rime soit riche et que l'habitude se prenne de les confondre, *Majorité*

n'équivaut pas à *Vérité;* celle-ci, plus que jamais, me semble se cacher au fond de son puits. — Mais je m'arrête sur cette pente assurément glissante, et je reviens à l'Exposition, l'une des plus remarquables qui se soient vues depuis longtemps en province. Des peintres d'un mérite incontestable se sont hâtés de répondre à l'appel qui leur a été fait par la commission des Beaux-Arts, et si quelques vétérans ont eu l'oreille trop dure pour nous entendre, une jeunesse d'élite et déjà aguerrie est accourue en foule pour nous affirmer que, lorsque les maîtres ne seront plus, les disciples les remplaceront; je ne sais même s'il n'en est pas plus d'un qui se flatte modestement de les faire oublier.

Eh bien ! soit; et ce n'est pas moi qui essaierai de couper les ailes au génie et de l'empêcher de prendre son essor. Je ne demande pas mieux, je souhaite même qu'il aspire aux cimes les plus élevées; mais alors qu'il vole et qu'il ne se traîne pas, surtout qu'il ne rampe jamais ! Il a l'ambition haute; j'y applaudis; mais qu'il se maintienne sur les hauteurs, et au lieu de gaspiller ses moyens et de les user en de petites et mesquines choses, qu'il les consacre à éterniser les beaux et nobles sentiments ou les grands souvenirs. Or, où en sommes-nous sur sur ce point ? Où est ce qu'on appelait jadis la grande peinture, cet art vraiment grand par la pensée qu'il embrasse et par les moyens qu'il emploie, soit qu'il s'adresse aux souvenirs de l'histoire sacrée ou qu'il s'inspire des scènes de la vie des peuples ? C'est une question que chaque année se font ceux qui parcourent les Salons où s'exposent les œuvres, j'allais dire, — qu'on me pardonne, — les produits de la moderne peinture, et à laquelle répond un désolant silence. Il n'y a plus de grande peinture, parce qu'il n'y a plus, hélas ! de fortes pensées. Demain, il n'y aura plus d'art, parce qu'il n'y a plus d'écoles et de traditions; c'est le libre penser dans ce domaine, c'est la révolution là comme ailleurs, et c'est la ruine aussi. — Est-ce aux peintres seuls qu'il faut s'en prendre ? Je ne serai pas injuste à ce point, et je suis bien obligé de reconnaître que tout contribue à les pousser dans cette voie déplorable; notre vie bourgeoise ne veut plus que des scènes bourgeoises, heureux encore quand nos mœurs dépravées ne réclament pas de ces images honteuses qu'on n'a pas le courage de leur refuser. Oui, c'est en cela que je blâme l'artiste; il n'a pas de courage. S'il refusait de prostituer son pinceau à ces enrichis qui prodiguent l'or pour pouvoir contempler, dans le secret de leurs demeures, de lascives peintures et se saturer de vices à leur aise en conservant les apparences de l'honnêteté, on ne verrait point fourmiller ces nudités blessantes qui accusent si tristement l'affaiblissement du sens moral et notre décadence. Si l'artiste avait ce respect de lui-même que je lui désire, non-seulement il gagnerait en considération, mais son talent y trouverait son compte, car, quoi qu'on fasse et quoi qu'on dise, la matière est l'ennemie de

l'intelligence; et les arts, ces nobles fils de la pensée, souffrent du mal qui ronge leur mère; la volupté les abêtit. Lisez plutôt les ouvrages des romanciers en renom et regardez les peintures de certains artistes en vogue.

Ce n'est pas que tous méritent ce reproche et qu'il ne se fasse de nobles efforts pour remonter cette pente. M. Baudry est là pour nous prouver le contraire. Aussi l'on me permettra de faire ici ma première pose; tout m'y engage, et s'il était, pour me justifier, besoin de raisons, les moins bonnes ne seraient pas celles que je tirerais de son talent, et de notre orgueil national; — car enfin Baudry est un enfant du Bocage, un Vendéen qui fait honneur à son pays, que son pays revendique, et qui ne l'a pas renié, que je sache. — M. Baudry n'en est point à son premier succès, et je n'apprendrai à personne la suite déjà longue de ses triomphes: premier grand prix de Rome en 1850, il obtint une médaille de première classe en 1859 et il a été nommé membre de la Légion d'honneur cette année même, et pour le tableau qu'il vient nous soumettre. Si son œuvre n'est pas irréprochable comme disposition des personnages, si le sujet ne me semble pas aussi heureusement choisi que je l'eusse désiré, au moins la pensée qui l'a guidé est-elle généreuse et l'exécution pleine de noblesse. C'est un art distingué, un peintre de race aristocratique; jamais l'action de Charlotte Corday n'a été traitée avec un talent aussi élevé. Nous sommes dans le bouge de Marat; à droite de la scène l'*ami du peuple* gît, le poignard au flanc, dans son ignoble baignoire; une de ses mains criminelles pend sur le devant de la scène, l'autre se crispe dans l'étreinte de l'agonie; à gauche, dans un coin, Charlotte se dresse, effrayée de son acte. Qu'est-il, en effet, cet acte, et comment le juge-t-elle à cette heure? Est-ce un crime? Qui oserait l'avouer? Est-ce de l'héroïsme? Qui le dirait? Voilà peut-être ce qu'elle pense elle-même, ce que le spectateur sérieux se demande avec elle, et ce qui me faisait écrire plus haut que j'eusse désiré le choix d'un autre sujet. Il est toujours fâcheux de se sentir gêné dans ses admirations et de faire la part, ici de la morale, et là du talent. On est plus à l'aise quand le cœur et les yeux jouissent ensemble, et précisément Charlotte Corday est un de ces problèmes qui attirent et fatiguent tout à la fois; on ne sait au juste comment les envisager; on n'ose ni admirer ni réprouver. — Aux pieds de Charlotte sont renversés et rendus avec vérité une chaise, des journaux maculés, une plume, un éventail, une écritoire en plomb, le chapeau de la jeune fille; tout cela est pêle-mêle et parfaitement motivé par la lutte qui a précédé; mais tout cela est trop vrai, cela nous conduit trop réellement dans cet intérieur sordide; il ne manque, pour le rendre avec plus de fidélité encore, que de faire apparaître le profil de la *chère amie* à laquelle Marat mourant demandait aide et secours. M. Baudry nous en a fait grâce, et c'est bien, car

ces détails, au lieu d'agrandir la scène, la diminuent et l'effet s'en amoindrit. Il en eût été tout autrement, si, au lieu d'avoir relégué l'héroïne dans cette embrasure, on l'eût mise plus en face et si l'on eût rejeté le monstre au second plan, loin des yeux, derrière quelque paravent. Charlotte, au contraire, semble s'efforcer de céder la place à Marat. C'est une erreur de goût, qu'on eût évitée en se pénétrant bien de cette règle, posée par un vieux classique du grand siècle, fort critiqué de nos jours et qui pourtant a plus d'un bon conseil :

> Mais il est des objets qu'un art judicieux
> Doit offrir à l'oreille et reculer des yeux.

Nous représentant une tragédie, M. Baudry eût dû relire l'*Art poétique* de Boileau plutôt que les *Femmes de la Révolution* de Michelet, qui ont nui, me semble-t-il, à son inspiration plus qu'elles ne l'ont servie. Du reste, je rends toute justice au peintre : le dessin est ferme, la couleur harmonieuse et le sentiment élevé. C'est l'œuvre la plus remarquable du Salon avec un portrait de M. Beulé, membre de l'Institut, que je mets au-dessus pour mon goût.

Après M. Baudry vient M. Gérôme. Cinq tableaux forment son bagage. C'est très-bien peint, très-soigné, minutieusement exécuté. Si je me suis plaint quelquefois des coups de pinceaux par trop fougueux de certains romantiques, certes ce n'est point ici le cas, tout au contraire; mais peut-on donner les mêmes éloges aux sujets qui nous sont présentés? Où M. Gérôme en veut-il venir avec ces enseignes de mauvais lieux qu'il nous adresse et qu'on ose bien étaler publiquement? Allez, allez, honnêtes pères de familles, qui offrez béatement à vos femmes et à vos filles le spectacle d'*Alcibiade chez Aspasie*, un jour viendra peut-être, et je ne vous le souhaite pas, où cette leçon portera son fruit, et où vous reconnaîtrez, la rougeur au front, qu'il eût mieux valu écouter les scrupules de vos curés, et demeurer quelque peu *encapuchonnés*, comme vous dites agréablement. Mais, au surplus, le peintre, abstraction faite de toute idée morale, a-t-il donc été bien inspiré? Cette fille couchée, la mâchoire dans la main, vous représente-t-elle, dites-moi, cet esprit brillant qui captivait l'élite d'Athènes? L'Alcibiade a-t-il quelque chose de cette beauté physique qu'on s'imagine trouver en lui, et l'intelligence anime-t-elle ses yeux? Ce sont deux abrutis; le Socrate est ridicule, ce qui d'ailleurs ne va pas mal à un sage de profession, mais ce qui est irrespectueux pour un des apôtres de la raison; tout est faux et mesquin, tout est petit, — sauf le chien qu'on a fait très-grand, trop grand. La bête décidément domine en ce tableau; l'Azor accroupi serait, en se levant, plus haut que son maître. Pourquoi ne se lève-t-il pas? Je l'eusse préféré : il eût fait

paravent, et c'eût été remplir son rôle de bon et fidèle serviteur. Après cela, il a peut-être peur pour sa queue !

M. Gérôme n'est pas plus heureux dans le genre épique. L'idée lui est venue de nous montrer le peuple soi-disant roi et son césar ventru, Vitellius, trônant dans leur antre et repaissant leurs yeux de sang et de carnage. C'est bien de concevoir une idée, mais il faut avoir la force de la mûrir et surtout de la mettre au monde; or, M. Gérôme n'a pas ce souffle puissant. Qui donc reconnaîtrait dans ces hommes groupés deux à deux, si ternes, si mornes, si ennuyeux, les gladiateurs qui vont se tuer pour réjouir le peuple le plus raisonnable de la terre, et l'empereur, ce chef de l'État modèle!! *Ave, Cesar, morituri te salutant!* Voilà ce que voulait nous représenter M. Gérôme, ce qu'indique le livret, mais ce dont le tableau ne parle pas! Il n'y a vraiment rien là-dedans, sinon une fort belle étude d'architecture : le cirque tourne très-bien, et la lumière s'y répand avec art, mais c'est une lumière toute mortelle et qui n'anime rien. Ayez une idée quelque peu chrétienne; au lieu de ces condamnés stupides, jetez un Galiléen aux bêtes, et voilà que le rayon luit, que tout s'éclaire, que tout vit. C'est la protestation de l'humanité et en même temps son avenir qui se dévoilent; c'est le césarisme vaincu et la liberté du monde assurée.—Mais M. Gérôme n'a pas de ces idées là, ce semble. Chacun suit sa pente. La sienne, je l'ai dit, c'est de nous offrir de jolis petits sujets où la pensée est nulle ou à peu près et l'exécution tout, comme dans son *Rembrandt faisant mordre une planche à l'eau forte,* son *Boucher turc* et son *Corps de garde albanais.* Alors ce seront de petits chefs-d'œuvres : vérité de costumes, de mouvement, finesse de détails, tout est habile; on y sent l'artiste sûr de lui et qui possède toutes les ressources de son art.

Après M. Gérôme, se présente M. Bouguereau, avec les mêmes titres officiels et la même décoration que M. Baudry, mais non pas avec le même succès. Il nous exhibe une grosse femme et deux enfants qui viennent de se gourmer; cela est parfaitement nu, bien entendu; cela s'intitule : *La première discorde* et prétend nous représenter Ève et ses deux premiers nés. Certes, nous n'avons pas lieu d'être très-flattés de la beauté de notre aïeule. M. Bouguereau ne s'est point envolé aux bosquets de l'Éden pour en rapporter ce type. Il l'aura trouvé dans quelque paradis plus rapproché de nous. La tête est cependant d'une bonne construction; l'Abel ne manque pas de finesse de modelé, mais le petit Caïn est vulgaire; c'est.... un vaurien. Croyez-moi, MM. Bouguereau et autres, les sujets bibliques ne peuvent se traiter avec succès que lorsqu'on a lu chastement et chastement médité les pures nudités de la Bible.

Il paraît qu'autrefois il était d'usage, pour jouer de la flûte, de quitter toute espèce de vêtements, sans doute afin de ne pas nuire au souffle. C'est du moins ce que M. Delaunay, de Nantes, nous donne à penser en nous pré-

sentant son *Joueur de flûte*, jeune garçon qui a complétement mis habit bas pour se livrer à ce fatigant exercice. On me répond : Votre compatriote n'a pas cette prétention; c'est tout simplement une étude de nu qui lui était demandée et qu'il vous offre. — Cela change la thèse. Eh bien ! cette étude est d'un homme de talent, mais le dessin est peu distingué, les formes sont engorgées; la couleur est du reste agréable. Plus tard, quand M. Delaunay nous mettra à même de juger de sa faculté de conception, nous aurons, je l'espère, à constater un succès. Nous apprenons à l'instant que son récent envoi de Rome obtient l'assentiment des meilleurs juges. Voici ce qu'en pense notre confrère en chronique de la *Semaine des Familles* :

« M. Delaunay, élève de dernière année, a envoyé un tableau qui représente le serment de Brutus. Lucrèce, qui, dans son orgueil romain, a préféré sa réputation à son devoir, vient de se punir en enfonçant dans son sein le couteau. Elle est tombée dans les bras de son père, drapée dans ses vêtements blancs souillés de goutelettes de sang. En face d'elle, le vengeur se dresse. C'est Brutus, la figure et le regard terrible, repliant de la main gauche sa toge sur sa poitrine, et élevant de la main droite le couteau ensanglanté sur lequel il jure la perte des Tarquins. C'est bien le fondateur de la république romaine, inexorable, énergique, décidé à délivrer Rome ou à mourir. Cette belle figure remplit le tableau et attire tous les regards; le reste est sacrifié. »

M. Barrias, premier grand prix de Rome en 1844, nous envoie : 1° *Une conjuration chez les courtisanes*, titre prétentieux qui ne relève pas le spectacle honteux d'une orgie chez des filles perdues; idée malheureuse qui n'a pas inspiré le pinceau fourvoyé qui lui a donné le jour, je ne dirai pas la vie; 2° une *Malvina*, qui, regardant surtout le public, n'est pas du tout à ce qu'elle est censée faire et aux paroles qu'une bosse en plâtre est censée lui souffler à l'oreille; et 3° *la Communion (souvenir de Ravenne)*, joli sujet traité avec goût et intelligence, et qui me rappelle un charmant tableau de M. Lévy, *la Messe aux champs dans la campagne de Rome*. Le prêtre, sur un chariot où se trouve un autel portatif, bénit la foule agenouillée. Le dessin est peut-être un peu négligé, mais c'est à la fois simple, noble et original; cela plaît et émeut; le but est atteint. A ce point de vue, je ne dois pas oublier M. Coroenne, qui a peint *la Séparation du Dauphin et de sa mère, Marie-Antoinette, à la prison du Temple, le 3 juillet 1793*. Assurément, l'artiste n'a pas la réputation et tout le talent de ses confrères, quoiqu'il n'en manque pas, de Baudry, par exemple, qui a choisi un sujet de la même époque; aussi me garderai-je de les comparer; et néanmoins, voyez quel effet cette scène si pathétique produit malgré ses imperfections. C'est seulement simple et vrai; on s'attroupe devant, on a froid, on est rouge, on a honte, le cœur se serre,

on a horreur, on hait d'une franche haine ces misérables, et la bouche n'est pas muette. Mais ce sentiment, si vous l'éprouvez, d'autres le ressentent aussi. Les admirateurs de la régénération par la guillotine le devinent; ils se troublent à leur tour. — Oh ! disent-ils, on ne s'y est pas pris ainsi ! C'est exagéré, c'est forcé; on a été poli. Allons donc ! est-ce qu'il y avait de tels déguenillés? — Et les sans-culottes ? reprend la foule. — Oh ! les sans-culottes, on en a dit plus qu'il n'y en avait. Tout cela, d'ailleurs, s'est fait légalement. — Oui, voilà bien le mot, cela a été *légal*, donc cela a été juste ! — Ce que la loi ne défend pas, on le croit permis, et le crime voté par une majorité quelconque cesse d'être un crime, c'est *légal !* — Et moi, pour en revenir à mon sujet, je dis que c'est un très-réel succès obtenu par M. Coroenne, et il le doit au sujet qu'il a traité et à la vérité avec laquelle il l'a rendu.

Mais hâtons-nous. Voici des noms connus et de jolis tableaux : M. Hébert et sa *Vue de Cervara;* M. Lenepveu et sa *Confrérie de saint Rock se rendant à Saint-Marc pour la Fête-Dieu;* M. de Curzon et sa *Lessive à Cervara.* Par contre, M. Picou nous jette sur le rivage une femme noyée, et place dessus un bambin qu'il veut nous donner pour un Amour, lequel lui saute sur le flanc dans l'intention, j'imagine, de savoir s'il ne lui reste plus un souffle. Et cela s'appelle Sapho ! Pauvre Sapho !

M. Mazerolle s'attaque à Diogène. Le Cynique cherche un homme. En trouvera-t-il un ? L'espèce était rare en son temps; est-elle devenue plus commune au nôtre ? Quoi qu'il en soit, Diogène cherche, et plusieurs groupes de femmes à sa suite cherchent aussi. Elles ont cherché si longtemps que la vieillesse est venue, et si j'en crois ces deux bonnes femmes qui causent en un coin, elle n'a rien amené avec elle. Soufflons donc la lanterne et renonçons au labeur ingrat. Elles s'y résignent; et nous ? — Nous ?... Nous avons nos effigies de places publiques.

La composition de M. Mazerolle est pleine de goût, ne choque en rien les convenances, et, à tous égards, l'emporte sur sa *Vénus.* Que de Vénus, de Saphos et d'Amours ! Ah !

Qui nous délivrera des Grecs et des Romains ?

Sera-ce M. Hamon ? M. Hamon en a commis beaucoup de ces Amours-là ! C'est un néo-Grec en peinture; il a réussi dans cette voie, mais je lui souhaite de renouveler un peu le thème et de se rapprocher de nous. Le grec est ennuyeux ici comme au collége; et d'ailleurs son talent vaut mieux que cela. Aujourd'hui, c'est une énigme qu'il nous donne à déchiffrer. J'avoue tout d'abord que j'ai jeté ma langue aux chiens, et que sans le secours d'un journal qui m'a *brièvement* expliqué en deux colonnes la pensée de l'auteur, je serais encore à sa recherche. Piquez la curiosité j'y consens; mais au moins ne faut-il pas la fatiguer et la lasser. On fini

par trouver cette originalité obscure, et cette délicatesse puérile. Il ne faut pas confondre la finesse avec la subtilité. Autant l'une plaît, autant l'autre ennuie; et puisque j'ai tant fait que de citer un peu plus haut maître Despréaux, j'y reviens, et je dis avec lui à M. Hamon : Gardez-vous d'imiter ceux qui

> Toujours loin du droit sens vont chercher leurs pensées
> Et croiraient abaisser *leurs pinceaux précieux*,
> S'ils pensaient ce qu'un autre a pu penser comme eux....

Du reste, M. Hamon, qui est un de nos compatriotes, un Breton de Plouha, est à la hauteur de sa réputation : si ce n'est pas neuf, c'est toujours ce pinceau fin, délicat et gracieux qu'on aime à retrouver. Nous lui souhaitons seulement de plus hautes aspirations. Son tableau est intitulé *Le quart-d'heure de Rabelais*. J'ai dit plus haut pourquoi je ne puis entreprendre de l'expliquer ici :

> Ma barque est si petite et la mer est si grande !

M. Glaize fait pendant à M. Hamon dans le salon carré. Son allégorie, *La pourvoyeuse Misère*, a des qualités d'exécution, mais elle est peu amusante à regarder; passons. Citons encore les noms de MM. Jalabert et Landelle, jeunes artistes de talent, et arrivons à la peinture religieuse.

Il faut bien avouer qu'elle est fort délaissée, et pour cause. Combien y a-t-il d'artistes chrétiens?.... Mentionnons M. Timbal, qui nous représente *La prédication de sainte Rose de Viterbe*, excellente composition; *Les funérailles d'un martyr*, où je trouve moins d'originalité, et une frise, *Le Christ adoré par les apôtres*, qu'on regarde avec grand plaisir. M. Jobbé-Duval, dans son *Calvaire*, s'est tiré d'une composition assez médiocre par un effet plein de charme. C'est le lendemain du sacrifice; tous ceux qui ont aimé le Sauveur viennent lui rendre les honneurs du sépulcre. Mais il ne faut pas venir chercher là la grande peinture religieuse; elle est à l'autre extrémité de la ville; elle rayonne d'un saint et fortifiant éclat dans cette frise splendide que M. Le Hénaff a suspendue autour de la coupole de Notre-Dame-de-Bon-Port, *la définition du dogme de l'Immaculée Conception*, dont nous avons précédemment entretenu nos lecteurs. C'est là, selon nous, la grande œuvre qui a signalé à Nantes, cette année, l'existence de l'art.

Abordons promptement les plantureux rivages où naissent ce qu'on appelle le *genre*. Quelle moisson! Que de gerbes! Peu de lourdes, sans doute, mais enfin il y en a, et tout d'abord se présente M. Antigna, avec un beau tableau, *Scène de guerre civile*. Nous sommes en Vendée, dans cet héroïque pays, dont le nom revient sans cesse comme un remords aux

lèvres des contempteurs du droit. Un *brigand* blessé est étendu sur son lit, sa famille l'entoure. Mais quel est ce bruit?... On approche! des patriotes probablement, des bleus, une colonne infernale! Le blessé se redresse, un enfant se traîne à genoux, le long de la porte, avec un pistolet armé; la fermière saisit une hache; la lutte sera sanglante. L'aïeule, en un coin, à l'âge où l'on ne compte plus sur les forces de la terre, s'est agenouillée sous une sainte image. Cette œuvre est pleine d'énergie, de vérité et de talent. Deux autres charmants petits tableaux complètent l'exposition de cet éminent artiste. — M. Luminais, un Nantais dont chacun sait le mérite, ne nous a pas envoyé moins de huit toiles, toutes de valeur. On s'accorde à considérer son *Marché aux chevaux* comme une toile de premier ordre. Un aspect franc, une étude approfondie du cheval, une grande verve d'exécution y rachètent le manque d'idée qu'une telle scène ne peut offrir. Une foire n'a pas grand intérêt en peinture, surtout une foire où les bêtes remplissent tout. — M. Fortin a *une Tempête,* qui m'a frappé par sa sauvage énergie. Je n'oublierai pas M. Louis Leroux et sa *Lettre de l'Armée;* M. Bijon, de Quimperlé, qui est vrai et naïf dans ses sujets bretons, qualités qui font pardonner ses faiblesses de dessin et de ton. J'en dirai autant de M. Gouëzou; mêmes qualités et mêmes défauts. — M. Toulmouche, encore un Nantais, est connu de tous. Qui n'a vu ses jolis sujets, que la gravure a déjà popularisés? Il y a là une fillette, à genoux sur un tapis, et faisant l'*éducation* de son petit toutou, qui est la plus suave chose du monde. Oh! si le père ou la mère de cette enfant sont là derrière le rideau et la regardant, qu'ils doivent avoir de peine à ne pas interrompre la petite maîtresse en la couvrant de baisers! Pour moi, je n'y résisterais pas! M. Willems nous arrive du pays des Terburg et des Metzu, et il n'y a rien qui n'y paraisse au fini et à la délicatesse de sa touche. La *Jeune artiste* est ravissante. Nommons encore MM. Cambon, Caraud, Courbet, talent sérieux, mais peu agréable, le réalisme en peinture! Pourquoi? Il est si ennuyeux dans la vie; laissez-nous au moins le refuge des arts pour y échapper. Dans le *Procès-verbal* de M. Brion, un garde-champêtre compte fleurette à une jeune fille; idée vulgaire servie par une main exercée. M. Jundt est réaliste à la façon de Biard, tant pis pour lui; il vise à l'esprit et n'atteint qu'à la caricature. Pour M. Biard, c'est un vieux beau; il est libertin dans *les Baigneuses* et grotesque dans *le Mal de mer*. M. Gide a deux charmants tableaux, *une Récréation au couvent* et *un Épisode de la vie de Le Sueur;* M. Mayaud, deux aussi, *saint Bonaventure* — *saint Thomas d'Aquin* et la *Démence de Charles VI*. M. Comte, qui possède un fort remarquable talent puisé à bonne source, puisqu'il est élève de Robert-Fleury, nous en donne un spécimen dans *la Maison de Tristan*, simple, sinistre et saisissante composition. M. Penguilly-l'Haridon a voulu traiter *la Pendaison de Judas;*

il est au-dessous du sujet : voilà certainement un pendu que personne ne voudra décrocher. M. Fromentin, un artiste qui voyage avec succès et non pour lui seulement, puisqu'il sait écrire aussi bien qu'il peint, nous montre un des grands aspects de la nature dont il a été le témoin en Afrique; à côté de lui, M. Portaels expose sa belle composition du *Simoun* qu'on a déjà admirée à Paris en 1855. Comme portraits, après celui de M. Beulé, je ne vois à citer que celui de Mgr de Hercé, par M. Sotta, et celui qu'a peint M. Douillard; c'est un début, mais un début plein d'espérance. Le portrait de M. le sénateur maire de Nantes est aussi là, posé sur le velours : c'est un beau cadre! Il est flanqué de deux autres, deux femmes, une blanche, *Henriette d'Angleterre,* et une noire, couverte d'un masque, *une Fellah,* envois de la princesse Demidoff.

Pour les marines, nommons en première ligne Gudin pour deux fort belles toiles, puis Durand-Brager. Sa *Vue d'Eupatoria* montre une étude profonde du mouvement de la lame, mais nous lui ferons le reproche de n'avoir pas assez séparé le ciel de l'eau, ou l'eau du ciel, comme on voudra; ils tiennent trop l'un à l'autre. M. Faxon nous révèle un très-réel talent, qui me semble rechercher de préférence la manière des peintres hollandais; il a dû surtout étudier les magnifiques marines de Backuisen, qui, dans son genre, rivalisa avec Ruysdaël. M. Le Poitevin ne change pas. Il nous offre un charmant tableau, *la Pêche sur la glace,* devant lequel tout le monde s'arrête et qui du reste a trouvé promptement un heureux acquéreur. MM. Grenet et de Tournemine nous amènent, par transition, de la marine pure au paysage. Ce sont de vieilles et bonnes connaissances du public. M. Lapito est le représentant habile de l'ancienne école paysagiste; MM. Rousseau et Daubigny, les chefs de la nouvelle manière de comprendre et de rendre la nature, n'ont rien exposé à Nantes; M. Charles Leroux non plus; ce paysagiste, devenu législateur, n'aurait-il plus de loisirs?

Nous n'allons plus aux bois,
Les lauriers sont coupés.

J'aimais mieux ses pâturages que ses votes. — M. Émile Breton, par contre, nous a envoyé des toiles d'un vrai mérite; peut-être pourrait-on demander des silhouettes plus étudiées dans les arbres. Citons encore MM. Français, Flandrin, Bournichon, Nazon, Blin, Harpignies, Noël, de Fontenay, Saint-Marcel, qui nous conduit dans la forêt de Fontainebleau, et Saltzmann, qui nous mène dans la campagne de Rome. N'oublions pas M. Thomas, de Nantes, premier grand prix de Rome pour l'architecture, à qui il a pris fantaisie de se faire peintre; heureuse fantaisie, qui nous a valu de remarquables paysages et nous en promet de bien plus beaux encore, si, comme il semble le faire, méditant Claude Lorrain et Marilhat, il adopte le genre de ces grands maîtres. Nommons

enfin MM. Duval-Lecamus, Diaz, Lecointe, Bouquet, et après avoir considéré les fruits et les fleurs de M. Oury et les natures mortes de M. Viau, jetons un coup-d'œil rapide sur les salons de sculpture.

Avec son Alain Barbe-Torte, dont vous savez ce que je pense, M. Amédée Menard a exposé une charmante statue, *Mercure, ou l'invention du caducée*, dans laquelle on le retrouve tout entier : la grâce unie à la vérité des mouvements, l'art et la nature confondus dans une juste proportion et produisant une œuvre devant laquelle on s'arrête longtemps et vers laquelle on revient toujours avec plaisir. Il a, en outre, l'esquisse en plâtre de la statue du roi Gradlon et le buste de Baco. N'oublions pas le fronton de Notre-Dame-de-Bon-Port, que chacun connaît ici.

M. Barré, de Nantes, dont nous avons aussi parlé précédemment à propos de son *Guttenberg*, a exposé une *Graziella*. C'est elle ou toute autre jeune fille. Pour une abandonnée qui se meurt de consomption, on est assez étonné de la voir en aussi bon état; elle est fort rondelette, cette phtisique, et par dessus le marché elle n'a pas même conservé sa chemise, — ce qui est malsain de plus d'une façon. — Mais non, ce n'est pas Graziella; c'est ce qu'on appelle *un sujet*. Ce sujet est consciencieusement, mais froidement traité. J'aime mieux, je le répète, *Marie-Madeleine* et la *Flagellation*, qui se voient à Saint-Nicolas.

Aristée se dépouille aussi sous les doigts de M. Caillé, de Nantes. Il pleure, dit-on, ses abeilles. Est-ce vrai? Ne pleure-t-il pas plutôt de se voir devant tout ce monde en costume plus que de bain? Il y a de M. Carpeau, premier grand prix de Rome, un enfant qui joue avec un coquillage; bronze charmant, simple, naturel, plein de qualités brillantes. — *Héloïse et Abailard*, tirés de leur retraite par M. Chartrousse, se content fleurette en face du public. Ce sujet est vieux; l'auteur, fort habile d'ailleurs, y a mis du sentiment. Après lui, M. Debay, une des illustrations de Nantes, n'a qu'un petit *saint Jean* en marbre, dont la tête est trop épaisse et un peu vieillotte; on est plus exigeant pour les maîtres. — M. Durand, de Saint-Brieuc, a voulu traiter la *Malaria*, sujet qu'Hébert a rendu difficile à reprendre; aussi, malgré de belles et réelles qualités, ce souvenir lui nuit-il. — Fremiet et Gonon ont de jolis animaux; M. Gourdel, un buste énergique de *La Tour-d'Auvergne*, et M. Grootaërs, celui de M. le Préfet de la Loire-Inférieure, dont le moindre tort est de n'être pas ressemblant. Cet artiste a exposé aussi une Sapho chevelue, mais chevelue ! ! Je pardonne bien au beau Phaon son insensibilité. — M. Guiton, de la Vendée, a modelé en bronze une charmante étude de jeune fille; son buste en marbre de Mlle *** est d'un travail fin et distingué. — Mme Lefèvre-Deumier en est toujours aux bustes de l'Impératrice; c'est une entreprise apparemment. — M. Roux expose différents médaillons en bronze et en

plâtre largement traités. Je laisse de côté M. Thérasse et son *Napoléon Ier*, et j'arrive à M. Valette jeune, qui m'attire par son *Semeur d'ivraie*, statue en bronze, composition bizarre, mais pleine de vie et exécutée avec soin. Comme il se hâte, ce semeur d'ivraie, cet homme méchant : il n'aura qu'un moment. C'est celui à qui il a été dit : Allez, et faites vite !

J'ai fini, cher lecteur, cette tâche que je m'étais imposée pour vous; Dieu veuille qu'elle ne vous ait point pesé. Je vous ai cité bien des noms; j'en ai oublié beaucoup d'autres, sans doute, mais pouvais-je faire autrement ? Au moins, je veux, avant de laisser la plume, féliciter les nombreux artistes qui ont répondu à l'appel de la Commission nantaise, surtout ceux qui, trop modestes pour tenter les hasards de la critique parisienne, ont eu confiance dans l'impartiale bienveillance et le jugement de leurs compatriotes. Certes, ils ont eu à lutter contre des concurrents redoutables et aguerris, mais qu'ils sachent qu'il est des luttes où il n'est point honteux d'être vaincu. D'ailleurs, les armes sont-elles égales ? Non, sans doute; et voilà, en finissant, ce qu'il faudrait conclure : Les arts sont aimés, cultivés à Nantes; il ne leur manque qu'une direction. Pourquoi la Ville, qui a une galerie splendide et vraiment digne d'une capitale, ne compléterait-elle pas cette institution, et ne trouverait-elle pas dans sa caisse les honoraires d'un peintre qui, tenant école au Musée, pourrait distribuer à la jeunesse et aux amateurs avides d'acquérir du talent, des conseils et des leçons ? Nantes a déjà produit une pléiade de peintres aimés; elle pourrait peut-être en fixer un dans ses murs, ou du moins augmenter encore sa couronne artistique. Ce serait travailler à la décentralisation de l'art. Et déjà le mouvement n'est-il pas donné ? Pourquoi notre ville, avec ses prétentions justifiables d'ailleurs en plusieurs points, resterait-elle en arrière ? Les fabriques des églises sont entrées dans cette voie, et nous nous en félicitons : M. Le Hénaff illustre Notre-Dame-de-Bon-Port; on attend à Saint-Nicolas et à la cathédrale des tableaux de Delaunay; cette dernière église possède un Flandrin; Saint-Nicolas, ses deux statues de Barré; Notre-Dame, son fronton d'Amédée Menard; Sainte-Anne, la statue de sa patronne, par le même. Nulle ville ne trouve plus de ressources en ses enfants; mais au moins qu'elle en use !

LOUIS DE KERJEAN.

MÉLANGES.

ENTRÉE DE NN. SS. LES ÉVÊQUES DE LUÇON ET DE VANNES DANS LEURS DIOCÈSES.

« Luçon, le 5 septembre 1861.

» L'Église de Luçon a cessé d'être veuve; Mgr Colet vient de faire son entrée solennelle dans sa ville épiscopale, au milieu d'un concours im-

mense de prêtres et de fidèles accourus de toutes parts pour cette imposante cérémonie. Impossible de décrire l'enthousiasme de la population luçonnaise. On ne voyait de tout côté que des guirlandes de feuillages et de fleurs, et des arcs de triomphe avec leurs écussons, leurs couronnes, leurs oriflammes et leurs légendes bibliques. La cathédrale était pavoisée comme aux grands jours de fête, et, à l'est de la cité, s'élevait, sur la route impériale, un pavillon aux couleurs symboliques, sous lequel le nouveau prélat devait faire une halte et revêtir ses habits pontificaux. C'est là, qu'à onze heures du matin, Sa Grandeur fut reçue par le conseil municipal et par les vicaires capitulaires, en présence de 260 ecclésiastiques et d'une foule innombrable de peuple. »

M. le Maire adressa un discours à Monseigneur, qui lui répondit par quelques mots gracieux.

« Lorsque M. l'abbé Menuet, premier vicaire capitulaire, s'avança, le digne successeur de Mgr Delamarre le reçut dans ses bras avec une cordialité qui émut toute l'assistance. En le couvrant de ses embrassements, il donna, en sa personne, un baiser de père à tous les Vendéens, qui devenaient ses enfants. M. l'abbé Menuet le comprit; aussi trouva-t-il dans son cœur de ces paroles chaleureuses telles qu'il en sort toujours de sa bouche, qui sensibilisèrent visiblement l'âme du prélat. D'un seul coup de pinceau il traça le tableau de la Vendée, que le plus grand capitaine des temps modernes disait peuplée *d'une race de géants*, mais qui est avant tout la terre classique du dévouement et de l'honneur. « Vous les aimez, » ces Vendéens, s'écria-t-il soudain, et déjà vous vous êtes donné tout à » eux; mais vous les aimerez bien davantage quand vous vous serez mis » en contact avec eux et que vous les aurez gagnés par le cœur, car c'est » par le cœur qu'ils veulent être gouvernés. » En répondant aux paroles brûlantes du vicaire capitulaire, le prélat fit sentir que son langage avait remué toutes les fibres de son âme, et que si, en mettant le pied dans son diocèse, il tenait d'une main la balance de la justice, il montrait de l'autre l'agneau qui serait le symbole de sa charité et de son amour [1].

» Un troisième discours fut prononcé sous le péristyle de l'antique cathédrale de Luçon. Avant de permettre à l'élu du Seigneur d'y établir son siége, le doyen du chapitre, M. l'abbé Soyer, s'emparant d'une pensée de Bossuet, proclama bien haut l'unité de l'Église. De Rome, centre de la catholicité, partent comme autant de rayons ces églises particulières disséminées sur la surface du globe, et qui forment autour de l'église principale une couronne dont elles sont les plus beaux fleurons. Ce fut aux accents de cette parole éminemment chrétienne, que le prélat fran-

1 Mgr Colet a pris pour armes une balance et un agneau, avec la devise JUSTITIA ET PAX.

chit les degrés du sanctuaire de sa cathédrale, et ce fut sous son inspiration que bientôt après il monta en chaire pour dire à tout le peuple ce qu'il avait déjà dit aux vicaires capitulaires et au doyen du chapitre, qu'il venait continuer la chaîne traditionnelle et perpétuer le règne de la charité.

» En résumé, la prise de possession du siége de Luçon par Mgr Colet a été un véritable triomphe pour l'Église. Tout le monde y a fait son devoir. Autorités civiles, militaires et religieuses, pompiers en grand costume, musiciens de la ville et orchestre au grand complet, pasteurs et fidèles, chacun était à son poste et rehaussait par sa présence l'éclat de la fête.

» Avant de se séparer de ses prêtres réunis, après la cérémonie, au grand séminaire, Mgr Colet prononça quelques paroles qui excitèrent des applaudissements universels. « Vous apprendrez avec plaisir, leur dit-il, » que mon premier vicaire-général sera M. l'abbé Menuet, mon second » vicaire-général M. l'abbé de Lespinay. Je suis venu seul, c'est qu'il n'y » avait rien à refaire, que tout était fait. Partout, l'administration sera la » même que par le passé.... »

» FERDINAND BAUDRY, *curé du Bernard.* »

(Publicateur de la Vendée).

Le 19 septembre 1861, à deux heures après midi, Mgr Dubreuil, faisait son entrée dans la vieille capitale de la Vénétie. La population lui réservait l'accueil le plus sympathique, le plus enthousiaste. A l'arrivée un arc de triomphe avait été dressé au milieu d'une avenue de mâts vénitiens, reliés par des guirlandes et des tapis de verdure et de fleurs. Une petite troupe de trente cavaliers bretons, sous la conduite de Guillemot (l'ancien chef de la chouannerie du Morbihan, connu dans le pays sous le nom de *Petit roi de Bignan*) était allé rejoindre à deux lieues la voiture de Monseigneur, et lui servait d'escorte à son entrée. Tout le clergé de Vannes, et plusieurs centaines de prêtres du département, toutes les communautés religieuses, étaient venues au-devant du prélat, à l'arc de triomphe. Après le cérémonial ordinaire et une allocution de l'abbé Gaudin, chanoine capitulaire, toute la foule s'est ébranlée, et s'est mise en marche processionnellement, dans l'ordre le plus parfait. Devant l'église de Saint-Patern, Monseigneur s'est arrêté, pour bénir le peuple agenouillé sur les estrades et sous le portique de l'église. Cette bénédiction terminée, tous se sont relevés et ont accueilli le vénérable prélat, aux cris de : *Vive Monseigneur!* Nous avons même entendu ceux de: *Vive*

Pie IX! Vive le Pape roi! Toutes les autorités de la ville, conduites par M. Lefebvre, nouveau préfet du Morbihan, et le général Lenoble attendaient, en cortège, à la cathédrale, l'arrivée du prélat. M. l'abbé Thétiot lui a adressé un discours auquel Monseigneur a répondu d'une manière bien flatteuse et d'une voix émue. Après le *Te Deum*, le vénérable prélat est monté en chaire et a prononcé, au milieu du silence le plus religieux, un magnifique discours sur l'institution de saint Pierre et des évêques, ses successeurs. — De saint Pierre à Pie IX la transition est naturelle, ou plutôt il n'y a pas de transition, puisque saint Pierre et Pie IX, sont, pour ainsi dire, une seule et unique chose, la continuation l'un de l'autre, le chef de l'Église, établi par Jésus-Christ. Mgr Dubreuil ne se laisse pas effrayer outre mesure par les clameurs des révolutions. Jésus-Christ a institué Pie IX, comme il a institué saint Pierre : il veillera sur lui et saura bien le défendre.

« Parce que vous ne voyez pas les liens qui soutiennent l'autorité du Saint-Père, vous tremblez! Voyez-vous aussi les liens qui soutiennent les astres suspendus au-dessus de vos têtes, et ils se maintiennent pourtant dans l'ordre que Dieu leur a assigné. Rome appartient donc au Pape; il faut Rome au Pape. »

S'adressant à la Bretagne, il s'est écrié :

« O Bretagne, vous êtes la terre des Saints, la terre des Clair, des Gildas, des Patern, des Salomon; la terre où les Anges, ô Vincent, gardent votre dépouille immortelle!

» Vous êtes la terre des héros, un peuple fort et généreux, dont la main, toujours ouverte pour soulager de nobles infortunes, fut toujours armée pour soutenir la gloire et l'indépendance de son pays.

» Une race de géants faite de granit, dout la fermeté sublime qui est une des forces vives du catholicisme, fut plus d'une fois la fortune de la France.... Quand tout trahissait, quand tout se faisait Anglais sous notre ciel, c'est vous qui vous obstinâtes à demeurer Français, et qui fîtes reculer l'étranger devant vos poitrines plus fortes que le fer de l'ennemi.

» C'est vous, dont les soldats intrépides, dont les glorieux marins vont avec nos missionnaires porter notre renommée jusqu'aux plus lointains rivages, montrant à tous les peuples saisis d'admiration ce que sont les hommes, tels que le Catholicisme, tels que notre pays les fait.

Et lorsque la patrie appelle ses enfants, lorsqu'elle réclame un généreux sacrifice, lorsqu'il lui faut des guerriers qui sachent vaincre ou mourir, c'est vous qui vous levez toujours et qui venez fièrement tantôt avec les Duguesclin, tantôt avec les Arthur, tantôt avec les Clisson, lui dire : Nous voici!.... »

Puis, le saint prélat, après avoir mis son épiscopat sous la protection de sainte Anne-d'Auray, est rentré au palais épiscopal, suivi du cortége de toutes les autorités et de la foule des fidèles.

NÉCROLOGIE. — Mgr Jacques-Léonard Pérocheau, évêque de Maxula, né aux Sables-d'Olonne (Vendée), le 6 janvier 1787, est mort en Chine,

le 6 mai 1861, après les labeurs d'un apostolat de 44 ans. — On se rappelle que le général de division Collineau, mort aussi en Chine, était également des Sables-d'Olonne.

—M. Hippolyte Louël, compositeur distingué, lisons-nous dans la *Semaine des Familles* du 19 octobre, auquel les occasions seules ont manqué pour agrandir le cercle de sa renommée, vient de mourir dans la petite ville de Baud (Morbihan). C'était un franc et loyal Breton, d'un esprit un peu tourné à la mélancolie et à la tristesse, comme il arrive aux hommes de son pays qui emportent dans leur cœur un écho de la plainte éternelle de la mer déferlant sur leur rivage natal, dont leur oreille a été bercée aux jours de leur enfance. De cruelles épreuves et des chagrins de cœur avaient augmenté chez lui cette disposition native, et sa santé, gravement altérée, l'avait obligé de quitter Paris. Il avait trouvé un doux asile à Saint-Servan, chez un frère bien-aimé, M. Henri Louël, qui, artiste comme lui, l'avait entouré de ces soins affectueux, de ces tendresses de tous les moments, qui rattachent à la vie les cœurs blessés. Sa santé s'était rétablie, et l'on pouvait espérer encore pour lui de longs jours, lorsqu'il a été enlevé à Baud par une indisposition subite, qui, cependant, lui a laissé le temps de se reconnaître. M. Hippolyte Louël a composé un grand nombre de morceaux de musique pour le piano et pour la guitare, sur laquelle il excellait. Il a, en outre, écrit des airs remarquables pour des chants ou des romances : le *Pater*, les *Bretons, Jeune Fille et Jeune Fleur*, le *Sourire de mon enfant*. Une fois il a rencontré la vogue. Quelle est la mère, en France, qui n'a pas murmuré, auprès d'une barcelonnette chargée de ses belles, hélas! et de ses frêles espérances, le doux refrain de *Près d'un berceau*, dont l'accent si tendre et si caressant semble sortir naturellement d'un cœur maternel? Que les mères donnent donc un souvenir au nom de l'artiste qui a été le fidèle interprète de leurs sentiments, ou plutôt qu'elles donnent une prière à son âme.

ERRATA. — On avait eu le tort de placer sur le meuble gothique de MM. de Limur et Galles une inscription où ce dernier nom était devenu *Gilles*, comme nous l'avons écrit dans le premier vers de notre note, page 67, chronique d'août. Nous profitons de cette rectification pour dire que ce meuble a été inspiré aux auteurs par les souvenirs que leur ont laissés les chefs-d'œuvre de sculpture de la Basse-Bretagne, et qu'il a été conçu et exécuté d'un seul jet, dans le but d'imiter, autant que possible, les œuvres des artistes bretons du Folgoët, de Saint-Corentin de Quimper, de Kernascladen, etc. Aussi, pour arriver à suivre les traces de leurs devanciers, ont-ils absolument mis de côté les ressources modernes de la râpe et du papier de verre, et ont-ils adopté le coup de ciseau rude et énergique des huchiers et imagiers du XVe siècle.

— Quelques erreurs se sont glissées, le mois dernier, dans l'article *Pèlerinage au tombeau de sainte Onenne* :

Page 204, ligne 29, du Buhan, lisez du Buhen.
— 209, lignes 7, 8 et 11, Juduaël, lisez Judicaël.
— 212, ligne 18, XIIe siècle, lisez VIIe.
— 218, ligne 13, l'an mil cinq cens, lisez l'an mil quatre cens.
— 218, ligne 17, 1593, lisez 1493.

ÉTUDES LITTÉRAIRES.

ŒUVRES COMPLÈTES

D'AUGUSTE BRIZEUX.

VII *

Le *Missionnaire* ouvre les *Histoires poétiques*. Le début est heureux ; quel sujet fut plus digne d'être chanté, plus éminemment poétique, dans le sens élevé du mot? Aussi c'est avec la plus sympathique admiration que Brizeux peint ces glorieux et obscurs apôtres de la foi et de la civilisation, ces héroïques soldats de l'idée qui vont combattre le mal et la barbarie, ayant, pour toutes armes,

> Le livre universel, de naïves images,
> Quelques outils de fer, appât pour les sauvages,
> Ou des jouets d'enfants...

Ils sont douze, — le nombre des Apôtres.

> Pâles et revêtus de leurs noires soutanes,
> Ils viennent d'arriver dans le vieux port de Vannes;
> Le brick où monteront ces messagers de Dieu
> Appareille. — O famille, amis, pays, adieu !

La famille, les amis, ils sont là ; entre eux et les missionnaires s'engage un touchant dialogue :

* Voir la *Revue*, tome IX, pp. 337-354 et tome X, pp. 5-18.

Nous restons sur la terre et vous allez au ciel,

disent les uns ;

Si la mort nous appelle, oui, nous en faisons vœu,
Notre sang descendra sur vous des mains de Dieu,

répondent les autres.

Cependant s'avance, suivi de son clergé, l'évêque, vieillard vénérable qui, prosternant ses cheveux blancs, baise humblement les pieds des nouveaux apôtres de l'Évangile; prêtres et assistants l'imitent : cérémonie attendrissante, qui n'est point une fiction poétique et dont nous avons été plus d'une fois témoin dans la chapelle des Missions Étrangères.

Puis, les yeux vers le ciel, où montent leurs pensers,
Tous fraternellement se tiennent embrassés.

Ils partent; où vont-ils ? En Amérique. Quelques mois se passent; dix des missionnaires sont tombés sous les coups mortels du climat dévorant. Deux seuls restent :

C'est Éven le chanteur, le doux missionnaire,
Et des prêtres martyrs le chef octogénaire.

Les volages enfants du désert ne prêtent qu'une oreille distraite aux enseignements des doux apôtres. Un soir, Éven s'arme de son violon, instrument cher autrefois et depuis si longtemps muet; et s'avançant vers la savane, il prélude par de sonores accents.

.... De l'épais feuillage une tête emplumée
Sortit, la bouche ouverte, attentive et charmée,
Puis d'autres, des vieillards, des femmes, des enfants,
Et devant le chanteur les voilà tous dansants.
Lui, promenant l'archet sur la corde échauffée,
Reculait, les menant joyeux, nouvel Orphée,
Vers l'autel de gazon où, devant le ciel bleu,
L'image rayonnait de la Mère de Dieu.

Quelque temps après, un temple s'élevait aux accords de l'Amphion chrétien, et une peuplade sauvage de plus était gagnée au christianisme et conquise sur la barbarie.

Un jour, il y a de cela quelque vingt-cinq ans, le célèbre naturaliste Alcide d'Orbigny, voyageant en Amérique et

égaré au sein des impénétrables forêts qui s'étendent entre le Pérou et le Brésil, entend tout à coup le son lointain d'une cloche. Un tel bruit, au milieu de ces profondes solitudes, à six cents lieues du Pacifique et de l'Atlantique, frappe le voyageur de stupéfaction. Il s'avance dans la direction que son oreille lui indique, et, quelques temps après, il se trouve avec un étonnement croissant au milieu d'un village indien jouissant d'une civilisation relative, et qui l'accueille avec la plus vive sympathie et lui offre l'hospitalité la plus empressée. Ces Indiens avaient été convertis jadis au christianisme et à la société par ces jésuites du Paraguay qui, comme Éven, s'en allaient dans les bois à la recherche des naturels, dont ils charmaient les oreilles aux accords de la musique, afin de les ouvrir insensiblement aux enseignements de l'Évangile. La ligue philosophique des Choiseul et des Pombal ayant bientôt interdit à ces infatigables apôtres, au nom du *progrès* et de la *civilisation*, le droit de civiliser les sauvages et les barbares des deux mondes, force avait été aux maîtres du village indien d'abandonner leur œuvre et de dire adieu à leurs chers convertis. Restés sans prêtres depuis près d'un siècle, sans communication avec le reste du monde, ceux-ci avaient persévéré, et la cloche continuait d'appeler les nouvelles générations à la prière, où le plus ancien de la tribu remplaçait le prêtre absent. — L'histoire de l'apostolat chrétien compte d'ailleurs de tels faits par milliers; celle de la philosophie a-t-elle le droit d'en revendiquer un seul? Où est le sauvage qu'aient jamais civilisé tous les philosophes et tous les libres penseurs ensemble? Cette radicale impuissance ne serait-elle pas le secret mobile de cette haine aveugle dont ils ne cessent de poursuivre le catholicisme et ses apôtres, ne pouvant imiter ni le dévouement héroïque des uns ni l'influence civilisatrice de l'autre!

Mais ne nous engageons pas dans une polémique étrangère à notre sujet et revenons aux *Histoires poétiques*.

Dans une église n'a pas l'ampleur et le lyrisme du *Temple* de Lamartine; mais ce n'en est pas moins, à mon sens, une page charmante. Lisez plutôt :

La fleur de poésie éclot sous tous nos pas,
Mais la divine fleur, plus d'un ne la voit pas.

Dans cette pauvre église, à l'heure du silence
Où seule devant Dieu la lampe se balance,
Un vieillard appuyé sur la grille du chœur,
Les yeux baissés, priait du profond de son cœur,
Et mes pas qui troublaient ces échos d'arche en arche,
Ne firent point lever les yeux du patriarche.
Puis, au bas de la nef où j'allais observant,
A genoux, à côté de ses livres d'enfant,
Un jeune villageois de six ans, d'un air d'ange,
Les mains jointes priait aussi....: concert étrange!
« Sous cette lampe pâle et par ce froid brouillard,
Quel sombre désespoir tient courbé ce vieillard,
Et quel beau rêve d'or et d'azur, me disais-je,
Éloigne de ses jeux l'enfant au front de neige?
Du vieillard, de l'enfant, lequel t'a mieux touché,
Beau christ aux bras ouverts de la voûte penché?
Quelle fleur en parfums plus suaves s'exhale,
Seigneur, — la fleur du soir, ou la fleur matinale! »

Après une longue absence, le *Laboureur ouvrier* s'en revient de la ville et regagne son village. Que le soleil est radieux! quel calme, quelle douce sérénité dans les champs!

Lui, son œil était sombre et son visage pâle,
Ses rustiques cheveux n'entouraient plus son front,
Sous sa blouse en lambeaux, tout flétri par le hâle,
Il cheminait courbé, comme sous un affront.

Pourtant on l'avait vu, dans ces bois, ces prairies,
Au milieu des grands bœufs bondir, léger chevreau,
Mieux qu'un oiseau chanter ses jeunes rêveries,
Et des luttes rentrer en triomphe au hameau.

Le reconnaîtrez-vous, ô taillis, ô fontaines,
Croix de pierre où parfois il priait à genoux?
. . . . . .
« . . . Sois ici maudite, ville infâme,
Toi qui me détournas de mes premiers penchants;
Usine qui flétris mon corps avec mon âme,
Vous par qui j'ai perdu le simple amour des champs!...

Mais voici la chaumière natale; sur le seuil file sa mère, bien vieillie, hélas! Elle tend avec transport ses bras à l'enfant prodigue et, ouvrant le bahut de chêne, lui montre, « avec amour rangés, »

La braie aux larges plis, orgueil de la Cornouaille,
Le surtout d'un bleu clair brodé sur chaque pan,
La ceinture de cuir qui tient ferme la taille,
Le chapeau large orné d'une plume de paon.

L'ouvrier est redevenu *laboureur*. — Il nous semble, sauf erreur que ce petit poème, que nous aurions voulu reproduire en entier, vaut bien, comme leçon pratique, un gros et pédantesque traité d'économie sociale sur les dangers du dépeuplement des campagnes et de l'encombrement des villes. Les arguments du traité parviendraient tout au plus à convaincre la raison; le poème émeut et persuade, ce qui vaut mieux. M. de la Villemarqué a fait quelque part, dans son *Barzaz breïz*, la juste remarque que les bardes celtiques, à commencer par les plus anciens, se sont attachés presque constamment à renfermer, sous le voile transparent de leurs poésies, une leçon de patriotisme ou de vertu, et qu'ils ont par là exercé sur leurs compatriotes une influence vraiment civilisatrice. Brizeux est en cela, comme sous les autres rapports, le digne continuateur des Taliésin, des Livarc'h-Hen et des Gwenclan; il saisit avec empressement toutes les occasions qui s'offrent à lui de flétrir le mal et de chanter le bien.

N'est-ce pas une leçon encore que cette touchante histoire du *Vieux Rob?* Le bonhomme Robin, le rebouteur de l'endroit, a guéri la vache de la vieille Mona, sa voisine. Quelque temps après, il tombe malade. Mona, à cette nouvelle, part avec sa vache, pour porter l'une ses soins et l'autre son lait à leur commun bienfaiteur. Le prêtre arrive aussi; hélas! le lendemain le pauvre Rob était en terre. Mais la reconnaissance de Mona le suit par delà le tombeau; chaque jour elle vient remplir jusqu'aux bords d'un lait pur et écumant le vase de granit où, selon la croyance populaire, l'âme du défunt vient la nuit se désaltérer.

VIII.

Le ciel se couvre de nuages menaçants; des éclairs bleuâtres le sillonnent, le tonnerre gronde au loin et, grossissant de plus en

plus sa formidable voix, semble voler sur les ailes de la tempête. Que vont devenir ces moissons que la faucille vient de coucher sur les sillons ou qu'elle s'apprête à trancher ? C'en est fait du fruit des labeurs passés, et des espérances de l'année qui vient. Les moissonneurs consternés s'agenouillent sur ces gerbes mouillées et prient avec ferveur... Tout-à-coup l'angélus tinte par trois fois du haut du clocher du bourg. O prodige ! le ciel se rassérène soudain, le soleil darde à travers la pluie un de ces joyeux rayons, qui ressemblent à ces sourires trempés de larmes dont parle Homère ; les noires nuées vont décharger dans la mer les torrents dont elles sont gonflées. Alors Lilèz entonne de sa voix claire et juvénile le *chant des Moissonneurs* :

Il faut chanter le blé ! . . . . . .
. . . . . .
Si sa tige au printemps languit frêle, épuisée,
Comme un lait bienfaisant s'épanche la rosée,
Et des souffles légers comme les papillons
Le bercent mollement dans le creux des sillons.....

Ainsi mûrit le blé, divine nourriture,
Ce frère du raisin, boisson joyeuse et pure ;
Dieu même a consacré ce céleste présent :
— Mangez, voici ma chair ; buvez, voici mon sang.

Le dimanche suivant, les moissonneurs portaient en pompe à l'église de la paroisse une gerbe en *ex-voto*.

Plus que le poème des *Moissonneurs* encore, celui des *Pêcheurs* exhale un accent religieux et doux.

Ciel et mer, tout est bleu ; l'aube vient de s'éveiller, et le soleil, dont elle est la messagère, va paraître ; courlis et marsouins se jouent à la cime des vagues. La flottille des barques déployant ses voiles quitte le port, semblable à un vol d'oiseau marins.

Le bon Jésus marchait sur l'eau,
Va sans peur, mon petit bateau.
. . . . . .
Sur ton bateau, Pierre Simon,
Que Jésus fit un beau sermon
A la foule pieuse !
Puis dans tes filets tout cassés

Combien de poissons amassés,
Pêche miraculeuse !

Le bon Jésus marchait sur l'eau...

Dans ta barque il dormait un jour ;
Te souvient-il comme à l'entour
S'élevait la tempête ?
Lui, réveillé par ton effroi,
Dit à la vague : « Apaise-toi ! »
Elle baissa la tête.

Le bon Jésus marchait sur l'eau,
Va sans peur, mon petit bateau...

Ainsi chantent deux enfants de leur voix pure et claire, et les rames règlent leur cadence sur les strophes de la prière naïve.

Mais au soleil couchant l'horizon devient noir :
Nul pêcheur dans le port n'était rentré le soir.

La nuit venue, la femme du vieux Coulm, inquiète pour son mari, s'en va à la chapelle voisine dont elle balaie avec soin le sol pavé de pierres sépulcrales ; puis recueillant religieusement la sainte poussière, elle la jette, avec des incantations, du haut du promontoire, aux quatre vents du ciel, pour conjurer la tempête. — La tempête est vaincue : voici venir quatre pêcheurs, pieds nus et les cheveux souillés de sable et d'algues : c'est le vieux Coulm, son fils et les deux enfants qui hier chantaient le naïf cantique ; mais, hélas ! la tempête n'a pas lâché sa proie tout entière : la barque a sombré sur les récifs et ses débris sont les jouets de la vague.

Que va devenir la pauvre famille privée de son gagne-pain ? Écoutez :

« Jésus, ce doux patron qui nous menait sur l'eau,
A laissé dans la nuit sombrer notre bateau :
Hélas ! c'est une épreuve dure !
Mais, au mal résigné, tout bon chrétien l'endure.

Lui-même il nous a dit : Ne cherchez pas pourquoi
Je ne suis pas venu quand vous comptiez sur moi ;
Mais allez, allez à vos frères :
Misérables, montrez sans honte vos misères.

Et nous voici. . . . . .

Pêcheurs et laboureurs, nous vivons ici-bas,
Aux sueurs de nos fronts, du travail de nos bras;
Aidons-nous les uns et les autres;
Soulagez nos malheurs; vos pleurs seraient les nôtres.

Si le feu dévorait vos paisibles maisons,
. . . . . .
Heurtez, heurtez sans crainte au seuil des matelots,
Vous labourez la terre, ils labourent les flots;
Nous rebâtirons vos chaumières;
Notre barque n'est plus, entendez nos prières !.....

Ainsi vont les *quêteurs* chantant d'aire en aire. « Quel est le cœur breton et croyant » qui résisterait à de tels accents? Aussi les sacs s'emplissent de blé nouveau; un chêne séculaire est abattu, lin et chanvre se tissent. Quelque temps après, une barque neuve et toute gréée sortait du port, voiles au vent, et cinglait vers la haute mer, et le même chant d'espérance glissait au loin sur les flots apaisés :

Jésus nous conduira sur l'eau,
Va sans peur, mon petit bateau.

Quels accents émus et vrais! quelle douceur pénétrante! et comme un tel poète était digne de sentir à l'unisson de son peuple, et de chanter sa foi, sa charité et son hospitalité proverbiales!

IX.

Primel et Nola est une idylle tendre et chaste à la fois, tout embaumée des plus doux parfums du cœur; c'est une digne sœur de *Marie*. Elle est charmante d'un bout à l'autre l'histoire de cette jeune veuve de Corré qui, secourue par Primel lorsque tous l'abandonnent, offre en reconnaissance sa main et sa fortune au pauvre journalier, lequel, de son côté, ne veut accepter l'une et l'autre que lorsqu'il a gagné par son travail de quoi payer ses habits de noces. La rencontre des deux amants au bord du fossé, après la messe; leur entretien sous le porche de l'église, à la foire de Kemperlé; leur séparation, leurs épreuves, leurs messages échangés par l'intermédiaire des mendiants vagabonds; le retour de Primel, les serments

près de la fontaine, à la façon des fiancés d'Écosse, le mariage, — tout cela compose un ensemble qui, s'il n'est pas d'un dramatique palpitant, émeut néanmoins et charme par le naturel et la fraîcheur des détails. Les jolis vers abondent encore ici; mais qui ne les a lus et relus?

J'en pourrais dire autant de deux autres poèmes, sinon plus parfaits de forme, du moins plus élevés de ton. Je veux parler des *Deux Proscrits* et des *Écoliers de Vannes*, deux souvenirs de nos révolutions et de nos désordres civiles. De quelle main délicate le poète touche au passé, — passé d'hier dont les échos discordants vibrent encore dans plus d'un cœur! Son âme compatissante console toutes les douleurs, panse toutes les blessures; son cœur bat à l'unisson de tous les dévouements.

Une barque glisse silencieusement dans la nuit, au milieu des sinistres écueils de Pen-Marc'h, si fertiles en naufrages. Deux hommes la montent, un prêtre et un Girondin fugitif, hier divisés, aujourd'hui tous deux proscrits et frères. Celui-ci s'est soustrait à l'échafaud de Bailly et au poison de Condorcet et est venu demander asile au prêtre, contre lequel il a peut-être voté le bannissement et la mort. Semblable à l'idole indienne de Djaggrenah, le char de la Révolution, lancé sur une pente fatale par des mains, les unes féroces, les autres imprudentes, roule vers l'abîme avec une vertigineuse rapidité, écrasant chaque jour des milliers de têtes sous ses roues sanglantes. Amis, ennemis, le monstre aveugle dévore tout; il souille le sang virginal de la céleste Élisabeth du sang impur de Carrier. Hier ses victimes s'appelaient Louis XVI et Marie-Antoinette, demain elles s'appelleront Danton et Robespierre; aujourd'hui elles se nomment Vergniaud, Guadet, Gensonné, Barbaroux.

Cependant la barque a gagné la haute mer; vingt autres se pressent aussitôt autour d'elle. Marins, pêcheurs, laboureurs les remplissent en foule et prient en silence : car ces barques, cette mer, ce sont les nouvelles catacombes de la religion persécutée.

Que la paix du Seigneur soit avec vous mes fils,

dit le prêtre en bénissant les fidèles; puis il revêt ses habits sacerdotaux, et le divin sacrifice commence.

Le plus jeune pêcheur, au blond saint Jean pareil,
Sur sa base maintient le calice vermeil,
Où la lune descend dans un rayon d'opale;
L'encens fume et ce chant de vingt barques s'exhale :
« Étoile de la mer, salut, Vierge! » Et la mer,
Orgue immense, accompagne et fait monter dans l'air
Le cantique d'amour, sublimes harmonies
Qu'échangent lentement les plaines infinies.
Le mystère accompli sur l'onde et sous le ciel,
Ceux que devait nourrir le pain spirituel
S'en vinrent en ramant chercher le saint ciboire :
Sous les cheveux pendants et sous la mante noire,
Les lèvres s'avançaient, et tous, les yeux baissés,
Repartaient en chantant, par d'autres remplacés....

Les Écoliers de Vannes sont dans la même gamme émue, dans le même ton élevé. Quelle furie, quelle énergie de pinceau dans la peinture de la bataille où luttent ces trois cents héroïques enfants! Mais quels nobles accents éclatent tout à coup au milieu de la mêlée comme un hymne de paix!

O reine des Bretons, Liberté douce et fière,
As-tu donc sous le ciel une double bannière?
En ces temps orageux j'aurais suivi tes pas
Ou Cambronne mourait et ne se rendait pas :
Dans ces clercs cependant ton image est vivante,
En chantant leurs combats, Liberté, je te chante!
Ils n'avaient plus qu'un choix, ces fils de paysans :
Où prêtres, ou soldats, — ils se sont faits chouans;
Et leur pays les voit tombant sur les bruyères,
Sans grades, tous égaux, tous chrétiens et tous frères....
Hymnes médiateurs, éclatez, nobles chants!
Planez sur les deux camps, ô voix médiatrices!
Baume des vers, couvrez toutes les cicatrices!

Vingt ans s'écoulent. Par une fraîche matinée du mois de juin, un prêtre se dirige vers la chapelle voisine. Il marche morne et pensif. C'est aujourd'hui l'anniversaire de la bataille d'Auray, à laquelle il prit une part active, et tous les ans, à pareil jour, il célèbre une messe pour le repos de l'âme d'un jeune homme qu'il a vu tomber sous son fusil. Un peintre, qui s'est égaré à la recherche des paysages pittoresques, le rencontre et lui demande son chemin. La conversa-

tion s'engage ; on cause de la Bretagne, d'Auray, de la bataille. Et bientôt le prêtre transporté de joie se jette dans les bras de l'artiste, dans lequel il a reconnu la victime dont il pleure le trépas depuis tant d'années. La messe des morts devient une messe d'actions de grâces.

La messe terminée, entre les deux amis
Les longs épanchements furent enfin permis :
Une table dressée à l'ombre de la treille
Où la fraise embaumait, où brillait la groseille,
Où le miel et la crême étalaient leur blancheur,
Les reçut : ô moments de calme et de fraîcheur !
Les prières aussi revinrent ; les prières
Sont filles du bonheur autant que des misères.

C'est ainsi que le poète cherche à réconcilier le présent et le passé : tâche ardue et délicate ! Non que tout lui paraisse bon dans le premier ; plus d'une fois au contraire il se plut à flétrir ses vices, à blâmer ses tendances ; car dans cette nature complexe, la satire n'était pas loin de l'idylle ; dans ce Théocrite il y avait du Juvénal. Ceux qui l'ont vu de près affirment qu'ils avaient peine parfois à reconnaître le doux chantre de *Marie* dans ce véhément satirique plein de colère et de récriminations. Ses écrits, il est vrai, n'ont conservé que le reflet affaibli de cette verve d'Archiloque. Cependant il serait facile d'en retrouver dans quelques-uns la trace plus marquée. Lisez, par exemple, *Monsieur Flammik* dans *Primel et Nola*, et, quelques pages plus loin, les *Bains de Mer*.

Voici Monsieur Flammik avec son air matois,
Il n'est plus paysan et n'est plus un bourgeois.
Il revient de l'école, écoutez son jargon ;
Ce n'est pas du français, ce n'est pas du breton.
Attablé le dimanche aux cabarets voisins,
Il se moque du diable, il se moque des saints.

Les *Bains de Mer* sont l'histoire d'une pauvre famille de la côte qui, l'été venu, blanchit et orne sa maison pour y recevoir ces oisifs « de Nantes ou de Paris » qui viendront bientôt promener sur ces grèves leurs ennuis et trop souvent leurs vices et leur corruption. Le fils du pêcheur, que blesse ce trafic du foyer, s'exile fièrement de la maison paternelle profanée par le pied de l'étranger :

Adieu donc, mon pays, puisqu'on n'y vit plus seul!
Enclos où dans ses bras me portait mon aïeul,
Église où tout enfant j'allais servir la messe,
D'où, si léger, si pur, je sortais de confesse,
Adieu. . . . . .
Oh! par les citadins nos champs sont envahis!
Mais nos souliers ferrés vont-ils dans vos pays,
Hommes vains et légers, et vous, ces élégantes
Par qui mes libres sœurs deviennent des servantes?

Il part. Lorsque, trois mois plus tard, il revient à Pornic, rappelé par un message pressant, le bruit d'un bal joyeux frappe son oreille. Il presse le pas et arrive juste à temps pour arracher sa jeune sœur Odette aux piéges d'un séducteur.

Mais cette verve généreuse contre les envahissements de la corruption des villes et de ce que l'on appelle la civilisation moderne, n'éclate nulle part, chez notre poète, en accents plus pathétiques, en traits plus éloquents que dans cette prophétique et admirable *Élégie de la Bretagne*, qui, le dernier des chants de Brizeux par la date, est peut-être le premier de tous par le souffle et l'élévation. L'espace nous manque pour reproduire ici ce morceau, l'un des plus beaux assurément de la poésie contemporaine, et qui rappelle par plus d'un côté certaines inspirations d'un autre poète éminent, M. Victor de Laprade. D'ailleurs nos lecteurs ont eu la primeur de ce beau chant et ne l'ont pas oublié; c'est ici même qu'il a paru pour la première fois : testament touchant du poète, que ce recueil a eu le privilége de transmettre et de faire connaître le premier à la Bretagne, à laquelle il était destiné.

Après avoir lutté trente ans pour la défense des mœurs et des croyances de son pays, le barde, à la fin, se sent vaincu; mais, avant de tomber, il pousse un dernier cri d'alarme. Voici l'ennemi qui vient : il siffle comme la couleuvre, il beugle comme le taureau; de ses flancs en feu s'échappent des torrents de fumée; il vole bruyamment sur ses rails, qu'il enfonce comme un forceps au cœur des montagnes, niveau impitoyable sous lequel il efface toute variété physique ou sociale. C'est « le dragon rouge annoncé par Merlin; » c'est la *civilisation* sur son char enflammé.

La civilisation ! Mot complexe et équivoque. Si remuer la matière

et la torturer, si bouleverser notre globe et le ceindre d'un réseau de fer, si bâtir des usines constituent la civilisation, certes, notre siècle est civilisé. Mais si par ce mot on entend la culture de l'esprit et du cœur, la moralisation de l'homme, le progrès, enfin, non matériel, mais moral, l'époque actuelle a-t-elle le droit d'être aussi fière, et est-elle bien venue à jeter à ceux qui ne sont pas encore emportés dans sa sphère l'épithète de barbares? Cette civilisation industrielle et saint-simonienne, qui prêche l'égalité de l'âme et des sens, de la matière et de l'esprit, nous précipite vers le matérialisme absolu, vers l'absence de toute croyance élevée, vers la négation du monde spirituel et vers le servilisme. Voilà l'avenir dont la perspective effrayait Brizeux et en effraie bien d'autres.

En commençant cette étude, nous rapprochions le nom de Brizeux de ceux de Béranger et d'Alfred de Musset. Nous ne pouvons nous empêcher de demander ici à la même comparaison un nouvel enseignement.

Trois noms de femmes semblent plus ou moins résumer ces trois écrivains et personnifier leur œuvre poétique : Lisette, Mimi Pinson et Marie. Un monde sépare celle-ci de celles-là. Les deux premières sont les types de ces vierges folles nées sur le pavé malsain des rues parisiennes, comme des fleurs étiolées sur un sol stérile, et qui, sans mère qui leur apprenne à croire à quelque chose, sans foi, sans loi, sans Dieu, s'abandonnent à tous leurs instincts et jettent leur vie a tous vents, jusqu'au jour où les rides, la misère et l'hôpital vengeront Dieu et l'honnête femme. — Combien ta douce figure est plus pure et plus sympathique, ô Marie! Elles, c'est l'enfant sans candeur, la jeune fille sans parfum, la vierge sans virginité, la femme perdue, — c'est le vice. Toi, c'est l'enfant pieux, la vierge pudique, la femme chrétienne, — c'est la vertu. Pour plusieurs, elles s'appellent la civilisation et le progrès; et toi, tu es la barbarie et la superstition. Mais quel cœur bien fait, quel esprit moral et sain, quel poète, quel honnête homme ne préférerait mille fois ta barbarie à leur civilisation, ta superstition à leur progrès? Si le souffle empesté de cette fausse et mortelle civilisation venait à pénétrer jusqu'au sein de tes landes natales et

à flétrir leurs bruyères, abandonne sans regret ce sol profané et remonte, avec ton poète,

Vers une autre Bretagne, en des mondes meilleurs !

X.

Combien d'autres fleurs n'aurions-nous pas à cueillir dans ce champ vaste et riche des *Histoires poétiques !* La *Paix armée*, énergique chant de guerre ; les *Immortels*, pieuse légende; *Lina*, conte merveilleux des temps passés ; les *Hêtres de Lo-Théâ*, touchante histoire pleine de charmants détails; plusieurs pièces légères du *Journal rustique* qui termine chaque livre, bien d'autres encore, demanderaient une mention spéciale. Mais la patience du lecteur a des bornes qu'il faut respecter; nous craignons de ne l'avoir que trop fatiguée déjà.

Un mot encore des divers autres recueils poétiques qui composent le complément de l'œuvre de notre barde, et nous aurons fini; il ne nous restera plus qu'à essayer une appréciation de l'ensemble.

Sous le titre de *Cycle*, Brizeux a rassemblé un certain nombre de morceaux détachés, qui ne se lient entre eux que par la grâce et la sensibilité ordinaires au poète. L'un d'eux se détache du groupe par son énergique concision ; c'est celui qui est intitulé *A saint François*, et dans lequel le barde appelle le fondateur des ordres mendiants au secours d'une société qui se meurt de matérialisme, et l'invite à venir nous prêcher encore le mépris des jouissances et rapprendre « le Christ aux modernes païens. »

La *Harpe d'Armorique* (Télen-Arvor) est le recueil, en breton et en français, des vers que Brizeux composa dans la langue celtique et qui courent déjà les foires et les pardons, de Vannes à Tréguier.

Sagesse de Bretagne (Furnez-breïz) est un recueil de proverbes que, dans ses pérégrinations, le barde a recueillis de la bouche des laboureurs et des marins, et dont il a composé un petit trésor de philosophie populaire.

Mais la *Poétique nouvelle* mérite une plus sérieuse attention. Le titre a paru non tout-à-fait exempt de prétention. Cette poétique, en effet, n'est guère *nouvelle* en réalité, il faut le dire; ce n'est pas, il est vrai, un code de lois littéraires à la façon d'Horace ou de Boileau, et en cela, ce poème est *nouveau* à certains égards. C'est une suite de thèmes poétiques, c'est l'exemple à la place de la règle.

Ils ont donné la forme et j'indique le fond,

dit le poète lui-même en faisant allusion à ses deux illustres devanciers. Ce *fond* de la poésie, qui constitue toute inspiration, c'est l'univers, l'homme et Dieu; en d'autres termes, la *Nature*, la *Cité* et le *Temple*. Brizeux a consacré à chacun de ces trois grands sujets trois chants où abondent les beaux vers et les détails tour à tour gracieux et énergiques. Rarement le poète a atteint à une aussi grande perfection de forme. Tel tableau, tel paysage, tel récit, est un petit chef-d'œuvre de grâce contenue, de concision élégante. La peinture de Paris, la *cité* par excellence, avec ses vices et ses vertus, avec sa fièvre, ses folies, ses crimes, est, à notre avis, un des morceaux les plus parfaits qu'ait produits le barde breton. Le récit de la mort de Louis XVI, en particulier, nous semble achevé. Quelle élévation de pensée, quelle douceur et quelle énergie à la fois, quelle piété pour la sainte victime! Bien que nous n'ayons que trop abusé déjà des citations, nous ne pouvons résister à la tentation de reproduire ici ce beau passage; nos lecteurs, à coup sûr, ne s'en plaindront pas :

Nous voici parvenus sur la place publique. . .
Dans un marais de sang ici la France antique
Disparut! Un roi saint, son épouse, sa sœur,
Un poète au cœur d'or, généreux défenseur,
Et de saints magistrats, et des prêtres sublimes,
Des femmes, des vieillards, et cent mille victimes!
Une pierre a couvert le hideux échafaud;
Mais le sang fume encore, il bout, il parle haut.
O sombre tragédie! ô drame lamentable!
Que nous font désormais les héros de la fable,
César même, et Brutus, le stoïque assassin?
Là mourait un tyran, ici mourut un saint,

Toute une nation, justement affranchie,
Soudain ivre de sang et folle d'anarchie,
A son brillant passé sans regret dit adieu,
Répudiant ses mœurs, ses grands hommes, son Dieu.
Ceux qui la conduisaient dans sa nouvelle voie,
De ses déchaînements les premiers sont la proie;
Puis sous le couperet elle traîne en janvier
Celui que tout martyr aurait droit d'envier.
Aux mains de trois bourreaux, sur cette horrible place,
On dépouille le Christ devant la populace,
Le doux Capétien, le fils de saint Louis,
Au front loyal et pur, orné de fleurs de lis,
L'esprit haut, le cœur tendre, appelé Louis seize,
Client par qui vivront Malesherbe et de Sèze !
Mais l'hostie a changé l'échafaud en autel,
Et l'âme en pardonnant s'éleva vers le ciel !

XI.

La lyre de Brizeux ne fut pas complète et ne connut pas tous les tons de la poésie; certaines cordes lui manquèrent; la même note revient souvent dans ses chants, comme une *dominante*. Mais quelle intensité de sons et quelle sensibilité dans cet instrument incomplet ! Le moindre vent qui venait à souffler sur la grève aux émanations salines ou sur la lande empourprée de bruyères, faisait vibrer cette harpe éolienne et en tirait des accents d'une douceur singulière. L'inspiration de Brizeux fut monotone, mais monotone comme tout ce qui est profond, comme tout sentiment dominateur, comme la rêverie, comme la mer, comme l'infini. Plusieurs imaginations de ce temps furent plus puissantes, plus riches et plus variées; aucune ne fut plus pure dans ses inspirations, plus exquise dans la forme dont elle les revêtit. Sans être l'égal des plus grands, Brizeux fut du moins un poète original, et cette originalité, privilége de plus en plus rare par ces temps d'égalité et de nivellement, il la dut en partie à sa patrie poétique. Non qu'il fût exclusivement breton; ainsi que l'a remarqué un spirituel critique, sa poésie,

locale et bretonne par la forme, fut générale et *humaine* quant au fond.

Le peuple qui l'inspira offre d'ailleurs ceci de remarquable que, à côté d'une nature propre et profondément tranchée, il se rattache par ses mœurs et par ses croyances aux sources de la poésie universelle. Ainsi que Brizeux le dit lui-même, la poésie est partout en Bretagne. Le poète n'eut qu'à se pencher vers cette terre généreuse, la moisson était mûre. Ajoutons que, mieux que personne, il était propre à la cueillir.

Brizeux nous semble, en effet, avoir été l'un des types les plus complets de la famille humaine à laquelle il appartint par l'origine. Timidité, réserve, vie intérieure et contemplation, humeur tour à tour solitaire et bruyante, farouche et expansive; profondeur et naïveté de sentiment; froideur à la surface, au fond chaleur et enthousiasme; inaptitude pour la vie pratique et positive; exquise sensibilité, simplicité, droiture, gaucherie apparente : voilà, si je ne me trompe, la race celtique, et voilà Brizeux.

Dispersée par l'exil ou la conquête, la famille celtique offre des caractères identiques dans ses rameaux divers. Gaëls d'Écosse, Gallois d'Angleterre, Irlandais et Bretons, sont restés plus ou moins fidèles au type primitif. Race rêveuse, concentrée, *subjective*, comme dirait un Allemand, soit qu'elle contemple les flots orageux de la mer du Nord battant le versant des Highlands, soit qu'elle s'assoie au bord des grèves de l'Atlantique et que sa pensée, s'égarant de vague en vague, se perde dans la brume du lointain horizon.

D'une adorable délicatesse de sentiment, elle aime par dessus tout le foyer et la famille; c'est essentiellement la race domestique, et *parent à la mode de Bretagne* est devenu un dicton européen. C'est la *race femme*, a dit un jeune et savant écrivain qui, s'il attriste la Bretagne par ses écarts, l'honore du moins par ses talents [1]. Elle a de la femme l'amour du merveilleux et la mobile imagination; elle en a la piété naturelle, et, comme elle, elle aime

1 V. *Revue des Deux-Mondes*, février 1854: *De la poésie des races celtiques*, par Ernest Renan.

à s'abîmer dans l'infini. De la femme, elle a surtout le cœur; comme elle encore, elle aime le malheur, et les causes compromises ou attaquées ont toujours eu le privilége d'éveiller sa sympathie et de provoquer son dévouement. La dernière venue dans la famille chrétienne et française, elle est restée éminemment catholique et monarchique.

Que d'autres races aventureuses et positives portent toujours leur inquiète activité et leurs regards en avant. La race celtique aime à regarder en arrière ; le passé est son domaine. Là paraissent se concentrer de préférence ses affections et ses espérances elles-mêmes ; car, chose remarquable, l'avenir qu'elle rêve, c'est le retour du passé, c'est le nouvel avénement de ce mystérieux Arthur que ses bardes ont chanté, comme les *gouslars* serbes chantent leur Marco, les Scots leur William Wallace, et les bardes saxons leur Robin-Hood, et qui doit être un jour le rédempteur de son peuple. La race celtique se souvient plus qu'elle n'espère. De là cette teinte touchante et assombrie qui voile son génie. Comme toutes les races simples qui ont vieilli dans une poétique adolescence et qui n'ont point connu l'âge desséchant de la maturité qui s'appelle civilisation, les Celtes vivent surtout de traditions et de croyances.

Contraste bien remarquable entre ce respect pour le passé, sans lequel le présent ne fonde rien de durable pour l'avenir, et ce mépris injuste et inintelligent qu'affectent nos prétendus hommes de progrès pour tout ce qui ne date pas d'eux, jetant ainsi à leurs pères la plus sanglante injure et à leur patrie le reproche immérité de quatorze cents ans de barbarie. Comme si l'on pouvait reconstruire une nation de toutes pièces, des fondements au faîte, sans souci de son passé, de ses traditions, de son génie et de ses croyances qui l'on faite ce qu'elle est, ainsi qu'on reconstruit pierre par pierre une maison qu'un tremblement de terre a déracinée! Comme si le présent n'était pas fils du passé, comme il est le père de l'avenir !

L'amour du passé! Brizeux lui dut ses plus poétiques impressions, et le plus beau de ses chants peut-être, sont chant du cygne, l'*Élégie de la Bretagne*, qu'est-ce autre chose sinon un hymne au

passé ? L'avenir lui inspirait une sorte d'instinctif effroi. Nous avons dit qu'il ne s'était pas entièrement soustrait à l'influence de cette *mal'aria* morale qui semble assiéger de plus en plus étroitement les sociétés modernes de son souffle pestilentiel, et que ce doute voila la foi de son enfance de ses brumes malsaines; mais son cœur, attaché aux croyances domestiques par tant de doux liens, ne s'en sépara jamais complétement. Emporté, pour ainsi dire, malgré lui, vers la mer orageuse, il ne cesse de lutter contre le flot et de crier de loin à sa chère Bretagne de ne pas abandonner le port et de rester sur la terre ferme de sa foi : contradiction dont nos temps agités offrent plus d'un exemple et qui sont d'ailleurs dans la nature humaine.

« Savez-vous, disait un jour La Mennais à ses disciples, pourquoi l'homme est la plus souffrante des créatures? C'est qu'il a un pied dans l'infini et l'autre dans le fini et qu'il est *écartelé* à deux mondes. »

Autre contradiction : ce même La Mennais, non celui de la Chênaie, mais celui des derniers temps, ce La Mennais révolté, Brizeux le chante quand il meurt, et l'appelle un *Celte*, comme s'il voyait en lui le type de sa race. Il en personnifie du moins la proverbiale obstination.

Si le mouvement romantique provoqua les premiers chants de notre barde et éveilla sa muse encore endormie, il sut se garder des excès qui ne tardèrent pas à compromettre la nouvelle révolution littéraire. Son goût fin et sûr le préserva des écarts dans lesquels sont tombés, plus ou moins, tous les poètes de ce temps. Pendant que les Syllas du drame et de la ballade régnaient à Rome en despotes, il se cantonna dans son Armorique, comme Sertorius en son Espagne, selon la pittoresque expression d'un ingénieux critique. Aussi ses œuvres n'offrent-elles pas, dans leur succession, le désolant spectacle de la décadence qui attriste le déclin de plusieurs de ses premiers maîtres. Il s'étudia avec une rare persévérance à châtier, à épurer la forme de son vers. Si ses dernières œuvres n'ont peut-être pas, au même degré que les premières, cette fraîcheur matinale d'une imagination qui s'éveille, le virginal parfum qu'exhale le talent à son aube, elles ont plus qu'elles la précision du

contour, la force, la correction savante. Le bouton rougissant qui, dans *Marie,* nous embaumait de ses premiers aromes, s'est épanoui au soleil de la Toscane, et est devenu une fleur aux couleurs brillantes et solides qui, par un singulier privilége, ont conservé leur éclat jusqu'à la fin.

La monstrueuse théorie de *l'art pour l'art* ne compta jamais Brizeux parmi ses adeptes. L'art ne lui parut jamais devoir être à lui-même sa fin exclusive; il le jugea toujours, non pas un but, mais un moyen. Cette émotion que certains écrivains demandent, souvent en vain, aux passions les plus orageuses et parfois les plus basses, il en empruntait le secret aux sentiments les plus naturels et les plus purs du cœur humain. Il ne trouvait rien de plus poétique que le bien, et ce n'est pas lui qui eût jamais chanté *les Fleurs du Mal.* La sincérité de sa sensibilité douce et saine, voilà la source du charme qui s'exhale de ces pages. C'est le poète de la famille. Sa poésie n'est pas le souffle orageux et puissant des génies altiers, qui subjugue et terrasse; c'est une brise, chargée des parfums de la bruyère et du genêt, qui rafraîchit et embaume.

Le talent de Brizeux offre un charmant mélange de grâce rustique et d'attique élégance. Bien qu'il ne recule pas à l'occasion devant le terme propre et le détail, il ne tombe jamais dans ce genre barbare appelé du nom, barbare comme lui, de réalisme; — également éloigné de la périphrase emphatique des Delille et des Baour-Lormian, et de la trivialité des Champfleury et des Baudelaire.

Brizeux a été poète et n'a été que cela; il n'a pas, à l'exemple de plusieurs de ses émules, et des plus grands, aspiré à jouer un rôle sur une scène pour laquelle il n'était point fait. Noyant une inspiration factice dans des flots d'encre, il n'a pas non plus, d'une plume hâtée, entassé volume sur volume, la prose sur les vers. Constamment en quête de l'idéal, il ne l'a jamais cherché dans la boue du chemin, et n'a jamais inscrit sur sa bannière l'anarchique et anti-poétique devise : *le beau c'est le laid.* S'il n'éleva pas constamment ses regards vers les cimes orgueilleuses, s'il lui arriva souvent de les tenir fixés sur la terre, c'est que cette terre était la Bretagne, le sol de la patrie, et que sur cette terre s'épanouissaient mille fleurs charmantes que le barde recueillait une à une avec amour et dou-

il a composé la presque totalité de sa gerbe poétique. Si d'aventure il s'en allait, en compagnie d'Auguste Barbier, le Juvénal des *Iambes*, ou de quelque autre ami, promener ses rêveries loin du pays natal, sous les bosquets d'orangers des bords de l'Arno, ou sous les colonnes du temple de la Sibylle, aux cascatelles de Tibur, on le voyait bientôt revenir dans sa chère Armorique. Comme l'Antée mythologique, il avait besoin de toucher de temps en temps cette terre inspiratrice, sa mère, pour acquérir des forces nouvelles. Errant de chaumière en chaumière, devisant le soir au coin de l'âtre avec ses agrestes hôtes, dans cette vieille langue celtique qui lui fut toujours si chère, ou bien s'asseyant sur le banc de bois de l'auberge du bourg, tantôt, auditeur attentif, il écoutait et notait une légende du temps passé, que lui contait un vieillard, tantôt accoudé au bout de la table, il improvisait entre deux brocs de cidre une chanson qui bientôt courait les pardons et les foires, et allait grossir le trésor de la poésie nationale, à côté des chants antiques des Taliésin et des Guiclan. Le plus souvent il promenait sa rêverie le long des rives pittoresques de l'Ellé, du Létâ et de l'Izôl, aux noms helléniens; douce et chère solitude qui, mieux que la cité bruyante, allait à son humeur un peu farouche.

Au milieu de cet amour effréné du lucre qui étend de plus en plus sa lèpre sur la société, Brizeux vécut dans une médiocrité voisine du dénûment; une modique pension du ministère de l'Instruction publique composait à peu près toute sa fortune. Jamais il ne vendit sa plume, et, quand autour de lui la littérature ouvrait boutique de scandales et se prostituait au lucratif et dégradant commerce de la corruption, sa noble et fière muse ne prodigua jamais un encens vénal aux passions des grands ou de la foule, cette autre idole des écrivains vulgaires et corrupteurs. Aussi ne fut-il pas populaire, dans le sens ordinaire du mot. Sa poésie, discrète et sobre, idéale sans être nébuleuse, correcte et exquise dans sa forme, ne pouvait être appréciée que du petit nombre. L'élite des écrivains ne s'adresse qu'à l'élite des lecteurs. La multitude aime le bruit et le tumulte; elle aime surtout que l'on flatte ses instincts mauvais et qu'on surexcite ses passions. Que lui fait un poète qui chante la paix des champs, les vertus domestiques, les sentiments nobles et purs?

Comment s'étonner dès-lors si la renommée, qui n'est le plus souvent que l'inintelligent écho du bruit que fait la médiocrité remuante et vaine, se montra si parcimonieuse pour Brizeux? Comme l'oiseau qui chante au fond des bois, sans s'inquiéter si quelqu'un l'écoute, ou comme le pâtre qui charme des sons de son chalumeau les échos de la lande solitaire, le barde exhalait à l'écart les accents dont son cœur débordait, dédaignant de grossir sa voix pour attirer la foule. Pendant que les carrefours retentissaient des noms d'écrivains frivoles ou malsains, le sien était ignoré du plus grand nombre. Que d'yeux se sont souillés à la lecture de tel roman obscène, qui n'ont jamais lu le doux nom de *Marie!* Il est vrai que la postérité remet les choses à leur place; elle a déjà commencé pour plusieurs des corrupteurs ou des amuseurs du peuple et pour Brizeux, et la justice réclame déjà ses droits. La mort inopinée du poète a ravivé les sympathies que depuis vingt-cinq ans il avait éveillées chez les amis de la belle et bonne poésie. La critique s'est empressée de lui rendre un hommage aussi spontané qu'unanime. L'Académie française elle-même qui avait, à quelques années d'intervalle, couronné *Les Bretons* et les *Histoires poétiques,* a regretté de voir disparaître un écrivain destiné à devenir tôt ou tard un des siens. Enfin les émules de notre barde sont venus jeter sur sa tombe les fleurs et leur poésie. L'un d'eux, qui a avec Brizeux plus d'un point de contact, et qui comme lui consacre son très-remarquable talent à célébrer le beau et le bien, M. Joseph Autran, vient de dédier à son ami, dans ses *Épîtres rustiques,* quelques pages où respire le sentiment le plus vrai, et qui achèvent de peindre notre poète bien mieux que nous ne pourrions le faire nous-même. A ce double titre, nous demandons au lecteur la permission d'en transcrire ici en terminant quelques extraits; nous ne pouvons mieux finir cette étude trop longue et pourtant si incomplète et si insuffisante :

Oui, nous nous souviendrons, ô barde, ô cher poète,
De t'avoir vu passer rapide, haut la tête,
Regardant peu la foule et, des passants heurté,
Portant avec honneur ta fière pauvreté!
Dans ces temps avilis, où les âmes rampantes
Aux sordides marchés vont par toutes les pentes,
Où l'or est pour chacun le seul mot du destin,

Toi, rêvant à l'écart, toi, stoïque et hautain,
Tu semblais accuser par ta seule attitude
Tant d'âpre convoitise et tant de servitude.
Ces enrichissements où l'honneur s'amoindrit,
A des pouvoirs tombés ces gages qu'on reprit,
Ces serments que soi-même on estime frivoles,
Ce culte qui varie ainsi que les idoles,
Etonnait ta naïve et superbe candeur.

. . . . . .

Tel lien, même d'or, semblait t'épouvanter.

. . . . . .

De ton pays breton venu de temps en temps,
Tu passais à travers nos groupes haletants,
Et, sans même imprimer tes pas sur la poussière,
Ne laissais après toi qu'un parfum de bruyère.
  Au sein de ce Paris, sombre et tumultueux,
Dans ce bazar du monde, aux arceaux fastueux,
Tous allaient au butin, fiévreux, pressant leur course;
L'un demandait de l'or, n'importe à quelle source,
L'autre aux viles amours courait, l'autre cherchait
La gloire qui s'attache au ruban d'un hochet;
Longs efforts, durs assauts, lutte sans paix ni trêve!
Toi, du seul idéal tu poursuivais le rêve;
Esprit aérien, l'œil tourné vers l'azur,
Tu méditais un vers plus attique ou plus pur,
Un poème entrevu, de forme plus ornée;
Puis tu rentrais le soir, content de ta journée,
T'asseoir modestement sous quelque toit désert,
Où le bois au foyer manquait souvent l'hiver.
C'est là que je te vis, c'est là, d'un cœur sincère,
Que je pressai ta main comme la main d'un frère,
Et qu'un soir de janvier, pour la première fois,
Nous causâmes longtemps... à ce foyer sans bois.

LUCIEN D.

ÉTUDES BIOGRAPHIQUES.

LE PÈRE BAUDOUIN

SA VIE ET SES ŒUVRES.

II.*

ÉTABLISSEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DE PRÊTRES DÉVOUÉS A L'ENSEIGNEMENT ET AUX MISSIONS.

Les mêmes considérations qui avaient inspiré à M. Baudouin la fondation d'un séminaire, l'engagèrent aussi à établir une société de prêtres qui pût donner des missions. La pénurie d'ouvriers était extrême et les besoins immenses. Les peuples avaient soif de la parole de Dieu. En outre, au sortir de la Révolution, les missions devaient avoir principalement pour effet de provoquer la bénédiction des mariages, le baptême des enfants, la première communion des adultes; enfin, après une si longue interruption des exercices et des secours du culte, c'était un moyen de réconcilier les âmes à l'Église. M. Baudouin comprenait le bienfait de ces prédications s'étendant à toute une ville et à toute une partie d'un diocèse. Le retentissement en était prodigieux et les fruits abondants. On a vu déjà que, durant son séjour en Espagne, il s'était occupé de réunir en corporation religieuse les prêtres qui partageaient son exil. C'était l'idée première de l'œuvre qu'il voulait réaliser dans son pays, sur un champ plus vaste. Dans sa retraite ignorée des Sables-d'Olonne, épanchant les secrets de son âme aux pieds de

* Voir la livraison d'août, 129-148.

Jésus-Christ humilié, anéanti dans l'adorable sacrement de nos autels, il avait gémi sur les crimes des hommes et sur leur ingratitude envers le Dieu qui se fit homme pour les sauver. C'est alors, a dit l'un de ses amis, que Dieu lui avait inspiré les grandes entreprises qui devaient amener la renaissance de la Religion dans nos contrées.

L'une de ces grandes entreprises, c'était l'établissement d'une association de prêtres consacrés à la gloire du Verbe incarné, sous les auspices de l'auguste Mère de Dieu, et destinés en même temps à raviver dans les cœurs l'esprit chrétien en distribuant aux peuples affamés le pain de la divine parole. Ces prêtres, prenant le nom d'Enfants de Marie, devaient se porter partout où les réclameraient le besoin des âmes, la détresse et l'insuffisance des pasteurs. Pour correspondre à l'inspiration divine, M. Baudouin se traça immédiatement une règle, et, de concert avec un vertueux ecclésiastique de ses amis, commença les exercices de sa vie religieuse. Puis, tous deux ensemble, à la fin de janvier 1800, prononcèrent des vœux ordinaires de religion, auxquels ils crurent devoir ajouter, à cause des circonstances, le vœu de pureté de foi. Cependant, de longues années devaient s'écouler encore avant qu'une œuvre, qui dès lors eût été si utile au prochain, et par là même si avantageuse à la société, pût arriver à une complète réalisation. M. Baudouin réussit bien, quelque temps après, à faire entrer dans ses vues un certain nombre d'élèves ecclésiastiques et de professeurs de son séminaire, il leur fit même adopter sa règle, modifiée par ses supérieurs dont il avait demandé l'avis; puis, avec l'approbation de Mgr Demandolx, en admit quelques-uns à la profession, après les épreuves du noviciat; mais ce n'était là qu'une ébauche de son grand dessein. Il fallait se résigner à ne donner à la société naissante qu'une extension restreinte, éviter le bruit et la publicité, parce qu'en ce temps-là, les missions et les missionnaires commençaient à être en butte à la rage de l'esprit philosophique et impie. A mesure que les évêques les approuvaient et cherchaient à les multiplier, le gouvernement s'appliquait à les détruire, et l'empereur Napoléon, qui d'abord avait compris l'importance de l'œuvre apostolique, avait même soutenu avec les fonds publics quelques essais tentés par divers prélats, allait, dans un moment d'irritation,

briser d'un seul coup les congrégations récemment établies (26 septembre 1809). Le célèbre Père Varin allait voir ses établissements dissous par un décret accordé à la haine de Fouché, et le Père Rauzan, dont les premières légions avaient échappé au coup qui brisait les Pères de la Foi, devait succomber, l'année suivante, pour ne se relever qu'à la Restauration, on sait avec quel éclat. Telle est la puissance de la vérité sur ceux-là mêmes qui s'obstinent à la méconnaître, qu'elle trouble en secret leur repos et parfois provoque l'expression ouverte et retentissante de leurs blasphèmes; car l'erreur, c'est la feuille d'automne, tenant à peine à la branche et craignant le moindre souffle qui peut la faire tomber. Mais il est dans les lois de la Providence de tirer des efforts de l'enfer la glorification des desseins de Dieu. Cette pensée consolait M. Baudouin et ranimait ses espérances, quand tout à coup sa petite société fut supprimée par ordre de Mgr de la Rochelle. Elle tombait victime de calomnies inspirées par la haine, et auxquelles le vénérable prélat devait regretter bientôt de s'être montré trop crédule. Cette nouvelle épreuve n'ébranla point le pieux fondateur. La charité chrétienne s'anime d'ordinaire devant le danger, et les obstacles qu'elle rencontre quelquefois la flattent autant que les succès dont elle peut se réjouir. Quand l'effort humain ne peut rien, elle prie; c'est la prière qui fonde les œuvres, les soutient et les fait réussir. M. Baudouin se réfugiait dans la prière. Une voix intérieure semblait lui dire que sa petite société sortirait triomphante de la lutte et que ses ennemis essaieraient en vain de l'étouffer dans son berceau. C'était au mois d'avril 1817. Le retour d'un nouvel ordre de choses ranimait les espérances de la Religion. La chaire chrétienne appelait de nouveau les peuples au festin de la divine parole, et les évêques, dont la bulle *Sollicitudo omnium ecclesiarum* avait consacré, couronné, dirigé et redoublé les efforts, encourageaient de toutes parts les sociétés de prêtres. M. Baudouin prévit que la Providence allait lui permettre de réorganiser sa société dissoute. En effet, à peine Mgr Soyer avait-il pris possession du siége de Luçon, qu'il chargeait M. Baudouin de constituer une société de prêtres qui se lieraient par des vœux de religion et dont les règles seraient calquées sur celles des Oblats fondés par saint Charles. « Notre

» digne évêque, écrivait à cette occasion l'homme de Dieu à un » prêtre distingué du diocèse de la Rochelle, veut, à l'exemple de » saint Charles, former une congrégation dont le but principal sera » le soin ou l'éducation de la jeunesse, surtout de la jeunesse » ecclésiastique, d'abord pour ce diocèse, ensuite pour tous les » diocèses, les grands et les petits séminaires. » On voit que M. Baudouin, en parfaite communauté de vues avec son évêque, poursuivait dès lors l'idée qu'il nourrissait depuis longtemps de donner l'enseignement pour but à sa société en même temps que les missions. Néanmoins des motifs de prudence obligèrent encore Mgr Soyer d'ajourner l'exécution de son projet. Les libelles, les chansons, les journaux s'abattaient sur la France comme une armée de sauterelles pour dévorer la vérité. Le zèle du prêtre était travesti, son caractère insulté et les dogmes tournés en ridicule. M. Baudouin attendit en paix les jours de Dieu. Rien n'est beau comme la persévérance de certaines âmes dans les projets qu'elles croient avoir reconnus comme divins, et que l'esprit de ténèbres s'efforce d'effacer dans le silence, avant même que les hommes en aient connu le secret. On a dit avec raison : la patience, c'est le génie. La patience est la première vertu des saints; elle assure le succès de leurs entreprises. Les saints sont les seuls sages, parce qu'ils sont seuls patients. Inclinés devant Dieu, ils sont maîtres de leurs douleurs comme de leurs joies. Sachant que, *pour Dieu tout est moyen, même l'obstacle,* rien ne les étonne, rien ne les déconcerte, rien ne les abat. Tel fut M. Baudouin. Cependant Dieu devait, un jour, récompenser la patience de son serviteur en la couronnant par le succès. Mgr Soyer, jugeant enfin le moment favorable, l'autorisa définitivement à créer une société dont son diocèse, disait-il, pourrait retirer de précieux avantages, lui permettant de tracer lui-même les règles, et déclarant approuver, par avance, tout ce qui serait fait par lui. M. Baudouin fut au comble de ses vœux. Sa société était fondée ; elle recevait une garantie de stabilité dans l'agrément de l'évêque diocésain et dans les statuts empreints d'une profonde sagesse que l'humble prêtre allait lui donner. Le 8 décembre 1829, le vénérable fondateur voulut, selon sa naïve et modeste expression, mettre *sa petite entreprise* sous la protection de la Vierge

Immaculée. Puis il ne s'occupa plus, jusqu'à sa mort, que d'inspirer à ses chers enfants l'amour de la vie religieuse, la fidélité aux saintes règles et les vertus qui font les prêtres instruits, dévoués et prudents.

La divine Providence a béni la petite association. Ses membres portent le nom de Marie Immaculée, oblats de saint Hilaire. Ce sont eux qui depuis trente ans, avec les enfants du vénérable Montfort, évangélisent la Vendée; ce sont eux qui dirigent avec tant d'habileté, d'intelligence et de dévouement le petit séminaire de Chavagnes dont nous venons de parler. Le noviciat et la maison-mère sont à Chavagnes. Après une séparation que les circonstances avaient rendue nécessaire, les enfants se sont réunis auprès du tombeau de leur père.

Un bref, en date du 22 juillet 1857, élève la société fondée par par M. Baudouin au rang de congrégation, et sans la soustraire à la juridiction de l'ordinaire, donne aux règles cette fixité qui en assure la durée. La congrégation est régie par un supérieur général, élu par le chapitre. Elle a ses règles propres que le chapitre seul peut modifier. On y fait les vœux ordinaires de religion, auxquels on ajoute celui d'étendre la connaissance et l'amour de Jésus-Christ, ainsi que la dévotion à la Conception immaculée. Ces vœux se prononcent après un an de noviciat, et d'abord pour cinq ans, ensuite pour toujours. La congrégation a deux fins principales : 1° les missions, 2° l'enseignement des petits séminaires. Elle est destinée à s'étendre dans tous les diocèses où l'appelle la confiance de Nos Seigneurs les évêques, et le Souverain Pontife, dans son bref d'approbation, engage vivement les ordinaires à l'appeler à la direction des petits séminaires.

On comprendra facilement l'utilité d'une congrégation ayant pour but l'enseignement dans les petits séminaires, si l'on songe qu'en France, où il y a des congrégations pour toutes les œuvres, on n'en compte pas une seule qui ait spécialement un but semblable. Et cependant, quoi de plus important que de travailler à rendre les jeunes élèves du sanctuaire dignes de leur sublime vocation, en élevant sur des bases solides, par le moyen de fortes études classiques, l'édifice de leurs connaissances.

L'institution des petits séminaires, fondée en premier lieu,

comme on sait, sur une ordonnance du concile de Trente, est justifiée par la nature même de la chose. Il ne peut être que salutaire, en effet, d'élever un certain nombre d'enfants dans des relations qui les rapprochent des pensées de l'éternité et qui les éloignent, autant que possible, de tant d'occasions qui entraînent facilement la jeunesse imprudente dans de funestes égarements. Mais il n'est pas moins utile d'accroître de plus en plus la capacité scientifique des élèves ecclésiastiques. Si les malheurs des temps, la ruine de nos anciennes écoles, la dispersion des ordres religieux, la rareté des vocations, et la nécessité d'employer tous les prêtres aux besoins extérieurs du ministère, si toutes ces causes ont affaibli un instant dans le clergé la science sacrée, le moment est venu pour lui d'en ressaisir le flambeau. Il doit aussi joindre à l'étude de la science sacrée, la mère et la reine de toutes les autres sciences, l'étude des sciences profanes, si répandues aujourd'hui, et dont l'ignorance nuirait à la considération dont il doit jouir et à la juste influence qu'il doit exercer. De là vient la nécessité de donner aux élèves ecclésiastiques des maîtres qui unissent à une piété exemplaire la connaissance approfondie des livres saints et de l'antiquité ecclésiastique, et des notions suffisamment étendues sur toutes les sciences humaines. Sans doute, le clergé séculier, qui renferme tant d'hommes remarquables par leur savoir, ne néglige point ces sortes d'études, et le degré de prospérité où sont arrivés nos séminaires indique assez la capacité des professeurs distingués qui les dirigent; mais il n'en est pas moins vrai que les études dont nous parlons ne sont réellement praticables qu'au sein d'une congrégation où se trouvent à la fois l'unité de méthode, la communauté des ressources, des loisirs assurés et les avantages d'une prudente direction.

C'est ce qu'avaient compris les Pères de la province de Paris, lorsque, au mois d'octobre 1849, ils disaient dans leur lettre synodale : « Excepté pour nos grands séminaires, dirigés par quelques congrégations savantes et pieuses, il n'existe plus parmi nous un véritable professorat ecclésiastique. Nous avons des professeurs, il en est beaucoup parmi eux de très-habiles et de très-dévoués; mais nous n'avons pas un corps dont les membres se vouent à l'enseignement, font de l'enseignement une carrière, l'occupation de

toute leur vie. C'est pour nos petits séminaires un mal qu'on a peut-être exagéré, mais qu'on ne peut s'empêcher de reconnaître. Le concile s'en est préoccupé à juste titre. Son intention serait d'établir une école provinciale où se formeraient des professeurs, qui d'abord pour l'étendue des connaissances ne le céderaient à personne, et qui, unis ensuite par le lien d'une origine commune, pourraient composer une sorte d'Institut où la province entière recruterait ses professeurs ecclésiastiques. »

L'institution de M. Baudouin réalise, au moins pour la Vendée, le vœu du concile de Paris, en attendant que de nouveaux sujets lui permettent de prendre une plus grande extension. Le zèle et les efforts dont ses membres, consacrés à l'enseignement, ont fait preuve jusqu'à ce jour pour le progrès scientifique et spirituel de leurs élèves, sont un sûr garant des services plus grands encore que la société peut rendre dans la suite aux petits séminaires qui lui seront confiés. Elle a, en outre, cet avantage d'offrir aux sujets qui n'auraient pas le goût de l'enseignement, la carrière apostolique des missions.

Les missions, comme nous l'avons déjà dit, ont excité pendant de longues années les murmures et les colères de l'impiété frémissante. On les eût moins attaquées, si elles eussent été moins efficaces. « Il est vrai, dit le père Delaporte [1], après les scandales que la Révolution était venue donner jusque dans nos temples, sous le nom de fêtes nationales et religieuses, retrouver dans la maison de Dieu des multitudes émues répondant à la voix du prêtre comme à celle d'un père, protestant ouvertement jusque dans les rues et sur les places publiques de leur foi à Jésus-Christ et de leur amour pour Marie, se réconciliant à la fois avec le ciel et avec la terre, faisant succéder enfin de pieux cantiques à ces chants de lugubre mémoire dont nos soldats n'avaient pas besoin pour être des héros et dont les refrains sanglants conduisirent tant de prêtres à l'échafaud, voir ensuite le christianisme reparaître, s'étendre, triompher à la face du monde qui le croyait terrassé, c'était pour ses ennemis, mais pour eux seuls, un spectacle tout-à-fait étrange et tout-à-fait humiliant. »

1 *Vie du P. Rauzan.*

Les missionnaires troublent les consciences, s'écriaient les ennemis de la religion. « Les missionnaires troublent les consciences, répondait énergiquement l'abbé de La Mennais, alors dans la splendeur de son génie, et les tribunaux aussi troublent les consciences; ils ôtent au méchant sa sécurité, et toute la différence est que la justice humaine le trouble pour le punir, et la religion pour lui pardonner. Il serait aussi trop étrange, quand les doctrines antisociales ont partout des organes, que le christianisme seul fût contraint d'être muet. Il ne le sera pas, je le dis sans crainte, et le repoussât-on dans les Catacombes, là encore il trouverait des voûtes pour y faire retentir sa voix et des fidèles pour l'écouter [1]. »

Ainsi les missionnaires parlaient, parce que depuis longtemps la chaire chrétienne était muette, parce que le verbe de Dieu ne peut rester enchaîné, parce que le prêtre a pour mission spéciale de faire briller la lumière au milieu des ténèbres. Ils prêchaient l'amour de la justice, le pardon des injures, le respect des devoirs, l'obéissance à l'autorité, et leur parole produisait partout des émotions profondes qui avaient inévitablement pour résultat l'oubli des haines passées et cette union des cœurs dont la charité chrétienne a seul le secret.

Or, ce qui fut nécessaire autrefois n'est pas moins nécessaire aujourd'hui pour secouer cet enivrement du matérialisme où notre siècle s'agite. Il ne faut pas craindre de dire hautement la vérité à ceux qui *voudraient ne pas croire afin de ne pas craindre.* Trop longtemps, pour flatter certains hommes, on leur a prêché un catholicisme affaibli et d'une prudence toute humaine. N'oser leur porter la lumière de peur de les blesser, c'est trahir leurs âmes. Il faut leur montrer dans toute sa nudité la beauté du Christ qui les a aimés jusqu'à mourir pour eux, et qui les attend, afin qu'ils viennent, humbles et doux comme leur divin Maître, s'agenouiller au pied des autels.

« Depuis longtemps, les missions sont connues dans l'Église, disait M. Portalis dans un rapport adressé à l'empereur Napoléon Ier le 4 août 1806, et elles y ont fait de grands biens. Les pasteurs locaux n'ont pas toujours les moyens de s'accréditer dans leurs

1 De La Mennais, *Mélanges*. T. I, *Des Missions*.

paroisses ; mais, indépendamment de tout fait particulier, il résulte de la commune expérience qu'il est des désordres auxquels les pasteurs ordinaires ne peuvent porter remède. Les pasteurs sont les hommes de tous les jours et de tous les instants ; on est accoutumé à les voir et à les entendre ; leurs discours et leurs conseils ne font plus la même impression. Un étranger qui survient, et qui, par sa situation, se trouve en quelque sorte dégagé de tout intérêt humain ou local, ramène plus aisément les esprits et les cœurs à la pratique des vertus. De là s'est introduit l'usage des missions qui ont produit en différentes occurrences des effets aussi heureux pour l'État que pour la Religion. »

Ce rapport concluant avait suffi pour que Napoléon, en acceptant le fond et la forme, prit les missionnaires sous sa protection ; il doit suffire à tout homme de bonne foi pour lui faire comprendre l'importance et la nécessité des missions et des missionnaires.

Grâce à Dieu, s'il est vrai que l'époque où nous vivons offre de tristes symptômes et plus d'une analogie avec le paroxysme infernal qui signala le VIIe siècle, nous avons en revanche des signes multipliés d'en haut. Si, d'un côté, nous avons lieu de nous effrayer en considérant la vague qui monte et menace de tout emporter, d'autre part, comment ne pas être plein d'espérance en voyant l'arbre de l'Église reverdir et pousser de nombreux rameaux en dépit des complots des méchants. La France a été plus que toute autre nation le foyer des mauvaises doctrines ; mais aussi, plus que toute autre, elle semble avoir à cœur d'être l'apôtre énergique de la vérité et de la charité. Sous ce rapport, rien de plus significatif que la restauration des ordres monastiques et le développement des congrégations religieuses. Depuis quelques années, nous avons vu reparaître tour à tour les Bénédictins, les Dominicains, les divers ordres de Franciscains, les Carmes, les Oratoriens. Voici maintenant une pieuse et modeste congrégation dont le nom est à peine connu, mais qui n'en est pas moins destinée à opérer de très-grands biens dans l'enseignement comme dans les missions, pour peu que de nouveaux athlètes viennent grossir ses rangs.

L'abbé AUGUSTE PIRAUD.

(La fin prochainement).

LE ROUGE-GORGE & LA PIE.

— Voyez! voyez! papa parrain, criait Jacques, enfant aux longs cheveux, qui aidait un vieillard à garder quelques petites vaches, voyez combien le beau chapelet d'œufs qui orne le *charlit* (lit clos) où je couche, va encore augmenter! Et il présentait à son aïeul un nid rempli de jolis petits œufs blancs tachetés de roux. Mais, au lieu de sourire au bonheur de l'enfant, la figure, d'ordinaire impassible, du vieux paysan, prit une teinte visible de mécontentement.

— Quoi! tu déniches des *jouannes* (rouges-gorges)! Ne crains-tu pas, petit malheureux, que le bon Dieu ne venge ses amis! Si tu ignores encore l'histoire du rouge-gorge de la Passion, écoute et souviens-toi à l'occasion. — Tu vas depuis un an au catéchisme et monsieur le vicaire t'enseigne, deux fois la semaine, notre sainte religion. Je sais bien aussi que la sœur Jeanne te fait lire dans le saint Evangile et que tu as lu la mort du bon Dieu; mais, vois-tu, il y a bien des choses qui ne sont pas dans les livres, et nos pères en savaient plus long que nous; tout va en s'oubliant et en décroissant à présent. Quelles belles histoires de saints et de démons occupaient les veillées, avant que la proscription de notre respectable curé et la réquisition de la République ne m'eût forcé, ainsi que tous nos vaillants gars, à nous lever pour défendre la liberté d'adorer Dieu et celle de rester fidèle au Roi! Tu connais le lourd fusil qui est accroché à la cheminée? Il a reposé bien des années sur mon

épaule, et je n'étais pas le dernier lorsqu'il s'agissait d'ajuster les Bleus, ni le premier à quitter le champ de bataille. Un jour, je fus blessé. C'était à.....

— Mais, grand-père, je connais tout cela et vous me l'avez raconté bien souvent. Vous oubliez l'histoire que vous vouliez me dire.

— L'histoire? ah! oui, l'histoire, mais laquelle?

— Celle de l'oiseau de la Passion.

— Tu as raison, petiot, et j'espère qu'elle te corrigera à l'avenir de faire du mal à ces saints oiseaux. D'ailleurs, n'est-ce pas à moi de t'instruire, puisque c'est moi qui t'ai donné mon nom sur les fonts du baptême?

Le doux Sauveur devait être livré par un des compagnons qu'il s'était choisis, et, en attendant l'heure marquée pour le commencement de sa douloureuse Passion, il voulut encore supplier son père d'éloigner de lui ce calice; mais la justice de Dieu fut inflexible, et ses plus chers amis ne purent même veiller un instant avec lui. Toute créature vivante ne l'abandonna cependant pas dans ces horribles angoisses : perché sur la branche d'un olivier, un petit oiseau mêla ses plaintes aux gémissements du fils de Marie. L'éclat des torches, le cliquetis des armes, le forcèrent bientôt à se cacher sous le feuillage, et quand, par un infâme baiser, le traître eut livré son maître, le petit oiselet partit d'une volée et suivit le divin prisonnier au palais d'Hérode comme au prétoire du lâche Pilate. Il ne quitta point la Mère de douleurs, lorsqu'elle suivit son divin Fils dans la voie du calvaire, puis, blotti dans un creux de rocher du Golgotha, il attendit que les bourreaux se fussent éloignés pour s'approcher de la grande Victime. Se posant enfin sur le bras de la croix, il mêla ses gémissements aux soupirs du Christ, puis, par un noble effort, parvint à arracher une épine de sa couronne. Le sang qui jaillit de la piqûre teignit à jamais le cou du pauvre oiseau, dont le plumage, naguère entièrement gris, s'embellit de la pourpre royale.

— « Tu seras béni, toi et ta race, à jamais! dit le Sauveur, et » mes fidèles serviteurs respecteront ta couvée; tu seras leur frère » et ton chant les consolera pendant les rudes travaux des champs.

» Ainsi que le disciple bien-aimé, tu es demeuré près de la croix;
» tu as souffert avec moi et tu seras glorifié à cause de moi[1]. »

Si le Seigneur daigna récompenser le saint zèle et la fidélité, il punit aussi l'orgueil et les basses injures. Pendant que le rouge-gorge soupirait ses plaintes sur la croix, un autre oiseau, au brillant plumage, venait se placer en sautillant de l'autre côté, et méconnaissant un Dieu humilié, ne voyant dans l'homme agonisant qu'un futur cadavre qui sera bientôt sa proie, la pie, image trop fidèle des instincts de la populace, joignit ses cris aux cris des soldats, ses injures aux injures des bourreaux.

— « Maudite sois-tu! dit en expirant le divin crucifié; maudite
» soit ta couvée! C'est en vain que tu couvriras ton nid : la pluie
» glacera tes petits. Si tu conserves ton effronterie et ton caquet,
» perds du moins ce plumage qui t'enorgueillit, et de ce jour, fatal
» oiseau, revêts les lugubres couleurs de la mort[2]! »

Depuis ce jour, enfant, il n'est point un vrai chrétien celui qui porte la main sur le dernier ami du Christ, et cet attentat est toujours sévèrement puni par Dieu. Puisse-t-il donc te pardonner, mon petit Jacques, en faveur de ton ignorance. Ton grand-père récitera pour toi le chapelet et allumera une chandelle à la Pentecôte au pied de la patronne des miséricordes..... Holà! la Gare[3]! Ah! je ne puis aller l'arrêter; cours donc vite, Jacques, la voilà qui passe dans le seigle vert[4]!

E. DE BREHIER.

1 Il est remarquable que le nom que les paysans *gallots* (c'est ainsi que les Bas-Bretons appellent les habitants de la partie française du Morbihan), donnent au rouge-gorge est le même que celui de saint Jean, *Joannes* (*Jouanne*). Les autres légendes relatives à cet oiseau le nomment Jean rouge-gorge. Voyez entre autres le *Foyer Breton* d'Emile Souvestre. Cette coïncidence semble prouver que dans toute la province le rouge-gorge est regardé comme le compagnon de saint Jean au pied de la croix.

2 La pie est toujours un oiseau de mauvais augure pour les paysans bretons qui regardent comme une annonce de malheur sa fréquentation autour d'une maison. Un tableau du musée de Rennes, attribué au roi René d'Anjou et peint sur un panneau de bois, représente la Mort, accompagnée d'une pie, entraînant deux vieilles femmes dans une fosse béante; ce qui pourrait faire croire au rôle sinistre que l'on attribuait à cet oiseau au temps du bon monarque.

3 Vache tachetée de blanc et d'une autre couleur, pelage le plus ordinaire chez la race bretonne; ainsi, l'on distingue les vaches gares rouges et gares noires.

4 Cette légende si poétique peut être aussi considérée comme un apologue. Qui ne voit dans le dévouement du rouge-gorge cette fidélité qu'aucun péril, qu'aucune douleur ne sauraient rebuter; et, à ce point de vue, cette tradition peut remonter loin dans notre vieille Bretagne. S'il est aisé de reconnaître le type de la fidélité dans le premier oiseau, le second nous représente au naturel cette foule immonde, toujours prête à jeter de la boue, à cracher au visage d'un noble vaincu et à applaudir au crime triomphant.

ESSAIS D'HISTOIRE FÉODALE.

LE QUÉMENET-HÉBOI

ET LES

SEIGNEURIES DE LA ROCHE-MOISAN, DES FIEFS-DE-LÉON ET DE PONTCALLEC.

DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE.

§ 1. ÉTENDUE GÉNÉRALE DU QUÉMENET-HÉBOI.

Il existait au moyen-âge en Bretagne plusieurs seigneuries et territoires désignés sous le nom de *Quemenet* ou *Kemenet* (par adoucissement *Guemené*), soit seul soit joint à un autre nom. Ainsi, dans le diocèse de Léon nous rencontrons le Quémenet-Ili, division territoriale fort ancienne, mentionnée dès le VIIe siècle dans la vie de saint Judicaël [1], conservée jusqu'en 1789, dans l'un des trois archidiaconés de l'évêché de Léon. En Cornouaille il y avait aux portes de Quimper un grand fief dit le Quémenet, et au sud de Châteaulin le Quemenet-Maen ou Quemenet-Men, qui, par la mutation de l'*M* en *V*, est devenu Quemenet-Ven ou Quemené-Ven, nom d'une paroisse qui subsiste encore. Dans le diocèse de Vannes, la partie du comté de Porhoet sise sur la rive droite de l'Oust s'appelait Fief du Quémenet ; et l'on trouvait dans le même évêché

1 D. Morice, *Preuves de l'hist. de Bret.* I, 204.

le Quemenet-Guégant ou Guemené-Guingamp, qui est aujourd'hui simplement Guemené, et enfin le Kemenet-Héboë ou Quémenet-Héboi, que l'on écrit souvent aussi Guemenet ou Guemené-Héboy.

Quant à la signification de ce mot Quémenet, la Vie de saint Judicaël le traduit en latin par *Commendatio*[1]. En breton *quemenet, kemenet* ou *kemennet* est le participe passé régulier du verbe *kemenna*, mander, commander, ordonner. Les noms joints à celui de Quémenet dans les exemples ci-dessus, Héboë, Guégant, Maen, Ili, sont assez évidemment des noms propres d'hommes. Le Quémenet-Guégant, par exemple, semble donc être le territoire confié en garde (*commendatus*) à Guégant, ou bien le territoire commandé, régi et gouverné par Guégant; et ainsi des autres. D'ailleurs, à partir du XIe siècle et de la constitution définitive de la féodalité bretonne, Quémenet paraît signifier une seigneurie, un fief, au sens générique.

Le Quémenet-Héboi était une grande seigneurie, largement taillée dans l'ouest du comté de Vannes, qu'elle séparait de la Cornouaille, et qui avait pour bornes, au sud la mer, — à l'ouest l'Ellé jusqu'à l'embouchure de la petite rivière du Pont-Rouge, entre les paroisses de Prisiac et de Meslan, — à l'est le Blavet jusqu'au lieu où il reçoit un ruisseau venant de Bubri, qui fait limite entre Bubri et Melrand, — au nord, de l'embouchure du ruisseau de Bubri à celle du Pont-Rouge, une ligne irrégulière marquant la séparation entre le Quémenet-Héboi et le Quémenet-Guégant. Hennebont était le chef-lieu de cette seigneurie: non la ville actuelle d'Hennebont sise sur la rive gauche du Blavet (où le Quémenet-Héboi ne passa jamais), mais la vieille ville d'Hennebont qui dresse encore aujourd'hui ses ruines en face de la nouvelle et de l'autre côté du fleuve. — Au XVe siècle, dans l'usage courant, on l'appelait encore elle-même Guemenet-Héboi[2], pour la distinguer du nouvel Hennebont, qui était au Duc. L'île de Groie tout entière dépendait aussi du Quémenet-Héboi. Ainsi cette

1 « In commendatione Ili in tribu Lesie. » D. Morice, *Pr.* I, 204. C'est la paroisse de Tref-Lès dans le Quemenet-Ili.

2 D. Morice, *Hist. de Bretagne*, t. II, pp. CCXI et CCXII.

seigneurie comprenait au moins dans l'origine vingt-cinq paroisses et trèves, que je nommerai de proche en proche, en montant du sud au nord, savoir :

L'île de Groie,

Plœmeur,

Guidel,

Quéven,

Bihoué ou Bezehoi, trève de Quéven, aujourd'hui simple village de cette même paroisse,

Saint-Caradec-Hennebont, où se trouvaient la vieille ville et le vieux château d'Hennebont, autrement dit de Guemenet-Héboi,

Caudan,

Lesbin, où est la ville de Pontscorff, du moins ce qu'on nomme le Haut-Pontscorff, car le Bas-Pontscorff est en Cléguer,

Jestel, trève de Lesbin,

Redené,

Saint-David, trève de Redené,

Cléguer,

Inzinzac,

Penquesten, trève d'Inzinzac,

Quistinic,

Lanvaudan,

Lomelec } trèves de Lanvaudan,
Calan }

Plouai,

Arzanno,

Guiligomarch, trève d'Arzanno,

Meslan,

Berné,

Inguiniel,

Bubri,

Et quelque partie de Saint-Caradec-Trégomel.

Le Quémenet-Héboi fut démembré, dans le cours du XIIIe siècle, en trois châtellenies principales, savoir : à l'ouest, *la Roche-Moisan,* au nord-est *le Pontcallec,* et au sud-est *les Fiefs-de-*

Léon. Que ces trois seigneuries fussent des membres détachés d'un même corps et aient toutes trois fait partie du Quémenet-Héboi, cela se prouve facilement.

Les Fiefs-de-Léon comprenaient une partie de la vieille ville d'Hennebont, chef-lieu du Quémenet-Héboi, avec les deux tiers du vieux château; d'ailleurs ils sont constamment appelés Fiefs de Léon en Quémenet-Héboi, ou Fiefs de Quemenet-Héboi dépendants de la seigneurie de Léon [1]. — Pour la Roche-Moisan, il suffit de lire les lettres où Jean IV, duc de Bretagne, donne, en 1380, à Jean Ier, vicomte de Rohan, « le chatiel et toute la chatellenie de la Roche-Moisan o toutes ses appartenances, *sise au pais et terroir de Kemenet-Heboay*, ès paroisses et villes de Lesbin, Ponscorf, Ploemur, Béouay [2], Arzenou, Redenez, Guidel, Guilgoumarh, Mezlen, et en l'isle de Grouay. » — La plupart de la vieille ville d'Hennebont et une partie de son vieux château dépendaient du Pontcallec. La paroisse de Cléguer, qui en dépendait aussi tout entière, est mise formellement dans le Quémenet-Héboi par un acte de 1160; et dans un acte du XIIIe siècle, il en est de même du fief de Tyhenri, dépendance du Pontcallec, qui embrassait la plus grande partie de Plouai [3].

On ne doutera guère après cela que Pontcallec, Roche-Moisan et

1 Mémoire du vicomte de Rohan pour la préséance aux États de Bretagne, en 1479, articles 107 et 248, dans D. Morice, *Hist. de Bret.*, II, pp. CLXX, CLXXX, CCXI et CCXII. Et en 1294 dans le Livre des Ostz du duc de Bretagne, on lit : « Monsour Hervé de Léon, pour son fié de Kemenet-Heboë, deux chevaliers. » D. Morice, *Preuves*, I, 1112.

2 Le Duc, ou peut-être simplement la personne qui a copié ses lettres pour les Preuves de l'Histoire de Bretagne (où elles sont imprimées, t. II, col. 282) a omis le nom de Quéven; paroisse dont Béouay était la trève. Béouay, Bezehoye, aujourd'hui Bihoué, n'est plus qu'un simple village.

3 En 1160, dans la charte où le duc Conan IV confirme aux Hospitaliers leurs possessions en Bretagne, il nomme : « In Kemenet-Hebgoeu elemosinæ de *Cleker* et de Tremmatos. » Cette pièce est imprimée dans D. Morice (Pr. I, 638) avec beaucoup de fautes et une détestable ponctuation ; le passage ci-dessus doit être enfermé entre deux point-virgules. — Le même D. Morice (Pr. I, 996) donne un acte de l'an 1265 relatif à un Eon Picaut, qui était sieur de Tihenri par sa femme Adelice ou Alice d'Hennebont. Cet acte parle d'une terre qu'Eon possédait à cause de sa femme dans le Quémenet-Héboi : (« *In terra ipsius » Eudonis apud Kemenet-Heboë ratione Adelicie* : ») comme sa femme n'y pouvait alors posséder que le fief de Tihenri, il faut que Tihenri fût dans le Quemenet-Héboi

Fiefs-de-Léon n'aient été originairement réunis dans le Quémenet-Héboi. On verra plus loin une nouvelle trace de cette union primitive dans la manière dont les fiefs de ces trois châtellenies se trouvent emmêlés.

§ 2. LA ROCHE-MOISAN.

La châtellenie de la Roche-Moisan comprenait toute une longue bande de territoire, prise à l'ouest du Quémenet-Héboi depuis Meslan jusqu'à Plœmeur, et qui renfermait : la paroisse de Meslan, — la plus grande partie de celle d'Arzanno, — Guiligomarch trève d'Arzanno, — Redené et sa trève Saint-David, — la plus grande partie de Lesbin, où est la ville de Pontscorff siége de la juridiction de la Roche-Moisan, — la plupart de Jestel trève de Lesbin, — la plupart de Quéven, — Bihoué trève de Quéven, — Guidel, — Plœmeur avec le manoir ou château de Treizfaven (aujourd'hui Tréfaven), — et enfin la moitié de l'île de Groie. — Cela ressort des aveux de cette seigneurie déposés aux archives de la Chambre des Comptes de Bretagne, entre autres de ceux de 1508 et de 1683[1].

Dans l'acte, en date du 2 février 1383 (nouveau style), par lequel Jean de Vendôme, seigneur du Feuillet, vendit la Roche-Moisan à Charles de Rohan, sire de Guemené-Guingamp, on trouve une déclaration sommaire de ladite seigneurie, avec un détail assez curieux de ce qui en formait alors le domaine proche. Jean de Vendôme déclare vendre : « Le chastel et chastellenie de la Roche-Moysan, o les moulins, bois et apartenances d'icelle chastellenie en la paroisse d'Arzenou, ou diocèse de Vennes; la ville de Ponscorff, les moulins, bois et appartenances de ladite ville; la moitié de l'isle de Groye avec la pescherie; le bourg de Penpontelé sis en la paroisse de Redenné; le manoir et la forest de Botbleis avecq les moulins et appartenances; le manoir de Quoit-Benoist, avec les moulins et appartenances en la paroisse de Plemer; le bois de Kerennic, le bois de Keromael en ladite paroisse d'Arzenou; et tout ce qu'il

1 L'aveu de 1508 est coté : Aveux, Hennebont, n° 198; et celui de 1683 : Déclarations-Hennebont, vol. IX, n° 12.

avoit et lui pouvoit competer et appartenir ès paroisses de Plemer et de Guidel, de Bevoy (Bihoué), de Quetguen (Quéven), de Redené, d'Arzenou, de Lebin, de Jestel, de Guilgoumarch, de Meslan, en la diocèse de Vennes; et ès paroisses de Querrien, Riec, Scazre (Scaer) et Melleven (Melgven) ou diocèse de Cornouaille [1]. » Sur quoi je ferai observer : 1° que Tréfaven n'est point mentionné ici parce qu'alors il dépendait encore des Fiefs-de-Léon; 2° que les biens vendus par Jean de Vendôme au diocèse de Cornouaille, en Querrien, Riec, Scaer et Melgven, étaient de petits fiefs disséminés dans ces quatre paroisses, provenant d'acquisitions relativement récentes, et qui ne faisaient point véritablement partie de la terre de la Roche-Moisan; aussi les aveux de cette seigneurie n'en parlent point.

Le chef-lieu de la Roche-Moisan était le château de la Roche-Moisan, en la paroisse d'Arzanno, sur la rive droite du Scorff, tout proche du chemin allant de Quimperlé à Plouai, et le pont par où ce chemin passait la rivière s'appelait même le pont de la Roche-Moisan. Voici d'ailleurs ce qu'en dit l'aveu ou déclaration de 1683 (f. 34) :

« L'emplacement du chasteau de la Roche-Moisan, vulgairement nommé le chasteau du Roch, lequel est ruiné et contient par fonds 160 cordes, — les moulins du Roch, au dessus dudit emplacement de chasteau, sur la rivière du Scorff...; — le devoir de trespas du pont de la Roche-Moisan, lequel est proche dudit emplacement de chasteau. »

La Roche-Moisan était tombée en ruines dès le XVe siècle. Pour la remplacer, Louis de Rohan-Guemené fit construire un château fort à Tréfaven, qui n'avait eu jusque là qu'un simple manoir; et sur sa demande François II, duc de Bretagne, par lettres du 10 juin 1482 érigea Tréfaven en châtellenie et y transporta tous les droits de guet et de garde qui appartenaient au château de la Roche-Moisan « paravant la ruine et démolition d'icelle place, laquelle est » jà piéça cheue en ruine et decadence » dit le Duc. On voit aussi par ces lettres que Tréfaven formait à proprement parler une petite

1 D. Morice, *Preuves*, II, 438.

seigneurie particulière, unie tantôt à la Roche-Moisan, tantôt aux Fiefs-de-Léon [1].

François II loue « le bel et somptueux édifice » que Louis de Rohan « fait actuellement (en 1482) construire et entend faire » parachever » au lieu de « Treizfaven » ; il en parle comme d'une « fortification et grande deffense, qui pourra grandement servir au » bien, seureté et defense de nostre païs, recueil et refuge de nos » sujets par le temps de hostilité. » Une partie considérable de cette forteresse subsistait encore en 1683, et voici la description qu'on en trouve dans la déclaration de la Roche-Moisan (f. 98 v°.) :

« Premièrement, le chasteau de la terre et seigneurie de Treifaven, lequel consiste dans un grand corps de logix, flanqué de deux grosses tours, qui regarde au midy les rivières de Blavet et de Scorff se joignant ensemble un peu au-dessous : lequel grand corps de logix a de long, entre les deux tours, 116 pieds, et de haut 51 pieds, sans compter les fondements ; et chacune desdites tours a 51 pieds de diamètre et 61 pieds de hauteur, sans que les fondements y soient compris, à machecoulis de pierre de taille ; — un autre corps de logix joignant la rivière de Scorff du costé du soleil levant, aboutissant à l'une desdites tours, lequel contient 75 pieds de long et 40 pieds de haut, et non compris les fondements ; — la court du chasteau, dans laquelle sont les escuries ; — le jardin du chasteau. — Et sont ladite court et ledit jardin enclos et fermés par lesdits corps de logix et par des murailles ; le tout contenant par fonds 2 journaux et 32 cordes. »

Je ne sais ce qui reste aujourd'hui de ces édifices. Tréfaven est situé au bord et sur la rive droite du Scorff, un peu au-dessus de la route qui va de Lorient à Hennebont, et par conséquent fort près de la première de ces villes ; et en effet le terrain sur lequel Lorient a été bâti dépendait primitivement de la seigneurie de Tréfaven.

§ 3. LES FIEFS-DE-LÉON.

La châtellenie des Fiefs-de-Léon en Quémenet-Héboi comprenait

1 Une copie de ces lettres existe dans les Manuscrits de la Bibliothèque royale, Supplément français, n° 2338.

la plus grande partie des paroisses de Caudan et de Saint-Caradec-Hennebont, — toute la paroisse d'Inzinzac et sa trève Penquesten, — une partie de Lanvaudan, — le tiers environ de Plouai; nous verrons plus loin que le Pontcallec s'étendait aussi dans toutes ces paroisses, sauf Inzinzac. Les Fiefs-de-Léon avaient en outre des pièces peu considérables, enclavées dans la châtellenie de la Roche-Moisan, et disséminées dans les paroisses d'Arzanno, — Lesbin, — Jestel — et Quéven. Enfin l'île de Groie était partagée, moitié par moitié, entre la Roche-Moisan et les Fiefs-de-Léon.

Cette dernière châtellenie comprenait, entre autres choses, dans la paroisse de Saint-Caradec-Hennebont, « les deux tiers du vieux château de la vieille ville de Hennebont; — la rue de la Vieille-Ville, du côté et à l'entour de l'emplacement dudit vieux château » consistant en maisons, ruines de maisons, jardins; le tout, « depuis le pont à mer dudit Hennebont jusqu'à la croix de pierre qui est au bout de la rue du Sel, autrement appelée la rue des Talvas[1]. »

Les Fiefs-de-Léon avaient la mouvance proche du prieuré de Notre-Dame de Kerguelen, dépendant de l'abbaye de Saint-Melaine de Rennes, situé tout près de la vieille ville de Hennebont, et transformé au XVIIe siècle en une communauté d'Ursulines[2].

Enfin, divers droits et coutumes en la rivière de Blavet dépendaient aussi des Fiefs-de-Léon, savoir :

1° La coutume (ou péage) du pont à mer de Hennebont, consistant en 6 deniers par pipe chargée sur une charrette *ferrée*, et 3 deniers, si la charrette est *non ferrée*[3].

2° Droit de pêche dans le Blavet, et pêcheries ou *gorets* en ladite rivière, près le bourg de Lochrist en Inzinzac; et droit de trespas (ou passage) sur le pont dudit Lochrist[4].

3° « Le debvoir que le seigneur des Fiefs-de-Léon prent sur les marchandises et navires ès portz et havres de Blavoez et Scorff, savoir : — « Par tonneau de vin, une quarte et choppine de vin et

1 Déclaration des Fiefs-de-Léon de 1683, faisant suite à la déclaration de la Roche-Moisan f. 109 et 110.

2 *Ibid.* f. 114 v°.

3 *Ibid.* f. 124.

4 *Ibid.* f. 146.

2 deniers obolle; — item de traeze pintes cinq, pour le droit des Lombartz; — et pour quillage, 12 d. par navire; — Et par tonneau froment, 15 d.; — par tonneau seigle, 7 d. obolle; — et par tonneau avoine, 7 d. obolle; — et par chacune vexellée de sel, 4 minotz et demy, sel, et 2 s. 10 d., comprins le quillage. »

Ce tarif est tiré d'un aveu des Fiefs-de-Léon de l'an 1508[1]. Je l'ai cité tout au long, parce qu'il se percevait dans ce beau hâvre formé par la réunion du Blavet et du Scorff, important dans tous les temps comme station maritime, et qui est aujourd'hui le port de Lorient.

§ 4. LE PONTCALLEC.

La châtellenie de Pontcallec, érigée en marquisat au XVIIe siècle, comprenait les paroisses de Berné, — Inguiniel, — Bubri, — presque tout Quistinic, — la plus grande partie de Lanvaudan, — Lomelec et Calan, trèves de Lanvaudan, — tout Cléguer, comprenant un quartier de la ville de Pontscorff dit le Bas-Pontscorff, — les deux tiers de Plouai, une partie de Saint-Caradec-Hennebont, — une partie de Caudan, — et enfin quelque partie de Saint-Caradec-Trégomel, limitrophe de Berné.

Le château du Pontcallec était situé en la paroisse de Berné. Voici la description qu'en donne une déclaration de l'an 1680 qui est aux archives de la Chambre des Comptes de Bretagne[2], et qui parle aussi de l'étang et de la forêt du Pontcallec :

« Dans la paroisse de Berné est situé le chasteau du Pontcallec, avec ses murailles, clostures, terrasses, tours, maisons, pavillons, galeries, arcades, voûtes, chapelles, colombier, cours, avant-cours et arrière-cours, basse-cours, escuries, remises de carrosses, grand jardin aux deux coins duquel il y a deux pavillons du costé du septentrion, petit jardin en forme de terrasse, vergers, courtils,

1 Arch. de la chambre des comptes de Bretagne; Aveux: Hennebont, n° 195, f° 11 v°. Cet aveu est précisément intitulé: « C'est le mynu et déclaracion des terres, rentes et héritages » de la pièce, jurisdicion et seigneurie des *Fiez de Léon en Quemenet-Heboy*, située en la » jurisdicion de Henbont. »

2 Coll. des Déclarations, *Hennebont*, IX, n° 3.

réservoirs d'eau, rabines, issues, bergeries, aire à battre, et autres appartenances; le tout joignant du costé du Levant au grand estang du Pontcallec, du costé du Midy à la forest, du costé du Couchant au chemin qui conduit de Kernascleden au bourg de Berné, et du costé du Septentrion à la métairie du Laetti dépendante dudit marquisat.

» Le grand estang du Pontcallec, ayant environ une lieue de longueur, à prendre depuis le pont qui est au-dessous du bourg de Kernascleden joignant la grande prée dudit chasteau, jusqu'à la chaussée dudit estang, un peu au-dessous du chasteau, joignant la grande forest.

» La grande forest du Pontcallec, bois ancien et de haute futaie, nommée Coëterparc, contenant de longueur deux lieues ou environ et demie lieue de largeur; et peut contenir 3400 journaux ou environ.» — Cette forêt, qui s'allonge du Nord au Sud, donne au Nord sur les issues du château, et est bordée à l'Est, dans presque toute sa longueur, d'abord par le ruisseau sortant de l'étang du Pontcallec et ensuite par la rivière de Scorff jusqu'au Ponthulaire. — « Et à l'entrée de ladite forest, du costé du chasteau, vis à vis du portail d'icelui, il y a (continue l'aveu) une chapelle fondée sous l'invocation de la Sainte Vierge, ornée au dedans et au dehors de plusieurs écussons aux armes du seigneur marquis (de Pontcallec), et d'un clocher audessus. De mesme, joignant ladite forest, du costé du Couchant, est la chapelle de Saint-Herbaud (appelée ailleurs Saint-Albaud), ornée d'écussons au dedans et au dehors aux armes des seigneurs de Pontcallec : de laquelle le déclarant est fondateur, et a droit de trois foires l'an aux environs de ladite chapelle. »

Le château du Pontcallec avait été rebâti sous Louis XIII; il n'en reste qu'un grand corps de logis sans intérêt. Ce qui demeurera toujours c'est la beauté du site où il est placé, — cette haute colline dressée au bord de l'étang comme une motte immense derrière un gigantesque fossé, qui regarde au midi les grands arbres de la forêt, le vallon vert et feuillu creusé sous l'étang, et qui de sa crête domine tout un large paysage. C'est bien la place où planter le donjon féodal, roi des eaux et des bois, seigneur et protecteur

de la contrée. Hélas ! ce donjon, réduit au XVIIe siècle en château de plaisance, ne put en 1720 protéger contre les vengeances du Régent son propre maître, le jeune marquis de Pontcallec, noble victime, dernier sang versé pour la défense de la liberté bretonne, et que les âmes vraiment bretonnes n'oublieront jamais. Ce tragique souvenir, mêlé à ce grand paysage, en augmente la grandeur : la pensée traverse en un moment huit siècles d'histoire, et de ces lieux et de ces souvenirs l'esprit garde une impression ineffaçable.

« En la paroisse de Saint-Caradec-lez-Henbond, (dit la déclaration de 1680) est située la vieille ville de Henbond, dont la plus grande partie relève du seigneur de Pontcallec, qui y a droit de coustume et trépas et son four à ban, et y possédoit la moitié de la vieille motte où estoit situé le vieux chasteau, laquelle a esté depuis afféagée. » Il faut croire que c'était la petite moitié, puisque l'aveu des Fiefs-de-Léon met formellement sous cette seigneurie les deux tiers de l'ancien château d'Hennebont. Quant à la portion de la vieille ville comprise sous la seigneurie du Pontcallec, aux termes d'une déclaration de 1682 plus détaillée que celle de 1680 [1], elle consistait en 83 maisons, avec les courtils, jardins et terres en dépendant.

En la paroisse de Cléguer on trouvait « le lieu et manoir de Tronchasteau, avec ses tours, douves et fossés, bois de haute futaie et taillis, contenant sous fonds environ 100 journaux, donnant du costé du Levant à l'estang de Tronchasteau, du Midy à la prée dudit lieu, du Couchant à la rivière de Scorff, et du Nort à terre du manoir noble de Meslien. » (Déclaration de 1682).

Tronchâteau, après avoir formé anciennement, avec toute la paroisse de Cléguer, un fief particulier dépendant du Pontcallec, était devenu l'un des membres de cette châtellenie par sa réunion au fief dominant, accomplie dès le commencement du XIVe siècle.

Il en était de même absolument du fief Tihenri situé dans la paroisse de Plouai, dont il devait comprendre les deux tiers, l'autre tiers étant de la châtellenie des Fiefs-de-Léon : « Lequel

1 Arch. de la Ch. des Comptes; Déclarations-Hennebont, IX, 2.

Fief-de-Léon est séparé de celui du marquisat de Pontcallec par le grand chemin qui conduit de la ville de Hennebond au Faouet, le long du cimetière de Plouay; les maisons étant sur le costé du Couchant duquel chemin sont audit Fief-de-Léon, le surplus de ladite ville de Plouay relevant du proche fief dudit marquisat. » Ce débornement est fourni par la déclaration de 1682, laquelle mentionne aussi « l'ancienne motte et chasteau de Tyhenry, qui fait l'une des chastellenies du Pontcallec, avec ses douves et anciens fossés qui cernent de tous costés le bourg dudit Tyhenry, auquel est enclavée l'ancienne chapelle du chasteau et une autre chapelle, la première dediée à la Vierge et l'autre à saint Laurent; — le moulin à blé dudit Tyhenry, avec son distroit, estang et retenue d'eau ; — le bourg de Tyhenry relevant à titre de foy, hommage et rachat, sous la seigneurie du marquisat de Pontcallec, et en proche fief. »

On remarquera ce bourg de Tihenri tenu noblement; il était anciennement considérable, et un rentier de 1408 y compte plus de 40 maisons [1]. Aujourd'hui il y en reste deux; l'étang n'est plus guère qu'un marécage; on a peine à découvrir sous les ronces les dernières pierres de la chapelle Saint-Laurent; la motte elle-même a été rasée; mais la chapelle de la Vierge existe toujours, les Bretons la nomment Notre-Dame de Vrai-Secours; grâce à elle, on peut reconnaître l'emplacement de la motte dans une sorte de placis qui la touche, qui est de forme circulaire et paré d'un frais gazon.

Parmi les principaux fiefs relevant du Pontcallec au XVIIe siècle, on peut noter *la Claie* en Inguiniel, — *Bruslé, Manéantoux, Kernivinen* et *Saint-Nouan*, en Bubri, — *Cunffio* en Plouai. Toutes ces terres avaient juridiction ; le seigneur de la Claie était prévôt féodé du Pontcallec en la paroisse d'Inguiniel, et le seigneur de Bruslé et de Manéantoux en celle de Bubri. Nommons encore les manoirs de Kerdrého en Plouai, de Meslien en Cléguer, « la terre et seigneurie de Kersallo et la métairie noble dudit lieu, appelée anciennement Chasteau-Briant, » aussi en Cléguer, etc.

1 Rentier du domaine d'Hennebont de l'an 1408, f. 10 v° et 11 r° (coté anc. 129 et suiv. B. 38). Arch. de la Loire-Inférieure, fonds de la Ch. des Comptes.

APPENDICE.

Je donne ci-dessous en appendice deux pièces qui me semblent dignes d'intérêt, surtout la première.

Celle-ci est une charte française, de l'an 1264, contenant un curieux accord entre Hervé IV, de la branche cadette de Léon, seigneur des Fiefs-de-Léon en Quémenet-Héboi, et d'autre part Pierre de Bretagne, fils du duc Jean le Roux et dès cette époque possesseur d'une partie au moins des terres, fiefs et droits qui, quelques années après, formèrent la châtellenie du Pontcallec. La portion la plus intéressante de cette pièce est celle qui regarde les droits que ces deux seigneurs avaient dans la rivière de Blavet; on y voit que les bâtiments marchands ne pouvaient remonter plus haut que le pont d'Hennebont, mais qu'ils pouvaient débarquer soit à Hennebont, c'est-à-dire sur la rive droite, du côté du vieil Hennebont, soit de l'autre côté « en la terre de *Langendic* » qui est évidemment Languidic; par où l'on voit que le territoire où sied la ville actuelle d'Hennebont, sur la rive gauche du Blavet, dépendait encore alors de la paroisse de Languidic. On remarquera aussi l'interdiction absolue d'élever à l'avenir aucun château au vieil Hennebont, en place de l'ancien dès lors détruit. Cette clause suffit à montrer l'erreur de quelques auteurs modernes qui, pour expliquer certain passage de Froissard sur le siége d'Hennebont de 1342, ont supposé que la comtesse de Montfort avait été assiégée dans la vieille ville et dans la vieille motte d'Hennebont [1].

Quant à la seconde pièce ci-dessous, c'est un extrait étendu des lettres du duc François II pour le guet de Tréfaven. Tréfaven, en tant que manoir, était fort antique. On a cité à son sujet, comme une date ancienne, celle de 1456 [2]; sans sortir des *Preuves* de Dom Morice, on le trouve mentionné, entre autres, dans une pièce de 1370 et même dans une charte de 1218. Comme château-fort, il ne date que de la fin du XVe siècle; ces lettres de François II en sont la preuve.

1 *Bulletin de la Société archéologique du Morbihan*, année 1859, p. 104.

2 *Ibid.*, année 1857, p. 100.

I.

Accord entre Hervé de Léon et Pierre de Bretagne.

1264. — A toz ceus qui cestes présentes lettres verront et orront Hervé de Léon, chevalier, seingnor de Chasteu-Nuef, salus en Nostre Seingnor. Sachez que pès e acort est fet entre nos, d'une partie, e Monsor Pierres de Bretaingne d'autre partie, en tele manère que la mote de Henbont e totes les autres choses qui comunes sont entre nos jusque au jor de la date de cestes letres, à Henbont et à Saeint-Karadec et en tote la parroesse de Caudan, en terres e en èves e en mer, demorront communes entre nos à tozjors mès, sanz estre parties, ansi come eles ont esté ancienement, e en tele manère que nos ne noz aiers ne iceli Pierres ne ses aiers ne porons james fere chastel ne forterece à Henbont ne à Saeint-Karadec ne en tote la parroesse de Caudan. La costume des nés[1] demorra sanz partir entre nos ou poeint e en la manère où ele a esté ancienement en queuque terre où les nés arrivent dedanz les bonnes[2] où nos et ledit Pierres devons prendre costume, c'est à savoer dedanz les bonnes de la Roche de Henren, e les amandes dou port seront communes entre nos ansi comee les ont tozjors esté ancienement. E les nés porront arriver là où les marcheans vodront, *jusque ou pont tant solement,* sans ceque nul de noz les puisse destreindre à arriver fors là où les marcheans vodront. E si les nés arrivent *en la terre de Landgendic,* si seront les costumes des nés e les amandes dou port, de ce que ou port apartient, e la seingnorie e la justise communes entre nos ou poeint e en la manère que eles estoient à Heinbont, en tant come au port apartient, c'est à savoer, en tant come la mer coverra tant solement. E si auchun meffet est fet ou port, e cil qui le meffet feroet s'en fuioet en nostre vile ou en nostre terre de Langedic, les veiers comuns entre nos e icelui Pierres, ou nostre aloué ou l'aloué de celi Pierres le porront sevre et arester e amener à droet, le jor ou la nuit que il feroet le meffet, e sera l'amande comune ansi comme elle fust à Heinbont. En après nos avons greié et otroié par ceste pès que le Conte fera le pont ceste première foez là où le veil passage de Henbont soloet estre, e aura tot le maerrein de l'autre pont à le fere, et des lores en avant nos e ledit Pierres e noz aiers enprès nos feront le pont e maentendront

1 Des *nefs.*
2 Les *bornes.*

en bon poeint. D'endroet nos homes de Kemenet-Eboeu, chescun de nos aura la justice e les amandes de ses homes ansi come nos avons eu ancienement; e des autres homes de hors qui me fferont en Kemenet-Eboeu ou en la communauté dou port seront les amandes communes ansi come eles ont esté ancienement. E est à savoer que icelui Pierres puet fere ses molins ou pré desoz Menez an Garu sanz contenz que nos i puissons metre, en tele manère que ledit Pierres ne puet fere excluse de pierre ne de terre ne de fust en Blavez, par quoy les saumons ne puissent passer outre, ne ne puet ledit Pierres destreindre nus de homes de nostre terre ne de noz fiez à moudre ne à foler à ses molins devant diz. E por ce que totes ces choses desus dites soient fermes e estables, nos saelames cestes présentes letres de nostre sael, e nostre cher seingnor Jahan, duc de Bretaingne, en tesmoignage de ce, à nostre requeste, i mist son sael o le nostre. Ce fut donné ou moès d'aoust, l'an de grâce mil e doux cenz e sexante e quatre. — *Original en parchemin, était scellé.* — (Trésor des chartes de Bretagne, L. E. 6).

II.

Lettres de François II, duc de Bretagne, pour le guet de Tréfaven.

1482, 10 juin. — FRANÇOIS, par la grâce de Dieu duc de Bretagne, comte de Montfort, de Richemont, d'Estampes et de Vertus, à tous ceux qui ces présentes lettres verront et orront, salut. Comme à nous, de nos droits royaux et ducaux, souveraineté et noblesse, appartient, et non à autre en notre pais, créer, instituer, ordonner et ériger châteaux, places et chastellainies en notredit pais, et en icelles places et châteaux ordonner guet et garde pour la seureté et deffense d'icelles, et principalement nous soit loisible le faire à ceux et ès lieux et endroits éminens et qui apparoissent estre edifiez pour le recueil, refuge et seureté de nous, de nos sujets et de leurs biens par temps de guerre et hostilité; et soit ainsi que notre très-cher et bien-amé cousin et féal Louis de Rohan, seigneur de Guémené-Guingamp, de Montauban et de la Roche-Moisan, ait jà pièçà fait encommencer une place et chatel nommé et vulgairement appellé Treizfaven, laquelle place il fait actuellement construire et édifier et entend iceluy ouvrage conduire et faire parachever, tellement que en bref temps elle sera forte et deffensable pour résister à puissance d'ennemis qui la voudroint invader et assaillir, et est bien requis qu'elle soit de bonne et grande fortification pour ce qu'elle est située sur la coste et rivage de la mer, en dangereux avènement d'ennemis, et pour plus grant

seureté et deffense d'icelle place, désire nostredit cousin y avoir guet et garde, et aussi y adjoindre le guet et garde qui, de long temps et ancien, est et a accoutumé estre en la place et chatel dudit lieu de la Roche-Moisan paravant la ruine et démolition d'icelle, qui est à distance dudit lieu de Treizfaven de trois lieues seulement ou environ, laquelle est jà pièça cheue en ruine et décadence, nous suppliant humblement qu'il nous plaise sur ce luy subvenir et pourvoir de remède convenable : — SÇAVOIR faisons que nous, lesdites choses considérées, et les bons, grants, louables et honnorables plaisirs et faveurs que de long temps a fait à nous et à nos predecesseurs, que Dieu pardoint, notredit cousin et ses predecesseurs, dont il est digne de louyer et remuneration; désirans l'honneur et augmentation du bien de luy et de sa postérité, ainsi que nous sommes informez du bel et sompteux edifice que fait faire et construire nostredit cousin audit lieu de Treizfaven, et la fortification et grande deffense qui est et sera en icelle, selon l'avis et conduite dudit édifice qui pourra grandement servir au bien, seureté et deffense de notre pais, recueil et refuge de nos sujets à icelle place par le temps de hostilité ; — pour lesdites causes et autres à ce nous mouvans avons aujourd'huy, de notre autorité, grâce especial et pleine puissance, institué, ordonné et érigé, instituons, ordonnons et érigeons par ces présentes ledit lieu, place et seigneurie de Treizfaven en châtel et châtellainie à toujours, aux droits, prérogatives, libertés, privilèges, prééminences, deus et accoutumez à châtel et châtellainie.....

Voulant et voulons que ledit lieu et place de Treizfaven il puisse clore et fortifier de douves, fossez, tours, murailles, belouvarts *(sic)*, portaux, ponts-leveis et autres edifices de deffense, tout ainsi que bon luy semblera, et aussi qu'il puisse contraindre à icelle place les hommes et sujets de ladite seigneurie de Treizfaven et aussi les hommes et sujets de ladite châtellainie de la Roche-Moisan, qui est près et joignant ladite seigneurie de Treizfaven, à faire le guet et garde de ladite place de Treizfaven; lequel droit et devoir de châtellainie et forteresse et aussi le guet de ladite place et châtel de la Roche-Moisan, pour lesdites causes, mesme pour ce qu'elle est ruineuse et cheue en décadence, nous avons transféré adjoint et uni, et par ces présentes transférons adjoignons et unisons à ladite place et châtellainie de Treizfaven..... Si donnons en mandement etc.....

Donné en notre ville de Nantes le 10 juin l'an M. CCCC. LXXX. II. *(signé)* FRANÇOIS *(et sur le reply)* : Par le Duc, de son commandement, *(signé)* RICHARD.

(Titres de Guémené, Mss. de la Biblioth. roy., suppl. français, nº 2338.)

A. DE LA BORDERIE.

COUP D'ŒIL

SUR LA

VIE SPIRITUELLE DE GUÉRIN

A LA CHÊNAIE (1833).

Grâce à l'intéressante et si judicieuse étude de M. de la Gournerie, nos lecteurs connaissent aujourd'hui Maurice de Guérin. Ses œuvres posthumes ont obtenu un succès tel que la première édition a été rapidement épuisée. Une seconde s'imprime en ce moment à Paris, enrichie d'un grand nombre de pièces nouvelles et complétée par ce qui manquait surtout à la première, nous voulons dire les œuvres de Mlle Eugénie de Guérin, enlevée presque aussi jeune que Maurice, dont elle fut la digne sœur par le talent et par l'esprit, et l'ange véritable par les dons plus rares de la piété et du dévouement fraternel. M. de Marzan a détaché pour nous de la Notice qu'il a adressée à M. Trébutien pour cette nouvelle édition, le chapitre suivant qui achèvera de payer notre hommage à la mémoire d'un écrivain auquel la Bretagne s'honore d'avoir fourni ses plus charmantes inspirations. *(Note de la Rédaction.)*

Nous venons de voir avec quelle ardeur Guérin se livrait à sa pente poétique, tout en dissimulant une inclination qu'il n'osait avouer et en pratiquant la discrétion de l'amant dans ses visites presque toujours nocturnes à la Muse. La Chênaie lui apparaissait un peu comme la République de Platon, où lui, poète, devait se considérer comme intrus et vivre au milieu des épines où ne se trouvaient ni les bandelettes ni les fleurs dont le disciple de Socrate recommandait de couronner les fils d'Apollon auxquels il

n'accordait pas le droit de cité. Grâce à l'habileté qu'il déployait pour cacher son commerce de rimes avec les coupables tels que lui, il réussissait presque toujours à éviter les surprises fâcheuses, et il ne trahissait l'émotion toute particulière qui suivait ses moments d'heureuse veine que par une expression de contentement intérieur et je ne sais quels éclairs de regard qui semblaient dire aux profanes : Je possède un sens de plus que vous !

Somme toute cependant, et malgré ce qui lui faisait défaut du côté des sympathies intellectuelles et des encouragements, Guérin ne laissait pas d'apprécier très-sincèrement une maison où il trouvait, dans la compagnie de maîtres célèbres, des éléments précieux d'avancement et même de bonheur. L'étude de la philosophie dans ses rapports avec les questions religieuses et théologiques, et celle de la philosophie de l'histoire lui montrant dans les hérésies comme la continuation des grandes erreurs qui avaient marqué le cycle philosophique de l'antiquité païenne, l'intéressaient au plus haut point; l'étude comparée des littératures anglaise, italienne, allemande et française, variée par la lecture des poètes grecs qui lui semblaient nos véritables ancêtres, entrait mieux encore dans ses goûts, en flattant son penchant de nature.

Une dernière et puissante ressource que nulle autre demeure ne lui offrit au même degré, fut celle qu'il trouva dans la régularité de la pratique religieuse et dans l'habitude de la vie spirituelle. C'est bien alors que notre ami dut jouir, au moins dans la région de l'âme, d'une paix qui eût comblé tous ses vœux, si la situation déjà fort tendue où se trouvait dès lors M. de La Mennais ne lui eût inspiré sur sa durée de tristes pressentiments auxquels se joignait le surcroît de fréquents troubles de cœur et de souvenirs. Comment, au reste, une nature aussi privilégiée du côté du sens intérieur que l'était celle du frère d'Eugénie, n'eût-elle pas profité de ce temps de retraite qui était pour lui une faveur de la Providence ? Libre en ce lieu de tout souci d'existence, il put, tout en dissimulant quelques-uns de ses rêves secrets peu compris, s'y livrer sans contrainte au charme souverain du christianisme qui, par la foi versant chaque jour dans son intelligence une clarté nouvelle, le

mettait en possession du vrai, tandis que par la pratique, qui est le christianisme agissant et visible, le christianisme vertu comme son principe est lumière, le christianisme âme et corps comme l'homme lui-même à jamais inexplicable sans lui, il le faisait entrer en communication avec le bien sans limites.

Nonobstant certaines traverses accessoires, comparables à ces épines providentiellement attachées aux plus belles fleurs comme pour donner un mérite à la main qui les cueille, le genre d'existence que l'on embrassait en entrant au petit monastère de la Chênaie ne put manquer de s'emparer vivement des facultés de notre ami, en le plaçant sous un régime où l'esprit et l'âme étaient également satisfaits. La diversité des travaux, dont chacun avait son heure et son temps déterminé, variait de la manière la plus agréable l'uniformité des exercices communs à tous les habitants et l'unité de la vie spirituelle qui établissait dans cette famille, composée de sept ou huit jeunes âmes, une véritable et sincère communion d'actes religieux et de mérites.

Le lever de cinq heures en toute saison était suivi de la prière et de la méditation dont l'objet avait été choisi dès la veille. Lorsque sa santé, presque toujours chancelante, ne l'obligeait pas au repos du matin, c'était l'abbé de La Mennais qui présidait au réveil cette première réunion pieuse de la communauté, et s'il en était empêché, l'un des jeunes gens, à tour de rôle, posait les différents points du sujet de réflexions que chacun méditait ensuite et s'appliquait à soi-même dans le silence du recueillement. A la fin de l'exercice, celui qui en était chargé prenait la parole et résumait d'une manière concise les diverses parties de la méditation et les fruits que l'on en devait tirer; puis, la prière récitée, la messe se célébrait, servie ordinairement par ceux des jeunes associés qui s'étaient disposés pour y communier. Ainsi, les prémices de la journée de la Chênaie appartenaient à Dieu et à l'âme, si la plus ample portion en était réservée à la culture de l'esprit, où Dieu se retrouvait encore sous une autre forme au milieu des études qui avaient pour objet le progrès de l'intelligence dans la vérité et l'élévation du sentiment dans la perception de ce qui la rend belle.

Au repas du milieu du jour succédait une heure et demie de récréation, où l'on goûtait en été le charme des entretiens sous les ombrages, où l'on se livrait en hiver tantôt à des courses et autres jeux de collége, tantôt à l'exercice du patinage sur le grand étang. Venait ensuite une station à la chapelle pour la visite au Saint-Sacrement et la récitation du chapelet; puis, les travaux reprenaient leur cours jusqu'à l'heure où l'on se réunissait de nouveau pour la lecture spirituelle, que l'un des habitués faisait à son tour chaque semaine, en y joignant les réflexions que lui suggéraient son goût et sa dévotion.

Combien j'aimais à faire partie de l'auditoire les jours où Guérin se trouvait de semaine. Le *Traité de la Perfection chrétienne* d'Alphonse Rodriguez, les œuvres spirituelles de Bossuet et de Fénelon étaient, avec les recueils extraits de saint Augustin et des autres Pères, les ouvrages ordinairement adoptés. Mais les sermons de saint François de Sales et son traité de l'*Amour de Dieu*, livre déjà par lui-même si vif de tour et si exquis de parfum, lus et interprétés par Guérin, prenaient un charme et une suavité qui avaient comme la douce séduction d'une grâce. Assurément, le saint ne perdait pas à ces commentaires, et le poète, car la poésie était l'arôme naturel de sa vertu, y gagnait beaucoup. Il en était ainsi des *Lettres et Méditations* de sainte Thérèse, de son *Château de l'Ame*, de sa vie ou de ses confessions écrites par elle-même, livres que notre ami étudiait devant nous avec des effusions d'âme telles qu'il semblait reconnaître dans ces pages, pleines de tant de ferveur, le langage et comme les épanchements d'une personne aimée. Le lecteur de sainte Thérèse n'était plus le jeune homme craintif et presque gauche qui assistait en silence aux cercles officiels du soir; c'était bien plutôt le contemplatif et le poète qui, aux heures réservées pour la Muse et pour lui, livrait à ses amis absents ou, à leur défaut, au *Cahier vert* les précieuses confidences que vous savez; c'était peut-être mieux encore, car en ces moments-là, son discours plein d'aisance et aussi éloigné de la contrainte que de l'affectation, respirait ce bon air de foi réelle et de piété élevée que son langage écrit n'avait bien qu'en vers. C'était

notre ami complet, tel que nous l'aimions, tel que le revirent, six années après, les deux sœurs qui le reçurent mourant au Cayla, et dont la première était destinée à le rejoindre si vite et la seconde à les pleurer longtemps l'une et l'autre et à devenir la protectrice de cette fraternelle mémoire. Vous savez assez, pieux et cher ami, avec quelle touchante sollicitude Mlle Marie de Guérin remplit encore aujourd'hui sur ce double tombeau la douce et sainte fonction de l'ange du souvenir, veillant en particulier à ce qu'aucune lueur équivoque de célébrité trop exclusivement terrestre ne laisse comme une tache sur la gloire plus certaine qu'assurèrent à Maurice les vingt-six ans de ferveur et de pratique dont il fut récompensé par une fin digne du frère d'Eugénie.

L'exercice dont nous venons de parler se terminait par la séance du soir à la chapelle, où des cantiques chantés en partie par Élie et Maurice préludaient à la prière de la nuit.

Trois fois par semaine il y avait salut du Saint-Sacrement, précédé des chants du *Tantum ergo,* de l'*O Salutaris* et ordinairement d'un *Veni, Sancte Spiritus,* récemment apporté de Rome, et que nos deux amis rendaient avec un accord si parfait, que M. *Féli* ne pouvait se lasser de l'entendre. Guérin, au reste, n'était bien en voix que les soirs de *Salut* à la chapelle. M. de La Mennais y assistait cependant, puisque c'était lui qui élevait encore la sainte Hostie sur nos têtes; mais c'est dire que Dieu y était aussi, et Maurice sentait au dedans de lui-même que sa présence le rassurait contre celle des hommes. La confession du samedi, très-souvent suivie de la communion du dimanche, entretenait en lui ce sentiment avec ce calme suprême de l'âme dont la vie religieuse a le secret.

Le dimanche était le jour choisi par l'abbé de La Mennais pour réunir, à l'heure de vêpres, dans sa modeste chapelle unie à la maison par une allée de fleurs, sa chère et fervente tribu qu'électrisaient ses improvisations. Certains traits d'une ineffable douceur rappelaient de temps en temps le traducteur de l'*Imitation* et l'auteur du *Guide du premier âge.* Mais généralement, le prédicateur qui entretenait les siens sur les obligations de la vie monastique, s'élevait à des considérations philosophiques d'un ordre

transcendant, en commentant certains textes de l'Écriture, par exemple : *Qu'est-ce qu'adorer Dieu en esprit et en vérité,* pour en revenir toujours, et parfois d'une manière effrayante, à son point de départ et d'arrivée qui était de faire voir la nécessité où était, selon lui, le vrai religieux de *sacrifier à Dieu et à ses supérieurs l'entière propriété de lui-même.* Ce programme d'une vie silencieuse, subordonnée et passive, faisait pâlir notre pauvre ami, tout près alors de se considérer comme une victime vouée d'avance à la servitude morale, ce qui révoltait en lui le sentiment de la personnalité dont il avait la conscience, sans avoir la force nécessaire pour l'affranchir.

Mais indépendamment de cette situation toute personnelle, une doctrine si rigoureuse, une pareille austérité dans le devoir de l'obéissance prêché par l'abbé de La Mennais de 1833, faisaient entrer dans l'âme de ses naïfs auditeurs je ne sais quel frisson dont ils ne pouvaient se rendre compte. C'était comme l'apparition, vague encore, d'une chose inconnue et sinistre qu'un avenir prochain devait trop bien éclaircir. Plus tard, en étudiant l'histoire de la veille à la lumière du lendemain, ils comprirent qu'alors ils assistaient au combat livré par les deux ennemis qui se disputaient la même personne, je veux dire au duel de l'homme et du prêtre. Hélas! c'était l'athlète, déjà blessé, du livre de l'*Indifférence* qui luttait avec une énergie désespérée et suprême contre le poète, déjà trop flatté, des *Paroles d'un croyant,* inspiré et soutenu secrètement par l'auteur encore incertain de l'*Esquisse d'une philosophie.* Ainsi, aux instants mêmes où, ébranlé par l'éloquence du maître, il se laissait aller à l'admiration, Guérin se sentait tout à coup comme repoussé par des paroles dissonnantes et dures qui lui occasionnaient des tremblements douloureux.

Mais ce n'était là pourtant qu'une veine d'alliage bien compensée par les richesses que faisait espérer la mine précieuse exploitée à la Chênaie dont La Mennais d'ailleurs n'était pas le seul homme, s'il en était le plus grand. Aussi, voyait-on les troubles momentanés qui traversaient l'esprit inquiet de Maurice, céder bien vite aux influences du genre de vie dont il éprouvait les bons effets, et sur-

tout au charme de sa fraternité d'âme et de pratique avec Kertanguy. Un quart d'heure seulement de promenade et d'épanchement avec ce vertueux et sage conseiller, et la nature reprenait sa poésie accoutumée, et le bonheur renaissait avec le calme dans cette âme que Dieu habitait alors si souvent.

L'un des délassements préférés par les deux amis consistait à promener ensemble trois heures chaque semaine, dans le but non-seulement de fortifier leur foi par des conversations solides, mais aussi de l'entretenir et de la compléter par l'exercice de la charité. Elie, qui partout prenait l'initiative du dévouement, s'était, avec l'autorisation du chef, constitué le protecteur et le gardien de plusieurs ménages pauvres des environs, auxquels il se plaisait à porter le pain et la consolation de chaque jour. C'est dire que Maurice ne fut pas plus tôt son ami qu'il devint son associé de bonnes œuvres. Les deux frères se partagèrent donc leur famille adoptive, et, trouvant toujours quelque prétexte spécieux pour motiver leurs absences, ils n'étaient jamais trahis en portant chez leurs protégés la nourriture, le linge et le vêtement. C'était surtout au sortir de leurs visites au Dieu présent et caché sous les espèces eucharistiques, qu'ils aimaient à le visiter de nouveau présent encore, mais visible cette fois, sous l'habit et la figure du pauvre.

Dans le petit nombre d'occasions où j'eus la bonne fortune de participer moi-même à la pieuse récréation de mes deux condisciples, je pus me convaincre que le spectacle même de la nature, à l'heure si animée de la résurrection de ses oiseaux et de ses fleurs, ne produisait pas sur le visage de Maurice un épanouissement de joie comparable à celui que j'y remarquais au retour de ces petits voyages d'où il revenait heureux, rayonnant et inspiré. Sa poésie montant alors avec l'énergie de la sève dans les jeunes bourgeons, s'échappait de ses lèvres limpide et radieuse, et entrait en causeries intimes avec les plantes, les insectes, les nids qui lui contaient, à leur tour, l'histoire de leur journée, moins bénie que la sienne. C'était alors aussi que les deux amis, avant d'achever leur promenade dont le but restait un secret entre eux et Dieu qui les y avait

conduits, s'occupaient de *remplir leurs paniers* apportés sous prétexte *d'herboriser*. Ce que rapporte Guérin à la page 54 de son journal du goût assez singulier dont il se prit avec Élie pour *les feuilles de hêtre* qu'ils allaient l'un et l'autre ramasser à la dérobée, avec l'intention, disaient-ils, de vérifier un mets estimé chez les anciens religieux bernardins, n'était qu'une ruse innocente destinée à cacher le véritable emploi de leurs corbeilles qui contenaient, au départ, *des provisions* toutes différentes des *feuilles de hêtre* qu'elles rapportaient au retour. Tout en ravageant ainsi les jeunes rameaux, nos deux botanistes improvisés faisaient échange de pensées et de réflexions, *toujours*, dit Guérin, avec charme et *allégement d'âme* et, sous la douce impression de ce qu'ils venaient de dire, plus encore de ce qu'ils venaient de faire, on conçoit qu'ils se promissent entre eux de revenir souvent *cueillir des feuilles*.

Si j'insiste aujourd'hui, cher collaborateur, sur des particularités de cette nature, c'est d'abord parce que les souvenirs de la vie de Maurice, chrétien et pratiquant, ne me semblent point un déshonneur pour l'édition qui va contenir ses œuvres complètes; c'est ensuite parce que ces détails, qui ont du prix, seraient restés probablement à jamais ignorés, notre ami, à l'époque de ses éphémérides et du *Cahier vert*, s'obstinant toujours à ne laisser voir dans ses analyses d'âme, que les portions de lui-même où il croyait apercevoir l'insuffisance et le malheur, et ayant, lorsqu'il s'agissait d'écrire du mal de lui, le défaut peu commun d'écouter son imagination plus souvent que sa conscience. Le poète et l'ami furent heureusement plus scrupuleux et dès lors plus dignes de foi que l'auteur, trop peu égoïste, du *Cahier vert*, qui recevait de leur bouche de fréquents démentis. Aussi, ce dernier se tenait-il à l'écart lorsque, à l'heure de nos causeries nocturnes, notre cher solitaire aimait à discourir sur les avantages, religieux avant tout, qu'offrait une maison qu'il ne pouvait surnommer la *Ruche*, sans avouer qu'il y avait trouvé lui-même beaucoup de miel.

Ce qui précède suffit, croyons-nous, pour bien établir que, à part certaines luttes intérieures et douloureuses, provenant surtout de l'espèce de passion qui le poussait continuellemeut à dénigrer

et torturer ses propres facultés en les soumettant au supplice sans fin d'une sorte d'autopsie morale, Guérin trouva dans l'asile ombragé de la Chênaie une année sereine qui éleva ses talents et enrichit son âme. L'impression de ces journées de retraite dont les heures sérieuses du milieu étaient, ainsi que les soirées, bénies par celui qui en avait reçu les prémices, ne dut jamais jeter d'ombre dans les souvenirs de notre ami.

Six années après, lui-même était arrivé au but de sa course et jouissait de son dernier soir, dont la sérénité lui rappelait sans doute ceux de Bretagne, et peut-être était le fruit mûr de ses bonnes semences de ce temps-là. Oh! alors, si, en jetant un coup-d'œil derrière lui, il eut à pleurer quelques-unes de ses heures passées, ce ne fut certes aucune de celles de ce temps heureux et trop court où, dans la chapelle du petit monastère breton, il chantait avec tant de ferveur les strophes suppliantes et si bien faites pour lui du *Veni, Sancte Spiritus*, au retour de ses courses dans les bois d'où il rapportait, avec le bon Élie, sa corbeille pleine de feuilles de hêtre.

F. DU BREIL DE MARZAN.

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

NOBILIAIRE ET ARMORIAL DE BRETAGNE, par M. Pol DE COURCY.

Que de fois depuis un siècle n'a-t-on pas dit : la noblesse est morte, et pourtant, après chaque ouragan démocratique, les blasons et les titres, un instant cachés, se montrent plus nombreux et plus vivants que jamais. En présence de ce phénomène persistant, il est assez d'usage de mettre tout sur le compte de notre infirmité naturelle et de crier à la vanité ! C'est beaucoup plus commode que d'en chercher l'explication dans l'histoire du genre humain, où elle est pourtant écrite en toutes lettres. En y voyant partout et toujours le même fait se produire, il faut bien reconnaître là la manifestation d'une des grandes lois imposées aux sociétés par la toute-puissance divine.

Pour moi, la vraie noblesse, la seule dont les membres sont véritablement *noscibiles* (dignes de remarque) parmi leurs semblables, naquit le jour où des fils d'Adam, l'un mérita d'être appelé le père des enfants de Dieu, l'autre le père des enfants des hommes. Depuis Abel et Caïn, il y a eu et il y aura dans le monde des degrés différents d'honorabilité. Les républiques et les monarchies l'ont reconnu en variant les signes et les dignités, et ceux-là même dont

les théories désorganisatrices proclament plus haut l'égalité absolue, ne peuvent s'empêcher de rendre, à leur insu, hommage à la vérité. Les puritains de la démagogie moderne sont aussi fiers de la plume satanique, du bonnet rouge, de la boule de régicide et du poignard de l'assassinat politique maniés par leurs grands-pères, que les fils des croisés de leurs écussons teints du sang des ennemis de la chrétienté. Les mérites et les démérites suivent le sang de génération en génération, et, comme l'a dit un des plus profonds penseurs de notre époque, le comte Joseph de Maistre, l'honorabilité de chacune se calcule mathématiquement en additionnant tous ceux des ascendants.

Voilà pourquoi ni les tables rases révolutionnaires, ni la chute des dynasties et des empires, ni la dégradation personnelle d'un grand nombre de nobles, ni la vénalité des titres plus avilissante encore, ne peut anéantir chez les peuples l'irrésistible besoin de distinctions dans l'échelle sociale : c'est la soif de la justice que nous avons tous au fond de l'âme.

Bien des gens ont entendu dire et répètent que la noblesse française est née de la conquête et divisent la société en vainqueurs et en vaincus : comme si tous les documents ne nous montraient pas le principe de sa constitution chez les différentes races germaine, gauloise et romaine, dont la fusion a produit notre nationalité. Mais nous n'avons pas à discuter ici une opinion grandement discréditée près des esprits impartiaux et éclairés par les recherches de la science moderne dans le berceau de la monarchie de Clovis[1].

En ce qui touche la Bretagne, la discussion n'est même pas possible. Protégée par ses rochers, ses profondes forêts, sa ceinture de mer et plus encore par l'indomptable patriotisme de ses enfants, jamais, depuis sa délivrance, au IVe siècle, de la domination romaine, elle ne souffrit le joug de l'étranger. Jamais les Franks, malgré leur puissance, ne purent la conquérir ni l'absorber. Au Xe siècle, le débordement de l'invasion normande l'a bien inondée, renversant tout sur son passage et poussant peuples et princes hors

1 Voir Le Huërou, *Institutions mérovingiennes.*

des frontières; mais bientôt il est repoussé par les fils victorieux des victimes, et la blanche hermine se retrouve intacte et pleine de vie.

C'est dans les antiques institutions des races celtiques, et particulièrement de celles de l'île de Bretagne, qu'on trouve la racine de nos distinctions sociales. Des auteurs, dont le témoignage ne saurait être récusé, nous les montrent distinctement bien avant la prétendue invention de la féodalité au Xe siècle.

« Il y avait chez les Galates (Gaulois établis en Asie), dit Pausa-
» nias, un corps de cavalerie appelé *trimarkisia* (*tri-march*,
» trois chevaux en breton), et composé de personnages de distinc-
» tion, lesquels avaient chacun sous ses ordres deux autres cava-
» liers d'un rang inférieur. Ceux-ci se tenaient derrière leur
» maître pendant la bataille, soit pour lui présenter un de leurs
» chevaux, soit pour l'emporter de la mêlée s'il recevait une bles-
» sure grave. Dans ce cas et dans celui de mort, le chef était aussi-
» tôt remplacé par l'un des deux cavaliers, et celui-ci devait l'être
» à son tour par son compagnon [1]. » N'est-ce pas le portrait au naturel d'un chevalier du moyen-âge avec sa suite habituelle ?

Posidanius n'est pas moins explicite. Il nous a laissé la curieuse description suivante des festins des anciens Gaulois, dont les mœurs différaient peu de celles des Bretons.

« Dans les repas d'apparat, la table est ronde (comme celle du
» fameux roi Arthur). Les convives se rangent en cercle tout au-
» tour. La place du milieu est réservée au guerrier le plus illustre
» par sa vaillance, sa naissance ou ses richesses. A côté de lui se
» place le maître du logis et successivement chaque convive, d'après
» sa dignité personnelle et sa classe. C'est le cercle des patrons.
» Derrière eux sont assis, en cercle aussi, les fidèles, les compa-
» gnons d'armes. Un rang porte les boucliers, l'autre porte les
» lances (*scutiferi*, *armigeri*, les écuyers). Tous sont traités
» comme leurs maîtres. »

Toute cette hiérarchie militaire et sociale, perfectionnée, mais

[1] Pausanias, *In Phoc.*

non refaite, du Xe au XIIe siècle, a été le principe de la noblesse bretonne.

Dès les temps les plus reculés, on voit aussi les fonctions civiles et politiques intimement liées à la possession du sol. Témoin ce passage des lois cambriennes codifiées au Xe siècle par Goël, mais regardées avec raison comme bien plus anciennes :

« Il y a trois services attachés à la terre : le service militaire, » celui de cour et celui d'assemblée. Le service militaire, suivant » la loi, ne doit être requis que des hommes libres et privilégiés » ou des officiers de l'argluydd (seigneur), ou de ceux de la cour » principale du pays. Ces trois catégories de personnes ne doivent » éprouver aucun dommage dans leurs biens mobiliers ou immo- » biliers si, appelés aux armes, ils ne se présentent pas devant les » juges au jour indiqué, car c'est un devoir pour chacune d'elles » de se rendre à l'armée, *en vertu du privilége attaché à la terre,* » et le service militaire étant le principal service que doive le » propriétaire terrien à son seigneur et au brénin (prince)[1]. »

Cette classe de personnes investie de la propriété foncière en rémunération des services civils et du sang qu'elle devait au pays, n'était d'ailleurs nullement inaccessible à ceux que la Providence avait fait naître dans les conditions inférieures. Le dernier des esclaves pouvait y parvenir en remplissant des conditions déterminées.

Trois sortes de personnes pouvaient, d'après les lois galloises, s'élever en un jour aux avantages de la liberté : le serf promu à un des vingt-quatre offices de la cour du prince; le fils du vilain devenu clerc; l'habitant d'un village de condition servile, dans lequel le seigneur du pays avait autorisé l'érection d'une église et l'établissement d'un cimetière pour la sépulture des morts.

Les familles y arrivaient également après plusieurs générations honorées de certaines fonctions publiques ou rattachées aux classes supérieures par des alliances. Les arts et même diverses professions mécaniques étaient des titres de noblesse. La harpe du barde,

1 *Leges Wallenses*, t. II, l. X, I, c. 2.

dont les chants devaient célébrer les grandeurs de la religion et la gloire des ancêtres, avait les mêmes priviléges que le marteau du forgeron, dont le bras fabriquait le fer qui nourrissait le pays et le défendait contre ses ennemis.

Telles furent les règles qui présidèrent à l'organisation et au recrutement de la noblesse continentale, jusqu'à l'époque où l'établissement des armées permanentes vint lui enlever les principales fonctions qui faisaient sa raison d'être.

Dans notre province pourtant, grâce à l'indomptable attachement de tous pour les vieilles et libérales institutions garanties par le pacte d'union, elle les conserva plus longtemps, et c'est sans doute aux services qu'elle rendit jusqu'à la fin à ses concitoyens qu'elle dut le rare privilége de rester populaire au milieu de la tourmente révolutionnaire.

Pendant que presque partout l'aristocratie française était dépouillée par la centralisation bureaucratique de ses prérogatives les plus utiles, chez nous elle tint régulièrement, jusqu'en 1789, ces assemblées nationales que le code breton du Xe siècle mettait au nombre des devoirs de l'homme libre. Voilà tout le secret de sa persistante vitalité.

Donner un tableau à l'aide duquel l'historien et le moraliste puissent étudier la naissance, le développement et l'extinction des races montées dans chaque siècle aux différents degrés de l'échelle sociale, ce n'est pas seulement être utile aux rejetons encore existants, c'est aussi travailler à la gloire des ancêtres et à l'instruction de ses contemporains. Le spectacle vrai du passé éclaire l'avenir, et jamais les lumières de cette espèce n'ont été plus nécessaires qu'à notre époque de transformation sociale et de préjugés invétérés.

C'est ainsi, si je ne me trompe, que M. Pol de Courcy a compris la mission qu'il s'est donnée en entreprenant la publication du nouveau *Nobiliaire et Armorial de Bretagne*, dont le premier volume vient de sortir des presses de MM. Vincent Forest et Émile Grimaud, auxquels on doit déjà de si belles et bonnes éditions. La place assurée d'avance au savant et impartial auteur dans l'es-

time des hommes compétents par la publication de ses précédents travaux héraldiques, eût pu nous dispenser de parler d'une œuvre dont le succès est déjà un fait accompli. Mais si l'éloge est superflu, l'hommage est un devoir pour tous les amis de la vérité, et en particulier pour la *Revue de Bretagne et de Vendée*, dont les lecteurs n'ont assurément pas oublié les spirituelles et intéressantes études dont il a bien voulu enrichir ses pages.

Il avait pris à tâche, dans son premier *Nobiliaire*, de présenter le tableau historique de la noblesse bretonne, traitant avec le même soin les articles consacrés aux familles éteintes, même depuis plusieurs siècles, et ceux relatifs aux familles existantes, véritable travail de bénédictin que personne n'avait osé tenter avant lui.

Cette fois le cadre est le même, mais considérablement élargi. Huit mille familles au lieu de quatre mille environ y ont trouvé place, sans parler des rectifications et additions aux anciennes notices. Constamment fidèle à la devise inscrite en tête de son livre, *Amicus Plato, sed magis amica veritas*, sa méthode est toujours la même.

« Partisan avant tout de la vérité historique, sans transaction comme sans favoritisme, mais sans parti pris d'exclusion, nous avons cherché à nous distinguer à la fois des *austères* et des *complaisants;* nous n'avons d'ailleurs qualité ni pour réformer des jugements souverains, ni pour suppléer à ceux qui n'ont point été rendus; notre rôle, beaucoup plus modeste, est celui de rapporteur impartial, et en même temps bienveillant. Nous méprisons et les auteurs envieux et les auteurs faméliques, pamphlétaires ou adulateurs suivant le prix qu'ils trouvent de leur plume. — La vérité, rien que la vérité, mais pas toute la vérité, si elle a quelque chose de blessant pour des familles respectables. Dans cette mesure, nous avons pensé que le meilleur moyen de donner aujourd'hui de l'intérêt à une publication héraldique était d'innover dans la forme et d'élargir son cadre en dehors des arrêts de la Réformation de 1668-1671, dont le dispositif a été tant de fois imprimé. Deux siècles se sont écoulés depuis cette époque, et les familles nobles ressemblent aux feuilles de la forêt : il en tombe et il en naît à chaque hiver et à chaque printemps,

» Que de printemps et que d'hivers, plusieurs terribles, se sont succédé depuis 1668! Si déjà, à la Réformation, on avait éliminé toutes les familles qui ne justifiaient pas de deux siècles de notoriété, combien auraient été déclarées nobles? — Un bien petit nombre, puisqu'il aurait fallu défalquer toutes les familles anoblies par charges. Aujourd'hui, nous avons le produit de deux siècles à recueillir, sans compter les familles qui n'ont pas fait valoir leurs droits ou prétentions en 1668 et celles qui n'ont pas pu ou su en obtenir la consécration; et, pour atteindre ce but, nous avons réuni, à l'instar des Anglais, la *gentry* à la *nobility*. Or, l'ancienne bourgeoisie de deux siècles au moins est la *gentry* française. Sa présence dans un ouvrage qui n'est plus seulement un *nobiliaire*, mais aussi un *armorial*, se justifie de plus en ce que les arrêts de maintenue, qui prouvent bien la noblesse des familles qu'ils mentionnent, ne prouvent pas absolument la roture des autres. »

Après une telle déclaration de principes, inutile de dire qu'on n'y trouve pas les titres plus ou moins justifiables dont l'usage et la complaisance des marchands de généalogies parisiens décorent de nos jours tant de familles, « mais bien la liste des terres érigées en » dignité, leurs possesseurs successifs, et les titres héréditaires » régulièrement concédés. »

« Il est, au reste, ajoute M. de Courcy, un moyen bien simple de n'avoir pas à redouter les effets de la loi de 1858, si par hasard il prenait fantaisie à la justice de l'appliquer. On prend carrément un titre, le plus habituellement celui de comte (le titre de baron, n'obtenant aujourd'hui qu'un succès d'estime, finira même par être mieux porté que l'autre, car personne ne se soucie plus de le ramasser); ensuite on présente à la commission du sceau une série d'actes de l'état-civil, actes notariés ou brevets militaires, constatant qu'au dernier siècle un curé, un tabellion ou un commis de la guerre avait eu la courtoisie d'accorder au seigneur de la paroisse ou à un officier d'un grade élevé, aïeul du demandeur, un titre qu'il s'était fait donner préalablement par ses tenanciers ou ses subordonnés. La prescription au titre est même acquise par la complaisance d'un secrétaire de mairie pendant deux ou même une seule génération. Sur le vu de semblables pièces, la commission émet un avis favorable à la confirmation du titre en faveur de l'impé-

trant, lequel, s'il n'est pas hostile au gouvernement, sera mis en possession légale du titre dont il avait commencé par se parer *de proprio motu*. C'est toujours la reconnaissance des faits accomplis. Usurpez d'abord quelque titre que ce soit, même celui de Roi, et vous vous ferez reconnaître ensuite moyennant un petit sacrifice. Pour la reconnaissance d'un titre de Roi, il peut en coûter une province et peut-être davantage. Pour un simple comte, on ne peut se montrer aussi exigeant; le tarif n'est que de 7,420 francs s'il s'agit de collation et du quart de cette somme s'il s'agit de reconnaissance. Sur ces chiffres, on peut même obtenir assez arbitrairement des remises totales ou partielles. Mais un titre, quoiqu'à la vérité le nombre en soit illimité, a encore une certaine valeur sur la place; il peut rapporter d'assez beaux bénéfices en commanditant des sociétés industrielles; il sert encore fréquemment à redorer un blason en déterminant certaines alliances : c'est ce que nos aïeux appelaient *fumer ses terres*.

» Contentez-vous de ce quoy nos pères se sont contentez, dit Montaigne, et de ce que nous sommes; nous sommes assez si nous le sçavons bien maintenir. Ne désavouons pas la fortune et condition de nos ayeulx, et ostons ces sottes imaginations qui peuvent faillir à quiconque a l'impudence de les alléguer. »

Toutes ces qualités aussi variables que le caprice de la mode ne pouvaient en effet trouver place dans un ouvrage destiné à rester. M. de Courcy a cru devoir aussi à la vérité de n'attribuer les illustrations et notamment celles des croisades qu'aux familles qui en descendent bien authentiquement, sans s'embarrasser de prétentions trop souvent fondées seulement sur une ressemblance de nom.

« Il est de nos jours, continue-t-il, d'autres croisés que nous n'avons eu garde d'oublier : nous voulons parler de ces héroïques jeunes gens qui ont porté si haut le nom de la Bretagne sur le champ de bataille de Castelfidardo. Nous avions déjà publié les noms des volontaires du combat des Trente, ceux des volontaires du combat de Saint-Cast; leurs descendants n'ont pas forligné, et nous donnons aujourd'hui les noms des volontaires pontificaux qui pouvaient entrer dans le cadre de notre ouvrage; en regrettant que sa spécialité ne nous permette pas de les citer tous. Car si la plupart

des soldats de cette héroïque phalange appartenaient à la noblesse, dans leurs rangs et à leurs côtés combattaient, avec le courage des gentilshommes, des bourgeois, des paysans, leurs rivaux de gloire et de dévouement. C'est parmi eux qu'un jour, s'il nous était donné de voir des temps meilleurs, la noblesse nouvelle devrait être recrutée; elle serait bonne et solide, ayant reçu le baptême du sang. »

Ces temps viendront, nous en avons la ferme confiance, car l'état violent dans lequel la France se débat depuis bientôt un siècle est une dérogation aux lois immuables qui règlent la marche des sociétés humaines. Des causes externes peuvent bien rompre un instant l'équilibre des eaux; sollicitées sans cesse par une force à laquelle il ne leur est pas donné de se soustraire, elles oscilleront plus ou moins longtemps, mais finiront toujours par le retrouver.

Loin de nous pourtant la pensée de regretter le système de priviléges, débris surannés d'un ordre de choses disparu, dont les abus caressés par la défiance aveugle de l'absolutisme centralisateur pour toute initiative personnelle, réduisit l'aristocratie française à cet état de débilitation du sens moral qui la livra aux philosophes par les mains desquels fut préparé l'incendie dont les flammes purent seules lui ouvrir trop tardivement les yeux et la rappeler au sentiment du devoir et de l'honneur, où elle puisa la force de monter avec son roi sur l'échafaud du martyre et de mourir glorieusement enveloppée dans le vieux drapeau de la monarchie. Le vent de la Révolution a tout balayé et là où la justice de Dieu a passé, vainement les hommes tenteraient de réédifier. Autant vaudrait renoncer aux avantages de la vapeur pour reprendre les vieux coches de nos pères.

Il ne faut pourtant pas s'y tromper. Chaque siècle peut bien changer et perfectionner les moyens d'user de ce dont le Créateur nous a donné la puissance, matière et institutions politiques et sociales : mais les principes sont immuables. Ils varient seulement dans leurs applications.

Les démolisseurs du XVIIIe siècle ont commencé leur tâche infernale en attaquant par le poison du vice et de l'irréligion les

degrés supérieurs de la hiérarchie sociale : c'est par leur restauration à l'aide des éléments anciens et modernes que s'opérera le rétablissement définitif de l'ordre.

Considéré à ce point de vue, le livre de M. de Courcy ne sera pas seulement le meilleur dictionnaire héraldique de Bretagne à l'usage des gens du monde, gentilshommes et descendants des anciens bourgeois portant des armoiries, il sera encore un monument durable élevé à la gloire des ancêtres pour l'instruction de la postérité et répondant pleinement à la profonde et morale sentence de Tacite, adoptée pour épigraphe de la deuxième édition : *Et majores vestros et posteros cogitate;* pensez à vos ancêtres et à vos descendants.

C. DE KERANFLEC'H.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — Clôture de l'Exposition de Nantes, distribution des récompenses. — *Essais de critique en province*, par M. L. de Laincel. — Ce que l'on dit tout haut en province et tout bas à Paris. — L'unique lecteur de M. Dumas *seul*. — Comment les philosophes finissent. — M. Taxile Delord livré aux vers... de M. Louis Veuillot. — Voyage de M. Sainte-Beuve autour de MM. Victor Hugo, Béranger, Chateaubriand, etc. — Une page des *Libres penseurs*. — Un jeune bénédictin et un vieux critique.

L'Exposition de Nantes, ouverte, d'après les affiches officielles et les feuilles officieuses, *sous le gracieux patronage de l'Impératrice*, s'est fermée sous les auspices de Mme la princesse Bacchiocci, cousine de l'Empereur. Le 29 octobre, un banquet, présidé par Son Altesse, a réuni dans la salle du Théâtre un grand nombre d'exposants et d'invités. Au dessert, M. le Sénateur, maire de Nantes, a porté un toast *à l'éternité du règne de Napoléon III*. Le lendemain, 30 octobre, il a été procédé dans la même salle à la distribution des médailles et récompenses.

La distribution a été précédée d'un long discours de M. le Conseiller d'État, préfet de la Loire-Inférieure. Ce discours tout politique ne rentrant point dans mon cadre, je n'en dirai rien, et d'ailleurs,

> Depuis qu'il a paru, quinze jours sont passés,
> Et dans ce pays-ci quinze jours, je le sais,
> Font d'un discours récent une vieille nouvelle.

J'aime mieux, ami lecteur, causer littérature avec vous et vous parler des *Essais de critique en province* de M. Louis de Laincel, livre excellent

dont un souffle généreux anime toutes les pages, et où respire l'amour de toutes les grandes choses, de la Religion, de la Poésie et de la Liberté.

I.

Faites tous vos vers à Paris, disait Voltaire. — *Il est impossible de faire de la critique en province*, écrivait récemment l'un des rédacteurs du *Siècle*.

N'en déplaise à Voltaire, on peut faire de beaux vers ailleurs qu'à Paris. Victor de Laprade, à Lyon, Autran, en Provence, Reboul, à Nîmes, Violeau, à Morlaix, Hippolyte Minier, à Bordeaux, en font d'excellents, et je me rappelle en avoir lu, il y a quelques années, en Belgique, qui étaient admirables, bien qu'ils eussent été composés loin de Paris et même loin de la France; ils étaient signés de l'auteur des *Contemplations*, où je vous engage cependant à ne point les chercher : vous ne les y trouveriez pas.

Le jugement prononcé par M. le critique parisien contre le critique de province me paraît également sujet à appel. Et en effet la situation de ce dernier, étranger à toutes les coteries entre lesquelles se partage le monde des lettres, inconnu des auteurs qu'il examine et ne les connaissant pas, dégagé par conséquent de toute influence favorable ou hostile, présente toutes les garanties d'impartialité que l'on peut désirer, garanties qu'il est presque impossible de rencontrer chez le critique de Paris, qui vit dans le même milieu que ses justiciables.

Je n'insisterai pas sur ce point. En poussant plus loin mon petit plaidoyer en faveur des critiques de province, je craindrais de m'entendre dire : *Vous êtes tapissier, monsieur Guillaume*, quoique mes pauvres chroniques ne soient pas souvent sur le tapis.

Mais j'ai là sous la main un plaidoyer tout fait, et le plus éloquent de tous. Le livre de M. Louis de Laincel a été écrit tout entier en province; la plupart des chapitres dont il se compose ont été publiés dans *la France littéraire*, qui paraît à Lyon sous l'habile et intelligente direction de M. A. Peladan. Eh bien! ce livre, écrit en province et qui n'en rougit pas, est un des meilleurs ou plutôt, disons le hardiment, est le meilleur volume de critique que nous ayons lu depuis plusieurs années.

Sans doute, la forme n'en est pas irréprochable; le style, d'ordinaire simple et facile, est quelquefois trop familier, et parfois, au contraire, vise trop à la recherche. M. Louis de Laincel est donc très-loin, comme écrivain, de MM. Sainte-Beuve, Pontmartin ou Cuvilier-Fleury.

Mais si nous laissons de côté la forme pour nous attacher au fond même des appréciations contenues dans les *Essais* que nous avons sous les yeux, nous n'hésitons pas à déclarer qu'ici le critique de province a sur les princes de la critique parisienne une incontestable supériorité.

Avec un talent bien moindre que le leur, il a écrit un volume irréprochable sous le rapport des doctrines religieuses et morales, rempli d'une érudition littéraire du meilleur aloi, remarquable par une étude sérieuse des ouvrages et des sujets dont il traite, et par une verdeur et une franchise de langage que l'on ne saurait attendre d'un académicien ou d'un membre de la Société des Gens de lettres.

Quel est le critique de Paris qui oserait dire, par exemple, que les brochures de M. de la Guéronnière (examinées au point de vue exclusivement littéraire, le seul dont nous puissions nous occuper ici et le seul également auquel M. de Laincel les envisage), sont des œuvres aussi faibles de raisonnement que les pamphlets de M. About, aussi médiocres de style que les élucubrations de M. Cayla?

M. de Laincel a tous les genres de courage. Non-seulement il ne craint pas de dire son fait à M. de la Guéronnière écrivain, mais il ne recule devant rien, pas même devant la lecture des dernières productions de M. Alexandre Dumas père. Encore une fois, quel est le critique de Paris qui pousserait l'héroïsme jusque là? Et cependant il importe que, de temps en temps, quelqu'un se résigne à subir cet incommensurable ennui. Il importe de montrer à tous jusqu'où un homme doué, comme l'était M. A. Dumas, d'un rare talent et d'une verve admirable, peut descendre, lorsqu'il fait de la littérature un métier et de son nom une enseigne. Il en vient à écrire, je me trompe, à publier des livres tels que *les Drames de la mer, le Caucase* et *le Retour de Varennes: les Drames de la mer,* copiés dans l'*Histoire des voyages,* par Eyriès; *le Caucase,* copié dans le *Récit de la captivité de deux françaises, chez Schamyl; le Retour de Varennes* enfin, roman soi-disant historique dans lequel l'Homère de Garibaldi traîne dans la boue Louis XVI et Marie-Antoinette.

A l'occasion de ce dernier et misérable ouvrage de M. Dumas *seul,* nous trouvons dans les *Essais* de M. de Laincel une révélation curieuse et qui, j'en suis sûr, intéressera nos lecteurs. « Il y a à peu près un » an, raconte M. Dumas lui-même, que mon vieil ami Jules Simon, l'au- » teur du *Devoir,* vint me demander de lui faire un roman pour le » *Journal pour tous*. Je lui exposai un sujet de roman que j'avais dans » la tête. Le sujet lui convenait; nous signâmes le traité séance tenante. » Le premier chapitre s'ouvrait à Varennes, etc., etc. » Ainsi M. Jules Simon, l'auteur du *Devoir,* le grand prêtre de *la Religion naturelle;* l'apôtre de *la Liberté de Conscience,* le chevalier de *l'Ouvrière,* est le

directeur d'un journal de romans, d'une feuille à deux sous qui a pour but de propager dans les classes populaires la lecture des œuvres de MM. Alexandre Dumas père, Ernest Capendu, Edmond About, etc. — O Platon! ô Descartes! ô Leibnitz! voici donc où mène la philosophie, voici où aboutissent les efforts de vos plus nobles disciples : M. Victor Cousin, déposant sa massue éclectique, file aux pieds de madame de Longueville, et M. Jules Simon, administrant, pour le compte de MM. Hachette et Cie, une fabrique de romans, préside aux destinées du *Journal pour tous*, le journal de Jenny *l'ouvrière!*

De M. Jules Simon à M. Taxile Delord, auteur des *troisièmes pages du Siècle* et l'un des compagnons du *Devoir*, la transition est toute naturelle. M. Louis de Laincel, avec cette conscience littéraire si rare parmi les critiques et sur laquelle je ne saurais trop insister, a lu, de ses yeux lu, ce qui s'appelle lu, les *troisièmes pages du Siècle*, voire même les *Matinées littéraires* et *la Fin de la Comédie*. Quel brillant écrivain que M. Delord! Que son esprit est délicat, et que son style est agréable! En voici quelques échantillons que M. de Laincel nous fait connaître et que seront bien aises de lire tous ceux qui, comme moi, ne jettent jamais les yeux sur les troisièmes pages du *Siècle*, ni sur les autres. « M. Saint-» Marc-Girardin, écrit M. Delord, s'est donné un Sosie d'un naturel plus » bienveillant qui, loin de le *rosser* et de *lui faire des rages*, etc. » — Et un peu plus loin : « Certaines personnes qui, pour se consoler d'avoir » servi le fils d'un régicide, ne perdent pas une occasion de s'en prendre » aux hommes de la Révolution et d'*asticoter* leur mémoire, etc. » Et l'homme qui réimprime de telles phrases est le même qui reproche à M. Guizot et à M. de Falloux, à M. de Pontmartin et à M. Louis Veuillot de ne pas savoir écrire! A quand donc *la fin de la Comédie?*

Au reste, en s'attaquant à M. Louis Veuillot, ce pauvre M. Delord a commis une imprudence dont il n'est pas sans doute à se repentir. Voici, en effet, comment le mordant auteur de *Çà et là*, dans quelques vers extraits d'un volume inédit, a drapé le malencontreux rédacteur du *Charivari* et du *Siècle :*

..... Chez l'éminent Havin,
Deux fois par mois il passe un habit d'écrivain;
Et, sortant de la farce, il monte à la critique.
Il est posé, gonflé, martelé, didactique;
Pas le plus petit mot pour rire! Marchant droit,
Il sue à son sillon comme un bœuf de l'endroit.
On voit qu'en son esprit il nourrit la chimère
De paraître un grand homme aux yeux de Bédollière,
Et que sa vanité maintes fois rumina
D'égaler monsieur Plée ou monsieur Céséna.
Lorsqu'il se sentait né pour être redoutable,

Ciel! qu'il a dû souffrir! Vingt ans il fit l'aimable.
Et dans de petits lieux, pour un gage léger,
Aspirant à rugir, il ne put que singer....
Il est homme deux fois par mois, pas davantage.
Havin, cruel Havin, donnez-lui plus d'ouvrage!

Vous le voyez, M. Louis Veuillot n'y va pas de main morte, lorsqu'il s'agit *d'asticoter* M. Delord, *de le rosser et de lui faire des rages.*

Ces vers sont tirés d'un volume que l'ancien rédacteur en chef de l'*Univers* se proposait de publier sous ce titre: *Voyage en Cuistrerie.* Il paraît malheureusement décidé à le garder en portefeuille, et nous trouvons dans la livraison d'octobre de l'*Ami des Livres* les motifs qui ont condamné M. Veuillot à prendre ce parti. « Il y a, nous dit-il, des » Cotins que le vent politique a poussés jusque dans les astres, et qui » inspirent maintenant aux imprimeurs autre chose que la terreur de » n'être point payés. Lorsqu'il faut se taire devant ces demi-dieux, la » décence oblige de laisser en paix ceux qui trottinent encore sur le ma- » cadam ou qui ne peuvent pas s'élever plus haut que l'impériale des » omnibus. Il y a aussi le temps et divers événements en l'air qui glacent » le rire. »

Je crois avoir deviné les noms des *Cotins* auxquels fait allusion ce passage. — Et quels sont-ils? — Ami lecteur, permettez-moi d'imiter de M. Veuillot le silence prudent.

Après cette petite excursion *en Cuistrerie*, je reviens à M. Louis de Laincel et au morceau capital de son volume, son *Essai* sur Chateaubriand. Dans une série de chapitres pleins d'esprit, de bon sens et de saine érudition, il prend à partie M. Sainte-Beuve et le réquisitoire en deux volumes que l'auteur des *Pensées d'août* vient de publier contre l'auteur du *Génie du Christianisme.* Hissé, non sans effort, sur un amas de petites chicanes, de petites méchancetés, de petits bons mots et de petites anecdotes, — j'allais écrire de petits cancans, — le collaborateur du docteur Véron a cru pouvoir dire, en maint endroit de son livre, qu'il ne restait de Chateaubriand *que des pages.* Nous sera-t-il permis d'ajouter qu'après la réfutation de M. Louis de Laincel, il ne reste des deux gros volumes de M. Sainte-Beuve *que des mots : Verba et voces, prætereàque nihil?*

II.

Et puisque l'occasion se présente de dire ici ce que je pense du rôle littéraire de M. Sainte-Beuve, je ne veux pas la laisser échapper.

L'auteur des *Causeries du lundi* a un talent que je goûte, pour ma part, autant que personne et que je n'ai nulle envie de contester. Ses analyses sont pleines de finesse, son esprit est ingénieux et délicat, et ses connaissances littéraires sont aussi étendues que profondes. Comment donc se fait-il que, possédant de si rares qualités et d'aussi précieux avantages, M. Sainte-Beuve soit sans autorité sérieuse et que ses éloges comme ses blâmes soient sans conséquence et sans portée? C'est que chez lui le caractère n'est pas à la hauteur du talent, et qu'à le voir, courtisan infatigable du succès, le prendre invariablement pour règle de ses arrêts et pour arbitre de ses jugements, on a compris que la littérature et la critique véritables n'avaient au fond rien à démêler avec de pareils jugements et de semblables arrêts.

Je ne voudrais pas que l'on pût se méprendre sur ma pensée. Aussi ai-je hâte de déclarer que chez M. Sainte-Beuve, qui n'a jamais voulu être autre chose qu'académicien, le culte du succès est évidemment désintéressé. Eh! mon Dieu, il aime le succès, tout simplement parce qu'il est dans sa nature de l'aimer. Et il faut bien reconnaître qu'en ce point sa nature ressemble beaucoup à celle de presque tous nos gens de lettres. Qu'ils y prennent garde cependant et qu'ils voient, par quelques exemples empruntés à la carrière littéraire de M. Sainte-Beuve, jusqu'où cette petite faiblesse peut conduire.

De 1827 à 1834, M. Victor Hugo marcha de triomphe en triomphe; la vogue allait à lui, et l'amitié du grand poète était vraiment un bienfait des dieux. Aussi voyons-nous, pendant toute cette période, M. Sainte-Beuve aux côtés de M. Hugo, célébrant ses poésies et ses romans sur le ton du lyrisme le plus exalté, et s'écriant avec un enthousiasme que rien ne peut contenir :

> Oh! qu'il chante longtemps! Car son luth nous entraîne,
> Nous rallie et nous guide, et nous tiendrons l'arène
> Tant qu'il retentira;
> Deux ou trois tours encore, aux sons de la trompette,
> Aux éclats de sa voix que tout un chœur répète,
> Jéricho tombera.

Mais voici que les deux ou trois tours ont eu lieu, et Jéricho n'est pas tombé; le bruit qui se faisait autour du nom de M. Hugo diminue peu à peu; les feuilles de sa couronne se fanent sur sa tête et jaunissent comme les feuilles d'automne au front du chêne; une réaction se déclare contre Olympio. Où donc est M. Sainte-Beuve? Je ne le vois plus. Le succès et la popularité se sont éloignés et avec eux le *tendre et pieux rêveur*.

Quelques années se passent; Victor Hugo est exilé; il monte cet escalier d'autrui si dur à gravir, il mange ce pain de l'étranger si amer à la bouche. De temps à autre seulement, une voix s'élève sur la terre de

France qui envoie au poète quelque écho affaibli de la patrie absente. Ah ! du moins, parmi ces voix amies, il y en aura une qu'il reconnaîtra avec bonheur et qui lui rappellera les beaux jours de sa jeunesse enfuie : ce sera la voix de M. Sainte-Beuve, de celui qui, tenant l'amitié de Victor Hugo pour le plus grand des biens, s'écriait autrefois :

C'est assez, c'est assez; jusqu'à l'heure où mon âme
Secouant son limon, rallumera sa flamme
A la nuit des tombeaux,
Je viendrai, le dernier et l'un des plus indignes,
Te rejoindre, au milieu des aigles et des cygnes,
O toi, l'un des plus beaux !

Hélas ! il n'est pas venu ! L'auteur des *Consolations,* de ce recueil dédié à Victor Hugo et en tête duquel nous lisons encore aujourd'hui : « Mon » ami, ce petit livre est à vous, votre nom s'y trouve à presque toutes » les pages; votre présence ou votre souvenir s'y mêle à toutes mes pen- » sées. Je vous le donne, ou plutôt je vous le rends; il ne se serait pas » fait sans vous ; » l'auteur des *Consolations* est resté muet devant l'exil de celui qui l'avait consolé lui-même en d'autres temps et auquel il écrivait alors : « Par vous, ô mon ami, je suis revenu à la vie du dehors, au » mouvement de ce monde, et de là, sans secousse, aux vérités les plus » sublimes. Vous m'avez consolé d'abord, et ensuite vous m'avez porté à » la source de toute consolation. »

Si de Victor Hugo nous tombons à Béranger, nous assisterons à un spectacle non moins instructif. Jusqu'en 1848, la popularité de ce faux bonhomme n'éprouve aucune éclipse. Les *bonnes gens* s'obstinent à le considérer comme le Dieu de la poésie et sa muse comme la Déesse de la liberté. Notre spirituel critique encense l'idole, compose des vers en son honneur et compare sa vie et ses œuvres à *un bouquet odorant non moins suave qu'impérissable !* Les choses en étaient là, quand survint la révolution de février. Tout le monde, — y compris les *bonnes gens*, — commence à s'apercevoir que le culte du chantre de *Lisette* et de *Jacques* n'est pas précisément une garantie d'ordre et de sécurité, et que la propriété, la famille et la religion n'ont rien à gagner à la propagation de ses refrains; on s'aperçoit en même temps que, sous le rapport de la poésie, ces refrains laissent quelque peu à désirer..... Arrive aussitôt M. Sainte-Beuve qui déclare, du haut du *Constitutionnel* et avec la permission de M. le docteur Véron, que les *bonnes gens,* et lui tout le premier, s'étaient trompés sur le compte de Béranger, et le voilà qui démontre pertinemment que l'idole a des pieds d'argile. — L'Empire est rétabli; le chantre du *Cinq-Mai* et des *Souvenirs du peuple* meurt le 17 juillet 1857, et à peine a-t-il rendu le dernier soupir, que le *Moniteur* lui décerne le titre de *poète national* et que le gouvernement s'empresse de faire lui-

même les frais de ses funérailles. Que vouliez-vous que fît M. Sainte-Beuve? Pouvait-il donc faire autre chose que ce qu'il a fait, c'est-à-dire célébrer avec enthousiasme le génie et les vertus du *poète national* et se faire son champion contre ceux qui, suivant l'exemple qu'il leur avait lui-même donné quelques années auparavant, se sont permis d'attenter à la gloire du chantre de *Frétillon?*

Parlerai-je maintenant des articles si étrangement contradictoires que M. Sainte-Beuve a successivement publiés sur Chateaubriand et ses ouvrages? Tant qu'a vécu l'auteur du *Génie du christianisme*, notre critique n'a cessé de professer la plus bruyante admiration pour le caractère *chevaleresque* de sa vie et pour l'incomparable beauté de ses œuvres. Il n'était pas jusqu'à la *Vie de Rancé* qu'il ne proclamât un chef-d'œuvre; quant aux *Mémoires d'outre-tombe*, admis à en écouter la lecture dans le petit salon de l'Abbaye-aux-Bois, il semblait avoir pour mission spéciale d'en célébrer les splendeurs encore inédites, et il n'hésitait pas à décerner le titre de *divins* à quelques-uns de leurs épisodes. — Chateaubriand reposait à peine depuis quelques mois dans le tombeau du Grand-Bé, lorsque sa vie, ses œuvres et, en particulier, ses *Mémoires* devinrent l'objet d'attaques détournées d'abord, puis ouvertes et de plus en plus vives, de la part de celui-là même qui avait exalté le plus haut sa vie, ses œuvres et, en particulier, ses *Mémoires*. Après tout, M. Sainte-Beuve a raison, et c'est Chateaubriand qui a tort : pourquoi est-il mort? N'y a-t-il pas tantôt deux siècles qu'un poète a dit :

Mieux vaut goujat debout qu'empereur enterré.

Hélas! c'est le même qui a dit aussi :

La raison du plus fort est toujours la meilleure.

Ces deux vers pourraient servir d'épigraphe aux deux volumes sur *Chateaubriand et son groupe littéraire*. J'aimerais à dire ici ce que je pense des attaques posthumes dirigées contre notre illustre compatriote; j'aimerais surtout à insister sur les beautés de ses *Mémoires d'outre-tombe*, qui, malgré leurs défauts, n'en demeureront pas moins l'un des chefs-d'œuvre de notre langue : livre admirable qui serait encore immortel, ne renfermât-il que cette vie de Napoléon Ier, ce VIe volume toujours éloquent et souvent sublime, ces cinq cents pages, dignes de Tacite et de Bossuet, qui s'élèvent autant au-dessus des vingt volumes de M. Thiers que l'oiseau qui plane dans la nue s'élève au-dessus du bœuf qui, revenant vingt fois sur lui-même, trace péniblement son sillon. — Mais l'espace me manque, et je ne veux pas d'ailleurs recommencer le travail si intéressant de M. Louis de Laincel sur *Chateaubriand et M. Sainte-Beuve :* je préfère y renvoyer le lecteur et signaler, en terminant, la

nouvelle campagne que l'auteur des *Causeries du lundi* vient d'entreprendre dans le *Constitutionnel*. Armé du scalpel que lui a légué en mourant Joseph Delorme, ce *Werther-carabin*, il ne se propose rien moins que de disséquer impitoyablement les écrivains et, en particulier, les membres de l'Académie française qui se permettent d'avoir des *regrets* et de ne pas éprouver une satisfaction sans mélange : l'ancien ami d'Armand Carrel n'aime pas que l'on ait des *regrets ;* le collaborateur du docteur Véron ne comprend pas que l'on ne soit pas satisfait.

M. Victor de Laprade, coupable d'avoir publié d'admirables vers, empreints, je dois l'avouer, d'une certaine mélancolie, est la première victime que M. Sainte-Beuve ait immolée sur l'autel des dieux amis du vainqueur : *Victrix causa diis placuit....* Mais quel coup de théâtre soudain ! quel spectacle inattendu ! M. Louis Veuillot est là, aux pieds de M. Sainte-Beuve; il a été *satisfait*, mais enfin il ne l'est plus ; il a des *regrets*, et d'assez vifs ; il est donc criminel au dernier chef, et cependant, loin d'être condamné, il est acquitté avec applaudissement; M. Sainte-Beuve n'a pas assez de roses pour couronner son front, pas assez de louanges pour couronner son style : louanges assurément bien méritées et auxquelles nul ne s'associe plus sincèrement que moi, mais qui, venant d'un tel juge, ont lieu de beaucoup étonner. Je ne sais si je me trompe, mais je crois en avoir trouvé l'explication dans un passage des *Libres penseurs*, où M. Louis Veuillot décerne à M. Sainte-Beuve... une botte de lauriers ? non, mais une volée de bois vert. Écoutez, plutôt :

« *Trissotin*, touché d'un éclair de bon sens, lâche sa muse asthmatique... critique, il devient important... Voilà Trissotin en faveur ; soudain, le peuple des lettrés tombe à ses genoux. Il est le portier du *Mercure*. Qui pour ses vers, qui pour sa prose, chacun invoque la clémence, sollicite la faveur de Trissotin ou cherche même à le rendre reconnaissant. Des gens de mérite, pères d'un volume nouveau-né, font antichambre chez Ravet, qui tient un journal, pour obtenir d'y célébrer les grâces du *Quoi qu'on die*.

» Mais Trissotin est de glace aux auteurs ; il ne les aime que gens de qualité, ou gens en place, ou tout à fait au comble de la réputation et de la fortune. On ne le voit jamais encourager un jeune homme ; mais aussi « jamais surintendant *ne l'a trouvé sévère.* » Pour vanter le peintre des *Précieuses*, il attendrait qu'il fût mort, ou de l'Académie; pour admirer Oronte, il n'attend que son sonnet.

» Quand il a vu la manie d'Oronte gagner de plus en plus les gens de cour (tant il est vrai que le théâtre corrige les mœurs !) Trissotin a bâti sur ce faible l'édifice de sa fortune. Il célèbre le génie littéraire des députés, des *pairs de France*, des anciens ministres, des futurs ministres, des ambassadeurs, etc. »

Publié il y a douze ans, le portrait semble écrit d'hier. Après l'avoir lu, n'êtes vous pas de mon avis? Ne vous semble-t-il pas que les deux articles de M. Sainte-Beuve en l'honneur de M. Veuillot sont sortis de

cette page de M. Veuillot *en l'honneur* de M. Sainte-Beuve? Qui sait si ce dernier n'est pas comme la femme de Sganarelle, qui aimait à être battue; ou plutôt qui sait s'il ne cherche pas à éviter, par tous les moyens en son pouvoir, le fâcheux inconvénient d'être *asticoté* par le redoutable auteur des impressions de *voyage en Cuistrerie?*

Ce n'est pas sans tristesse que je viens d'esquisser rapidement, au crayon noir, la physionomie littéraire de M. Sainte-Beuve. Malgré tout, et *quoi qu'on die*, quoi que je vienne de dire moi-même, j'apprécie, chez cet écrivain, outre son incontestable talent, la persistance avec laquelle il est demeuré fidèle à l'amour des lettres et l'ardeur infatigable avec laquelle il les cultive. — N'oublions pas non plus que si l'auteur des *Causeries du lundi* est malheureusement atteint d'un scepticisme qu'il ne dissimule pas, il a du moins le mérite assez rare de comprendre que la foi est une meilleure compagne et que ceux-là sont à plaindre qui ne l'ont plus à leur côté et ne marchent plus à la lueur de son flambeau. Que l'on nous permette de placer ici, en terminant, un souvenir qui ne sera peut-être pas sans intérêt pour le lecteur.

Il y a quelques années, dans un salon où se trouvait M. Sainte-Beuve, un jeune bénédictin parlait des choses de la foi avec conviction et avec feu. Le spirituel critique dit avec un sourire mélancolique : « Je ne le plains » pas, je l'envie presque; il a vingt-huit ans à peine, il croit; mais à cin- » quante ans, il ne croira plus, c'est alors qu'il faudra le plaindre. » Si je ne m'abuse, il y a au fond de ces paroles de l'ancien ami de Mgr Gerbet et du Père Lacordaire, le sentiment vrai du néant du scepticisme; je me plais à y voir, en dépit de l'aversion de M. Sainte-Beuve pour les regrets, la trace de *regrets* véritables et sincères qui, un jour peut-être, feront place à la joie sans mélange du chrétien qui a reconquis sa foi.

LOUIS DE KERJEAN.

Voici les noms de quelques-uns des exposants récompensés à l'Exposition de Nantes. — *Grande médaille :* INDUSTRIE, MM. Renaud et Lotz. — *Grand prix des Beaux-Arts.* Ex-æquo, MM. Paul Baudry et Gérôme.— *Médaille d'honneur* : M. Leglas-Maurice. — *Diplôme d'honneur :* M. Lemoine, M. Charpentier pour l'ensemble de son exposition. — *Médaille d'or :* — M. Bry, pour ses lithographies, M. Avisseau, pour ses poteries. — *Médaille d'argent :* M. Vincent Forest, M. Guéraud, de Nantes, et M. Robuchon, de Fontenay, pour leurs impressions. — *Médaille de bronze :* MM. de Limur et Galles, pour leur meuble sculpté. — PEINTURE. *Diplôme d'honneur :* MM. Antigna, Bouguereau, Courbet, de Curzon, Durand-Brager, Fortin, Hamon, Luminais, etc. — *Médaille de 1re classe :* Delaunay, Le Hénaff, etc. — SCULPTURE. *Diplôme d'honneur :* Carpeau, Debay. — *Médaille de 1re classe :* Valette; *de 2e classe :* Gonon, Guitton. — MM. Amédée Menard, Toulmouche, Picou et de Wismes, comme membres de la Commission, se sont déclarés hors de concours.

FRANÇOIS Ier ET LA BRETAGNE.

Il n'y eut promesse de mariage entre madame Claude, fille aînée d'Anne de Bretagne, et le jeune duc d'Angoulême, neveu de Louis XII, que sur la demande formelle des États-Généraux[1] réunis à Tours, et même à la prière spéciale des États de Bretagne. Il ne fallut rien moins que cette insistance pour vaincre les répugnances de notre duchesse, et encore ne consentit-elle de son vivant qu'à de simples fiançailles. Le mariage ne fut réellement célébré qu'à sa mort, et l'on peut présumer que jusqu'au dernier moment elle espéra rompre les engagements auxquels elle avait fini par souscrire[2].

Certes, il eût été fâcheux pour la France qu'une si belle province lui échappât. Alors que depuis Louis XI le mouvement était donné ; alors que les grands fiefs venaient les uns après les autres se confondre dans cette unité plus tard si puissante ; alors que la nation française commençait réellement à se reconstituer après des siècles de dislocation, il était fort important que ce beau duché de Bretagne restât, nouveau joyau à la couronne de nos rois. Il est vrai que l'avenir était inévitable, et que les résistances de la politique et de la diplomatie ne pouvaient tout au plus qu'en retarder l'accomplissement. Les lois qui s'appliquent à la gravitation

1 « Les grands seigneurs de Bretagne et les plus notables personnages ayant considéré les inconvénients que causeroit le mariage de la fille aînée du Roy avec Charles d'Autriche, s'assemblèrent de leur propre mouvement, à ce qu'ils disoient, dans la ville de Tours où estoit le Roy, et le supplièrent de la donner à François, duc de Valois, son héritier présomptif. Ce qu'il leur accorda, et on fiança les deux parties, le 28 may. » (*Hist. de France*, Mézeray. Amsterdam, Wolfgang, 1682, p. 441.)

2 « Si la reine-mère eût vécu, jamais le roi François ne l'auroit épousée, car elle prévoyoit bien les mauvais traitements qu'elle en devoit recevoir. » (Brantôme, *Discours sur Madame Claude de France.*)

des corps célestes régissent également les relations des peuples entre eux. Les attractions s'exercent en raison directe des masses. La France agrandie devait absorber la Bretagne, comme la Prusse ou l'Autriche absorberont un jour l'Allemagne.

Mais dans Anne de Bretagne il y avait trois sentiments bien distincts : ceux de la princesse, de l'épouse et de la mère. Que comme princesse, malgré l'indépendance qu'elle eût voulu conserver à son cher pays, elle eût toutefois fini par céder aux vœux de la France et de son duché, rien de plus naturel. Elle évitait les guerres de succession qu'eût nécessairement amenées l'union de madame Claude avec Charles d'Autriche [1], et elle accédait aux demandes de ses sujets. Comme épouse, elle cédait aux supplications de Louis XII; rien de mieux.

Mais si Anne de Bretagne était épouse et reine, elle était mère aussi et elle avait tout lieu de craindre que François Ier ne fût pas pour sa fille Claude tel qu'elle eût pu le désirer. Elle qui savait par expérience ce que valent pour le bonheur les unions politiques et qui avait plutôt pleuré Charles VIII par convenance que par regret, puisqu'après quatre mois de veuvage, elle signait librement une promesse de mariage avec Louis XII; elle qui en agissant ainsi n'avait fait qu'obéir à une inclination longuement combattue, et n'avait pas reculé devant la demande en nullité de mariage à la cour de Rome que dut former Louis XII pour rompre le lien qui l'unissait à Jeanne de France; elle, en un mot, qui avait consacré toute sa vie à chercher le bonheur dans la vie privée, elle ne pouvait se résoudre — et toutes les mères le comprendront — à sacrifier sa fille à des chagrins domestiques bien faciles à prévoir, mais qui dépassèrent encore tout ce que l'on pouvait s'imaginer, ainsi qu'en témoigne la si triste et si célèbre lettre autographe de Marguerite à son frère François Ier.

La reine Anne morte en 1514, le mariage de la princesse Claude de Bretagne et de l'héritier présomptif du trône s'accomplit. Presqu'en même temps que lui le vieux Louis XII épousa en troisièmes

1 « Vous voulez donc, » lui disait Louis XII à l'occasion de ce projet, « faire une alliance des chats avec les souris » (Montfaucon, *Monuments de la Monarchie française*, t. IV, p. 93.)

noces une sœur du roi d'Angleterre Henri VIII. Deux mois après sa nouvelle union, Louis XII avait fermé les yeux.

Le duc d'Angoulême était salué roi de France sous le nom de François Ier. Les contrats de mariage de Charles VIII, de Louis XII et de François Ier étaient susceptibles d'interprétations très-diverses. La reine Claude, quoique certes elle n'eût pas lieu comme femme d'être satisfaite de sou époux, lui assura cependant le duché de Bretagne, « pour en jouir pendant sa vie, et être réputé vrai duc..., en considération de la grant amour et dilection du roy son mary et de la promesse par lui faicte de se charger du mariage de madame Renée, sa sœur. »

Voici en entier le texte de cette importante donation.

A tous ceux qui ces présentes verront, etc., nous, Gabriel, baron et seigneur d'Allègre, garde de la Prévôté de Paris; savoir faisons par devant Jehan du Pré et Jehan Dain, notaires du Roy au Chastelet de Paris, fut présente en sa personne, très-haute et très-excellente dame, Claude par la grâce de Dieu Royne de France, Duchesse de Bretaigne, laquelle considérant la grant amour que très-haut et très-puissant seigneur François, par la grâce de Dieu Roy de France très-chrestien, son mary lui a toujours porté et porte, et pour le rémunérer du don qu'il luy a pleu faire des Duchez d'Anjou, Angoumois, Comté de Maine, et se charger du mariage de sa sœur Madame Renée de France, et l'en descharger, et sadite duché de Bretaigne, et aussi afin que la vie durant dudit seigneur son espoux les Duchés de Bretaigne et Comté de Nantes ne sortent des mains d'iceluy son espoux, et ne viennent à mains étrangères ; à ces causes, voulant quant à ce user du privillege ecrit en droit, que les Reynes peuvent donner à leurs maris durant leurs mariages, et qu'elles ne sont subjettes aux coutumes loix, ne constitutions, elle reconnut avoir donné, cédé, quité, transporté, à sondit mary présent et acceptant les Duchés de Bretagne et Comté de Nantes, de Bloys, d'Estampes et de Montfort, et seigneuries de Concy, sans y rien réserver, pour en jouir par sondit seigneur et mary la vie durant d'iceluy, pour être réputé et tenu vray Duc de Bretaigne, Comte de Nantes, etc.

Cela fut fait et passé en présence de Messires Anthoine du Prat, Chancelier de France, Arthur Gouffier, Chevalier, grand maistre de France, et Fleurimont Robertet, Chevalier et Tresorier de France, l'an MDXV, le Dimanche XXIIe jour d'Avril, après Pasques. — Ainsi signé et scellé.

DU PRÉ et J. DAIN.

Mézeray a laissé un joli crayon de François Ier. « Lorsque ce prince parut sur le throsne à la fleur de sa jeunesse avec la mine

et la taille d'un héros, avec une merveilleuse adresse dans tous les nobles exercices d'un cavalier, brave, libéral, magnifique, civil, débonnaire et bien disant, il attira l'adoration du peuple et l'amour de la noblesse. »

Certes, on comprend combien la reine Claude dut être fière de rencontrer dans son époux le premier cavalier de son siècle, et l'on s'explique la facilité avec laquelle elle s'empressa de le couronner duc de Bretagne. Malheureusement, ajoute Mézeray « c'eût été le plus grand des rois, si la trop haute opinion de lui-même que luy donnèrent tant de belles qualitez, ne l'eût pas laissé envelopper par les charmes des dames, et par les flatteries des courtisans, qui luy gastèrent l'esprit, et l'espanchèrent presque tout au dehors dans de vaines fanfares et de fastueuses apparences [1]. »

Ces quelques lignes disent, avec discrétion et modération, ce que les mémoires du temps ont raconté dans les plus grands détails, les traverses et les capricieuses amours de ce roi chevalier. Tristes pages dans l'histoire de France que celles que remplissent les intrigues de ces maîtresses en titre du roi trônant à côté de la reine,

Sous les lambris dorés versant ses pleurs secrets.

Couvert de gloire à Marignan, conquérant du Milanais, Claude voulut présenter son mari à ses chers Bretons. En 1518 elle l'amena dans son duché, et l'entrée triomphale eut lieu à Nantes. Ogée nous dit [2] que les présents et les frais d'entrée s'élevèrent à 3,255 livres, somme énorme pour le temps.

A cette cour brillante la reine Claude, qui paraît avoir hérité de la bonté de Louis XII, était adorée de tous ceux qui l'approchaient. Au camp du Drap d'Or, à cette pompeuse et ruineuse entrevue des rois d'Angleterre et de France, Claude reçut plusieurs fois la visite d'Henri VIII. Chose bien digne de remarque, miss Anna Boleyn, âgée de quatorze ans, petite-fille d'un ancien lord-maire de Londres, faisait alors partie de la maison de la reine. Sans en deviner les conséquences, Claude, la vertu même, présenta innocemment Henri VIII à Anne de Boleyn et assista à cette première entrevue

1 Mézeray, *François Ier*, p. 474.
2 *Dictionnaire d'Ogée*. Rennes, 1853, t. II, p. 161.

qui devait se terminer pour cette pauvre enfant par l'échafaud, et devait être la cause première de la réforme en Grande-Bretagne.

La reine Claude était d'une santé maladive; le roi son mari n'eut pas longtemps à supporter l'amère critique, la seule qu'elle se permît de sa conduite, celle de lui opposer silencieusement la sienne. En 1524 elle mourut, en transmettant par testament la Bretagne au dauphin et en en laissant l'usufruit au roi. *Les Croniques de François Ier*, publiées pour la première fois en 1859, s'expriment ainsi sur ce sujet : « Le 26e jour du moys de juillet 1524, environ heure de » midy, de ce siècle décéda la perle des dames et cler mirouer de » bonté, sans aulcune tache, madame Claude, reyne de France, » fille du feu roy Louis XII de ce nom, laquelle fut moult regretée, » et fut son corps mis en un sercueil, en la chapelle du château de » Blois, où il fut longtemps sans être inhumé. Et pour la grant es- » time de saincteté que l'on avoit d'elle, plusieurs luy portoient » offrandes et chandelles, et atestoyent aulcuns avoir été guéris et » salvez de quelques maladies par ses mérites et intercessions; et » mesmement une notable dame qui affermoit avoir receu par ses » mérites guarison d'une fiebvre qui jà par longtemps l'avoit tour- » mentée. »

C'était à un triste moment; les revers avaient succédé aux victoires, le connétable de Bourbon avait envahi la France et mettait le siége devant Marseille; l'amiral Bonneval était chassé de l'Italie, et François Ier franchissant une seconde fois les monts, au lieu de retrouver son Marignan, alla perdre sous les murs de Pavie la bataille et la liberté.

Dans cette même année fertile en événements, les États de Bretagne entérinaient les lettres de la reine Claude qui reconnaissaient le roi pour usufructuaire, comme dit dom Lobineau, et le dauphin son fils comme héritier.

Nous croyons être agréable à quelque personnes curieuses des vieilles formules de l'étiquette semi-féodale et des anciens titres, en transcrivant ici, des Preuves du XXIIe livre de l'*Histoire de Bretagne*, cet acte important de notre histoire.

En la congrégation et assemblée generale des gens des Etatz aujourd'huy faite en la ville de Rennes devant hault et puissant

seigneur Guy comte de Laval, de Montfort et de Quintin, vicomte de Rennes, sire de Vitré, de la Roche et d'Acquigny, gouverneur général et lieutenant pour le roy usufructuaire de ce pays et duché de Bretaigne, pour légitime administrateur de monseigneur le Daulphin, duc-propriétaire d'icelluy duché; maistre Jehan Briconnel [1], vi-chancelier, maistre Gilles le Rouge, sieur de Herberie, président dudit pays et maistre Gilles de Comacre, notaire et secrétaire dudit sieur et de mondit sieur le Dauphin; commissaires et procureurs espéciaulx ezdites qualitez, pour prendre et recevoir les obéissances et serment de fidélité des prelatz, barons, abbez, chapitres, nobles, vassaux et subgets, officiers, tant de justice, que finances, que d'autres d'iceluy duché; aussi bailler sourséance et souffrances aux barons, nobles et vassaux de faire foy et hommage, continuer lesdits officiers en leurs offices, tant pour le fait et exercice de ladite justice, que pour recevoir les deniers et faire faire autres actes nécessaires et requis, et à ceste cause les faire assembler en tels lieux ou villes dudit pays comme eust esté advisé par lesdits commissaires, selon le mandement de commission dudit sieur, signé de sa main et de Dorne, l'un de ses notaires et secrétaires expédié à Avignon le XXV septembre dernier: sont comparuz devant les commissaires les évêques qui ensuivent personnellement savoir, les évesques de Rennes et de Léon, les XII et autres par procureur; pareillement ont comparuz en personnes, les abbez de Beaulieu, de Saint-Aubin-des-Bois, et de Saint-Jehan-des-Prez et les autres par procureurs : aussi les procureurs des barons et d'aulcuns bannerets, chevaliers et autres nobles, les procureurs des bourgeois et députez des citez de Rennes, Nantes, Saint-Malo, Dol, Cornouaille, Vennes (*sic*), Saint-Brieuc, Treguer et Léon; mesme les procureurs des villes de Ploermel, Dinan, Guérande, Lamballe, Fougères, Morlaix, Guingamp, Kerahez, et autres bonnes villes de cesdits pays et duché; pareillement ont comparu personnellement les sieurs de Beaufort, de Vieille-Vigne, du Bois-Yvon, de la Marzelière, du Tiercent, du Plessiz-Augier, de Bruillac, d'Espinay, de Trégomar, de Vauvert, du Bordage et autres plusieurs nobles; plus ont comparu les conseillers et gens de la court du Parlement, les conseillers, secrétaires et gens des chancelleries et conseils; les gens des comptes, les officiers de la justice, les général, trésorier et contreroleur général des finances, receveurs, capitaines, lieutenants et autres officiers; auxquels assemblements a esté par mondit sieur le vi-chancelier donné à entendre et à plain déclaré le bon vouloir, amour, et très-grande affection que ledit sieur a envers lesdits gens des trois Etats, gens de la justice et autres ses officiers et sujets dudit pays et duché; aussi l'effet et teneur de ladite com-

1 C'est le célèbre évêque du Mans, confesseur de Marguerite, sœur du roi; il avait, de la meilleure foi du monde, embrassé, un des premiers de France, le parti de la réforme, mais, effrayé du mouvement qui dès 1529 se manifestait dans les esprits, il se soumit aux jugements de la Sorbonne.

mission, leur remonstrant et faisant savoir (entr'autres choses) que la feüe royne Claude, de très-recordable et louable mémoire (que Dieu absoille) par son testament et ordonnance de dernière volonté avait fait le roy son seigneur et époux usufructuaire dudit duché et ledit seigneur Daulphin, son filz aîné propriétaire, son seul et universel héritier. Et après la lecture dudit mandemement et commission, ont lesdites gens desdites courts de Parlement, Conseil et Chambres des Comptes, et tous autres officiers, fait les sermens audit sieur (exdites qualitez) de bien et loyalement le servir et obéir; et ce fait, ont esté, lesdits officiers confermez et continuez en leurs dits offices; aussi ont lesdits procureurs des bourgeois desdites citez et bonnes villes fait serment de fidélité audit sieur; et semblablement les évesques, abbez, barons, bannerets et autres. »

Fait au couvent des Jacobins de Rennes, le XXVI novembre MDXXIV.

Signé Du Val, Beaucouché, Texier et Pelerin,
et scellé de deux petits sceaux.

Cependant François, du fond de sa prison, adressait aux grands et aux parlements du royaume une bien noble lettre. — « Soyez sûrs, disait-il, que comme pour mon honneur, et celui de ma nation, j'ai plutôt élu honnête prison que honteuse fuite, ne sera jamais dit que, si je n'ai été si heureux de faire bien à mon royaume, pour envie d'être délivré, j'y fasse mal, m'estimant bien heureux pour la liberté de mon pays, toute ma vie demeurer en prison.[1] »

On ne s'adresse jamais en vain aux sentiments de l'honneur. La Bretagne, qui avait vu avec regret partir avec le roi 6,000 hommes et 900 harquebusiers[2] au-delà des monts, n'en fut pas moins la plus empressée à contribuer au paiement de la rançon de François Ier, qui n'avait échappé aux mains de Charles-Quint qu'en laissant ses deux fils comme ôtages à Madrid.

Toutefois l'assemblée de la noblesse de Bretagne voulant avec fierté sauvegarder ses franchises et craignant que de ce précédent on n'argumentât plus tard pour la soumettre à d'autres impôts que celui du sang, fit précéder sa résolution d'un préambule dans lequel

1 *Captivité de François Ier*, texte donné par M. A. Champollion, pages 158-160. Paris, 1847.

2 *Croniques du roy François, premier de ce nom*, publiées par G. Guiffrey, Paris, 1859, p. 103.

elle réservait tous ses droits : « Les aides que demande François Ier n'étant accoutumés, ni devant être levez sur les gentilshommes et nobles de Bretaigne, lesquels ne doivent principalement que la foy et le service aux armes, à quoy se sont souvent employez plus que nuls autres païs que le Roy ait sous son obéissance. » — Ces réserves posées, ils accordaient, « par pur don et libéralité, » le vingtième des revenus nobles du duché.

Jour fut assigné pour que tous les nobles apportassent dans chaque évêché, sous serment, le vingtième de leur revenu. Pour n'offenser aucune délicatesse, n'humilier aucun front, ne pénétrer aucun secret d'intérieur, on s'en rapporta loyalement au serment qu'un gentilhomme ne pouvait trahir sans déchéance ni félonie. Les deniers apportés par chacun durent être déposés en un coffre « sans être comptés, ni nombrés. »

Parmi les noms cités dans l'acte et qui comptent encore des représentants, on remarque un Talhouët, un Rohan, un de la Motte, un sieur de la Touche, M. de Chateaubriant, MM. de Montbourcher, le sieur de Vaucouleurs, un Pontbriant, de Kerguern, etc. — Les habitants de Rennes se taxèrent eux-mêmes à 3,000 livres[1].

Me voici de rechef roi, s'était écrié François Ier, en remettant le pied sur le sol de France, après avoir failli mourir dans sa prison. La cession de la Bourgogne qu'on lui avait arrachée pour lui rendre la liberté, ne s'effectua pas ; la France retentit de nouveau du bruit des armes, la cour, des fêtes les plus brillantes, et bientôt s'effectua, en vue des alliances italiennes, le mariage de Renée de France, la seconde fille d'Anne de Bretagne, avec François d'Este, duc de Ferrare, la même année où le connétable de Bourbon tombait au siége de Rome sous l'arquebuse de Benvenuto Cellini[2]. La princesse Renée à plusieurs reprises avait été destinée à une élévation plus grande. Promise d'abord à Charles-Quint, elle avait ensuite été fiancée à Henri VIII, mais tous ces projets avaient manqué.

1 *Histoire de Rennes*, par M. Ducrest de Villeneuve. Rennes, 1845, p. 217.

2 Voici comment Benvenuto Cellini, suspect, il est vrai, de quelque vantardise, raconte lui-même l'événement : Je visai sur un point où j'apercevais quelqu'un qui dominait tous les autres.... quand j'eus tiré, je remarquai un tumulte extraordinaire; aussitôt le bruit se répandit que le connétable de Bourbon venait de tomber ; en effet, je ne tardai pas à le reconnaître emporté sur les bras des siens.

Le mariage se fit à la Sainte-Chapelle. Le manuscrit si heureusement découvert à la bibliothèque royale par M. G. Guiffrey[1], donne sur les cérémonies qui eurent lieu à cette occasion les plus curieux détails. On voit le roi conduisant lui-même « par dessoubz les bras » la princesse jusqu'à l'église. Puis viennent les princes et gentilshommes de France « moult triomphaument décorez, et semblablement ceux du duc de Ferrare. »

La princesse était aussi savante que belle. A la cour lettrée de sa mère elle étonnait les érudits; l'étude des langues mortes et vivantes, aussi bien que l'astrologie et la philosophie du temps, lui étaient familières. Or, on ne peut nier que cette époque, où toute l'Europe marchait sous le drapeau de la Renaissance, était bien fertile en hommes. Erasme, Thomas Morus, Reuchlin, Budé, Rabelais, Albert Durer, Clément Marot, étaient les contemporains de Renée, qui comprenait tous leurs mérites.

Le jour de ses noces, la nouvelle duchesse avait une robe de velours cramoisi et « sur sa blanche poitrine une hermine très-riche; sur son chef avait un chapeau de pierreries, ses blonds cheveux traînant jusques à terre. »

Marot la chanta :

Qui est ce duc, venu nouvellement,
En si bel ordre et si riche équipaige?
On juge bien à le voir seulement
Qu'il est yssu d'excellent parentaige.
N'est-ce celui qui en florissant aige
Doibt épouser la princesse Renée?
. . . . . .
Fille de Roy, ...
. . . . . tu n'en doibs faire pleurs,
Car le pommier, qui porte bon fructaige,
Vault mieux que cil, qui ne porte que fleurs
Roses aussi de diverses couleurs,
L'on ne les ceult, sans profiter périssent.
. . . . . .
Dancez, ballez, solennisez la feste
De celle en qui votre amour gist si fort.

1 *Croniques de François, premier de ce nom*, p. 69 et suivantes.

Las ! qu'ay-je dict ! qu'est-ce que j'admoneste ! .
Ne dancez point, soyez en desconfort
Elle s'en va; amour par son effort
Luy faict laisser le lieu de sa naissance
Parents, amis, et longue connaissance.
O noble duc ! pourquoy t'en vas de France ?
. . . . . .
Duchesse, hélas ! que faiz-tu ? tu délaisses
Ung peuple entier pour l'amour d'un seul prince,
Et au partir en sa place nous laisses
Triste regret, qui nos cœurs mord et pinse.

La nouvelle duchesse de Ferrare partit; mais, hélas ! elle tomba bientôt dans les exagérations les plus étonnantes. Calvin et ses désolantes doctrines n'eurent pas d'adepte plus passionné. Voici ce qu'elle écrivait au patriarche de Genève, le bourreau de Michel Servet : « Non, je n'ai point oublié ce que vous m'avez écrit, que David a haï les ennemis de Dieu de haine mortelle..... Quand je saurois *(si je savais)* que le roi mon père et la reine ma mère et monsieur mon mari et tous mes enfants seroient réprouvés de Dieu, je les voudrois haïr de haine mortelle et leur désirer l'enfer et me conformer à la volonté de Dieu entièrement..... [1] »

Véritable énergumène, les années en s'accumulant sur sa tête, loin de la refroidir, l'exaltent encore davantage. Agée de soixante ans, en 1564 elle va jusqu'à exhorter « les simples femmelettes à dire qu'elles voudroient de leurs mains tuer et étrangler les ennemis de l'Évangile [2]. » Avec cette singulière fraternité évangélique, on comprend les horreurs des guerres de religion. Devenue veuve, elle revint mourir en France, à Montargis [3], hautement protestante, après avoir vu la Saint-Barthélemy faucher les plus fortes têtes de son parti.

Revenons à François Ier. Il avait résolu d'accomplir la destinée de la Bretagne. En conséquence, aussitôt après que la paix de Cambrai fut signée et rendit un peu de calme à la politique, il se décida à réaliser ce que, pendant des siècles, les rois de France

1 Henri Martin, t. IX, p. 495 de son *Hist. de France*. Paris 1867.
2 *Archives curieuses de l'histoire de France*, t. V, p. 392.
3 En 1575.

avaient poursuivi, et ce que Charles VIII, Louis XII et lui-même avaient tenté de mener à bonne fin.

En 1532, après s'être adroitement ménagé, tant par largesses que par charges honorifiques, les seigneurs les plus importants, il convoqua les États de Bretagne, afin qu'on délibérât sur le grand acte de l'Union. Les États soulevèrent quelques difficultés; ils déclarèrent que rien ne pourrait être réglé tant que, suivant l'antique usage, le duc n'aurait pas fait son entrée solennelle dans sa capitale. Ils ne faisaient là qu'exprimer un désir bien légitime, celui de connaître le nouveau souverain avant de se donner pour toujours à lui et à ses descendants.

François Ier s'empressa de souscrire à cette demande, à la condition que l'Union fût acceptée. Les États, après de longs et vifs débats, dans lesquels se firent remarquer Jean Bosech, procureur-syndic de la bourgeoisie de Nantes, et Jean Moteil, eurent le courage de déclarer qu'ils ne se croyaient pas suffisamment autorisés pour consentir à l'anéantissement de l'indépendance de leur pays. Eussent-elles reçu un vigoureux appui, ces résistances n'eussent pu, répétons-le, que retarder, mais non empêcher l'accomplissement des destinées de la Bretagne. Du reste, le président des Déserts, gagné à la cause de l'Union, l'emporta, et les États, réunis à Vannes « en gros nombre », présentèrent au roi, retiré alors chez la belle comtesse de Chateaubriand, une supplique par laquelle ils lui demandaient que son fils aîné, le Dauphin François III de Bretagne, fît son entrée à Rennes, sa capitale, comme « duc et seigneur propriétaire; » — et que lui, François Ier, se réservât l'usufruit et administration d'iceluy duché; en outre, et cela était le point important, ils supplièrent le roi qu'il se donnât bien garde de refuser; — « qu'il lui plût d'unir et joindre perpétuellement lesdits pays et duché de Bretaigne avec le royaume de France, à ce que jamais ne se trouve guerre, dissentions ou inimitiés entre lesdits pays, gardant toutefois et entretenant les droits, libertez et priviléges dudit pays..... tant par les chartes anciennes et autrement les maintenir et les garder; et que mondit seigneur le Daulphin ainsi le jure de faire. »

Des lettres-patentes conformes furent publiées; mais quand elles

furent présentées à l'enregistrement au parlement de Paris, cette cour, jalouse des prérogatives des rois de France, refusa de le faire, considérant que, depuis le mariage de Charles VIII, le duché de Bretagne était annexé à la couronne. Ces remontrances de pure forme n'eurent pas cependant de suites graves, et sans lit de justice, le parlement finit par consentir à les enregistrer.

A la suite de cet acte d'union, le prince François III resta quelque temps à Rennes; mais son père, craignant que la présence de ce prince ne rendît aux Bretons l'espérance de ressaisir avec lui leur indépendance, il s'empressa de le rappeler, et il le dirigea sur l'Italie, « ce tombeau des Français », où nous ne cessions de guerroyer avec des fortunes diverses. Mais la mort glorieuse du champ de bataille ne voulut pas de lui; il mourut empoisonné, les uns disent par Catherine de Médicis, femme de son frère cadet, plus tard Henri II, les autres, par le comte de Montecucullo, émissaire de l'empereur. Charles-Quint s'en défendit vivement, protestant « qu'il eut mieux aimé perdre toutes ses terres que d'avoir seulement la moindre pensée d'un pareil crime[1]. » La vie de Catherine de Médicis comporterait peut-être, sans trop d'improbabilité, un pareil début, qui supprimait l'obstacle entre elle et la couronne. En tous cas, les contemporains n'ont pu éclaircir ce fait, et il est fort à présumer que nous ne serons pas plus heureux.

Voici comment J. Bouchet[2] raconte cet affreux événement dans la *Déploration* qu'il composa :

Comme il faisoit à Tournon ses apprestes
Pour s'en aller au hasard de conquestes
Lorsqu'il avoit dix-neuf ans ou tout près,
Un jour fort chaud, par passetemps exprès
Que la fraîcheur serchoit avec son frère,
Le long de l'eau, portant fort triste chère
Pour son repas, sous un arbre se mit
A douze pas de son frère, où il dist
Fort tristement : Il ne me chault de vivre,
De tous mes maux vouldrois être en délivre.

1 Mézeray, *Vie de François Ier*.

2 Né à Poitiers en 1476, mort procureur en 1555. Ses ouvrages sont rares et recherchés.

Plus loin, il est vrai que le rimeur poitevin ajoute :

Aulcuns ont dit qu'il mourut par poison.

Ce qu'il y a de certain, c'est que Montecucullo fut poursuivi par la justice et convaincu d'avoir empoisonné « feu François par pouldre d'arsignic sublimé, par lui myse dedans un vas de terre rouge, et fut condamné à être mené devant l'église Saint-Jean, auquel lieu, estant en chemise, tête nue et pieds nuz, tenant en ses mains torche allumée, il cria merci; de là, fut traîné sur claye au lieu de la Grenette, et là, en sa présence, les poisons d'arsegnic et de réalgar furent brûlés, puis fut traîné et démembré tout vif par quatre chevaux et les quatre quartiers de son corps pendus aux quatre portes de la ville de Lyon, où il fut jugé. « Le peuple, dit le » *Croniqueur*[1], prouva et par ici on peult connaître la révérence » et amour qu'ont les Français envers leurs princes, puisque mirent » son corps par petites pièces, mesme les petits enfants ne luy lais- » sèrent ung poil de barbe que tout ne fut arraché, luy coupèrent » le nez et luy tirèrent les yeux hors de la tête, et, à grands coups » de pierres, luy rompirent les dents et mâchoires..... Bref, luy » firent tant d'opprobres et sy vilaines, qu'ilz jouèrent à la pelote » avec sa teste, et si la pueur de sa misérable et mauldicte cha- » rougne traînée dans la boue n'eust le peuple faict retirer, encore » serayent-ils après pour lui excogiter mille tourments et le faire » mourir mille foys après sa mort. »

Ces affreux supplices, ces cruautés inutiles ne purent malheureusement pas rendre la vie au prince François. Sa mort fit passer tous ses droits au nouvel héritier présomptif du trône, qui fut plus tard Henri II. Ses titres comme duc par la reine Clande sa mère, Anne de Bretagne, sa grand'mère, François II de Bretagne, son bisaïeul, et François III son frère, étaient aussi incontestables que ceux de sa maison à la couronne de France, et se confondaient dans sa personne.

La réunion était consommée.

CH. DE MONTIGNY.

1 *Les Croniques du roi François, premier du nom.*

TRADITIONS POPULAIRES DES BRETONS.

LA VEILLÉE DE NOËL.

Il y a dans le ciel et sur la terre,
Ô Horatio, plus de choses que n'en
peut rêver votre philosophie.
HAMLET.

Voici la nuit de Noël! c'est la nuit bénie et bienheureuse entre toutes les nuits de l'année, et qui jouit de priviléges inconnus à toute autre. Cette nuit, aucun esprit malfaisant n'ose se mettre en campagne; nulle étoile n'exerce de maligne influence; nul maléfice ne prend; nulle sorcière n'a le pouvoir de charmer. Dieu l'a voulu ainsi, afin que l'homme — et le pauvre paysan surtout — puisse, en toute sécurité, se rendre, de tous les points de la campagne, à l'église de sa paroisse, pour fêter jusqu'au jour la naissance de son divin Rédempteur.

La bûche de Noël brûle dans le foyer; c'est un énorme tronc de chêne. Formons le cercle et chauffons-nous tranquillement en écoutant de vieux chants du temps passé, et en nous racontant des histoires merveilleuses de géants et de nains, de sorcières, de lutins et de revenants. Puis, quand l'heure sera venue, nous irons tous ensemble à l'église de notre paroisse, et y entendrons, avec recueillement et dévotion, les trois messes auxquelles tout bon chrétien doit assister en cette nuit de grâces toutes spéciales.

Voyons, Bango, Riwall, Pasquiou, Jolory, il faut nous raconter ce que vous savez de particulier sur la nuit de Noël. On aura soin que le cidre ne manque pas dans l'écuelle du conteur; puis Marianna et Francésa nous chanteront quelques-uns de leurs plus beaux *gwerz* et *sônes*.

— J'ai entendu dire, commença Pasquiou, que, la nuit de Noël, pendant la messe de minuit, les flammes du purgatoire s'éteignaient, et que les pauvres âmes éprouvaient quelque soulagement à leurs peines.

— Moi aussi je l'ai entendu dire, fit Môna, et c'est sans doute pour cette raison que, cette nuit, on ne voit jamais de revenants, ni d'âmes errantes sur la terre.

— J'ai entendu dire encore, reprit Pasquiou, que, cette même nuit, tous les animaux parlent la langue de l'homme, et s'entretiennent entre eux de leurs petites affaires, tout comme nous autres. Ils se racontent leurs travaux, leurs peines, leurs plaisirs, leurs projets, leurs voyages et leurs aventures. Et si cela est ainsi, moi je pense que tous les animaux ont été des hommes, un jour, et que Dieu, en punition de leurs péchés et de leurs méchancetés, les a changés en animaux de différentes espèces, et qu'ils sont plus ou moins malheureux, selon qu'ils se sont comportés plus ou moins bien quand ils étaient sur la terre, hommes comme nous; car vous savez que, s'il est des animaux qui sont bien malheureux, il en est d'autres aussi qui ne manquent de rien, et qui ne doivent rien désirer de mieux que leur condition présente, si ce n'est de n'être plus des animaux et de redevenir des hommes. Et si tout cela est vrai, les animaux, en parlant la langue de l'homme, la nuit de Noël, ne feraient que recouvrer pour un moment un bien qu'ils ont perdu, et dont ils conservent, peut-être, quelque souvenir.

— Je ne sais, dit Riwall, si jamais les animaux ont été des hommes; je n'ai pas grande confiance à ce que Pasquiou vient de nous dire là-dessus; mais ce que je crois plus volontiers, c'est qu'ils parlent la langue de l'homme pendant une partie de la nuit où est né notre divin Sauveur. A ce propos, écoutez une histoire : — A Kerandouf, en Plouaret, chez Jobik Marzinn, on était une nuit, une nuit de Noël précisément, réuni autour de la bûche de Noël, comme nous le sommes ici, et l'on parlait de choses et d'autres, tranquillement, en attendant l'heure de se rendre au bourg pour la messe de minuit. Quelqu'un ayant dit aussi que les animaux parlent, cette nuit-là, la langue de l'homme, Arzur, Arzur l'incrédule, qui se trouvait là, se mit à rire, à se moquer de celui qui avait parlé de la sorte,

et à dire que tout cela n'était que mensonges, histoires de bonnes femmes et de commères qui ne méritaient pas plus de foi que les histoires de lutins, de sorcières et de revenants. Au reste, ajouta-t-il, quoique je n'aie aucun doute à cet endroit, je veux aller m'enfermer cette nuit même dans l'étable aux bœufs, et s'ils parlent, je les entendrai bien et saurai ce qu'ils diront, et vous en donnerai des nouvelles demain matin. Et il fit comme il avait dit; il se rendit à l'étable aux bœufs et se cacha dans leur râtelier, parmi le foin. Les bœufs continuèrent de ruminer gravement, paisiblement, sans même avoir l'air de se douter de sa présence. Arzur commençait à s'impatienter et se félicitait déjà d'avoir raison de persister dans son incrédulité à l'égard de toutes ces sottes histoires, quand tout-à-coup, vers minuit, le grand bœuf noir parla ainsi : — Mes enfants, notre Seigneur est né, le Dieu tout puissant et miséricordieux. Il n'est pas né dans un palais, ni dans la maison d'un riche de la terre; il est né comme le dernier des misérables, dans une étable, entre un bœuf et un âne. Gloire au Seigneur! — Et tous dirent en chœur : Gloire au Seigneur! Gloire au Dieu juste et tout puissant, au consolateur des pauvres et des affligés, qui est venu racheter le monde et tout ce qui l'habite des griffes de Satan, et qui, par un effet de sa bonté infinie, daigne nous rendre la parole. Gloire, gloire au Seigneur!

Arzur dressait les oreilles et ne revenait pas de son étonnement.

Puis le bœuf noir dit encore à la vache rousse : — Ma sœur, il ne faut pas vous rebeller contre l'autorité de l'homme, comme vous l'avez fait hier. Dieu l'a établi notre maître, nous sommes faits pour lui; il faut supporter patiemment ses coups, ses rigueurs et ses injustices; notre travail, notre peine, notre vie, notre chair même, tout est à lui! — Ainsi l'a voulu le Seigneur; gloire au Seigneur! reprirent en chœur les bœufs et les vaches.

— Que ferons-nous demain, mon frère? dit au bœuf noir le bœuf roux moucheté de blanc. — Demain, nous porterons en terre, au cimetière de la paroisse, le corps d'Arzur, le pauvre Arzur le curieux et l'indiscret, l'incrédule et l'impie, qui est ici à nous écouter. — Nous porterons en terre le corps d'Arzur, reprirent-ils tous en chœur.

Arzur ne riait plus, je vous prie de le croire ; il aurait bien voulu être à cent lieues de là. Il ne tint pas à en entendre davantage ; c'était bien assez ! Craignant que les bœufs ne cherchassent à le tuer sur-le-champ, pour ne pas mentir à leur funèbre prédiction, il sauta du râtelier où il se tenait blotti, et se sauva à toutes jambes. Les bœufs le laissèrent partir, sans même faire attention à lui. Pâle, effaré, mourant de frayeur, il alla se cacher dans son lit, et n'en sortit que pour aller au cimetière de la paroisse, traîné par les mêmes bœufs qui lui avaient prédit cette fin déplorable.

— Ce n'est peut-être pas vrai, dit Francésa, mais c'est toujours une terrible leçon à l'adresse des incrédules trop obstinés et des curieux.

— J'ai entendu dire encore, fit Bangor, que, la nuit de Noël, au moment de l'élévation, quand le prêtre montre aux fidèles l'hostie consacrée, l'eau des puits et des fontaines se change en vin.

— Ecoutez ! Voilà le coq qui chante ! dit tout-à-coup Mona. C'est mauvais signe, dit-on, quand le coq chante ainsi au milieu de la nuit.

— Mais vous savez bien que, cette nuit, rien ne se passe comme à l'ordinaire, reprit Jolory. *Nul animal ne dort cette nuit, excepté l'homme et le serpent*, dit un vieux proverbe ; l'homme, toujours oublieux de son Dieu, et le serpent, qui n'a rien à faire la nuit où naquit notre Sauveur. Et le coq chante à toutes les heures pour empêcher les esprits mauvais de se répandre sur la terre, et pour rappeler à l'homme qu'il faut veiller et prier.

— Quelle heure est-il ?

— Dix heures bientôt.

— En ce cas, nous avons bien le temps d'écouter encore une petite histoire et de chanter quelque *gwerz* et quelque *sône*, puis, à onze heures, nous irons mettre nos habits des dimanches pour aller ensemble à la messe de minuit ; et, comme la lune n'est pas encore levée et que les chemins sont assez mauvais, nous allumerons des bâtons enduits de résine pour nous éclairer et nous guider. — Voyons, qui est-ce qui va nous conter quelque chose ? Toi, Lemeur ?

— Mais je n'ai rien à conter, dit Lemeur.

— Et puis tu ne sais pas conter, dit Ewenn. Jolory va nous parler de *Karr an Ankou* (le char de la mort), qu'il dit avoir vu.

— Je ne l'ai jamais vu, moi, dit Jolory, mais j'ai vu mon père courir après lui, une nuit, et j'ai aussi entendu Yan Hervé raconter qu'il l'a vu, un matin, dans la cour de Kerawenou.

— Eh bien, raconte-nous tout cela.

— Je le veux bien; ce n'est pas long, du reste. Vous savez que l'on voit ordinairement *Karr an Ankou* se dirigeant vers les villages où quelqu'un est à l'agonie. C'est un char assez semblable, disent ceux qui l'ont vu, à nos petites charrettes de labour; il est recouvert d'un linceul blanc, attelé de deux chevaux également blancs, et conduit par la Mort en personne, sous la forme d'un squelette, tenant à la main une faulx, et dont les orbites luisent comme deux charbons ardents. L'essieu du char grince et crie, comme l'essieu d'une charrette qu'on ne graisse jamais. Il passe souvent invisible sur les chemins; mais on entend toujours les cris aigüs de l'essieu, alors même qu'on ne voit rien. Ma mère disait l'entendre souvent passer devant le seuil de notre maison au Keroué. Une nuit que mon père était rentré tard, revenant de je ne sais quel pardon (mon père, comme vous savez, en sa qualité de ménétrier allait faire danser aux pardons), et ayant bu pas mal de chopines de cidre, ma mère dit tout-à-coup : — Voilà encore *Karr an Ankou* qui passe ! Il y a dans le voisinage quelqu'un qui va mourir. — Mon père, qui n'avait peur de rien, surtout quand il avait bu, se lève aussitôt en jurant et en s'écriant :

— *Karr an Ankou!* mille bombes ! Il y a assez longtemps que j'en entends parler, et je voudrais bien le voir, au moins une fois dans ma vie! — Et le voilà sorti, tête nue, pieds nus, et de courir dans la direction où il entendait comme le grincement d'un essieu, et de crier : — Holà! hé! camarade, attendez un peu, n'allez pas si vite!..... Mais tout à coup il tremble, il a peur, une sueur froide couvre son corps.... et il s'en retourne, n'ayant rien vu, mais complètement dégrisé et ne pouvant se rendre compte de cette frayeur qui s'était emparée de lui.

— Mais tu nous disais tout à l'heure que Yan Hervé t'avait raconté qu'il l'avait parfaitement vu à Kerawenou.

— C'est vrai.

— Eh ! bien, raconte-nous à ton tour ce que t'a raconté Yan Hervé.

— C'était donc à Kerawenou, du temps que le grand Morvan y demeurait. Le bonhomme Aëllec, que quelques-uns de vous ont sans doute connu, y était malade depuis longtemps, et il allait s'affaiblissant et baissant chaque jour. Un matin que Hervé, alors domestique à Kerawenou, s'était levé avant le jour, pour soigner les chevaux, (c'était, je crois, au mois de décembre), il fut bien étonné de voir une charrette arriver dans la cour. Il fit tout d'abord cette réflexion à part soi : — Voici un camarade qui a dû se mettre en route de bien bonne heure ! Mais qui est-ce donc ? et que peut-il venir faire ici avant le jour ? — Et il cherchait à reconnaître le conducteur ou les chevaux. C'étaient deux chevaux blancs ; la charrette aussi était recouverte d'un drap blanc, et le conducteur s'enveloppait d'une espèce de manteau blanc ; deux bras décharnés, des bras de squelette, sortaient de dessous ce manteau, l'un tenant les rênes, l'autre, une faulx qui reluisait aux rayons de la lune. Il ne put voir sa figure. Tout cela lui parut bien étrange, et il ne savait qu'en penser.

Le char continuait d'avancer tranquillement vers la porte de la maison. Quand il passa près de lui, Hervé dit au charretier inconnu : — Bonjour ! vous êtes bien matinal ; il ne fait pas encore jour. — Pas de réponse : le char avançait toujours, et quand il fut arrivé à la porte de la maison, le char, les chevaux, le charretier, tout y entra par une petite ouverture pas guère plus grande que le poing, pratiquée dans le bas de la porte, pour laisser entrer et sortir le chat à volonté, et que, pour cette raison, l'on appelle le *trou du chat*. — Hervé se dit alors : — C'est *Karr an Ankou !* Il vient chercher le bonhomme Aëllec ! — Puis il se rendit à l'écurie, réveilla son camarade Rio, et lui conta ce qu'il venait de voir.

— Tu as rêvé tout cela, lui dit Rio ; tu n'étais pas encore bien éveillé ; ou bien tu veux te moquer de moi.

— Eh ! bien, tu verras, répondit Hervé, que le bonhomme

Aëllec n'ira plus loin; je ne serais même pas étonné qu'il fût déjà mort!

Et en effet, ce matin-là même, pendant qu'ils déjeûnaient dans la cuisine, le bonhomme Aëllec mourut dans la chambre au-dessus d'eux.

- Beaucoup de personnes, dit Brangolo, prétendent avoir entendu ou vu *Karr an Ankou*, et assurent que toujours il présage une mort certaine : moi je ne l'ai jamais ni vu ni entendu. — Certains oiseaux aussi — les hiboux et les corbeaux, par exemple — sont réputés messagers de mauvaises nouvelles; et un hibou piaulant la nuit sur la cheminée d'une maison, un corbeau passant devant la fenêtre, en jetant son cri lugubre, c'est, assure-t-on, l'indice certain qu'un cercueil sortira sans tarder de cette maison. Mais quel est celui de vous qui, heureusement, n'a maintes fois trouvé ces oracles en défaut?

— Moi, dit Kéradec, j'ai été longtemps sans croire aux revenants, aux lutins, aux fantômes et autres apparitions de tout genre dont on parle aux veillées d'hiver. Quand on racontait devant moi quelque histoire semblable, je haussais les épaules de pitié et me moquais de ceux qui y croyaient, et je disais : — Ah! j'aurais bien voulu être là! Qu'il m'arrive donc une bonne fois de voir un revenant, et il trouvera à qui parler, et je vous en donnerai des nouvelles! Et autres vanteries semblables. Aujourd'hui je ne ris plus de ces récits; je ne les crois pas tous — il s'en faut — mais je me donne bien de garde de me moquer de ceux qui y croient, et si j'ai changé à cet égard, c'est que j'ai eu d'excellentes raisons pour cela : *j'ai entendu, j'ai vu,* — et j'ai eu bien peur, et je l'avoue sans honte, et je ne demande ni d'en entendre ni d'en voir davantage. Un soir je revenais de.....

— Il est trop tard pour ce soir, Kéradec; vous nous conterez cela une autre fois. Marianna et Francésa vont maintenant nous chanter, l'une un *gwerz*, l'autre un *sône*, et après cela il sera temps de se mettre en route pour le bourg. Voyons, Marianna, qu'allez-vous nous chanter?

— Voulez-vous le *gwerz* de *Katell Gollet?* (Catherine la damnée.)

— Ce n'est guère gai; chantez-nous autre chose.

— Voulez-vous celui de *Markiz Locmaria*?

— Vous nous l'avez déjà chanté dix fois.

— Dites-moi alors ce que vous voulez.

— Chantez-nous le gwerz de *Markiz Trédé*, ou celui de *Rénéan ar glâz*. (Renée la pâle.)

— Je le veux bien; ce n'est guère plus gai cependant.

Et Marianna chanta le gwerz tragique de Markiz Trédé, puis Francésa chanta le *sône* suivant :

SONE.

— « J'ai une douce, sur ma foi, qui est belle comme le jour; » — belle comme un jour de printemps, quand le soleil se lève » clair et joyeux.

» J'ai une douce dans l'évêché de Tréguier, et je l'aime par- » dessus toute chose au monde; — une douce jolie entre les plus » jolies, — et du fond de mon cœur je l'aime.

» Si j'avais de l'esprit et du talent, pour répondre à mon désir, » je lui ferais un *sône*, un beau *sône*, que j'irais chanter la nuit près » de sa porte.

» Deux yeux sont dans sa tête plus clairs que l'eau pure dans le » cristal; — comme deux mûres noires dans un pot de lait sont les » yeux de ma douce Soëzik.

» Son front ressemble à une demi-lune, et jamais je ne vis son » pareil; ses joues sont deux roses; — comme le miel sont blonds » ses cheveux.

» Quand je me promène dans les pardons avec ma douce, son » petit cœur est joyeux, — joyeux comme le roitelet, l'alouette ou » le rossignol.

» Du matin et du soir je vais sur la colline pour regarder la » maison de ma douce, — et la fumée que je vois s'élever de sa » cheminée rend mon cœur tout joyeux.

» Les dimanches, pendant la messe, je ne fais que tourner et » retourner la tête; — si bien que mon père me dit : — Mon fils, » nous sommes ici pour prier.

» Quand je serai couché dans le *trou noir* (la tombe), si ma » bien-aimée vient à passer, mon pauvre cœur battra encore à son » approche! »

F.-M. LUZEL.

ÉTUDES BIOGRAPHIQUES.

LE PÈRE BAUDOUIN

SA VIE ET SES ŒUVRES.

3° INSTITUTION D'UNE CONGRÉGATION DE RELIGIEUSES*.

Durant la Révolution, comme on sait, les couvents avaient été vidés en même temps que les églises détruites et le sacerdoce proscrit. La France avait retenti longtemps des cris lamentables de ces nobles filles de la charité, que l'on avait vu, dans un jour de tempête, retirées dans leur chapelle, tremblantes, éplorées, la prière sur les lèvres, inspirant le respect à leurs persécuteurs, puis enfin obligées de s'enfuir, pour ne revenir qu'après des ans de dispersion, quand le ciel politique aurait repris sa sérénité.

« Lorsque la Révolution supprima les couvents, elle y trouva beaucoup de religieuses qui préférèrent le martyre à la liberté qu'on leur offrait. Le plus grand nombre de ces saintes filles résistèrent aux séductions du monde, aux embûches du schisme, aux tentations et aux souffrances du dénuement. On n'avait pu leur arracher le voile, rien ne parvint à briser leurs vœux. Dès que la tempête fut calmée, on les vit, quittant les retraites où la chasteté les avait cachées, se rassembler de tous côtés, et reprendre leur vie de solitude, de

* Voir les livraisons d'août, pp. 129-148, et de novembre, pp. 160-168.

prière et d'obéissance. Beaucoup de débris devinrent la souche d'une congrégation nouvelle. Le travail le plus conforme à leur vocation était l'éducation des filles. Elles ouvrirent des classes et commencèrent à former des mères de famille chrétiennes. De cette première époque datent la congrégation de la Sainte-Famille, fondée par Mme Émilie Rodat, celle des sœurs de Saint-Joseph, fondée par Mme Javouhey, et tant d'autres qne le monde ne connaît pas, et qui sont pourtant les grandes œuvres sociales de ce siècle [1]. »

M. Baudouin, qui voulait tout embrasser dans son œuvre de rénovation, avait aussi songé à l'éducation chrétienne des filles dans la Vendée. Obliger les autres, fut toujours, à ses yeux, le plus grand des plaisirs, mais obliger la jeunesse, lui être utile, la former aux devoirs et aux épreuves qui l'attendent, c'était pour lui un plaisir incomparable ; ce fut l'œuvre par excellence de sa vie.

Aux hommes appelés à préparer de grandes œuvres, Dieu adjoint presque toujours d'humbles femmes qui recueillent leurs leçons et les aident puissamment dans l'accomplissement de leurs desseins. Ainsi, saint François de Sales fonde la visitation de Notre-Dame, concurremment avec Mme de Chantal, et saint Vincent de Paul s'appuie du concours de Mlle Legras, M. Olier interroge, pour s'éclairer, la mère de Langeuc ; le père Fournet, à Poitiers, a pour auxiliaire Mlle Bichier des Ages. M. Baudouin trouve également dans Mlle Gabrielle-Charlotte Ranfray de la Rochette, en religion Mme Saint-Benoît, une coopération entière et dévouée. C'était un débris de la congrégation des Hospitalières de la charité Notre-Dame, fondée à Paris en 1624, par la mère Françoise de la Croix. Sortie forcément, comme tant d'autres, de son pieux asile, elle avait vécu depuis retirée aux Sables-d'Olonne, chez une de ses sœurs. C'est là que M. Baudouin l'avait rencontrée pour la première fois. Le saint prêtre reconnaissant en elle une piété solide et des talents remarquables pour l'enseignement, lui avait un jour fait part de l'intention où il était de fonder une société de religieuses destinées

1 L'*Univers religieux*, 3 mars 1855.

à l'instruction des jeunes personnes. « Vous voyez, lui écrivait-il, quels ravages l'impiété a faits en France, l'on doit tout tenter pour y remédier. Un corps de religieux-missionnaires contribuerait puissamment à ranimer la foi et à faire refleurir la religion. Les femmes pourraient beaucoup dans cette œuvre de régénération, en semant de bons principes dans les jeunes cœurs. Il importe infiniment de travailler à former des mères de famille véritablement chrétiennes. Cette noble tâche est réservée aux épouses de Jésus-Christ. »

A l'époque où M. Baudouin communiquait ainsi ses premières pensées à Mme Saint-Benoît, ils ignoraient, l'un et l'autre, quand viendrait le moment marqué par les décrets d'en-haut pour mettre à exécution leur pieux dessein. Cependant, dès le mois de juin 1802, M. Baudouin, devenu curé de Chavagnes, écrivait a Mme Saint-Benoît : « Venez, tout le monde vous attend avec impatience. La moisson est des plus abondantes. Si vous savez la recueillir, votre couronne sera grande. » Mme Saint-Benoît, qui avait déjà fait vœu d'obéissance entre les mains du saint prêtre, se rendit à sa voix, et vint à Chavagnes ouvrir un pensionnat où les élèves arrivèrent en foule. Une chambre délabrée et une espèce de grenier, restes de l'ancien prieuré, brûlé pendant la Terreur, furent le premier asile et comme le berceau de la congrégation naissante. Bientôt, M. Baudouin admit aux épreuves du noviciat Mme Saint-Benoît et quelques jeunes personnes distinguées, qui s'étaient associées à son œuvre et avaient manifesté de l'attrait pour la vie religieuse. Les nouvelles sœurs prirent des noms de religion et conservèrent le costume du siècle. Enfin, le 11 juillet 1804, avec l'autorisation de Mgr de la Rochelle, M. Baudouin reçut leurs vœux. Peu après, la Providence venant au secours des humbles religieuses et de leur pieux fondateur, leur permettait de construire à Chavagnes, sur le coteau qui domine la rivière de la Petite-Maine, la maison qui devait devenir le chef-lieu de la congrégation.

L'œuvre de M. Baudouin avait prospéré au-delà de son attente. Le succès ranima son courage. Un décret impérial ayant autorisé les anciennes religieuses Ursulines à instruire les jeunes personnes

du sexe, Mgr Paillou, évêque de le Rochelle, désigna au gouvernement, sous le nom d'Ursulines, les religieuses de Chavagnes, qui n'avaient jusqu'alors d'autre dénomination que celle de filles du Verbe incarné, et obtint pour elles la même autorisation. Le jour de l'Immaculée-Conception de l'année 1806, les Ursulines de Chavagnes qui conservaient encore le costume du siècle, sans autre signe distinctif qu'un scapulaire, revêtent le costume religieux et renouvellent leurs engagements. A dater de cette époque, leur nombre s'accroît de jour en jour. M. Baudouin se réjouit dans le Seigneur des bénédictions accordées à son zèle, et s'occupe activevement d'inspirer à ses filles la science nécessaire pour les élever à la hauteur de leur sublime mission. « Saint Ignace de Loyola, écrivait-il, voulait que les Jésuites fussent saints et savants. Je voudrais que mes religieuses fussent plus savantes que toutes les maîtresses séculières. Les saints et les saintes n'ont pas négligé la science. C'est pourquoi ils sont comparés aux étoiles du firmament qui brillent et éclairent durant la nuit ténébreuse. » Aussi, presque toutes les instructions dn vénérable fondateur avaient-elles pour but, en formant des religieuses à la piété, de leur faire comprendre toute l'importance de l'instruction de la jeunesse. « L'héroïque sainte Angèle, écrivait-il encore, avait le dessein de renouveler l'Église de Dieu par l'éducation des jeunes filles. Si nous faisons des mères de famille instruites et chrétiennes, disait-elle, elles instruiront chrétiennement leurs enfants, et les générations seront bonnes. Projet vaste! Volez, mes filles, ramassez les restes d'Israël. Allez, jeunes vierges, filles de Jacob, allez éclairer, parfumer, orner nos hameaux. » Et les religieuses de Chavagnes volaient, à la voix de leur père, dans toutes les villes ou bourgades qui réclamaient leur charité, se faisant partout remarquer par leur activité infatigable, un dévouement sans bornes et une rare habileté pour l'éducation de l'enfance. La petite congrégation prit ainsi une extension rapide, malgré de cruelles épreuves, en dépit des détours de la malignité pour entraver ses projets. En 1822, elle comptait déjà des établissements nombreux et importants, et avait répandu l'instruction religieuse dans la plupart des familles vendéennes.

Cette même année, Mgr Soyer voulant donner encore plus de développement à la congrégation de Chavagnes, résolut de modifier en quelques points les règles établies. Le 13 avril 1822, il se rendit donc à Chavagnes et convoqua en chapitre les supérieures des divers établissements ainsi que quelques autres religieuses dont le mérite lui était connu. Les saintes filles avaient été préparées d'avance, par leur vénérable supérieur, à une soumission respectueuse. Les vœux du prélat furent accomplis et la nouvelle constitution adoptée à l'unanimité. Cette règle était calquée sur les statuts des dames du Sacré-Cœur, et avait pour base l'antique règle de saint Augustin. M. Baudouin eut le rare mérite de sacrifier au désir de son évêque, avec une inimitable modestie, les constitutions qu'il avait rédigées lui-même, et qui, jusqu'alors, avaient servi à diriger la petite congrégation. « Il vous fallait des règles, écrivait-il à cette occasion, vous n'en aviez point de fixes. Pouvions-nous mieux choisir? Vous les aimerez, mes chères filles, et mille fois plus que si je les avais faites. » C'est dans cette circonstance et à la demande de Mgr Soyer, que les religieuses de chœur adoptèrent la coiffure qu'elles portent aujourd'hui.

Dieu bénit l'humilité de son serviteur, et les différentes secousses qui auraient dû ébranler son œuvre, ne servirent qu'à la consolider. Quelques années après (28 mai 1828), Charles X agréant la demande de Mgr l'évêque de Luçon, autorisait définitivement, par ordonnance royale, la congrégation des religieuses de Chavagnes, et, un peu plus tard (14 avril 1832), le souverain pontife Grégoire XIV, à qui l'on avait exposé l'origine, le but et les progrès de la congrégation, lui accordait cette bénédiction si enviée, qui est en même temps une récompense pour le passé, un hommage pour le présent et une garantie pour l'avenir.

Depuis lors, l'apostolat des sœurs fondées par M. Baudouin s'est perpétué et se poursuit toujours. Il arrive d'ordinaire, en effet, que ce qui doit être une pierre dans l'édifice harmonieux de l'Église, participe à la solidité du monument divin. Aujourd'hui, les communautés sont florissantes. La congrégation compte neuf cents religieuses et quarante-sept maisons d'éducation, pensionnats, externats et classes

gratuites, répartis dans huit diocèses différents : Luçon, Angers, Angoulême possèdent des établissements de premier ordre, et Nantes voit s'élever dans ses murs une maison splendide occupée par les religieuses de Chavagnes, qui réunit dans son sein l'élite des familles bretonnes et vendéennes [1].

Les Ursulines de Chavagnes, comme les anciennes Ursulines, reconnaissent pour patronne Angèle de Mérici. On ne pouvait donner une meilleure consécration à une société destinée à l'éducation des jeunes personnes, qu'en lui choisissant pour avocate une sainte qui, par modestie, ne voulut jamait attacher son nom à la société qu'elle avait fondée, et qui représente, par sa vie, les deux plus honorables attributs de la femme chrétienne, l'innocence et le courage [2].

« Aujourd'hui, avait dit un jour M. Baudouin à Mme Saint-Benoît, il faut renoncer à la solitude des monastères. » Aussi, les religieuses de Chavagnes ne pratiquent point la clôture. Leur but est de vivre en relation continuelle avec le monde et de planter partout l'étendard de la charité et du dévouement, dans la solitude paisible des campagnes comme au milieu du tumulte des villes. Ne faut-il pas, en effet, pour conserver au sein de la famille la pureté de la croyance et la fidélité à l'antique doctrine de l'Église, ne faut-il pas au milieu du monde des âmes inébranlables dans leur foi, des âmes fortement trempées, qui prêchent d'exemple plutôt que de paroles, réforment par leurs manières saintes et leur esprit

1 L'évêque de Luçon est le supérieur immédiat de la congrégation, et s'il ne veut pas la diriger par lui-même, il se fait représenter par un prêtre qui agit en son nom et sous son autorité, conformément aux statuts. Une supérieure générale, élue pour cinq ans, gouverne la société. Après un novicist de deux ans, on fait des vœux pour cinq ans, et ensuite pour toujours.

2 Un décret de la sacrée Congrégation des Rites, du 11 juillet dernier, étend à l'Église universelle l'office et la messe de Sainte-Angèle de Merici, que le saint-siége a concédés depuis longtemps pour quelques villes et quelques diocèses particuliers. La *Correspondance de Rome*, en annonçant cette nouvelle, ajoute les réflexions suivantes :

« Quelques cardinaux et plusieurs évêques de toutes les parties de l'univers catholique » ont demandé à N. S. P. le pape l'extension de la messe de Sainte-Angèle et son inscrip- » tion au Calendrier général de l'Église universelle, sous le rit double mineur. De là le » décret *Urbis et orbis* que la sacrée Congrégation des Rites a promulgué. »

doux, modeste et courageux les erreurs et les funestes enseignements partout accrédités? C'est ce qui explique l'utilité de la congrégation des religieuses de Chavagnes et de tant d'autres qui furent fondées à la même époque et dans le même but, pour faire face aux mêmes devoirs et répondre aux mêmes nécessités. Les Ursulines sont nées apôtres, et par conséquent appelées, par ce glorieux privilége, à voler partout où l'on réclamera leur généreux concours. Le vœu qu'elles ont fait de se consacrer entièrement à la portion la plus intéressante de la société, à l'éducation de la mère de famille, fut dans le passé, à une époque où l'éducation religieuse des filles était presque délaissée, l'une des causes les plus actives du rapide développement des Ursulines de Jésus. C'est encore aujourd'hui le secret de leurs succès.

Depuis vingt-cinq ou trente ans, dans les classes intelligentes de la société, on a perverti l'éducation des jeunes filles en leur donnant une éducation sensuelle et mondaine. On les élève pour le monde et pour les plaisirs du monde, et non pour l'intérieur de la famille, pour les vertus domestiques. On ne voit pas qu'en les transportant sur le théâtre du monde, en les saturant de musique, de lecture et de plaisir, on ne les accoutume qu'à flatter les regards et à allumer les passions. On ne voit pas qu'on les dégoûte de la vie réelle, et qu'on ébranle ainsi l'édifice social dont la mère de famille est l'indispensable fondement. A notre avis, l'éducation des filles, malgré les pompeux programmes des pensionnats en vogue, n'est que superficielle. Les jeunes personnes qui sortent de ces maisons, pourront briller dans le monde par ce qu'on appelle un peu ironiquement les talents d'agrément. On vise surtout à l'agréable, l'on ne songe guère à l'utile. Nous voudrions, nous, une éducation moins brillante peut-être, mais plus sérieuse, plus forte, plus prévoyante, surtout pour les familles de la classe moyenne. Nous voudrions qu'une éducation sage, pratique, sût inculquer aux jeunes filles l'éloignement plutôt que le goût du monde, leur fit apprécier surtout le bonheur solide de la vie humble, laborieuse, dévouée, et qu'artistes en n'importe quel genre, elles ne crussent pas déchoir en s'occupant au besoin des plus vulgaires détails du ménage.

« L'enfance, disait Fénelon, est la fleur d'une nation ; c'est dans » la fleur qu'il faut cultiver le fruit. » Personne n'a mieux compris la pratique de ces belles paroles que les humbles filles dont nous venons de parler. Dans leurs maisons, l'instruction est l'affaire secondaire, l'éducation la principale, c'est à dire tout est ramené au point de vue du devoir et des obligations de l'État. Les religieuses qui ont une vie douce en apparence doivent vivre dans un perpétuel, dans un complet oubli d'elles-mêmes. Elles ne doivent exister que pour les enfants qui leur sont confiées. Elles ont toutes une éducation brillante et solide, qui les rend aptes à apprendre tout ce qu'une femme doit savoir, même dans les positions les plus élevées. Elles joignent à cela toutes les connaissances pratiques nécessaires pour préparer une mère de famille aux soins ordinaires du ménage. Dans les campagnes comme dans les villes, elles préparent les voies à l'enseignement divin en jetant de bonne heure dans les cœurs candides de ces jeunes enfants, qui seront plus tard des mères de famille chrétiennes, les semences de la piété et de la foi. Une discipline aussi régulière que douce, dans leurs écoles, leur gagne l'attachement et l'amour des enfants. Les traditions du travail, les habitudes d'ordre, de subordination, par dessus tout, la crainte de Dieu, source de tout progrès dans le chemin de la vertu, et une piété éclairée et sincère, sans affectation, tels sont les éléments de l'éducation non moins chrétienne que sociale qu'elles donnent à leurs élèves.

Les détails dans lesquels nous venons d'entrer sur les œuvres de M. Baudouin doivent en faire comprendre suffisamment l'importance et faire apprécier en même temps la hauteur de vues, le zèle et la sainteté de ce serviteur de Dieu. Il fut donné à ce vénérable prêtre de vivre assez longtemps pour voir ses œuvres prospérer. Revenu à Chavagnes en 1828, après de longues années d'absence, il passa les dernières années de sa vie partagé entre le soin de son séminaire et la direction de sa communauté de religieuses. Ne portant d'autre nom que celui de *Bon Père,* touchant hommage rendu par tous ceux qui l'entouraient aux éminentes qualités de son cœur. Chavagnes! c'était là le lieu de son repos, c'était là sa joie et le

centre où son âme se trouvait à l'aise. Jusqu'à la fin de ses jours, il s'y montra constamment le modèle des prêtres, le bienfaiteur des pauvres, le conseiller et l'ami de tous. Tous les saints ont été remarquables par l'intelligence, par le caractère et par le cœur. Tel a été le père Baudouin. La conversation de ce saint prêtre était toute tournée vers les choses de Dieu. Il parlait de l'abondance du cœur, et son cœur comme son intelligence, étaient pris tout entiers par Notre-Seigneur.

Il lisait souvent l'Écriture sainte, et ses discours en étaient imprégnés. Il avait surtout un don extraordinaire pour commenter la sainte Écriture. Son geste noble, son regard doux, le caractère de piété répandu sur toute sa physionomie, tout cet ensemble formait un commentaire si vrai, si frappant du texte qu'il voulait développer, que tous ceux qui l'entendaient étaient comme sous le charme de cette parole inspirée. Il ne faut point chercher dans ses discours des phrases sonores et qui flattent l'oreille. Son éloquence a quelque chose d'ascétique et de mystique qui la distingue. Chacun de ses sermons est une causerie familière, où le prédicateur, tout plein des lumières et de l'onction céleste qu'il vient de puiser au pied du crucifix, verse de sa plénitude sur ceux qui l'écoutent. Ce n'est pas seulement l'accomplissement des préceptes de la religion qu'il cherche à inculquer; mais, s'adressant à des âmes pieuses, il s'applique à leur montrer ce qu'il y a de plus parfait et à les porter à la pratique des conseils évangéliques. On a remarqué que quand il parlait de la sainte Vierge, il avait des accents si tendres et des images si gracieuses qu'il était bien difficile de résister à l'entraînement de sa foi.

Comme il s'était assimilé la science puisée dans le commerce des saints, il l'épanchait tout naturellement et sans y songer. Sa science spirituelle se manifeste surtout dans la direction de ses religieuses. Là, il parle en maître de toutes les vertus. La vie intérieure, l'obéissance, le détachement des créatures, l'esprit d'humilité, sont célébrés dans ses lettres avec une éloquence et un charme extraordinaires. Il ranime la ferveur de ses religieuses, dissipe leurs scrupules, écarte d'elles la tiédeur et le relâchement qui cherchent toujours à pénétrer dans les congrégations. Tout,

dans son instruction, révèle une élévation, une force de pensée, une puissance de doctrine et de sentiment que ne désavoueraient pas saint François de Sales et Fénelon. Il ne se contente pas d'une direction générale, il pénètre dans le détail et la pratique, dans le particulier et dans l'intime des choses. Il entre dans les peines, les ennuis et les fatigues de toutes sortes, dans tous les ralentissements que la nature s'efforce d'apporter à la sublimité de la course de ceux qui marchent dans la voie des conseils. Il faudrait citer en entier toutes ses lettres pour sentir tout ce qu'elles renferment de juste et de sage, de solide et de vrai, de bon et de bien.

Rien n'est sans voix dans la nature, dit saint Paul, et saint François de Sales, avec son beau génie et son imagination souriante, a prêté l'oreille à ces voix des créatures pour nous en traduire les harmonies en langage chrétien. Comme saint François de Sales et cet autre François du moyen âge, le grand thaumaturge du XIIIe siècle, le père Baudouin se servait des créatures pour s'élever à Dieu. Il y trouve partout des symboles et des figures les plus gracieuses et les plus aimables pour ramener en haut les yeux, le cœur, la pensée et l'amour. Ses lettres sont pleines d'images ingénieuses, de pensées fines, de comparaisons charmantes. Les abeilles, les colombes et les fleurs se jouent, pour ainsi dire, s'épanouissent et se reposent dans son imagination. La suavité de ses pensées s'épanche ainsi au dehors, et ces traits si vifs en plaisant à l'esprit, éclairent le cœur et l'instruisent.

Les occupations multipliées du vénérable serviteur de Dieu ne l'empêchaient pas de diriger dans les voies du salut un grand nombre d'âmes. Le secret de cette direction si recherchée était la bonté qu'il avait apprise de son divin Maître et la confiance qu'il savait inspirer dans ses miséricordes divines. Il trouvait toujours le chemin pour consoler les âmes affligées, donner des conseils utiles et même réjouir et encourager l'amitié.

Toujours uni à Dieu, perdu, confondu dans son indignité, il connaissait les voies intérieures et savourait l'intime communication avec Dieu. On ne le quittait jamais sans se sentir meilleur.

Comme on l'a dit récemment du vénérable curé d'Ars : « La simplicité le revêtait de la tête aux pieds. C'est elle qui donnait à toutes ses œuvres un cachet inimitable de grâce, qui faisait que la persuasion découlait de ses lèvres avec une merveilleuse éloquence, et que jusqu'à son silence et son maintien, tout respirait je ne sais quoi de céleste qui chassait le mal et produisait le bien. Les pécheurs étaient attirés comme en dépit d'eux-mêmes, et tous recevaient de ce contact quelques-unes de ces heureuses blessures, qui, une fois faites, ne se ferment plus[1]. » A travers un extérieur simple, on démêlait tout ce qu'il y avait de solide dans cet esprit, dont Dieu bénissait l'humilité.

Zélé pour l'observance religieuse, il avait cet art qu'il avait appris à l'école de saint François de Sales de combattre et d'assujettir l'amour-propre, tout en laissant cependant une douce liberté d'esprit. Auprès de lui on puisait en même temps que le zèle de la perfection religieuse la dilatation du cœur qui lui est si favorable.

Il avait un don particulier pour discerner les vocations religieuses. Nous avons dit quelles étaient ses vues sur l'éducation des jeunes gens ; quant aux jeunes personnes, il voulait que l'on comprît que le plus grand bien qu'on puisse leur faire, c'est de les former à la modestie, à la simplicité, à l'amour de l'ordre et du travail, persuadé que ces qualités, accompagnées d'un caractère ferme et soutenu par la piété, étaient tout ce qu'il y avait de plus propre à les rendre sages et heureuses dans le monde. Sa douceur naissait de la paix de son âme ; elle n'était point en lui le don de la nature, mais un fruit de la grâce. Naturellement il était d'un tempérament vif; mais, de même que saint Bonaventure trouva sa science au pied du crucifix, il y puisa lui aussi sa douceur. Cependant, il ne confondait pas la douceur avec cette espèce de tolérance dont sont épris les hommes de nos jours. Il aimait l'Église et la vérité ; il ne pouvait les voir outragées sans frémir, et stigmatisait énergiquement les insulteurs quand le péril des âmes était le but et la fin de leurs efforts. En parlant de la sorte, il ne croyait pas manquer à la charité et à la gravité dont il fit toujours état.

1 L'abbé Monnin *Notice biographique sur M. le curé d'Ars.*

Sa confiance en la divine Providence était sans bornes. Il avait recommandé à une religieuse de sa congrégation, chargée de l'achat des provisions du séminaire, la récitation habituelle et journalière de cette prière : O bonne Providence, faites que j'achète sans argent! On le consultait de toutes parts, et il avait toujours l'esprit ouvert et prêt à saisir comme à indiquer le moyen de vaincre les obstacles qui s'opposaient au bien. Il n'aimait pas seulement les œuvres qu'il avait entreprises, il aimait toutes celles qui pouvaient faire du bien et il les aidait toutes. Sa charité embrassait toutes les misères et suffisait à tout. Ses aumônes étaient immenses, inépuisables, incompréhensibles. L'autorité qu'il prenait au nom des pauvres sur ceux qui l'approchaient multipliait entre ses mains les occasions et les ressources des bonnes œuvres. Quand il donnait, il était difficile de savoir de quel côté la joie était la plus grande. Heureux ceux qui aiment et savent donner comme lui !

Dieu voulut éprouver ses dernières années et porter pour ainsi dire cette âme sainte à la perfection en l'épurant par la souffrance. Sa vie était atteinte; il consacra à Dieu ce qui lui en restait. Il y avait déjà quinze ans qu'il avait fait le vœu de supporter les souffrances avec une soumission entière, en disant à chaque souffrance : *Domine, fiat voluntas tua !* Ses jours ne furent plus qu'une continuelle infirmité, et cette infirmité était une continuelle prière.

La maladie qui devait l'emporter fut longue et douloureuse, comme pour donner par la résignation qu'il y fit paraître un nouveau lustre à sa vertu. Il sentit que les forces de la vie étaient épuisées et qu'il n'attendrait pas longtemps encore. Il conserva néanmoins jusqu'à la fin cet esprit juste et pénétrant qui le distinguait. Durant ses derniers jours, il ne cessa de répandre de son cœur les admirables sentiments dont il était rempli. Il partageait ses moments entre la prière par laquelle il s'élançait par avance dans le sein de Dieu, et les témoignages de son affection vis-à-vis de ses amis et de ses enfants spirituels, les élèves de son séminaire et les membres de ses deux congrégations qui se pressaient autour de son lit de douleur pour entendre une dernière parole de sa bouche et contempler en lui le spectacle du juste mourant. Les scandales,

la vue de l'indifférence religieuse, les progrès du luxe et du sensualisme l'affligeaient sensiblement. Chaque jour, il faisait amende honorable pour les outrages commis envers le très-saint sacrement de l'autel. Il craignait sans cesse de manquer de résignation dans la souffrance, et se faisait lire pour le fortifier quelques passages du livre de Job. Avant de recevoir le saint viatique, il fit entendre des paroles sublimes et des recommandations touchantes. Enfin, le 12 février 1835, sans changer d'attitude, sans trahir par aucun mouvement le moindre malaise, tenant le crucifix penché sur son cœur, après avoir suivi les prières des agonisants et prononcé le nom de Jésus avec amour, il parut se laisser gagner par un doux sommeil, et rendit doucement son âme à celui qui ne l'avait créée que pour sa gloire. Il était âgé de soixante-dix ans. Longtemps après son dernier soupir, ses lèvres conservèrent encore un ineffable sourire, et sa figure un caractère remarquable de tranquillité, de paix et de sérénité.

A sa mort, le diocèse fut en deuil. Les pauvres le pleurèrent, et Mgr Soyer, se faisant l'interprète du sentiment général, écrivit : « Il vient de mourir celui qui fit tant et de si grandes choses. Sa vie a été le modèle des prêtres, sa mort a été celle des saints. » C'était la plus belle des oraisons funèbres.

En effet, ceux qui ont vu ce saint prêtre rempli de l'amour de Dieu et passionné pour le salut des âmes, ceux qui ont vu ses veilles, ses travaux continuels, ses pénitences de tous les jours ; ceux qui savent ce que Dieu a daigné accorder à ses prédications, à ses prières, de retours en Dieu et de conversions pour ainsi dire miraculeuses, ceux-là sont tentés de le prier plutôt que de prier ponr lui, et chacun d'eux ratifie pleinement ces paroles de M. Crétineau-Joly : « Au milieu de tous les souvenirs de ma vie, il en est un qui prédomine, c'est celui de M. Baudouin. Cette vénérable figure de vieillard est restée devant moi comme l'expression la plus vraie de la piété dans l'intelligence. »

Tel fut le père Baudouin ; telles sont ses œuvres.

Maintenant, que l'on visite Chavagnes : tout y est plein de son souvenir, tout y exhale le parfum de sa sainteté, tout y parle de sa

charité et de son zèle. *La solitude, avant lui presque déserte, s'est repeuplée de nombreux habitants, elle s'est revêtue d'un manteau d'allégresse, elle a fleuri comme le lys* [1]. La paroisse, en effet, est toute entière renouvelée; le bourg, sorti de sa rouille antique, a repris un air de fraîcheur et de jeunesse qui réjouit l'âme. Un seul homme semble avoir fait épanouir sous sa prière ardente tout cet ensemble de constructions merveilleuses qui frappent l'œil du voyageur. Dans l'enceinte du petit séminaire presque entièrement restauré, s'élève une élégante chapelle construite récemment, à l'endroit même où le père Baudouin rendit le dernier soupir. A côté, sur un site enchanteur, au milieu de fécondes prairies et d'un ravissant bocage; voyez cette maison immense qui s'agrandit et s'embellit chaque jour, c'est la maison-mère des religieuses de Chavagnes dominant ce coteau dont le pied baigne doucement dans cette rivière de la petite Maine, sur le bord de laquelle le père Baudouin aimait à méditer, à se récréer et à se reposer. Tout respire en cette maison sainte la joie, l'ordre et la paix. C'est de là que partent chaque jour ces sœurs qui apportent dans leurs écoles un cœur de mère avec une piété d'ange. Rien n'est beau comme cette chapelle silencieuse où l'on voit sans cesse des religieuses prosternées dans l'attitude du recueillement et de la prière, soit au pied du saint autel, soit près du tombeau de leur bon père et du cœur de leur bonne mère. Rien n'attendrit le cœur comme la vue de ce cimetière des sœurs avec ses tombes fleuries et surmontées d'une petite croix de bois où se lit le nom de chacune de ces vierges envolées dans le sein de Dieu. L'œil s'humecte de larmes à l'aspect de ces tombes toutes égales dans leur pauvreté. Qu'elles dorment en paix, sous le regard de Dieu, ces pieuses institutrices de la jeunesse, et que la reconnaissance des générations élevées par leurs soins protége à jamais leur tranquille sommeil! Il est si doux pour des cœurs qui s'aiment d'habiter la même demeure et le même tombeau! *Quàm bonum et quàm jucundum habitare fratres in unum!*

1 Isaïe, ch. 35, v. 1er.

Tout dans cette sainte communauté révèle la Providence et ses moyens multiples. Depuis la mère Saint-Benoit, frappée soudainement sur la route de Saintes et morte sans s'apercevoir qu'elle eût à se séparer de quelque chose sur la terre, parce qu'elle était toute en Dieu, les supérieures qui se succèdent reproduisent exactement les conseils évangéliques, conservent avec soin les anciens souvenirs et les lèguent à celles qui les remplacent. On recueille avec attention toutes les marques de la protection de Dieu sur la famille et les vertus privilégiées de ses membres. Ce sont les annales de la congrégation formées jour par jour. Les sœurs converses y tiennent autant de place que les dames de chœur et les mères, car Dieu est glorifié de toute manière, et les grâces divines se répandent aussi abondamment sur les sœurs vouées aux derniers emplois que sur celles qui sont élevées aux plus hautes dignités.

Comment peindre ces scènes attendrissantes de chaque jour, ce spectacle émouvant où tout rayonne de gaieté, de jeunesse et de vie, l'histoire de tant d'âmes dans une seule âme. Le tout s'opère par affection et par tendresse, rien par rigueur et par contrainte. Le cœur y gouverne les cœurs par le seul empire d'une entraînante et sublime abnégation. Là, tout est commun : peines et joies, travail et prières, épreuves et récompenses, deuil et fêtes. Là, on se sert des biens du monde sans en jouir et y attacher son cœur. Grand exemple dressé en face d'un monde égoïste qui s'arrête sur ses trésors comme sur le terme de ses désirs. Les malades sont assistés et préparés à la mort ; les ouvriers trouvent de l'ouvrage ; les pauvres ont leur part prélevée chaque jour, car c'est là précisément ce que les ennemis des ordres religieux ne devraient pas oublier. Outre le but spécial pour lequel l'Église institue des associations religieuses, elle a aussi en vue la visite et le soutien des pauvres. Les hommes qui vivent dans le monde, même quand ils sont chrétiens, sont exposés à bien des entraînements qui leur font oublier les pauvres. Les obligations de la société, les préoccupations des affaires, les devoirs mêmes de la famille, empêchent de prendre le chemin de la demeure indigente. Les membres des congrégations religieuses aiment ce chemin et le suivent souvent. Du

reste, les religieux ne font vœu de pauvreté que pour donner davantage à ceux qui manquent de tout. Ainsi font les religieuses de Chavagnes; et ceux qui les connaissent peuvent dire combien de bénédictions spirituelles et temporelles s'échappent du couvent sur tous ceux qui vivent à son ombre.

De nos jours, un homme devenu trop célèbre par ses vieilles haines jansénistes et ses préjugés parlementaires, a osé rajeunir d'anciennes attaques contre les congrégations religieuses [1], et des journaux impies, se faisant l'écho de ses paroles, ne cessent de demander à grands cris la suppression de ces saintes associations. Eh quoi! qu'avez-vous donc à reprocher à ces âmes pieuses dont les prières font pénétrer jusque dans les plus basses régions du monde moral les écoulements mystérieux de la grâce divine? Comment remplaceriez-vous ces milliers de femmes qui, dans les diverses institutions religieuses que la foi et la charité ont multipliées sur notre sol, enseignent les premiers éléments de la religion et des sciences humaines aux enfants, visitent les malades ou les soignent dans les hôpitaux, se constituent les mères de ceux qui n'ont plus de mère, arrachent au vice celles qu'il a souillées ou préservent de ses atteintes celles dont la vertu fragile est sur le point de succomber, soulagent, en un mot, toutes les misères physiques et morales?

Non, non; rien assurément ne pourrait remplacer ici-bas ces légions d'anges et la salutaire influence de leurs leçons et de leurs exemples. Elles seules conservent le feu sacré près de s'éteindre, et, de plus, perpétuent dans l'Église les bénédictions et les vertus héroïques de la vie religieuse. Tandis que les enfants du siècle se précipitent après les chimères, courent après la richesse et les joies dissolues, n'est-il pas nécessaire qu'il y ait des mains incessamment levées vers Dieu afin de supplier pour ceux qui s'égarent? N'est-il pas nécessaire qu'il y ait de chastes cœurs d'où l'hymne des saints cantiques monte vers le ciel? Le monde, enfin, pour ne pas trop s'écarter de ses voies, a besoin d'avoir sous les yeux l'idéal

1 M. Dupin aîné.

de la perfection; il a besoin de fréquents exemples d'humilité, de détachement et d'abnégation.

Aussi, que l'on vienne à Chavagnes assister à l'une de ces cérémonies de prise d'habit qui s'accomplissent chaque année sous les voûtes du sanctuaire, on verra que, malgré les temps de défaillance où nous vivons, il existe encore des âmes capables de dévouement et de sacrifice. Voyez cette foule de jeunes vierges qui se pressent autour de l'autel pour dire un dernier adieu au monde, s'élancer dans la carrière de la virginité sans fin et se ranger sous la bannière de Jésus-Christ. Avec quel accent ferme et joyeux tout à la fois les novices et les postulantes répondent aux questions de l'évêque ou du prêtre, au milieu de l'attendrissement des assistants! Puis, contemplez. « parée de tous les atours du monde et couronnée de fleurs, une jeune fille entourée des vives émotions d'une communauté qui l'appelle dans son sein, et d'une famille qui vient lui faire ses derniers et solennels adieux. Tout-à-coup, et à la parole du prêtre qui va recevoir ses vœux, la voilà qui rejette avec mépris sa mondaine couronne et ses frivoles parures, qui paraît sous un vêtement de deuil, qui se couche sous le drap mortuaire aux lamentables accents qui retentiront un jour autour de son cercueil. Cela vous paraît triste, n'est-ce pas? Mais attendez; le sombre voile se lève, l'épouse de Jésus-Christ se redresse comme ressuscitée de la tombe, les chastes embrassements de ses compagnes l'enlacent, le *Te Deum* de la reconnaissance ébranle les voûtes du sanctuaire, et radieuse, modeste, reine spirituelle ici-bas, heureuse esclave de l'éternité, elle vient se mêler aux témoins de son sacrifice qui s'en iront disant : Elle est plus heureuse que nous! [1] » Oui, elle est heureuse, et le bonheur qui inonde son âme se lit sur son visage illuminé d'une paix céleste. O hommes! écoutez maintenant les suaves harmonies de ce sanctuaire; venez voir les fruits de vertu et de sainteté que Dieu fait mûrir par delà ces chastes barrières volontairement acceptées par l'amour.

Napoléon Ier disait, en signant le concordat : « Maintenant, il

1. Mgr Pavy, évêque d'Alger, *Du célibat ecclésiastique*.

faut des couvents pour les grands crimes, pour les grandes vertus et pour les grands malheurs. » Oui, sans doute, il faut des couvents pour les grands crimes, parce que les criminels y gagnent le repentir intérieur par l'exercice de la pénitence qui leur mérite le pardon d'en haut et l'amnistie de la société humaine. Il faut des couvents pour les grandes vertus, d'abord parce que les grandes vertus ont besoin de ces refuges, ensuite parce qu'il est des âmes qui ne sont pas faites pour le monde et que le ciel a voulu se réserver. Il faut des couvents pour les grands malheurs, parce qu'il est, comme on sait, des circonstances malheureuses où la Providence se plaît à frapper de ces coups terribles qui bouleversent les existences, et alors l'homme désabusé, voyant d'un seul coup toutes ses affections brisées, toutes ses espérances détruites, comprenant plus que jamais sa faiblesse et le néant des choses d'ici-bas, sent le besoin de vouer pour toujours à son Dieu les restes d'une vie dissipée dans les chimères du monde et d'où la pensée du salut fut trop longtemps absente. Oui, il faut des couvents pour les grands crimes, pour les grandes vertus et pour les grands malheurs. Mais si Napoléon eût vécu de nos jours, ce grand homme, avec son sens exquis de tout ce qui était utile et approprié aux besoins de son siècle, n'eût pas manqué d'ajouter : Il faut encore des couvents pour former de pieuses institutrices à la jeunesse, pour rassembler loin des bruits de la terre ces vierges resplendissantes de l'auréole du martyre volontaire, ces humbles victimes de la charité et du dévouement qui, contemplant leur modèle sur la croix, trouvant leur idéale dans la reine des martyrs, l'aliment dans le zèle, dans le sacrifice de l'autel, consument leur vie à élever et à instruire de jeunes enfants destinées à reproduire et à perpétuer dans le monde ces exemples de piété et de vertu qui sont l'unique lien de la famille, l'unique garantie de l'ordre social.

On a dit, et avec raison : l'éducation de l'enfant se fait sur les genoux de sa mère. Rien n'est plus vrai. Mais que seraient devenues tant de jeunes filles candides et pures, à une époque où la plupart des mères, sous la pression du besoin, sont obligées de s'arracher à la vie domestique pour aller chercher ailleurs, dans un travail

mercenaire, ce qui est nécessaire à leur subsistance et à celle de leur famille; à une époque où l'on voit les unes absorbées par les embarras d'un commerce qui ne leur laisse pas une heure libre dans la journée, les autres entassées dans les manufactures pour y gagner un salaire insuffisant; à une époque enfin où les femmes riches elles-mêmes doivent, pour se plier aux exigences du monde, se soustraire si souvent à la présence importune de leurs enfants? Que serait devenue l'enfance sevrée de si bonne heure des soins maternels, si la Religion n'avait résolu le problème en créant les sœurs enseignantes?

C'est une belle et touchante mission que la leur. Si elles ne vont pas, comme les Filles de la Charité, panser les infirmes dans les hôpitaux et les blessés sur le champ de bataille, ou, comme les *Petites Sœurs des Pauvres*, assister les malades, consoler et fortifier les mourants, elles offrent du moins chaque jour leur cœur en holocauste et reçoivent dans leurs bras de tendres enfants sortis à peine de dessus les genoux maternels pour développer leur petite intelligence, les former de bonne heure à la vertu et aux devoirs de leur condition, et les renvoyer ensuite au foyer domestique, instruites, dociles, ingénieuses, pures, affectueuses et reconnaissantes.

Honneur donc à ces bienfaiteurs de l'humanité, à ces saints prêtres qui, comme le père Fournet à Poitiers, le père Muard à la Pierre-qui-Vire, l'abbé de La Mennais à Saint-Brieuc, et le père Baudouin à Chavagnes, se sont faits les instigateurs et les propagateurs de cette grande œuvre! Qu'elle soit bénie en particulier l'œuvre privilégiée du père Baudouin! Désormais, confiante dans l'avenir, elle peut compter sur la sollicitude de la Providence. Qu'elle soit florissante et prospère pour la gloire de la religion et le bonheur de l'humanité! Qu'elle soit comme le cèdre à double écorce qui résiste sur le sommet de la montagne à tous les vents déchaînés contre lui, ou plutôt qu'elle soit comme un jardin fertilisé par une eau vivifiante! Qu'elle soit comme une source pure dont les eaux ne tarissent pas! Puissions-nous voir, par les saintes prodigalités de la charité, se multiplier encore ces asiles tutélaires

où la jeunesse trouve à s'abriter comme dans un port, et où les âmes qui se sentent une vocation plus sublime peuvent venir commencer dès ici-bas la vie des anges, car il ne faut pas l'oublier, de même que la Providence a dispersé dans la mer des îles pour servir de port aux vaisseaux battus par l'orage, de même la Religion a dispersé dans les villes et les campagnes de pieux asiles, de paisibles retraites, comme autant d'îles détachées où les âmes aimantes et les cœurs sensibles, fatigués du monde et de ses illusions, peuvent venir se mettre à couvert des tempêtes et des naufrages.

Ces réflexions, qui ont semblé nous éloigner de notre sujet, ne paraîtront pas de trop dans cette simple notice, si l'on considère qu'elles répondent à des préjugés qui ont cours dans le monde, et qu'elles servent à prouver une fois de plus que le P. Baudouin avait admirablement compris les besoins de son temps.

Nous terminerons ici cet écrit, où nous avons cru remplir un devoir. C'est, en effet, une obligation de piété et de conscience, dit saint Grégoire de Nazianze, tandis que la vie de tant de personnages sans principes et sans foi trouve chaque jour d'ardents panégyristes, de ne pas laisser dans le silence et dans l'oubli la mémoire des hommes éminents de l'Église. *Neque alioqui pium, neque tutum est, cum impiorum hominum vita memoriæ prodatur, eximios pietate viros prætermittere.* (Grég. Naz., *Orat. XXI.* V. Migne, tome 1er, p. 1087).

Puissent ces quelques lignes consacrées à la mémoire d'un de ces prêtres modestes, dont la vie, quoique obscure, n'en est pas moins pleine de vertus et de mérites, contribuer à faire vénérer encore son souvenir et rendre son nom impérissable comme ses bienfaits !

L'abbé AUGUSTE PIRAUD.

POÉSIE.

SUR L'ÉCHAFAUD.

Quand Marie-Antoinette, innocente victime,
Sortit de son cachot,
Tout le peuple, accouru pour assister au crime,
Entourait l'échafaud.
Elle arriva si calme à cette heure suprême,
Que de honte et d'effroi
Le bourreau recula, car en ce moment même
Il se souvint du Roi.
La Reine alors vers lui marchant avec courage,
Heurta son pied sanglant :
— « Pardonnez-moi, » — dit-elle avec un doux visage
A cet homme tremblant.
Puis, comme un pur encens vers le ciel pur s'élance,

Son âme s'envola,
Et, le drame accompli, dans un morne silence,
La foule s'écoula.

Lorsque la Dubarry vers le lieu du supplice
Fut conduite à son tour,
En vain elle voulut implorer la justice
Pour vivre encore un jour;
Et quand elle arriva devant la guillotine:
— « Grâce! grâce! Un moment! » —
S'écria-t-elle au pied de l'horrible machine,
Pâle et sans mouvement.
La foule cependant hurlait impatiente.
Sous le couteau fatal :
— « Ah! monsieur le bourreau, dit sa voix suppliante,
Ne me faites point mal! » —
Alors par les cheveux sur sa dernière couche
Le bourreau la tira,
Et la fille de joie, un blasphème à la bouche,
Lâchement expira.

Au devant de la mort l'une s'avança fière,
L'autre eut peur de souffrir.
Les regards vers le ciel, seul, parce qu'il espère,
Le chrétien sait mourir.

ALBÉRIC D'ANTULLY.

ÉTUDES HISTORIQUES.

SAINT FÉLIX, ÉVÊQUE DE NANTES.

VIe SIÈCLE

516-583*.

De Metz, Fortunat vint à Tours où saint Euphrone l'accueillit avec une bonté toute paternelle, et où il forma ces illustres amitiés auxquelles il consacra tant de vers et qui nous ont valu de si précieux documents. On peut dire qu'avec saint Euphrone et depuis saint Grégoire de Tours, c'est Félix qui fut le plus près de son cœur, et à ce propos qu'il nous soit permis de transcrire ici ce billet qu'il lui écrivit un jour; il montrera que nous ne nous sommes pas trop avancé en parlant du séjour de ce poète en nos murs. Félix ayant fait dire sans doute à Fortunat de le venir voir, le chapelain de sainte Radégonde lui répond en ces termes : « Pourquoi m'appelez-vous, moi si petit et vous si grand, à venir voir ces lieux charmants qui vous retiennent, ô très-cher[1] ? Est-ce pour y

* Voir la *Revue*, pp. 384-398, 19-34, 298-315.

1 *Cur humilem me, summe, vocas, loca visere blanda*
Quæ te, care, tenent! (Fortunat. *Carm.*)

Summe nous semble ne pouvoir mieux se traduire que par *votre grandeur*, titre que nous donnons toujours à nos évêques. Que devient dès lors cette misérable malice du janséniste Travers, écrivant, à propos du discours de saint Friard à saint Félix où il l'appelle : mon frère, « aujourd'hui on dirait Sa Grandeur, Monseigneur. » — On dit aujourd'hui ce qu'on disait alors au VIe siècle : *Te summe, ta Grandeur.*

chanter avec vous les flots de cristal dont la Loire arrose vos campagnes et le beau champ de Cariacum incliné vers ses rives ? Là, je le sais, tout y plaît, les eaux courantes, les pampres verts, et le bruyant Borée frappant en ses jeux les prés chevelus. Ah ! sans doute, c'est un sol fertile, un rivage abondant en poissons, mais..... votre présence suffit à le rendre agréable à Fortunat. » Et comme Félix lui répondait modestement qu'il habitait le moindre coin et le plus retiré du globe, *in ultimo orbis angulo* : Ah ! reprenait Fortunat, cela pouvait se dire jadis, mais les lieux les plus retirés et les derniers deviennent les premiers quand vous les habitez, car si les villes doivent leur rang au mérite des personnages et non à elles-mêmes, par vous maintenant ce lieu ne le cède à aucun autre, ce lieu où toute chose mérite l'éloge, où Félix le pontife a tout créé et tout vivifié. Non, non, l'Occident n'est plus l'Occident, votre voix y fait la lumière ! L'ignorant qui vous écouta est savant, il peut désormais défier les écueils. Quant à moi, lorsque je me relis, je me prends à m'étonner des progrès que j'ai faits par vos entretiens ; c'est un bien que je reconnais tenir de votre amitié et dont je me plais à vous rendre grâce [1]. » Par où l'on voit que Félix avait en effet rappelé la vie en nos murs et que la pauvre bourgade abandonnée et presque sans nom avait regagné son titre de ville, et pris son rang de capitale.

Puisque la correspondance de ces deux saints nous amène sur ce terrain, jetons un coup d'œil rapide sur cette renaissance des lettres chez nous. Si nous voulons en être témoins, pénétrons dans ce palais épiscopal où, sous les yeux du pontife, se formaient les lévites. Quel maître plus capable de les instruire que cet homme pour lequel un des plus beaux esprits de son siècle, venu récemment d'Italie, et fort épris de l'antiquité classique, épuise toutes les formules de la louange et oublie son doux pays ! qu'il appelle : « la fleur des hommes, l'appui de sa patrie, l'administrateur du peuple, le torrent de l'éloquence et en même temps la fontaine de la sagesse, le chemin de la doctrine, la règle du droit, l'arbitre de tout différent ; » cet homme dont « le génie a amené Rome dans nos

1 Lettre de Fortunat à Félix, évêque, *Biblioth. Patrum*.

murs, qui parle aussi bien la langue grecque que celle des peuples du Latium, dont la Gaule s'enorgueillit et qui fait de l'Armorique, cette contrée oubliée au bout du monde, un pays célèbre entre tous, de sorte que si l'Orient peut se vanter de son soleil, les Gaules ont la gloire de Félix à lui opposer[1]. » On a voulu voir de l'exagération dans ces éloges. Pourquoi? les faits ne confirment-ils pas ces paroles? Félix ne fut-il pas le créateur de tout dans nos contrées oubliées? Qu'on parcoure la suite de ses œuvres; ce sera la justification de Fortunat, et la meilleure démonstration de sa véracité.

Mais Félix n'était pas seul. Près de lui et sous ses ordres était Martin, l'illustre archidiacre, un autre lui-même, un maître de la parole, un prédicateur populaire et tout chargé de la gloire de conversions nombreuses, qui doit ces succès à la grâce qui accompagne ses pas, mais qui s'est rendu digne de ces faveurs par le travail, par l'étude, par le développement des belles facultés dont Dieu l'a prévenu[2].

Est-ce tout? Non, et si à certains jours nous allons au palais de l'évêque, ou si, remontant le fleuve nous entrons dans les champs fortunés qu'arrose la Loire limpide, dans la villa de *Cariacum*[3], nous voyons se succéder les grandes figures de l'époque, saint Germain de Paris, saint Domnole du Mans, dont la sage simplicité redoute tant les sénateurs sophistes et les juges philosophes[4], saint Euphrone, le doux et vénéré pasteur, Victurius de Rennes, Domitius d'Angers, probablement Grégoire qu'attend le siége de Tours, le jeune et ardent collecteur des légendes sacrées[5], le futur historien

1 *Fortunati Carmina.*

2 *Vita sancti Martini Vertav.* (Act. SS. ord. S. B. Sec. 1.)

3 *Cariacum*, est-ce *Chassay*, maison des évêques de Nantes de temps immémorial? Travers propose de dire *Saliacum*, afin de faire dériver ce nom du *Sail*, rivière et d'arriver ainsi à *chef-sail, Chassais.* On trouverait mieux Cariacum dans *Carca-Fagum, Kaër-faoû Kerque-faoû*, l'habitation ou l'église des hêtres. La paroisse de Sainte-Luce où est situé Chassais est un démembrement de la paroisse primitive de *Saint-Pierre-de-Carque-fou*, qui a toujours dépendu au spirituel et au temporel des évêques de Nantes.

4 Grégoire de Tours, *hist. Franc.*, chap. VI., § IX : — *Regi suggestionem intulit ut non permitteret simplicitatem illius inter senatores sophisticos ac judices philosophicos fatigari.* Saint Germain et saint Domnole furent fort mêlés aux négociations politiques de leur temps.

5 Grégoire de Tours, dans son livre *de Gloria confessorum*, raconte l'histoire édifiante de l'évêque de Nantes Epiphanius; et il dit la tenir de Félix. On doit croire que

des Francs, et assurément Fortunat. Les douces causeries succèdent aux graves entretiens, et la même table rassemble autour d'elle les convives. Alors nous avons le spectacle d'un banquet bien autrement grand, et par la dignité des hommes, et par la sublimité des doctrines débattues, que ne le furent les plus fameuses réunions de philosophes et de sages dont l'antiquité païenne nous ait gardé le souvenir. Les formes sont les mêmes, les usages subsistent, les invités sont encore couchés autour des tables sur des lits, les échansons circulent comme autrefois, versant à chacun le vin généreux ; mais tous les excès sont bannis, et la politesse la plus exquise, unie à la gravité la plus douce, remplace les attitudes obscènes et les paroles vides et oiseuses. On y plaisante sans doute, car il faut à l'esprit comme au corps des instants de repos ; mais la plaisanterie elle-même a sa règle pieuse ; elle ne se perd ni en médisances ni en niaiseries. La prière remplace les libations, la musique des clercs, celle des comédiennes ou les danses des esclaves, et s'il faut des vers, c'est Fortunat qui se lève et qui déclame ceux que lui inspirent l'hôte ou les convives, Félix ou Euphrone ; à moins qu'il n'aille réveiller les souvenirs qu'il sait les plus agréables à ceux qu'il aime ; alors il chantera Eumélius et il aura soin de terminer son éloge par ce trait plein de grâce et de délicatesse : « La félicité le rappelait au ciel, mais il voulut la laisser aussi derrière lui, et ce bon père revit en celui qui recueille son héritage[1]. »

Nous pouvons donc affirmer avec le P. Browère et dom Rivet, et en nous appuyant sur Fortunat, un témoin oculaire, que Félix réveilla vraiment le goût des arts et des lettres dans notre pays, et que, grâce à la parfaite connaissance qu'il avait des langues latine et grecque, qu'on appelait alors syriaque, il entretenait des relations même avec Constantinople, la Rome nouvelle. Ces relations étaient bien plus fréquentes qu'on ne le suppose. En ce temps

les détails qui ont trait à nos autres saints nantais, Donatien Rogatien, Similien, Friard et Secondel, dont parle encore Grégoire, sont les échos des pieux entretiens qu'il eut avec ce même Félix.

1 Pour les mœurs, voyez Grégoire de Tours, *Passim*. Pour Fortunat, *ses poèmes*, *épitaphe d'Eumélius*.

même nous voyons sainte Radégonde envoyer à deux reprises différentes des clercs chercher des reliques en Orient; une première fois elle obtint un doigt de saint Mammès, au second voyage elle reçut en cadeau, de l'empereur Justin II et de sa femme, l'impératrice Sophie, une parcelle de la vraie croix, qu'elle plaça dans son monastère. Ce fut une grande cérémonie pour laquelle Fortunat composa ces deux belles hymnes que l'Église chante encore aux solennités de la Passion; le *Pange, lingua, gloriosi prœlium certaminis* et le *Vexilla Regis prodeunt.* Or, Nantes et Poitiers, peu éloignés par la distance, l'étaient encore moins par le cœur; on s'écrivait souvent, et l'on se faisait part des désirs qu'on avait de rendre gloire à Dieu et des œuvres qu'on était assez heureux de produire pour réaliser ces élans de l'amour.

Saint Félix et Martin, cet autre lui-même, possédés de Dieu, en étaient là; ils croyaient n'avoir rien fait, tandis qu'il y avait encore des âmes qui ne connaissaient pas l'objet de leur tendresse et ne lui rendaient pas hommage. Aussi, après la conversion des Saxons, cherchaient-ils, cette gerbe coupée, dans quel champ nouveau jeter la faucille. Ce fut bientôt trouvé, et si la moisson ne fut pas aussitôt mûre que le souhaitait leur ardeur, ils se hâtèrent néanmoins d'y entrer. Saint Martin, traversa donc, sur l'ordre de saint Félix, la Loire qui nous séparait de l'Aquitaine et aborda le pays d'Herbauges.

XIV.

Ce pays d'Herbauges, dont nous avons déjà prononcé le nom à deux fois différentes, nous semble, à peu de choses près, représenter toute la partie de notre département située au midi de la Loire. Il était séparé des Mauges par la Divatte et la Sanguèse, de Tiffauges par le Blaison, et du reste du pays des Pictons par le Falleron et l'étier de Dain. Si, au point de vue administratif, il faisait partie de l'Aquitaine, sous le rapport ecclésiastique, il ne dépendait véritablement d'aucun diocèse; la foi avait pu jadis y faire des prosé-

lytes [1], mais depuis longtemps il n'y restait plus trace de chrétiens, et toutes les fausses religions s'y étaient cantonnées comme en un dernier asile, le druidisme dans les forêts profondes, le polythéisme romain sur les bords du fleuve. Nous croyons qu'il y avait là deux peuples juxtaposés, mais distincts, aussi séparés d'origine et de mœurs que de croyances, des Gaulois paysans, et des Gallo-Romains nannètes, et deux villes, Herbauges et Ratiate, que les légendaires ont confondues en une seule, parce qu'elles furent également rebelles à l'apostolat de l'envoyé de Félix.

Les mœurs changent peu dans nos campagnes, surtout quand elles sont défendues par les landes, les bois et l'absence de communications fréquentes avec les villes. Si, depuis près de vingt siècles, les Celtes bretons conservent la langue et les coutumes de leurs aïeux, au temps dont nous parlons, le pays d'Herbauges ne les avait point encore oubliés, de nombreuses traces nous en restent sur le sol, et les noms des villages, des communes et des rivières abondent qui le rappellent [2]. Si donc nous voulons nous faire une

1 Grégoire de Tours raconte que saint Hilaire de Poitiers baptisa saint Lupien près du bourg de *Ratiate*, au IVe siècle. (*Lib. de gloria confess.*) — *Infrà Pictavorum terminum qui adjacet civitati Namneticæ, id est in vico Ratiatensi, Lupianus, quidam in albis transiens requiescit. Hic fertur à beato Hilario antistité donum baptismatis suscepisse.*

2 Les langues gauloise et bretonne étaient les mêmes : *Britannorum Gallorumque haud multò esse diversum* (Tacite, *in vita Agricolæ*). Nous pouvons donc chercher dans le breton les étymologies gauloises. D'un autre côté, si les chefs gaulois, dignes ancêtres en cela de nos grands seigneurs *anglomanes*, se hâtèrent de quitter les coutumes et la langue nationales pour copier l'étranger, le peuple, au contraire, les conserva précieusement. Sulpice Sévère, qui vivait au Ve siècle, dit que de son temps on traitait la langue gauloise de grossière et de rustique : *sed dum cogito me hominem Gallum inter Aquitanos verba facturum vereor, ne offendat vestras nimium urbanas aures sermo rusticior. Audietis me tamen ut Gurdonicum hominem, nihil cum fuco aut cothurno loquentem..... Tu vero, inquit Posthumianus, vel Celticè, aut si mavis, Gallicè loquere, dum modo Martinum loquaris.* Pour n'indiquer que quelques noms dont l'origine celtique saute aux yeux, nous citerons en passant *Pirmill*, les *Couëts*, *Corcouët*, *Bouaye*, *Chémeré*, *Cheix*, *Rouans*, *Arthon*, dont les identiques sont, au pays de Vannes, *Theix*, *Rohan* et *Arzon*. Frossay, qui s'écrivait autrefois *Fruzay*, vient de *Freiza*, rompre, et mieux, *Freuzell*, herse, qui ferme une entrée. Frossay était un poste militaire à l'entrée de la Loire. Mauges vient de *Maugen*, merveille, la Divatte, de *Divat*, fâcheux, incommode, mauvais, la rivière incommode; la Sanguèze, de *Sanker*, se presser, la rivière qui se presse, le torrent; le

juste idée de ces peuples, il nous faut ouvrir César; nous y verrons que les Gaulois ne s'emprisonnaient point dans les villes, mais qu'ils avaient des lieux de refuges, espèces de camps retranchés dans les forêts et les marécages, qu'on nommait *oppida*. Or, voici comment le conquérant décrit l'oppidum où les sujets de Cassivellaunus s'étaient retirés avec leurs troupeaux : « Ces peuples, dit-il, nomment ville un bois épais fortifié d'un rempart et d'un fossé qui leur sert de retraite contre les courses de l'ennemi. Au dedans se trouvent des huttes couvertes en paille, et quant aux murailles, elles se composent de grosses poutres qu'on enfonce en terre à deux pieds de distance les unes des autres, qu'on relie l'une à l'autre par des traverses et dont on remplit les vides par de la terre, puis on revêt le dehors de grosses pierres. A ce lit de poutres, de terre et de pierres, on en ajoute un second, en gardant toujours le même intervalle, en sorte que les poutres ne se touchent point et qu'elles sont supportées par des pierres placées entre chaque rang [1]. » D'une ville ainsi construite il ne devait, avec le temps, rester que le souvenir et l'emplacement, et y chercher des ruines, et surtout des ruines romaines, c'est peine perdue. Disons donc tout de suite qu'au VIe siècle, nous pensons qu'un antique oppidum existait à Herbauges, non pas tel qu'aux temps passés, mais que néanmoins il était habité, car les troubles des Bagaudes étaient à peine apaisés depuis moins d'un siècle, et il avait dû, à cette époque, servir de refuge aux proscrits du Portus-Nannetum. La paix rétablie, c'était au moins resté un grand village, et le nom de ville lui était demeuré, comme en notre XIXe siècle, par exemple, le paysan de Blain et des environs appelle toujours de ce nom l'humble bourgade du Gâvre, qui en fut décorée jadis par son fondateur Pierre Mauclerc. En outre, ce lieu continuait à jouir d'une réelle primauté, au point de vue du culte druidique, si nous considérons le nombre des superstitions et les monuments que nous retrouvons sur ce territoire.

Blaizon, de *Bleiz*, loup et *don*, frayeur, la rivière aux loups; le Falleron, de *Fall*, mauvais, chétif, et *Roëm*, aviron, rame, la rivière chétive pour la rame; ce n'est qu'un gros ruisseau; l'étier de Dain doit s'écrire *Dun*, profond. Nous donnerons les autres étymologies, toujours tirées du dictionnaire breton de Dom Lepelletier, au fur et à mesure que l'occasion s'en présentera.

1 *Commentaires de César*, livres V et VII.

Si nous ouvrons Albert de Morlaix, nous le verrons nous raconter cette tradition qui veut, dit-il, qu'on tienne pour certain, de père en fils, que les habitants de Nantes, fuyant la colère de Jules César, se retirèrent dans les marais que formait la rivière de Boulogne, et qu'ils y fondèrent une ville. Assurément, cela n'est pas exact, et néanmoins ne pourrait-on chercher si quelque parcelle de vérité ne s'est égarée dans ce récit.

Nous avons parlé plus haut des Bagaudes; qu'était-ce? Les historiens nous disent : une troupe de révoltés dans les Gaules au temps de Dioclétien. C'est la réponse officielle; ce n'est que la moitié et la moindre part de la vérité. La révolte, pour ces gens, n'était ni un but ni un moyen, c'était une nécessité; mourir pour mourir, ils préféraient le faire les armes à la main plutôt que de périr de misère. Rome trembla; et pour la venger, ses écrivains à gage tentèrent de flétrir ce grand et long effort de liberté, et de tromper les siècles en lui infligeant le nom de brigandage, *rusticani et latrones*, paysans et brigands! L'oppression a partout le même vocabulaire [1]. Mais si cela commençait au IIIe siècle, les mêmes exactions, enfantant les mêmes maux, entretenaient les mêmes révoltes, et les paysans et les esclaves de l'Armorique, les moins énervés des Celtes, se levèrent en 409 et soulevèrent avec eux presque toutes les provinces des Gaules en deçà de la Loire [2]. Ne peut-on supposer que nos Bagaudes nantais durent traverser le fleuve et s'enfuir dans un pays tellement couvert de forêts et de marais qu'il était impénétrable, et qu'on l'appelait le pays des bois par excellence, *Ar-bod*,

1 Ainsi nomma-t-on les Vendéens et aujourd'hui les paysans des Abruzzes! — *Bagaudes* vient de *Bagat*, troupe, d'où est dérivé notre *bagarre;* tandis que les écrivains à la solde romaine, dignes précurseurs des soi-disant historiens de la révolution, tentaient de flétrir ceux qui voulaient être libres, un prêtre catholique de Marseille, Salvien, l'illustre auteur du beau livre *de Gubernatione Dei*, s'écriait : « Nous les appelons rebelles, et c'est nous qui les avons précipités dans le crime; comment sont-ils devenus Bagaudes? c'est par nos méchancetés, nos proscriptions, par le saccagement de leurs terres; vexés et condamnés à mort par le brigandage des juges, ils sont devenus comme barbares, ne leur étant plus permis de vivre en Romains. » Ici encore, l'Église prenait en main la cause, non des excès, mais de l'essence même de la liberté; elle faisait appel à la Justice.

2 Tillemont, *Hist. des Emp.* — Aëtius dut aller assiéger Tours contre les Armoriques, en 445 et 446.

Ar ou *Er-Boghen*, les bois, *les Bauches*, *le Bocage*[1]. En ce cas, la tradition rapportée par Albert de Morlaix, pourrait s'expliquer; ce ne seraient plus les anciens Nannètes fuyant la colère de Jules, mais leurs arrière-neveux des IVe et Ve siècles se soustrayant aux exactions et à la tyrannie des Césars. On comprendra aussi que, victimes de la centralisation romaine, ils durent prendre en haine profonde tout ce qui rappelait cette implacable ennemie, et que la religion chrétienne venant d'Italie et, à la fin, embrassée officiellement par l'État spoliateur, fut entraînée à sa ruine. Le polythéisme releva et consolida ses autels, ce qui explique la mission que Félix donna en ces temps à son archidiacre.

Mais, si nous poursuivons cette supposition, nous arriverons bientôt à retrouver, de manière à n'en pas douter, l'emplacement de cette cité d'Herbauges, théâtre des prédications de saint Martin. En effet, que devaient faire les fuyards, sinon mettre entre eux et les agents du fisc et de la force publique cette immense forêt qui occupait tout le pays depuis les Couëts et Bouguenais, au bord du fleuve, jusqu'à Vertou, Touffou, Montbert, la Fruidière et Machecoul, enveloppant de ses ombres des rivières torrentueuses et profondes, comme la Sèvre, la Maine, l'Ognon, l'Issoire, la Logne et la Boulogne, qui formaient comme autant de lignes de défense[2]: mais alors, nous arrivons, au milieu de ces bois et au confluent de ces

1 Il n'est pas de mot plus répandu dans tout ce pays des environs du lac que celui de *Bauche*, signifiant bois: nombre de villages et de métairies le portent. Les Vendéens, arrière-petits-neveux des Bagaudes, traqués comme leurs pères, cherchèrent, comme eux, des refuges dans les bois. On connaît le fameux refuge du Gralû, et celui de la Jonchère, au bord même du lac de Grand-Lieu, en Saint Aignan.

2 Les Couëts, de *Coët*, bois; Bouguenais, de *Boghen* et *Bughen*, buissons; Touffou, de *Toull* trou, creux, et *Faw* ou *Fao*, hêtre, creux ou vallée des hêtres; Mont-bert, de *mon* et *moun*, verbe, devenir, aller vers, et *ber* ruisseau, aller vers le ruisseau; Mont-bert est sur l'Ognon; la Fruidière, de *Froud*, torrent, à la source d'un torrent qui se rend au lac; Machecoul, peut-être de *Mag'hen*, les champs, les plaines, et la préposition *ont*, près, dans les champs? la plaine des Chaumes? La Sèvre, de *Seven*, sain, vigoureux? La rivière vigoureuse qui reçoit les autres? La Maine, de *Maën*, pierre, la rivière qui coule entre des rochers. Pour qui a été à Château-Thébaut, jamais étymologie ne peut être mieux justifiée; la Moine, de *Moan*, grêle, menue, la petite rivière; la Logne et l'Ognon, de *Aôn*, peur frayeur, épouvante, la rivière redoutable; la Boulogne, *Boull* ou *Poull*, trou, gouffre, et *Aôn*. Ces trois rivières se perdent dans le lac fatidique; l'Issoire vient, comme l'Isar, de *is*, bas, la rivière qui coule dans le bas, dans la vallée.

rivières, à une position que la tradition populaire et une légende écrite et presque contemporaine nous indiquent comme étant cette cité d'Herbauges, dont parle Albert de Morlaix et dont l'existence a été contestée par d'imposants critiques.

Si vous allez au Pont-Saint-Martin, il n'est pas un paysan qui ne vous raconte l'histoire merveilleuse de la ruine d'Herbauges, et si vous lui demandez où était située cette ville, il vous mènera, non sur le lac de Grand-Lieu, mais au bord, dans ce qu'on appelle encore les *marais d'Arbonne* ou l'*Ile;* l'Ile, parce que les grandes eaux d'hiver rendant au lac toute son étendue, diminuée par les travaux de desséchement entrepris et exécutés depuis plusieurs siècles et à plusieurs reprises, entourent le sommet de ces marais sans le couvrir et forment véritablement une île. Or, ce sommet, doucement incliné et nivelé, était enclos d'un retranchement de terre qu'on pouvait suivre parfaitement jusqu'à ces derniers temps, avant que le partage de ces terres communes et vagues n'eût amené le défrichement. Nous en avons vu nous-même un fragment dans un chemin qu'il traverse et où il n'a pas été détruit. On appelait cette enceinte *la Grande-Hourdée;* un peu avant d'y arriver, on passait par une autre moindre, qui se nommait *la Petite-Hourdée*, et enfin, près de la ferme de la *Nivardière*, il y avait encore, nous a-t-on dit, un autre retranchement[1]. Il nous a été affirmé par des personnes habitant sur les lieux, propriétaires et paysans que nous connaissons d'enfance et que nous savons incapables de nous tromper, que de nombreuses pièces de bois et de grosses pierres étaient extraites de ces ouvrages en terre, et que des fouilles ayant pour but ces résultats et les amenant, étaient fort suivies autrefois sur les lieux. De débris romains, rien, sinon quelques monnaies; nulle trace d'un établissement durable. Mais tout cela nous ramène au fragment de César que nous avons transcrit plus haut, et au mode de construction des remparts adopté par les Gaulois. D'un autre côté, si nous jetons les yeux sur notre carte, nous voyons que les deux rivières d'Ognon et de Boulogne devaient se réunir en quelque point de la vaste plaine qu'occupe aujourd'hui

1 Hourdée vient de *Horden* ou *C'horden*, cerde, que les Bretons prononcent *ur-horden*, *ur-c'horden*, au figuré, le fossé, qui lie, qui enclot un terrain.

le lac, et qui n'était peut-être qu'un immense marais, et l'île d'Arbonne nous apparaîtra comme le type d'une de ces positions que les Celtes affectionnaient pour y poser un oppidum : une langue de terre enveloppée, d'une part, par une forêt immense, rendue encore plus impénétrable par les nombreuses rivières qui la coupent en tous sens, et de l'autre, par un marais de plusieurs lieues d'étendue, entouré lui-même de bois dont les forêts de Machecoul, de Princé et le bois de Jaczon, se joignant de ce côté à ceux de Bougon, sont les derniers débris [1].

Mais les fuyards se lassèrent bientôt de leur retraite ; les temps étant devenus moins durs, ils se rapprochèrent du fleuve, et trouvant entre lui et la lisière des bois, leur refuge en cas de nouveau danger, une plage propice, déjà peut-être un petit village, ils y construisirent une ville gallo-romaine que nous voyons, en effet, apparaître en ces temps dans l'histoire, Ratiate, qui devint bientôt opulente par l'entrepôt des richesses que le fleuve et la mer concentraient en son sein [2]. Là, régna le polythéisme romain ; là, nous pouvons croire, d'après une des légendes de Saint-Martin, qu'on adorait

1 Princé vient peut-être de *Prén*, bois, et *seah* ou *saez* et *sez*, foudre, javelot. Au moyen âge, la forêt de Princé se nommait *Lucus calumniosus*, le bois sacré du mensonge. *Jaczon* doit être une corruption de *Saxon*.

2 Rezé n'est pas pour nous le *Ratiastum* de Ptolémée : il suffit pour s'en assurer de lire le texte du géographe ; le voici : *Quæ autem Aquitaniæ maximè septentrionalia sunt et penès fluvium et penès mare, tenent Pictones, quorum civitates, Augustoritum, Limonum* (Poitiers).- *Sub iis Santones quorum civitas, Mediolanium* (Saintes); *sub iis Bituriges Vibisci quorum civitates Noviomagus, Burdigala* (Bordeaux); *sub iis usque ad Pyreneum montem Tarbelli quorum civitates Aquæ Augustiæ* (Dacqs). *In mediterranea autem regione Pictonibus subjacent Limovici et civitas RATIASTUM sub iis Cadurci* (Cahors), etc.; d'où l'on voit que les Limousins sont situés au sud des Pictons, et qu'ils ont pour capitale Ratiastum. Le *Ratiastum* de Ptolémée doit donc être cherché dans le Limousin, au sud du Poitou, et non au nord, sur la rive de la Loire, d'où encore *Ratiasum* n'est pas *Ratiate*. Ratiate n'apparaît que comme une bourgade, *vicus*, au temps de saint Hilaire et de la décadence de l'empire ; au reste, les ruines gallo-romaines qu'on y trouve n'offrent rien qui puisse rappeler l'art du haut empire et ne peuvent guère se rapporter qu'aux Ve et VIe siècles tout au plus, si Ratiate a pris de l'importance, c'est dans cette période, et par suite des circonstances que nous indiquons. Le pays de *Rezé* ou de *Retz* se traduit indifféremment en latin par *pagus Ratiatensis* ou *Radesius ;* c'est toujours le même radical celtique, *Rat* ou *Rad*, *Raten* ou *Raden*, fougère. Albert de Morlaix, rapportant l'histoire des Nantais fondant une ville dans un lieu fourré et plein de hautes herbes, n'inventait pas ; il était, à son insu, l'écho d'une vieille tradition.

Vénus Aphrodite, Mercure, Jupiter; là, nous avons, grâce à nos fouilles, la certitude que les cultes les plus honteux existaient publiquement, dans la plus brutale de ses expressions, et la pierre gravée que renferme le musée archéologique de la Loire-Inférieure, sous le N° 726, ne nous laisse aucun doute à cet égard. Ici donc, la légende, la tradition populaire et les monuments du sol se réunissent pour affirmer les mêmes faits; seulement, nous le répétons, la légende et la tradition locale ont confondu en une seule deux villes également infidèles et corrompues, également rebelles à la civilisation que leur apportait l'envoyé de Félix, qui furent également punies de mort, quoique d'une façon bien différente, ainsi que nous le verrons dans la suite de ce récit[1].

Voici d'abord la légende.

XV.

« Martin, citoyen de Nantes, illustre par sa naissance, le fut encore plus par les fleurs de sainteté que produisaient ses vertus. S'étant livré à l'étude des arts libéraux et exercé aux combats oratoires, il devint l'un des plus versés dans les voies de la sagesse, et, par là, fut réputé le prédicateur le plus apte à faire des conversions. Le bienheureux Félix, qui alors tenait la chaire épiscopale de Nantes et avait autorité sur lui, l'envoya pour convertir le peuple d'une certaine ville que les habitants du lieu nommaient Herbadilla, qui, remplie des marchandises que la Loire ou la mer lui apportait, brillait par son luxe, mais était souillée des impuretés de l'idolâtrie, et s'estimait plus heureuse de ses richesses que malheureuse des erreurs qui l'enveloppaient. Mais notre pieux évêque, ayant pitié de leur ignorance, leur envoya Martin pour leur insinuer les lumières de la vérité. Ce saint homme entrant dans la ville, se met avec ardeur à exposer ses doctrines, il promet hautement à ceux qui croient les joies du royaume céleste et annonce aux incrédules les tourments affreux de l'enfer. Ce peuple insensé, méprisant la doctrine divine, l'accueille par des rires immodérés, mais, pendant qu'il repousse la lumière, s'ouvre sous ses pas l'abîme de l'éternelle

1 *Arbadilla* et *Ratiate* ont pu conserver de fréquents rapports, la première bourgade étant demeurée, peut-être, un lieu de plaisir et le rendez-vous champêtre des habitants de la seconde.

mort et d'un péril imminent. En effet, le bienheureux Martin ayant élevé son cœur à Dieu, tandis qu'il reprend cette foule emportée dans le tourbillon du vice et qui ne veux point accepter l'enseignement salutaire, reçoit l'avis que ce peuple va périr et qu'il ait à sortir promptement de la ville. Voyant le danger et tout plein de compassion pour ces coupables, il prend avec lui son hôte, que seul il avait pu convertir, et sa femme, et il se hâte de les pousser hors la ville, leur recommandant bien, ce qui jadis le fut en pareille circonstance, à savoir que subissant une aussi cruelle séparation d'avec les leurs, ils ne retournassent pas néanmoins les yeux vers les châtiments qui allaient accabler ces perfides. Alors, *on raconte* que lui-même, se retirant de ce peuple endurci, invoqua le Seigneur, afin que se faisant juge de cette ville, il le vengeât de ses dédains pour la parole de salut. Or, chose admirable, la colère du souverain Juge concorde avec cette prière; les armes célestes opèrent la vengeance, la terre à l'entour se fend en crevasses profondes, et l'eau absorbe les murailles dans une tempête. Cependant, la femme qui l'accompagne, étonnée du bruit que fait cette multitude qui périt, et mue par cette légèreté qu'ont les femmes, ne put continuer à tourner le dos, elle regarda, et soudain *on raconte* qu'il lui arriva la même chose qu'à cette femme d'autrefois, l'épouse de l'hôte des anges; elle fut changée en un dur rocher et périt avec les perfides, puisqu'elle n'avait pas voulu marcher avec les justes dans la voie droite. »

Donnons maintenant la version populaire qui a cours en notre temps, nous verrons qu'elle diffère peu; puis, discutant le récit du XIe siècle, nous chercherons quelles conséquences en tirer.

Saint Martin, nous disent les habitants du Pont-Saint-Martin, où nous retrouvons, on le sait, la cité d'Herbauges, *Herbadilla,* fut envoyé par son évêque pour prêcher la religion dans notre pays. Le saint s'en alla donc vers la cité d'Herbauges, et il restait sur la place, attendant que quelqu'un voulût bien le recevoir; mais tout le monde passait sans y prendre garde. Enfin, vint un pauvre homme qui en eut pitié et l'emmena chez lui; ce fut la bénédiction de Dieu sur sa maison. Le missionnaire convertit son hôte, mais ses peines furent perdues pour les habitants de la cité, qui se moquèrent de ses sermons. Alors, saint Martin, comprenant que Dieu allait punir ces impies, le dit à son hôte et le pressa de partir; mais il avait compté sans la femme du brave homme, qui, toute préoccupée des nécessités terrestres, fit observer qu'il n'y avait pas de pain pour le voyage. Saint Martin sourit, et permit qu'on bou-

langeât; il fit même là un miracle qui n'ouvrit pas les yeux de la ménagère; le bois ayant manqué pour chauffer le four, il demanda une ronce, ce qui se trouve toujours quand le reste fait défaut; il la coupa, la mit en croix, la bénit, et elle se multiplia tellement sous ses mains qu'il y en eut assez pour cuire la fournée. Cela terminé, on partit, non sans avoir fait d'amples provisions; les pains ne furent pas oubliés, et un fils, qu'on nomme Pierre, en demeura chargé, trop chargé sans doute, car il restait derrière. Or, il arriva que le cortége étant hors de la cité et suivant la route qui est devenue depuis la rivière d'Ognon, ils entendirent un grand bruit : c'était la cité d'Herbauges qui fondait en abîme. Saint Martin avait défendu qu'on regardât en arrière, mais l'incrédule femme ne l'écouta pas, et prenant pour prétexte son fils qui suivait, elle se retourna pour voir. — Pierre ! mon fils Pierre ! — dit-elle, et une voix, venue on ne sait d'où, répondit : — Eh bien ! pierre sois ! Et elle fut avec son fils changée en pierre. — Puis on vous conduit dans le marais, au bord de la rivière, dans ce qu'on appelle les prés Moreau, ou mieux *Maro*, et l'on vous montre deux pierres debout, à une trentaine de mètres l'une devant l'autre, et que tout le pays nomme *la bonne femme de pierre ;* l'une est la mère, l'autre le fils, les pains sont aux pieds [1].

Ainsi, voilà, à dix siècles de distance, la même tradition, affirmée avec une persistance que rien ne fatigue et sans qu'elle varie, sauf en quelques détails qui ne touchent pas le fond. Nous pensons qu'il y a lieu ici de s'arrêter et qu'il ne suffit pas, pour satisfaire l'esprit de celui qui étudie ces choses, même en dehors de la foi, de passer en déclarant que le fait paraît improbable, ou même, plus sommairement encore, que c'est une fable. Faites donc des fables que tout un peuple répète invariablement pendant plus de douze cents ans ! Non, soyons-en sûrs, il y a ici plus qu'une illusion ou une invention de quelque moine ; il y a un fait dont une population entière a été

1 *Marô* en breton veut dire mort; les prés Maro sont les prés de la mort. On dit aussi le *Marais*, parce qu'en effet, avant les travaux de dessèchement faits par le syndicat de Buzay, ces prés étaient de vrais marais; le niveau du lac a baissé depuis. Au-dessus sont deux fermes qu'on appelle les Menanties, de *Men*, pierres, et *ant*, intervalle entre des sillons Y aurait il eu là jadis des rangées de pierres?

témoin, et dont elle a transmis et transmettra le souvenir à ses enfants et à ses arrière-neveux. Nous-même, au début, nous ne savions que penser de ces choses, et plus nous les étudions, plus il nous semble qu'elles s'éclairent. Entrons dans la discussion; aussi bien est-ce toujours nous occuper de saint Félix que de bien établir la vérité d'un fait aussi merveilleux arrivé sous son épiscopat, et, par suite, d'une mission donnée par lui à son archidiacre.

La ruine d'Arbadilla nous est apprise par une légende et par une tradition. La légende qui nous reste n'a été écrite, il est vrai, suivant toutes probabilités, que quatre cents ans après le fait qu'elle rapporte, au XIe siècle, mais elle offre tous les caractères de véracité [1]. Quant à la tradition, encore subsistante, si nous nous rappelons ce que nous avons dit des conditions qui les rendent sérieuses, c'est-à-dire qu'elles soient crues généralement et d'une manière constante et qu'elles ne soient point en contradiction avec les preuves écrites et contemporaines, nous voyons que rien n'infirme l'autorité de celle que nous rapportons. Nous ne sommes, en effet, en contradiction avec personne; la seule objection qu'on nous fasse est simplement que ni Fortunat, ni saint Grégoire de Tours n'en ont parlé; comme si, d'une part, il n'y a de certains que les faits consignés dans les livres de ces grands hommes, comme si rien ne leur a pu échapper, comme si, surtout, nous sommes assurés que tous leurs écrits nous sont parvenus. Bien plus, il nous

1 L'auteur, en effet, moine de l'abbaye de Vertou, déclare ne rapporter que ce que chacun sait par la voix populaire, et ce qu'il a lu dans le recueil des miracles de saint Martin, écrit par le vénérable archidiacre Siguinus, qui lui-même tenait ces traditions de l'habile et sagace Launegisile. Ce Launegisile fut un des pères du monastère de Vertou, à l'époque où la rage des Normands vint disperser les moines et les contraignit à se réfugier à Ansion, aujourd'hui Saint-Jouin-de-Marnes, dont il devint abbé dans la suite. Il avait emporté avec lui les chartes de son cher monastère de Vertou; il en avait conservé toutes les traditions, et la légende, écrite sur ces documents au XIe siècle, nous offre ainsi tous les caractères désirables d'authenticité. Nous ajouterons, d'ailleurs, que si nous n'avons pas de documents plus anciens que celui-là, qui l'est déjà beaucoup, on doit l'attribuer à ce que la langue populaire contemporaine a péri; s'il en eût été autrement, quelque chant celtique, conservé dans nos chaumières, nous eût donné ces détails que le collecteur entendait répéter de son temps et qu'il recueillit précisément pour les empêcher de périr, ainsi qu'il le dit au début de son récit.

sera peut-être possible de prouver que l'illustre archevêque de Tours n'a pas été aussi muet qu'on le suppose généralement.

Mais d'abord, peut-on croire à cet événement? Comment cela se fit-il? Les Actes de saint Martin nous répondent; examinons-les. Ces Actes nous sont arrivés sous la forme d'un sermon et se divisent naturellement en deux parties fort distinctes, l'exposition du fait et l'amplification. Dans la première, l'orateur raconte nettement et sans hésitation la mission donnée au prédicateur par saint Félix, son entrée dans la ville, la vie folle qu'on y menait, les rires immodérés qui accueillent ses discours, la révélation du châtiment, la tristesse qui saisit l'apôtre, sa charité pour ses hôtes qu'il emmène, son départ; c'est le récit primitif et consacré auquel il n'ajoute rien. Dans la seconde, au contraire, c'est le détail, peut-être déjà la légende; le narrateur entre dans les traditions locales et populaires et les fortifie par les réminiscences de la Bible; mais comme il est consciencieux et qu'il ne veut pas que l'on confonde ce qui est authentique avec ce qui ne l'est pas, il a soin d'avertir l'auditeur par cette expression : *fertur, on raconte.* Et que raconte-t-on? Précisément ce qui choque les critiques et ce que nous abandonnons volontiers; ainsi, la prière de Martin qui est en contradiction avec ses sentiments de commisération énoncés plus haut, mais qui est le développement et la mise en action de ce verset si connu de l'Évangile selon saint Mathieu, de la sentence portée par le juge céleste et exécutée là : « Lorsque quelqu'un ne voudra point vous recevoir ni écouter vos paroles, secouez, en sortant de cette maison ou de cette ville, la poussière de vos pieds; je vous le dis en vérité, au jour du jugement, *Sodome* et Gomorrhe seront traités moins rigoureusement que cette ville [1]. » Puis, l'orateur se donne carrière dans ses rapprochements, il développe son texte, il ne recule devant aucune application, et trouvant là de ces pierres auxquelles on rendait un culte réprouvé, il se rappelle la statue de sel et la femme de Loth, et il l'introduit dans son récit, tout en ayant soin d'avertir là encore le lecteur que ce n'est pas certain, que c'est un *on dit*, « *fertur*, on raconte qu'il lui arriva la même chose qu'à la femme de l'hôte des anges. » Et il laisse à d'autres

1 Saint Mathieu, chap X, versets 14 et 15.

le soin d'indiquer plus nettement où est cette statue, ou plutôt la tradition était déjà tellement populaire et vivante, qu'il en parle comme d'une chose si connue qu'il est inutile de l'indiquer davantage. Tout le monde sait, raconte ou chante les détails de ce qu'il se borne à mentionner en passant. La tradition est donc aussi ancienne, sinon plus, que la légende écrite ; elles marchent ensemble et partent des temps mêmes témoins de ce fait.

Cependant, comme les bardes, ces héritiers des druides, conservent les anciens usages et confient toujours à la poésie et au chant les hauts faits des héros du paganisme, l'Église, s'emparant des mêmes armes, met aussi en vers la vie des saints, et les œuvres du célèbre prêcheur Martin ne pouvaient être passées sous silence. On en fit une prose rimée que nous avons encore; elle porte tous les caractères de la plus haute antiquité, la rime riche et redoublée et l'allitération, c'est-à-dire l'accord harmonieux des consonnes dans un même vers. Mais cette poésie, chantée dans l'Église et prenant place au milieu des cérémonies du culte, ne pouvait admettre la moindre fantaisie. Or, voici la strophe qui, comme cela devait être si l'événement avait eu lieu, était consacrée à la ruine d'Arbadilla :

Dum non credit, casum dedit
Herbadilla funditus;
Per Martinum Vertavinum
Floret agmen primitus. [1]

Il n'y est, on le voit, question que de la ruine d'Herbadilla ; des détails légendaires, de la femme de pierre et autres choses, pas un mot; ce qui confirme ce que nous avons avancé relativement aux deux parties de la légende du XIe siècle, à l'antiquité de la prose que nous citons et à sa sincérité.

Mais la curiosité pieuse des fidèles ne peut se contenter du réel, elle veut toujours et encore des détails; les prédicateurs se succèdent, et chacun travaille sur le fond sans l'altérer; les différences ne se remarquent que dans la manière de présenter les faits; plus on s'éloigne des temps qui en furent les témoins, plus les dévelop-

1 *Prosa rythmica de eodem ex vetusti codd. ms Vertavensi.* (Acc., SS. ord. S. B. Seculum 1)

pements angmentent, et la couleur locale se perd. Ainsi, dans une autre vie de saint Martin, écrite au XIIe siècle, nous voyons qu'il n'est déjà plus seulement question de Loth et de Sodome, mais encore de Jonas et de Ninive. Saint Félix, avant d'envoyer son archidiacre, lui fait un discours comme un des héros de Tite-Live en eût pu prononcer un. Saint Martin part et aborde dans une ville dont on donne la description. C'est aussi bien Rome que n'importe quelle autre cité romaine; on y passe en revue les idoles d'or et d'airain qui s'y trouvent, Jupiter, Vénus, Mercure, Minerve, sans oublier Hercule. On sent que l'écrivain a fait ses humanités et qu'il connaît ses auteurs. Enfin, le peuple, à son tour, brode sur ce canevas; il trouve là deux pierres, et de suite il se charge de les baptiser, la plus grande sera la femme maudite, et comme il y en a une autre à laquelle il faut trouver un emploi et un nom, son imagination crée immédiatement le fils Pierre. Mais tout cela infirme-t-il en quoi que ce soit le fait en lui-même? Pas plus que les pierres jetées dans le cours d'un ruisseau n'en troublent la source. Remontons donc à cette source, mettons de côté ces détails, revenons à la prose rimée et au début de la légende du XIe siècle, à ce que nous reconnaissons pour authentique; que nous reste-t-il? Une ville luxueuse, une prédication méprisée, un châtiment prédit, rien assurément que de très-vraisemblable.

Cette ville, nous savons où elle est; mais comment s'appelait-elle? Le paysan ne la nomme jamais qne la *cité d'Herbauges;* la prose rimée et la légende du XIe siècle disent *Herbadilla*, et le bon Albert de Morlaix, ainsi que beaucoup d'autres après lui, se charge d'expliquer ce nom par la langue seule réputée savante, le latin, et affirme que ce nom vient de ce que le pays produisait beaucoup d'herbes! C'est absurde; *Herbadillus* ou *Herbadilla* n'a jamais été un adjectif latin et ne peut signifier herbeux ou herbager. Dites *herbida* ou *herbosa*, mais non pas *herbadilla*. D'ailleurs, si cette ville est, comme nous le pensons, un oppidum gaulois assez obscur pour avoir échappé au changement de nom imposé par Rome aux principales cités gauloises [1], si ses habitants sont demeu-

1 Ces changements de noms furent même moins marqués en notre pays qu'ailleurs. Les capitales des Redhones et des Nannètes conservèrent leurs noms celtiques, *Condate*

rés des Celtes en majeure partie, son nom sera celtique, et c'est dans cette langue qu'il le faudra chercher. Nos paysans vont-ils donner un nom grec ou anglais au champ qu'ils enclosent ou à la chaumière qu'ils bâtissent ? Nous trouvons le nom d'Herbadilla ou mieux *Arbadia* dans cette strophe du chant breton, la *Submersion de la ville d'Is*, publié par M. de la Villemarqué dans son remarquable recueil, le *Barzas-Breïz :*

Arabad eo an embarat !
Arabad eo arabadiat !
Goude levenez, kalonad !

« Ne vous livrez point à l'amour ! Ne vous livrez point aux joies folles ! Après le plaisir, la douleur ! [1] »

Ainsi, *arabadia*, dont les Latins, qui n'étaient pas tenus de savoir l'orthographe celtique, ont fait *arbadilla* ou *arbatilla*, signifie : se livrer à des joies folles, littéralement, s'*ébaudir* [2], et la ville d'Arbadia, c'est la ville où l'on se livre à des joies folles, où l'on s'ébaudit, où l'on accueille l'envoyé de saint Félix par des rires insensés, *cachinnis insani pectoris.*

Vte EDOUARD SIOC'HAN DE KERSABIEC.

(La suite prochainement.)

et *Conde-Vicum* (nom hybride, le bourg, *vicus*, de Cond); *Cond*, *Cand*, veut dire en breton canal, rivière, et se trouve sur tous les points de la France appliqué à des villes ou bourgs situés sur des rivières: *Condate* (Rennes), sur la Vilaine, *Condevincum* (Nantes), sur la Loire, Candes sur la Vienne, Candé sur l'Erdre dans l'Anjou, Condé-sur-Noireau, etc.

1 *Barzas-Breïz*, t. 1.

2 Non-seulement les Latins, et surtout ceux de la décadence, ne se piquaient pas de savoir l'orthographe celtique, mais ils avaient un tel mépris pour cette langue réputée grossière, qu'ils s'excusaient de la comprendre ou de la parler. Il faut voir, à ce propos, les précautions oratoires de Sulpice-Sévère et les doléances de Grégoire de Tours. Au surplus, l'orthographe latine adoptée n'est pas si loin de la véritable; de *arbatilla* à *arabadia*, il y a l'élision d'un *a* et la mutation du *d* en *t* à faire, et l'on sait que ce n'en est pas une, *t* et *d* étant la même lettre : *arbat*, *arbad*. La traduction littérale est *esbaudir* ou *erbaudir*, car *ad* ou *ald* se change constamment en *aud* : Théobald, Thébaud; Grimoald, Grimaud; Gondebald, Gondebaud; Erchinoald, Archambaud, et ici *Er* se change également en *Ar*. Nous trouvons dans *Arbadia* le nom de la ville où l'on se livre à toutes les dissolutions, à toutes les joies rêvées par le sensualisme ancien, et à *Ratiate*, la ville qui, à l'origine, fut bâtie parmi les fourrés et les hautes herbes (*Rat* ou *Rad*, fougères), deux villes connexes, quoique distinctes. — Arbadia vient du verbe *arabadiez*, inusité depuis longtemps, et que M. de la Villemarqué ne trouve employé en ce sens que dans le chant de la *Submersion de la ville d'Is*, qu'il n'hésite pas à croire du VIe siècle. On avouera, du moins, que ces rapprochements sont curieux.

LETTRES INÉDITES

DE

J.-M. & F. DE LA MENNAIS,

adressées

A Mgr BRUTÉ, DE RENNES, ANCIEN ÉVÊQUE DE VINCENNES

(ÉTATS-UNIS),

Recueillies par M. Henri de Courcy (de Laroche-Héron), & précédées d'une Introduction

par M. Eugène de la Gournerie.

Sous ce titre : *Lettres inédites de Jean-Marie et Féli de la Mennais*, etc., MM. Vincent Forest et Émile Grimaud vont publier, d'ici peu de jours, un livre qui se recommande tout particulièrement aux lecteurs de la *Revue*. Ils jugeront, par les extraits suivants, du vif intérêt qu'il présente. Ces lettres, au nombre de soixante-dix, vont de 1806 à 1836 [1].

L'ABBÉ FÉLI DE LA MENNAIS A M. GABRIEL BRUTÉ, AU SÉMINAIRE SAINTE-MARIE, A BALTIMORE.

Paris, 22 février 1818.

Où est le temps, mon cher Bruté, où nous nous écrivions régulièrement trois fois la semaine? A présent que les mers nous séparent, des mois entiers s'écoulent dans un triste silence. Mais enfin Dieu le veut ainsi ; *ità pater, quoniam sic fuit placitum ante te* [2]. Vous me parliez, dans votre dernière lettre, de mon ouvrage sur l'Indifférence; le premier volume a paru, et j'ai chargé Teysseyre de vous en envoyer trois exemplaires. La Providence bénit d'une manière étonnante ce pauvre livre. Quoiqu'aucun journal, excepté l'*Ami de la Religion*, n'en ait parlé, en deux mois la première édition, c'est-à-dire 1500 exem-

1 Voir l'annonce sur la 3e page de la couverture.
2 S. Mathieu, XI, 26.

plaires ont été enlevés. Je prépare en ce moment une seconde édition, où, d'après le conseil de quelques amis, et contre le gré de quelques autres (car les sentiments ne sont pas d'accord), je retranche et corrige beaucoup de choses. Je vous enverrai trois exemplaires de cette seconde édition, à laquelle il me semble que vous ferez bien de vous en tenir, si vous persévérez dans l'intention de traduire l'ouvrage. Je le crois approprié à l'état des esprits dans toute l'Europe, ou, pour mieux dire, dans toutes les contrées chrétiennes. Au reste, vous en jugerez. Quant au second volume, qui sera le plus important, et où je développerai un nouveau système de défense du Christianisme contre tous les incrédules et hérétiques, système extrêmement simple d'où sortiront des preuves si rigoureuses, qu'à moins de renoncer à dire : *Je suis*, il faudra que l'on dise : *Credo* jusqu'au bout; quant à ce second volume, il avance bien lentement. Outre la faiblesse de ma santé, je suis à chaque instant distrait par d'autres travaux. De temps en temps il faut traiter, dans de courts pamphlets, des questions de circonstance, car l'Église est ici bien abandonnée. Nous n'avons même, à vrai dire, qu'une ombre d'Église en ce moment. Les ennemis de la Religion, ayant empêché jusqu'ici l'exécution du concordat, on ne sait plus où l'on en est, et l'anarchie s'introduit dans tous les diocèses. Celui de Jean est peut-être le seul où il règne une union parfaite; tout y marche, tout s'y renouvelle. Si le nouvel évêque (un M. de la Romagère, dont on dit du bien), seconde ce mouvement, il y a lieu d'en espérer les plus heureux résultats. Par malheur, le nouvel épiscopat est en général extrêmement foible, foible de caractère, foible de science, foible de talent. Pas une voix n'est sortie de son sein pour défendre l'Église en péril : *Væ mihi quià tacui, et vir pollutus labiis ego sum* [1], disoit un prophète, et pourroit répéter chacun de nos prélats. Le siècle est partout, même dans le sanctuaire. On a laissé de côté notre bon Père. Quel homme cependant étoit plus digne de l'épiscopat, et plus capable d'en porter le fardeau? Mais quoi, il n'est pas noble, et il est resté catholique en Angleterre. — Nous sommes toujours ensemble; depuis Londres, nous ne nous sommes pas quittés. C'est un saint; son zèle, sa charité est quelque chose d'incroyable. Je parle souvent de vous avec Binet; quel chrétien encore que celui-là! En vérité, il y a de bien belles âmes! M. Duclaux se soutient. MM. Frayssinous, Garnier, Boyer, etc., sont très-bien portants, ainsi que votre ancienne hôtesse, Mlle Alexandrine, qui ne vous a point oublié. Ne m'oubliez pas non plus, et priez pour moi, personne n'a plus besoin que moi de prières. Adieu, cher ami, à Dieu seul.

Tuissimus in Xto et Mariâ,

F. DE LA MENNAIS.

1 Isaïe, V, 5.

LES ABBÉS JEAN ET FÉLI.

A la Chênaie, le 22 juillet 1818.

Cher ami,

Après quatre ans de voyages, d'émigration, d'exil, et toute cette triste suite d'événements dont se compose ce qu'on appelle la vie, un concours de circonstances heureuses nous réunit à la Chênaie, mais pour bien peu de jours, comme on s'assied quelquefois au coin d'un champ dans une longue et pénible marche. Nous profitons, cher ami, de cet instant qui va finir, pour vous écrire ensemble, encore une fois, au-delà de ces mers que la Providence jette, pour ainsi dire, entre les amitiés humaines, comme pour nous empêcher de croire au bonheur ici-bas et pour dissiper dans des vues plus hautes les dernières et les plus douces illusions de la vie. Emportés dans des routes diverses par une force inconnue, il faut que l'homme se hâte de parler à l'homme s'il en veut être entendu, et les générations elles-mêmes s'entrevoient à peine en passant, tant le mouvement qui les entraîne est rapide; *et quasi cursores vitæ lampada tradunt*[1]. Tel est l'ordre établi; rien ne saurait le changer, ni nos désirs, ni nos regrets, ni nos craintes, ni nos espérances; quelques-uns ne le connaissent pas; il y a une douce ignorance de jeunesse qui se figure dans un vague avenir un enchantement éternel; mais peu à peu, sur l'horizon brillant des chimères, s'élève, comme un astre sinistre, la réalité qui, de ce moment, flétrit sans relâche, l'une après l'autre, toutes les grâces dont l'imagination embellissait cette courte existence et la conduit triste et nue au tombeau. Et, après tout, qu'importe où on se trouve? En Europe ou en Amérique, partout cette poignée de terre qu'on se hâte de jeter sur les derniers restes de l'homme, recouvre les mêmes douleurs et protége le même repos, et, de ses invisibles liens une forte espérance unit encore au fond du sépulcre tous ces morts chrétiens, qui sommeillent dans les deux hémisphères, en attendant la voix puissante qui les réveillera.

Et l'Europe aussi et la société sommeillent; mais, agitée de rêves pénibles, elle se tourne et retourne avec effort sur sa couche ensanglantée. A la distance où vous êtes, vous ne pouvez guère juger qu'imparfaitement de notre état; il faut être plus près pour bien voir ce travail intérieur de l'anarchie qui fatigue et tourmente un corps usé; anarchie dans les opinions, dans les sentiments, dans les institutions, dans les lois, dans les mœurs, dans la religion même: on dirait une complète dissolution de la nature humaine; et, en effet, tout marche, ce semble, vers ce terme annoncé. Notre pauvre Église sans concordat, entre deux concordats, ne sait plus ce qu'elle est, ni à peine si elle est; on négocie tranquillement à côté de son lit de mort,

1 Lucrèce, *De naturâ rerum*, liv. II, vers 78. (*H. C.*)

apparemment pour régler l'ordre de ses funérailles; le gouvernement voudrait l'inhumer économiquement et sans bruit; c'est à peu près pour lui toute la question. Cependant, il existe encore, dans le peuple surtout, des germes de vie qui se manifestent partout où paraissent les missionnaires. Aussi, sont-ils en butte à une sourde opposition qui, plus tard, pourra se terminer par une persécution ouverte. On n'a pas craint de les en menacer; mais vous jugez bien que leur zèle n'en est point ralenti et que ses fruits n'en deviennent que plus prodigieux, peut-être. J'ai, à Saint-Brieuc, la consolation de voir le diocèse presque entièrement renouvelé; là comme ailleurs, aucune œuvre utile n'est abandonnée; les congrégations d'hommes et de femmes conservent la ferveur et nourrissent la piété. Sans évêque, sans hiérarchie, l'esprit de foi réveillé maintient ou rétablit un ordre merveilleux au sein même du désordre constitué, pour ainsi dire, par l'autorité publique. A Paris, notre excellent Père[1] poursuit le cours de ses étonnantes charités : l'oubli profond où on le laisse, l'ingratitude qu'on lui témoigne sont autant de moyens dont il use pour se sanctifier de plus en plus. Teysseyre, Binet, Cauchy, etc., ne sont aussi occupés, du matin au soir, que de bonnes œuvres[2]. Vous seriez bien utile dans ce pays, si la Providence vous y ramenait. Vous avez dû recevoir, par Bordeaux, trois exemplaires de l'*Essai sur l'indifférence;* vous en recevrez trois autres incessamment, quand la troisième édition aura paru; il n'y a d'autre changement que la suppression de seize pages; la mauvaise santé de Féli retarde le second volume qui n'en est qu'à peu près au quart; plus important que le premier, il n'aura pas le même genre d'intérêt, mais l'on ne saurait changer la nature des choses. Priez Dieu qu'il nous donne des évêques et de bons évêques; ceux qu'on nous promet ont, pour la plupart, de 75 à 90 ans; ce sera un épiscopat majeur. Priez aussi pour nous, qui ne cessons point de vous être bien tendrement unis pour jamais, *in X^to^ Jesu & V. M.*

JEAN. FÉLI.

1 M. Carron. (*H. C.*)
2 Teysseyre, prêtre de Saint-Sulpice; Binet et Cauchy, savants distingués, devenus, l'un et l'autre, membres de l'institut et professeurs à l'École Polytechnique. (*E. G.*)

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

MYRDHINN OU L'ENCHANTEUR MERLIN, son histoire, ses œuvres, son influence, par le Vte HERSART DE LA VILLEMARQUÉ, membre de l'Institut; Paris, 1862, chez Didier, un volume in-8o.

M. de la Villemarqué continue avec persévérance ses études sur l'antique littérature des Bretons. Après avoir fait connaître à la France les seules poésies authentiques des bardes du VIe siècle qui soient venues jusqu'à nous, il consacre aujourd'hui tout un volume à un barde dont les œuvres ont péri depuis longtemps, mais dont la gloire a rempli l'Europe, et dont le nom conserve encore de nos jours une popularité réelle, quoique sans doute bien amoindrie. Qui n'a plus ou moins entendu parler des prophéties de Merlin ?

A la vérité, si ce nom est connu, le personnage ne l'est guère; on se le représente d'ordinaire comme une sorte de frère aîné de Nostradamus. M. de la Villemarqué s'est proposé de nous en donner une idée plus fidèle et plus précise. Son livre est divisé très-méthodiquement en trois livres : 1o *Personnalité de Merlin*, 2o *Œuvres de Merlin*, 3o *Influence de Merlin*. Dans le premier livre, partagé en cinq chapitres, l'auteur étudie successivement Merlin en tant que personnage *mythologique*, — personnage *réel*, — personnage *légendaire*, — personnage *poétique*, — et personnage *romanesque*. — Cette quintuple subdivision de la personnalité de Merlin me semble, je l'avoue, moins nécessaire qu'ingénieuse. Les trois cha-

pitres, par exemple, où Merlin est étudié comme personnage *réel*, *légendaire* et *poétique*, auraient pu assez naturellement n'en faire qu'un, car tous trois sont consacrés à l'analyse des documents traditionnels où Merlin figure comme personnage humain et historique. L'auteur de l'*Historia Britonum* (chap. III) et celui de la *Vita Merlini* (chap. IV) n'étaient pas moins convaincus de la réalité des gestes de Merlin par eux narrés que ne pouvaient l'être les auteurs des légendes de saint Coulm, de saint Kentigern et de saint Cado, invoqués par M. de la Villemarqué au chapitre II de son premier livre. Ceux-ci n'ont même pas pour eux la priorité de dates; car la rédaction actuelle de ces légendes est certainement postérieure à celle de l'*Historia Britonum*.

Au contraire, dans le chapitre intitulé *Merlin, personnage romanesque*, M. de la Villemarqué analyse—avec une grâce et un charme qui ne se démentent pas un seul instant—le plus ancien roman de Merlin écrit en français, composé au XIIe siècle par Robert de Borron. Or, ce roman est avant tout — personne ne le conteste — une œuvre d'invention individuelle. Sans doute, l'auteur a pris à la tradition le caractère de Merlin et le fond de son histoire; mais sur ce fond, il a semé et brodé à l'infini des ornements, des épisodes et des aventures tirés de son propre cerveau. C'est donc ici une œuvre de pure imagination, au lieu que les documents analysés aux trois chapitres précédents (chap. 2, 3, 4 du livre Ier) sont avant tout des œuvres et des organes de la tradition, dont les auteurs ne nous racontent sur Merlin que ce qu'ils croient vrai et ce qu'ils ont reçu pour tel de leurs pères. Entre le roman de Borron et ces documents, il y a donc une différence radicale, et c'est dans ces derniers uniquement que l'on doit chercher les notions propres à recomposer, le moins mal possible, le personnage réel de Merlin.

Merlin et Arthur, au reste, le barde le plus célèbre et le roi le plus illustre des anciens Bretons, ont eu à cet égard même destinée : une gloire éblouissante, une renommée immense, — et pourtant une histoire des plus obscures, une réalité douteuse. Arthur, du moins, a encore pour preuve de son existence le témoignage irrécusable d'un contemporain, le barde Liwarc'h-Hen. Merlin n'a rien de plus ancien ni de plus authentique que le récit légendaire de l'*Historia Britonum*, écrit en 823. C'est peu; et cependant il me semble absolument impossible à un critique de bon sens de révoquer en doute l'existence même de Merlin, attestée par une tradition universelle que rien ne contredit. Mais aussi, l'existence de Merlin, en tant que barde et barde illustre du VIe siècle, est à peu près le seul point certain de son histoire. Ni l'*Historia Britonum*, ni la *Vita Merlini*, ni les actes de S. Kentigern, ne font de lui le barde attitré du grand Arthur; on le met surtout en relation avec les rois bretons Vortigern et Ambroise Aurélien; c'est au premier qu'il eût fait, dit-on, ses fameuses prophéties, et en faveur du

second son fameux prodige, le transfert d'Hibernie en Grande-Bretagne d'un immense cercle de pierres appelé la *Danse des Géants*. Tout au contraire, Robert de Borron associe constamment Merlin et Arthur.

Quoi qu'il en soit, Merlin dut naître dans la seconde moitié du Ve siècle, chanter et prophétiser surtout dans le cours du VIe; il n'était pas seulement barde, mais aussi prince souverain d'une petite tribu bretonne de la Démétie (Galles méridionale); comme prince, il était guerrier et portait l'épée. En 573, ayant pris part à une grande bataille livrée dans le nord de l'île (à Arderid), non entre Bretons et Saxons, mais entre plusieurs princes bretons, ennemis acharnés les uns des autres, le spectacle de cet immense carnage et de ces flots de sang breton versés par des mains bretonnes lui remplit l'âme d'une telle douleur qu'il en devint fou. Cette folie, qu'on peut à bon droit appeler patriotique puisqu'elle avait pour motif la ruine à demi-consommée de la patrie bretonne, poussa le généreux barde au plus profond des forêts qui s'élevaient alors sur la limite de l'ancienne Bretagne romaine et de la barbare Calédonie. Merlin y vécut plusieurs années à la mode, ou peu s'en faut, des bêtes sauvages, et finit par être tué à coups de pierres par des pâtres de la race odieuse des Pictes.

Cette période sylvestre de la vie de Merlin est celle, en un sens, que l'on connaît le mieux, sur laquelle du moins l'antique tradition bretonne a conservé le plus de souvenirs intimes et touchants. Écoutez, entre autres, ces plaintes si émouvantes qu'elle lui prête :

« Du temps que j'étais dans le monde, j'étais honoré de tous les » hommes. — A mon entrée dans les palais, chacun poussait des » cris de joie. — Sitôt que ma harpe chantait, des arbres tombaient » des fruits d'or. — Tous les rois du pays m'aimaient; j'étais craint » des rois étrangers. — Le pauvre peuple dans le malheur disait : « Chante, Merlin, chante toujours! » — Ils me disaient, les Bre- » tons : « Chante, Merlin, ce qui doit arriver! » — Maintenant, je » vis dans les bois; personne ne m'honore plus maintenant. — » Sangliers et loups, quand je passe, grincent des dents à ma vue. » — J'ai perdu ma harpe; les arbres aux fruits d'or ont été abat- » tus. — Les rois des Bretons sont tous morts; les rois étrangers » oppriment le pays. — Les Bretons ne me disent plus : « Chante, » Merlin, les choses à venir! » — On m'appelle *Merlin le Fou;* » tout le monde me chasse à coups de pierres. » (*Myrdhinn*, p. 57-58.)

De tous ceux qui l'avaient flatté, chéri et suivi au temps de sa prospérité, un seul lui restait fidèle, et celui-là n'était pas un homme; c'était son loup familier, qu'il fait ainsi le confident de sa peine :

« O cher loup, mon fidèle compagnon, toi qui m'as suivi dans ces » bois, la cruelle faim te presse comme moi, tu ne trouves plus » rien à manger. Avant moi, tu as habité les forêts; avant moi, » l'âge a blanchi ton poil; la vieillesse odieuse a rendu ton pas » lourd et amolli tes nerfs; il ne te reste plus, comme à moi, que » la force de hurler, étendu sur la terre. » (*Myrdhinn*, p. 120.)

Pourtant, la triste destinée du vieux barde ne fut pas sans consolation, sans adoucissement. Sa démence ne semble même avoir été que passagère; du moins fut-elle fréquemment coupée d'intervalles lucides, larges et sublimes éclairs dans la nuit de cette grande âme et de cette puissante intelligence. Un de ses amis, barde comme lui et comme lui des plus illustres, Taliésin, le visita longuement et réussit presque à le consoler. Le souffle saint de l'amitié réveilla en lui la flamme prophétique, et d'une voix où vibraient toutes les opiniâtres espérances d'un patriotisme indestructible, il jeta aux mille échos des forêts calédoniennes cette prédiction enthousiaste :

« Il faut, hélas! que les étrangers dominent notre pays pendant » bien des années encore. Dieu a condamné les Bretons à perdre » pour un temps l'empire. Ils ne recouvreront leur puissance que » le jour où trois de nos chefs, reprenant les armes, soumettront » définitivement les Saxons; le jour où viendront d'Armorique » un puissant Conan et un Cadwalader, en compagnie de notre » vénérable roi cambrien, qui tous trois uniront par une ferme » alliance les bretons d'Ecosse, les Gallois, ceux d'Armorique et » de Cornwalls, et rendront à la nation le diadème perdu. Alors, » l'ennemi disparaîtra, le temps des vieux Bretons recommen- » cera, nos chefs soumettront de nouveau les rois des contrées » lointaines et, par de glorieux combats, ils leur enlèveront leurs » couronnes! » (*Myrdhinn*, p. 134-135.)

La religion ne pouvait aussi manquer de prodiguer ses plus tendres consolations à cette grande et généreuse infortune : plusieurs saints de race celtique visitèrent Merlin dans ses forêts, adoucirent sa tristesse, et s'efforcèrent de rappeler dans cette âme troublée le calme et la raison. La légende de saint Kentigern nous a transmis, a cet égard, un récit traditionnel des plus touchants.

Saint Kentigern évangélisa précisément ces premiers confins de la Calédonie où s'étendaient les forêts, dont Merlin, depuis sa folie, avait fait son repaire. Un jour qu'il traversait les bois en priant, il vit tout à coup bondir parmi les halliers une forme étrange, velue, toute nue d'ailleurs, et moins semblable à un homme qu'à une bête furieuse. Le saint aussitôt l'adjure, au nom de la Trinité, de déclarer qui elle est, pourquoi elle erre ainsi seule dans ces grandes forêts.

A demi-dompté déjà, le sauvage s'arrête : « Je suis chrétien,

» répond-il, quoique indigne de ce nom, jadis barde du roi Vor-
» tigern, et communément appelé Merlin. Je souffre en ce désert
» une dure peine. Cette vie au milieu des bêtes, c'est mon châti-
» ment, que je ne méritais pas de subir au milieu des hommes. »
Et après s'être accusé de crimes imaginaires, entre autres de la boucherie d'Arderid, il se renfonça d'un bond dans les fourrés de la forêt. Le saint, touché jusqu'aux larmes, prie pour lui et, déposant l'hostie sainte sur un autel improvisé : « Reviens, mon frère,
» s'écrie-t-il. Puisque tu as confessé tes fautes, si tu les regrettes
» véritablement et si tu ne te juges pas indigne d'une si grande
» faveur, voilà le Christ, c'est la victime qui te sauvera! Elle est déjà
» posée sur cette table; approche avec confiance, reçois-la d'un
» cœur humble, afin que le Christ aussi daigne te recevoir. » Merlin revient aussitôt; le saint le lave dans une fontaine, et le barde, ayant déclaré « *croire fermement en Dieu triple et un*, » s'approche humblement de l'autel, et reçoit avec ferveur les saintes espèces, puis, les mains au ciel, s'écrie : « Grâces vous soient rendues,
» Seigneur Jésus, qui avez exaucé mes désirs en vous donnant à
» moi dans ce sacrement! » Avant de le quitter, le saint lui donne sa bénédiction, et Merlin, bondissant comme un chevreuil, laisse déborder sa joie dans ce cantique : « Je chanterai éternellement
» les miséricordes du Seigneur! » D'échos en échos, ce chant roule à travers les bois immenses, il emplit la verte vallée de la Tweed, il en réveille les cruels habitants, les Pictes; moitié par haine religieuse et nationale, moitié par férocité native, ceux-ci, pires que les bêtes fauves, massacrent le chanteur[1].

Je ne sais si je m'abuse, mais il y a, à mon avis, plus de haute et grande poésie dans cette scène que dans tout le roman de Robert de Borron, y compris même Viviane la charmante et l'aubépine enchantée.

Merlin, on l'a déjà dit, fut surtout célèbre au moyen âge par ses prophéties. Mais ni de ses prophéties ni de ses poésies, il ne reste un seul fragment authentique. Aussi le livre consacré par M. de la Villemarqué aux *Œuvres de Merlin*, a-t-il seulement pour objet de montrer quelle foi les Bretons de l'île et du continent ajoutèrent, pendant tout le moyen âge, aux prophéties apocryphes mises sous le nom de Merlin, quelle influence ils leur accordèrent sur leurs plus graves déterminations politiques et militaires. Dans le livre III, M. de la Villemarqué nous montre, par toute une série de faits et de textes fort curieux, que cette influence ne fut guère moins grande dans l'Europe du moyen âge, même chez les peuples qui n'étaient pas de race celtique. Rappelons seulement, pour exemple, que les prétendues prophéties de Merlin jouèrent un grand et triste rôle dans le procès de Jeanne d'Arc, et qu'au siècle suivant le concile

1 Voyez M. de la Villemarqué, *Myrdhinn*, pp. 71-76 et 81.

de Trente crut nécessaire d'en proclamer solennellement la fausseté et d'en interdire la consultation sous peine des censures canoniques. Toute cette partie de l'ouvrage de M. de la Villemarqué abonde, comme la première, en recherches curieuses et en intérêt. Je regrette seulement qu'il ait cru devoir la conclure par de longs extraits d'un roman burlesque, où Rabelais a eu la prétention de bafouer Arthur et Merlin. Malgré la réputation immense et plus ou moins légitime du fameux curé de Meudon, cette bouffonnerie, où les traits d'esprit sont rares, n'est pas du tout amusante ; c'est faire tort, et de beaucoup, à Don Quichotte que de la lui comparer. Si M. de la Villemarqué tenait à fermer son volume par un texte gai, j'aurais de beaucoup préféré la ronde si connue :

Le grand Merlin m'a fait présent
D'une lorgnette unique;
Il me dit en me la donnant :
Son effet est magique,
Vraiment!
Son effet est magique !

A défaut d'autre avantage sur la pantalonnade de Rabelais, cette chanson a celui de la brièveté : quatre couplets, vingt vers en tout au lieu de vingt-six pages.

Mais cette critique incidente n'ôtera jamais à M. de la Villemarqué l'honneur d'avoir restitué, avec ce charme de style qui lui appartient, l'antique et sincère physionomie de l'un des plus grands poètes de notre race, de l'un des plus généreux champions de la gloire et de la liberté bretonnes.

A. DE LA BORDERIE.

CHRONIQUE.

LE R. P. LACORDAIRE.

La mort du P. Lacordaire, bien que prévue depuis longtemps par ses amis, n'en a pas moins causé généralement en France autant d'étonnement que de regrets. L'illustre Dominicain n'avait pas encore soixante ans; et si sa voix était devenue plus rare, elle avait du moins gardé toujours la verve et l'éclat de la jeunesse. Et pourtant il se mourait! Il a quitté lentement la terre, comme le P. Ventura, quelques jours seulement après lui. On dirait que Dieu a voulu que ces deux esprits si vifs, si ardents, qui, livrés à eux-mêmes, eussent si facilement frémi sous le joug, fussent vus longtemps devant la mort, et chacun a pu les voir soumis comme l'enfant, doux comme l'agneau.

Et maintenant, sous l'impression de ces deux coups, dont l'un nous frappe de plus près, notre pensée se reporte naturellement vers d'autres émotions qu'il nous rappelle.

La première fois que nous rencontrâmes Henri Lacordaire, il n'avait pas encore rompu avec le monde. C'était au printemps de 1824. Un ami commun le présenta à une réunion littéraire, dont les séances avaient lieu chaque semaine chez cet excellent Bailly, qui devait présider plus tard à la fondation de notre grande, de notre immortelle société de Saint-Vincent-de-Paul. Pour être admis dans cette réunion, il fallait, avant tout, faire ses preuves en prose ou en vers. Lacordaire parut à la tribune et lut quelques pages sur le sentiment de la patrie, pages brûlantes qui produisirent un long frémissement dans l'auditoire. Le récipiendaire fut admis par acclamation; mais, les semaines suivantes, nous ne le vîmes pas. — Où est Lacordaire? Qu'est devenu Lacordaire? Nous demandions-nous les uns aux autres. — Lacordaire était entré à Saint-Sulpice.

J'ai, depuis lors, retrouvé dans les *Conférences de Notre-Dame*, plus d'un trait du discours de 1824: « Nos pères, n'est-ce pas nous? Leur

sang n'est-il pas notre sang, leur gloire notre gloire? Ne vivons-nous pas en eux et ne revivent-ils pas en nous?.... [1] » — Et ailleurs : « En vain le pauvre proscrit se réchauffe-t-il au soleil de la liberté, sa tête se penche sous le poids du souvenir et du regret, comme une fleur qui a été transportée d'une terre lointaine et qui se consume sans joie et sans parfum, parce qu'elle est privée du soleil, des ombres et des vents de sa patrie [2]. »

Au sortir du séminaire, Lacordaire fut nommé aumônier-adjoint du collége Henri IV, et il n'y était pas depuis deux ans, lorsqu'on vit, un jour, paraître cette lettre à l'archevêque de Paris, lettre devenue célèbre et qui mettait hardiment à nu toutes les plaies de l'Université. Un tel acte de courage apostolique rendait la position du jeune prêtre difficile vis-à-vis du pouvoir. Aussi songeait-il à partir pour les missions, lorsque l'ébranlement de juillet vint lui prouver que le vieux monde n'avait guère moins besoin de secours que le nouveau. Lacordaire se jette alors dans la mêlée avec toute la fougue de son âge; il s'attache à La Mennais, ardent comme lui, et qui voulait, comme lui, s'appuyer sur la liberté pour sauver l'Église et le monde. Nul ne niera que la pensée ne fût grande et que le dévouement ne fût généreux. Malheureusement, la préoccupation constante de la politique de la terre détourne trop souvent l'esprit de la politique du ciel. Ainsi, la liberté, que La Mennais n'avait prise d'abord que comme un moyen, finit pour lui par être un but; au lieu de s'en servir comme d'une arme, il s'agenouilla devant elle comme devant une idole. Le danger était grand pour tous, mais surtout pour Lacordaire, toujours prompt à s'exalter aux idées de liberté, de patrie et peut-être de démocratie. Mais du moins il sentit sa faiblesse, et Dieu lui donna assez de force pour rompre avec le maître; il fut même le premier des disciples à secouer le joug. — « Arrivé, écrivait-il, au tombeau des saints apôtres Pierre et Paul, je me suis agenouillé, j'ai dit à Dieu : — Seigneur, je commence à sentir ma faiblesse, ma vue se couvre, l'erreur et la vérité m'échappent également; ayez pitié de votre serviteur qui vient à vous avec un cœur sincère; écoutez la prière du pauvre. — Je ne sais ni le jour ni l'heure, mais j'ai vu ce que je ne voyais pas; je suis sorti de Rome, libre et victorieux [3]. »

Dix-huit mois après, et au moment où La Mennais jetait au monde les *Paroles d'un Croyant*, qui, par l'éloquence, la poésie, les élans libéraux et patriotiques, devaient toucher si vivement les fibres de Lacordaire, Lacordaire y répondait fièrement et noblement par l'annonce solennelle de la dissolution de l'école dont l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence* avait

1 *Conférences*, t. I, p. 444.
2 *Idem*, t. II, p. 260.
3 *Considérations sur le système philosophique de M. de La Mennais*, ch. XII.

été longtemps le chef. — « Cette école, disait-il, n'existe plus; toute communauté de travaux est rompue entre ses anciens membres; et chacun d'eux, *fidèle à ce que son cœur lui demandera d'égards envers le passé,* ne connaît d'autre guide que l'Église, d'autre besoin que l'union, d'autre ambition que de se presser autour du Saint-Siége et des évêques que sa grâce et la miséricorde divine ont donnés aux chrétiens de France [1]. »

Lacordaire fit plus; il prit corps à corps le système philosophique qui l'avait d'abord séduit et en fit sentir les conséquences dangereuses. On sait que la grande question agitée par La Mennais était celle du *criterium* de la certitude. L'école protestante plaçait ce *criterium* dans la raison individuelle; l'école mennaisienne le plaçait dans la raison générale de l'humanité ou dans ce qu'elle appelait le *sens commun;* Lacordaire le replaça nettement et uniquement dans l'Église. Rappelant que toute science, tout raisonnement commencent par un axiome, c'est-à-dire par une évidence, il se demandait quelle était l'évidence au monde qui pouvait rivaliser avec celle de l'Église et de ses miracles: miracle de sa prédication, de sa diffusion, de son unité, de sa perpétuité. C'est donc sur elle, sur son autorité, ajoutait-il, comme sur la plus grande évidence connue, que repose toute certitude.

Il n'y avait assurément rien de nouveau dans cette philosophie; mais c'était du moins la tradition chrétienne hardiment renouvelée. Plus tard, Lacordaire en fera le canevas de ses conférences. C'est ainsi qu'il commencera par l'Église, comme par la source d'où toute vérité découle, et qu'il l'étudiera dans sa constitution, dans son chef, dans son autorité morale et infaillible, dans ses rapports avec l'ordre temporel, etc. Viendra ensuite et tout naturellement la doctrine de l'Église; il la développera en scrutant ses origines, la tradition, l'Écriture; il fera sa place à la raison comme sa place à la foi, sous cette autorité tutélaire qui produit, tout ensemble, la plus haute certitude rationnelle et la plus haute certitude mystique. Il opposera la raison catholique à la raison humaine, opposition qu'il résumera en un mot magnifique: « Le chrétien est une créature élevée à la pleine raison, à l'âge du Christ [2]. »

Rien, assurément, de plus fortement conçu que cette synthèse et rien de plus profondément catholique. Quant à la forme, elle est, il faut en convenir, moins sévère. Ce n'est ni la forte éloquence de Bossuet, ni l'éloquence recueillie de Bourdaloue ou de Fénelon. On dirait que le vent du siècle a passé sur cette voix et lui a laissé quelque chose de son accent. — « Le temps vint, a-t-on dit du haut de la tribune académique, où des formes nouvelles se mêlèrent à la prédication des anciennes vérités, un

1 *Considérations*, etc. Préface, *in fine.*

2 *Conférences*, t. I, p. 233.

goût périlleux et passager à un enseignement sévère et immuable de sa nature, je ne sais quelle émulation de nos orages à cette paix du sanctuaire devant lequel leur souvenir doit expirer [1]. »

Pareilles observations s'étaient déjà fait jour lorsque parut le *Génie du Christianisme;* et sans nier absolument leur justesse, nous sommes bien obligés d'en demander compte à l'auditoire non moins qu'à l'orateur. Il est, en effet, des époques attiédies où les beautés simples cessent d'éveiller l'attention, et où il faut des images, des contrastes, des tableaux pour triompher de l'indifférence ou de l'assoupissement. Et c'est à quoi réussit admirablement Lacordaire. Chateaubriand avait ramené dans les temples ceux que Frayssinous devait ensuite ramener à Dieu. Il en fut ainsi du nouveau prédicateur; il fit reprendre le chemin de l'église à ceux que le P. de Ravignan et le P. Félix devaient plus tard conduire à l'autel [2].

Qui de nous, au reste, n'est pas encore sous l'impression de cette voix puissante, dont la personnalité même, se dégageant parfois avec une hardiesse qu'eussent peut-être condamnée nos pères, ne faisait qu'ajouter par cette intimité à la grandeur de nos émotions. — « Seigneur, il y a onze ans, prosterné sur le pavé de cette basilique, je dépouillai les vêtements du monde pour revêtir l'habit de vos prêtres. Je venais chercher les biens que vous avez promis à ceux qui vous servent, en attendant que je fusse moi-même envoyé aux autres. Vous m'avez donné ces biens, faites maintenant que je les communique à mes frères..... [3] » — Et ailleurs : — « Comme Themistocle, je suis venu m'asseoir à votre foyer le plus intime..... »

Souvent même, à la suite des déductions les plus ardues, revient l'accent du cœur : — « Lorsque vous étiez petit, vous aviez une mère [4].... » — — « Cherchez une de ces rues où s'abrite la misère, vous n'aurez pas à chercher bien loin; montez ces tristes rampes; vous voilà devant un grand spectacle ! Ces visages flétris si jeunes, ils ont été beaux !.... Ces êtres déshonorés, ils ont eu des frères et des sœurs, ils n'en ont plus !.... [5] » — Au milieu de ces tableaux, il en est un que nous voulons reproduire, parce qu'il nous appartient en quelque sorte : — « N'avez-vous jamais, un

1 M. de Salvandy répondant au discours de réception de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans.

2 C'est ce que Lacordaire disait lui-même admirablement : — « D'autres, si ce n'est nous, d'autres viendront après; ils feront mûrir l'épi, ils le cueilleront sous leur faucille. Le Seigneur l'a dit : *C'est un autre qui sème et un autre qui moissonne.* L'Église n'a pas une seule sorte d'ouvriers; elle en a de toute trempe, formés par cet esprit qui souffle où il veut.... » T. I, p. 10. Ajoutons que, plus d'une fois, Lacordaire eut le bonheur de faire *mûrir l'épi.*

3 *Conférences*, t. I, p. 18.

4 *Idem*, t. I, p. 19.

5 *Idem*, t. II, p. 42.

jour de dimanche, rencontré un village breton se rendant à son église, le vieillard cheminant d'un pas gai, le jeune marié ayant à son bras sa compagne, les enfants et petits-enfants portant à Dieu leur forte et naïve santé, tout annonçant au dehors, du front chauve au front vierge, la sérénité, la fierté, la possession de soi-même en Dieu, la sécurité de la confiance et pas l'ombre de regret ni d'envie. L'homme de la cabane sourit à l'homme du château; le respect ne fait sur ses lèvres qu'une nuance du contentement; et le contentement n'est que l'expression terrestre d'un sentiment plus haut et qui déborde plus à fond. Ailleurs, il n'en est plus de même, l'envie a *plissé tous les fronts et allumé tous les yeux* [1]. »

A ces peintures d'un ton si varié s'en joignent de saisissantes : — « Un jour, les portes de cette basilique s'ouvrirent[2]... » — « Entrez dans ces sépulcres qu'on appelle des bibliothèques[3].... » — « Nous sommes à Babylone, et nous assistons au festin de Balthazar[4].... » — Les traits les plus rapides forment, à eux seuls, souvent tableau. Ainsi : — « Le malheur est le roi d'ici-bas, et, tôt ou tard, il n'est pas de cœur qui ne soit atteint de son sceptre[5]. » — « Le raisonnement a donné le néant à quelques âmes *qui s'en sont réjouies*[6]. » — « Elles se croient *à l'abri du bien pour jamais*[7]! » — Et, ailleurs, quel sentiment profond du trouble que la foi jette dans une âme tourmentée de *la magie de son absence*[8]! — Comme Bourdaloue, mais avec un accent plus vif, interpellant ceux à qui *la vertu fait peur de la foi*, Lacordaire leur adressera ces mots si vrais : — « Soyez chastes pendant un an, et je réponds de vous devant Dieu[9]. » — Il leur rappellera combien est douloureux l'*oreiller de la jeunesse*, et quelle triste saveur a *cette goutte de lait et d'absinthe qu'on appelle la vie*. Aux incrédules, à ceux qui se perdent dans *le désert de leur orgueil*, il peindra l'incroyance cherchant toujours l'*extrême petitesse*. — « La grandeur lui fait peur, dira-t-il, parce qu'elle y rencontre Dieu[10]! » — Il dira aux aveugles qui demandent toujours des signes comme les Juifs : — « Si la Providence paraissait toujours, elle ne paraîtrait jamais[11]. » — Aux savants qui se confient dans leur science : — « La science creuse la vie et ne la comble pas[12]. » — Aux philosophes : — « En se posant comme philosophe, on est sûr de

1 *Conférences*, t. II, p. 330.
2 *Idem*, t. I, p. 448.
3 *Id.*, t. I, p. 283.
4 *Id.*, t. III, p. 129.
5 *Id.*, t. I, p. 47.
6 *Id.*, t. I, p. 109.
7 *Id.*, t. I, p. 151.
8 *Id.*, t. I. p. 10.
9 *Id.*, t. I, p. 45.
10 *Id.*, t. II, p. 531.
11 *Id.*, t. IV, p. 34.
12 *Id.*, t. I, p. 291.

rester seul sur son piédestal[1]. » — Et il leur représentera leur philosophie sous les traits d'un *enfant crédule qui aspire à la maturité sans sortir une fois de son berceau*[2].

N'est-ce pas Lacordaire qui a défini le génie, une raison *élevée et religieuse*, définition admirable qu'il motive non moins admirablememt : — « Que voulez-vous que les hommes de génie voient si ce n'est pas l'infini[3]? » — N'est-ce pas lui qui a défini la volupté *le mal caduc de l'âme*[4]? ou qui, développant la pensée des Pères et de Bossuet, a si éloquemment caractérisé les conquêtes de l'Évangile, *un succès de contradiction et non de fusion, contradiction à l'orient, contradiction à l'occident*... puis, qui retrouvant partout dans la lutte, l'action de la philosophie contre la foi, s'écriait : — « Nous n'avons pas d'ennemis plus avoués que les amis de Platon[5] ! » — N'est-ce pas lui enfin qui, saisi de respect à la vue de la *grande figure de la mort*, nous la donne comme *le chef-d'œuvre de la justice et le chef-d'œuvre de l'amour*, et ajoute ce mot profond : — « Malheur au siècle qui ne comprend plus le don de la mort[6]. »

Telle est l'éloquence de Lacordaire, éloquence vive, animée, saisissante, qui jaillit parfois des entrailles du sujet, ou qui l'enveloppe plus souvent comme une draperie magnifique. On lui a reproché d'être inégale, de se complaire dans des contrastes heurtés, dans des expressions communes ; nous lui reprocherions surtout d'être aventureuse et de laisser trop sentir, sous la parole de Dieu, les agitations de l'homme.

Lacordaire lui-même ne se faisait pas d'illusion à cet égard, et tel fut, sans doute, le motif qui le porta tout-à-coup à s'enfoncer plus avant encore dans le renoncement et dans l'obéissance, en prenant la robe de moine. Ce fut la seconde de ses fuites glorieuses, et ce ne fut pas la dernière. La première fois, il s'était enfui de Rome pour se séparer d'un maître qui se perdait et qui pouvait le perdre; aujourd'hui, il quitte la chaire de Notre-Dame, dont il craint l'enivrement, et il s'enfuit de Paris, qui le compte déjà au nombre de ses puissances, pour aller se renouveler dans la solitude et l'abnégation du cloître. Le choix du lieu de sa retraite indiquait, en outre, une rupture éclatante avec le siècle, dont parfois on avait cru retrouver en lui un lointain écho. C'était, en effet, dans le couvent d'où était sorti l'inquisition, qu'allait s'enfermer Lacordaire ! Mais en cela même, il fut plus de son pays et de son temps qu'il ne le crut peut-être. Nulle part plus qu'en France et à nulle époque plus qu'aujourd'hui, on n'est sympathique à la hardiesse. Aussi, tandis qu'on

1 *Conférences*, t. II, p. 423.
2 *Id.*, t. II, p. 648.
3 *Id.*, t. I, p. 304.
4 *Id.*, t. III, p. 582.
5 *Id.*, t. II, pp. 644, 646.
6 *Id.*, t. III, pp. 634, 638.

s'effrayait en haut lieu de l'accueil que la jeunesse et le peuple feraient au froc blanc et au scapulaire noir de saint Dominique, peuple et jeunesse l'entouraient de leur respect dans nos églises, et, dans nos rues, de leurs acclamations[1]. Telle était même devenue la popularité de Lacordaire qu'une imposante majorité de suffrages l'envoyait à l'Assemblée constituante. Malheureusement, avec une imagination aussi vive que la sienne, la politique était un danger; il le sentit dès les premières séances, et il se sauva, comme toujours, par la fuite.

A partir de ce moment, l'énergique religieux se confina dans les sévères devoirs du Frère prêcheur. Il continua ses Conférences à Paris, puis à Toulouse; il fonda çà et là des maisons de son ordre, et, au midi comme au nord, les Dominicains semèrent la parole évangélique, ils firent couler la fontaine de vie pour ces *Arabes de la vérité*, comme les appelait Lacordaire, qui jusque là ne s'étaient désaltérés qu'aux citernes *perdues* de l'erreur.

A la même heure, et sur un autre point de la France, l'ordre de saint Benoît rènaissait et refleurissait parmi nous. En quelques années, il ramenait la France à l'unité de prière et se constituait fortement le vigilant gardien de la foi et de toutes les avenues de la foi.

Ce fut assurément un grand spectacle que la résurrection de ces deux ordres illustres dont le siècle *tolérant*, qui date de 89, croyait avoir scellé à jamais la tombe. Quant à Lacordaire, son œuvre accomplie, il disparut. On ne l'entendit plus que rarement dans la chaire, son nom ne parut plus que de loin en loin dans les lettres. Le grand orateur était devenu maître d'école; il se faisait petit avec les petits, et méritait qu'un évêque lui appliquât sur son cercueil cette belle comparaison de l'Écriture : — *Sicut aquila provocat ad volandum pullos suos et super eos volitans, expandit alas suas et assumpsit eos, atque portavit in humeris suis :* « de même que l'aigle provoque ses petits à voler en volant lui-même au-dessus d'eux, il a étendu ses ailes et il a pris les siens et il les a portés sur ses épaules. »

Telles ont été les dix dernières années de Lacordaire, années non moins grandes et non moins méritoires que celles qui les avaient précédées. Comme l'aigle, il s'était retiré dans la solitude, mais, de là, il épanchait éloquemment sa douleur sur la mort d'Ozanam; il consacrait un touchant et pieux souvenir à celle qui eut pour lui toutes les intelligentes tendresses d'une mère, à Mme Swetchine; il retrouvait, pour raconter l'histoire de sainte Madeleine, toute la fraîcheur et toute l'abondance de poésie de la jeunesse. Loin d'être oublié par le monde, le monde venait à lui; les portes de l'Académie s'ouvraient devant la robe du moine;

1 On peut voir dans le *Moniteur* des premiers jours de mai 1848, que ces acclamations allèrent éveiller jusqu'à l'*inquisition* libérale de M. Dupin.

en lisant toutefois le discours qu'y prononça Lacordaire, on peut croire qu'il s'y trouva moins à l'aise qu'à Notre-Dame.

Enfin, du milieu de toutes les voix discordantes que soulevait la Révolution, la sienne jetait un dernier cri sur *la Liberté, l'Italie et l'Église.* Nous avons vu quels avaient été les efforts de Lacordaire pour échapper à la politique; mais il est des jours où la politique vient nécessairement jusqu'aux anachorètes; c'est lorsqu'elle s'attaque à la justice et à la vérité. L'Italie agitait de brûlantes questions: d'un côté, elle se livrait à une aveugle ambition d'unité et de liberté qui répondait vivement aux vieilles sympathies de Lacordaire; de l'autre, elle ébranlait le trône qui est la garantie temporelle de l'indépendance du chef de l'Église. Lacordaire eût voulu tout concilier; tentative ardue, que le fanatisme révolutionnaire rendait même impossible, mais dont la seule pensée suscitait en lui une lutte douloureuse qui ne fut peut-être pas étrangère à sa mort.

Quant à ses sentiments sur Rome, ils sont trop éloquemment exprimés à la fin d'un de ses livres pour que nous ne gravions pas aujourd'hui cette grande page sur son tombeau : — « O Rome, j'ai visité avec un amour infini les reliques toujours jeunes de tes saints et les reliques admirables aussi de toutes tes grandeurs. Au pied solitaire de ton Vatican, je n'ai plus entendu les clameurs de tes ennemis que comme une pâle résurrection de ces voix d'esclaves qui, de lustre en lustre, redisaient à ton Capitole que tes triomphateurs étaient mortels. Mais tu as hérité de leur gloire et non de leur caducité. Après tant de siècles, je t'ai trouvée debout, toujours vierge, toujours mère, toujours maîtresse, éternel outrage de l'erreur et de l'impuissance humaines. Assise au milieu des orages de l'Europe, il n'y avait en toi aucun doute de toi-même, aucune lassitude; ton regard, tourné vers les quatre faces du monde, suivait, avec une lucidité sublime, le développement des affaires humaines dans leur liaison avec les affaires divines; seulement, la tempête qui te laissait calme parce que l'esprit de Dieu était en toi, te donnait aux yeux du simple fidèle, moins accoutumé aux variations des siècles, quelque chose qui rendait son admiration compatissante. La croix brillait sur ton front comme une étoile dorée et immortelle; mais c'était toujours la croix. O Rome! Dieu le sait, je ne t'ai point méconnue pour n'avoir point rencontré de rois prosternés à tes portes; j'ai baisé ta poussière avec une joie et un respect indicibles, tu m'es apparue ce que tu es véritablement, *la bienfaitrice du genre humain dans le passé, l'espérance de son avenir, la seule grande chose aujourd'hui vivante en Europe, la captive d'une jalousie universelle, la reine du monde*[1]. »

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

1 *Considérations sur le système philosophique de M. de la Mennais*, ch. XII *in fine.*

TABLE GÉNÉRALE DU TOME DIXIÈME

ANNÉE 1861. — DEUXIÈME SEMESTRE.

JUILLET.

Pages

Études littéraires. — Œuvres complètes d'Auguste Brizeux (suite), par M. *L. D*..... 5

Études historiques. — Saint Félix, évêque de Nantes, — VIe siècle, — par M. *le vte Édouard Sioc'han de Kersabiec*..... 19

Le château de Pouzauges, par M. *Charles Thenaisie*..... 35

Anciens statuts de la Frérie blanche de Guingamp, par M. *S. Ropartz*..... 40

Joscelin de Dinan, seigneur de Ludlow, — XIIe siècle, — par M. *Anatole de Barthélemy*..... 48

Notices et comptes-rendus. — Vie des Saints de Bretagne, de M. L. Roumain de la Rallaye, par M. *Charles de Keranflec'h*. — Les trois Poissons de saint Néeds, par M. *H. Grimouard de Saint-Laurent*. — Guirlande à Marie, de Mme la comtesse de Hahn-Hahn, par M. *Hippolyte Bailhache*. — Pensées, par M. *le vte Charles de Nugent*..... 62

Chronique. — L'Exposition nationale de Nantes, par M. *Louis de Kerjean*..... 74

AOUT.

Études littéraires. — Le père Le Brun, poète nantais sous Louis XIII, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 81

Lettres parisiennes, par M. *Alfred de Courcy*..... 101

Poésie. — Les Chouans, par M. *Georges de Cadoudal*. — Scènes de la Terreur en Bretagne, par M. *Albéric d'Antully*..... 118

Choix de documents inédits sur l'histoire de Bretagne. — Le Sceau de l'évêque de Léon et le Serment de l'évêque de Tréguier, par M. *Stéphane de la Nicollière*..... 124
Études biographiques. — Le père Baudouin, sa vie et ses œuvres, par M. *l'abbé Auguste Piraud*..... 129
Notices et comptes-rendus. — Gildas, de M. Francis Wey, par M. *Anatole de Barthélemy*.—L'Alexandriade, publiée par MM. F. Le Court de la Villethassetz et E. Talbot. — La Bretagne, paysages et récits, de M. Eugène Loudun, par. M. *Émile Grimaud*..... 149
Chronique. — L'Exposition nationale de Nantes, par M. *Louis de Kerjean*..... 159

SEPTEMBRE.

Les Jeunes Morts. — I. Maurice de Guérin, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 169
Lettres parisiennes (deuxième lettre), par M. *Alfred de Courcy*.... 183
Pèlerinage archéologique au Tombeau de sainte Onenne, par M. *S. Ropartz*..... 195
Poésie. — L'Heure préférée, par M. *Émile Grimaud*..... 220
Lettres inédites de Mme Swetchine à Mme de la Rochefoucauld, publiées par M. *le comte A. de Falloux*..... 221
Notices et comptes-rendus. — Un Homme de bien, étude biographique et morale, de M. Hippolyte Violeau, par M. *Ch. de Taillart*..... 245
Chronique, par M. *A. de la Borderie*..... 250

OCTOBRE.

Les Jeunes Morts. — I. Maurice de Guérin, par M. *Eugène de la Gournerie* (fin)..... 257
Essais de littérature populaire. — Les Apologues de Mathurin Bonhomme : IV. Le Jardinier excentrique ou l'Égalité absolue, par M. *Fidèle de Saint-M*..... 269
Poésie. — L'Art et la Foi, par M. *Hippolyte Minier*..... 279
Lettres parisiennes (troisième lettre), par M. *Alfred de Courcy*... 283
Études historiques. — Saint Félix, évêque de Nantes, — VIe siècle, — par M. *le vte Édouard de Kersabiec* (suite)..... 298

Notices et comptes-rendus. — Ève, de Mlle Zénaïde Fleuriot (Anna Edianez), par M. *Hippolyte Violeau.* — Lettre de M. de Falloux sur un Homme de bien, de M. Hippolyte Violeau..... 316
Chronique. — L'Exposition nationale de Nantes (fin), par M. *Louis de Kerjean*..... 321
Mélanges..... 332

NOVEMBRE.

Études littéraires. — Œuvres complètes d'Auguste Brizeux (suite et fin), par M. *Lucien D*..... 337
Études biographiques. — Le père Baudouin, sa vie et ses œuvres (suite), par M. *l'abbé Piraud*..... 360
Traditions populaires des Bretons. — Le Rouge-Gorge et la Pie, par M. *E. de Brehier*..... 369
Essais d'histoire féodale. — Le Quémenet-Héboï et les seigneuries de la Roche-Moisan, des Fiefs-de-Léon et de Pontcallec, par M. *A. de la Borderie*..... 372
Coup-d'œil sur la vie spirituelle de Guérin à la Chênaie, par M. *F. du Breil de Marzan*..... 388
Notices et comptes-rendus. — Nobiliaire et Armorial de Bretagne, de M. P. de Courcy, par M. *C. de Keranflec'h*..... 397
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 407

DÉCEMBRE.

François Ier et la Bretagne, par M. *Ch. de Montigny*..... 417
Traditions populaires des Bretons. — La Veillée de Noël, par M. *F.-M. Luzel*..... 430
Etudes biographiques. — Le père Baudouin, sa vie et ses œuvres (suite et fin), par M. *l'abbé Piraud*..... 438
Poésie. — Sur l'Échafaud, par M. *Albéric d'Antully*..... 458
Études historiques. — Saint Félix, évêque de Nantes (suite), par M. *Édouard de Kersabiec*..... 460
Lettres inédites de J.-M. et F. de La Mennais, adressées à Mgr Bruté..... 479
Notices et comptes-rendus. — Myrdhinn ou l'Enchanteur Merlin, de M. de la Villemarqué, par M. *A. de la Borderie*..... 483
Chronique. — Le R. P. Lacordaire, par M. *Eugène de la Gournerie.* 489

TABLE DES ARTICLES

PAR ORDRE DE MATIÈRES.

HISTOIRE.

ÉTUDES ET DOCUMENTS HISTORIQUES. — Saint Félix, évêque de Nantes (suite), par M. *le vicomte Éd. Sioc'han de Kersabiec*, 19-34, 298-315, 460-478. — Anciens statuts de la frérie blanche de Guingamp, par M. *S. Ropartz*, 40-47. — Joscelin de Dinan, seigneur de Ludlow, par M. *A. de Barthélemy*, 48-61. — Le Sceau de l'évêque de Léon et le Serment de l'évêque de Tréguier, par M. *S. de la Nicollière*, 124-128. — Le Quémenet-Héboi et les seigneuries de la Roche-Moisan, des Fiefs-de-Léon et de Pontcallec, par M. *A. de la Borderie*, 372-387. — François Ier et la Bretagne, par M. *Ch. de Montigny*, 417-429.

BIOGRAPHIE. — Le P. Baudouin, sa vie et ses œuvres, par M. *l'abbé A. Piraud*, 129-148, 360-368, 438-457.

ARCHÉOLOGIE. — Pèlerinage archéologique au tombeau de sainte Onenne, par M. *S. Ropartz*, 195-219.

CRITIQUE HISTORIQUE. — Vie des saints de Bretagne, de M. L. Roumain de la Rallaye, par M. *C. de Keranflec'h*, 62-67. — Nobiliaire et Armorial de Bretagne, de M. P. de Courcy, par M. *C. de Keranflec'h*, 397-406.

FAITS CONTEMPORAINS. — L'exposition nationale de Nantes, chroniques, par M. *Louis de Kerjean*, 74-80, 159-168, 321-332. — Chronique de septembre, par M. *A. de la Borderie*, 250-256, de novembre, par M. *Louis de Kerjean*, 407-416, de décembre (le R. P. Lacordaire), par M. *E. de la Gournerie*, 489-496. — Entrée de NN. SS. les évêques de Luçon et de Vannes dans leurs diocèses, 332-335. — Nécrologie : Mgr Pérocheau, 335-336, M. Hipp. Louël, 336.

LITTÉRATURE.

ÉTUDES LITTÉRAIRES. — Œuvres complètes d'Auguste Brizeux (suite), par M. *Lucien D.*, 5-18, 337-359. — Le P. Lebrun, poète nantais sous Louis XIII, par M. *E. de la Gournerie*, 81-100. — Maurice de Guérin, 169-182, 257-268. — Coup-d'œil sur la vie spirituelle de Guérin à la Chênaie, par M. *F. du Breil de Marzan*, 388-396.

RÉCITS ET NOUVELLES. — Le château de Pouzauges, par M. *C. Thenaisie*, 35-39. — Les trois Poissons de saint Néeds, par M. *H. Grimouard de Saint-Laurent*, 68-70. — Pensées, par M. *le vicomte de Nugent*, 73. — Lettres parisiennes, par M. *A. de Courcy*, 101-117, 183-194, 283-297. — Lettres inédites de Mme Swetchine à Mme de la Rochefoucauld, 221-244. — Les apologues de Mathurin Bonhomme : Le Jardinier excentrique ou l'égalité absolue, par M. *F. de Saint-M.*, 269-278. — Le Rouge-gorge et la Pie, par M. *E. de Brehier*, 369-371. — La Veillée de Noël, par M. *F.-M. Luzel*, 430-437. — Lettres inédites de J.-M. et F. de la Mennais, 479-483.

CRITIQUE LITTÉRAIRE. — Guirlande à Marie de Mme la comtesse de Hahn-Hahn, par M. *Hipp. Bailache*, 70-73. — Gildas, de M. Francis Wey, par M. *A. de Barthélemy*, 149-152. — L'Alexandriade, publiée par MM. de la Villethassetz et Talbot, par M. *Émile Grimaud*, 152-153. — La Bretagne, de M. Eugène Loudun, par M. *Émile Grimaud*, 149-158. — Un Homme de bien, de M. Hipp. Violeau, par M. *C. de Taillart*, 245-249. — Lettres de M. de Falloux sur un Homme de bien, de M. Violeau, 320. — Ève, de Mlle Z. Fleuriot, par M. *Hipp. Violeau*, 316-320. — Myrdhinn ou l'Enchanteur Merlin, de M. de la Villemarqué, par M. *A. de la Borderie*, 484-488.

POÉSIE. — Les Chouans, par M. *G. de Cadoudal*, 118-119. — Scènes de la Terreur en Bretagne, par M. *A. d'Antully*, 120-123. — L'heure préférée, par M. *Émile Grimaud*, 220. — L'Art et la Foi, par M. *Hipp. Minier*, 279-282. — Sur l'Échafaud, par M. *A. d'Antully*, 458-459.

TABLE DES ARTICLES

PAR NOMS D'AUTEURS.

D'ANTULLY (Albéric). — Scènes de la Terreur en Bretagne (poésie), 120-123. — Sur l'Échafaud (poésie), 458-459.

BAILACHE (Hippolyte). — *Guirlande à Marie*, par Mme la comtesse de Hahn-Hahn, 70-73.

DE BARTHÉLEMY (Anatole). — Joscelin de Dinan, seigneur de Ludlow, 48-61. — *Gildas*, par M. Francis Wey, 149-152.

DE LA BORDERIE (Arthur). — Le Quémenet-Héboi et les seigneuries de la Roche-Moisan, des Fiefs-de-Léon et de Pontcallec, 372-387. — Chronique, 250-256. — Myrdhinn ou l'Enchanteur Merlin, par M. de la Villemarqué, 483-488.

DE BREHIER (E.). — Le Rouge-Gorge et la Pie, 369-371.

DU BREIL DE MARZAN (F.). — Coup-d'œil sur la vie spirituelle de Guérin à la Chênaie, 388-396.

DE CADOUDAL (Georges). — Les Chouans, 118-119.

DE COURCY (Alfred). — Lettres parisiennes, 101-117, 183-194, 283-297.

D. (Lucien). — Œuvres complètes d'Auguste Brizeux (suite et fin), 5-18, 337-359.

DE FALLOUX (A.). — Lettre sur *un Homme de bien*, par M. Hippolyte Violeau, 320.

DE LA GOURNERIE (Eugène). — Le P. Lebrun, poète nantais sous Louis XIII, 81-100. — Maurice de Guérin, 169-182, 257-268. — Chronique : Le R. P. Lacordaire, 489-496.

GRIMAUD (Émile). — *L'Alexandriade*, publiée par MM. de la Villethasset et Talbot, 152-153. — *La Bretagne*, par M. E. Loudun, 149-158. — L'heure préférée (poésie), 220.

GRIMOUARD DE SAINT-LAURENT (H.) — Les trois Poissons de saint Néeds, 68-70.

DE KERANFLEC'H (Charles). — *Vie des Saints de Bretagne*, par M. L. Roumain de la Rallaye, 62-67. — *Nobiliaire et Armorial de Bretagne*, par M. P. de Courcy, 397-406.

DE KERJEAN (Louis). — L'Exposition nationale de Nantes (chroniques), 74-80, 159-168, 321-332. — Chronique de novembre, 407-416.

LUZEL (F.-M.). — La Veillée de Noël, 430-437.

DE LA MENNAIS (J.-M. et F.). — Lettres inédites adressées à Mgr Bruté, 479-482.

MINIER (Hippolyte). — L'Art et la Foi (poésie), 279-282.

DE MONTIGNY (Ch.). — François Ier et la Bretagne, 417-430.

DE LA NICOLLIÈRE (Stéphane). — Le Sceau de l'évêque de Léon et le Serment de l'évêque de Tréguier, 124-128.

DE NUGENT (vte Charles). — Pensées, 73.

PIRAUD (abbé Auguste). — Le P. Baudouin, sa vie et ses œuvres, 129-148, 360-368, 438-457.

ROPARTZ (S.). — Anciens Statuts de la Frérie Blanche à Guingamp, 40-47. — Pèlerinage archéologique au Tombeau de sainte Onenne, 195-219.

DE SAINT-M. (Fidèle). — Les Apologues de Mathurin Bonhomme : Le Jardinier excentrique ou l'Égalité absolue, 269-278.

SIOC'HAN DE KERSABIEC (vte Édouard). — Saint Félix, évêque de Nantes (suite), 19-34, 298-315, 460-478.

Mme SWETCHINE. — Lettres inédites à Mme de la Rochefoucauld, 221-244.

DE TAILLART (Charles). — *Un Homme de bien*, par M. Hippolyte Violeau, 245-249.

THENAISIE (Charles). — Le château de Pouzauges, 35-39.

VIOLEAU (Hippolyte). — *Ève*, par Mlle Zénaïde Fleuriot, 316-320.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES OUVRAGES

APPRÉCIÉS OU MENTIONNÉS DANS CE VOLUME.

Alexandriade, publiée par MM. de la Villethassetz et Talbot, 152-153.
Conférences du P. Lacordaire, 489-496.
Essais de critique en province, par M. L. de Laincel, 407-411.
Ève, par Mlle Zénaïde Fleuriot, 316-320.
Gildas, par M. Francis Wey, 149-152.
Guirlande à Marie, par Mme la comtesse de Hahn-Hahn, 70-73.
La Bretagne, paysages et récits, par M. Eugène Loudun, 149-158.
Laurentii Le Brun Nannetensis, è societ. Jesu, Ecclesiastes Salomonis, 81-100.
Les libres Penseurs, par M. Louis Veuillot, 415.
Lettres inédites de J.-M. et F. de La Mennais, 479-483.
Lettres inédites de Mme Swetchine, publiées par M. le comte de Falloux, 221-244.
Maurice de Guérin, *Reliquiæ*, 169-182, 257-268.
Mémoires d'Outre-Tombe, par Chateaubriand, 414.
Myrdhinn ou l'Enchanteur Merlin, par M. de la Villemarqué, 484-488.
Nobiliaire et Armorial de Bretagne, par M. P. de Courcy, 397-406.
Œuvres complètes d'Auguste Brizeux, 5-19.
Un Homme de bien, étude biographique et morale, par M. Hippolyte Violeau, 245-249.
Vie des Saints de Bretagne, par M. L. Roumain de la Rallaye, 62-67.

FIN DU TOME DIXIÈME.

Nantes, imprimerie de Vincent Forest et Émile Grimaud, place du Commerce, 1.

044 100 904 119